LA
CHRONIQUE MÉDICALE

Ce recueil est dû à la collaboration de MM. :

Baudouin (Marcel).

Benjamin (H.), de l'Académie de médecine.

Bérillon (Dr Edg.).

Blanchard (Professeur R.), de l'Académie de médecine.

Bonnette (Dr), médecin-major de 1re classe.

Bourget (Paul), de l'Académie française.

Brancour (René), Conservateur du Musée national du Conservatoire de musique.

Caldine (Daniel), homme de lettres.

Delbos (V.), de l'Institut.

Ferron (Dr Michel), médecin-major de 1re classe.

Gallois (Dr P.).

Gautier (Professeur Arm.), de l'Institut et de l'Académie de Médecine.

Grenier de Cardenal (Dr H.).

Hamonic (Dr Paul).

Henry-André.

Landouzy (Professeur), Doyen de la Faculté de médecine de Paris.

Lardy (Dr Edm.), de Genève.

Léger (E.), Pharmacien de l'Hôpital Saint-Louis.

Legrain (Dr E.), de Bougie.

Linossier (Dr), de Vichy.

Maljean (Dr).

Margueritte (Victor).

Max-Billard (Dr), de Paris.

Menier (Dr), de Decazeville.

Monin (Dr), de Paris.

Muller (Paul).

Naudeau (Ludovic).

Pinard (Professeur), de l'Académie de Médecine.

Pluyette (Dr) de Marseille.

Régismanset (Ch.).

Rougemont (Ed. de).

Treub (Prof.), d'Amsterdam.

Variot (Dr), Médecin des hôpitaux de Paris.

Etc., etc.

LA

CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

FONDÉE ET DIRIGÉE

Par le Dr CABANÈS



VINGT-DEUXIÈME ANNÉE

1915

PARIS

RÉDACTION & ADMINISTRATION

15, rue Lacépède, 15 (Ve)

1915

La Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

22e ANNÉE. N° 1 15 Janvier 1915.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

HIER ET AUJOURD'HUI

Deux séances de l'Académie de médecine (1871-1914).

A la séance de l'Académie de médecine, du 7 mars 1871, présidée par M. Barth, M. Béhier montait à la tribune et s'exprimait « à peu près en ces termes », dit l'auteur du compte rendu paru dans un des journaux les plus estimés de l'époque, l'*Union médicale* :

« Je viens proposer à l'Académie de rayer de la liste de ses membres, associés ou correspondants étrangers, les noms de tous ceux qui appartiennent aux Etats faisant partie de la confédération de l'Allemagne du Nord, à ces Etats qui viennent de faire à la France une guerre plus digne de sauvages et de barbares que de peuples civilisés. On dit que nous avons encore du sang germanique dans les veines ; pour moi, je ne le crois pas, et si je le croyais, je n'hésiterais pas à me faire saigner à blanc, afin de ne plus rien avoir de commun avec une pareille nation. Les savants de l'Allemagne ont pris part eux-mêmes aux basses et lâches insultes adressées par les Allemands à la nation française ; nous devons donc les confondre dans les mêmes sentiments de haine, que tout Français doit nourrir à jamais au fond du cœur contre les peuples de l'Allemagne qui ont participé à cette abominable guerre.

M. H. Bouley comprend les sentiments d'indignation qui animent M. Béhier et qui doivent animer tous les Français contre les peuples allemands. On ne saurait flétrir assez l'infâme conduite que les Prussiens et leurs séides ont tenue à l'égard de la France. Sans doute, l'Académie doit à sa dignité de ne plus avoir désormais aucun rapport avec les individus des Etats qui ont fait à la France cette guerre barbare ; mais notre haine légitime ne peut aller jusqu'à supprimer des titres qui, de leur nature, sont inaliénables. Nous n'en avons pas le droit, même lorsque ceux qui les ont obtenus ont démérité.

M. Verneuil partage également les sentiments d'indignation si énergiquement exprimés par M. Béhier. Partout la conduite des Prussiens et autres Allemands a été indigne de peuples civilisés. M. Verneuil a vu, à Saint-Cloud, des preuves flagrantes de la déloyauté de nos ennemis. Après avoir tout dévasté, tout pillé, tout volé, ils ont répandu partout de l'huile de pétrole et ont mis le feu aux habitations, pour détruire ainsi les traces de leurs brigandages et de leurs rapines, en laissant croire que c'étaient nos projectiles qui avaient causé ces incendies. M. Verneuil est d'avis que tout

honnête homme doit cesser désormais tout rapport avec les Allemands. Pour lui, il est décidé à en agir ainsi ; peut-être consentirait-il à revenir à d'autres sentiments, le jour où l'Allemagne serait régie par des institutions politiques semblables à celles que la France vient de se donner. Donc, jusqu'à nouvel ordre, tout rapport doit cesser entre Français et Prussiens ; mais M. Verneuil pense, comme M. Bouley, que l'Académie n'a pas le droit de supprimer les titres, qu'en d'autres temps les savants allemands ont légitimement obtenus.

M. Béhier demande ce que fera l'Académie, lorsque des Allemands viendront, en vertu de ces titres, assister à ses séances.

Un membre : On lèvera la séance.

M. H. Bouley : Ce ne serait pas digne de l'Académie. Si un Allemand osait pénétrer dans cette enceinte, mieux vaudrait faire le vide autour de lui. En vérité, les Allemands seraient capables de venir à toutes nos séances pour les faire lever. (*Hilarité.*)

M. Blache : Les savants allemands n'ont aucun titre à nos égards ; n'avons-nous pas vu les plus illustres d'entre eux, M. Mommsen, par exemple, nous prodiguer leurs injures et leurs outrages ?

M. Gaultier de Claubry : L'Académie, qui a conféré des titres aux savants et aux médecins allemands, a certainement le droit de les leur retirer. Nous n'avons qu'à suivre l'exemple de la Société d'acclimatation, qui a rayé de la liste de ses membres étrangers tous les souverains et princes de l'Allemagne

M. Barth propose que la motion de M. Béhier soit renvoyée à l'examen du conseil de l'Académie, auquel seront adjoints MM. Béhier et Bouley. Pour sa part, il voudrait faire une autre proposition à l'Académie. Plusieurs membres de la compagnie appartiennent à des Sociétés savantes de l'Allemagne ; lui-même a reçu, sans l'avoir demandé, le titre de membre correspondant de l'une de ces Sociétés. Il est décidé à écrire au président de cette Société, qu'il lui est impossible de conserver aucune relation avec des Sociétés scientifiques d'une nation qui n'a pas craint de lancer des obus sur nos établissements scientifiques, nos églises, nos hospices et nos hôpitaux, et dont les soldats ont couvert de souillures immondes les livres de nos bibliothèques. Il faut, ajoute M. Barth, que chaque membre de l'Académie renvoie à l'Allemagne les titres scientifiques qu'elle lui a conférés, afin de protester ainsi contre une invasion de barbares, pire que celle des Vandales ou des hordes d'Attila.

M. Gaultier de Claubry dit qu'il a déjà envoyé sa démission de membre de toutes les Sociétés savantes d'Allemagne dont il faisait partie.

M. Michel Lévy demande que l'Académie adopte la déclaration suivante : « L'Académie, s'inspirant des sentiments éloquemment exprimés par M. Béhier, passe à l'ordre du jour ».

M. Béhier ne voudrait pas qu'une résolution fût prise *ab irato* sur la motion qu'il a présentée. Il pense que sa proposition doit être

mûrement examinée ; c'est pourquoi il accepte le renvoi au conseil académique, proposé par M. le Président. L'Académie, consultée, prononce le renvoi de la proposition de M. Béhier à l'examen du conseil de l'Académie, auquel seront adjoints MM. Béhier et Bouley.

Huit jours plus tard, M. Jules Béclard, secrétaire annuel, au nom d'une commission, composée des membres du bureau, auxquels ont été adjoints MM. Béhier et H. Bouley, fait un rapport verbal sur la motion présentée dans la dernière séance par M. Béhier, demandant la radiation des savants de la confédération de l'Allemagne du Nord de la liste des membres associés et correspondants étrangers de l'Académie.

La proposition de M. Béhier a été discutée par la commission, qui a résumé les résultats de ses délibérations dans une résolution qu'elle soumet, sous forme d'ordre du jour motivé, au vote de l'Académie.

Avant de donner lecture de la formule de cet ordre du jour, M. Béclard demande la permission de présenter, à ce sujet, quelques explications. Il rappelle que, il y a quelque temps déjà, M. le comte Jaubert, botaniste éminent, membre de l'Académie des sciences, député à l'Assemblée nationale, adressa une lettre au président de la Société allemande dite des *Curieux de la nature*, pour se démettre du titre de membre de cette Société. Dans cette lettre, publiée par la plupart des journaux, M. Jaubert dit que « la guerre faite à la France par l'Allemagne a pris depuis quelque temps un tel caractère, que tout Français un peu soucieux de sa dignité ne peut plus entretenir des rapports, même scientifiques, avec l'Allemagne ». De son côté, M. Barth, vice-président de l'Académie de médecine, a adressé une lettre semblable au président de la Société physico-médicale d'Erlangen, dont il faisait partie.

M. Béclard applaudit à ces résolutions généreuses, parce qu'elles sont des actes personnels et spontanés. Il applaudirait bien plus encore ceux de ses collègues qui, visant droit au but, et s'adressant non pas aux Sociétés savantes, innocentes en somme des horreurs de la guerre, mais aux souverains, aux princes et aux principicules allemands, leur renverraient les décorations et autres insignes honorifiques, qu'en d'autres temps ils ont acceptés, que quelques-uns d'entre eux ont sollicités peut-être, et dont ils n'oseraient plus sans doute se parer aujourd'hui.

De tels actes spontanés et personnels méritent d'être approuvés sans réserve ; mais celui auquel la proposition de M. Béhier voudrait entraîner l'Académie est de tout autre nature. L'Académie est un être collectif, et il s'agit de prendre une résolution collective, une décision qui engage l'Académie, non seulement pour le présent, mais encore pour l'avenir. Il s'agit de faire disparaître d'un trait de plume, de la liste des membres correspondants et associés étrangers, les noms des savants les plus éminents de la confédération de l'Allemagne du Nord, c'est-à-dire de l'Allemagne presque tout entière !

Et quels sont ces noms ? Ceux de Liebig, Vogel, Stromeyer, Wolher, Arnold, Bischoff, Weber, Lebert, Chélius, Hering, Wutzer, Meissner, Ehrenberg, Jacobi, Bunsen, Virchow, Helmholtz !

M. Béclard laisse à d'autres la responsabilité d'un acte aussi grave ; quant à lui, il ne croit pas avoir le droit de procéder de la sorte. Sans doute, on atteindra ainsi un coupable, M. Virchow, qui, dans un jour d'égarement fanatique, n'a pas craint d'apposer sa signature au bas d'une adresse de félicitations à l'empereur d'Allemagne, à l'occasion de ses victoires et de nos défaites ; mais on atteindra aussi, du même coup, des innocents, des savants qui ont blâmé, dès l'origine, cette guerre funeste. On les frappera en masse, à la suite d'une espèce de jugement rendu sans débat contradictoire.

« Que celui-là se lève, s'écrie l'orateur, qui ne craint pas d'assumer la responsabilité d'un acte aussi arbitraire ! Soyons modérés, si nous voulons êtres justes. La vraie force marche de pair avec la justice et la modération. Or, jamais nous n'avons eu, plus qu'aujourd'hui, besoin d'être forts et de dominer nos passions. Blâmons, condamnons, flétrissons hautement des actes contraires à la civilisation, mais ne nous laissons pas entraîner, par l'émotion du moment, à des mesures extrêmes et par conséquent injustes ! » (*Applaudissements.*)

Voici maintenant, ajoute M. Béclard, la formule de l'ordre du jour motivé, que la commission, à l'unanimité, soumet au vote de l'Académie :

« L'Académie, tout en s'associant aux sentiments de patriotique indignation exprimés par notre confrère M. Béhier, passe à l'ordre du jour sur la motion qu'il avait proposée ; mais elle saisit l'occasion, qui lui est offerte, pour protester au nom de la science, au nom de la civilisation et au nom de l'humanité, contre la guerre sauvage qui nous a été faite et contre le bombardement de nos établissements scientifiques et de nos hôpitaux. »

M. le Secrétaire donne ensuite lecture de la lettre suivante :

« Paris, 13 mars 1871.

« Monsieur le Président,

« J'ai le regret de ne pouvoir me rendre demain à la séance de l'Académie, comme j'aurais voulu le faire, surtout après la proposition que j'ai eu l'honneur de soumettre à la compagnie mardi dernier.

« Lorsque j'ai formulé cette proposition, je désirais surtout établir la ferme résolution qu'aurait alors exprimée l'Académie de rompre absolument tout rapport avec les savants des pays ennemis.

« Plusieurs de nos collègues ont trouvé la proposition trop radicale. Je respecte assurément leurs scrupules, mais je suis toujours loin de les partager.

« Toutefois, comme il importe, ce me semble, que la démarche de l'Académie (si elle en fait une), soit aussi unanime que possible,

je me rallierai volontiers à l'ordre du jour qui exprimera le plus vivement l'indignation et la haine.

« Veuillez agréer, etc.

« Béhier ».

« *P. S.* — Notre collègue, M. Marrotte, m'a envoyé la communication imprimée que je joins ici. Je regretterais, je l'avoue, que l'Académie de médecine ne consentît pas à faire ce que l'Académie de Clermont a fait à l'unanimité. »

(L'Académie de Clermont venait de prendre, à l'unanimité, une décision, par suite de laquelle aucun Allemand ne pouvait *désormais* figurer parmi ses membres.)

M. Béclard fait remarquer la différence qu'il y a entre cette décision de l'Académie de Clermont et celle que M. Béhier, par sa motion, demandait à l'Académie de Paris.

M. Chatin propose un amendement, tendant à ce que l'exclusion soit prononcée seulement contre les savants qui ont pris part aux actes politiques accomplis en haine de la France, par exemple contre M. Virchow, qui a signé l'adresse de félicitations au roi Guillaume. L'amendement n'est pas appuyé.

M. le Président met aux voix l'ordre du jour motivé, proposé par la commission. L'Académie se prononce à l'unanimité pour l'adoption.

*
* *

Mettons en regard de ce qui se passa en 1871, ce qui s'est passé en 1914. Pas de discussion publique, comme en 1871 ; tout a lieu en Comité secret. C'est le 27 octobre dernier que celui-ci se réunissait, « pour procéder à la discussion d'une réponse à faire à un manifeste, signé par plusieurs associés ou correspondants de l'Académie. »

A la séance du 17 novembre, M. Chauffard présentait son rapport, au nom d'une commission qui comptait parmi ses membres : MM. Périer, Magnan, Debove, Blanchard, Meillière, Landouzy, Monod, Troisier, Ballet, Barrier, Dastre, Pinard, Pozzi, Robin, Roux, Widal et Wurtz.

Cédons la parole à M. Chauffard :

Dans un comité secret du 27 octobre dernier, l'Académie a décidé de nommer une commission, chargée de déterminer sous quelle forme elle protesterait contre le manifeste récent, adressé « par l'Allemagne intellectuelle au monde civilisé » et qui, parmi ses 89 signatures, contenait celles de quelques-uns de nos associés étrangers. C'est au nom de cette Commission que j'ai l'honneur de parler aujourd'hui.

Depuis trois mois et demi, la France soutient héroïquement la guerre la plus cruelle, sur son territoire et sur celui de l'admirable Belgique. Ce qu'a été, dès le premier jour, cette guerre, nous le savons tous, et nul d'entre nous n'ignore qu'il faut remonter très haut dans l'histoire, jusqu'aux temps lointains des invasions des barbares, pour trouver les mêmes scènes de dévastation et d'horreur. Par le feu, par les bombes incendiaires, la des-

truction a été portée partout où pouvait atteindre l'ennemi ; le vol et le pillage ont été pratiqués par ordre, la cruauté disciplinée est devenue une méthode allemande. L'histoire a déjà recueilli tous ces faits, elle n'oubliera ni Louvain, ni Malines, ni Arras, ni Senlis, ni tant d'autres villes dévastées ; elle dira que notre sanctuaire national le plus sacré, la cathédrale de Reims, cette merveille de notre art français, a été incendiée sans motif militaire, et dans le seul but de nuire et d'anéantir un trésor de souvenirs et de beauté.

Mais les villes et les monuments n'ont pas été les seules victimes. Que de vies innocentes sacrifiées, que de cruautés inutiles ! Combien de fois a été violée cette convention de Genève qui doit nous être si chère, à nous médecins, puisqu'elle protège le soldat blessé et ceux qui risquent leur vie pour le secourir ! De ces crimes chaque jour renouvelés, les preuves authentiques ne permettent pas de douter, et leur caractère est partout le même : abus systématique de la force brutale, science de destruction élevée à la hauteur d'une doctrine, mépris complet de la vie et de la dignité humaine. Tout cela, dès le premier jour, par la violation avouée et déclarée nécessaire de la neutralité belge, est apparu en pleine lumière.

Et cependant, ceux qui se donnent pour l'élite intellectuelle de l'Allemagne n'ont pas craint de nier ou d'excuser tous ces attentats, essayant de les couvrir de l'autorité de leurs noms, de leurs titres et de leurs œuvres. Ils en ont appelé au monde civilisé, et nous ne récusons pas cet appel ; nous avons pleine confiance dans le jugement intime que porteront, qu'ont déjà porté, au fond de leur conscience, les nations neutres. Elles sauront voir de quel côté est la vérité, et sous quels étendards combattent le droit et la liberté.

Mais, en attendant cet appel souverain, dès maintenant nous avons le devoir de protester contre le manifeste allemand et de juger sévèrement ceux de nos confrères qui en ont assumé une part de responsabilité. Comme Français, nous pensons que la force matérielle n'est pas tout ici-bas, et qu'il y a encore, et malgré tout, une loi morale, qui oblige les nations aussi bien que les individus, et que nul civilisé ne peut enfreindre sans déshonneur. Comme hommes de science, nous n'admettons que la valeur des faits contrôlés et établis, et des négations sans preuves sont pour nous inexistantes. Comme médecins, nous ne saurions oublier la loi de bonté et de pitié pour la souffrance humaine, qui, en tout temps, dans la guerre comme dans la paix, doit rester pour nous une seconde nature.

C'est dans cet esprit que votre commission vous propose de voter l'ordre du jour suivant :

L'Académie de médecine, ayant eu la douloureuse surprise de trouver au bas du manifeste, récemment adressé « par l'Allemagne intellectuelle au monde civilisé », la signature de quelques-uns de ses membres associés étrangers, a le devoir de protester avec indignation contre les assertions, tendancieuses ou mensongères, contenues dans ce document.

Elle estime que des négations sans preuves ne sauraient infirmer la valeur de témoignages certains, tels que les apportent les pièces diplomatiques, les déclarations publiques faites devant le Reichstag, les enquêtes publiées, l'évidence même des faits partout recueillis. Les crimes systématiques du militarisme allemand sont la condamnation du milieu intellectuel et social qui, après en avoir édifié la doctrine, s'efforce

aujourd'hui de les excuser ou de les nier. Un homme de science ne peut en signer l'apologie sans déshonneur ou sans coupable aveuglement.

Les conclusions du présent rapport, mises aux voix, sont adoptées *à l'unanimité*.

Le Présent dans le Passé

Samedi 8 octobre (1870). — Dans les rues, on rencontre, avec une croix rouge sur le cœur, de grasses lorettes hors d'âge, qui se préparent, toutes éjouies, à tripoter des blessés avec des mains sensuelles, et à ramasser de l'amour parmi les amputations (1).

*
* *

Vendredi 10 mars (1871). — Un pamphlétaire scatologique aurait à fabriquer une spirituelle et féroce brochure, sous ce titre : LA M... ET LES PRUSSIENS. Ces dégoûtants vainqueurs ont *embrené* la France, avec tant de recherches, d'inventions, d'imaginations dans ce genre, qu'elles méritent vraiment une étude psychologique, sur le goût de ces peuples pour la chose excrémentielle. N'ont-ils pas, chez un de nos amis, décroché le portrait de son père, ne lui ont-ils pas fait un trou à la place de la bouche !... Vous devinez le reste (2).

*
* *

Le Roi-Empereur, arrivé à Reims, fut logé par l'Archevêque dans la plus belle pièce de l'Archevêché, que le Roi ne trouva d'abord pas digne de sa grandeur. L'Archevêque lui fit observer que c'était la chambre où avait couché Charles X, quand il était venu se faire sacrer. Sur cette affirmation, le Roi se décida à l'occuper, et voici la carte de visite qu'il y laissa : le lendemain, le Roi-Caporal chia (*sic*) dans l'encoignure de la croisée et se torcha le derrière avec les rideaux (3).

(1) *Journal des Goncourt*, 1870-1871, p. 72.
(2) *Journal des Goncourt*, 1870-1871, p. 225-226.
(3) *Journal des Goncourt*, 1870-1871, p. 226. V. plus loin, page 24 de ce numéro.

Trouvailles curieuses et Documents inédits

Une tentative de rapprochement franco-allemand, en 1912.

(Lettres des professeurs Armand GAUTIER et Raphaël BLANCHARD de l'Académie de médecine ; des Drs Jean CHARCOT et LINOSSIER, de Vichy).

C'est bien par hasard que nous découvrions, il y a quelques mois, au début de l'an passé, chez un libraire doublé d'un curieux, deux des lettres que nous publions aujourd'hui ; les deux autres nous sont venues d'autre source, mais leur authenticité n'en est pas davantage contestable. Ces quatre épîtres avaient été adressées à un publiciste, qui s'était voué à la tâche ingrate d'une tentative de rapprochement franco-allemand. Voici les réponses qu'il s'attira.

Et d'abord, laissons parler M. Armand GAUTIER.

Paris, le 21 février 1912.

MONSIEUR,

Je ne voudrais certes pas contrarier votre effort généreux ; certes, il y a de très braves gens, et beaucoup, en Allemagne, comme chez nous. Mais l'Allemagne officielle, l'Allemagne politique est volontairement menaçante. Elle entretient pieusement sur les bords du Rhin les ruines des châteaux détruits par nos armées ; elles lui servent à cultiver contre nous la haine de ses enfants. Depuis 1870, elle nous a présenté la gueule de ses canons en 1875, puis à Tanger, à Agadir. Nous ne voulons pas la guerre, elle la veut, parce qu'elle se sait la plus forte si nous étions isolés.

Dans nos paroles pacificatrices, l'Allemagne ne verra que l'expression de nos craintes.

De tout temps elle a convoité notre pays. Elle l'a envahi à plusieurs reprises. Elle a aujourd'hui (ou va avoir) 70 millions d'habitants qui demandent à manger et à s'enrichir. En attendant, elle en fait des soldats, et elle va augmenter encore la force redoutable de son armée.

Ce n'est ni avec des conférences ni avec des livres qu'on arrêtera le flot de ces intérêts et de ces besoins.

Aussi, tout en me faisant un devoir, depuis 1870, de ne jamais prononcer une parole de discorde, je ne puis me joindre à vous, parce que je ne crois ni pratique ni même prudent, étant les plus faibles, et connaissant l'âme allemande, de prêcher à cette heure la paix, alors que nos adversaires ne songent qu'à la guerre. Qu'ils se calment, qu'ils évitent d'exciter dans leurs Écoles les passions haineuses ou guerrières, alors nous pourrons leur tendre une main pacifique.

Veuillez croire cependant, Monsieur, que je serai le premier à me réjouir de succès que vous pourrez obtenir dans votre entreprise généreuse, et recevez, en attendant, l'expression de mes sentiments de haute considération.

Armand Gautier (*de l'Institut*).

Le professeur R. Blanchard était d'autant mieux qualifié pour prendre part à cette enquête, qu'il connaît admirablement la langue et les mœurs de nos voisins d'outre-Rhin, pour avoir fait chez eux de fréquentes incursions. Bien que peu soupçonnassent alors l'éventualité prochaine d'un conflit, le professeur Blanchard fait preuve d'une rare perspicacité en l'annonçant comme inévitable à brève échéance : à ce seul point de vue, le document eût valu la peine d'être recueilli.

226, boulevard Saint-Germain (VIIe), 16 mai 1912.

Cher Monsieur,

J'ai bien reçu votre circulaire relative au rapprochement intellectuel franco-allemand. Je connais l'Allemagne depuis 1878 ; j'y retourne, depuis lors, à peu près tous les ans ; j'y ai fait, à plusieurs reprises, des séjours prolongés ; j'y compte de très nombreuses relations et même quelques amis ; je parle allemand couramment. Je suis donc moi-même, et de longue date, grand partisan du rapprochement que vous souhaitez. Mais, depuis longtemps aussi, j'ai la conviction que nous n'arriverons à aucun résultat appréciable et durable, tant que l'Alsace-Lorraine sera allemande et tant que l'Allemagne entière sera sous les armes pour défendre et conserver cette conquête malencontreuse, qui force l'Europe entière à exagérer elle-même ses armements et à se ruiner littéralement pour le roi de Prusse. L'Amérique grandit à pas de géants ; elle fait, dans le domaine économique, des progrès impressionnants ; elle va nous asservir à ce point de vue, d'autant plus promptement et sûrement qu'elle n'a pas au flanc la plaie toujours saignante des armements excessifs, par où s'écoule en pure perte, comme un sang généreux, la fortune publique.

Avant tout, il convient de régler une fois pour toutes, et avec la signature de l'Europe entière, la question de l'Alsace-Lorraine. Ne demandons pas que ces chères provinces, taillées dans notre chair vive, reviennent cicatriser la plaie toujours béante ; je crois fort que nous ne l'obtiendrions d'aucun congrès international, encore moins d'un mouvement généreux de l'Allemagne. Mais faisons des vœux, agissons de telle sorte qu'elles soient libérées, déclarées autonomes et complètent, entre l'Allemagne et nous, la chaîne des petits Etats indépendants qui suppriment tout contact direct entre le Gaulois insouciant et le Germain dissimulé, et rancunier. Alors seulement nous pourrons enfin causer sans arrière-pensée et rétablir en Europe un équilibre dont l'absence nous conduit tous à une

ruine rapide. A aucune époque, l'histoire n'a connu une question aussi troublante, aussi grosse de désastres et de ruines.

J'ai la conviction profonde que le mouvement d'idées, dont vous vous instituez le généreux promoteur, n'aura aucune influence dans les milieux diplomatiques et politiques, non plus que sur les militaires, non plus que sur le monarque impulsif que vous connaissez bien. Il pourra provoquer d'intéressantes discussions philosophiques, mais tout cela ne comptera guère, le jour où Guillaume secouera son grand sabre dans le fourreau et croira que sa poudre est assez sèche.

Je m'excuse, cher Monsieur, de vous dire aussi nettement mon opinion, que vous ne me demandez pas. Rappelez-vous la manifestation des francs-maçons parisiens sur les remparts de Paris, pendant le siège de 1870. La situation est toujours la même et je redoute que, dans un avenir peu éloigné, nous ne soyons encore victimes de notre incorrigible générosité.

Veuillez agréer, cher Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

R. Blanchard.

Le Dr Jean Charcot est très catégorique ; il se prononce nettement contre l'idée d'une réconciliation quelconque ; fils d'un patriote éprouvé, ses idées ne sauraient différer à cet égard de celles de son illustre père, dont il évoque en ces lignes saisissantes le souvenir impérissable :

Je regrette en cette occasion, écrit-il à l'indiscret enquêteur, de ne pouvoir vous être agréable, mais c'est dans ces idées que j'ai été élevé par mon père qui, depuis 1870, n'a jamais voulu mettre le pied en Allemagne et que j'ai vu pleurer silencieusement, enfermé dans son wagon, lorsqu'il était obligé de traverser l'Alsace annexée pour se rendre en Russie. Je crois cependant pouvoir dire, sans être taxé d'orgueil, que le professeur Charcot était un grand savant aux idées larges et généreuses. J'ai eu ensuite comme maître vénéré Pasteur, qui a refusé les honneurs que lui offrait l'Allemagne et qui ne manquait pas d'affirmer que si la science n'a pas de patrie, les hommes de science en ont une et qu'ils ne doivent jamais l'oublier.

Améliorons, si possible, nos rapports avec l'Allemagne, écrivait naguère le Dr Linossier, mais ne parlons pas d'amitié avec des gens dont nous sépare le fossé creusé en 1870 ; mieux vaut, au surplus, lui passer la plume :

Monsieur,

Je suis autant que vous partisan de tout ce qui éloignera la guerre et ses horreurs. Je n'ai pas de haines, et je serais heureux que nos rapports avec l'Allemagne devinssent moins tendus. Dans ce but, je n'hésite pas à pousser mes confrères à ne pas fuir les occasions de contact avec les Allemands. Les congrès médicaux

nous apportent souvent ces occasions, et je suis d'avis qu'il faut les saisir.

Mais j'ai une idée très arrêtée : c'est que nos rapports avec nos voisins ne deviendront cordiaux qu'à la condition qu'on ne cherchera pas un terrain d'entente. Causons science. Causons commerce. Causons littérature. Mais ne causons jamais d'amitié, car nous ne pouvons le faire sans invoquer la cause du malaise, et cette cause ne peut se supprimer. L'Allemagne ne nous rendra pas l'Alsace-Lorraine, *ni ne lui donnera son autonomie*, et nous ne pouvons pas mettre une seconde fois notre signature au bas du traité de spoliation que nous signâmes le couteau sur la gorge.

Aussi suis-je persuadé que toute tentative de rapprochement ne fera qu'exagérer le malaise, en faisant ressortir la profondeur du fossé qui nous sépare, et tout en reconnaissant la noblesse du but que vous poursuivez, je ne me ferai pas inscrire à votre ligue. Causer de rapprochement avec des Allemands, d'après ce que j'ai vu moi-même, dans des conversations avec des hommes de bonne volonté d'outre-Rhin, est impossible, puisqu'il est un point sur lequel ni nous ni eux ne céderont.

Ne vous méprenez pas sur le sens de mes paroles. Je serai toujours très courtois avec tout Allemand courtois. Je ferai tout pour faire tomber des préventions stupides au sujet de notre mentalité. Je rechercherai même les occasions de contact ; mais il est une question que je ne traiterai jamais avec un Allemand, parce que je suis intransigeant autant qu'il est possible de l'être : je subis, je n'accepte pas. Or, si vous voulez chercher un rapprochement, vous êtes obligé d'en parler.

Vous voyez, Monsieur, par la longueur de cette lettre, toute l'importance que j'attache à votre œuvre, et l'estime que j'ai pour vos efforts. Votre idéal de paix universelle est le mien, certes (de quel homme raisonnable ne le serait-il pas ?). Nous différons seulement sur la voie à suivre pour arriver à le réaliser. Je suis persuadé que nous pouvons vivre en paix, et qu'il suffira que nous en parlions pour faire reparaître la tension. Hélas ! il faut peu pour la provoquer. Les récents incidents nous le montrent.

Agréez, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

D[r] LINOSSIER.

Intelligence teutonne.

Dans un des hôpitaux de Bourges, le major avait ordonné un tonique quotidien à un soldat allemand, blessé grièvement.

Trois jours de suite, le flacon demeura intact au chevet du malade. Quand on lui demanda la raison pour laquelle il refusait de prendre son cordial, il montra du doigt, en hésitant, l'étiquette collée sur la fiole et qui portait l'inscription : « Potion de Todd ».

Or, *Todt*, en allemand, signifie mort.

Informations de la « Chronique »

Pasteur loué à l'Académie.

Tous les ans, en séance solennelle, le secrétaire perpétuel de l'Académie de médecine prononce l'éloge d'un de ses membres illustres. Le professeur Debove a eu l'heureuse pensée de saisir ce prétexte, pour faire revivre, sous un aspect nouveau, la grande figure de l'immortel Pasteur.

Le programme que s'était assigné le panégyriste était d'une certaine ampleur. Comme il nous l'annonçait dès l'exorde, il se proposait de nous rappeler non pas seulement la carrière scientifique de Pasteur, mais encore « sa vie privée, ses opinions morales, sociales et religieuses » : tout ce qui, en un mot, peut contribuer à éclairer la psychologie de ce grand esprit. Pour employer le langage métaphorique du spirituel orateur, Pasteur, « issu d'une bonne graine, se développa dans un excellent milieu de culture ».

Par hérédité et par éducation, il fut et resta un irréductible patriote. Il le montra en 1870, où il renvoya fièrement à l'envahisseur un diplôme honorifique, qu'il avait reçu en des temps plus pacifiques, estimant que « si la science n'a pas de patrie, le savant, lui, en a une. »

Pasteur fut-il croyant ? A cet égard, il s'est exprimé sans ambages, à son ordinaire : il était profondément croyant, mais tolérant à l'égard de l'incrédulité d'autrui. Ses opinions religieuses, ajoute le professeur Debove, ne contrarièrent jamais ses travaux scientifiques.

Comme il s'était tenu en dehors de toute discussion ayant trait à la religion, il se tint non moins à l'écart de la délétère politique. L'exemple de son maître Dumas, perdu pour la science du jour où la politique l'avait pris dans ses engrenages, avait suffi à le garder d'un pareil errement.

Doué d'une vive sensibilité, Pasteur ne pouvait voir opérer un malade, ou pratiquer une vivisection. « Il n'était cependant pas affilié à la secte antivivisectionniste, qui sacrifie la fraternité humaine à la fraternité animale. Il acceptait les expériences sur les animaux, comme une nécessité imposée par la nature de ses recherches. »

Son émotivité extrême le fit parfois se départir du sang-froid qui ne doit jamais abandonner le savant Il le reconnaissait, d'ailleurs, et retrouvait bien vite, dans la paix du laboratoire, la sérénité qui l'avait, pour un instant, quitté.

Pasteur exprima souvent le regret de n'avoir pas été médecin ; combien, au contraire, devons-nous nous en féliciter, puisqu'il s'est trouvé de la sorte affranchi de tout bagage scolastique, et qu'il a pu consacrer le temps qu'il aurait perdu dans de stériles épreuves à poursuivre sa glorieuse tâche.



Cette caricature, qui représente l'illustre chimiste, se vaccinant contre les décorations allemandes, fut publiée par un journal satirique de Vienne (Autriche), à la suite du refus, par Pasteur, de la croix du Mérite de Prusse. Elle se trouve, en raison des circonstances, doublement *actuelle*, tant à cause de la guerre que du discours académique dont nous donnons, d'autre part, une substantielle analyse.

Ce qu'ont été les découvertes de Pasteur, leur influence sur la médecine et la chirurgie, il serait superflu de le décrire, après les pages magistrales que M. Debove vient d'écrire et auxquelles nous ne saurions mieux faire que de renvoyer ceux qui veulent savourer un double régal, à la fois littéraire et scientifique, où les amoureux du beau style, comme ceux que passionne l'histoire de notre art, trouveront également à se satisfaire. Retenons seulement de ce morceau, d'une si belle facture, dont le cadre restreint de notre publication nous impose, bien à notre corps défendant, la mutilation, retenons l'éloquente péroraison : « Pasteur fut un modèle de rigueur scientifique, d'honnêteté, de patriotisme. Nous devons saluer pieusement sa mémoire et dire avec lui : « Il est salutaire de « rappeler aux cités qu'elles ne vivent à travers les âges que par le « génie ou la vaillance de quelques-uns de leurs enfants. »

Cette harangue académique a été particulièrement goûtée de l'auditoire d'élite accouru pour l'entendre ; et les applaudissements avaient éclaté, avant même que le professeur Debove ait pris la parole, quand il a fait remise à l'Académie, au nom de la famille Pasteur, du buste de l'illustre maître. Tous les regards se sont alors tournés vers M. et Mme Vallery-Radot, comme pour les remercier de cette magnifique libéralité.

Ceux qui sont partis.

Dans ces six derniers mois, que de deuils à enregistrer ! Combien des nôtres et des meilleurs, autant sous le rapport de l'intelligence que du cœur, qui sont partis pour l'éternel voyage !

Paul Reclus, d'abord, dont nous n'avons pas à rappeler, après tant d'autres, la carrière brillamment parcourue, mais dont nous pouvons bien louer ici la haute culture, le style à la fois châtié et élégant, qui fait de ses moindres productions des modèles, qu'on placera désormais à côté des pages immortelles des Trousseau, des Lasègue, qui mériteraient d'être recueillies dans une anthologie.

Qui ne se souvient du récit, si éloquent dans sa sobriété et si profondément émouvant, des derniers moments de Bersot, qui, après avoir vécu comme un sage, sut mourir comme un héros ? La *Chronique* a eu, jadis, la primeur de ce morceau, et nous fûmes toujours reconnaissant au regretté professeur de nous l'avoir réservé.

Quel dommage que ce maître écrivain ait laissé, éparpillés dans maintes revues, dont certaines fort ignorées, ses *Eloges* de Broca, de Maisonneuve, etc.! S'il nous était permis d'exprimer un souhait, nous voudrions voir recueillir pieusement par ses proches ces *Reliquiæ* ; ils rendraient ainsi à sa mémoire l'hommage dont sa modestie se fût effarouchée, mais qui n'est que trop légitimement dû à celui dont elle assurerait la pérennité.

Chirurgien comme Reclus, Charles Perier n'aspirait, modestement, qu'à ce titre. La modestie ! Ce fut le trait principal du regretté président de l'Académie et nous en avons, en ce moment même, sous les yeux, un témoignage irrécusable. En marge de l'épreuve, qui lui avait été soumise, de sa biographie, relatant simplement son *curriculum*, sans vaine phraséologie, Perier écrivait : « C'est très flatteur, mais peut-être hyperbolique. » Et ce n'était, pourtant, que l'énumération de ses titres ! Pas une rectification, pas une addition ; il estimait, néanmoins, que son portrait était rendu à la perfection et n'appelait aucune retouche.

*
* *

Le Dr Lereboullet était l'honnête homme dans toute l'acception du terme. Nous ne déplorons pas seulement la perte du « parfait médecin », du praticien de la plus scrupuleuse conscience, nous devons nous souvenir aussi du journaliste, qui a grandement honoré notre profession, de l'auteur, avec Dechambre, de cette admirable encyclopédie, monument incomparable d'un labeur inégalé.

Lereboullet sortait du corps de santé militaire et il n'est pas inopportun d'évoquer, à l'heure même où nous vivons des heures si tragiques, que, lors de la déclaration de guerre, en 1870, le général Bourbaki, auquel Lereboullet avait eu occasion de donner des soins, le fit nommer à l'ambulance du quartier général de la Garde, où il occupa les fonctions d'aide de camp du médecin en chef. Il prit ainsi part, nous dit le Dr A.-J. Martin, qui a consacré à notre distingué confrère une remarquable notice, à toutes les batailles qui se sont livrées sous Metz, dirigea les ambulances volantes aux combats de Saint-Privat et de Serquigny et mérita la croix, qui lui fut décernée le 14 octobre 1870. Jamais insigne d'honneur ne fut, assurément, mieux placé.

*
* *

Avec le professeur Fournier, dont nous avons accompagné la dépouille il y a quelques semaines à peine, disparaît plus qu'un homme, une tradition. Disciple, mieux encore élève préféré de Ricord, il avait continué l'enseignement du maître, mais en le modernisant, si l'on peut dire, en l'opportunisant : car nul ne fut plus ami du progrès que ce traditionaliste. D'autres diront son rôle dans la lutte contre cette plaie sociale qu'est l'avarie, rappelleront ses études sur « la syphilis et le mariage », ses sages conseils « pour nos fils, quand ils auront dix-huit ans », son opuscule, fruit d'une longue expérience ; *En guérit-on ?* Nous voulons plutôt nous souvenir, à cette place, d'un côté plus ignoré de cette originale physionomie et dont il n'était peut-être pas moins fier que de ses travaux spéciaux.

Alfred Fournier avait, de bonne heure, compulsé les vieux auteurs, devinant avec sa perspicace intelligence tout le parti qu'on pouvait tirer de leur connaissance. Dès 1869, il avait traduit le poème de Fracastor *sur la syphilis;* deux ans plus tard, il donnait une édition nouvelle du *Carême de pénitence*, de Jacques de Béthencourt ; enfin, en 1872, il publiait, dans la même collection des syphiligraphes anciens, le *Mal français*, de Jean de Vigo.

Le professeur Fournier n'était pas qu'un bibliophile, c'était un homme d'esprit, mais pas au sens où l'on entend généralement ce vocable trop galvaudé. Il dédaignait le mot pour rire et méprisait le coq-à-l'âne ; il se jugeait investi d'une mission trop sérieuse, il voyait de trop près l'humaine misère, pour être porté à se réjouir. Trop souvent il avait été le spectateur des ravages effroyables causés par le mal terrible qu'il combattait, pour être en veine de faciles railleries.

Sous un masque de gravité, qui savait s'adoucir dans le colloque, il conservait toujours une aménité, une courtoisie de manières, qui laissaient percer, malgré lui, le fond natif d'indulgente bonté que sa bonhomie cordiale annonçait, que son accueil jamais ne démentait.

Tel il était au début de sa carrière, tel il était resté : nul ne mérita mieux cette épitaphe, qui vaut les plus glorieuses : *transiit benefaciendo.*

*
* *

La majeure partie de la carrière du professeur Fournier s'est écoulée à l'hôpital Saint-Louis, dont les murs retentissent encore de l'écho de son enseignement ; c'est à l'hôpital Saint-Antoine que professa le Dr L. Jacquet, qui vient de nous quitter, âgé de 54 ans à peine, en pleine maturité d'intelligence et de talent. Mais Jacquet survivra par deux titres de gloire qui ne lui seront plus disputés : avec une rare intrépidité, il dénonça le péril alcoolique et lutta contre lui de toute l'énergie d'un apôtre conscient de sa mission ; à Jacquet encore nous devons la notion de la non-contagiosité de la pelade.

De 1898, croyons-nous, date sa première conférence sur le sujet qui lui tenait à cœur : l'alcoolisme, envisagé comme danger social.

Nous avons, disait-il dès cette époque, en alcoolisme, une responsabilité grave. Parlons et agissons. Groupons autour de nous les hommes soucieux de leur devoir ; devenons, avec les sections locales des sociétés de tempérance, autant de centres d'agitation. Et surtout, c'est là le grand point, portons la lutte sur le terrain électoral. Que de toutes parts, dans les comices, des citoyens courageux, ralliant autour d'eux les timides, aillent questionner les candidats législateurs et leur demander des engagements formels pour la lutte dont l'avenir de ce pays est l'enjeu !

Et il terminait par cette confession :

Je suis fils d'un notaire de petit village qui, chargé de famille, vint à la ville, pour y chercher non pas fortune, mais subsistance. Il rencontra un négociant habile, et ils fondèrent ensemble une maison de *spiritueux*, qui prospéra. Grâce à ce hasard, j'ai pu faire des études classiques, devenir ce que je suis. Eh bien ! une part de mon enfance s'est écoulée dans les chais, empestés de buées d'alcool ; j'ai vu, parmi les tonneaux et les foudres, des ouvriers aux yeux brillants, aux mouvements fiévreux ; j'ai vu sourdre des alambics le filet subtil qui s'infiltre dans le sang de France et le vicie goutte à goutte. Aussi, jadis bénéficiaire de ce négoce et sachant aujourd'hui ce qu'est la formidable menace de l'alcool, je sens peser sur moi une responsabilité plus directe peut-être que d'autres. Voilà pourquoi, de tout mon pouvoir, je lutte contre « le fléau qui nous avilit ».

Jacquet a également attaché son nom à la question de la pelade, qui, à l'entendre — et il en avait fait la démonstration par onze cents tentatives d'inoculations qui n'avaient pas abouti — était un simple trouble trophique, un trouble par excitation nerveuse, d'origine dentaire. Il eût vécu quelques mois de plus, qu'il eût assisté au triomphe de la cause qui lui était chère.

*
* *

Nous ne voulons pas terminer ce trop long nécrologe, sans consacrer au moins quelques lignes à un charmant confrère, qui fut, en même temps qu'un médecin des plus cultivés, un des praticiens les plus en vue de la colonie anglaise, à Paris.

Oscar Jennings, pourvu de son parchemin de docteur, s'était embarqué pour l'Océanie et avait exercé, pendant deux années, la médecine à la Nouvelle-Zélande. Revenu en Europe, il s'installa à Paris, où il réussit bientôt à conquérir une situation des plus enviables. En 1887, il entreprenait une campagne pour vanter les avantages hygiéniques de la bicyclette, que le corps médical condamnait alors avec ensemble.

Le Dr Jennings démontra que l'usage, modéré et raisonnable, du cyclisme, était particulièrement favorable pour les femmes et d'un emploi très utile pour les deux sexes, dans le traitement d'une foule de maladies : obésité, constipation, diabète, mais surtout contre les maladies nerveuses et la dépression mentale qu'elles occasionnent.

Mais le Dr Jennings n'était pas seulement un médecin versé dans son art ; il fut, en outre, membre de plusieurs sociétés savantes, s'intéressant à l'archéologie, au traditionnisme, etc. Il a donné de nombreux articles, sur ces matières, à des revues anglaises. Au cours de ses voyages, il avait réuni des collections d'ustensiles, d'instruments, en usage chez divers peuples. Une collection, particulièrement curieuse et précieuse, formée par le Dr Jennings, est celle d'anciennes lettres ornées d'imprimerie. Elle comprend un chiffre, très important, de types et de séries, dont beaucoup sont rares et recherchés : nous espérons, d'ailleurs, en donner, de temps à autre, quelques spécimens, grâce aux clichés que nous a confiés, fort gracieusement, notre sympathique et regretté collaborateur.

Echos de la « Chronique »

Un souvenir de lord Roberts.

Ce qu'on n'a pas dit, lors de la mort du pacificateur de l'Inde, du héros de Kandahar et de Caboul, c'est que nul guerrier ne fut plus humain que cet ami sincère des hommes — et des bêtes.

Lord ROBERTS avait obtenu de la reine Victoria un décret, signé de sa royale main, décorant de la médaille de Caboul, de l'étoile de Kandahar, la plus rare décoration coloniale de l'Angleterre, le cheval qui l'avait porté dans toutes ses campagnes. Et quand, après une carrière brillante et une vieillesse honorée, le noble coursier est allé de vie à trépas, on ne nous dit pas s'il eut des funérailles nationales, mais on lui fit élever un monument digne de ses exploits.

Rira qui voudra de cet hommage rendu à un animal, mais n'en raillons pas, du moins, l'admirable symbolisme.

Glorification posthume.

M. Aucoc, conseiller municipal, vient de proposer de donner à la rue de Hanovre le nom de BERNARD-COURTOIS, le chimiste à qui nous sommes redevables de l'iode. Nous approuvons la motion des deux mains.

Comment meurent les non-combattant.

Etienne MARCORELLES avait 28 ans. Interne des hôpitaux de Paris, il était parti pour la frontière avec le 111e de ligne, comme médecin auxiliaire attaché à l'ambulance de ce régiment. Le 20 août, tandis que le combat se déroulait sur la frontière lorraine, près de Dieuze, son régiment dut céder devant l'attaque ennemie. L'ambulance, installée dans un château, près de la ligne de feu, se trouva brusquement isolée en arrière de nos troupes ; il fallait se rendre à l'ennemi, ou risquer la retraite à travers le champ de bataille balayé par les balles et les obus des deux partis ; on préféra la retraite et ses risques... Mais, au cours de cette marche sous une pluie de feu, Marcorelles recevait deux balles dans l'abdomen, et, rentré dans nos lignes, il mourait deux heures plus tard.

Joseph LOUGE, âgé de 23 ans, était interne des hôpitaux de Marseille. Médecin auxiliaire au 7e génie, il se trouvait, le 20 août, à Bidestroff, en Lorraine annexée. Une contre-attaque des forces allemandes contraignit nos troupes à évacuer ce village, en abandonnant l'ambulance installée dans une salle d'école ; nos médecins continuèrent à soigner leurs blessés, mais la Croix-Rouge, qui devait les protéger contre les coups de l'ennemi, ne leur assura aucune immunité. Tandis qu'il pansait un officier blessé, Louge fut frappé


COMPRIMÉS
VICHY-ÉTAT
VICHY ÉTAT

de deux balles, lâchement tirées par la fenêtre ouverte, et, la tête et le cou traversés, il succombait en quelques minutes.

Le docteur Raoul Dupuy, qui s'était fait un nom grâce à son nouveau traitement des enfants arriérés, était atteint, le 22 août, en Belgique, par un éclat d'obus, qui lui brisa la colonne vertébrale. Il porta lui-même le diagnostic de son état, qu'il considéra tout de suite comme désespéré.

C'est en soignant un blessé au bord d'une route, que le docteur Raoul Dupuy fut touché, puis évacué à l'hôpital de Montmédy, où il succombait trois jours plus tard.

Leurs intellectuels.

Vous avez certainement parcouru cet extraordinaire manifeste ; jamais ne se vit pareil monument d'infatuation mégalomaniaque. De partout sont venues les protestations ; mais celle-ci, signée de Gustave Téry, est de la manière bien française, et nous en félicitons bien sincèrement notre distingué confrère, qui trouva ce jour-là une rare veine d'inspiration.

Après Adolf Lasson, ce professeur à l'Université de Berlin, qui écrit sans rire : « Nous sommes, moralement et intellectuellement, supérieurs à tous, nous sommes hors de pair », voilà le professeur Ostwald, l'apôtre de l'ido, qui divague à son tour et confie gravement aux confrères de Stockholm : « Chez nous, Dieu le Père est réservé à l'usage personnel de l'empereur. » Si bien que, d'un bout à l'autre de l'univers, on commence à se demander, en toutes les langues, sauf en ido : « Ah çà, ils sont donc tous timbrés, ces intellectuels allemands ? »

Ce n'est peut-être pas la première fois que nous avons l'occasion de nous en apercevoir. Rappelez-vous, par exemple, la Kolossale Kommunication que vint faire chez nous, il y a une dizaine d'années, au congrès international de la tuberculose, Son Excellence von Behring, l'un des plus fameux signataires du manifeste des intellectuels boches. Il ne dit pas : « J'ai découvert et je vous apporte le remède de la tuberculose. » Non, il déclara solennellement : « Dans trois ans, jour pour jour, j'aurai découvert le sérum qui la guérira. » Et comme nous étions en ce temps-là un peuple de gobe-mouches, personne en France ne se permit de sourire ; personne ne s'avisa même de demander : « Comment diable peut-il nous prédire sa découverte avec cette précision mathématique ? Pourquoi *trois ans* ? Tient-il son sérum d'une révélation surnaturelle ? Est-ce que Dieu le Père est aussi dans l'affaire ? » Non, pendant trois ans, la France et le monde entier attendirent, retenant leur souffle ; et au bout de trois ans...

Au bout de trois ans, on apprit qu'avec tous les égards dus à Son Excellence, on avait enfermé respectueusement dans une maison de santé le professeur von Behring, atteint de mégalomanie.

Il vient d'en sortir pour signer le manifeste des intellectuels. Qui sait ? C'est peut-être lui qui l'a rédigé.

Leur " Kultur "

Leurs savants.

Certes, ils se flattent, de posséder un Virchow, qui découvrit la cellule, après Raspail ; un Röntgen, qui, s'il trouva les rayons X, devait laisser à d'autres, notamment Becquerel et Gustave Le Bon, le soin d'en tirer parti. Ils ont eu de Humboldt, qui dépouilla Berthollet et Lavoisier ; Haeckel, qui a pillé Lamarck et Geoffroy Saint-Hilaire. Qu'est-ce, après tout, que ces quelques noms, à côté de ceux de Pasteur, Berthelot, Claude Bernard, Ampère, Faraday, etc. ?

Et Branly et Marconi, et Darwin et lord Kelvin, sont-ce des noms germaniques, et qui leur oppose-t-on, de l'autre côté du Rhin ?

Ils ont Koch et von Behring ? Le premier rappelle une faillite trop retentissante pour qu'il soit utile d'insister ; quant au second, il était, vous venez de le lire, dans un asile d'aliénés, quand on lui a présenté à signer le manifeste des intellectuels. Etonnons-nous, après cela, de l'insanité de ce factum.

Ah ! les Sali Goths !

Quand on est vil, on ne l'est pas à demi. Bassesse, goujaterie, ignominie, multipliez les qualificatifs les plus péjoratifs, vous n'en trouverez jamais d'assez forts, pour caractériser un peuple qui a résolu de ne pas se laisser distancer dans la voie de l'odieux.

Savez-vous comment ils se conduisirent à Raon-l'Etape ? Ecoutez là-dessus un témoin oculaire. Ils étaient trois officiers, qui se firent apporter de magnifiques surtouts de la cristallerie de Baccarat, qu'ils transformèrent en vases de nécessité ; puis, après cet exploit, ils épinglèrent chacun leur carte dans leurs déjections !

Aux environs de Reims, ils firent mieux, ou pire : ils remplirent de leurs ordures les assiettes mêmes où ils venaient de manger leur soupe et s'amusèrent, singulier passe-temps, à les lancer au plafond ; ils poussaient, nous dit-on, des cris de joie à en recevoir les éclaboussures sur leurs épaules.

On pouvait croire, au début, qu'ils agissaient dans les fumées de l'ivresse, mais des faits analogues se sont multipliés à ce point qu'il faut bien leur chercher une autre cause.

Ces souillures sont, n'en doutez pas, systématiques ; car, du haut en bas de la hiérarchie, chacun s'y livre avec une satisfaction visible. Notre confrère et ami G. Montorgueil nous en a cité des cas, qui ne laissent à cet égard aucun doute.

Les châteaux où logent les états-majors sont plus souillés que les modestes habitations. Si l'on a eu l'honneur d'héberger un prince impérial, on ne sait plus où mettre les pieds.

Le château de Mareuil est habité par le descendant direct du maréchal Lannes, le comte de Montebello. Les salons sont des musées qui chantent la gloire de l'Epopée, de l'Empereur et de son illustre lieutenant. Le prince Eitel-Frédéric a passé, dans cette demeure, deux jours, en tête à tête avec ces reliques. Il comptait y prolonger son séjour, mais quelqu'un troubla la fête. Il dut s'enfuir précipitamment. « Quand les serviteurs entrent, au matin, dans la chambre occupée par le prince, écrit le correspondant du *Petit Parisien*, ils reculent avec dégoût. Voile-toi la face, muse de l'Histoire : le fils de l'empereur d'Allemagne s'était oublié partout... » La terreur a parfois ce résultat, et ce serait une explication à défaut d'une excuse, mais la répétition de ces mêmes faits leur ôte ce caractère physiologique. Ce ne sont pas des accidents, ce sont des manifestations d'un état morbide.

Une des propriétés du marquis de Laigle a reçu la fine fleur d'un état-major, et vous savez à quel brevet d'aristocratie allemande cela peut correspondre. Quand il fut possible de reprendre possession des lieux, on trouva, bien en évidence, et disposés les uns auprès des autres, les chapeaux de chasse des dames, dont ces messieurs avaient fait, pour leurs nécessités particulières, autant de vases privés.

Viendrait-elle jamais à des officiers de chez nous ou aux militaires anglais, si gentlemen, logeant chez l'ennemi, l'idée de ces ordes façons ? La lecture des faits-divers nous a appris que les exploits des cambrioleurs s'accompagnent fréquemment de ces débordements d'ordure en belle place, mais pour les rencontrer chez des soldats, il fallait arriver aux soldats allemands, dont le cambriolage constitue, à vrai dire, une des spécialités.

On l'avait déjà constaté en 1870. Elle date de cette époque, la verte apostrophe de cette grande dame française, dont l'habitation était maculée, et qui disait au général allemand : « On a vu les Goths, les Ostrogoths et les Visigoths ; avec vous autres, on voit les Sali Goths. »

L'Esprit de nos blessés

A Ypres, un soldat revient d'une patrouille. Il est frappé à mort. On l'entoure de soins. De la main, il les écarte : « Un peu de morphine, pour avoir le temps d'écrire mon rapport, je n'ai plus besoin d'autre chose. » On lui fait la piqûre, il écrit son rapport. « C'est fini », achève-t-il. Et il meurt.

*
* *

Un obus a éclaté sur un wagon de la Croix-Rouge : il était plein d'Anglais. Un officier, dans son agonie, continuait à jurer contre l'Allemagne et son empereur, puis demanda tranquillement... un bain !

LETTRES DU FRONT (1)

(Impressions vécues).

Je vous certifie que, depuis mon entrée en campagne, j'ai fait une ample moisson d'impressions, qui ne s'effaceront pas de sitôt de mon esprit.

Ce qu'est la guerre, vous en avez un échantillon par les blessés que vous soignez à Vichy, où ils ont tout le confort et tous les soins qu'exige leur état. Mais quand on les relève tout sanglants et meurtris, parfois au milieu des obus qui pleuvent de tous côtés, qu'on les transporte, à travers champs ou sur des routes encombrées par toutes sortes de véhicules, champs raboteux, routes défoncées par la circulation intensive qu'elles subissent depuis le début des hostilités, les cahots, les heurts inévitables, malgré les meilleures précautions, arrachent à ces pauvres bougres des gémissements qui vous fendent le cœur. Je dois, cependant, à la vérité de dire qu'ils se montrent très courageux en général, et ce ne sont pas toujours les plus blessés qui geignent le plus. Dans ce cas, le geignant attrape un « savon » et on lui montre, en exemple, son camarade qui, plus gravement atteint, ne dit mot.

Il nous est arrivé une fois de relever des soldats qui étaient blessés depuis 6 ou 8 jours, mais que l'ardeur de l'action avait matériellement empêché de secourir plus tôt. Ici, le spectacle était plus lamentable encore : sphacèle, phlegmons diffus, sanie et même pourriture d'hôpital et vermine. A trois médecins, nous avons, en une matinée, pansé ainsi, dans une mauvaise grange, ouverte à tous les vents, plus de 80 blessés. Tous voulaient être soignés les premiers ; mais nous leur fîmes facilement comprendre que nous devions commencer par les plus atteints et que chacun, à son tour, aurait tous les soins nécessaires. Je n'insiste pas, bien entendu, sur le parfum qui se dégageait de toute cette putridité. Il serait vraiment intéressant, au point de vue médico-chirurgical, de savoir ce que deviennent ces blessés-là. C'est vous, médecins et chirurgiens de l'intérieur, qui nous éclairerez plus tard sur ce point ; mais je suis persuadé qu'il doit y avoir, pour ces cas spéciaux, un déchet énorme. Nous, brancardiers, nous ne donnons que les soins préliminaires et élémentaires, et n'avons pas la satisfaction de suivre ces blessés en leur prodiguant nos soins. Mais je m'arrête, car mon feuillet est déjà noirci, et puis, il faut bien que je garde quelques souvenirs, pour vous les transmettre de vive voix, quand je serai de retour... L. G.

---

(1) Sous cette rubrique, nous publierons sans les accompagner d'un commentaire oiseux, les correspondances que nos confrères du front voudront bien nous faire parvenir, relatant des *impressions vécues*, en toute sincérité, sans vaine littérature. Nous ne les accompagnerons d'une signature que quand nous y serons expressément autorisé par leurs auteurs.

Echos de Partout

Il y a blessés et blessés. — A la fin de la guerre, écrit très judicieusement le professeur Landouzy, dans la *Presse médicale*, nous aurons à compter avec bien d'autres légions d'invalides que, sans doute, vous ne l'imaginez.

Quand vous aurez, d'après le nombre et la variété des blessures de guerre, unique objet des sentiments et du sourire de certaines belles dames ; quand vous connaîtrez la statistique des blessés « au champ d'honneur », qu'ont si fort réclamés les Ambulances, contrairement aux typhiques *indésirables* ; quand vous vous serez justement apitoyés sur la destinée des aveugles et le triste sort de tous nos soldats, qui, par amputation, ankylose ou paralysie, seront sourds, manchots, boiteux ou impotents, vous n'aurez aperçu qu'une faible partie des risques de guerre. Vous aurez compté sans les légions de nos malades typhoïdiques, dysentériques, scarlatineux, rubéoliques ; sans les surmenés du cœur et du système nerveux, qui, gardant de leurs contaminations des séquelles, sont réformés pour des tares organiques ou fonctionnelles. De chacun d'eux, une blessure *interne*, du cœur, du foie, du rein, de la moelle épinière ou du cerveau, aura fait un invalide. Invalides, malades ou blessés, tous glorieux, puisque tous se sont également sacrifiés pour la patrie. Tous ayant également droit à notre respect. Envers chacun d'eux, la Nation aura contracté une même dette de reconnaissance.

Les wagons-cantines de Paris. — La ville de Paris, sur l'initiative de l'office départemental, a offert au service militaire de santé des wagons-cantines qui, accrochés aux trains de blessés, fourniront à ceux-ci couvertures, oreillers, boissons chaudes, désinfectants, etc. Ces wagons, au nombre de dix, ont été examinés par les représentants de la municipalité et du service de santé. On les avait rangés sur une voie de la gare du Nord. M. Labie, directeur du matériel de la préfecture, en a fait les honneurs aux visiteurs : MM. Mithouard et Chériot, présidents du Conseil municipal et du Conseil général ; les préfets, MM. Delanney et Laurent ; de nombreux conseillers municipaux ; MM. Aubanel et Paoli, secrétaires généraux ; Sartiaux, de la Compagnie du Nord ; Navarre, député, attaché au service de santé, etc. Tous se sont accordés à trouver parfaite l'installation. Il n'est pas sans intérêt de noter que l'aménagement complet de chaque wagon n'a pas coûté plus de 1.200 francs. (*Le Temps.*)

PETITS RENSEIGNEMENTS

Médecins français, prisonniers en Allemagne.

La *Société médicale des Hôpitaux*, émue par des renseignements privés, s'est occupée, d'accord avec les chirurgiens, accoucheurs et spécialistes, qui veulent bien assister à ses séances corporatives, du sort des confrères prisonniers. Il semble qu'un certain nombre de ces médecins, faits prisonniers avec la troupe qu'ils accompagnaient ou les ambulances dans lesquelles ils servaient, sont traités comme prisonniers de guerre, contrairement aux stipulations de la Convention de Genève. Beaucoup sont internés dans des camps, des forteresses, des casernes, vivant sans occupation professionnelle, dans l'oisiveté la plus complète et la plus déprimante. D'autres, il est vrai, sont réquisitionnés, pour soigner des blessés ou des malades militaires. Tous ces médecins, munis du brassard réglementaire, couverts par la Croix-Rouge, auraient dû être libérés.

Pour remédier à cette situation pénible, la Société médicale des Hôpitaux a chargé son secrétaire général, M. Siredey, d'adresser une lettre à M. Ador, président de la Croix de Genève, pour lui signaler ces faits regrettables, en le priant d'en vérifier l'exactitude. En même temps, copie de cette lettre sera adressée à M. le Directeur du Service de santé et à M. le Ministre des Affaires étrangères.

Pour assurer le succès de ses démarches, la *Société médicale des Hôpitaux* serait reconnaissante à toute personne (médecin ou non médecin), en possession de *documents précis*, de *faits avérés*, relatifs aux confrères prisonniers en Allemagne, de vouloir bien les communiquer à M. le Dr Siredey, secrétaire général de la Société médicale des Hôpitaux (80, rue Taitbout, ou 12, rue de Seine, Paris).

L'assistance aux mutilés.

On a récemment proposé, — n'est-ce pas M. Herriot, maire de Lyon, toujours à l'avant-garde des idées généreuses ? — de créer des œuvres d'assistance aux mutilés, que cette maudite guerre n'a que trop multipliés.

A véritablement parler, le projet n'est pas neuf et il nous souvient qu'à l'instigation de notre actif et très avisé confrère, le Dr P. Desfosses, M. Ch. Dam, directeur de l'Institut pour estropiés de la province de Brabant, fit jadis une conférence sur le sujet, aux *Dimanches du praticien*.

C'est, proclamons-le bien haut, un Français, Paul Séguin, qui paraît avoir été le premier à chercher à assister et qui réussit à éduquer les infirmes ; mais c'est en Angleterre, dans les pays scandinaves et en Belgique, que s'est développée l'idée née sur notre sol.

Au Danemark, nous apprend M. Desfosses, on peut voir un établissement modèle, comprenant, outre la polyclinique, ouverte

à tous, une école primaire « où tout est mis en œuvre pour développer chez les enfants les facultés motrices », et une école professionnelle « où ils apprennent un métier en rapport avec leurs facultés intellectuelles et physiques » ; de telle sorte qu'ils peuvent, vers leur dix-huitième année, entrer dans la vie commune, sans avoir besoin désormais d'aucun secours pécuniaire. A Copenhague « on évalue à 80 pour 100 au moins la proportion d'élèves sortant de l'établissement, aptes à gagner leur vie ».

Il ne faudrait pas croire, cependant, qu'en France l'idée de Séguin soit restée complètement lettre morte ; outre les ateliers départementaux de la Seine (fondation Marsoullan), pour ouvriers estropiés, on peut citer l'œuvre admirable des frères de Saint-Jean-de-Dieu, rue Lecourbe, pour enfants infirmes ; on peut aussi mentionner une œuvre modeste, trop peu connue : l'*Association pour l'assistance aux mutilés pauvres*, fondée à Paris en 1868, à la même date, par conséquent, que les œuvres scandinaves qui ont pris un si merveilleux essor. Cette œuvre, dirigée actuellement par M. Bourlon de Sarty, s'est occupée non seulement de fournir aux mutilés des appareils orthopédiques ou prothétiques indispensables, mais elle cherche également à leur fournir du travail en rapport avec leurs aptitudes physiques.

L'assistance aux mutilés militaires ne saurait se concevoir sans la collaboration du corps médical, et nul doute que si l'on fait appel à son concours, il saura comme toujours, l'offrir sans restriction et avec empressement.

Une œuvre utile.

Il a été créé, au ministère du Commerce, pour la durée de la guerre, un Office des produits chimiques et pharmaceutiques, appelé à rendre les plus grands services.

L'origine de cette institution mérite d'être connue ; elle est due à une demande de renseignements, émanant d'un des grands conseils du gouvernement, sur la possibilité de lutter avantageusement, avec les seules ressources de notre pays, contre les marques allemandes, qui, en ces dernières années, ont inondé, on sait avec quelle prodigalité, le marché français.

Par bonne fortune, un homme se trouvait, qui remplissait à merveille les conditions requises et réunissait en sa personne les talents multiples qu'exigeait la situation. C'est ainsi que le professeur Béhal, de l'Académie de médecine, a été chargé de renseigner les intéressés, sur les maisons qui pouvaient fournir des produits identiques à ceux qui jusqu'ici étaient l'apanage des ennemis. Notre ami Béhal a pour mission de guider ses collaborateurs, dans leur tâche souvent bien ingrate. Il est enfin, depuis la saisie des maisons suspectes, le grand conseiller gouvernemental, désigné pour apprécier la valeur commerciale et l'utilisation possible des produits mis sous séquestre. C'est, au résumé, *the right man in the right place.*

Correspondance médico-littéraire

Questions.

Dans « l'espèce », l'avortement est-il légitime ? — J'obéis aux lois de mon pays, de bon gré pour les unes, et pour les autres de peur du bon gendarme. Mais l'une d'elles, en l'espèce que je vais vous citer, me paraît sujette à discussion : c'est la loi sur l'avortement, question déjà traitée dans votre intéressante *Chronique*.

Je sais, en pays du Nord, une famille, dans laquelle, dès le premier jour, les Allemands, quotidiennement renouvelés par le flot envahisseur, ont pris le couvert, le gîte et le reste.

La mère et les deux fillettes ont été l'objet de l'attaque brusquée de leur *Kultur* galante. Elles sont enceintes toutes les trois.

Comment les défenseurs de la loi jugeraient-ils ces pitoyables créatures, si elles arrachaient de leur chair cette répugnante greffe anonyme ?

Voulez-vous le leur demander ?

Je serais curieux de lire dans la *Chronique* leurs intéressants attendus, inattendus peut-être, car vous savez qu'il est parfois des raisons que la raison ignore.

I.

L'opération de Frédéric II. — Le 31 mai 1914, le *Temps* publiait un article intitulé : *Une prétendue substitution de prince à la cour de Prusse (1770)*, accompagné de la note ci-dessous, qui devait retenir notre attention :

A la suite d'un mal contracté à peine quelques mois après son mariage, Frédéric dut se faire opérer et subir une mutilation. Ceci explique pourquoi, dans son testament, il défendait qu'on le déshabillât après sa mort et ordonnait qu'on l'ensevelît dans son manteau gris. Cette défense ne fut pas respectée, à cause de l'obligation où l'on se trouva de ponctionner le cadavre. Ainsi fut connue la vérité et l'on put constater, en la circonstance, que Suhm, le ministre saxon et l'unique confident de Frédéric, avait religieusement gardé son secret. (Arnim, *Histoire de la cour de Prusse.)*

De quelle maladie, ayant nécessité une « mutilation », peut-il s'agir ? Quel genre de mutilation eut à subir le futur Frédéric II ? Enfin, quelle nécessité y avait-il de ponctionner son cadavre ? Telles sont les questions que je soumets à votre habituelle sagacité.

G. St.



La vierge noire de N.-D. de Vladimir, objet d'un des plus célèbres pèlerinages de la Russie, d'après P. Lacroix,
La Vie militaire et religieuse au moyen âge.

Réponses

Vierges noires (XV, 265). — Nous relevons dans le *Pèlerin*, du 13 décembre 1914, ces lignes qui se rapportent à une des Vierges noires les plus célèbres de la chrétienté, la *Vierge de Czenstochow* :

Les soldats allemands ont volé la couronne d'or massif, imbriquée de pierreries, de la célèbre Vierge de Czenstochow, qui est la madone nationale des Polonais. On connaît l'histoire de cette image miraculeuse, déposée, au début du XIVe siècle, par le duc Wladislaw, au monastère de Yasna Gora (la « Montagne lumineuse »), sur la frontière silésienne. La légende dit qu'elle a été peinte par saint Luc en personne, sur un panneau de bois sorti de l'atelier de Nazareth. C'est une Vierge noire, comme la statuaire et la peinture religieuses en comptent de nombreux exemplaires.

Depuis six cents ans, l'illustre icone avait été le palladium du couvent-forteresse de Czenstochow. Il l'avait protégé contre une première invasion allemande ; il exalta le courage et la force de ses défenseurs, en 1655, contre les Suédois de Charles-Gustave, qui en firent vainement le siège.

Lorsque les Allemands furent rejetés en déroute vers leur frontière, après leur échec à Varsovie, les Polonais y virent une punition du sacrilège qu'ils avaient commis dans leur sanctuaire national. « C'est la Vierge noire qui nous a sauvés », s'écrièrent-ils.

On annonce que le kaiser a offert de remplacer la couronne volée, mais que cette offre a été repoussée avec mépris par les Polonais, comme « un blasphème, venant des menteurs, incendiaires, violateurs et meurtriers de femmes et d'enfants » que sont les Allemands. La pieuse et chevaleresque Pologne ne pouvait faire une autre réponse.

Nous nous rappelons, à ce sujet, avoir reçu, il y a quelques années, d'un de nos confrères russes, une image représentant la fameuse Madone, accompagnée de ces mots : « Conservez-la, elle vous portera bonheur » ; pour déférer à cet aimable désir, nous avons précieusement gardé l'effigie pieuse, ne nous doutant guère que nous aurions un jour prétexte à en reparler.

L. R.

— Dans le *Matin* du 14 août 1904, Gaston Leroux a parlé de l'enlèvement de la Vierge noire de Kasan, que les Russes considérèrent comme un avertissement du ciel. (Cf. l'*Echo du merveilleux*, du 1er février 1905.)

X.

Les précurseurs de Pasteur (VII, 282). — On peut consulter l'intéressant opuscule du Dr Humbert Mollière : *Un précurseur lyonnais des théories microbiennes ; J. B. Goiffon et la nature animée de la Peste.* Bâle, Lyon, Genève, Librairie générale Henri Georg.

C. D.

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

LA

Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

22e ANNÉE. N° 2 15 Février 1915.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

Histoire de la Chirurgie de guerre

Le service de santé des armées françaises et les évacuations par eau, de 1743 à 1832,

Par M. le Docteur Michel Ferron,
Médecin-major de 1re classe (1).

On vient récemment d'inaugurer, pour le transport des blessés, la voie fluviale ; la première péniche transformée en « ambulance flottante » a été *l'Ile-de-France*, destinée à recevoir 40 blessés, au maximum 50. Quand nous disons « la première », nous entendons ne parler que de la guerre actuelle ; car, ainsi que va nous le démontrer M. le docteur Ferron, dans sa savante et substantielle étude, il y a longtemps que le service de santé a songé à évacuer les blessés par eau, toutes les fois que la chose est possible, afin de leur éviter les inévitables et douloureux cahots de la voie ferrée.

Les évacuations des malades et blessés sont une des plus grosses préoccupations du service de santé des armées en campagne. Si les voies ferrées, leur multiplication et leur organisation savante tendent à simplifier ce problème, l'augmentation fantastique des effectifs, les conditions de la guerre moderne le compliquent étrangement. C'est pourquoi l'utilisation des voies fluviales et des canaux s'impose à l'esprit, bien insuffisamment cependant, semble-t-il. Le règlement du service de santé en campagne, l'étude des médecins principaux Du Cazal et Zuber, vieille de bientôt trente ans, sont, en effet, à ma connaissance, les seuls documents français sur la question.

Or, les circonstances nous amèneront fatalement à utiliser ce moyen si précieux de transport et d'hospitalisation ambulante. Tantôt la proximité des canaux, comme dans le Nord et le Nord-Est de la France, incitera à se débarrasser sur l'arrière des typhoïdiques, des dysentériques, ou des blessés intransportables par autre moyen, gênants et dangereux au voisinage des armées, et trop exposés à sentir les contrecoups des événements militaires ; tantôt, comme dans le Sud-Ouest de la France, on sera trop heureux, pour les mêmes raisons, d'éloigner malades et blessés, alors que les conditions de la lutte en pays accidenté, en région montagneuse, immobiliseront peut-être pendant des mois, comme au temps

(1) Cet article nous fut adressé il y a plusieurs années déjà et l'occasion ne s'était pas encore présentée, qui en rendit la publication opportune. Le moment est venu, nous a-t-il paru, de l'exhumer de nos cartons, où nous l'avions heureusement conservé. (*Note de la R.*)

jadis, les corps d'armée sur un espace restreint et dépourvu de grandes ressources hospitalières.

On ne saurait donc trop étudier l'œuvre admirable, en cette matière, de nos ancêtres. Les enseignements de guerre plus récents, mais sur des terrains inconnus pour les armées françaises : guerres d'Amérique, guerre russo-turque, nous sont précieux, mais combien plus ceux des campagnes de nos armées dans des régions maintes fois parcourues par nos troupes et qui, peut-être un jour, fourniront de nouveaux champs d'action. Aussi ai-je voulu extraire quelques-uns de ces enseignements des documents trop rares qui nous sont parvenus sur ce sujet.

I. — *Ancien Régime.* — La première évacuation par eau, dont j'ai trouvé trace, date de 1743, année mémorable dans l'histoire du service de santé ; car, en 1743, fut signée entre l'Anglais Stair et le Français Maurice de Noailles, la première convention pour que les hôpitaux, leur personnel et les blessés en traitement fussent inviolables.

Après Dettingen, nous dit Bagieu, une partie des blessés fut évacuée de Seligestadt sur l'Alsace, par le Main et le Rhin, sur des convois organisés en véritables établissements hospitaliers.

Peut-être en avait-il été de même pendant les guerres d'Espagne, en 1720. Des convois amenaient des approvisionnements pour l'armée, d'Agen à Bayonne : par bateau, d'Agen à Nérac ; par terre, de Nérac à Mont-de-Marsan ; et de nouveau par eau, de Mont-de-Marsan à Bayonne (général Grimoard, d'après le chevalier de Pézeux). Il ne serait pas impossible, vu l'organisation parfaite, signalée par Bagieu comme régulière moins de vingt-cinq ans après, que les convois ayant amené vivres et munitions à Bayonne, aient, à leur retour, servi à l'évacuation des blessés sur Mont-de-Marsan et Agen, mais c'est tout au moins douteux.

II. — *Guerres de la République.* — Au cours des guerres de la République, les évacuations par eau sont largement employées, prescrites et recommandées par le décret du 3 ventôse an II (2 février 1794).

Le lendemain du passage du Rhin par les troupes de Hoche, en floréal an V (avril 1797), à Weissenthurm, entre Coblentz et Neuvied, les blessés, d'après Maheux, sont évacués, par eau et de nuit, sur Bonn.

Pendant les campagnes d'Helvétie (1799), au corps d'armée de Lecourbe, un radeau-ambulance fonctionne sur le lac de Zurich, et Briot organise des évacuations par grands bateaux sur le lac des Quatre-Cantons, de Fluelen à Lucerne.

De Zurich, les évacuations se font, par la Limmat, sur l'ancien monastère de Kœnigsfelden près de Brugg, et, grâce à la rapidité du courant, le voyage n'a qu'une durée de quatre heures. De Kœnigsfelden, on évacue sur Bâle, par Aaran, puis, par voie de terre, par Frick ou Hornhausen, et de nouveau par eau à partir de Rheinfelden. Ces évacuations sont très actives à certains moments,

puisque Kœnigsfelden reçoit et évacue en quatre jours, au début de prairial, 3.000 blessés.

Le 16 floréal, des blessés, venus d'Engadine, et ayant fait cinquante lieues, par un froid excessif, et par la pluie, et n'ayant rencontré que deux gîtes très mal approvisionnés, arrivent à Wallenstadt, sont embarqués sur le Wallensie, gagnent par terre le lac de Zurich, où ils sont embarqués à nouveau. Le 17 floréal, arrivent à Zurich, évacués par les lacs, les blessés d'un bataillon du 76e, massacré le 14 dans la ville de Schwitz par des révoltés.

En Italie, Briot organise semblables évacuations sur le lac Majeur, et de Locarno sur Milan.

A l'armée des Pyrénées occidentales, Michelon ouvre une ligne d'évacuations par route sur Toulouse, par Tarbes, Mirande, Auch, et une autre fluviale, par l'Adour et le Gave, sur Peyrehorade et Sorde, et sur Dax, où existent des hôpitaux, et probablement aussi par la Midouze jusqu'à Tartas et Mont-de-Marsan, mais seulement pendant l'hiver ; car, en été, les difficultés de la navigation sur cette rivière sont telles qu'il faut y renoncer. Au delà de Mont-de-Marsan, les évacuations par route sur Bordeaux sont impossibles à travers les Landes, impraticables à cette époque, et où les premières routes furent ouvertes seulement sous le premier Empire, en vue des guerres d'Espagne.

En Egypte enfin, Larrey emploie largement les barques du Nil, pour le transport des malades et blessés de l'armée (1).

III. — *Guerres de l'Empire* — Les traditions et les enseignements de la période précédente ne sont pas perdus pour les armées napoléoniennes. Les 2, 6 et 8 octobre 1806, au début de la campagne d'Iéna, Percy prend des dispositions pour évacuer par le Main, de Bamberg sur Wurzbourg, avec gîte d'étapes à Schweinfurt. A une demi-heure de Wurzbourg, la belle abbaye d'Oberzell, au bord de la rivière, peut recevoir 400 lits. En aval de Wurzbourg, les convois descendent jusqu'au Rhin, par la voie des évacuations de 1743, après Dettingen.

Pour la campagne de Pologne, les évacuations par eau sont utilisées, d'après le passage suivant de Gurlt, cité par MM. du Cazal et Zuber :

La campagne de 1807 présente cette particularité remarquable, que l'on employa sur une grande échelle le transport des blessés par eau, comme on l'avait déjà fait pendant la guerre de sept ans, comme on le fit plus tard pendant la campagne de 1813. On utilisa les fleuves et les canaux, par exemple de Kœnigsberg à Berlin, par le Frische-Haff et la Vistule, le canal de Bromberg et la Warthe. Le moyen de transport le plus favorable aux blessés était en quelque sorte imposé par l'absence presque complète des

---

(1) *Mémoires de chirurgie militaire*, par Larrey (*Campagnes d'Egypte*), t. II, p. 4, note : « Le général, chef de l'état major, avait donné l'ordre de faire marcher à la hauteur de l'armée dans la rade du port neuf, un petit convoi de *barques pour le transport des blessés* : elles étaient pourvues de brancards flexibles, de vin, de vinaigre et d'eau-de-vie ; de sorte qu'elles nous fournirent les secours nécessaires. »

routes dans le Nord de l'Allemagne. (E. GURLT, *Die Kriegschirurgie der letzten 150 Jahre in Preussen*, 1875, p. 36.)

Dans l'Allemagne du Nord, vaste plaine sans routes et avec de magnifiques voies fluviales, celles-ci s'imposent, comme dans le Sud-Ouest de la France, en face de la vaste plaine désertique des Landes, s'imposa la belle voie de l'Adour, tant aux armées de Napoléon qu'à celles de Wellington.

Un passage d'une lettre du grand général anglais, écrite de Garris (Basses-Pyrénées) au comte de Bathurst, Secrétaire d'Etat, le 22 février 1814, la veille du jour où il commence le mouvement qui s'achève cinq jours après la bataille d'Orthez, montre toute l'importance des cours d'eau dans de semblables pays :

Dans des pays d'une étendue immense, et où la population est clairsemée, comme dans l'Amérique du Nord, on ne peut vivre sur le pays et il est impossible de faire la guerre avec des troupes nombreuses, si on n'est pas maître du cours des rivières navigables, ou si l'on ne dispose pas de nombreux moyens de transport.

Ces paroles sont prophétiques pour la guerre qui, cinquante ans plus tard, armera les Etats du nord et du sud des Etats-Unis les uns contre les autres ; elle montre nettement la nécessité de l'organisation des transports fluviaux, tant en Amérique du Nord que dans l'Allemagne du Nord, et que dans le sud-ouest de la France.

Les notes de Percy et un intéressant rapport de Daru, daté de Cassel (février 1808), et reproduit dans *Stratégie et grande tactique*, du général Pierron, nous donnent des détails intéressants sur ces évacuations. Ils nous montrent les voies fluviales utilisées très activement par les services de l'arrière des armées impériales, tout au moins à partir de janvier 1807, la marche très rapide de l'armée n'ayant pour ainsi dire pas permis leur emploi pendant les trois derniers mois de 1806.

Du sud au nord de l'Allemagne, les grands fleuves et leurs affluents offrent d'excellentes voies navigables, conduisant vers les grandes villes maritimes :

1° La Weser, de Cassel à son embouchure dans la mer du Nord.

2° L'Elbe, de Dresde à la mer du Nord, dédoublé par l'Elster depuis Zeits, et par la Saale, qui traverse Leipzig et Halle ;

3° L'Oder, d'Oppeln au Haff, de son embouchure avec Stettin et Anklam et par la Peene jusqu'à Demmin, avec voie accessoire se joignant à l'Oder à Custrin : *a*) par la Wartha, depuis Konin et Posen ; *b*) par la Netze, qui se jette dans la Wartha au-dessus de Landsberg, depuis Wachnel ;

4° La Vistule, de Varsovie à Dantzig, avec voie accessoire : *a*) par le Bug, qui se jette dans la Vistule à Zakroczin, depuis Nur ; *b*) par le Naren, qui se jette dans le Bug près de Serock, depuis Ostrolenka.

A la Vistule se rattachent de plus les bassins de la Pregel et du Niemen. En effet, la Nogat, qui se détache de la Vistule au-dessus de Marienwerder, débouche dans la Frische Haff ; et, d'autre part, la

Vistule, au niveau de Dantzig, est mise en communication directe avec le Frische Haff, par le Krug Haff. Le Frische Haff est en communication avec la Baltique à Pillau et reçoit la Pregel, navigable depuis Welkau. De la Pregel part, à Tapiau, le Friedrichs Graben, qui, à Latiau, communique avec le Kurische Haff et se jette dans le Niemen en aval de Tilsitt.

De ces quatre voies fluviales la Weser seule est peu utilisée, en raison du nombre minime de troupes entre Cassel et Brême. Les trois autres sont unies entre elles par leurs affluents et par des canaux, grande voie transversale qui assure une communication parfaite de Tilsitt sur le Niemen et de Friedland près de la Pregel jusqu'à Zeits sur l'Elster, sur plus de 500 lieues.

Les voies transversales sont :

1° De l'Elbe à la Baltique, par le canal de Strehnitz, allant de l'Elbe, au-dessus de Lauenburg, à la Trave et par la Trave sur le port de Lubeck.

2° De l'Elbe à l'Oder, par le canal de la Plane, de l'Elbe au-dessus de Magdebourg à la Havel, par la Havel depuis le canal de la Plane jusqu'à sa communication avec la Sprée ; puis par deux voies : *a)* par la Sprée, de Spandau, où elle communique avec la Havel, jusqu'au canal de Mühlrose ou de Frédéric-Guillaume ; par le canal de Mühlrose, qui aboutit à l'Oder au-dessus de Francfort ; *b)* par le canal de Finow, allant de la Havel depuis Spandau, près de son confluent avec la Sprée, jusqu'à l'Oder, au-dessus de Schwedt.

3° De l'Oder à la Vistule, par la Wartha, puis par la Netze et par le canal de Bromberg, de Nackel sur la Netze à la Vistule, un peu au-dessus de Fordon.

De Tilsitt, par Labiau et Tapiau, et de Friedland par Welhau et Tapiau, les évacués, groupés à Kœnigsberg, cheminent vers l'ouest, par le Frische Haff, la Nogat, la Vistule, le canal de Bromberg, la Netze, la Wartha, l'Oder, le canal de Frédéric-Guillaume, la Sprée, la Havel, le canal de Plane, l'Elbe, la Saale et l'Elster ; faisant escale à Elbing, Marienbourg, Marienwerder, Graudenz, Fordon, Bromberg, Nackel, Usch, Filhène, Driesen, Landsberg, Custrin, Francfort, Berlin (Potsdam et Spandau), Plane, Magdebourg, Halle, pour aboutir à Iéna, Leipzig et Zeits ; ceux de Stettin rejoignent à Spandau la même voie, après avoir suivi l'Oder, le canal de Finow, la Havel.

Pareilles évacuations sur 2.000 kilomètres par traction animale, donnant une vitesse moyenne de 20 kilomètres par jour, durent plus de trois mois.

Ces évacuations sont intenses : juin et juillet, près de 12.000 malades, Français et Russes, par le Frische Haff de Kœnigsberg, sur Elbing et Marienburg ; en août, plus de 13.000 Français ou alliés, par le canal de Bromberg, la Netze, la Wartha, l'Oder et la Sprée, sur Custrin, Francfort, Berlin, Spandau et Magdebourg.

De la fin de 1806, malgré les difficultés apportées, on l'a vu plus haut, par la rapidité des événements, des évacuations se font sur la Netze par petits paquets de douze ou quinze, sur de bons bateaux

clos et chauffés. Pendant l'été, après la journée de Friedland, elles prennent une grande envergure. Le 27 juin et le 3 juillet, des convois de 400 et 450 malades, sur quatre grands bateaux, partent de Tilsitt sur Kœnigsberg, avec escale à Labiau et Tapiau. D'autres convois vont de Kœnigsberg à Dantzig ; fin juin, un convoi de 200 malades, le 23 juin, on prépare un convoi de vingt bateaux : ce qui, d'après les données ci-dessus, à 100 malades par bateau, fait une évacuation de 2.000 malades. Ces évacuations sont quotidiennes.

Les convois sont accompagnés par un chirurgien-major et trois sous-aides, et dans les gîtes d'étapes des escales, recevant les évacués pendant une nuit, se trouvent d'autres chirurgiens. Dans certaines villes même, sont de gros centres hospitaliers, tel Elbing avec ses trois hôpitaux.

Ces convois ne se font pas sans difficultés, souvent considérables en raison de la profondeur plus ou moins grande des eaux. Le Frische Haff est sillonné par les nombreux bateaux à voile qui transportent nos malades.

Percy nous décrit l'aspect pittoresque de la vaste nappe d'eau couverte de ces embarcations. Mais, sur le Krug-Haff, ces barques ne peuvent pas toujours passer. Aussi, après la paix de Tilsitt, les Anglais bloquant le port de Pillau, cinquante bateaux partis de Kœnigsberg par le Frische-Haff ne peuvent arriver à Dantzig, en raison du manque d'eau dans le Krug-Haff.

A d'autres endroits, les convois sont exposés à de réels dangers ; sur la Vistule, ils sont obligés de passer sous le feu du fort de Graudenz, encore au pouvoir de l'ennemi. En cet endroit, le fleuve se divise en deux bras : le droit, sous le canon du fort, c'est le principal, et on ne peut l'utiliser ; le gauche, masqué par des îles ; ce bras se divise lui-même en deux branches secondaires : une droite, plus profonde, qui va joindre le grand bras à 500 pas au-dessous du fort et par conséquent interdite ; une gauche, qui rejoint la Vistule à Montau, à un demi-mille du fort, bien que présentant un moindre courant : c'est celle qui doit être choisie. Les convois suivent donc le bras gauche du fleuve, puis sa branche gauche. Mais, vers le milieu de mai, les bateaux ayant charge entière n'y peuvent plus passer et le grand bras reste impraticable ; on est donc obligé de les alléger. On fait arrêter les convois à Bratwin, un mille en avant de Graudenz, sur la rive gauche, où on a groupé un grand nombre de bateaux à fond plat, dit galères, venus de la Galicie autrichienne, pour alléger les navires à quille, à qui on laisse un quart, un cinquième et quelquefois un sixième de leur charge.

De Bratwin à Montau, le passage se fait de nuit. Malgré toutes ces précautions, quelques bateaux s'engravèrent et on dut les alléger avec des nacelles et même les tirer à chevaux ou à bras d'hommes, sous le feu de l'ennemi, heureusement sans grandes pertes ni avaries. Malgré difficultés et dangers, du début de mai à la fin de juin, date où fut connue, au fort de Graudenz, la suspension d'armes, on fit aussi passer plus de 1.500 bateaux. Malheureusement, ces

évacuations se font dans des conditions déplorables : pas de personnel, pas de commis, pas d'infirmiers. Les vivres font défaut, seul le pain est abondant ; parfois, un peu de vin aigre ou de bière ; les malades susceptibles de marcher vont eux-mêmes chercher leur nourriture dans les campagnes, les autres meurent de misère. L'Administration conteste aux chirurgiens les vivres et même le pain. Il faut toute l'indignation de Percy, dont son Journal nous donne l'impression (pp. 369, 384, 386), et ses ordres les plus formels, pour que quelque adoucissement soit apporté au sort des uns et des autres et pour que quelques vivres, médicaments et objets de pansement soient distribués.

En 1812, l'Empereur, au moment de partir pour la Russie, songe à assurer convois et évacuations. A Interburg, le 18 juin, il prescrit d'améliorer le canal de Bromberg et la navigation de la Netze et de la Wartha. (*A suivre.*)

Le Présent dans le Passé (1)

La Seine est couverte de *mouches* qui chauffent, pavoisées du drapeau des ambulances, et toutes prêtes à aller chercher des blessés.

Mardi 20 septembre. — Je descends à Batignolles, et au milieu des boutiques pleines de produits et de choses de commerce bizarres, mon œil s'arrête sur une boutique aux volets fermés, et à la porte ouverte, sur laquelle il y a écrit, en grosses lettres : AMBULANCE, entre deux croix rouges. Dans l'intérieur de la boutique, un homme range des bandes sur une petite table, et aux pieds des lits, des femmes font de la charpie. Cet homme, ces femmes, ces lits vides, attendant l'amputation, la mort, enfin cette mise en scène et cette répétition des choses douloureuses qui vont se passer demain, dans ce local, cela frappe plus que s'il y avait des blessés dans ces lits.

Jeudi 1er décembre. — Rue de Tournon, à la clarté des bougies, courant sous une porte cochère, et éclairant de leurs lueurs voltigeantes la lividité d'une face coiffée d'un mouchoir à carreaux, je vois descendre d'une tapissière un corps raidi dans une immobilité de cadavre et dont s'échappe un cri, à chaque tâtonnement des mains qui le portent à l'ambulance. C'est un mobile qui a eu la cuisse cassée, hier, à onze heures du matin, et qu'on vient de ramasser sur le champ de bataille, aujourd'hui, à la nuit.

(1) Nous continuons à faire quelques emprunts au *Journal des Goncourt*, pour la période 1870-71, si précieuse à consulter, à l'époque où nous revivons à peu près les mêmes événements.

Échos de la « Chronique »

Un grand philosophe, « évadé » de la médecine.

Les graves préoccupations du moment ont fait passer sous silence la mort du grand philosophe français François Pillon, décédé à Paris le 19 décembre, à l'âge de 84 ans, que vient nous rappeler aujourd'hui un de nos très érudits collaborateurs, M. Paul Berner.

Disciple de Charles Renouvier, dont il amenda et développa sur certains points la doctrine (le néo-criticisme français ou phénoménisme idéaliste, désigné en dernier lieu sous le nom de « personnalisme »), François Pillon fonda avec Renouvier *l'Année philosophique* (1867-1868), transformée en 1872 en une revue hebdomadaire, *la Critique philosophique et la Critique religieuse*, qui cessèrent de paraître en 1889. En 1890, avec Renouvier et M. Lionel Dauriac, Pillon reprit la publication de *l'Année philosophique*, qui forme à ce jour une importante collection de 24 volumes.

En 1878, Pillon publiait, avec Renouvier, une traduction du livre du *Traité de la nature humaine*, de Hume, et en 1898, il faisait paraître un volume intitulé : *la Philosophie de Charles Secretan*. Il collabora, en outre, à *l'Ecole nouvelle* de Pierre Larousse et, pour la partie philosophique, au *Grand Dictionnaire universel du XIXe siècle.*

Jusqu'à ces dernières années, l'Académie des sciences politiques et morales décerna le prix Gegner, à Pillon, pour ses remarquables travaux.

François Pillon avait fait des études médicales complètes.

Un médecin plus que centenaire.

Le *Temps* du 2 septembre annonçait en ces termes la mort d'un de nos vénérés confrères, qui a eu l'heur de vivre plus que le siècle :

Le docteur Chapuis, médecin en chef de la marine en retraite, officier de la Légion d'honneur, est mort hier à Toulon, à l'âge de cent un ans. Il faisait partie des élus qui, en 1870, proclamèrent la République à Toulon.

Leurs fétiches.

Les soldats allemands et autrichiens sont les plus superstitieux du monde ; presque chaque troupier porte sur lui quelque talisman ou amulette, avec la croyance que cela le préservera d'être tué ou blessé.

Ceux qui sont originaires du Wurtemberg ont, par exemple, l'habitude de porter sur eux une certaine quantité de pollen, cousue dans un petit sachet, qui, d'après eux, les mettra à l'épreuve des balles. C'est avec la même croyance naïve que les soldats au-

trichiens cousent, dans la doublure de leurs gilets, une paire d'ailes de chauve-souris.

Les Bavarois ont une coutume encore plus bizarre : avant d'aller au feu, le soldat choisit un bouleau, dans lequel il creuse un petit trou ; ensuite, s'étant coupé ou piqué la peau, il fait tomber quelques gouttes de son sang. Cela fait, il part, convaincu que, quelle que soit sa blessuré, elle se guérira, dès que l'écorce de l'arbre aura repoussé.

Cette croyance aux fétiches est très anciennes dans les troupes allemandes. Déjà, au temps de la guerre de Trente Ans, Charveriat écrivait : « La dégradation morale des soldats allemands engendrait chez eux la superstition. La croyance aux sorciers se répandit alors plus que jamais. » Et c'est un historien allemand, Reuss, qui rapporte qu'en 1870, des milliers de soldats de son pays étaient munis de formules magiques, pour se protéger contre les balles françaises : c'étaient des phrases incohérentes, avec quelques signes cabalistiques.

Leur mentalité n'a pas changé.

Le Livre d'or du corps médical.

Ce n'est pas sans fierté que nous inscrivons au martyrologe de notre profession ceux des nôtres qui sont tombés glorieusement au service de la patrie. L'hommage qui vient de leur être rendu par le nouveau Président de la *Société de chirurgie*, le Dr Tuffier, est de ceux qu'il nous plaît d'autant mieux d'enregistrer, qu'il émane d'un homme dont la droiture et l'autorité mettent au plus haut prix la parole sortie de ses lèvres :

Le corps médical français (ainsi s'est exprimé l'éminent chirurgien) a tenu bien haut sa *tradition de courage*. C'est un honneur et un honneur périlleux que celui de nos collègues qui servent sur le front, et ils méritent bien le cordial salut que vous leur avez adressé.

En voulez-vous la preuve ?

A la fin de décembre, sur nos 14.000 médecins militaires, 6.500 sont aux armées : 793 sont tués, blessés ou disparus (93 ont été tués, 260 blessés, 440 disparus), 507 ont été évacués, malades, soit exactement 1.300 hors de combat. A tous les grades, même courage : 14 officiers supérieurs, 50 officiers, 35 auxiliaires, ont succombé. Il n'est pas jusqu'au record des blessures qui ne soit réservé au service de santé : le médecin-major de 1re classe Dercle, encore en traitement, était relevé près de Mézières, avec 97 blessures par shrapnells.

Telles sont les offrandes du corps médical à la libération de la patrie. Le commandement a sanctionné leur courage, leur abnégation : 155 citations à l'ordre du jour de l'armée, où nous relevons le nom de nos collègues membres de cette société : Cunéo, Ombredanne, Launay, Rouvillois, Pauchet et celui de Proust, notre collègue de demain.

Chez tous, on ne sait quel est le plus digne d'éloge, de leur courage, de leur endurance, ou de leur habileté.

L'Appel des intellectuels.

Si nous n'avons pas publié ce factum, où le mensonge le dispute à la mauvaise foi, c'est, on l'a deviné, parce qu'il a été imprimé un peu partout ; ce qu'il importe d'en retenir, c'est qu'il porte les signatures de la plupart des personnalités scientifiques d'outre-Rhin, qui n'ont pas craint de se déshonorer, en donnant leur approbation à tous les crimes commis par la horde soldatesque.



Le Professeur von ESMARCH (1) et Madame.

Parmi ces noms, il convient de clouer au pilori les suivants, portés par des personnages qui ont été plus ou moins en rapport avec nous avant la guerre : Emil von BEHRING, Paul EHRLICH, Ernst HÆCKEL, RÖNTGEN, tous qualifiés d'Excellences ; Albert NEISSER, de Breslau ; Alb. PLOHN, W. WALDEYER, von WASSERMANN, professeurs à Berlin ; enfin, le chimiste W. OSTWALD, de Munich, dont on a publié, dans les quotidiens, l'extraordinaire interview.

(1) Un " Intellectuel " allemand, qui eût signé le fameux *Appel*... s'il n'était pas mort en 1908.

La " Kultur "

Leurs ruses et leurs « trucs ».

Le *Matin* a dévoilé certains « trucs » des barbares sur le champ de bataille ; mais combien d'autres coups en dessous ; combien de traîtrises inconnues !

La ruse des brancardiers qu'exposait le *Matin* a été considérablement développée et perfectionnée. Ce ne sont pas seulement des hommes valides, que, *à l'abri du drapeau blanc*, les brancardiers teutons transportent sur des civières ; mais ce sont aussi des approvisionnements, des munitions. L'autre jour, sur le front, une compagnie d'infanterie qui, depuis le matin, faisait pleuvoir une grêle de balles sur une tranchée, vit soudain apparaître sur cette tranchée le drapeau avec la croix de Genève. Nos officiers arrêtent le feu et avec leurs jumelles suivent le mouvement des infirmiers allemands, qui s'élancent avec des trousses et des paquets de pansements à la main, se baissent, font mine de soigner les blessés. Puis le feu reprend. Impatientés de la résistance ennemie, nos soldats bondissent hors de leurs abris, prennent la tranchée allemande d'assaut. Et qu'est-ce qu'ils trouvent derrière le parapet ?... Une demi-douzaine des infirmiers de tout à l'heure, tenant encore en mains des musettes remplies de chargeurs. Les paquets de pansement étaient tous des paquets de cartouches !...

Dans le même ordre d'idées, il y a le coup des blessés faisant semblant de se traîner lamentablement sur le sol et agitant, au moment de la charge, un mouchoir blanc. On arrive vers eux sans méfiance et, quand on est à portée, ils vous fusillent froidement.

Il y a enfin le coup des voitures d'ambulance transformées sur le champ de bataille en voitures de munitions ; de l'officier français qui surgit soudain, comme d'une trappe, au milieu de la mêlée, et se met à tirer des coups de revolver dans le dos de ses camarades, cet officier français n'étant autre qu'un soldat allemand qui a revêtu l'uniforme d'un de nos morts. Etc., etc.

Leur mentalité.

La *Métropole d'Anvers* (édition de Londres) publie, dans son numéro du 16 novembre, une lettre du 6 septembre, écrite par un médecin-major allemand de la 17e division de réserve à sa tante, qui demeure à Halberstadt. Nous en détachons le passage suivant :

Je me suis tellement habitué à la guerre petit à petit, que tout me paraît naturel. On s'étonne quelquefois quand on passe un village qui n'est pas incendié, quand on ne doit pas se mettre en marche à minuit, ou quand il arrive que, de tout le jour, on ne voit pas de franc-tireur fusillé. Le soir, on se trouve tout à l'aise à table, on mange du pain noir et du lard, et on boit du vin rouge qui a appartenu à un curé fusillé, et on se réjouit à voir comme elles flambent bien les maisons d'où l'on a tiré...

Leurs atrocités.

Le dossier où sont consignées les atrocités allemandes pourra être fortement enrichi d'exemples analogues à ceux qui suivent ; il suffira que chacun raconte ce qu'il a vu de ses propres yeux, car il importe, en la circonstance, de ne pas s'en rapporter à des *on-dit*, afin de défier toute contradiction.

Des Français, faits prisonniers et qui réussirent à s'évader, rapportent qu'à Quiévrain, près de Mons, la population avait dressé une barricade avant l'arrivée des Allemands. Lorsque ceux-ci se présentèrent, ils furent salués du cri de : « Vive la France ! » Pour se venger, l'ennemi s'empara de treize personnes, femmes, enfants et vieillards. *Ils les contraignirent à creuser chacun leur fosse dans une cour.* Un instant après, ils les fusillaient.

Le même jour, un cycliste était abattu, d'un coup de revolver, par un officier qu'il avait négligé de saluer ; un cavalier acheva la victime d'un coup de lance au front.

Des témoins citent encore des faits révoltants, où la dignité des épouses et l'honneur des jeunes filles furent odieusement outragés.

*
* *

Le 11 août, après une journée de chaud combat, un brancardier parcourait le champ de bataille. Il fut arrêté par un officier allemand, qui le supplia de lui donner à boire. Pendant que, charitablement, il préparait le breuvage, l'officier lui tira un coup de revolver dans le dos. Aussi maladroit que lâche, il ne l'atteignit pas. Révolté, notre brancardier tua l'assassin d'un coup de baïonnette dans le ventre.

*
* *

Les alliés des Allemands, les Austro-Hongrois, ne le cèdent pas en cruauté à leurs tristes acolytes, si l'on en juge par le récit saisissant d'un reporter (1), qui rapporte les faits *de visu*. Mais passons-lui la parole.

« Dans les environs de Chabatz, les vaincus ont parachevé leur œuvre de sauvagerie inouïe, allant jusqu'à massacrer les prisonniers serbes, dont les cadavres entassés furent retrouvés dans la ville. Avant-hier et hier, j'ai parcouru la contrée de Valyevo, vers la Drina, et ce que j'y ai constaté avec épouvante n'est que la répétition des actes de sadisme et d'atroce cruauté commis par les vaincus.

« Plus au nord, à quarante kilomètres à peine de Valyevo, à Zablatcha, les pauvres gens qui avaient fui leur maison m'ont montré, fous de douleur, huit jeunes gens liés les uns aux autres et qui, tous, effroyable boucherie, avaient été lardés de coups de baïonnettes. A cinq kilomètres de là, à Bella-Tserka, les rescapés

(1) M. Henry Barby, dans le *Journal*, du 31 août 1914.

du village, en proie à un désespoir que rien ne saurait traduire, ensevelissaient pieusement quatorze innocentes victimes de la lubricité sanguinaire des magyars. Ces quatorze fillettes, dont la plus âgée n'avait pas seize ans, étaient pour la plupart éventrées et égorgées à l'arme blanche. Je pourrais continuer longuement, hélas ! cet effrayant récit, car jusqu'à la rive de la Drina de semblables monstruosités ont été perpétrées.

*
* *

« A Lychnitsa, sur la rivière même, une centaine de vieillards ont été massacrés sous les yeux des femmes et des enfants. On trouva six paysans pendus dans un verger. Toutes les femmes et les enfants ont été emmenés sur l'autre rive de la Drina, afin d'obliger l'artillerie serbe à arrêter son feu.

Les hussards hongrois se distinguèrent dans la sauvagerie de cette armée de fous et d'assassins. Ce n'est pas la guerre que l'Autriche-Hongrie a tenté de faire à la Serbie. Cette grande nation, fière de sa civilisation occidentale, a voulu exterminer le peuple serbe ; elle a cru qu'elle réussirait dans sa tâche criminelle, sans même que la Serbie ait eu le temps de crier ni de se défendre.

Des prisonniers autrichiens affirment que l'ordre leur avait été donné de prendre tous ceux qui se battent contre l'Autriche, d'incendier tous les villages et de tuer tous les habitants. Les troupes autrichiennes, on le voit, ont exécuté cet ordre sauvagement ».

Leur sadisme.

Le rapport officiel publié sur les atrocités allemandes n'a pu, on le comprend, signaler qu'une faible partie des faits authentiquement établis, et dont les témoignages ne peuvent être recueillis qu'isolément. C'est ainsi que M. Gay, ancien syndic du conseil municipal, et un professeur de la faculté de droit de Bordeaux ont reçu du Dr Rochebois l'attestation des faits suivants :

Je certifie avoir vu le 11 septembre 1914, près d'une ferme incendiée, située à 3 kilomètres au nord de Neuvy-l'Abbesse et à 500 mètres à l'ouest de la voie ferrée qui va d'Esternay à Montmirail, les corps nus de trois jeunes femmes. Ces trois malheureuses, dont les seins étaient en partie détachés, avaient été empalées sur des baïonnettes, fixées au canon de fusils enterrés jusqu'au pontet.

La ferme détruite avait été occupée quatre heures auparavant par des troupes saxonnes et des soldats de la garde prussienne.

Dr Rochebois.

Le Dr Rochebois a fourni, au surplus, les précisions suivantes :

Le 11 septembre au matin, près de Neuvy-l'Abbesse, une lugubre découverte a été faite par des zouaves et des chasseurs à pied, à 30 mètres

d'une ferme incendiée, près d'un « pailler », nom que donnent les paysans aux meules de paille construites après le battage des grains. Là se trouvaient les corps nus de trois femmes, empalées sur des baïonnettes fixées à des canons de fusil, enfoncés dans le sol.

... Un peu avant midi, j'arrivai sur les lieux et je procédai aux premières constatations médicales. La première victime des brutes allemandes devait avoir environ trente ans et avait eu des enfants. Les deux autres étaient des jeunes filles de dix-huit à vingt-deux ans. Toutes les trois avaient été pareillement souillées et mutilées. Les seins étaient coupés, mais non entièrement détachés : le globe mammaire tenait encore au buste par un lambeau de chair. Les trois cadavres étaient empalés sur des baïonnettes allemandes assez courtes et fixées à des canons de fusils cassés à la crosse. On a découvert un grand nombre de fusils ramassés sur les champs de bataille et ainsi cassés par les Allemands : des témoins les ont vus casser les armes d'un seul coup sec, afin de les rendre inutilisables pour nous. Il est évident, selon moi, en raison de la rigidité cadavérique observée, qu'entre les trois jeunes femmes et leurs assassins il y avait eu une lutte désespérée.

A quoi peut-on attribuer cet épouvantable sadisme collectif, manifesté par les soldats du kaiser ? Selon notre confrère, il y eut, sans aucun doute, la fureur de la défaite, ajoutée au déchaînement d'instincts débridés. Il y eut, sans doute aussi, la contribution de l'ivresse ; dans toute cette région de Neuvy-l'Abbesse, de Sézanne, de Montmirail, d'Esternay, ont été constatés les effets d'une gigantesque orgie. Jamais à aucune époque, dans aucun pays, on n'a observé pareil spectacle.

L'Esprit de nos blessés

La joie du nègre.

Son pantalon de toile blanche, raidi par le sang qui s'est coagulé, voici un noir qui s'avance en clopinant. Un colonel, qui se trouve sur le quai, le questionne :

— Où es-tu blessé ?

Le turco, avec un gros rire qui fendille le cuir de son visage, se déculotte et montre à l'officier un trou énorme et dentelé : un éclat d'obus lui a ouvert la cuisse et emporté un morceau de la fesse. On y mettrait le poing.

— Ça rien, dit-il, « rivinir » Boches bientôt.

L'officier lui tend un paquet de cigarettes. L'Arabe ne prend pas le temps de rajuster son pantalon. Et, les jambes nues, il allume deux cigarettes à la fois, en expliquant :

— Une pour hier, une pour aujourd'hui.

Et il rit avec une telle ampleur, de toutes ses dents étincelantes, que des blessés, à côté de lui, ont, sur leurs lèvres pâles, un sourire qui s'esquisse, tant est grande la joie débordante de ce gaillard musclé, qui s'en va, de guinguois, avec ses deux cigarettes au bec.

Echos de Partout

Le docteur Langlet et le bombardement de la cathédrale de Reims. — Le docteur LANGLET, maire de Reims, vient d'envoyer au docteur J. REVERDIN, l'éminent chirurgien de Genève, une lettre où il expose les circonstances dans lesquelles les Allemands ont bombardé Reims. Ce récit apporte, avec preuves à l'appui, un démenti catégorique à l'audacieuse allégation de l'autorité allemande, qui prétend n'avoir bombardé la cathédrale de Reims qu'après avoir constaté qu'on y avait installé de l'artillerie. Sur ce point, l'honorable maire de Reims est formel : « Jamais il n'y a eu de batteries dans la ville. »

Voici, du reste, le récit du docteur Langlet, que nous empruntons, après le *Temps*, au *Journal de Genève* :

Tout d'abord, il faut savoir qu'il y a eu plusieurs séances de bombardement, dans lesquelles la cathédrale a été particulièrement visée. La première avait lieu le 4 septembre, jour de l'entrée des Allemands à Reims. Nous étions dans mon cabinet, en conversation avec un intendant du corps d'armée saxon, qui venait poser les bases d'une réquisition importante, pour caution de l'exécution de laquelle il exigeait le versement de la somme d'un million. La conversation, d'ailleurs courtoise, ponctuée de temps en temps, comme excuse de leurs exigences, d'un *C'est la guerre* ! sans réplique, se continuait, quand éclata comme un coup de tonnerre le bruit de la première bombe tombant sur Reims.

Je n'oublierai jamais la physionomie effarée, empreinte à la fois d'étonnement et de colère, de cet officier, qui venait de nous dire qu'ils n'étaient pas des barbares, mais un peuple de haute culture, et qui constatait lui-même que le premier attentat sur la cathédrale venait de l'armée allemande. Car c'était bien dès ce jour-là la cathédrale qui était sinon atteinte, du moins visée, les bombes pleuvant à droite d'elle, à gauche, en avant, en arrière, démolissant déjà les vitraux sans valeur du rez-de-chaussée de ce monument.

Il y avait donc si peu à s'y tromper, que l'officier général qui se trouvait là s'empressa d'envoyer aux batteries qui tiraient sur Reims et qui appartenaient à *un autre corps*, un avis d'arrêter ce bombardement, et qu'il conseilla, qu'il pressa même la fabrication d'un drapeau blanc, fait d'une perche et d'un drap, destiné à être hissé au haut de la tour nord de notre basilique, où il flottait un quart d'heure après, au moment où le tir cessait.

L'émotion calmée, des officiers présents conclurent à une erreur, *erreur qu'ils regrettaient profondément*, dont nous ne chercherons pas à expliquer la psychologie, mais où l'on pourrait peut-être entrevoir une espèce d'antagonisme ou plutôt une rivalité entre deux races, dont l'une a plus de prétention à la civilisation et se contentait de frapper à la caisse, et l'autre, plus brutale et plus rude, sans être peut-être moins avide, voulait frapper notre cité au cœur et l'atteindre dans sa gloire et dans sa beauté.

Huit jours durant, parmi les Allemands qui passèrent à Reims, nombreux furent ceux qui eurent l'occasion de manifester leurs sentiments

d'admiration pour la cathédrale, sans prévoir ce qu'elle deviendrait quinze jours plus tard.

Le 12 septembre, les Allemands quittaient Reims en hâte, mais en prenant la précaution d'annoncer qu'il allait y avoir une grande bataille, qu'il fallait mettre dans la cathédrale les blessés nombreux, deux à trois mille, qui allaient arriver et, *sur leur réquisition et leurs soins*, on emplit de paille et de couvertures le sol des nefs, pour servir de lits qu'allait protéger la Croix-Rouge, placée sur les deux tours du monument. Et il n'y eut pas (ce jour-là) de bataille et il ne vint pas de blessés, et la Croix-Rouge et le drapeau blanc flottaient sur les tours, quand les Français rentraient dans la ville.

Nos ennemis insistaient eux-mêmes sur le rôle protecteur que pouvait avoir pour la cathédrale elle-même sa transformation en hôpital. Il n'était pas question d'une forteresse ou d'un observatoire, mais d'un asile doublement sacré pour les malades.

Le bain dans la tranchée. — L'humidité et le froid ont augmenté les souffrances des hommes dans les tranchées, et il a fallu s'occuper de leur bien-être. A un certain endroit, grâce à la bonté d'un propriétaire d'usines, qui a mis ces bâtiments à notre disposition, on a pu installer de grands établissements de bains, une salle de coiffure et une autre pour raccommoder les vêtements.

Dans ces usines, il y a un certain nombre de grandes cuves, pouvant contenir plusieurs hommes à la fois, et elles sont très utiles pour donner des bains chauds aux soldats qui reviennent des tranchées. Pendant qu'ils se plongent dans l'eau chaude, leurs habits sont emportés, passés à l'étuve et réparés, les boutons sont recousus, etc.. Le linge de dessous est lavé ou brûlé, et remplacé par un nouvel assortiment. Cette installation permet de soigner et de rendre l'apparence humaine à 1.500 soldats par jour.

Car c'est véritablement un nouvel homme qui sort de la salle de bains. Ils arrivent sales, fatigués, boueux, non peignés ; ils sont couverts de boue et le sang de leurs camarades ou de l'ennemi a séché sur leurs uniformes. Quand ils repartent, ils sont frais et dispos, ils ont des habits propres et se sentent plus légers. Ce ne sont plus les mêmes hommes.

C'est une bonne chose, au point de vue du confort et du bonheur de l'individu, mais c'est aussi un véritable gain pour nous, car des hommes ainsi traités relèvent considérablement la valeur des compagnies auxquelles ils appartiennent.

(*Daily Mail.*)

Tribune de la " Chronique "

Les enseignements de la guerre.

Toute guerre comporte en elle-même de nombreux enseignements ; à chacun des belligérants, et surtout à nous Français, d'en tirer les leçons pratiques qui en découlent.

Pourquoi sommes-nous toujours pris au dépourvu ? Pourquoi ne sommes-nous jamais prêts ? La principale raison est que nous sommes avant tout un peuple débonnaire, essentiellement pacifique. Ne voulant point la guerre, nous ne la préparons point ; nous ne fourbissons point nos armes.

Si vis pacem, para bellum, dit la Sagesse des nations. On pourrait dire aussi : *Si vis victoriam, para omnia...*

Il est incontestable, cependant, que de réels progrès avaient été réalisés dans l'organisation sanitaire depuis 1870 ; mais l'Allemagne nous avait devancés, nous ne le voyons que trop. En médecine, et c'est le seul côté que nous ayons à étudier, nos différents services offraient des lacunes.

Mobilisation. — Je tiens tout d'abord à bien établir que je n'entends nullement critiquer ce qu'ont fait nos prédécesseurs ; ils ont fait ce qu'ils ont pu. A nous de faire mieux, et de perfectionner chaque jour ce qui est perfectible, pour arriver à faire mieux, si possible, que nos adversaires.

Dans l'organisation des rôles, si je puis dire, dans la distribution des services, dans l'attribution des grades, il y a eu, au début, des erreurs de commises. Et aujourd'hui encore, alors que dans les grandes villes, les ambulances sont abondamment pourvues de médecins de tout grade et de tout âge, comment comprendre que de grandes communes, et communes de moindre importance (Grand-Couronne, Petit-Couronne, etc.) se trouvent complètement dépourvues de tout médecin ?

(Le Dr T..., médecin à Grand-Couronne, médecin de la douane, de la gendarmerie, du chemin de fer, etc., assurait de son mieux l'assistance médicale à toute la région. Appelé à partir, toute la région est totalement dépourvue de toute assistance...)

Des lacunes, disions-nous, ont été commises : c'est ainsi, par exemple, que la situation acquise par des confrères de grandes ou petites villes leur a fait attribuer des emplois auxquels ils n'étaient point préparés. Par contre, nous pourrions citer des médecins pratiquant depuis plusieurs années, anciens internes des hôpitaux de Paris, versés dans le rang comme brancardiers, infirmiers, etc., alors que des pharmaciens ou des élèves en médecine devenaient aides-majors et officiers.

Evacuation. — J'ai vu des blessés évacués de Charleroi et arrivant à Rouen après un long trajet, et là, faute de place dans les ambulances ou pour toute autre raison, après une heure d'arrêt, étaient

dirigés sur Caen ou ailleurs. Or, ces blessés étaient tous exténués, déprimés, et avaient grand besoin d'être réconfortés.

La Croix-Rouge se multipliait et faisait de son mieux : elle délivrait tous les cordiaux possibles. Le train, les voitures, souvent trop primitives (je parle du début), auraient gagné à être plus abondamment pourvus de boissons rafraîchissantes et reconstituantes, surveillées et distribuées par le convoyeur des voitures.

Plusieurs blessés auraient eu le plus grand besoin d'être pansés ; leurs plaies suppuraient et dégageaient une odeur *sui generis* ; pas besoin n'était de faire un pansement complet, mais laver rapidement la plaie, avec une solution antiseptique, et même tout simplement avec de l'eau bouillie, et la recouvrir avec une compresse de gaze antiseptique, parfois même se contenter d'un simple pansement sec, mais surtout et avant tout désinfecter les plaies : voilà ce qui s'imposait, mais défense était faite de toucher aux blessés avant leur arrivée définitive à l'hôpital d'évacuation.

Je n'insiste pas, je ne critique pas, j'expose simplement ce que j'ai vu. Le temps d'arrêt était limité, soit. Mais le convoyeur, assisté d'un ou de deux aides-majors, alors qu'il était souvent seul, pouvait, semble-t-il, en cours de route, parer au plus pressé, et débarrasser les blessés de leur premier pansement, rempli de pus et de sanies, et le remplacer, après lavage superficiel, par des tissus neufs, appropriés. C'est durant leur long trajet que les blessés, non pansés, s'infectaient. Arrivés à destination, à Caen, à Cherbourg, n'importe où, ils y étaient admirablement soignés, tout le monde le reconnaît, mais il fallait y arriver.

De plus, il n'y a pas que la plaie en elle-même. Il y a également les mains, la figure, les vêtements, dont il faut aussi tenir grand compte. Et vous savez dans quel état de malpropreté tous ces pauvres diables se trouvaient ! Là encore, et toujours en cours de route ou à l'infirmerie, la toilette du malade s'imposait. Je vois encore, à son arrivée à Rouen, un brave Sénégalais, rapportant fièrement, mais en cachette, et enveloppée dans un filet, la tête d'un Boche !

Ce qu'il était fier, oh ! combien, de son trophée ; volontiers, il l'eût « bouffée », malgré l'état de putréfaction qui commençait et infectait déjà ses camarades. Et l'on s'étonne d'observer, après cela, des cas de tétanos, de gangrène, etc. !

Mais je sais que l'on a beaucoup remédié à toutes ces imperfections du début.

Commissions sanitaires. — Les commissions sanitaires, pour l'examen, l'admission ou la réforme des auxiliaires, ont été dans certaines villes l'objet de critiques, en apparence justifiées. Et l'honorable général Cherfils s'en est fait récemment l'accusateur. Il a manifesté son étonnement de voir que, dans telle région, le nombre des réformés ne dépassait pas 2 ou 3 pour 100, alors que, dans beaucoup d'autres, il a donné 70 et 75 o/o. Une pareille différence dans le pourcentage des réformés est inadmissible.

Ce qu'il faut, c'est que le jury d'examen adopte pour guides des

cas de réforme bien nettement spécifiés, et qu'il y ait uniformité approximative dans la liste des infirmités apparentes ou cachées.

Il est également mauvais, croyons-nous, que les membres du jury soient recrutés dans la région des candidats (médecins, assesseurs, etc.), de telle sorte que les influences de clientèle, de relations, de recommandations, ne puissent entrer en jeu.

Dr D. (*Rouen*).

Le médecin dans les tranchées.

C'est à leur grande stupéfaction que les médecins de bataillon se sont vus contraints, il y a quelques semaines, de suivre leurs bataillons « même dans les tranchées ».

Le temps « minimum » passé dans les tranchées est de 48 heures, parfois plus, jusqu'à quatre jours et quatre nuits.

Il faut être ainsi resté, à demi courbé, les pieds gelés, les mains froides, le corps brisé, pour se convaincre qu'après 12 heures seulement de pareille situation, médecins comme infirmiers sont « incapables » de pouvoir accomplir convenablement leur tâche.

Le médecin a besoin, en toutes circonstances, c'est là une condition primordiale, de son entière tranquillité d'esprit, et du plus grand calme. Que ceux qui lui ont intimé l'ordre (se soustraire à cet ordre est un cas de conseil de guerre) de se rendre dans les tranchées, se donnent donc la peine de venir constater si le médecin de bataillon se trouve dans les conditions requises pour consulter et examiner utilement des malades (car la visite médicale se passe aussi dans la tranchée).

L'acte chirurgical nécessite (il n'y a sur ce point aucune divergence d'opinion) la propreté la plus rigoureuse. Comment pratiquer une désinfection convenable de plaie au milieu de la terre ? On s'étonne après cela que les cas de tétanos augmentent.

D'autres difficultés se présentent : s'il y a un seul, deux ou trois blessés, dans un espace de temps assez éloigné, tant bien que mal, plutôt très mal que bien, le blessé sera soigné ; mais si une grosse marmite, tombée en arrière du poste médical établi dans la tranchée, nécessite le transport en avant d'une dizaine de blessés, alors quel désarroi !

Nous ne pensons pas récriminer à tort, en estimant que, dans pareil poste, on expose « inutilement » médecins et infirmiers ; on met le médecin dans les conditions les plus défectueuses pour pratiquer ses examens, et on le condamne à faire des pansements malpropres.

Aussi ne saurions-nous trop demander à ceux qui ont, à l'heure actuelle, la direction du service de santé, de ne pas abandonner leur commandement à des généraux, excellents tacticiens, mais aussi inaptes à diriger le corps médical que ce dernier à donner des conseils de stratégie.

Si pareil ordre peut être rapporté, on rendra aux malades et aux blessés le plus signalé des services.

Un Major sur le front.

L'incinération après la bataille.

On a pu lire dans maints journaux, que, à la suite de certains combats très meurtriers, les morts dans le camp allemand avaient été si nombreux, qu'on a dû les incinérer le plus souvent sur les champs de bataille. Cela s'était passé de même il y a quarante-quatre ans, ainsi qu'en témoigne la curieuse lettre suivante, communiquée par M. l'abbé Cochard à M. Bois, et qui a pour auteur un instituteur d'Artenay :

Les Prussiens ont brûlé leurs morts (en 1870), c'est un fait très certain ; ils en ont brûlé sur la commune d'Artenay, à Auvilliers et à la Grange, sur la commune de Dambron, au lieu dit la Boule d'or, dans une maison abandonnée qu'ils ont incendiée.

A Auvilliers et à la Grange, ils faisaient un lit de paille ou de gerbes et un lit de cadavres. Puis ils arrosaient le tout de pétrole. Au dire d'un domestique, gardien de la ferme de la Grange, *des blessés, jetés dans le feu encore vivants*, poussaient des cris déchirants au milieu de ce brasier humain.

Le résidu de cette combustion est une chose vraiment curieuse ; plusieurs personnes, voulant avoir du Prussien calciné, ont été en ramasser des fragments dans une pièce de luzerne, où le fermier de la Grange les a fait épandre comme engrais ; j'ai voulu aussi moi-même en avoir en ma possession. C'est une substance légère comme la pierre ponce, tantôt d'un noir luisant, tantôt mate, et offrant des dessins qui indiquent qu'elle a coulé étant fluide.

A mon prochain voyage à Orléans, si vous me le permettez, je pourrai vous offrir un fragment de Prussien calciné.

Le livre du commandant Maurice Bois, ci-dessus relaté, est intitulé : *Guerre franco-allemande ; batailles et combats* ; il a été publié par Dentu en 1888 ; la lettre communiquée par M. l'abbé Cochard se trouve à la page 257 de l'ouvrage. P. c. c. : Dehermann.

La vérité par l'étymologie.

D'après Burnouf, qu'a consulté notre ami le Dr Monin à notre intention, *hara-man* (sanscrit) signifie homme de pillage ou pillard : telle est l'étymologie d'Allemand.

Même origine pour Germain : Hermann.

Ce que pensent les neutres

Une adresse des médecins brésiliens.

Le professeur S. Pozzi a donné lecture à l'Académie de médecine, dans sa séance du 19 janvier, d'un document qui lui avait été transmis par l'intermédiaire du ministre de France au Brésil et par M. Delcassé, ministre des affaires étrangères. C'est une adresse, revêtue de 132 signatures, comprenant non seulement celles de toutes les sommités médicales, mais, on peut le dire, celles du corps médical presque tout entier de l'Etat de São-Paulo, l'un des plus peuplés et des plus importants du Brésil. Cette adresse affirme, avec une grande éloquence, la solidarité des médecins brésiliens et de leurs confrères français, et exprime leur profond attachement à la France dans les circonstances présentes.

Voici ce document, dont la lecture a soulevé les applaudissements unanimes de l'assemblée :

A Monsieur le professeur Pozzi.

Cher et éminent Maitre,

En ce moment si sombre et si douloureux, où le sol béni de cette belle terre de France est forcé de se gorger du sang de ses propres enfants, qui se battent avec acharnement et héroïsme pour la défense et l'honneur de la patrie, nous tenons à vous dire, éminent maître, que nous partageons et vos gloires et vos souffrances.

Ce n'est pas simplement un élan enthousiaste de cœurs latins, qui battent à l'unisson, mais un geste, conscient et réfléchi, de reconnaissance et de gratitude envers la France, dont le génie scientifique a été, à plusieurs reprises, l'inspirateur de la pensée brésilienne.

L'heure n'est pas de vous signifier tout ce dont la science brésilienne est redevable à la science française ; à la science française, nous disons mal, tout ce que le Brésil intellectuel doit à la culture française. C'est un long chapitre à écrire. Oui, nous avons des affinités ethniques, culturales et morales saisissantes, et qui sont passées jusqu'aujourd'hui inaperçues, surtout de vous les Français.

Les deux peuples, français et brésilien, se méconnaissent presque et ils cheminent cependant l'un à côté de l'autre, resserrés par des liens intellectuels et moraux et tenant le même flambeau idéal de liberté, de fraternité et de justice.

Eh bien, en ce moment tragique de l'Histoire où un souffle de destruction ravage l'Europe et où la civilisation semble s'écrouler dans une mare sanglante, nous vous prions, cher et éminent maître, de bien vouloir être l'interprète de notre amitié et de nos sentiments parmi les médecins de France et de leur crier bien haut les vœux que nous faisons, nous les médecins de São-Paulo (Brésil), pour la victoire de la France, phare lumineux des peuples latins.

Vous pouvez vous porter garant devant eux que nous serons pour la France, selon le mot de Galliéni, « jusqu'au bout ».

En attendant que « le jour de gloire soit arrivé », nous regardons avec une grande angoisse le ciel sombre et orageux du présent et y cherchons, ainsi que dans la Croix du Sud, qui, comme le symbole de notre pays et de notre drapeau, plane au-dessus de nous, un rayon d'espérance de meilleurs jours et de foi dans l'avenir victorieux de la France, qui sera le cri triomphal de l'humanité.

São-Paulo (Brésil), 15-11-1914.

Suivent les signatures :

O. Fausto, Pires de Campos, Garcia Braga, P. Dias, Etheocles Gomes, Ayrosa Galvao, Ayres Netto, Ulhoa Castro, Pereira Gomes, Eugenio Nunes, R. Margarido, X. da Silveira, A. Mendonça, Côrte Real. Soares Baptista, M. Valladao, L. do Rego, G. Wilken, Mello Camargo, C. Loureiro, Z. do Amaral, Ribeiro Santiago, Vieira Marcondes, Vieira de Carvalho, T. Bayma, E. Rodrigues Alves, Rezende Puech, H. Lindenberg, Meira Filho, Amarante Cruz, Alves Lima, Chaves Ribeiro, Paula Souza, F. Vianna, Alves Pontual, R. Barros, B. Montenegro, Salles Gomes, D. de Faria, Nelson Libero, França Filho, Jambeiro Costa, A. Pedroso, J. Libero, H. Libero, M. Graccho, L. Hoppe, P. Naccarato, A. Simoes Corrêa, Synesio Pestana, Vargas Cavalheiro, Anfrissio Gouvêa, C. Bourroul, Paiva Lima, J. Augusto Corrêa, A. C. de Camargo, R. Ferreira, Enjolras Vampré, E. Ribas, Cesidio da Gama, Gomes Teixeira, Sa Pinto, Viriata Brandao, Mario Ottoni, Corrêa Dias, G. Andrade, Duarte Nunes, B. Magalhaes, A. Fajardo, Saul de Avilez, Olavo ee Castilho, Archer de Castilho, Marcondes Machado, J. Luiz Guimaraes, Campos Seabra, Schmidt Sarmento, Fereiraa Lopes, V. de Souza, Olympio Portugal, Aguiar Pupo, R. Briquet, Baeta Neves, V. Godinho, P. Bourroul, Olegario Moura, Muniz de Souza, R. Guimaraes, Gomes Caldas, Theodomiro Telles, C. Espinheira, Rubiao Meira, E. Martinelli, L. Gualberto, O. Gonzaga, J. J. da Nova, Thomé de Alvarenga, Villas Boas, Arnaldo Pedroso, Britto Pereira, Bueno de Miranda, A. de Castro, Ulysses Paranhos, Joao Eydio, Javert Madureira, Cincinato Pomponet, Amello Malgalhaes, Valentim Braune, Paula Lima, Teixeira, Guimaraes, Benigno Ribeiro, Juvenal de Andrade, A. Guarana, Mangin da Cunha, A. Sanches, Romeiro Sobrinho, Cunha Vasconcellos, F. Vasconcellos, A. Arantes, Homem de Mello, Domingues Lopes, Henrique Thompson, F. da Rocha, Peixoto Gomide, Cassio Motta, Macedo Forjaz, Martins Passos, Carlos de Castro, V. Brazil, Dorival Penteado, Florencio Gomes, G. Alvaro, Lemos Torres, A. Brasiliense.

L'opinion d'un médecin suisse.

Un privat-docent de l'Université de Genève, M. le Dr L. Reutter, qui a bien voulu, à maintes reprises, nous honorer de sa collaboration, nous fait part de la protestation suivante, qu'il adressait à un journal suisse, à la fin du mois de septembre :

Genève, le 29 septembre 1914.

Monsieur le Rédacteur,

Permettez-moi de venir vous exprimer ma profonde stupéfaction, en lisant dans un journal de Hambourg, paru un de ces derniers jours, la lettre suivante, émanant, comme l'indique le correspondant de la feuille en ques-

tion, de M. le professeur Dr H. von Claparède, un des plus célèbres professeurs de l'Université de Genève, appartenant à une des familles genevoises de la vieille aristocratie :

Recevez, mon cher ami, mes plus sincères remerciements pour l'envoi du Livre blanc *allemand que je possédais déjà. Il me semble qu'il n'est plus utile de vous assurer à nouveau de mes sentiments les plus dévoués, les plus cordiaux de sympathie pour vos belles et valeureuses troupes, si nobles en tout point. Avec mes vœux les plus sincères pour que l'Allemagne sorte victorieuse sur toute la ligne, et ceci dans l'intérêt même de la Suisse, je reste votre dévoué.*

Professeur Dr H. von Claparède.

Que penser de cette lettre ? Se trouve-t-on en présence d'un faux, ou d'une interprétation ne répondant pas à la pensée de l'auteur ? A-t-on outrepassé les droits acquis à une lettre privée en la publiant ? Je ne sais pas ; mais il me paraît qu'il était de mon devoir de la traduire, afin de la faire connaître au public genevois et suisse, car il y a là une atteinte directe portée à nos principes de neutralité. Il en est de même de la déclaration de M. le professeur Dr von Herff, de Bâle, qui affiche officiellement sur les tableaux-noms de l'Université, qu'il ne donnera plus de sujets de dissertation aux Russes, aux Japonais, etc., en un mot aux ressortissants des pays en guerre avec l'Allemagne.

Que M. von Herff ait des sympathies très marquées pour sa patrie, c'est son droit ; mais qu'il les affiche, comme professeur, à une de nos universités suisses, c'est différent. J'aime à espérer que le Sénat universitaire de Bâle prendra les mesure nécessaires pour que de pareils faits ne se reproduisent plus, et pour que Messieurs les professeurs allemands, malheureusement si nombreux, comprennent une fois pour toutes qu'ils sont en Suisse, et qu'ils doivent se comporter comme nous, fils de l'Helvétie, en hommes libres et neutres, malgré nos sympathies individuelles.

A cœur ouvert, mais avec trop d'irréflexion peut-être, voire d'insouciance, murmure-t-on, nous les avons reçus parmi nous ; qu'ils s'en souviennent et ne nous amènent pas à nous en repentir, le jour où leur conduite créerait à notre chère patrie de sérieuses difficultés diplomatiques.

Dr L. Reutter, *privat-docent*, boulevard Georges-Favon, 12 (*Genève*).

Le docteur Clemenceau et la neutralité de la Hollande.

On lira, dans le prochain numéro, la très intéressante réponse, que vient de nous adresser le professeur H. Treub *(d'Amsterdam), à la question posée sur « l'infirmité de Guillaume II ».*

Le maître hollandais a profité de l'occasion qui s'offrait à lui, de défendre son pays du reproche d'avoir violé la neutralité, reproche qui aurait été formulé par notre éminent confrère Clemenceau. *Bien que sortant du cadre habituel de notre revue, nous avons cru, dans les circonstances présentes, devoir accueillir ces importantes déclarations, en raison de la haute autorité de celui dont elles émanent.*

Mon professeur de chirurgie avait coutume de dire, quand, à l'ambulatoire, un étudiant ne s'approchait pas immédiatement du malade qu'il devait examiner : « Mon petit, ne fais pas le médecin à distance. » Il est évident que M. Clemenceau n'est pas un élève de mon ancien professeur ;

car, ces derniers temps, il fait le « médecin à distance » vis-à-vis de la Hollande.

Actuellement, pour la Hollande, la santé c'est la neutralité. Or M. Clemenceau s'obstine à dire que la Hollande n'est pas neutre. Sur quoi base-t-il ce diagnostic ? Comme antécédents de sa cliente involontaire, il dit avoir un petit papier, prouvant... quoi ? Nul ne le sait. Probablement, c'est un papier dans le genre des célèbres documents que les Allemands prétendent avoir trouvés à Bruxelles, et qui prouvent que c'est la France et l'Angleterre qui ont violé la neutralité de la Belgique.

Peut-être M. Clemenceau sait-il qu'un ancien ministre de la guerre hollandais a eu l'indélicatesse de se faire « trimballer » à travers la Belgique, mutilée et ensanglantée, dans une auto officielle de l'état-major allemand ? Peut-être lui a-t-on dit que ce même militaire, et un autre de ses prédécesseurs au ministère de la guerre (du même acabit), ont cru pouvoir légitimer la violation du territoire belge par le brutal argument prussien de la nécessité militaire ? Dans ce cas, il devrait savoir aussi que l'on ne s'est pas gêné, dans la presse hollandaise, pour laver la tête de ces Messieurs, tout militaires qu'ils soient. Et cela, à la grande satisfaction de tout le monde.

Du reste, ni les actes ni les sentiments de ces deux militaires en retraite ne sauraient constituer une violation de la neutralité du pays. Si M. Clemenceau s'intéresse aux sentiments du peuple hollandais, je crois avoir le droit de lui affirmer que, dans leur grande majorité, les Hollandais sont anti-allemands. Beaucoup même de ceux qui avaient auparavant des sympathies allemandes les ont perdues, après tout ce qui s'est passé en Belgique. Le Livre jaune, dont une traduction va paraître sous peu, aidera, sans aucun doute, à raffermir dans les cœurs hollandais les sympathies françaises.

Tout cela, me dira peut-être mon illustre confrère, n'a pas le moindre rapport avec la question. Il s'agit de savoir si vraiment le gouvernement hollandais a été neutre depuis le commencement de la guerre, s'il est neutre en ce moment, et s'il a l'intention de le rester. Il paraît que M. Clemenceau doute de tout cela. Voilà bien où le « médecin à distance » se montre. Il ne sait rien du cas sur lequel il disserte ; il est mal renseigné; il n'a même pas essayé de faire avec précision un examen quelconque, et pourtant il énonce un diagnostic. Faut-il s'étonner que ce diagnostic soit erroné ?

Je comprends parfaitement que M. Clemenceau ne puisse pas venir ici lui-même, pour faire l'examen que je voudrais qu'il fît Mais pourquoi ne pas prendre des informations là où il pourra se les procurer de bonne source ? Qu'il s'adresse aux agents consulaires de la France en Hollande, et qu'il leur demande d'examiner les pseudo-preuves au moyen desquelles il prétend établir que la neutralité hollandaise n'a pas été et n'est pas strictement observée Ce faisant, il ferait une œuvre intelligente.

Car, en ce moment, il fait le diagnostic d'une maladie grave, dans un organisme parfaitement sain. Les seuls remèdes qui, dans un tel cas, ne nuiraient pas, seraient des remèdes anodins. Or, pour l'énoncé et la préparation de prescriptions anodines, il ne faut pas s'adresser à la pharmacie du docteur Clemenceau.

Ainsi, un de ces derniers jours, il a décoché une flèche (plutôt venimeuse) au président de la Chambre des députés et au ministre des affaires étrangères hollandais, parce qu'ils ont rappelé à l'ordre un orateur dont les paroles, pour le moins inconsidérées, portaient atteinte à l'une des puis-

sances belligérantes. Faut-il que ce soit moi, simple accoucheur, qui fasse remarquer à mon confrère, l'ancien président du conseil, que c'était là une mesure qui s'imposait ?

En vérité, comme me le disait un Français établi momentanément en Hollande, ce que fait M. Clemenceau n'est pas seulement méchant, c'est bête. On dirait, en effet, qu'il tient absolument à créer un courant anti-français en Hollande.

Allons, médecin, guéris-toi toi-même !

Professeur H. Treub (*Amsterdam*).

Trouvailles curieuses et Documents inédits

Le salut du drapeau.

Nous ne faisons qu'une place très parcimonieuse dans la *Chronique* à la poésie, mais ce sonnet, que nous avons retrouvé dans un recueil littéraire, qui a cessé depuis quelques années de paraître, nous a paru trop de circonstance pour ne pas revoir le jour. L'auteur est resté, d'ailleurs, à peu près inconnu.

LE CONVOI.

Sur la route du cimetière,
Passe un obscur enterrement.
Devant le cercueil seulement
Un prêtre ; et personne derrière.

Les cloches n'ont pas de prière
Pour ce chrétien mort pauvrement ;
Pas un pleur sur ce dénûment,
Pas une fleur sur cette bière !

Un clairon éclate soudain :
Des soldats ! — qu'il ait son refrain,
Ce vaincu qui n'eut pas de larmes !

Le drapeau, ce linceul du fort,
S'incline, et devant l'humble mort
Le bataillon porte les armes !

Paul Manivet.

LETTRES DU FRONT

Visions de champs de bataille.

(*Impressions vécues.*)

Nous venions de traverser le champ de bataille de Fère-Champenoise : de tous côtés nous avions trouvé les cadavres de nos fantassins, mêlés aux gigantesques et fauves soldats de la garde prussienne. Nous nous étions rendu compte de toute l'âpreté de la lutte à laquelle notre bataillon avait participé, du côté des marais de Saint-Gond, et qui se terminait par la victoire de la Marne.

L'ordre était d'aller vite et de laisser derrière nous tout ce qui pourrait faire obstacle à la rapidité de notre marche. Nous laissions le bataillon filer et, en compagnie du médecin chef, le Dr S., je parcourais à cheval bois et plaines, relevant de pauvres blessés, français et allemands, abandonnés dans la précipitation de la retraite.

Nous arrivâmes ainsi à un village, G..., où nous étions les premiers Français à pénétrer. Quinze soldats allemands nous entourent immédiatement, et se tiennent devant nous, la main au casque, talons joints. — Deux d'entre eux se détachent, nous tiennent l'étrier, et leur chef, un sergent, s'avance et, dans un français très pur, nous dit que nous sommes en présence du personnel d'une ambulance de la Garde et que, dans ce petit village, 1.500 blessés sont recommandés à nos soins. Ils vont nous les montrer.

A peine descendu de cheval, j'avais dirigé une main vers ma cartouchière pour y puiser la cigarette obligatoire à qui veut supporter l'odeur peu suave que dégage toute agglomération de Boches. Le début de mon geste, mal interprété, provoqua l'écart rapide des deux Allemands qui m'encadraient ; la manière dont il se termina fit revenir auprès de moi mes deux compagnons, humbles comme chiens battus. Nous pénétrâmes, accompagnés de l'imposant cortège allemand, dans l'église du village : là, se trouvaient parqués 1.200 blessés, dans un état épouvantable : la plupart des blessures étaient dues à notre 75, et je garde particulièrement le souvenir d'un grand diable, amputé des deux jambes, qui, squelettique et les yeux brillants, se traîna jusqu'à nos pieds, implorant : *Hunger*, *Hunger* (faim, faim) !

Dans un coin, deux officiers français, légèrement atteints et bien pansés, nous accueillirent avec un enthousiasme facile à deviner.

Chaque maison du village était convertie en ambulance. Dans une grange nous aperçûmes, couchés sur la paille et complètement seuls, deux fantassins français ; notre apparition les fit pleurer de joie. Les malheureux étaient pansés depuis trois jours insuffi-

samment ; cependant, ils ne se plaignaient pas du manque de soins ; des soldats allemands les avaient aidés à marcher, puis installés tant bien que mal sur la paille ; mais, depuis deux jours, aucun aliment : seul, un bocal de prunes à l'eau-de-vie (!!) avait été placé à leur portée par une main compatissante. Une partie de l'alcool contenu dans le récipient avait été utilisée par eux, pour rafraîchir les pansements souillés par les mouches.

Le médecin-chef prit les dispositions nécessaires pour améliorer l'état des nôtres et déterminer l'évacuation sur l'arrière de tout le personnel allemand.

Dans la suite, et pendant toute notre marche en avant, dans chaque village, nous avons trouvé quantité de blessés. Les nôtres, rares, avaient généralement été bien soignés. Il est vrai que nous avions eu devant nous la garde impériale, arme d'élite.

C. B.

*
* *

J'ai profité du premier jour de repos pour aller faire, avec un de mes camarades, une longue promenade à cheval. Nous avons été visiter un champ de bataille, aux abords duquel nous avions rudement travaillé dans le courant de septembre.

L'on sentait qu'il s'était passé là une lutte très âpre. Les bois étaient décimés par les éclats d'obus ; quelques arbres, très gros, fauchés net comme après un cyclone ; les terres creusées de profondes et longues tranchées encore couvertes, et constellées de trous énormes, causés par l'éclatement des obus. On voyait, de-ci de-là, des débris de toutes sortes : sacs en lambeaux, fragments de vêtements, képis, casques bosselés, capotes grises d'Allemands, fusils cassés ; comme si, dans un corps à corps terrible, on s'était servi de la crosse en guise de massue ; baïonnettes tordues ; et tantôt à droite, tantôt à gauche, au bord d'un bois ou dans une clairière, de petits tumulus, surmontés chacun d'une croix de bois, rapidement improvisée par les camarades, indiquent que des braves dorment là leur dernier sommeil...

Nous traversons un village ; dans ce coin de terre où paraît avoir passé un ouragan effroyable, la vie a repris ses imprescriptibles droits : les gens vont et viennent, vaquent à leurs occupations ; un paysan conduit ses vaches à l'abreuvoir ; un troupeau de moutons vient s'empêtrer dans les jambes de mon cheval, bête fort placide, heureusement.

Quel émouvant spectacle ! La plupart des habitants, qui avaient fui à l'approche de l'ennemi, ont regagné leur logis et repris leurs calmes habitudes.

Un paysan que j'interroge nous montre l'emplacement de nos 75 et celui des batteries allemandes ; il nous dit que l'adjoint du village a été fusillé par l'ennemi et que *les Allemands*, coutumiers de procédés barbares, *s'étaient fait précéder, pour monter à l'assaut de*

la position sur laquelle nous nous trouvions, des femmes et des enfants du village, qui n'avaient pas eu le temps ou la prudence de s'enfuir assez tôt. Par un providentiel hasard, aucun de ces innocents ne fut atteint, nous dit-il.

Mais que penser de gens qui ont recours à de pareils procédés ? Il nous montre, à côté du cimetière, trois tombes, où sont enfouis trois officiers allemands ; on les a mis en dehors de l'enceinte réservée à la sépulture des gens de la commune.

J'ai éprouvé sur ce plateau lorrain une émotion très vive et très profonde.

G. L.

Les effets de leurs « marmites ».

Nous n'étions pas sans une certaine appréhension dans ce village que nous occupions, car il avait subi deux bombardements, dont l'un le jour même où nous nous y installâmes. Une grosse marmite de 210 était même tombée, sans éclater heureusement, dans une courette de la maison où était installée notre popote. Elle fusa simplement, se partageant en trois morceaux. Les dégâts furent insignifiants ; le mur du cimetière du village, situé en contre-haut de cette courette, fut seul écorné par la chute de ce bolide.

Nous avons ramassé ces trois énormes morceaux et les avons réunis entre eux avec un solide fil de fer. Cette marmite ainsi reconstituée, nous l'avons placée sur la cheminée de la salle où nous prenons nos repas. Cela ferait un superbe cache-pot ! Il est regrettable que l'appareil soit aussi lourd et aussi encombrant ; regrettable aussi que la place me manque ; je l'emporterais sans cela, et me ferais un plaisir de vous l'offrir, comme souvenir de la guerre ; mais vous comprendrez aisément la difficulté, quand je vous aurai dit que l'engin pèse encore près de 100 kilos ; c'est un colis plutôt embarrassant, par le temps qui court surtout.

Notez qu'il manque la fusée et l'ogive : le poids total doit être, disent les artilleurs, de 115 à 120 kilos. La fusée, examinée par un colonel d'artillerie, démontra que cet engin avait été tiré à 9 kilomètres et demi de son point de chute. Mon esprit n'arrive point à concevoir qu'on puisse projeter sur la tête des gens de pareils ustensiles !

Le même jour, une marmite de même provenance tomba un peu plus loin, sur une grange où se reposaient des troupes : elle tua cinq soldats et en blessa plus ou moins grièvement une dizaine. Je crois que les marmites que nous leur envoyons, de notre côté, ne doivent guère leur être plus agréables.

L. G.

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

LA

Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

22e ANNÉE. N° 3 15 Mars 1915.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

Histoire de la Chirurgie de guerre

Le service de santé des armées françaises et les évacuations par eau, de 1743 à 1832,

Par M. le Docteur Michel FERRON,
Médecin-major de 1re classe.

(*Suite et fin.*) (1)

Dans un rapport au général de division Mathieu Dumas, intendant général de la grande Armée, et daté du 8 juin, le contre-amiral Baste, commandant la flottille de la grande Armée, montre l'organisation et l'activité des transports sur les rivières de la Prusse Orientale, le Frische Haff et le Kurische-Haff, et sur les canaux utilisant : 1° cent bateaux pontés, chargeant entre 800 et 2600 quintaux, quelques-uns de fort tirage, utilisés uniquement sur le Frische Haff ; 2° cent bateaux découverts, très longs, naviguant normalement sur les rivières et canaux, mais capables de franchir le Frische Haff par temps favorable. Sur chaque navire, un équipage de cinq ou six personnes : le patron, sa femme et trois ou quatre domestiques et, en outre, par ordre de l'empereur, cinq marins français.

Pour 1813, je n'ai pu recueillir aucun document ; mais il est hors de doute, au témoignage de Gurlt, que l'on utilisa largement les enseignements des guerres précédentes.

En Espagne, pays bien peu propice aux transports par eau, nous en voyons un exemple en 1811-1812. Navigable de la mer jusqu'à huit kilomètres en amont de Séville, mais non plus haut, malgré les travaux ordonnés par Philippe II en 1626, le Guadalquivir sert au ravitaillement et probablement aux évacuations des troupes françaises.

De Cordoue à Séville, le fleuve est divisé en trois secteurs, d'après les côtes de sondage. Chaque secteur possède une flottille de barques de tonnage, correspondant au tirant d'eau habituel, tonnage variant de 5 à 45 tonneaux. Organisés en quatre mois, ces secteurs fonctionnent comme relais.

A l'arrière de l'armée d'Espagne, une grande ligne d'évacuation a été établie vers Bayonne et Bordeaux et l'intérieur de la France. Faible exutoire pour une armée de 250.000 hommes, qui, en

(1) V. le numéro de la *Chronique médicale*, du 15 février 1915, dans lequel a été publiée la première partie de ce travail.

novembre 1808, avait 30.000 malades dans ses hôpitaux, et en décembre 50.000 ; pour une armée, qui, en cinq ans et demi, a perdu 473.000 hommes, 236 morts par jour, cette ligne d'évacuation fonctionne activement pendant toute la durée de la guerre, bien que, d'avis unanime et suivant le dire de Fantin des Odoards, il faille avoir perdu un bras ou une jambe pour espérer sortir d'Espagne.

Sur cette ligne d'évacuation, les transports par eau fonctionnent sur deux secteurs : 1° sur l'Adour, le Gave et la Midouze, de Bayonne à Peyrehorade, Dax et, une partie de l'année, Tartas et Mont-de-Marsan ; 2° sur la Garonne, la Gironde et, par mer, de Langon à la Réole, Bordeaux, Blaye, la Rochelle et Rochefort. L'étude de ces évacuations sera faite au moment où elles sont le plus actives et le plus intéressantes, pendant la campagne de 1813-1814.

Pendant ces mêmes guerres d'Espagne, en 1808, après la capitulation de Cintra, les Anglais évacuent nos malades par mer, de Lisbonne sur Quiberon ; au dire de Percy, grâce aux bons soins des Anglais, sur 112 malades graves ainsi évacués, il y eut seulement 18 décès.

IV. — *Campagnes de France.* — En 1813, 1814, la défaite amène la lutte sur nos frontières et sur notre territoire, et les cours d'eau en France sont utilisés, comme l'ont été ceux de l'étranger, pour les évacuations. En Champagne, Larrey fait évacuer ainsi sur Paris le général comte Sparre, blessé à Craonne.

Dans le sud-est, deux évacuations par eau sont signalées. Le 3 mars 1814, Marchand et Dessaix ont chassé de Savoie les Autrichiens et menacent Genève ; Bubna fait évacuer sur la rive nord du Léman, par barques, tous les malades de son armée en traitement à l'hôpital.

A la fin du même mois, Lyon est à son tour menacé par l'armée autrichienne, et les blessés des combats de Villefranche et des engagements autour de Lyon et les malades de l'armée d'Augereau, au nombre de trois à quatre cents, hospitalisés à la Charité, sont évacués sur Valence, où l'armée se retire à 114 kilomètres au sud de Lyon.

Un premier convoi est organisé le 20 mars, à dix heures du soir, à proximité de la Charité ; il arrive à Valence avant nos troupes ; d'autres lui succèdent et, le 21, lorsque le prince de Hesse entre à Lyon, il ne reste à la Charité, parmi les blessés ennemis, qui y sont eux-mêmes hospitalisés, que quelques intransportables.

Dans le sud-ouest, les évacuations par l'Adour, le Gave et la Midouze, qui, depuis 1808, n'ont pas cessé de fonctionner, prennent une activité toute nouvelle : c'est le moment de l'étudier en détail.

Au moment où Wellington menace les lignes de la Bidassoa, puis de la Nivelle, plus que jamais l'armée de Soult doit songer à se débarrasser de tous ses impedimenta, à dégager le territoire qu'elle occupe, à évacuer sur l'arrière les malades blessés, excessivement nombreux comme le prouve le tableau suivant :

16 juillet 1813, 14.074 hommes aux hôpitaux, pour 114.167 hommes d'effectif, soit 123,27 o/oo ; 15 septembre 1813, 22.488 hommes aux hôpitaux, pour 107.843 hommes d'effectif, soit 208,52 o/oo ; 1er octobre 1813, 19.683 hommes aux hôpitaux, pour 107.658 hommes d'effectif, soit 182,82 o/oo ; 1er novembre 1813, 17.727 hommes aux hôpitaux, pour 109.232 hommes d'effectif, soit 162,28 o/oo ; 16 novembre 1813, 18.230 hommes aux hôpitaux, pour 100.211 hommes d'effectif, soit 181,96 o/oo ; 1er décembre 1813, 17 989 hommes aux hôpitaux, pour 111.382 hommes d'effectif, soit 161,39 o/oo ; 16 janvier 1814, 18.654 hommes aux hôpitaux, pour 96.852 hommes d'effectif, soit 192,60 o/oo.

En moyenne 160,40 o/oo de l'effectif ; 18.500 hommes en moyenne, alors que Bayonne, Cambo, Saint-Jean-de-Luz, Saint-Jean-Pied-de-Port et les formations annexes, peuvent hospitaliser au maximum 2.000 hommes.

Dans une de ses lettres au ministre, datée du 3 novembre, Soult montre la nécessité et aussi les inconvénients de ces évacuations :

Nous éprouvons des maladies ; malheureusement, les hôpitaux de première et deuxième ligne sont insuffisants pour contenir tous les malades et on doit pousser les évacuations jusqu'au delà de la Garonne, d'où il ne revient que fort peu de monde !

Bien rapidement la voie de terre devient praticable et, dès le début de l'automne pluvieux de 1813, l'état des communications par terre avec l'intérieur, la pénurie complète de fourrage, l'épuisement des attelages, ne permettent plus d'employer d'autres voies de communication que l'Adour.

Au dire d'un témoin oculaire, l'Anglais Larpent :

Les routes sont si mauvaises, que les arrivages de vivres ne peuvent se faire, si ce n'est par l'Adour, qu'avec les plus grandes difficultés ; les routes de Dax et de Tartas sont exécrables et celle de Peyrehorade et Orthez est très mauvaise.

Pendant plus de sept mois, jusqu'au moment où le blocus va isoler Bayonne assiégé, et où la bataille d'Orthez éloignera Soult de l'Adour navigable, l'armée française des Pyrénées occidentales a pour unique voie d'évacuation la route fluviale.

Au service des évacuations sont affectés les navires qui remontent le fleuve, après avoir amené à Bayonne des approvisionnements, des magasins et dépôts de Mont-de-Marsan, Dax et Peyrehorade, groupés à Port-de-Lanne, au confluent du Gave et de l'Adour, devenu l'entrepôt des besoins courants. La flottille descend et remonte constamment l'Adour et la Midouze et son service est très actif.

Le parcours est divisé en deux secteurs, en rapport avec la navigabilité.

1° — De Bayonne à Port-de Lanne, 12 bateaux, couverts et bastingués, pouvant charger 200 mètres cubes, assurent le service. Le voyage, aller et retour, dure trois jours ; un convoi de 4 navires,

chiffre auquel s'est arrêté le commissaire de la marine de Bayonne, sur le conseil des meilleurs marins de la région, doit partir chaque jour. Il y a donc trois équipes. Les blessés y sont couchés sur la paille. Chaque bâtiment est pourvu de cinq jours de vivres et un employé est chargé des distributions.

Chaque navire doit évacuer 60 hommes, si nous nous en rapportons aux chiffres de MM. du Cazal et Zuber ; ce chiffre est d'ailleurs confirmé dans un document reproduit par M. le médecin inspecteur Nimier, signalant 5 décès par tétanos, sur 60 blessés conduits dans une barque de Bayonne à Dax, par une journée chaude de l'année 1813. Le convoi transporte donc de 160 à 240 malades, en moyenne 200 ; or, Percy nous apprend que, pendant les guerres d'Espagne, refluent sur Bayonne 200 à 300 hommes par jour, chiffre d'ailleurs normal pour une armée de 70 à 90.000 hommes.

Sur le Gave, cette navigation maritime s'étend sur une douzaine de kilomètres en aval de Peyrehorade ; sur l'Adour, dans des conditions favorables, elle doit remonter jusqu'à Dax, où sont d'importantes formations sanitaires et, pendant la plus grande partie de la campagne de 1813-1814, un camp de convalescents. Il semble que dans cette ville se soit formé un vrai centre régularisateur.

2°. — En amont de Port-de-Lanne, et dans la saison favorable en amont de Dax, commence un deuxième secteur. Ici, des barques de tonnage moindre, dites galupes ou chalibardoux, de 15 à 30 tonnes, sur l'Adour jusqu'à Saint-Sever ou même jusqu'à Mugron seulement, et de 15 tonnes sur la Midouze jusqu'à Mont-de-Mars. Ce tonnage est donné par plusieurs documents. Ceci nous donne une capacité de 10 hommes environ par bateau, nécessitant pour chaque convoi une flottille de 16 à 20 barques. Il y a lieu de réduire considérablement ce chiffre, Dax retenant sans doute la plupart des évacués.

La durée totale du voyage de Bayonne à Mont-de-Marsan est de trois jours. Dans ce secteur, le trajet est infiniment pénible par basses eaux ; heureusement que Soult opère pendant la saison pluvieuse et pendant un hiver particulièrement humide. De plus, le maréchal, connaissant l'importance de cette voie fluviale, a prescrit, le 2 décembre, de reporter sur la rive droite du fleuve les portions du chemin de halage situées sur la rive gauche, afin que, malgré les progrès de l'ennemi, les communications ne soient pas interrompues.

A la fin de 1813 et du commencement de 1814, l'ennemi gêne considérablement les évacuations. Soult se retire sous Bayonne et sur la rive droite du fleuve ; et, au début de décembre, les reconnaissances des alliés attaquent la rive gauche. Malgré l'occupation des îles du fleuve, malgré la rupture des digues de la rive gauche, le 16 décembre, les Anglais occupent cette rive, notamment le village de Urt, placé sur un tertre qui domine le confluent de la Joyeuse et de l'Adour, très étroit en ce point. Ces dangers inquiètent les bateliers des convois, et l'on doit placer six hommes en armes sur chaque bateau ; en outre, les convois sont escortés par des canon-

nières, et parfois celles-ci sont obligées de livrer combat ; certains jours, le passage est particulièrement dangereux.

Dans la nuit du 8 au 9 février, une canonnière, escortant un bateau, chargé d'effets d'hôpitaux, par nuit très noire et bonne brise, s'échoua sur la rive droite, en face d'Urt ; le bateau, bien qu'ayant perdu son escorte, continue sa route et passe malgré le feu de l'ennemi, ayant essuyé vingt et quelques coups de canon, dont deux ont frappé en plein bois et blessé plusieurs hommes : « le bateau avait pour patron le nommé André, canonnier, homme intrépide, et c'est à sa valeur et celle de l'équipage que l'on doit le passage de ce navire. »

La nuit suivante, du 9 au 10 février, à 9 h. 1/4, vers l'île de Roll, un convoi de cinq bateaux couverts, dont quatre chargés de malades, reçoivent une vive fusillade, quelques coups de canon. Gama fait une allusion aux dangers de ces expéditions et relate un épisode, reproduit partiellement par MM. du Cazal et Zuber :

Chaque fois que des malades étaient assez nombreux pour former un convoi, on les faisait toujours partir en bateau. Ordinairement ces embarcations n'étaient point inquiétées dans leur trajet sur l'Adour ; quelques coups de fusil seulement faisaient parfois accélérer la marche, et on était vite hors de la portée des balles. Mais plus tard, les Anglais placèrent des postes le long de la rivière, surtout à l embouchure des gaves, et rendirent le passage plus difficile, quand on ne pouvait leur échapper à la faveur de la nuit. Voici un cas qui mérite d'être rapporté :

Un grand bateau d'évacuation, facilement apercevable dans une nuit un peu sombre, fut attaqué par un poste anglais, qui lui envoya une grêle de balles en lui criant d'amener. Cette fois, les bateliers, qui étaient comme de coutume des hommes dupays, ne restèrent point à leur poste pour redoubler de rames, mais abandonnèrent le gouvernail et coururent se cacher dans le fond du bâtiment, qui obéissait ainsi à la force du courant. Le chirurgien sous-aide qui accompagnait l'évacuation alla vers eux et les somma de continuer la marche : ils s'y refusèrent. D'ordinaire, nous n'avons point à nous servir des armes que nous portons ; il nous faut pourtant quelquefois savoir le faire et j'ai même donné des exemples de cette nécessité. Le sous-aide tira donc son sabre contre ces hommes qui refusaient de lui obéir ; il leur dit, de manière à les convaincre que telle était sa résolution, qu'il allait les tuer l'un après l'autre, s'ils ne reprenaient pas sur-le-champ la direction du bateau. Ils y revinrent, et le sous-aide se tint près du gouvernail le sabre nu à la main, menaçant d'en percer celui qui tenterait de s'éloigner. Le moment du danger disparut bientôt. A quelque distance de Dax, où l'évacuation se rendait, plusieurs blessés en état de marcher demandèrent à sortir du bateau, pour faire le restant de la route à pied : on y consentit. Ces hommes, arrivant dans la ville un peu dispersés, furent aperçus par un ordonnateur qui cria fort, se fâcha de ce que l'évacuation n'arrivait pas en totalité à la fois et, s'adressant au sous-aide qui parut bientôt lui-même, il lui dit qu'il le ferait passer en conseil de guerre. Pour toute réponse à cette menace, le chirurgien, dont je regrette de ne pas savoir le nom, se mit à sourire, et ce furent ses chefs qui durent faire connaître sa conduite.

Le feu de l'ennemi n'est pas le seul danger des évacuations ; la maladie sévit cruellement sur blessés, malades et personnel médical.

Le tétanos fait des victimes dans ces convois, comme du reste dans l'armée anglaise, où, au témoignage de Mac Grégor, on le voit produire, en 1812 : 227 décès, pour 1.000 malades ; 1813 : 18,71, et 1814 : 43,28.

Les septicémies diverses : la dysenterie, la pourriture d'hôpital et surtout le typhus et la fièvre typhoïde, tuent malades et médecins. Ces deux dernières maladies sévissent aussi, à la faveur des évacuations et des convois de prisonniers, sur le pays. Aussi bien en 1793-95 qu'en 1808-1809, Bayonne, Dax, Saint-Sever et leurs arrondissements sont contaminés. En premier lieu, médecins, infirmiers, bateliers, sont atteints et sèment autour d'eux les germes (GRATELOUP, DUPUIS).

Une dernière évacuation par l'Adour a lieu après la bataille d'Orthez :

C'est, dit Gama, après la bataille d'Orthez, qui nous donna quelques centaines de blessés, auxquels des secours furent portés d'autant plus promptement que notre service n'avait plus à fournir, comme avant, à des divisions de postes avancés, sur une longue ligne de défense. Tous ces hommes furent évacués sur Dax en bateau. Je n'ajouterai plus qu'un mot sur les opérations de l'armée, qui se mit définitivement en retraite : c'est que tout ce qui lui appartenait put être amené, et pas un malade transportable ne resta en arrière.

La bataille livrée, Soult bat en retraite, vigoureusement couvert par son arrière-garde. Arrivé le 28 février, à l'aube, à Saint-Sever, où les Anglais ne peuvent entrer que le 1er mars, il a tout le temps d'organiser ses évacuations, faisant sans doute filer vers Auch et Toulouse ses blessés légers, dirigeant sur Dax seulement les plus graves, non susceptibles d'être guéris avant la fin de la campagne.

Tout l'incite à agir ainsi : l'impossibilité de traîner après lui ces malheureux, ou de les diriger à travers les Landes sur Bordeaux, les livrant à coup sûr à la cavalerie de Beresford ; l'absence d'attelages, telle que, même des batteries sont attelées de bœufs ; reste donc une seule solution, l'Adour, qui permet l'évacuation sur Dax, petite ville forte, dont les hôpitaux ont dirigé tous leurs malades sur Bordeaux, par ordre de l'ordonnateur général Mathieu Faviers, en date du 13 février. Les moyens de transport ne manquent pas, Mathieu Faviers ayant fait refluer sur le haut du fleuve toute la batellerie, afin de ne pas la laisser aux mains des alliés. Les pluies ont grossi les eaux et le fleuve, qui, normalement, n'est pas navigable à Saint-Sever, mais seulement vers Avignon, quoiqu'en disent les documents officiels, et qui doit l'être ce jour-là. Dax, bien approvisionné, doit tenir devant l'ennemi, comme Pampelune, Saint-Sébastien, Jacca, Bayonne, Saint-Jean-Pied-de-Port et Navarrenx.

Malheureusement il n'en est pas ainsi, la ville théoriquement fortifiée n'a qu'un mur d'enceinte en mauvais état, une garnison de gardes nationaux non instruits et sans enthousiasme, et deux

compagnies d'infanterie. Celles-ci sont obligées de se retirer à travers les Landes, échappent à la cavalerie anglaise et arrivent à Bordeaux avant l'entrée de celle-ci dans cette ville. L'ennemi entre à Dax le 2 mars au matin, et il est hors de doute que les évacués de Saint-Sever, arrivés probablement dans la soirée du 28 ou le 1[er] au matin, tombent entre ses mains.

Non seulement l'Adour est utilisé par le service de l'arrière pour les évacuations ; mais, sous les murs de Bayonne, il sert, ainsi que son affluent la Nive, au transport des blessés, des combats du 13 décembre 1813, livrés sous les murs de la ville.

Les barques de Bayonne, conduites par des habitants de la ville, vont rechercher, jusqu'au-dessous de Saint-Pierre d'Irube, les blessés relevés sur le champ de bataille et les apportent jusqu'au poste de secours organisé près du pont Pannecau par les dames de la ville, d'où ils sont répartis dans les divers monuments publics ou dans les maisons particulières, transformés en établissements hospitaliers.

Pareil mode de relèvement des blessés fut utilisé, presque jour pour jour, cinquante-sept ans après, pendant le siège de Paris, à Champigny, du 30 novembre au 3 décembre 1870 : 28 bateaux-omnibus, concentrés près de Joinville, au débouché du canal de Saint-Maur dans la Seine, transportèrent jour et nuit les blessés à Paris.

De même en 1832, au siège d'Anvers, d'après Michel Lévy, les blessés de l'ambulance de la lunette, à Hobokem, étaient transportés en barques sur un bras de l'Escaut, le Ruppel, jusqu'à l'ambulance de Baom.

On voit quel rôle important firent jouer aux transports par eau les créateurs du service de santé militaire, chirurgiens des armées royales, républicaines et impériales ; quelle organisation des évacuations ils ont tentée, malgré tous les obstacles, malgré toutes les hostilités ou les mauvais vouloirs.

Les quelques documents que j'ai pu rassembler font sentir quels enseignements il y aurait à retenir d'une connaissance, plus grande et plus approfondie, de leur expérience en cette matière. Mieux outillés qu'eux, la voie ferrée, la locomotion automobile simplifient notre besogne ; nous devons néanmoins, autant qu'eux, nous efforcer de tirer tout le parti possible de ce merveilleux moyen de transport qu'est la navigation fluviale.

Bibliographie. — Brice et Bottet, *le Corps de santé militaire en France.* — Briot, *Histoire de l'état et des progrès de la chirurgie militaire en France pendant les guerres de la Révolution.* — Cazal (Du) et Zuber, *De l'utilisation des fleuves et canaux pour l'évacuation des blessés graves* (Archives de médecine et pharmacie militaire, 1883). — Clerc (Commandant), *Campagne du maréchal Soult dans les Pyrénées-Orientales* (1813-1814). — Delorme, *Chirurgie de guerre.* — Ducéré, *Bayonne sous l'Empire ; le blocus de 1814.* — Gama, *Esquisse historique du service de santé militaire.* — Larrey, *Œuvres.* — Mathieu, *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales,* art. *tétanos.*

— NIMIER et CHAUVEL (médecin inspecteur), *Chirurgie d'armée.* — PERCY, *Journal des campagnes.* — PIERRON (général), *Défense des frontières de France ; stratégie et grande tactique* ; — *Documents divers, inédits, sur le service de santé aux armées des Pyrénées occidentales* (1793-1815), en collaboration avec le médecin aide-major L. FERRON.

L'Esprit de nos blessés

Il y a quelques semaines, un zeppelin s'avance entre Altkirch et Thann, sur un point habilement repéré, où l'un des chefs d'armée français avait passé la nuit. Ce général a un signe particulier : le bras droit glorieusement mutilé, il y a quarante-quatre ans, à la bataille de Wœrth, — « la première manche aux Allemands, » comme il dit avec bonne humeur dans l'intimité.

Le zeppelin, dérobé par une brume épaisse, lance trois bombes. L'un des projectiles explose à portée du grand chef, qui allait monter en auto, et des éclats viennent traverser, de part en part, sa manche vide.

Les officiers, inquiets, se précipent autour de lui. Alors le général, amusé de la curieuse coïncidence, leur désignant le tissu perforé :

— Les maladroits ! Ils reviennent sur le même travail.

Cadeau de circonstance.

Au lendemain de la charmante conférence que M. LEGOUVÉ fit, pendant le siège, au Théâtre-Français, il rencontra une dame, manquant peut-être de distinction, mais fort bien vêtue, qui l'arrêta au passage, l'accablant de compliments.

— Ah ! Monsieur, si vous saviez le plaisir que vous m'avez fait ! Si vous saviez !... Tenez... voulez-vous un gigot ?

— Comment, un gigot ?

— Oui, je suis bouchère.

Inutile de vous dire avec quelle joie l'auteur d'*Adrienne Lecouvreur* accepta une preuve de sympathie si incontestable et si... comestible.

L'Esprit d'autrefois.

La ville natale d'un brave général, mort sur le champ de bataille, avait annoncé qu'elle payerait mille écus à l'auteur de la meilleure épitaphe à inscrire sur la tombe de son concitoyen.

Un vieux grognard, lisant cette promesse, improvisa les vers suivants :

Pour célébrer tant de faits, tant de gloire,
Mille écus ! morbleu ! mille écus !
Ce n'est pas un sou par victoire !

Échos de la « Chronique »

Prix de guerre.

En s'arrêtant à Epernay, où ils volèrent une énorme quantité de bouteilles de champagne, les Allemands imposèrent à la municipalité une contribution de 175.000 francs, n'accordant qu'un délai de trois heures pour le versement de cette somme. Quelques jours plus tard, quand les troupes germaniques furent battues sur la Marne, le duc de Mecklembourg fit transporter à Epernay son neveu, auquel une balle avait causé une double perforation d'intestins.

Les chirurgiens allemands ayant déjà pris la fuite de cette localité, le prince allemand, affolé, fit chercher un médecin français resté dans la ville champenoise : ce fut le docteur Véron qui fut désigné par la population. Le praticien, bien connu pour sa science, accepta de sauver le prince en danger de mort, sous trois conditions : la première, restitution des 175.000 francs prélevés à la ville, pour prix de ses honoraires ; la seconde, promesse qu'il ne serait causé aucun dommage à Epernay, ainsi qu'à la population ; enfin, châtiment exigé envers deux soldats allemands ayant commis d'odieux excès. Ces conditions furent acceptées. Un trésorier allemand versa, en pièces d'or, la somme demandée par le docteur. Les soldats désignés furent immédiatement fusillés et la ville fut absolument épargnée.

Quant à l'opération, elle réussit et le jeune prince de Mecklembourg fut sauvé, grâce à la science du praticien français.

Serrez le ceinturon !

Le Dr Ewald, dans la revue médicale qu'il dirige, recommande à ses compatriotes de serrer leur ceinture. Ceux auxquels s'adresse le praticien berlinois protesteront d'autant moins qu'ils sont hospitalisés, et par suite soumis à des règlements qu'ils ne sauraient enfreindre.

Le Dr Ewald demande qu'on impose à tous les malades des hôpitaux civils et des asiles d'aliénés un jour de carême tous les mois. Le docteur Ewald en personne a introduit ce système à l'hôpital militaire qu'il dirige, et en privant les blessés de viande un jour par semaine, il compte en économiser 216 kilos par mois.

Sans aucun doute, l'éminent spécialiste doit ambitionner la Croix de fer ou la baronnie : il aura sans doute les deux.

Echos de Partout

La « Kamelote » allemande. — A Creil, existait la fabrique de la Compagnie française de couleurs d'aniline, qui n'était qu'une filiale de la firme « Meister Lucius et Bruning de Hœchst-am-Mein », au capital de 36 millions de marks. Elle fabriquait la Novocaïne, le Pyramidon, le 606 de triste mémoire, l'Antipyrine, la Trigemine, etc... 250 employés y étaient tous Prussiens. (*M. M.*, 3, 1, 13). Pour satisfaire à la loi française, cette usine marchait sous le couvert d'un pharmacien français, qui, moyennant un traitement fixe, prêtait son nom et couvrait du drapeau français la Kamelote allemande. Aujourd'hui, nous laisserons de côté ce prête-nom et nous n'apprécierons pas sa conduite douteuse, remettant à des jours meilleurs ce soin.

Lors du passage des Allemands à Creil, l'usine de Meister Lucius a été indemne de tout pillage ; elle n'a été ni incendiée, ni saccagée, ni démolie, et cela est déjà un signe. Mais l'habitation privée du directeur, qui était Français, n'existe plus ! Pourquoi ? C'est que ce brave homme, au jour de la mobilisation, a été avec ceux de sa classe garder les voies.

N'est-ce pas singulièrement instructif, et une fois de plus ne sommes-nous pas fixés sur la mentalité teutonne ?

(*Moniteur médical.*)

Les soldats « dopés » à l'éther. — Sur le front oriental, les Russes avaient remarqué avec quelle insouciance les soldats allemands avançaient contre eux : ces hommes se portaient en avant sans hésitation aucune, sans même essayer de prendre les plus élémentaires précautions pour s'abriter : ils marchaient droit devant eux, les yeux fixes, comme hypnotisés.

Les médecins russes ont découvert le secret de cette bravoure allemande. Les soldats que l'on fait généralement marcher en première ligne appartiennent à la landwehr, et ces pauvres diables agissent inconsciemment, car ils sont ivres d'éther.

Mais comment les soldats du kaiser pouvaient-ils s'intoxiquer ? On en a aujourd'hui l'explication. Pour détruire la vermine qui ronge les soldats allemands, les médecins avaient conseillé l'emploi de l'éther ; or, parmi ceux qui en reçurent de leurs familles, beaucoup s'en servirent pour un autre usage ; aussi un avis affiché dans toutes les villes allemandes conseille-t-il aux populations de ne plus envoyer de flacons d'éther aux troupes... dans leur intérêt même.

(*Le Journal.*)

Une extraction sous la mitraille. — Sir Douglas Haig, qui vient d'être nommé général dans l'armée anglaise et possède une réputation légendaire de froide témérité, a été, lors des batailles de la Marne, le héros d'une aventure qui mérite d'être rapportée.

Il fut subitement pris un matin d'une terrible rage de dents. En hâte on télégraphia à Paris à un dentiste, auquel seul il voulait confier sa mâchoire, et le praticien partit sans retard.

L'automobile qui le conduisait atteignit les lignes de feu. Trois obus vinrent successivement l'endommager, et une marmite finalement lui brisa une roue : la boîte à instruments du dentiste fut projetée au loin et on eut toutes les peines du monde à la retrouver.

Après une longue marche à pied, l'opérateur parvint enfin au quartier général de Sir Douglas Haig, non sans avoir été à plusieurs reprises pris pour un espion et interrogé en conséquence. Il trouva l'officier, quoique souffrant, en train de déjeuner, impassible au milieu des obus qui pleuvaient, et c'est sous la mitraille, dans le bruit assourdissant des canons, qu'il enleva, d'une main un peu moins ferme que d'habitude, la dent mauvaise.

Martyrs obscurs. — Dans un récent numéro de *l'Hygiène*, le professeur R. Blanchard, évoquant l'épidémie de fièvre jaune, qui, en 1821, dévasta Barcelone, rappelait l'héroïque dévouement de deux médecins français, Pariset et Mazet, qui firent des efforts surhumains pour secourir les malheureux Espagnols. Mazet fut emporté par le fléau.

Au tableau saisissant que M. Blanchard a tracé, ajoutons ce document tombé dans l'oubli. Le 8 décembre 1821, la Faculté de Paris, encore sous l'émotion de la mort de Mazet, prenait l'arrêté suivant :

Un monument collectif sera élevé à la mémoire des médecins français, morts depuis un siècle, victimes de leur zèle dans le traitement des maladies épidémiques. La Faculté ouvrira une souscription, par laquelle les médecins français seront spécialement appelés à l'érection de ce monument.

L'arrêté ne fut jamais exécuté. Le voici exhumé. Il n'est point trop tard pour lui donner suite.

Depuis la mort de Mazet, notre martyrologe s'est considérablement accru. Il y aurait bien des noms à graver sur notre monument des victimes du devoir.

(*Le Correspondant médical.*)

La “ Kultur ”

Le récit d'un prisonnier.

Le Dr X..., qui, après avoir été pris par les Allemands, au cours d'une bataille près d'Arras, a subi une longue et dure captivité, donne au *Temps*, avant de retourner sur le front, les détails suivants, sur son séjour dans un camp de prisonniers, sur les bords de la Baltique, où il fut retenu pendant près de deux mois, au mépris de la convention de la Haye.

Je fus logé *avec huit autres médecins*, qui avaient protesté vainement comme moi, sous une tente, dont le seul confort était un peu de paille éparse sur le sol : on nous donna, il est vrai, deux couvertures Nous restâmes ainsi près de deux mois — exactement cinquante-huit jours — sans nous déshabiller. Nous ne touchions aucune solde, en dépit des conventions acceptées par l'Allemagne à la Haye. Nous avions seulement le droit de faire venir notre nourriture de la cantine, en payant avec l'argent qu'on nous avait laissé.

Nous avons fini par être remis en liberté ; mais quand nous avons demandé qu'on nous rendît ce qu'on nous avait pris, puisqu'on nous relâchait comme médecins et non-combattants, on nous a ri au nez. « C'est la guerre ! C'est la guerre ! », répétaient les autorités militaires.

Comment ils traitent les blessés anglais.

Un lecteur du *XXe Siècle* narre cet incident, qui montre de quelle manière abominable les Allemands se conduisent vis-à-vis des blessés anglais, en Belgique.

A l'hôpital de X... (nous taisons le nom, par peur de représailles), on venait d'amputer d'une jambe trois soldats anglais. Les malheureux étaient anéantis, tremblants de fièvre, lorsque le major allemand donna l'ordre de les faire transporter sur l'heure en Allemagne.

Un médecin belge voulut intervenir, s'écriant :

— Mais vous allez les faire mourir !

— Eh ! qu'est cela, riposta le Prussien, laissez-les mourir !

Le témoin, d'une honorabilité parfaite, affirme l'authenticité absolue de cet incident.

Le respect de la Croix-Rouge.

A Gommery, une ambulance avait été installée dans une maison: elle contenait de nombreux blessés, soignés par un médecin français. Lorsque les Allemands arrivèrent, ils mirent le feu à l'ambulance, sans permettre à aucun blessé de sortir. Ceux-ci essayèrent de se sauver par les fenêtres, mais les Allemands tiraient dès que l'un d'eux apparaissait. Le médecin de l'ambulance, plutôt que de fuir, resta avec ses hommes.

Ils laissent mourir leurs propres blessés !

A Bruxelles, lisions-nous dans un journal il y a quelques semaines, il n'y a plus de place à l'hôpital militaire depuis plusieurs jours ; les majors allemands ont pris la décision de ne plus soigner les blessés dont la fièvre dépasse un certain degré et de laisser mourir tous ceux qui ne sont pas susceptibles de reprendre promptement leur service. Des milliers de blessés sont déjà morts par suite de cette décision. Bruges, Gand et Alost sont également encombrés de blessés. La Croix-Rouge allemande n'est absolument pas en mesure de faire face à la situation. Beaucoup de Belges, en dépit de leur haine pour les Allemands, se sont offerts ; mais ils ont avec indignation repoussé la condition, qui leur était imposée, de laisser mourir ceux qui avaient des blessures graves, uniquement parce que le kaiser n'a plus besoin d'eux !

Le meurtre des blessés français.

Pour répondre à un démenti du baron Romberg, ministre d'Allemagne à Berne, l'ambassade de France a communiqué à la *Gazette de Lausanne* le texte de l'ordre du jour du général Stenger, ordonnant de ne plus faire de prisonniers et de ne laisser en arrière aucun vivant. Voici cet ordre du jour :

14[e] CORPS BADOIS, 58[e] brigade.

Ordre du général commandant la brigade,

A partir d'aujourd'hui, il ne sera plus fait aucun prisonnier. Tous les prisonniers seront mis à mort. Les blessés, avec ou sans armes, seront mis à mort. Les prisonniers, même en grandes unités constituées, seront mis à mort. Aucun homme vivant ne doit rester derrière nous...

Cet ordre a été exécuté, et l'ambassade de France à Rome communique également les témoignages complets recueillis sur cette affaire ; nous les reproduisons, d'après le *Temps*.

Les prisonniers interrogés appartiennent aux 112[e] et 142[e] régiments d'infanterie. Ils ont prêté serment et signé leurs interrogatoires. Un soldat du 142[e] dépose que, le 26 août, vers trois heures, il était avec son bataillon en avant-garde dans la forêt de Thiaville, quand l'ordre de la brigade, ordonnant d'achever les blessés et de ne plus faire de prisonniers, fut transmis dans les rangs et répété d'homme à homme. Ce prisonnier ajouta qu'aussitôt après la communication de cet ordre, dix ou douze blessés français, qui gisaient çà et là à l'entour du bataillon, ont été achevés à coups de fusils.

Un autre prisonnier du même régiment a déposé que, le 26 août, étant agent de liaison, il a vu un officier à cheval, de lui inconnu, arriver et donner l'ordre en question comme venant de

la brigade. Aussitôt après, on entendit des coups de fusil partant de la tête du détachement qui le précédait.

Un soldat du 112e a déclaré avoir entendu, le 26 août, le capitaine Curtius, commandant la 3e compagnie, dire que dorénavant on ne ferait plus de blessés prisonniers. Peu de temps après, il entendit des coups de fusil tirés sur des blessés français, qui se trouvaient sur le bord des routes.

Un autre soldat du 112e témoigne que, le même jour, entre quatre et cinq heures, des blessés français, qui se trouvaient sur les côtés de la route de Thiaville à Saint-Benoît, furent tués par ordre du chef du 1er bataillon.

Le ministère des affaires étrangères russe vient, d'autre part, d'adresser une note verbale à l'ambassade d'Espagne à Petrograd, avec prière de la porter officiellement à la connaissance des gouvernements allemand et autrichien.

En citant de nombreux témoignages de soldats russes, la note établit que les Allemands ont très souvent achevé des blessés russes sur le champ de bataille, et que même quelques-uns de ces crimes ont été perpétrés sous les yeux des Russes qui se retiraient.

Ordinairement, toutefois, dit la note, nos blessés étaient froidement et méthodiquement achevés après le combat : c'est ce que rapportent ceux qui échappèrent aux massacres, en simulant la mort. Le caractère odieux de ces forfaits s'aggrave, dans plusieurs cas, d'affreuses mutilations des victimes. Le 29 août, on a trouvé à Friedland les corps de deux officiers de cuirassiers, qui avaient eu les yeux crevés à coups de baïonnette.

Les infirmiers allemands firent, en plusieurs cas, montre d'une semblable cruauté, en achevant des blessés russes à coups de revolver.

Vitrioleurs !

A Lvoff, les soldats russes convalescents, aveuglés par le vitriol que les Allemands leur ont jeté au visage, offrent un spectacle pitoyable. Ils ont la figure bandée ; ils marchent à la file, en tenant une corde et menés par un guide.

Le 4 février, les journaux de Pétrograd ont publié la description des seringues à vitriol fournies par les Allemands aux soldats autrichiens. Ce sont des récipients contenant du vitriol soumis à une pression de 35 atmosphères, que les soldats portent sur le dos et qui peuvent, pendant la durée d'une minute, lancer à trente pas un jet de vitriol.

Encore un des bienfaits de la Kultur !

Balles explosives.

L'emploi de balles explosives par les Autrichiens, comme du reste par les Allemands, a été maintes fois établi par des rapports

médicaux et des photographies de blessures. Des cartouches et des balles saisies ne laissent aucun doute à cet égard. Les troupes russes ayant pu s'emparer du village de Lajenki, près de Nemirow, y ont trouvé dix mille balles explosives, dont l'origine ressort avec évidence de la marque de fabrique autrichienne qu'elles portent.

Le 21 octobre, près de Przemysl, les troupes russes ont enlevé des mitrailleuses, dont les bandes étaient garnies de cartouches à balles explosives. De plus, des notes ont été établies, consignant les déclarations de deux groupes d'officiers autrichiens prisonniers, qui protestent, auprès de leur propre gouvernement, contre l'emploi de la cartouche autrichienne, dite *oesterreichische einschusspatrone*, laquelle présente les caractères des balles dum-dum.

Projectiles incendiaires.

Mais voici le comble du raffinement dans la cruauté : nos ennemis emploient des projectiles au phosphore !

Le Dr Tuffier a présenté, à la Société de Chirurgie, une observation de blessure par éclat d'obus incendiaire et pénétration, avec séjour dans la plaie de composés chimiques inflammables, qui est des plus démonstratives. Vous en trouverez le détail soit dans les *Bulletins et Mémoires de la Société de Chirurgie de Paris*, numéro du 12 janvier 1915, soit dans la *Presse médicale* du 14 janvier.

La lecture de l'observation est on ne peut plus édifiante et *éclaire* singulièrement la mentalité du peuple-dieu.

Bouillon de Kulture !

Prenez un groupe de microbes
De la peste et du choléra,
Du virus de chiens hydrophobes,
Du suint de porc, du pus de rat.

Ajoutez à cette mixture
Maints bacilles de vanité,
Et vous aurez, en vérité,
Un parfait bouillon de Kulture.

Lucien Pemjean.

Correspondance médico-littéraire

Questions.

Les premières maisons de santé connues. — Existe-t-il une *Histoire des maisons de santé de Paris ?* — Si j'en crois le *Livre commode des adresses de Paris pour 1692*, par Abraham du Pradel (Nicolas de Blegny), la première maison de santé créée serait la « pension pour les malades placée à Pincourt » (Popincourt, du nom de Jean de Popincourt, premier Président du Parlement de 1403 à 1413, qui y possédait une maison), située entre la porte Saint-Louis (au bout de la rue du Pont-aux-Choux) et la porte Saint-Antoine.

Cette « pension pour malades », fondée en 1690, recevait toutes les catégories de malades ou de convalescents qui venaient s'y faire traiter, « prendre le Lait, les Eaux mineralles, les Bains, les Etuves, etc... ». On y venait également accoucher, la maison étant pourvue d'un accoucheur et d'une sage-femme d'une expérience consommée. Enfin, on y hospitalisait aussi les aliénés, si j'en juge par ces lignes : « On sçait même qu'il y a des lieux destinez pour les maniaques et généralement pour les personnes qui doivent être privées de la liberté. »

Roger Dupouy.

Qui était le Commandeur de Permes, dont le baume a été conservé dans la dernière édition du Codex ? — Qui était le chevalier de Saint-Victor ? — La *Pharmacopée universelle* de Lemery (5e édition, 1764), indique, après la description du *Baume du chevalier de Saint-Victor* : « Quelques-uns ont donné à ce baume le nom de baume du Commandeur de Permes. »

Dans la *Pharmacopoea Wirtenbergia*, de 1771, je relève le titre : *Balsamum commendatoris de Perne ;* puis la remarque : *multis laudibus evehitur hoc balsamum a Pometo...*

La *Pharmacopoea generalis*, par J.-R. Spielmann (Strasbourg, 1783), dit : « *Pomet qui primus hujus balsami* (*bals. Commendatoris de Perne, catholicum traumaticum Suecorum*) *descriptionem nobis suppeditavit, magnis illud laudibus extulit.* »

Le *Dictionnaire botanique et pharmaceutique*, par une Société de médecins, etc. (Paris, chez J.-T. Bastien, an X, 1802), cite ce remède sous le nom de « Baume du Commandeur de Perne ».

L'*Histoire générale des drogues*, de Pomet, contient peut-être quelques renseignements ; il m'a été impossible de me la procurer.

Quelle est la vraie leçon : de Perne, ou de Permes ?

Dr Wicki,
Chef du laboratoire de thérapeutique de l'Université de Genève.

Réponses

En « l'espèce », l'avortement est-il légitime ? (XXII, 30). — Voici comment le problème est ou plutôt n'est pas résolu, par un rédacteur de la *Bataille syndicaliste*, journal du citoyen Hervé :

Doit-on détruire ce germe ?

Le détruire, c'est tuer un homme, c'est affaiblir l'humanité.

Le laisser vivre, c'est obliger une femme, une famille à élever un fruit qui n'est pas d'elles à nourrir un être que l'on n'attendait pas, que l'on ne désirait pas.

Que convient-il de faire ?

La femme aimera toujours l'enfant, qui sera son sang, sa chair ; mais le père, comment le retouver dans la foule des armées ennemies ? Peut-être même sera-t-il mort.

Le mari de cette mère, non consentante à ce rôle, sera donc obligé d'adopter cet enfant, mi-français mi-allemand ?

Nous n'en sommes plus ici à envisager la question de race.

Que ce soit du sang allemand ou du sang français, ce sera toujours du sang humain qui coulera dans les veines de cet enfant de la guerre ; mais ce qui nous intéresse, c'est la vie qui sera faite à tous ces malheureux êtres, quand ils verront le jour.

Une femme devra-t-elle porter le fardeau de cette existence ? Double fardeau, car à côté de la vie matérielle à assurer au nouveau venu, il y aura l'idée, l'idée exaspérante, l'idée persécutrice de savoir cet enfant d'étranger, pendu à la mamelle, prenant la place d'un enfant français.

Et pour l'homme, ce sera l'obligation de travailler, pour nourrir le fruit d'un ennemi qui tirait autrefois sur lui.

La question est grave, il faut la résoudre.

— C'est une page bien émouvante qu'a donnée le *Matin*, dans un de ses récents numéros, et, imaginée ou vraie, elle se rapporte trop à notre question et elle est trop belle en soi, pour que nous ne la recueillions pas :

C'était le dimanche qui précédait Noël, et l'évangile du jour évoquait la sombre histoire d'Hérode et la tuerie des Innocents.

Dans l'émouvant silence, parmi la tragique détresse de l'église démantelée, sous les voûtes de paix où s'était acharnée plus qu'ailleurs la rage incendiaire des bourreaux, et que stigmatisaient encore les crachats des obus et les soufflets insultants de la mitraille, le prêtre, d'une voix âpre et vibrante, commenta la parole sacrée.

Dieu, mes frères, n'est pas dans la tourmente, dit l'Ecriture. Mais l'ouragan passé, il inspire à ses serviteurs l'énergie de réparer les désastres commis.

C'est pourquoi, bien qu'écrasé comme vous sous la douleur de notre ruine commune, je hausserai ma parole au-dessus du texte saint, et invoquerai, par delà la lettre qui tue, la bienheureuse assistance de l'esprit qui vivifie.

Je parlerai dans la double indignation de ma foi meurtrie et de ma conscience outragée.

Et voici que, par la fatale contrainte d'une cause douloureuse mais humaine, au lieu de réprouver en ce jour la barbarie d'Hérode, je me vois dans l'obligation, mes frères, de hasarder devant vous la justification de son acte, de prêcher à mes douces brebis la doctrine de meurtre et d'extermination...

Oui, mes sœurs, — car c'est à vous seules que je veux m'adresser maintenant, — au nom du Dieu de vengeance qui condamne, et du Dieu de pitié qui absout, VOUS NE VOUDREZ PAS PERPÉTUER L'ABOMINATION DONT VOUS FUTES LES INNOCENTES ET SAINTES VICTIMES. *Il ne faut pas que la lie de ténèbres apparaisse à la face du jour ! Que chacun de vous se fasse l'Hérode impitoyable de la lignée d'opprobre, que d'infâmes Amalécites ont suscitée sur leurs routes sanguinaires. Proscrivez, extirpez, exterminez sans scrupule l'ivraie immonde et criminelle qui déshonorerait un jour le pur froment de nos plaines, sur lesquelles souffle le vent de liberté. C'est moi, l'homme de Dieu, fort du cri révolté de ma conscience et du sens suprême de la parole divine, qui vous en confère hardiment le droit et vous en trace paisiblement le devoir. Qu'un sang impur ne vienne pas corrompre le trésor de vos veines, où dorment, en attendant l'éveil, les franchises séculaires et les hautes destinées de notre race.*

JE VOUS DONNE L'ABSOLUTION DEVANT DIEU ET DEVANT LES HOMMES. *Et s'il y a péché, que l'expiation et le poids en retombent sur moi !*

Le prêtre, en parlant ainsi, voyait les yeux ardents de toutes les femmes fixés sur les siens. Et ces yeux étaient rouges des larmes taries ; et s'ils avaient pu pleurer encore, ils auraient pleuré du sang.

Et toutes les faces tournées vers lui avaient crié la même angoisse, au début de son sermon ; et, toutes, elles exprimèrent la même résolution farouche, quand il eut tout dit.

Et par la volonté de toutes ces martyres héroïques, rien ne germera plus, sur la terre, où tant de crimes furent commis, tant que l'immonde vainqueur n'aura pas été refoulé, puni, massacré...

JEAN D'ORSAY.

— C'est un autre son de cloche que nous fait entendre M. Jean de BONNEFON, passé maître dans ces sortes de consultations sur des sujets qui touchent à la fois à la médecine, à la religion et à la morale.

La guerre laisse aussi, derrière les régiments qui passent, des âmes douloureuses, des tendresses ensanglantées, sur lesquelles le voile noir de l'encre n'ose pas se répandre. La question a pourtant été posée, et il faut y répondre avec la pudeur des mots choisis.

En Belgique, et ailleurs, les héritiers incultes des Barbares, les soldats allemands, ont poussé l'ivresse de la rage jusqu'au crime contre la faiblesse des filles et des âmes. De ces attentats, il sortira dans quelques mois une génération d'enfants. Quelle sera la situation de ces êtres irresponsables du crime qui les fit naître, mais odieux par le sang du père ?

On a dit, on a imprimé que les prêtres catholiques, du haut de la chaire ou dans le secret du confessionnal, avaient autorisé les femmes outragées à effacer la trace vivante de l'outrage.

Il est aujourd'hui prouvé que, ni tout haut ni tout bas, le prêtre n'a donné de telles autorisations. Aucun des hommes qui élèvent chaque matin l'hostie vivante vers le Dieu créateur, qu'il soit belge ou français, n'a auto-

risé le crime contre la vie. Ce sont les auteurs du crime, les Allemands, qui ont inventé, imaginé le conseil du prêtre, pour rendre odieuse l'Eglise romaine, et en même temps pour diminuer la sympathie qui va, du monde entier, vers les femmes victimes de la force.

Mais un évêque, en son nom et au nom de ses collègues, a posé une question à la Sainte-Inquisition de Rome, cette juridiction qui a tant fait parler d'elle le long des siècles et qui n'est pas encore une morte couchée dans l'Histoire, puisqu'elle rend, à Rome, des arrêts obligatoires en conscience pour les catholiques.

Voici la question dans sa forme précise : *Qaelle devra être la conduite de l'Eglise et quelle sera, au point de vue de la famille, le sort de l'enfant né de la violence faite à une femme pendant les horreurs de la guerre ?*

La réponse du Saint-Office ou Sainte-Inquisition ne viendra pas en grande hâte. Ce tribunal, comme l'Eglise, dont il est le bras armé, a horreur de l'actualité. Mais la réponse est écrite dans tous les livres célèbres des canonistes : le cardinal Bellarmin, Suarez, Graisson, donnèrent en leur temps des solutions que les papes ont ratifiées.

C'est un dogme de la croyance chrétienne, que les fœtus animés, aussi bien que les enfants nés viables, ont une âme dont les destinées sont immortelles. L'Eglise protège contre le médecin ces espoirs d'existence, même s'ils ne doivent pas devenir des êtres vivants. Les théologiens les plus illustres affirment que l'instant de la conception crée à la fois le corps, qui est la chape, et l'âme, qui est la broderie.

Tout, même la vie de la mère, doit être sacrifié pour sauver le fœtus. L'Eglise, cette éternité sur laquelle les heures ne posent pas leurs bruits éphémères, a décidé de tout temps que l'être à peine créé est plus sacré que la mère, parce qu'il est sans défense.

Ceux-là comprendront, qui ont assisté à ce spectacle : une femme reste étendue sur la douloureuse blancheur d'un lit. Un homme, qui est le mari, qui va être le père, se tient debout. Et dans le silence, le médecin demande : « Qui doit être sauvé, la mère ou l'enfant ? » Rome répond : « Il est interdit de pratiquer la *craniotomie*, même lorsque, faute de cette opération, la mère et l'enfant périront tous deux, tandis que cette opération, en faisant mourir l'enfant, pourrait sauver la mère. »

Pour mieux préciser, l'Inquisition a étendu sa défense à toute opération qui, « à un moment quelconque de la grossesse, mettrait en péril la vie de l'enfant futur ».

Qu'on ne dise pas qu'il s'agit ici de l'enfant légitime ! L'Eglise romaine, plus libérale que la loi des révolutions, a de tout temps proclamé les droits du bâtard égaux, au point de vue social, à ceux de l'enfant né du mariage.

Les papes ont, depuis le XIe siècle jusqu'au temps de Benoît XV, protégé contre la société l'enfant adultérin. Le droit canonique, confus sur d'autres sujets, reste ferme et clair dans cette héroïque attitude :

« L'enfant né de l'adultère n'a pas droit aux biens du mari légitime. Mais la femme doit, pour l'élever, prendre sur son bien, si elle en a, sur des privations qu'elle s'impose, si elle est sans fortune. »

Et ailleurs, le grand maître de la jurisprudence canonique ajoute :

« Si l'enfant naît d'un viol certain, il convient de distinguer. Si la mère est fille, elle doit élever son enfant comme si elle l'avait eu de sa volonté. La famille de la jeune fille doit pourvoir aux besoins de l'enfant et lui éviter la connaissance de son origine. Si l'enfant naît d'un attentat commis contre une femme mariée, le mari n'a aucun devoir, mais celui de la femme reste entier. L'Eglise doit lui rappeler ses obligations, mais peut l'aider, en

accueillant l'enfant, à cacher au monde la honte d'un acte dont la femme est la victime. »

Et Bellarmin, quittant la science du canoniste pour parler en philosophe humain, ajoute :

« Au surplus, sauf dans l'horreur des guerres, il faut prendre des informations sérieuses, avant de croire à la violence dont se plaint une femme. »

Ces textes et cent autres font connaître d'avance la réponse que l'Eglise fera aux questions de l'évêque.

L'enfant est sacré, toujours et en tout temps. Il est la fleur fragile qu'il faut protéger, même quand la plante s'élève sur les plaines de carnage, dans l'épouvante du glaive et du canon, au souffle de la violence.

Jean de Bonnefon.

— Je réponds d'autant plus volontiers à la question posée par votre collaborateur anonyme : *Dans l'espèce, l'avortement est-il légitime*? que j'attendais la cessation des hostilités, pour demander à vos lecteurs un nouveau referendum sur cette question. Je dis un nouveau referendum, parce qu'en 1909 *la Chronique médicale*, ayant déjà traité ce sujet avec une grande ampleur, semblait l'avoir épuisé. Mais alors il s'agissait surtout d'une question de principe, tandis qu'aujourd'hui il s'agit uniquement d'une question d'espèce.

Les hordes de Guillaume II — mieux dénommé Guillaume le Hun, — ont élevé le viol à la hauteur d'une institution. Leurs malheureuses victimes, Belges, Françaises ou Polonaises, peuvent-elles légitimement se faire avorter ? Telle est la question.

Il y a lieu de l'envisager au point de vue des lois humaines et des lois divines. En d'autres termes, la loi et la religion admettent-elles cet avortement ?

Le viol, pratiqué dans des conditions identiques, est loin d'être une nouveauté. Depuis que les guerres existent, c'est-à-dire à toutes les époques et chez tous les peuples, les femmes et les filles des vaincus ont toujours passé sous les fourches caudines des vainqueurs. Dans les temps anciens, après la prise des villes, le sac et le pillage étaient permis, et l'on conçoit que, dans l'ivresse du carnage et l'orgueil de la victoire, les femmes devenaient la première rançon. Ce sera la honte éternelle de l'Allemagne d'avoir, au xxe siècle, vanté froidement, ordonné méthodiquement, exécuté pour ainsi dire scientifiquement ces méthodes barbares, que les conventions de la Haye ont réprouvées et que la civilisation condamne.

Quoi qu'il en soit, le viol dans ces conditions a existé de tous temps ; et cependant, on n'a jamais songé à modifier des lois qui, toutes, considèrent l'avortement comme un crime. Les juristes se chargeront d'indiquer quelles raisons de haute valeur morale rendent la loi intangible. Mais il ne s'ensuit pas, de ce que la loi ne saurait couvrir ces faits d'un manteau protecteur, qu'on puisse conclure que l'avortement consécutif est illégitime. Si vous en doutez, essayez de poursuivre en cour d'assises une de ces victimes, aussi

innocente qu'irresponsable : vous ne trouverez pas en France un seul jury pour la condamner.

Que d'excuses pour justifier l'écrasement dans l'œuf de cette semence impure ! L'auteur de la question a supposé le cas le plus simple : une mère et ses deux filles sont devenues enceintes ; mais il ne dit pas dans quelles circonstances le forfait s'est accompli.

Ont-elles été à demi consentantes, c'est-à-dire ont-elles aidé à la menace pour avoir la vie sauve ? ou bien ont-elles été violentées et prises de force par des brutes tudesques ? Qui nous dit qu'avant de subir ces outrages infamants, elles n'ont pas vu fusiller sous leurs yeux leurs parents et leurs proches, de telle sorte que l'enfant que recèle leur flanc serait le fils du meurtrier de leur père ou de leur mari !

Et vous trouveriez illégitime de déraciner un pareil germe ! Eh quoi ! la loi imposerait à une victime, digne de toutes les pitiés, cette monstruosité contre nature de couver de toutes ses tendresses maternelles le rejeton de l'assassin de sa famille ! Si rigoriste qu'il puisse être, le juge qui la condamnerait serait plus cruel que le bourreau. Et ce même juge, scrupuleux interprète des textes, l'acquitterait si, par aventure, elle avait un bassin vicié ; car, par une anomalie étrange, la loi reconnaît le droit à l'avortement en cas de malformation congénitale et le refuse en cas de..... malformation conceptionnelle.

Je laisse de côté les arguments visant l'adultération de la race, l'imprégnation, etc., et j'en arrive à l'idée religieuse. Je ne suis pas plus théologien que juriste, mais j'ai peine à croire que la loi religieuse soit plus capable de transaction que la loi humaine La religion a adopté des règles qu'elle considère comme immuables et dont elle ne saurait se départir ; mais il est des accommodements avec le ciel aussi bien qu'avec la terre.

Ces malheureuses, n'en doutons pas, seront toutes absoutes ; que dis-je ? Du haut d'une chaire chrétienne elles l'ont été par avance. Dans les Flandres envahies, à deux pas des barbares, dans une église éventrée par les obus, un prêtre, ministre de Dieu, a prononcé un sermon qui est une invitation formelle à l'avortement. J'en citerai quelques lignes, extraites du journal *le Matin*, qui l'a publié (1)...

Concluons : l'avortement est et reste un crime, mais « dans l'espèce » il est légitime, aussi bien aux yeux de la loi humaine que de la loi religieuse.

Docteur Pluyette (*Marseille*).

— La question de l'infanticide, qui a déjà fait couler pas mal d'encre, redevient d'une terrible actualité, à propos des malheureuses femmes violentées pendant la guerre et ayant conçu du fait de ces

(1) Nous supprimons la citation, l'ayant donnée à une autre place ; nous avions eu la même idée que notre collaborateur.

violences. Certes, leur situation est épouvantable, d'autant plus qu'il s'agit souvent, en outre, de femmes mariées, mères de famille, et qui introduiront dans leur ménage un enfant étranger, cependant que le père des autres enfants, l'époux, est mobilisé.

Votre correspondant (*Chronique* du 15 janvier) demande l'opinion des confrères. Voici la mienne.

J'estime que non seulement la Loi, à laquelle j'obéis comme aux autres — bon gré, mal gré — (je reviendrai plus tard sur ce point), mais encore l'humanité, la culture générale (la nôtre), nous défendent impérieusement de tuer un enfant, quel qu'en soit le père, cet enfant eût-il été conçu contre la volonté de la mère, grâce à d'odieuses violences, et le père fût-il un apache, ou un ennemi, détesté, méprisable, haï.

Votre correspondant demande « comment les défenseurs de la loi jugeraient ces pitoyables créatures, si elles arrachaient de leur chair cette répugnante greffe anonyme » ?

Fidèle à mes principes et obéissant à la Loi, je les condamnerais sans hésiter, mais avec le bénéfice des circonstances atténuantes, la loi Bérenger, etc. Je condamnerais aussi sans hésiter, mais avec la dernière rigueur et sans aucune pitié, le médecin avorteur.

Je reviens sur l'obéissance que nous devons, nous médecins, à une autre loi, obéissance qui, dans certains cas, a été une véritable torture pour notre conscience, et cependant que nous pratiquons toujours : je veux parler de la loi sur le secret professionnel. Que de catastrophes épouvantables eussions-nous pu éviter, si nous avions transgressé la loi, c'est-à-dire si nous avions parlé ! Mariages contractés par des gredins syphilitiques, qui ont contaminé et engrossé des jeunes filles ignorantes et innocentes, et engendré des enfants condamnés dès leur naissance, pendant leur enfance, leur jeunesse, leur vie entière, à toutes les maladies possibles de cette terrible hérédité syphilitique. Vous rappellerai-je aussi le cas de cet ouvrier verrier qui, malgré les conseils angoissés, les défenses les plus énergiques de son médecin, n'a pas voulu cesser son travail et a contaminé de nombreux camarades ?

Le médecin qui eût sauvé ces nombreuses existences, au prix de la violation du secret professionnel, qui eût révélé la maladie de son client dans un but purement humanitaire, n'eût-il pas encouru le blâme légitime et unanime de ses confrères, sans compter les sanctions pénales ?

Il n'y a donc pas à choisir entre les lois auxquelles le médecin doit l'obéissance — bon gré, mal gré. La loi sur l'avortement doit être respectée tant qu'elle existera. Et, à part la question spéciale qui nous occupe, j'ajouterai qu'elle n'est pas assez respectée, ni sanctionnée légalement assez énergiquement. Et je répète que je la trouve juste.

J'estime que c'est un crime d'assassiner un enfant, dans quelques conditions qu'il ait été conçu.

D[r] Plateau (*Paris*).

— L'Allemagne, terre classique de la charcuterie, posséderait, d'après une récente statistique, vingt-huit millions de cochons, — sans compter les autres, ne manque-t-on point ordinairement d'ajouter. Les traces laissées par ces derniers dans nos provinces du nord, de l'est et en Belgique ne sont pas toutes d'une dissimulation facile ; les divers moyens indiqués à propos du sort que l'on doit réserver à ces « non voulus » des deux sexes, dont la naissance peut être prochaine, devient un sujet assez fréquent de conversation à l'heure du thé-tricot, entre la confection d'un chandail et celle d'une paire de chaussettes américaines, bien entendu lorsque les jeunes filles sont absentes. Les hommes, consultés sur ce sujet scabreux, se montrent, et pour cause, généralement intraitables ; les femmes, plus résignées ou plus chrétiennes, cachent insuffisamment qu'elles peuvent encore, même dans des circonstances humiliantes et douloureuses, avoir des entrailles de mère. Il faudrait être à la fois un médecin avisé et un casuiste circonspect, pour répondre comme il conviendrait à une question aussi complexe et aussi angoissante.

N'étant ni l'un ni l'autre, je ne parais avoir aucune qualité pour donner une solution acceptable à un problème très en dehors de ma compétence ; toutefois, il ne m'est sans doute pas interdit d'émettre un timide avis, dans une publication aussi hospitalière que la *Chronique médicale*. Il s'agirait, selon moi, d'offrir aux jeunes Boches l'hospitalité des tours de nos pères ; l'enfant du viol — joli titre pour un futur drame de l'Ambigu — serait ainsi confié aux bons soins de la Providence. D'autre part, tous ceux qui gémissent sur la fréquence des infanticides et sur la dépopulation se réjouiraient de voir l'adoption d'une mesure réclamée par eux depuis longtemps.

Plus tard, si nos héros, en compagnie de leurs amis les Anglais, se résignaient à pratiquer aux bords du Rhin le *rapid flirt* avec ces grosses rêveuses dont l'élégance rappelle celle des Zeppelins et que Graindorge, par la plume de Taine, définissait : génisses sur champ d'azur, les blondes mamans aux yeux bleus auraient toute liberté de traiter leur progéniture, comme nous proposons de traiter celle que leurs maris ou leurs fiancés nous ont laissée, et même, en ce qui concerne la nôtre, de leur coller l'étiquette : *Made in Germany*.

Jean FUGAIRON.

— Après la *Chronique*, la *Presse médicale* a posé la question qui est devenue depuis un objet de préoccupation générale.

Dans le numéro du 28 janvier de ce journal, se trouve une lettre du Dr Pierre DUPUY, de Noailles-de-l'Oise, qui dit avoir été consulté par deux jeunes filles évacuées du Nord et violentées par les Boches. Il a conseillé, ajoute-t-il, « la patience, la résignation, puis l'abandon ultérieur à l'Assistance de ces produits d'une eugénétique douteuse ».

A son tour, dans l'*Echo de Paris*, M. Maurice Barrès aborde le problème ; voici, au moins dans ses lignes essentielles, ce qu'il écrit sur ce sujet :

Sous le régime de nos lois, l'enfant issu de ces crimes viendra prendre sa place au foyer et sa part dans l'héritage. Et, alors même que le père de famille, mobilisé depuis plusieurs mois, serait en situation légale d'intenter une action en désaveu de paternité (procédure lente et coûteuse), l'enfant aura des droits contre sa mère.

Dans notre région lorraine, le peuple croit fermement que le gouvernement va faire tuer ces intrus Il y a plus, des femmes ont prévenu le maire de leur village qu'elles se chargeraient de cet acte. Quel jury les condamnerait ? Mais qu'elles gardent et élèvent ces enfants imposés, songez vous à l'existence qu'ils mèneront ?

Qu'ils soient voués au martyre, c'est inadmissible, et ce n'est pas admissible non plus qu'ils prennent d'autorité une place dans la famille ? Que faire alors ? Il y a là un problème auquel le Parlement ne peut pas se dérober.

Je propose à mes collègues une loi de circonstance, établissant que, dans les pays envahis, les femmes victimes de violences pourront (je dis *pourront*) demander au maire d'inscrire l'enfant issu du crime comme né de père et mère inconnus.

Cette intervention du maire serait une garantie. L'enfant *pourrait* être remis ensuite à l'Assistance publique, et ainsi disparaîtraient les traces de ces souillures, autant qu'il est humainement possible de les effacer, et dans la mesure où les familles le voudraient.

Mais, dira-t-on, c'est un surcroît de charge pour l'Assistance publique.

Petite considération, puisqu'il y a là pour l'Etat, pour nous tous, un devoir.

Le gouvernement l'a ainsi compris, et par l'organe de M. Malvy, ministre de l'Intérieur, a fait connaître les mesures qu'il compte prendre.

La commission de prévoyance sociale a entendu, le 10 février, le ministre et le directeur de l'assistance et de l'hygiène publique, sur la question des violences commises contre les femmes dans les départements envahis. M. Malvy a déclaré qu'il était d'accord avec la commission, sur la nécessité pour les pouvoirs publics de réagir et de lutter contre les tendances qui se sont manifestées et qui pouvaient avoir pour effet d'encourager à l'avortement et à l'infanticide les malheureuses femmes ou jeunes filles violentées par les Allemands.

Le ministre de l'intérieur a exposé toute une série de mesures que compte prendre son administration, pour permettre aux victimes d'être assistées dans la mesure où elles le seraient par le jeu normal de la loi de 1913 sur les femmes en couches, et de la loi de 1893 sur l'assistance médicale gratuite, sans avoir à recourir à aucune des formalités réglementaires pour que soit facilité l'abandon de l'enfant dans des conditions de secret absolu, enfin pour faire disparaître toute trace d'origine de l'enfant, tout en permettant à la mère de le retrouver.

D'autre part, au Sénat, M. Louis MARTIN a déposé, sur le même sujet, une proposition de loi, tendant à suspendre, pour la population des territoires envahis et sous certaines conditions, les pénalités punissant l'avortement.

On voit que la question posée par la *Chronique* n'est pas restée sans écho.

Les poètes même, pourrions-nous dire, s'en sont mêlés, à preuve les deux sonnets qui nous ont été adressés et dont la facture trahit un certain métier :

Victime innocente de la guerre.

I

LA FEMME.

« Hélas ! à l'affreux souvenir
S'ajoute un angoissant mystère
Qui me bouleverse et m'atterre :
Je frémis d'un tel avenir !

« Moi ! nourrir, sur mon sein tenir
Cet enfant-là ! Jamais ! Me taire ?
Parler ? Couche-moi sous la terre,
O mort, et je vais te bénir. »

LE POÈTE.

« Calme-toi, triste créature
Qu'étreint l'impassible nature,
Ton front n'est pas déshonoré.

« Mais devant que ton flanc tressaille,
Va, sans remords, de tes entrailles
Arrache ce germe abhorré ! »

II

LE POÈTE.

« Le temps fuit ; femme, une existence
S'affirme ; alors, résigne-toi.
Donner la vie est une loi ;
Incline-toi sans résistance.

« Dévore tes pleurs en silence :
Ce n'est plus un germe sans droits ;
Supporte donc l'odieux poids ;
Sur lui sois même en vigilance.

« L'enfant naissant crie, et ton cœur,
Etrange mystère, peut-être
Acceptera le nouvel être.

« Mais si, fruit de crime et d'horreur,
C'est ton supplice et ton malheur,
Que l'Etat devienne son maître. »

(*Décembre 1914.*) Dr A. Robert.

La rue Courtois (XXII, 20). — La *Chronique médicale* du 15 janvier a annoncé que M. Aucoc, conseiller municipal, a demandé que la rue de Hanovre soit appelée rue Courtois, en souvenir du chimiste, trop oublié, qui a découvert l'iode.

Assurément il faut débaptiser les rues à nom allemand, pour extirper de Paris tout ce qui peut honorer les Allemands, qu'aujourd'hui on appelle à juste titre dédaigneusement les Boches, et perpétuer la mémoire des Français qui, d'une manière quelconque, ont rendu service à leur pays et à l'humanité. Nous connaissons les rues Balard, Berthelot, Berthollet, Chevreul, J.-B. Dumas, Schutzenberger, Vauquelin, Wurtz. Une rue Courtois est absolument indiquée : Courtois a découvert non seulement l'iode, mais aussi la morphine ; comme son nom est ignoré de la généralité de nos contemporains, je puis dire que c'est un chimiste méconnu.

Mais il faudrait attacher son nom à une rue plus mouvementée et mieux fréquentée que la rue de Hanovre, longue de 133 mètres.

Cette rue est garnie de plusieurs immeubles qui ne figurent pas dans le Bottin, de maisons que, suivant Joseph Prudhomme, « la police tolère et la morale réprouve ». Les garçons de café des grands boulevards, d'après ce que m'a affirmé un vieux maître d'hôtel, recommandent aux étrangers et aux provinciaux *le Hanovre*, comme *le Montyon* et *le Colbert*. Ma pudeur se révolte à l'idée qu'on dira dans dix ans *le Courtois*, comme *le Chabannais*. Evidemment, les médecins se « gondoleraient » parce que, pour eux, Courtois ferait penser à l'iode, et par conséquent à l'iodure de potassium, spécifique des vénériens. Mais, en matière sérieuse, l'ironie est défendue. Oui, qu'on donne le nom de Courtois à une rue parisienne ; mais qu'on laisse telle quelle la rue de Hanovre, ainsi nommée en l'honneur d'une campagne du maréchal de Richelieu, bichon chéri de ces dames !

Dr Rosaime.

Scatologie allemande (XXII, 24). — La *Chronique médicale* du 15 janvier 1915 reproduit un certain nombre d'anecdotes, démontrant, qu'en 1914 comme en 1870, les Allemands, tant princes qu'officiers ou soldats, ont pris plaisir à souiller de leurs ordures les objets et locaux à leur disposition. Il n'y a pas lieu, à mon avis, de

s'étonner de ces mœurs scatologiques ; elles sont une survivance d'habitudes anciennes, gravées profondément dans les mœurs.

Ouvrons un livre publié en 1519 et intitulé *les Aventures de Til Ulespiègle* : ce sont les farces du bouffon populaire de l'Allemagne. C'est un livre national par excellence ; il a eu des centaines d'éditions, et il ne cesse pas d'être réimprimé depuis quatre siècles. Or, cet ouvrage est rempli des récits les plus orduriers ; chaque chapitre contient des farces qui se résument dans l'introduction subreptice de matières fécales dans les vêtements, les lits, les aliments, les boissons des victimes. Ces farces laissent bien loin derrière elles les grasses plaisanteries de notre Rabelais et de ses émules, et toutes les ordures de Zola. Il est vraiment regrettable que le mot français *espiègle*, qui comporte une certaine délicatesse dans la farce, ait pu dériver d'un aussi dégoûtant personnage que *Til Ulespiègle*.



LA PRINCESSE PALATINE.

Un autre professeur de scatologie est une grande dame du XVIIIe siècle, la Princesse Palatine, belle-sœur de Louis XIV et mère du Régent. Elle est Française par alliance, mais Allemande d'origine, et elle conserve à la cour de Versailles la mentalité de son pays. Sa correspondance avec ses compatriotes abonde en détails réalistes et en descriptions ordurières. Elle contient, notamment, deux lettres, dont l'une, adressée à l'électeur de Hanovre, est un éloge, par la Princesse, *du besoin de ch...* ; l'autre est la réponse du Prince qui, au contraire, fait en termes physiologiques le procès de la fonction

rectale. Le titre seul de ces élucubrations bizarres suffit pour caractériser les goûts de ces deux Altesses.

Ne nous étonnons donc pas des mœurs de nos ennemis ; peuple ou princes, ils subissent les lois de l'atavisme, glorifiées par la littérature. Malheureusement, leur bilan ancestral n'est pas seulement scatologique. A côté de Til Ulespiègle, on trouve, dans leurs ascendants, les Barbares qui ont détruit la civilisation romaine, les Burgraves et les chevaliers-brigands qui ont ensanglanté le moyen âge, et leurs dignes successeurs, les Reîtres du XVIe et du XVIIe siècle.

Il faut encore tenir compte d'un fait physiologique, qui n'avait pas échappé à l'observation des Goncourt. Il est avéré que, dans presque tous les crimes, les assassins éprouvent le besoin de laisser, dans les locaux où ils ont opéré, la trace fécale de leur présence. Il se produit une sorte de réflexe, associant la fonction la plus basse de l'organisme aux actes criminels. Il est certain que ce phénomène physiologique a eu sa part dans bien des actes de scatologie commis par les Allemands.

Dr MALJEAN.

Apologue russe.

Voici une fable russe, que nos confrères d'outre-Rhin ne reproduiront sans doute pas aussi volontiers que nous le faisons nous-mêmes.

« Quatre mouches cherchaient de quoi déjeuner. L'une d'elles trouve des confitures et s'en régale. Mais les confitures étaient falsifiées, et la pauvre mouche mourut dans d'atroces souffrances.

« La seconde, voyant cela, résolut d'éviter les friandises et se contenta de miettes de pain. Mais il y avait de l'alun dans ce pain, et elle alla rejoindre sa compagne.

« La troisième se rejeta sur un verre de bière. Mais cette bière contenait de l'aloès, et la mouche mourut aussi.

« La dernière, restée seule et voyant que la vie était impossible sur une terre où tout était à ce point falsifié, résolut de se suicider. Elle trouva justement un papier empoisonné, sur lequel il était imprimé en grosses lettres *Tue-Mouches*. Mais chose étrange ! plus elle en mangeait, mieux elle se portait ; ce papier était lui-même falsifié et ne tuait pas les mouches !

« Le tout était *Made in Germany* ! »

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

LA

Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

22 ANNÉE N° 4 15 Avril 1915.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

La Médecine dans l'Histoire

La fin du « docteur » Blücher,

Par M. le Dr MAX-BILLARD.

Le 29 mars 1814, vers cinq heures du soir, la guerre venait enfin s'établir aux barrières de Paris. Le vent soufflait du nord, le temps était clair, il n'y avait pas un nuage au ciel. La capitale apparut au loin, dans un embrasement de soleil couchant, et une acclamation s'éleva : *Paris ! Paris !* s'écrièrent nos alliés d'aujourd'hui, dont quelques-uns habitaient des tentes en peaux de brebis, au pied de la grande muraille de la Chine.

Les rangs furent rompus ; les soldats, avec des chants de guerre, des chœurs de triomphe, s'avancèrent en désordre, pour apercevoir cette capitale de la France, cette capitale de la gloire, que Louis XIV semblait encore protéger de son ombre, et qui, depuis neuf siècles, n'avait point vu la fumée des camps de l'ennemi.

Et c'était Napoléon qui, de triomphe en triomphe, après avoir fait huit cents lieues pour trouver la famine et des bivouacs sur des cendres, amenait les Thébains à la vue des femmes de Sparte.

L'armée des alliés entra pompeusement dans la capitale, le 31 mars, à midi. A son aspect, Paris parut frappé d'une morne stupeur, car ce moment détruisait tout à coup le juste orgueil de vingt-cinq années de gloire.

Mais la capitulation avait déplu singulièrement à Blücher, le soudard aviné qui avait ordonné, en trébuchant, de saisir, de *pendre* le conquérant qui avait *mis le pied sur le cou des rois*, dépouillé Berlin, humilié son roi, insulté sa reine ; le vandale Blücher qui allait trouver plaisant de faire un chenil de la chambre à coucher de Marie-Louise à Saint-Cloud et de dormir, en compagnie de ses chiens, au lit d'une archiduchesse et d'une impératrice.

Il fallait, selon lui, entrer de vive force dans cette capitale, dernier boulevard de la France et de l'Empire, afin d'y dicter des lois ; il fallait brûler cette Sodome, raser de la surface du sol cette Babylone ; il eût dû pourtant excepter de l'anathème les salons de jeu du 113 du Palais-Royal, où il devait faire de fréquentes visites, et le fameux restaurant Véry (1), où il ne passa certainement pas les nuits à méditer sur la carte de l'Europe.

(1) Installé en 1808, dans l'immeuble occupé aujourd hui par la brasserie *Joseph*, le restaurant Véry se fondit, en 1859, avec Véfour.

On pense que ce fut par dépit de n'avoir pu faire prévaloir de pareilles idées qu'il n'entra pas à Paris le 31 mars, en même temps que les souverains alliés, qui surent, il faut leur rendre plus que jamais aujourd'hui justice, tempérer le triomphe et contenir l'insolence de la fortune.

Ce ne fut que le 1er avril que Blücher vint se loger à l'hôtel de Fouché. Le lendemain, il se démettait de son commandement, alléguant le besoin de rétablir ses forces. En effet, une conjonctivite aiguë et une *fièvre maligne* (1), sur laquelle on manque totalement de renseignements, minaient sa santé. Son ardeur entraînante à la bataille de Leipzig le fit alors surnommer maréchal VORWOERTS : *En avant*, comme clament les soldats allemands, lorsqu'ils chargent à la baïonnette. Mais Blücher était toujours malade, passant son temps à se purger, inerte et aveuglé loin du champ de bataille (2).

Simple particulier, Blücher vécut sans grand éclat à Paris, sous le masque d'une aimable indolence et d'un profond mépris pour les grandeurs humaines. Il portait souvent une redingote bourgeoise, sans aucune décoration, et un pantalon de forme dite *cosaque*, dont les plis nombreux ressemblaient à des tuyaux d'orgue. Parfois, mangeant chez les restaurateurs et incommodé de la chaleur, il se débarrassait de ses vêtements, à la grande surprise des assistants, et aux applaudissements des Anglais, qui voyaient dans cette absence de toute gêne, qui eut causé de grandes tempêtes dans le monde du protocole, une certaine conformité avec leur humeur.

Le vieux soudard, malgré ses 73 ans, était doué d'un appétit formidable, qui n'était pas étranger, sans doute, à ses troubles digestifs et hépatiques. On raconte qu'un jour, chez Véry, après avoir épuisé un fort tirage de sandwichs au jambon, le feld-maréchal, à la fois carnivore et frugivore, demanda un melon, qu'il pela et mangea en deux bouchées, comme il eût fait d'un abricot.

Ce cher
Ce cher Monsieur Blücher...

comme l'a chanté Béranger, n'avait pas installé officiellement en 1815 son état-major au Palais-Royal, ni tout à fait sa résidence au 113 ; mais c'est là que ses aides de camp étaient le mieux assurés de le rencontrer. C'est ainsi qu'un beau jour, un de ses officiers d'ordonnance se présenta chez Véry : « Apportez-moi, dit il au garçon, un verre où jamais un Français n'ait bu ! » Le garçon disparaît, s'attarde un peu... Ce verre immaculé était, paraît-il, difficile à trouver. Enfin le garçon revient brusquement placer devant le vainqueur un vase de porcelaine d'usage intime : « Boum !

(1) Nous verrons plus loin que Blücher souffrait déjà d'une cirrhose du foie et d'une myocardite, qui devaient l'emporter.

(2) « Affaibli par la fièvre (le 30 mars), Blücher avait perdu toute initiative ». (H. HOUSSAYE, 1814, p. 494.)



Blücher au café.

(D'après un dessin d'Hoffmann.)

voilà ! dit-il, un verre où jamais Français n'a bu. » Et il se sauva — c'était prudent — sans attendre son pourboire (1).

La paix signée — nous revenons en 1814 - Blücher s'embarqua pour l'Angleterre, en compagnie des souverains. A peine eût-il touché le rivage de Douvres, que la foule, dans un délire indescriptible, le porta de bras en bras jusqu'aux portes de la ville. Les premières dames voulurent l'embrasser, ou tout au moins lui serrer la main (2).

Arrivé à son hôtel, il y trouva de blondes miss aux cheveux d'or pâle, qui lui demandèrent des boucles de ses cheveux. Blücher découvrit sa tête chauve, dont un groupe de cheveux si rares qu'on aurait pu les compter essayait de cacher la nudité, et leur fit dire par l'interprète qu'il n'avait plus assez de cheveux pour en donner même un seul à chacune d'elles.

A Londres, ce fut le même enthousiasme, le même délire, les mêmes acclamations.

Le feld-maréchal fit son entrée dans une voiture découverte, envoyée par le prince-régent, et S. A. R. lui donna son portrait, qu'elle lui passa elle-même autour du cou. Le lendemain, lorsque Blücher se rendit à Windsor pour saluer la reine, ce fut comme une parodie de l'aventure épique du retour de l'île d'Elbe; le peuple détela ses chevaux et traîna sa voiture. Bientôt la mode voulut que tout homme de bon ton, tout gentleman pût se vanter d'avoir reçu du feld-maréchal une poignée de main. Blücher fut celui qu'il faut avoir vu, dont toutes les femmes raffolent (3), qui pouvait se croire le filleul des fées.

Après avoir passé quatre jours à Londres, les monarques se rendirent aux universités d'Oxford et de Cambridge. Ce fut, là encore, une réception enthousiaste et une scène épique, sur laquelle le théâtre du Palais-Royal eût pu réclamer des droits d'auteur. Le soudard qui accompagnait les souverains, dont tous les agissements sur notre sol constituaient de véritables crimes de droit commun, punis par les codes de tous les pays, reçut de l'Université d'Oxford le titre, un peu facétieux à son égard, de *membre honoraire de la Faculté de Droit* ; et de celle de Cambridge, le diplôme, non moins plaisant, de *docteur en médecine* ! Des hommages aussi splendidement exprimés l'accueillirent à son retour en Allemagne. L'Université de Berlin ne voulut pas rester au-dessous de celle de Cambridge, et elle délivra, avec d'onctueux compliments, au chef des hussards, pilier de tripots et culotteur de pipes, un diplôme de *docteur en philosophie* !!

Pendant que le « docteur » Blücher s'enrichissait de tous les di-

(1) Augé de Lassus, *La Vie au Palais-Royal* ; Daragon, 1904. — Cf. Roger Sandoz, *Le Palais-Royal* ; Paris, 1900.

(2) *Vie de Blücher*, Paris, 1816 ; et *Vie et campagnes du feld-maréchal Blücher de Wahlstadt*; Londres, 1815.

(3) Notons que Blücher était « un grand, très élancé (*sclanker*) et très bel homme ». *Allgemeine Deutsche Biographie*.

plômes et de tous les ordres de la chrétienté (1), la nouvelle arrivait à Vienne, dans la nuit du 6 au 7 mars, au milieu d'une fête où l'on représentait l'assemblée des divinités de l'Olympe et du Parnasse, que l'homme des batailles, débarqué près d'Antibes, marchait victorieusement sur Paris... Quelle stupeur ! Quel coup de foudre ! Immédiatement les souverains se concertaient, les armées qui se retiraient s'arrêtaient, leur longue file faisait volte-face, et huit cent mille hommes tournaient le visage vers la France.

Blücher, ayant recouvré l'ardeur bien que n'ayant pas recouvré la santé, reprenait son épée et endossait l'uniforme. Il était impatient — ce sont ses propres paroles — *d'aller chercher sa pipe oubliée à Paris* (2).

On sait comment, après Waterloo, Louis XVIII eut à lutter contre le soudard, dont le nom antipathique sonne à nos oreilles françaises à peu près comme celui d'Erostrate aux oreilles des Delphiens, comme aux nôtres, en ce moment, celui de von Klück et de von der Goltz, l'aigrefin devenu aujourd'hui le véritable Commandeur des croyants, de tous les tueurs de femmes et d'enfants, les destructeurs sauvages des nobles monuments du passé.

Si les pionniers de ce vandale, au XIXe siècle, eussent été plus diligents ou plus habiles, le roi de France aurait eu, comme feu d'artifice, pour sa première soirée dans son palais, l'explosion du pont d'Iéna, dont le nom rappelait la fuite et l'incapacité militaire des chefs prussiens.

Les travaux de mine avaient commencé le jour même de l'entrée des Prussiens. Talleyrand, venu secrètement à Paris, fut instruit de ces préparatifs. Il s'empressa d'écrire un billet au comte de Goltz, ministre de Prusse, qui le transmit à Blücher, à Saint-Cloud. Le vieux maréchal y fit cette réponse, digne de mémoire : « Le pont sera détruit, et je souhaite que M. de Talleyrand vienne s'y installer préalablement (3). »

En vain Louis XVIII, qui aimait à poser comme une statue du malheur devant l'Europe, avec une affectation plus théâtrale que sensée, essaya-t-il, lui aussi, de sauver le monument, en menaçant d'aller se placer lui-même sur ce pont à l'heure de l'explosion, afin de périr avec un monument de son royaume, couvert de sa majesté et de sa vie.

Il fallut que le tsar s'interposât à son tour et déclarât à son frère,

---

(1) Mentionnons que ce fut à Paris même, le 3 juin 1814, que Blücher fut créé *Graf and Furst Blücher von Waldstadt*, titres prussiens, le premier étendu à toute la descendance, le second *ad personam* (*Almanach de Gotha*).

(2) Wellington à Schwarzenberg, Bruxelles, 2 juin 1815 (*Dispatches of Wellington*, XII, 537). — Cf. Vandamme à Davout, Chimay, 7 juin 1815 (*Archives de la Guerre*).

(3) *Blücher à Goltz*, Saint-Cloud, 7 juillet. Cité par H. Houssaye, *1815*, p. 338. Le 10 juillet, on fit jouer successivement trois mines, mais ces trois explosions eurent pour tout résultat d'écorner un chapiteau, de fendiller quelques pierres du cintre et de renverser un Prussien dans la Seine.

le roi de Prusse, sa ferme volonté de ne souffrir dans Paris la destruction d'aucun monument. Le pont d'Iéna fut sauvé, à la condition d'être débaptisé : il devint le *pont des Invalides*, ignoble autant qu'inutile dépit du vaincu ! Si, conquérant de Londres, un second Guillaume de Normandie imposait un autre nom à ce pont de Waterloo qui charge la Tamise de sa lourde masse, les Français en auraient-ils moins été battus le 18 juin 1815 ?

Ce fut encore sur l'intervention de Wellington, que Blücher, « affaibli par la fièvre », mais se trouvant des forces pour raffiner sur la brutalité et ressusciter les traditions de la pire barbarie, dut renoncer à l'idée de faire exécuter, justement et simplement, Napoléon devant les têtes de colonnes de l'armée prussienne, « pour rendre service à l'humanité », et la contribution de cent millions dont il prétendait frapper la ville de Paris. On finit par faire entendre au vieux maréchal, que la levée d'une si grosse taxe de guerre devait être préalablement soumise à l'examen des ministres alliés, et qu'en tous cas, tous les projets résultant d'opérations militaires entreprises en commun ne devaient pas aller aux seuls Prussiens. C'est ce que Blücher, dans une lettre à sa femme, appelait « être martyrisé » (1). Cent millions ! Comme le temps et les chiffres ont marché ! On sait positivement que le montant de la contribution de guerre dont von Klück, sans la victoire de la Marne, allait frapper Paris, ne devait pas être inférieur à *un milliard* !

Alors que Wellington lui-même déclarait à Castlereagh que c'était un devoir d'arrêter les violences, les viols, le pillage et « la destruction pour le plaisir », les Prussiens continuaient leurs affreux exploits, avec l'approbation de leur chef. « Ils n'ont fait que cela, dit-il gaiement : ils auraient dû faire bien davantage (2) ! » et il déclare qu'il ne veut pas quitter la France « qu'elle ne soit comme si le feu du ciel y avait passé ». L'épuisement de la France était, d'ailleurs, comme aujourd'hui, le mot d'ordre dans les états-majors. « Oh ! comme vous mangez ! » dit à des cavaliers prussiens une brave femme qui les logeait et que désolait leur voracité. — « Madame, c'est par ordre. » Déjà alors, comme en 1914-1915, loin d'arrêter leurs hommes, lorsqu'ils se livraient à des actes contraires aux lois de la guerre, les officiers allemands, jusque dans

(1) *Lettre de Blücher à sa femme*, Compiègne, 27 juin ; *Blücher in Briefen aus den Faldzugen*, 1813-1815, p. 154 ; cf. *Lettre de Wellington à sir Charles Stuart*, Orvill, 28 juin : « Blücher veut *tuer* Napoléon, mais je lui ai déclaré que je parlerais et que j'insisterais pour qu'on dispose de lui d'un commun accord. J'ai dit à Blücher que, comme un ami particulier, je lui conseillais de ne pas se mêler d'une affaire aussi infâme ; que lui et moi, nous avions joué un rôle trop noble dans ces événements pour devenir des bourreaux, et que, si les souverains voulaient son supplice, j'étais résolu à leur faire nommer un exécuteur qui ne fût pas moi. » WELLINGTON, *Dispatches*, XII, 516.

(2) *Blücher à sa femme*, Paris, 9 juillet 1815.



Le feld-maréchal Blücher.

(D'après une lithographie.)

leurs personnifications les plus hautes, encourageaient et stimulaient leurs instincts barbares (1).

Personne, parmi les chefs des troupes alliées, n'approuvait, en tout cas, la conduite de Blücher ; et son roi lui-même tenta en vain d'adoucir ce caractère indomptable. Souvent forcé de faire révoquer des ordres trop sévères, ce prince fut obligé de l'en dédommager par de nouveaux bienfaits. Il l'honora même d'un ordre créé exprès pour lui : c'était une *croix de fer, entourée de rayons d'or*, rappelant cette fameuse *croix de fer*, établie en 1813 par Frédéric-Guillaume III, et que l'empereur des Barbares distribue à ses soldats, comme nous distribuons aux nôtres des paquets de tabac.

Toujours est-il que Blücher quitta la France en automne, mécontent de tout et de tout le monde, exécré des Français et même des adversaires de la France.

Le vieux soudard avait alors 73 ans. Sa santé, depuis longtemps délabrée, languissait de plus en plus ; il se rendit deux fois à Carlsbad, en 1816 et 1817. En 1819, il devint hypocondriaque, sombre, taciturne, irascible, jaloux des honneurs qu'il se croyait dus. Atteint d'un hydrothorax, consécutif à une maladie de cœur, et d'une maladie de foie, il devint craintif, au point de ne plus vouloir passer la nuit seul. « Mes enfants, disait-il, ne m'abandonnez pas, de peur que je n'attente à ma vie. » Il fit un nouveau voyage à Carlsbad (2) et fut bientôt obligé de s'aliter à Krieblowitz. Les symptômes d'asthénie cardiaque, jusqu'alors peu marqués, prenaient subitement une grande importance : les hydropisies faisaient des progrès, la dénutrition devenait générale. Les médecins furent appelés et voulurent donner au malade des espérances qu'ils n'avaient pas. Toujours est-il que les phénomènes d'ascite augmentant, Blücher dut subir une série de ponctions abdominales.

Le roi de Prusse, qui assistait dans les environs aux manœuvres d'automne, vint le voir. Blücher n'accepta pas l'augure de son rétablissement. « Je sais, dit-il, mieux que tous ces docteurs et chirurgiens, en quel état je suis. » Arrivé au dernier terme de son affection, il recommanda sa veuve (3) au roi et s'éteignit, après deux jours de coma, le 12 septembre 1819 (4).

(1) Les colonnes prussiennes traînaient avec elles *la Cage aux Français*. C'était une sorte de grande caisse à claire-voie, pavée de prismes de bois triangulaires ; les prisonniers y étaient enfermés pieds nus et en chemise ; ils ne pouvaient, sans douleurs intolérables, s'y tenir debout, couchés ou assis. (*Rapport du Préfet d'Angers*, 20 septembre 1815, *Arch. nat.*, F[7] 3775.)

(2) Il y rencontra, cette année-là, presque toute la famille de Napoléon : « Vienne, 20 juillet 1819. J'ai vu hier bien des revenants de Carlsbad. Toute la famille Jérôme s'y trouve, ainsi que la Bacciochi et une fille de Lucien, mariée à un comte Possé. Ils se sont tous habillés en grand deuil, le jour de l'anniversaire de la bataille de Waterloo. La jolie princesse Gasparine de Rohan fait des conquêtes à Carlsbad ; le vieux Blücher est un de ses adorateurs. » *Souvenirs de la baronne du Montet* (Plon, 1894), p. 185.

(3) Marié en secondes noces, Blücher laissait, de son premier mariage, deux fils et une fille.

(4) *Allgemeine Deutsche Biographie.*

Blücher mort, ses panégyristes le transformèrent en un grand général (1), un *sage*, un *ami de la liberté*, comme le fait cyniquement aujourd'hui toute la presse germanique pour ce maniaque dominateur, qui voulait couvrir le monde de son despotisme comme d'un drap mortuaire et qui a déchaîné sur l'univers l'ouragan de fer et de feu qui changera la face de l'Europe.

Blücher, cet homme infidèle aux lois de la guerre, qui s'était signalé par une insolence, une rapacité et une férocité vraiment barbares, eut bien ri de ces éloges, comme il a fait sans doute des diplômes délivrés par les universités au *docteur* Blücher.

Quelques anecdotes sur Blücher (2).

En 1814, le maréchal prince Blücher, bon soldat, médiocre capitaine, homme de courage, dont on a fait un héros, parce que son nom, son âge et sa physionomie formaient une trinité toute-puissante pour les cerveaux des jeunes soldats, mais homme sans génie, sans instruction, bon pour ses entours, mais d'une écorce rude, demi-barbare, demi-civilisé, ennemi irréconciliable de Napoléon, et ayant les Français en haine, avait résolu de faire sauter le pont d'Iéna, construit en face du Champs de-Mars. Le roi, informé de ce projet cosaque, s'empressa de lui faire dire « que, ne pouvant opposer la force en ce moment, il le priait de le faire prévenir de l'heure à laquelle il voulait faire sauter le pont, et que lui, roi, se ferait rouler dessus dans son fauteuil ». On donna pour satisfaction à Blücher — qui dut renoncer à son projet — de débaptiser le pont d'Iéna et de le nommer désormais « pont de l'Ecole militaire », et dans la crainte qu'une lubie analogue ne prît aux Autrichiens à l'occasion du pont d'Austerlitz, on appela celui-ci « pont du Jardin des Plantes » ; mais, comme l'on sait, les deux premiers noms subsistent toujours...

Ce Blücher était un ours indécrottable. Il détestait tellement la France qu'il a longtemps affecté d'ignorer un seul mot de notre langue. Ce n'est que dans la dernière année de sa vie que, sur les instances de la famille royale, il consentit à rendre visite à la légation de France, et encore cette visite débuta-t-elle par de rudes paroles.

— « Monsieur le marquis, dit-il, — ou plutôt fit-il dire au ministre de France par un de ses aides de camp, car, comme l'on sait, il affectait de ne pas parler le français, — je viens vous voir *sur l'ordre*

(1) Blücher se croyait invincible, bien qu'il fût presque toujours battu : « Avec mes 120.000 Prussiens, écrivait-il à sa femme, le 3 juin 1815, je me chargerais de prendre Tripoli, Tunis et Alger, s'il n'y avait pas à passer l'eau. » *Blücher in Briefen*, 143. Treize jours après avoir écrit cette lettre, de Namur, il voyait toute son infanterie fuir en débandade à Ligny.

(2) Nous les extrayons d'un ouvrage paru chez l'éditeur Plon, et auquel nous avons fait déjà des emprunts, les *Souvenirs du chevalier de Cussy*. Elles serviront à compléter la physionomie du personnage si pittoresquement silhouetté par notre collaborateur, le Dr Max-Billard.

de mon souverain, car vous connaissez ma haine contre les vôtres.

— Monsieur le maréchal, pourquoi me dire cela en français ? Notre langue, vous le savez, ne se prête pas à un langage aussi rude. Nous autres, nous nous serions contentés de penser cela ; nous ne l'aurions pas dit.

— Oui, aimable, aimable... Les Français sont aimables ; mais c'est pour cela que je ne veux pas être aimable... » Un rustre eût-il pu tenir des propos plus sauvages ?...

Quelques jours auparavant, poursuit le chevalier de Cussy, j'avais fait la connaissance de ce grossier personnage d'une façon qui mérite d'être contée.

Nous voyions assez fréquemment l'aimable comte de Nostitz, cet aide de camp de Blücher, qui fut assez heureux pour sauver, sur le champ de bataille de Ligny, la vie à son général, renversé de cheval par les cuirassiers de Milhaud. Loyal chevalier, aimé et estimé de tous, Nostitz était resté, après la paix, aux côtés du vieux *Vorwaerts*, pour lequel il devint une espèce de Providence, par ses conseils et par l'ordre qu'il chercha à rétablir dans sa maison. Parmi les ornements de cette maison, il s'en trouvait beaucoup provenant de rapines et du pillage, art dans lequel Blücher était passé maître, et qu'il avait largement pratiqué en France.

En me promenant dans la maison de son chef, le comte de Nostitz me faisait admirer particulièrement un superbe portrait de la princesse Pauline, sœur de Napoléon. Le peintre a, dans ce portrait, placé derrière la princesse une grande glace, dans laquelle viennent se reproduire les belles épaules du modèle. Comme je demandai à Nostitz où le vieux maréchal s'était procuré cette admirable peinture, j'entendis une voix tonitruante me crier en allemand : « Monsieur le Français, je vais vous répondre... Ce portrait vient de votre pays. Je n'ai eu que la peine de le prendre... Je l'ai *volé* à la Malmaison. » Me retournant, j'aperçus debout dans l'embrasure d'une porte le prince de Blücher. En voyant ainsi devant moi et pour la première fois ce général prussien, qui nous avait tant de fois prouvé sa haine et qui osait se vanter à ma face de ses pillages, je sentis bouillonner tout mon sang de Français. J'oubliai toute la distance qui séparait un maréchal d'un secrétaire de légation ; j'oubliai que j'étais dans la maison de ce maréchal, et ce fut tout d'un jet que je criai en allemand au prince de Blücher : « Eh ! Monsieur le maréchal ! Comment ce portrait pourrait-il être ici, si, en effet, vous ne l'aviez *volé* ?... »

La riposte était bien envoyée ; le prince-maréchal ne l'avait pas... *volée !*

Leur " Kultur "

Les deux manières.

Rien ne fera mieux juger la façon d'expérimenter de nos ennemis et la nôtre, que l'évocation de quelques faits, trop généralement oubliés.

Il y a quelques années, un organe socialiste d'Outre-Rhin publiait, sur la clinique de l'Université d'Iéna, un article qui mettait au jour des faits véritablement scandaleux. Sous prétexte d'étudier une forme particulière de diabète, le D[r] Stubell avait procédé ainsi qu'il suit ; c'est son propre récit que nous reproduisons :

Je me rendis compte, dit le docteur, qu'il était impossible d'obscrver Hertel sans le séquestrer.. Il fut donc enfermé dans une mansarde, dont les fenêtres étaient garnies de barres de fer ; la porte était solide et je mis la clef dans ma poche. Le malade réussit néanmoins à tromper ma surveillance, qui tendait à l'empêcher de boire ; il m'avoua avoir tenu, pendant une averse, un gobelet en dehors de la fenêtre, pour recueillir l'eau de pluie ; une autre fois, il but l'eau de sa cuvette. A partir de ce moment, j'interdis aux gardiens de donner à Hertel de l'cau pour se laver. Un jour, torturé par la soif particulière aux diabétiques, Hertel absorba 1.400 centimètres cubes de son urine et, le dernier jour de l'expérience, il arracha un barreau de la fenêtre, monta sur le toit, d'où il descella une autre fenêtre grillée, et fut surpris alors qu'il allait se désaltérer à la fontaine de la chambre de garde. Aussi, à l'égard d'un autre diabétique soumis aux mêmes expériences, ai je fait mettre un triple grillage à la fenêtre.

Le patient, continue le médecin, était dans un état lamentable : il a subi d'affreuses tortures pendant la dernière nuit. A sept heures du matin, il était sans connaissance, le facies décomposé, le pouls à peine perceptible et les membres inertes. Si le malade était resté encore quelques heures sans boire, la sécrétion de l'urine aurait complètement cessé et probablement aussi le cœur aurait cessé de battre.

La feuille allemande rappelait, à ce sujet, les expériences de Neisser, qui avait inoculé le virus blennorragique, d'aucuns disent même syphilitique, à des enfants ; de Nothnagel, qui introduisit la peste dans les hôpitaux, etc.

Chez nous, on s'y prend d'une autre manière. Faut-il rappeler qu'avant de l'employer chez des malades, Haffkine, en 1892, s'inocula le virus anticholérique ; notre illustre Roux en fit autant. Un autre médecin, le D[r] Mesnil, se prêta aux expériences du docteur Haffkine et consigna, phase par phase, les effets de l'inoculation, après quoi, il écrivit crânement : « Je me porte comme le Pont-Neuf, et je défie tous les microbes ! »

Il nous souvient, en outre (1), d'un des préparateurs de l'Insti-

(1) Nous pourrions encore citer Robert de Weltz qui, en 1850, après avoir inoculé du pus chancreux de l'homme à un singe et à un chat, se fit à lui-même,

tut-Pasteur, qui n'hésita pas non plus à expérimenter sur lui-même une innovation périlleuse. Ce jour-là, un de ses vieux camarades l'ayant rencontré, trouva qu'il lui parlait avec plus d'effusion que de coutume. Il le revit peu de temps après et le questionna à ce sujet : « Qu'avais-tu donc l'autre jour ? » — « Oh ! rien ! répondit l'expérimentateur. J'avais voulu vérifier les effets d'une substance toxique et j'en avais pris une trop forte dose. »

Un martyre de trois jours et trois nuits.

Ecoutez l'odyssée d'un médecin de Dinant, le docteur Albin Laurent, contée par l'*Indépendance belge*.

Les soldats allemands vinrent le faire lever à 5 h. 1/2 du matin. « Il faut vous rendre sur la place. » Le médecin obtempéra à cet ordre, laissant à la maison sa femme, accouchée depuis deux jours, et son enfant nouveau-né.

Sur la place, les soldats font placer les hommes par rangées de quatre, pour les fusiller. Le docteur Laurent prend place à côté de trois de ses concitoyens. A peine est-il prêt, qu'il voit paraître quatre soldats allemands, portant un matelas, et sur le matelas, sa femme et son enfant !

Le médecin supplie l'officier qui commande les exécutions de le laisser une dernière fois embrasser sa femme. Cela lui est accordé.

Pendant que le médecin s'est dirigé vers son épouse, lui fait ses adieux... une pétarade éclate. Le docteur Laurent se retourne : ses trois compagnons se sont affaissés, criblés de balles.

A nouveau, il s'adresse à l'officier allemand et lui réclame la faveur de pouvoir accompagner sa femme jusqu'à la prison où on la conduit. Il y est autorisé. Les soldats se remettent en marche, portant le matelas, la pauvre femme et son enfant. On rencontre une patrouille. Le docteur Laurent doit expliquer qu'il accompagne, comme médecin, une femme qui vient d'accoucher.

Le triste cortège arrive sur la place d'Armes, où se trouve l'entrée de la prison cellulaire. En ce moment, on entend une vive fusillade de l'autre côté de la Meuse. « Ce sont les Français ! » s'écrient les Allemands, et aussitôt ils lâchent le matelas, laissant sur place

---

avec les chancres transmis à ces animaux, quatre inoculations sur les bras ; quatre fois, il obtint le chancre avec tous ses caractères ; il laissa les ulcérations se développer pendant dix jours, après quoi il les guérit à l'aide de cautérisations répétées. L'année suivante, Diday, ignorant vraisemblablement les essais de Robert de Weltz, s'inoculait sur la verge le pus d'un chancre, qu'il avait fait développer artificiellement sur l'oreille d'un chat. L'inoculation fut suivie d'un chancre, que Rollet vit et soigna ; il prit un caractère phagédénique et fit naître dans l'aine droite un bubon chancrelleux, qui fut ouvert et mit deux mois à se cicatriser. Du reste, comme le dit Achille Dron, dans sa Notice sur les travaux de Diday, son maître fit servir son malheur au bénéfice de la science. Il inocula du pus de sa chancrelle et de son bubon à des lapins et vit se développer chez eux des accidents de même nature. L'observation de P. Diday a été publiée dans le *Journnal de médecine vétérinaire de Lyon* (1851, pp. 117 et 257), où l'on pourra lire *in extenso* l'émouvante relation de l'auto-inoculation de l'ancien chirurgien en chef de l'Antiquaille de Lyon.

seuls le médecin dinantais, sa femme et son enfant. Les malheureux étaient sauvés !

Le docteur Laurent transporta sa femme et son enfant à l'abri des sauvages assassins... dans un aqueduc récemment créé au bord de la Meuse. Il vécut là dedans pendant trois jours et trois nuits, étouffant les cris de son enfant, de crainte qu'ils ne révèlent sa retraite, s'aventurant la nuit hors de son trou, pour arracher des herbes qui leur servaient de nourriture et puiser de l'eau de la Meuse dans son chapeau pour étancher leur soif ! Un martyre de trois jours et de trois nuits ! Après quoi, se traînant lamentablement, les malheureux purent trouver un abri chez leurs parents.

Echos de Partout

Les rayons indiscrets. — Salle de radiographie. Un homme, blessé au visage, passe devant l'écran radioscopique. Le projectile a causé divers dégâts particulièrement difficiles à localiser. Les médecins discutent sans fruit. Enfin, pour avoir un terme de comparaison, ils prient une infirmière de passer à son tour devant l'écran. D'une figure charmante, les rayons X ne révèlent, selon l'usage, qu'un crâne grimaçant. Mais ce crâne est casqué d'une sorte de panier à salade, en tissu métallique très fin ; c'est l'armature subtile d'une perruque, délicatement posée sous la coiffe blanche.

Avec un sérieux d'augures, les docteurs continuent leur discussion, après avoir, d'un regard, jugulé le fou rire des autres infirmières et arrêté sur leurs lèvres les interrogations (toutes techniques !) que, bonnes âmes, elles n'allaient pas manquer de formuler.

(*Le Cri de Paris.*)

La radiation des Austro-Allemands. — La Société de médecine de Paris a voté la radiation de ses membres correspondants austro-allemands.

« Dans son assemblée générale du 26 décembre 1914, la Société, considérant que le manifeste des intellectuels allemands dénote une mentalité, peut-être conforme à la *culture germanique*, mais absolument contraire à notre civilisation, ne peut accepter de collaborer avec des savants ainsi disqualifiés, et décide leur radiation à l'unanimité. » (*Echo de Paris.*)

Hier et Aujourd'hui

Une œuvre de salubrité nationale.

Nous avons, dans un précédent numéro, rappelé la séance mémorable de l'Académie de médecine, qui avait décrété la radiation des correspondants de nationalité allemande appartenant à notre docte corps. Afin de parfaire la documentation sur ce point, nous donnons ci-après la relation de ce qui s'est passé à la *Société médico-pratique de Paris*, à la même date.

Dans la séance du 25 octobre 1871 de cette Société, son secrétaire général, M. le Dr Collineau, s'exprimait ainsi : « Conformément à la décision prise par la Société, j'ai adressé aux médecins allemands, auxquels le titre de membre correspondant avait été décerné, une lettre par laquelle il leur était fait part des dispositions restrictives, rendues nécessaires par la conduite de leurs nationaux en France. Cette lettre a été uniformément conçue en ces termes :

Monsieur,

J'ai mission de vous faire part de la décision suivante, prise par la Société médico-pratique. (*Séances du 26 avril au 28 juin.*)

La Société médico-pratique de Paris proclame hautement qu'une des plus belles conquêtes de la civilisation moderne est sans contredit la neutralité scientifique ; mais elle n'hésite pas à déclarer que toute nation qui abrite derrière la science l'espionnage et le pillage, se met volontairement hors la loi des peuples civilisés.

En conséquence :

La Société médico-pratique prononce l'expulsion définitive de tous les médecins allemands qui avaient l'honneur d'en faire partie, comme membres titulaires ou comme membres correspondants.

Elle émet, en outre, le vœu que, à l'avenir, toutes les Facultés et toutes les Sociétés scientifiques de la France soient fermées aux sujets allemands, mais restent largement ouvertes aux étudiants et aux médecins français de l'Alsace et de la Lorraine. (Voyez *Union médicale* du 23 septembre 1871. — *Procès-verbaux des séances de la Société.*)

Je vous salue,

Dr Collineau,
Secrétaire général de la Société médico-pratique de Paris.

Le Dr Collineau poursuivait en ces termes ;

« J'ai à vous communiquer aujourd'hui, Messieurs, diverses réponses qui me sont parvenues à ce sujet.

« Voici venir d'abord deux épîtres... émaillées de gentillesses saxonnes. Nous sommes « les crétins médicaux de la grande nation des crétins... des bandits meurtriers et brûleurs... des communistes, des clubistes attaqués de *delirium tremens...* » Etc., etc.

« Bref, dans ces élucubrations informes — où l'on prend une

triste idée du milieu intellectuel au sein duquel elles ont été conçues — la grossièreté le cède à la couardise. Les auteurs n'ont pas eu même le mince courage de signer. Passons.

« En date du 9 octobre, je reçus d'un médecin de Worms une lettre écrite, celle-là, en termes courtois. Le signataire, à la vérité, a séjourné en France assez longtemps, pour y obtenir son diplôme de docteur-médecin de la Faculté de Paris. Il s'en montre d'ailleurs fort jaloux ; c'est une justice à lui rendre, et c'en est une qu'il nous rend. Par cette lettre, le docteur Wolf me demandait si la mesure en question, et dont plusieurs journaux de l'Allemagne venaient, paraît-il, de faire mention, avait été en réalité prise par la Société, et si sa qualité de docteur de la Faculté de Paris ne l'en mettait pas à l'abri. Je répondis par le libellé, ci-dessus rappelé, de la décision que la Société avait prise et j'ajoutai :

Quelle est maintenant, quelle était, avant la perpétration des actes auxquels il est fait allusion ici, votre nationalité ? Toute la question, Monsieur, est là.

Dans le cas où vous ne seriez pas de nationalité allemande, je vous prierais de vouloir bien m'en donner avis, afin que votre nom soit maintenu sur nos listes. Ce à quoi j'apporterai un soin scrupuleux.

Un silence qui dépasserait quinze jours sera considéré, Monsieur, comme un motif de radiation.

Dans l'espérance d'une prochaine lettre, etc.

« Le 20 octobre, en effet, M. le docteur Wolf a répondu. Voici cette lettre *in extenso*. Elle montre jusqu'à quel point les médecins, restés en Allemagne pendant la guerre, sont peu à la question et loin d'être encore éclairés sur les faits et gestes de leurs confrères, durant le temps des hostilités. Elle montre encore bien autre chose ; mais n'insistons pas. Bornons-nous à produire les actes, et qu'à chacun incombe le soin des interprétations.

Le Directeur des hôpitaux de Worms, durant la guerre, à M. le Secrétaire général de la *Société médico-pratique de Paris*.

Monsieur,

Cinq cent cinquante-cinq Français, et parmi eux de gravement blessés et malades, ont été soignés par les médecins de Worms, du 9 août 1870 jusqu'au mois de juin 1871, sans compter les centaines de malades qui ont été traités ambulatoirement dans les baraques d'un camp de prisonniers, dont le nombre s'élevait à 996, et qui étaient visités tous les jours par un médecin. Leur nationalité a été un motif de plus pour les entourer de tels soins que nous n'avons enterré que 17, tous avec les honneurs militaires. Une mortalité de 3,06 0/0 dans de pareilles circonstances pouvait nous rendre fiers vis-à-vis nos confrères français, et ce qui s'est passé à Worms a été pratiqué par toute l'Allemagne. Si, peut-être, les résultats statistiques ne sont pas partout aussi heureux que le nôtre, les soins adhibés à vos compatriotes sont tellement notoires qu'il a été même question que votre gouvernement voulût les reconnaître par un acte officiel.

L'article qui signale la décision de la Société médico-pratique d'expulser de son sein tous ses membres titulaires ou correspondants de nationalité allemande m'a paru manquer tellement de fond, que j'allai incontinent aux informations auprès de vous-même, espérant vous entendre désavouer une nouvelle reproduite dans plusieurs journaux politiques. Quel ne fut donc pas mon étonnement en recevant votre réponse, dont cependant l'urbanité me fait un devoir de reconnaître la promptitude et l'offre courtois de vos services de confrère.

Si j'avais le numéro de l'*Union médicale* dont vous me parlez, j'y trouverais peut-être une argumentation plus propre à justifier la logique des conséquences établie dans votre abrégé fragmentaire, logique que je cherche en vain dans ce dernier. Le pillage et l'espionnage en temps de guerre en sont des calamités, dont l'opprobre ne saurait retomber sur une nation entière. Qu'une autre combinaison stratégique eût permis à vos armées de pénétrer jusqu'à la rive gauche du Rhin, et de s'y maintenir, qu'eussent-elles fait voir aux provinces allemandes cis-rhénanes ? Ou prétendriez-vous que vos soldats eussent mis des gants glacés dans leur commerce avec les habitants de ces provinces ? Et croyez-vous qu'une Société de médecins allemands eût alors traité tous les Français de mouchards et de voleurs ?

Supposé même que la Société médico-pratique eût le droit de faire retomber l'opprobre de tels actes sur l'Allemagne entière qui, du reste, n'a pas provoqué la guerre, pourrait-elle par conséquences en punir des médecins allemands, ses membres titulaires ou correspondants d'un ostracisme ignominieux, sans forfaire à une loi fondamentale en médecine, sanctionnée par une pratique multiséculaire et érigée en dogme par la convention de Genève, sans forfaire au cosmopolitisme du médecin ? La Société médico-pratique ne s'est-elle pas elle-même mis hors la loi jurée à Genève, en expulsant de son sein ces confrères allemands sous un semblable prétexte, à moins qu'il soit prouvé que ceux-ci eussent commis les félonies imputées, par conséquent cessé de participer au droit du médecin ? Que si vous eussiez voulu faire acte de patriotisme, ne pouviez-vous le faire d'une manière que tous vos confrères, même en France, eussent pu reconnaître avouable et juste ? Personne, par exemple, n'en voudra à M. Gambetta de ne pas avoir voulu se rendre à Lauzanne, sur l'invitation de la Ligue de la paix, et personne plus que moi reconnaît qu'il a raison de ne vouer son temps et son travail qu'à la France. Ou croyez-vous qu'un franc-maçon allemand, s'il était membre honoraire d'une loge française, dût cesser d'en faire partie par une raison analogue à la vôtre. Je vais plus loin. Croyez-vous que le monde maçonnique français en voudrait à une loge en Alsace ou en Lorraine, si elle envoyait même en ces temps-ci son diplôme de membre honoraire à un franc-maçon allemand pour avoir bien mérité de la cause maçonnique ? Et pourtant cela est arrivé, quoique je ne saurais admettre, et vous encore moins que moi, que cette démarche témoigne déjà d'un rapatriement. S'il est donc permis de rester patriote tout en étant franc-maçon, pourquoi alors, par patriotisme, commettre un acte de lèse-médecine ?

Les membres de la Société médico-pratique ne sont, du reste, qu'une fraction du Corps médical français. J'en appelle à mes autres confrères en France. J'ai longtemps vécu parmi eux. Il y en a, et il y en avait dont j'estime l'amitié comme un trésor de mon cœur. Des derniers, je vous citerai trois, et vous les connaissez bien. Je les choisis dans des camps politiques tout à fait différents : *Albert Ehrmann*, ce principal de l'armée impériale, qui a fait son devoir de médecin-soldat sur quatre continents du

globe ; *Émile Kueff*, ce républicain par excellence, dont le monde médical entier s'honore de la confraternité, et *Charles Forget*, ce professeur philosophe dont les *traités de la médecine navale et de l entérite folliculeuse*, pour ne pas nommer son *Précis des maladies du cœur* et tant d'autres ouvrages, sont un ornement de la médecine française. Ils sont morts, chacun sur sa brèche, et personne niera leur patriotisme. Eh bien ! tous les trois, si nous pouvions encore les interroger, j'en ai la conviction, et chacun de son point de vue, donnerait tort à la Société médico-pratique d'avoir érigé une barrière odieuse entre elle et ses confrères allemands par sa décision d'expulsion, que tous les trois traiteraient d'erreur patriotique, cette décision n'étant ni scientifique, ni sociale, ni chevaleresque.

Voilà, Monsieur le secrétaire général, ce que j'avais à vous dire par rapport à votre lettre du 12, dont la tenue semble avoir attendu une autre réponse. Laissez-moi partager le sort de mes confrères allemands ; quant à mon diplôme français, vous ne sauriez l'invalider, ni les droits qui en émanent et m'autorisent de vous avouer ma tristesse. Comme médecin praticien allemand, je vous dirai : Nous n'avons pas à rougir devant les médecins français, partageassent-ils même tous votre manière de voir ; sans que cela m'empêche de vous présenter mes salutations civiles, avec lesquelles, Monsieur le secrétaire général, j'ai l'honneur de prendre congé de vous.

Signé : Wolf.

Voici maintenant la réponse du Dr Collineau :

A Monsieur le docteur Wolf, directeur des hôpitaux de Worms pendant la guerre.

Monsieur,

Je m'empresse de vous accuser réception de votre lettre en date du 20 octobre. Vous vous y étendez sur des considérations qui ne sont nullement en cause.

Vous avez soigné nos blessés, nous avons soigné les vôtres. De part et d'autre, nous avons rempli de notre mieux nos fonctions de médecin. C'est un strict devoir qui a été accompli. En vérité, il n'y a pas là matière à de bien solennelles félicitations. — La France a perdu beaucoup moins de monde que l'Allemagne en cette campagne. Que voulez-vous? — Tant mieux !

Ce dont il s'agit, c'est de l'inqualifiable conduite d'un grand nombre de médecins allemands à l'endroit de médecins français.

Vous demandez des faits. En voici :

Dès les premiers temps de l'invasion, des médecins allemands, sous couleur d'ambulances à organiser, s'abaissaient jusqu'à pénétrer vingt-quatre, quarante-huit heures avant la troupe, dans les petites localités, se mettant en rapport avec le médecin du lieu, prenant force notes sur les conditions locales, puis... disparaissaient.

Est-ce de l'espionnage ?

Le lendemain, ou peu de jours plus tard, élisant domicile dans le logis du médecin praticien de l'endroit, ils s'y installaient, fouillaient bibliothèque et manuscrits, s'appropriaient, parmi les livres et les instruments, ceux qui se trouvaient le plus à leur convenance.

Est-ce du pillage ?

A Choisy, l'un d'eux a enlevé toute une collection de notes et obser-

vations manuscrites, tout un recueil de mémoires sur un sujet déterminé à l'étude duquel s'adonnait, depuis longues années, notre compatriote. — En public, il s'en vantait, et s'applaudissait d'avoir « mis la main sur une collection rare ».

A Fontenay, un autre soustrayait une collection — *unique* celle-là — d'autographes, souvenirs intimes de leur possesseur.

Faut-il voir, là, ou non, des vols qualifiés ?

Le 16 décembre, quelques soudards volaient le cheval d'un médecin français,— vieillard de 76 ans. Sur sa réclamation, un médecin allemand donnait l'ordre de lui appliquer à la tempe un pistolet.

Le meurtre est-il patent ?

Et remarquez que de semblables forfaits ne sont pas restés isolés.

A l'armée de l'Est, à l'armée de la Loire, ils se sont, — au témoignage de MM. Alphonse Guérin, Giraldès, Armand Desprès, — maintes fois reproduits. (Voyez *Procès-verbaux de la Société de chirurgie*, 8, 15 et 22 mars 1871.)

Ah ! la convention de Genève !... parlons-en. Savez-vous, Monsieur, ce que, vers la fin, ses insignes étaient devenus pour les vôtres ? — Une cible.

Par dépit, sans doute, de ne pouvoir prendre Paris, ils se sont appliqués à tirer — avec une préférence marquée — sur la Pitié, sur le Val-de-Grâce, sur l'hôpital *des Enfants*.

La violation est-elle flagrante ?

Le Corps médical français a protesté officiellement contre une aussi odieuse monstruosité.

Avez-vous — vous, médecins allemands — appuyé une protestation à ce point légitime ?

Nullement...

— Qu'une autre combinaison stratégique *eût* permis, dites-vous, Monsieur, à nos armées de pénétrer jusqu'à la rive gauche du Rhin, et de s'y « maintenir, qu'*eussent*-elles fait voir aux provinces allemandes cis-rhénanes ? » — Pourquoi ce conditionnel ? Vous auriez pu parler au prétérit passé. — Ils y sont allés et s'y sont maintenus, nos soldats, au delà des limites que vous fixez. Nos médecins s'y sont-ils livrés à des actes analogues à ceux que je rapporte ? Or, je le répète, ces déprédations commises par les médecins allemands dans les bibliothèques et les collections publiques ou privées, ces soustractions d'appareils, d'instruments et de trousses, au détriment des médecins français, ces pillages d'objets précieux, ces exactions de toutes sortes se sont renouvelés en mainte occasion.

Larrey, Percy, Desgenettes — vous le savez comme moi — professaient, eux, et ont appliqué chez vous une autre doctrine.

Je m'arrête. La publication de nos enquêtes finira par vous édifier.

En attendant, nous, Société médico-pratique, libre de toute attache officielle, nous avons entendu rompre tout rapport de confraternité avec les médecins d'une nation où d'inexcusables errements étaient en vigueur et ne soulevaient pas, de la part du Corps médical, une protestation éclatante.

Voilà, Monsieur, par quel sentiment de dignité nettement défini, nous avons cru devoir rayer de nos listes le nom des médecins de nationalité allemande, qui étaient ou pouvaient devenir nos correspondants.

Nos agissements — à nous — fuient les ténèbres ; voilà pourquoi nous avons cru devoir faire part à ceux que la mesure frappait, de la décision que nous avions prise.

Cette décision, à votre sens, n'est ni scientifique, ni sociale, ni chevaleresque...

Je défie n'importe quel esprit impartial de la trouver déshonnête.

Rassurez-vous, enfin, Monsieur, pour votre diplôme. Personne n'a l'intention de vous le contester ; nul n'en a le droit. Il vous est acquis. Il vous restera.

C'est à titre de docteur-médecin de la Faculté de Paris que vous m'avez demandé, dans votre première lettre, des renseignements sur le sujet qui nous occupe. C'est au même titre que je vous adresse ceux que vous recevez aujourd'hui.

Agréez, Monsieur le directeur des hôpitaux de Worms, les salutations avec lesquelles j'ai l'honneur de prendre de vous un congé définitif.

Dr Collineau.

« J'ai des raisons très positives de croire, disait, en terminant, le Dr Collineau, que l'initiative prise par la *Société médico-pratique* ne restera pas isolée et qu'elle portera ses fruits. Il y a lieu de s'en applaudir, car la vérité trop longtemps voilée reprendra enfin ses droits. Si chaque jour elle apparaît en France avec un plus brillant éclat, elle est bien loin encore — vous venez de le constater — d'avoir pénétré outre-Rhin. »

Monnaie vengeresse.

Une des plus grandes raretés, en fait de monnaie, est une monnaie d'argent qui fut frappée à Breslau en 1751. Parmi les employés de la monnaie de cette ville, se trouvait alors un Autrichien qui, par haine pour Frédéric II de Prusse, lequel s'était emparé de la Silésie par droit de conquête, imagina de se venger de ce monarque de la manière suivante. Dans la devise, il sépara les mots : *Ein Reichsthaler* (un thaler du royaume) comme suit : *Ein Reich sthaler* (ce qui veut dire : Il vola un royaume). Ces thalers injurieux ont été fondus par ordre du roi ; il en existe toutefois encore quelques-uns, mais combien rares !

Les goûts culinaires des Austro-Boches.

Dans son *Voyage en Autriche*, rédigé vers 1806, le pharmacien Cadet de Gassicourt écrivait ces lignes, qui acquièrent une véritable « saveur » d'actualité :

Les Bavarois sont peu avancés dans l'art gastronomique. Ils mangent avec plaisir des mets détestables, tels que du pain au fenouil, de la soupe au safran, de la bière résineuse, et du houblon fricassé à la mode des épinards.

Ils ne mangeaient pas encore le pain KK, mais ils y habituaient leur estomac.

LETTRES DU FRONT

(*Impressions vécues*).

Le bombardement du village.

... Nous passâmes, le 26, la plus terrible journée que nous ayons eue depuis le début de la guerre. Je veux vous en conter les faits par le menu, car ils comptent dans l'existence d'un homme !

J'avais été prévenu la veille que j'aurais ce jour-là un plus grand nombre de blessés à soigner et à évacuer que d'habitude. Dès 7 heures du matin, une canonnade terrible commence ; les coups se précipitent ; leur répercussion à travers l'espace est d'autant plus nette et précise que le temps est très clair, froid et sec. C'est un vacarme infernal ; toute la gamme des canons y passe, car il y a aux environs du village des 75, des 90, des 140 et des 155. Tous ces monstres crachent à la fois... A 8 h. 1/2, j'étais occupé à faire un pansement à l'infirmerie, quand un bruit assourdissant vint ébranler la maison entière, faisant voler les vitres en éclats et tomber sur le toit une pluie de terre et de cailloux, avec un bruit de terrible grêle. Une intense fumée noire, qui s'élève du sol à une vingtaine de mètres de nous, détermine le point exact où est tombé l'obus que les Allemands nous ont envoyé. Il n'y a pas une minute à perdre ; nous sommes dans la direction exacte de la ligne de tir et la maison peut d'un instant à l'autre s'écrouler, nous ensevelissant sous ses ruines. Avec les deux autres médecins auxiliaires, nous nous empressons de faire descendre dans la cave les malades et les blessés qui nous étaient arrivés depuis le matin. Cette besogne était à peine terminée, qu'un sifflement, bien connu de tous ceux qui sont sur le front, nous annonce l'arrivée imminente d'un nouvel engin. Fracas plus épouvantable encore, mottes de terre, éclats de pierre et de fer volent dans tous les sens : c'est une vraie pluie volcanique. L'obus est tombé tout près, dans l'ancien cimetière du village, pulvérisant plusieurs grosses croix tombales en pierre, dont les débris s'abattent au milieu de la rue. Cet obus a creusé à son point de chute une telle excavation, que nous pûmes plus tard y ensevelir une des victimes de ce bombardement. Un troisième obus tombe à quelques mètres du précédent, sur une écurie qui borde un des côtés du cimetière et forme une sorte d'aile annexe à la maison où nous gîtons, éventre un pan de mur et tue six mulets, qu'on avait remisés dans cette écurie. Sous cette dernière se trouvait une cave voûtée, où s'étaient réfugiés bon nombre de nos brancardiers, leur cantonnement étant immédiatement contigu à cette cave et sur le même plan. La voûte résista heureusement, mais une pluie de sable et de mortier s'échappant des pierres ébranlées les couvrit de poussière. Ils sortirent en toute hâte de ce médiocre refuge. Il était grand temps de me mettre à l'abri moi-même. Je fus dans la cave de la cure,

que je trouvai pleine de monde : le curé, des soldats, des villageois, parmi lesquels de nombreuses femmes, que la gravité de l'heure n'empêchait pas de bavarder abondamment... Quelques minutes s'écoulaient-elles calmes, nous tentions de sortir de notre abri, mais à peine sur le seuil, le sifflement sinistre, annonciateur du projectile, nous obligeait à rentrer en toute hâte. Pénible et angoissante attente ! Les obus continuaient à tomber dans notre voisinage immédiat. Les canons qui nous bombardaient n'étaient pas tous du même calibre ; certaines détonations, effroyablement brutales, donnant une impression d'écrasement général, provenaient des marmites de 280, analogues à celle que nous avons recueillie lors d'un précédent bombardement et qui était tombée sur notre popote sans éclater ; d'autres détonations beaucoup moins violentes, produites par les obus de 77, ne nous paraissaient être, à côté des premières, que de la poudre pour les moineaux. La gravité ou l'acuité du sifflement précurseur nous laissait prévoir, quelques instants à l'avance, l'importance de la marmite qui nous était destinée...

Cela dura de 8 h. 1/2 à 11 heures, temps pendant lequel nous reçûmes quarante-sept obus. Quand le vacarme eut cessé, nous nous regroupâmes et explorâmes aussitôt le village, pour y recueillir les victimes, qui étaient heureusement peu nombreuses : un soldat mort, sept blessés dont un seul grièvement, et deux civils, deux bons vieux, que nous retirâmes des décombres de leur logis. Plusieurs maisons étaient complètement détruites : nombre de soldats qui se trouvaient dans les maisons touchées, sans être blessés, étaient recouverts de poussière et de plâtras : enfarinés comme des meuniers. Après avoir pansé les blessés, nous les fîmes partir sans retard, de peur d'une reprise de séance pour l'après-midi. Puis notre médecin-chef partit, pour aller rendre compte à l'état-major, situé à 5 kilomètres de là, de ce qui s'était passé dans la matinée, et savoir si nous devions rester dans le village ou l'évacuer. Vers 3 h. 1/2, il était de retour : l'ordre du général était de rester, à moins de nouveau bombardement.

A peine notre chef a-t-il mis pied à terre, et cheminant côte à côte, nous sommes-nous engagés dans la rue transversale du village, à deux cents mètres de notre relai d'ambulance, que la séance recommence : sifflements, fracas ; l'obus est tombé dans le haut du bourg. Nous faisons demi tour et à peine à 20 mètres de nous s'abat un projectile, qui ne pouvait être que « kolossal », car je vis voler en l'air les poutres de la maison touchée, comme font des brins de paille au souffle d'un grand vent. C'était terrifiant ! Généralement la fumée qui suit l'éclatement de ces marmites est noire et se dissipe assez vite. La fumée de ce dernier, au contraire, était roussâtre ; vingt minutes après l'explosion, elle n'avait pas encore disparu et s'étendait dans la vallée sur une distance de 300 mètres au moins, comparable au léger brouillard que l'automne fait naître dans les prés. Ce formidable engin avait démoli la maison la plus belle du village et dans laquelle avait précédemment logé le géné-

ral, mais n'avait fait qu'un blessé, touché légèrement à la hanche par un éclat de pierre. Ce second bombardement fut moins intense que celui du matin ; pourtant, le médecin-chef prit sur lui de ne pas nous laisser dans cet enfer. En route, nous rencontrâmes l'estafette du général, qui nous apportait l'ordre de nous retirer.

Nous sommes maintenant à 4 kilomètres plus en retrait. Je ne sais si les obus viendront nous retrouver ici : un obus reçu dans les champs est parfaitement exécrable, mais reçu dans un village, c'est bien pis : outre la sensation d'angoisse et d'étouffement plus grand que l'on éprouve, le danger est accru par les débris de toutes sortes qui forment autant de nouveaux projectiles. Je vous assure qu'il faut avoir les nerfs solides pour résister quotidiennement à ces secousses et garder tout le sang-froid qu'exige l'exercice de notre profession.

1er janvier 1915.

Le moral de nos soldats.

... Depuis une dizaine de jours, nous avons ici un détestable temps de vent et de pluie ; une véritable tempête qui dure. Hier, après déjeuner, je suis allé, en compagnie de l'aumônier qui vit avec nous, faire une promenade sur un coteau qui domine la vallée de la Meuse. Les prairies qui la bordent sont sillonnées par d'innombrables petits canaux qui semblent courir les uns après les autres, se juxtaposant, s'entrelaçant, se séparant, pour se rejoindre plus loin, et où se reflètent les dernières clartés du jour. Par endroits, la vallée est entièrement recouverte d'eau sur un long parcours, revêtant ainsi la forme d'un large et puissant fleuve, où se mirent les villages égrenés sur ses rives. Au loin, la citadelle de Verdun barre l'horizon. Le spectacle est saisissant et me charmerait pleinement... si je ne songeais aux pauvres soldats qui ont reçu sur le dos cette cataracte échappée du ciel

L'aumônier, qui est allé, avant-hier, dans les tranchées de première ligne, à 200 mètres à peine des Boches, me fait part de ses impressions Il est revenu enchanté du moral qu'il a constaté chez nos hommes, mouillés et crottés comme des barbets, ayant dans leurs tranchées de l'eau jusqu'au-dessus de la cheville, dans l'impossibilité matérielle de se coucher et de se reposer dans ce bourbier. Ils tiennent bon, pleins de courage et d'espoir, croyant ferme à l'issue prochaine de la guerre, et n'ayant aucun doute sur le résultat final de leurs souffrances et de leurs efforts. Je vous disais, dans une de mes précédentes lettres, que ceux qui sont restés à l'intérieur du territoire ne se douteront jamais à quel prix leur sécurité aura été assurée. Plus nous avançons et plus cela est vrai. Aussi devons-nous saluer bien bas tous ces héros modestes et obscurs qui, pour notre salut commun, ont fait si magnifiquement le sacrifice de tout et d'eux-mêmes. L. G.

9 janvier 1915.

Correspondance médico-littéraire

« *Dans l'espèce* », *l'avortement est-il légitime* ? (XXII, 30, 85). — Dans une récente communication à l'Académie de médecine (séance du 16 février) sur la protection de l'enfance pendant les cinq premiers mois de la guerre actuelle, le professeur PINARD, passant à la catégorie des « indésirables », des enfants qui naîtront sur le territoire actuellement occupé par nos ennemis, des femmes souillées par les Allemands, le professeur Pinard affirmait solennellement que le médecin a l'impérieux devoir, qui n'admet aucune restriction, de sauver la vie et de la respecter. Aucune mesure suppressive ne doit intervenir, et c'est dans l'abandon volontaire et facultatif, facilité par des règlements spéciaux, que le professeur Pinard voit la solution de la question. Mais passons-lui la parole :

« Voici la question, troublante pour d'aucuns, sinon pour beaucoup, qui se pose : Que doit-on faire pour les malheureuses victimes si dignes de pitié, qui, de par le fait des abominables violences de nos sauvages ennemis, sont actuellement en état de gestation ?

« Je sais le cri d'horreur, le cri réflexe, et je le dis, tout de suite, le cri horrible, qui fut entendu et se fait encore entendre si souvent, comme réponse à cette question : Il faut détruire au plus vite le produit de ces monstres ! Ce n'est point d'ici, je pense, qu'à ce cri répondra un sympathique écho.

« Si le médecin a pour mission essentielle de tout faire, toujours et partout, pour conserver la vie, je considère que l'Académie de médecine a l'impérieux devoir de proclamer aujourd'hui plus que jamais *le respect sacré qu'impose toute vie humaine*, QUELLE QUE SOIT SON ORIGINE et QUELLE QUE SOIT SON INFINITÉ.

« A la barbarie, à l'état sauvage, elle doit faire succéder la civilisation. A elle appartient d'enseigner la religion de l'Humanité.

« Aussi, fidèle à ce principe, en face d'une malheureuse en état de gestation, victime des ignobles ennemis, notre rôle ne doit subir aucun changement. Nous ne devons voir en elle qu'une double personnalité humaine, réclamant une double protection. Toutes la rencontreront, en venant à Paris, telle qu'elle doit exister, aussi bien dans leur intérêt propre que dans celui de leur enfant.

« Il en sera de même pour la naissance de leurs enfants ; je suis certain que si elles le désirent, sous le couvert de l'anonymat, toutes les portes des Maternités de la capitale leur seront largement ouvertes.

« Après la naissance, si elles veulent garder et élever leur enfant, les secours publics ne leur feront pas plus défaut, je l'espère, qu'aux autres mères nécessiteuses.

« Quant à celles qui voudront abandonner leur enfant, elles trouveront dans la loi du 27 juin 1914 la possibilité de le faire, avec toutes les garanties offertes par notre civilisation actuelle. Cette loi d'assistance particulière, si humainement commentée par M. le

sénateur Combes, alors président du Conseil des ministres, en l'adressant aux préfets, tout en ayant surtout en vue l'intérêt de l'enfant, permet aussi à la mère malheureuse de l'abandonner soit temporairement, soit définitivement, et cela sans aucune enquête.

« Il appartient donc aux préfets des départements envahis de la faire connaître, et avec tous les magistrats et les fonctionnaires qui auront à s'occuper de cette douloureuse question, de faire en sorte qu'elle soit appliquée dans sa lettre et dans son esprit.

« Pour cette application, il n'est nullement nécessaire de créer une catégorie d'intermédiaires qui, à mon avis, non seulement seraient inutiles, mais pourraient devenir dangereux.

« Qu'il me soit permis, comme puériculteur, de rappeler à tous que cette victime infortunée, représentée par l'enfant abandonné, est un orphelin social. Donc la protection de la société doit l'entourer dès le premier moment de l'abandon. C'est assez dire que, dans son transport, du lieu de sa naissance au dépôt où il ira échouer, on devra veiller avec le plus grand soin à le soustraire aussi bien aux violences qu'aux intempéries.

« Cette solution de la question angoissante que j'ai posée aura encore, je crois, le mérite de montrer à ceux qui tuent nos enfants comment nous traitons les leurs, et au monde entier la profondeur de l'abîme qui sépare notre civilisation de ce qu'ils appellent leur Kultur ! » (1)

Professeur PINARD.

— Voici comment M. Victor MARGUERITTE répond, dans le *Journal*, à la question soulevée par le collaborateur de la *Chronique*:

... En un temps où toutes les lois de la paix sont lettre morte et pauvres choses assassinées, en un temps où la barbarie de la guerre ravive dans le vieil homme, en même temps que quelques vertus héroïques, tout le sang de rapine, de viol et de mort, quel juge oserait condamner sans une hésitation celles qui se seraient libérées de l'écrasant fardeau ?

N'est-il point déjà, dans les circonstances ordinaires, des cas où l'avortement, où l'infanticide (horrible recours de tant de mères misérables contre l'égoïsme masculin et l'indifférence sociale, se justifient de tristes raisons ?

Cette indulgence dont, malgré eux, et malgré la loi même, nos tribunaux hier donnaient parfois l'exemple, lorsqu'ils se trouvaient en présence de douleurs sincères, d'affolements excusables, comment ne leur serait-elle pas imposée demain par les souffrances d'aujourd'hui ?

Les rapports officiels sur les atrocités commises nous ont révélé à quel degré de bestialité la brute humaine peut descendre sous l'uniforme allemand. D'autres crimes, par centaines, — et que pour le respect des familles il convient de taire, — ont été commis. Pauvres êtres violentés, en qui la honte et l'horreur enveniment chaque jour l'irrémédiable mal.

Pour celles-là, qui portent leur maternité douloureuse comme un odieux outrage, qui songerait à les blâmer, si elles contrevenaient à la loi des hommes et à celle de Dieu : « Tu ne tueras point ! » Nul cas, semble-t-il, où la volonté individuelle puisse plus légitimement intervenir, où la

(1) *Bulletin de l'Académie de médecine*, séance du 16 février 1915.



Le Tour des Enfants trouvés.

(D'après une ancienne gravure sur bois.)

possession, la disposition de soi — apanage primordial de toute personne — éclate avec plus d'évidence.

Et si ni loi humaine ni loi divine ne peuvent hautement autoriser le meurtre, est-ce que, par un accord tacite, ici, le confesseur et le juge ne pourraient, à mi-voix, gravement, pitoyablement, converser avec le médecin ?... Est-ce que celui-ci, dont le rôle si beau est de soulager la misère physique et de consoler la douleur morale, serait blâmé par qui que ce soit, s'il aidait à supprimer — avant qu'elle vécût *vraiment* — la cause abominable de cette misère et de cette douleur ?

Je ne le crois pas. Et j'espère qu'ainsi plusieurs de ces irréparables crimes pourront être, dans la mesure du possible, réparés... Mais, quand même, beaucoup de ces enfants naîtront. Ils naîtront innocents, et pourtant à jamais souillés de la tare originelle.

Les élever à côté, sinon à l'égal des autres enfants de la famille ? Impossible. Le cœur se soulève, la raison proteste. Selon nos lois actuelles, le répugnant intrus aurait le droit de partager le foyer, et puis l'héritage... Contre lui, pas d'autre défense familiale que la lente, coûteuse procédure d'un désaveu de paternité. Désavoué même, il garderait des droits contre sa mère... Alors, modifier nos lois, faire de ces irresponsables une classe de parias, désignés à la vindicte plus qu'à la pitié publique ? Solution qui ne satisfait pas non plus la justice.

Pourtant le fait est là : ces enfants naîtront... Il faut songer sans retard à concilier avec cette fatalité ce qu'imposent à ceux qui pensent et agissent pour la France ces deux sentiments qui sont l'essence de son génie : l'équité, l'humanité.

Maurice Barrès a proposé la bonne solution : « Une loi de circonstance, établissant que, dans les pays envahis, les femmes victimes de violences *pourront* demander au maire d'inscrire l'enfant issu du crime comme né de père et mère inconnus. Cette intervention du maire serait une garantie. L'enfant *pourrait* être remis à l'Assistance publique, et ainsi disparaîtraient les traces de ces souillures, autant qu'il est humainement possible de les effacer, et dans la mesure où les familles le voudraient. »

Et l'argent de cet entretien ? Une taxe frappée, à la conclusion de la paix, sur les biens de la caste des responsables, tous ces officiers allemands instigateurs ou complices des assassinats, des pillages, des incendies — et des viols. Oui, voilà la bonne solution : refondre, par l'éducation de l'Assistance publique, ces parias anonymes au creuset de la race. Je me résume : ou bien le droit tacite de supprimer dans leur embryon ces vies monstrueuses ; — ou bien le devoir, si elles viennent jusqu'au jour, d'en faire des existences normales et des existences *françaises*. Ce serait une revanche qui n'irait pas sans noblesse.

VICTOR MARGUERITTE.

— Dans *la Française*, Mme JANE MISME donne son avis en ces termes :

Des femmes souffrent aujourd'hui d'une honte imméritée. Il faut vouloir qu'elles souffrent le moins et le moins longtemps possible. Il faut vouloir que leurs enfants n'en souffrent jamais. La maternité, quelle qu'elle soit, est sainte. Et quel qu'il soit, d'où qu'il provienne, l'enfant, irresponsable et sans défense, est sacré. Il faut que la mère fasse envers l'enfant son devoir de mère ; il faut que la famille et la société fassent leur devoir envers la mère et l'enfant.

Aux victimes célibataires, leur père, leur mère, toute la famille doivent l'assistance morale et matérielle. Si elles sont pauvres, l'Etat leur doit l'assistance matérielle.

La situation des victimes mariées est infiniment plus délicate. Leur devoir ne dépend point seulement d'elles-mêmes Il dépend aussi de celui qui, sur le Code, quand ce n'est point encore à l'autel, leur a juré assistance. *Le mari qui fera son devoir, son strict devoir, sera celui qui, dominant la révolte de son instinct, prendra sa femme sur son cœur, avec elle pleurera, avec elle élèvera, parmi les siens, comme le sien.*

Devoir sublime, en vérité, mais combien peu auront le courage de l'accomplir ! Et qui oserait les en blâmer ?

L. R.

— Un des correspondants de votre intéressant journal cite, dans le numéro du 15 janvier, l'exemple des femmes des pays envahis violées par les Allemands, et demande à quelque autre correspondant ce qu'il pense de l'infanticide consommé en pareil cas, et de l'indulgence qui conviendrait aux tribunaux chargés de juger cette affaire. Je peux lui répondre qu'il n'y a pas là d' « excuse légale », circonstance favorable qui écarte la peine seulement dans les cas expressément prévus par la loi. La Cour de cassation, par un arrêt du 30 mai 1855 (Répertoire Dalloz, 55, 1) a consacré cette solution, en déclarant que la violence au moment de la conception n'est pas assimilée aux violences perpétrées au moment du délit. Mais il peut y avoir lieu à déclaration, par le jury, de circonstances atténuantes. De plus, dans l'arrêt cité, la Cour n'avait pas à tenir compte des circonstances épouvantables où se trouvent aujourd'hui les malheureuses victimes des barbares du temps présent, circonstances qui sont encore un motif d'indulgence pour les juges.

F. Clavier (*Valence*).

— Un des lecteurs de la *Chronique médicale* demande si, dans « l'espèce », l'avortement est légitime : on sait qu'il s'agit de ces produits que la kultur allemande a déposés un peu partout, dans les foyers de la Belgique et de la France. Serait-il légitime d'expulser ces produits ? Je n'hésite pas à répondre par l'affirmative.

M. Jean de Bonnefon a montré que l'Eglise a toujours condamné l'avortement, parce que, selon la doctrine de cette Eglise, l'âme est unie au corps dès l'instant de la conception. Si telle est bien sa doctrine, que d'âmes ensevelies dans les limbes !

Comme l'Eglise, le gouvernement est dans son rôle en condamnant l'avortement. La morale générale doit être sauvegardée. Mais, « en l'espèce », comme dit notre correspondant, la règle doit fléchir. Je vais dire pourquoi.

Je ne parlerai pas de la liberté, pour la femme, d'accepter ou de refuser la maternité ; je lui conteste ce droit. Je n'invoquerai pas, non plus, dans ce cas spécial, son non-consentement, la violence dont elle est victime. Je ferai valoir seulement, à l'appui de ma thèse, la pureté de la race.

Tout le monde est d'avis que le bâtard d'Allemand ne doit pas rester au foyer français, qu'il ne doit pas prendre une part des avantages, de l'héritage des enfants légitimes.

D'aucuns disent qu'il faut laisser l'enfant du Boche venir à son terme ; puis, l'abandonner à l'Assistance publique qui l'élèvera et, plus tard, l'expédiera dans quelque colonie où il ne sera pas nuisible.

Une telle conduite peut-elle avoir des prétentions à l'humanité ? Se rend-on compte de la vie qu'on préparerait ainsi à ces êtres-là ? Eux, pourtant, ne sont pas responsables de leur venue. N'est-il pas préférable, pour eux-mêmes, de les ébourgeonner, pendant qu'il en est temps ?

La raison capitale de mon sentiment est celle-ci. Nous savons tous que l'enfant détermine chez la mère des réactions persistantes, psychologiques, biologiques, etc... Nous savons qu'une femme mariée deux fois, a souvent, du second mari, des enfants qui ressemblent au premier. La littérature s'est emparée de ce fait réel et je ne sais plus quel auteur l'a exposé au théâtre, dans une pièce qui s'appelle *l'Empreinte*, si j'ai bonne mémoire.

Songeons que ces jeunes femmes, ces jeunes filles, qui portent dans leur chair cette excroissance boche, s'uniront plus tard à de bons Français. Peut-on envisager, sans un sursaut de révolte, l'idée que les enfants, qui naîtront de cette union, risqueront de ressembler au premier Boche, que les rejetons de cette souche française auront quelque chance d'être doués des penchants, de la mentalité d'un Teuton? Ne faut-il pas plutôt empêcher ces malheureuses de se corrompre, de s'intoxiquer ? N'est-ce pas un devoir absolu de garder pures leurs intimes énergies ?

C'est pour cela que je dis carrément : cassez le bourgeon.

Cassez le bourgeon : c'est mon sentiment formel. Si je suis libre penseur, l'approbation de ma conscience me suffit ; si je suis catholique, je m'en expliquerai avec mon confesseur, *après*.

Quant à la loi civile, elle n'a, « en l'espèce », qu'une chose à faire, dormir. Elle dort bien pour des choses de moindre importance.

Oui, au nom de l'unité de la famille française, au nom de la pureté de la race, cassez le bourgeon.

Dr VILLECHAUVAIX.

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

22e ANNÉE N° 5 15 Mai 1915.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

Pages retrouvées.

Déjà, en 1870-1871, à la suite de nos revers, les esprits clairvoyants nous avaient mis en garde contre cet « orgueil teutonique » qui vient, une fois de plus, de se révéler sous sa forme collective. Ce peuple mégalomaniaque n'a pas changé depuis ; sous l'empire des circonstances, il redevient ce qu'il a toujours été : notre ennemi héréditaire, l'ennemi du Welche abhorré.

Mais lisez ces pages admirables du maître écrivain Paul de Saint-Victor ; c'est une admirable leçon de style et d'histoire.

La teutomanie.

... Ils raillent lourdement notre vanité, si sociable pourtant et si expansive, si prompte à se décrier et à se corriger elle-même, ouverte d'ailleurs, jusqu'à l'engouement, aux admirations étrangères. Mais la vanité française est une modestie, comparée à l'orgueil allemand, resté sur la morgue prussienne, à cette outrecuidance pédantesque, qui manie le sabre comme une férule, et prétend régenter le monde à coups de schlague.

Qu'est-ce que notre frivole chauvinisme auprès de la *teutomanie* qui règne chez eux à l'état d'idolâtrie délirante, et dont la haine de la France est le premier dogme ? « Mangeur de Français », *Franzosenfresser*, est chez eux une sorte d'épithète homérique, une appellation d'honneur et de gloire. Leurs patriotes l'arborent à leur casque de reître ou à leur casquette d'étudiant, comme le sauvage s'attache à l'épaule la chevelure scalpée de son ennemi. Cette haine tenace, opiniâtre, qui déshonore la guerre qu'ils nous font par des horreurs méthodiques, elle fermentait depuis longtemps dans leurs livres et dans leurs écoles. La gallophobie était une des branches de l'instruction publique de l'Allemagne. Et ce n'était pas seulement à la politique de la France qu'elle s'acharnait avec rage, mais à sa gloire littéraire, à son génie et à ses chefs-d'œuvre. Leurs pédants universitaires méprisent de haut en bas nos poètes et nos écrivains ; ils les mesurent à la toise faussée de leur esthétique et les déclarent impropres au service du génie germain.

. . . .

C'est à croire qu'on rêve quand on les entend nous traiter de « race inférieure ». Et qu'est-ce donc que cette Allemagne si superbe aujourd'hui et si magistrale ? Une race à peine décrassée de la barbarie, la dernière venue de l'Europe au monde de la civilisation et de la lumière.

Elle végétait encore dans les fouillis et dans les ténèbres, quand

la France avait produit Montaigne et Rabelais, les grands poètes et les admirables conteurs du XVIe siècle, et partagé la gloire de la Renaissance avec l'Italie. Tandis que toutes les autres écoles abondent en grands maîtres, la sienne n'en compte qu'un, Albert Dürer, digne d'être mis à leur rang. Au XVIIe siècle, son intelligence, un moment secouée par Luther, semble anéantie ; sa littérature se fait la vassale servile et humiliée de la France. Ce siècle de Louis XIV, que ses cuistres affectent de dédaigner avec insolence, elle en porta gauchement la perruque sous un bonnet carré de docteur, déformant sa langue pour la calquer sur la nôtre. Au XVIIIe siècle, cette Prusse, qui prétend nous envoyer à l'école, se met à celle de nos philosophes. Ils viennent la civiliser et l'instruire. C'est à la flamme de Voltaire que s'est réchauffé ce serpent. Alors, il est vrai, sous une conjonction d'étoiles imprévues, surgit en Allemagne un groupe de poètes et de penseurs admirables : Gœthe, Schiller, Herder, Kant, Lessing. Mais ces grands hommes, concitoyens du monde, étaient pleins d'humanité et de sympathie ; ils respectaient et aimaient la France ; ils ont exprimé magnifiquement, dans leurs œuvres, la reconnaissance intellectuelle que lui devaient leurs génies. Quelle colère aurait allumée dans l'âme généreuse de Schiller le brigandage féodal de la Prusse actuelle ! Quelles ironies olympiennes Gœthe aurait fulminées sur les hobereaux de Berlin !

Cette ère de splendeur littéraire fut radieuse, sans doute, mais plus courte encore. Depuis quarante ans, le génie allemand semble profondément épuisé. Pas un roman et pas un poème qui puissent glorieusement traverser le Rhin, et se naturaliser chez les nations étrangères. Le dernier grand poète de l'Allemagne, Henri Heine, à moitié Français par l'esprit, l'était tout à fait par le cœur. Lorsqu'il vint se fixer à Paris, comme dans la patrie de son choix, il se déclara fièrement « Prussien libéré ».

Une seule province reste à l'Allemagne, de l'empire spirituel qu'elle croyait avoir à jamais conquis, la contrée souterraine et froide de l'érudition. Tout un peuple de savants est là, patients et minutieux comme des gnomes, enfoncés dans les fouilles des langues, rampant dans les dédales des mythologies et y trouvant parfois des trésors. Mais que d'alliages et que de scories ils y mêlent ! Cette science, pleine de colosses comme l'antique Egypte, est, comme elle, frappée de la Plaie des ténèbres. Si l'esprit français ne venait y mettre l'ordre et la lumière, elle resterait à l'état de fatras et de *barathrum*. « On trouve de l'or dans le sable, a dit Gœthe ; on n'y trouve jamais de vases ciselés. » C'est l'emblème frappant de la science allemande. L'or brut s'y trouve en abondance ; mais pour qu'il entre dans la circulation générale, pour qu'il s'applique aux usages du progrès et de la culture, il faut qu'une main française le modèle et le dégrossisse.

En somme, anéantissement littéraire, dépérissement philosophique, science incohérente et confuse, tel est le bilan de l'Allemagne actuelle. Pas un poète chez elle, depuis Gœthe et Henri

Heine, qui taille à la cheville d'un Victor Hugo ou d'un Lamartine ; pas un romancier, dont on puisse écrire le nom à cent pieds au-dessous de ceux de Balzac et de George Sand ; un théâtre niais et stérile, qui vit de nos dessertes et de nos redites ; une peinture emphatique et creuse, qui n'est que de l'idéologie coloriée ; la musique ailée et sublime de Weber et de Beethoven, devenue la sorcière criarde qui fait son sabbat dans les opéras de Richard Wagner.

Voilà où en est la race qui proclame notre décadence, décrète notre ruine et souhaitait l'autre jour, par la voix d'un professeur de Berlin, « que l'Allemagne pût exterminer la France, comme l'Amérique pourrait à la rigueur exterminer les Peaux-Rouges ».

. . . .

Une immense illusion régnait sur l'Allemagne dans notre pays. La légende avait formé entre elle et nous le plus trompeur des mirages. Nous l'avions peuplée des figures, idéales ou débonnaires, de ses poètes. Ce n'étaient que savants ingénus, étudiants rêveurs, fiancés platoniques, patriarches contemplatifs, assis sous les tilleuls de leur petite ville. On eût dit que, passé le Rhin, la nature humaine retombait dans l'innocente enfance de l'Eden. Hermann et Dorothée, Werther et Charlotte, Max et Thécla, rangés sur la première file, en groupes idylliques, nous cachaient le peuple de proie qui, derrière, formait contre nous ses hordes.

L'idéalité est la rare élite et l'exception en Allemagne. Au fond, la race est âpre et sauvage. C'est elle qui, de tout temps, a produit les soldats les plus durs, les plus perfides diplomates, les banquiers les plus retors, les princes les plus corrompus et les plus pervers.

Aucun peuple n'a fait aussi cruellement la guerre et l'usure. La blonde bonhomie n'est que le masque d'un machiavélisme sournois. La candeur germanique est un sépulcre blanchi. Etrange vision que celle d'avoir pris pour une vertueuse Arcadie le pays de Tilly et de Wallenstein, de Frédéric et de Blücher, de Kaunitz et de Bismark !

L'invasion nous a réveillés ; ne nous rendormons plus dans ces rêves. En courtisant Marguerite, défions-nous de Faust et des poisons mortels qu'il distille dans son alambic. Nous n'irons plus au bois de l'idylle allemande, ses *vergis-mein-nicht* sont tachés de sang. Nous savons maintenant comment Hermann, enrégimenté par la Prusse, se comporte en pays conquis, et quel uhlan, expert aux réquisitions, fait Werther coiffé de son casque à pointe.

Un de leurs poètes reléguait l'Allemagne dans l'empire de l'air ; nous l'avons cru sur parole et, les yeux levés vers le ciel, nous cherchions cette muse angélique parmi les étoiles... Voilà que de cet azur où nous plongions nos regards, descend, griffes ouvertes, avec des cris voraces, une bande de vautours.

. . . .

L'Allemagne n'oublie rien ; elle est vindicative à outrance ; elle a des rancunes séculaires. Le même mot, dans sa langue, *vergeben*, veut dire pardonner et empoisonner.

Ses griefs contre nous ne remontent pas seulement aux guerres du premier Empire ; ils se rattachent au traité de Westphalie, à l'incendie du Palatinat, et plus loin encore, à toutes sortes de querelles gothiques et immémoriales dont, avec notre légèreté française, nous avons perdu la mémoire. On se souvient de cet étudiant rencontré par Henri Heine, dans une brasserie de Gœttingue, qui lui dit qu'il fallait venger dans le sang des Français le supplice de Conradin de Hohenstaufen, décapité à Naples en 1268. Sans avoir la mémoire si longue, ne l'ayons plus si légère. Tant qu'ils nous haïront, et jusqu'à réconciliation parfaite, sachons les haïr.

« L'ennemi héréditaire », c'est ainsi qu'ils nous nomment ; entrons pour moitié dans cet héritage. Que les horribles plaies qu'ils ont faites à la patrie, dans cette guerre atroce, crient longtemps vengeance. Qu'entre eux et nous se dresse une Némésis inflexible. Même après la paix, défions-nous de leurs émigrants, qui reviendront, avec de faux sourires, redemander leur place de parasites à nos industries et à nos foyers.

Repoussons l'invasion masquée, comme nous repousserons l'invasion armée. Souvenons-nous que ces hôtes ont été des traîtres, et qu'ils nous ont espionnés, dix ans, à travers les fissures du cheval de Troie.

Paul de Saint-Victor.

Hélas ! que n'avons-nous écouté le bon prophète !

Narcissisme national.

L'Allemagne est trop redoutable encore, pour que nous osions reconnaître qu'elle a aussi des côtés follement grotesques. Elle les a pourtant, et d'abord et surtout ce narcissisme national, qui se comprenait des compatriotes de Sophocle et de Périclès, mais qui, de ces lourdauds, serait bouffon, s'il n'était pas souverainement haïssable, à cause des crimes où il les a précipités.

L'erreur des Allemands est là, dans cette estime démesurée de leur propre grandeur et leur totale méconnaissance de la valeur des autres peuples. Nous saisissons là, sur le vif, un des procédés que la nature politique emploie, pour rétablir cet équilibre entre les nations, sans lequel la complexité de la civilisation ne serait pas possible.

Toute force ethnique qui s'hypertrophie se dérègle, et d'abord dans l'idée qu'elle se fait de ses limitations et de sa qualité. Considérez de ce point de vue les incidents de cette guerre. L'Allemagne s'y est engagée sur une série de faux calculs, fondés sur une double illusion : celle de sa suprême maîtrise, celle de l'insuffisance des nations rivales.

Comment cette autolâtrie collective a-t-elle pu prendre naissance, au point d'obscurcir à ce degré la conscience entière de cette nation ? Nous en sommes tous un peu les complices, pour avoir trop subi, après 1870, l'hypnotisme d'une victoire, faite de nos fautes plus

encore que du mérite de nos adversaires. Quel livre on écrirait sur les désordres produits dans notre vie nationale, à nous, Français, pendant des années, par le prestige allemand ! Que de phrases, complètement dépourvues de sens, ont été acceptées pour des vérités, simplement parce qu'elles édictaient un appel à l'imitation allemande ! J'ai passé ma jeunesse à entendre dire que nous avions été vaincus par le maître d'école allemand. Cette formule ne correspondait à rien de réel. Elle a jeté nos politiciens dans cette frénésie d'instruction primaire qui nous a coûté tant d'argent, et pour quels pauvres succès !

Quand il s'est agi de reconstituer notre armée, c'est l'armée allemande que nos législateurs ont d'abord eue pour modèle. Il a fallu des années à nos officiers pour réagir là contre, et refaire une doctrine de la guerre vraiment française. Mais c'est dans notre Université surtout que la maladie a sévi.

En philosophie, nous avons subi le despotisme, incontesté et si funeste, de Kant.

En littérature, nous avons accepté cette hébétante discipline de la Critique des Textes, quand nous avions pour nous aiguiller dans le vrai chemin ces maîtres de l'autre critique, les Nisard, les Sainte-Beuve, les Brunetière, les Lemaitre.

En musique, ç'a été la dictature de Wagner. Il n'est pas jusqu'à notre socialisme qui n'ait abandonné Proudhon pour Karl Marx.

Notre science, qui pouvait s'enorgueillir d'un Pasteur et d'un Claude Bernard, a paru un instant s'anéantir devant l'épaisse science allemande. Il suffisait qu'une découverte vînt de Berlin, pour qu'elle fût accueillie avec une docilité admirative. Vous rappelez-vous Koch et sa *Tuberculine* ? « L'illusion, a dit ironiquement le docteur Bourget, de Lausanne, dans son pamphlet trop peu connu sur les *Tromperies de la science médicale moderne*, l'illusion ne fut pas de longue durée. La Tuberculine, expérimentée un peu partout, donnait toujours les mêmes réactions sur l'organisme, *mais elle ne guérissait plus* ! » C'était, à vingt ans de distance, l'aventure arrivée depuis à Erlich et à son remède.

L'imitation est la plus sincère des flatteries. Quoi d'étonnant que les Allemands se soient laissé prendre à cet engouement qu'ils inspiraient.

Paul Bourget, de l'Académie française.

Rien de plus sot que la superstition du document. Un document ne vaut que par l'interprétation. Cent valent moins que dix, si c'est un crétin qui opère.

Ch. Régismanset, *Contradictions.*

N'est-ce pas là toute la science allemande ?

Informations de la « Chronique »

L'origine des Boy Scouts (1).

Qui ne les a vus ces petits « éclaireurs », coiffés d'un grand feutre à la Boër, vêtus d'une blouse couleur kaki et d'une courte culotte qui laisse le genou à découvert, circuler dans les villes sur leur « dada » mécanique, lancé à toute vitesse, portant des messages ou accompagnant des convois de blessés, se rendant utiles, en un mot, en toutes circonstances?

Comme nous sommes loin des bataillons scolaires d'antan !

Sait-on, au surplus, comment naquit cette institution ; d'où, originairement, elle provient ? Vous allez en être bien surpris : celle-ci est née... chez les sauvages !

« Au pays des Zoulous, nous conte M. Paul Vuibert, quand un adolescent désire compter pour un homme, il ne fait pas comme les gens civilisés, qui se mettent à fumer des cigarettes ; il doit faire voir ce dont il est capable. Il est déshabillé, passé au blanc sur tout le corps, muni d'un bouclier et d'une sagaie, conduit hors du village, puis invité à se tirer d'affaire par ses propres moyens, jusqu'à ce que sa couche de peinture ait disparu. Ceci demande un mois ou deux. En attendant, il doit veiller à ne pas se montrer, car s'il est aperçu, il est tué ; il a à se défendre des bêtes sauvages, à se procurer sa nourriture, avec sa lance ou avec des pièges, à se vêtir, à s'abriter, à faire son feu. Lorsque la peinture est partie, il peut rentrer, s'il est encore en vie. Il est alors accueilli avec de grandes marques d'allégresse et reçu au nombre des guerriers : il a prouvé qu'il savait se suffire à lui-même. »

Ainsi s'exprime dans le *Manuel des Boy Scouts*, aujourd'hui répandu à plus de deux cent mille exemplaires, le général Baden Powell, grand chef scout et fondateur. Il ne songea pas à enduire de peinture ses jeunes compatriotes, mais il voulut développer en eux les qualités d'initiative, lorsque les Boërs lui eurent fait voir combien elles étaient précieuses, pendant la guerre du Transval. Il lui parut qu'il était urgent de rendre à la race cette vigueur et cette énergie qui avaient toujours été dans ses attributs ; qu'il n'était pas difficile de les retrouver, peut-être, toutes prêtes à surgir encore ; et que les moyens les plus simples étaient les meilleurs : ce fut ainsi que l'idée primitive arriva dans la vieille Angleterre, où elle se chargea de moralité.

C'est peut-être employer des termes bien pompeux que de faire intervenir la morale de l'honneur, à propos d'enfants qui jouent ;

(1) L'assemblée générale de l'*Association des Eclaireurs de France* (boy scouts français) vient de se tenir au Musée social, il y a quelques jours, sous la présidence de M. André Chéradame, en l'absence du Dr Jean Charcot, président effectif, actuellement *mobilisé*. Ce nous est un prétexte pour faire un court historique de cette institution, qui a rendu déjà de si précieux services.

écoutez pourtant le serment que le jeune boy doit prononcer, devant ses camarades et devant ses chefs, le jour de sa réception :

Je promets, sur mon honneur, que je ferai tout mon possible pour remplir mon devoir envers Dieu et envers le roi, pour aider autrui, pour obéir à la loi scout.

Et cette loi scout, en quoi consiste-t-elle ? En dix commandements, que le boy doit savoir par cœur avant toute chose.

1. *La parole d'un scout est sacrée.* — 2. *Un scout est loyal.* — 3. *Le devoir d'un scout est de se rendre utile et d'aider autrui.* — 4. *Un scout est l'ami de tout le monde, et le frère de tout autre scout.* — 5. *Un scout est courtois.* — 6. *Un scout est l'ami des animaux.* — 7. *Un scout sait obéir.* — 8. *Un scout sourit et siffle.* — 9. *Un scout est économe.* — 10. *Un scout est pur en pensées, en paroles et en actes.*

Il semble bien qu'il y ait là, sous une forme simple, toute une morale pratique à l'usage des enfants ; et qu'après tout, on n'exagère pas, quand on parle d'honneur et d'altruisme.

Le secours de guerre à la famille médicale.

La présente guerre a particulièrement éprouvé la grande famille médicale. Il suffit de lire dans la presse les longues listes de morts au champ d'honneur, pour avoir une idée du nombre de veuves et d'orphelins que cette conflagration, sans exemple dans l'histoire, laissera dans les familles des nôtres.

Il n'est pas, d'ailleurs, que les morts comme victimes de la guerre ; nombreux aussi, hélas ! sont nos confrères qui, exerçant dans les départements envahis au mois d'août, ont dû être évacués avec leur famille vers l'intérieur du pays, à l'approche des armées ennemies.

En attendant la réparation financière, que la victoire finale exigera de l'agresseur, le plus grand nombre de nos confrères réfugiés s'est installé dans notre région parisienne, espérant que la capitale représenterait, pour eux et leurs familles si éprouvées, les meilleures chances d'aide confraternelle. Cette bonne confraternité ne leur fera pas défaut ; pour ne pas en disperser les efforts, il nous a paru qu'il fallait éviter la création d'une œuvre nouvelle. N'existe-t-il pas déjà *l'Œuvre Parisienne de Secours immédiat et d'Assistance à la Famille médicale*, qui réunit les groupements professionnels Parisiens, dans le seul but de parer *au plus pressé*, au cas de véritable détresse confraternelle ?

Cette œuvre, forte de son passé et de son expérience charitables, a décidé, dans son assemblée générale du 13 février, de créer une caisse annexe, pour la durée de la guerre, sous le nom de *Secours de Guerre à la Famille médicale* ; la gestion en a été confiée au docteur Bongrand, trésorier du S. M. S., qui sollicite par cet appel les dons personnels de tous nos confrères et bienfaiteurs, ainsi que les souscriptions des groupements professionnels.

Adresser dons et mandats au docteur Bongrand, 6, rue Villaret-de-Joyeuse, Paris (XVIIe).

Echos de guerre

Un médecin aviateur : Le Maguet.

C'est un pieux devoir que je remplis, en faisant part aux lecteurs de la *Chronique* de la mort héroïque de notre confrère, mon cher ami Le Maguet. Il vient de tomber au champ d'honneur, frappé à un poste d'observation d'où il guettait les mouvements de l'ennemi.

Le Maguet n'était pas qu'un médecin. Son esprit pratique et inventif lui avait suggéré plusieurs découvertes ingénieuses : un audiphone d'aéroplane, un support-brancard, une fusée incendiaire de zeppelin, un crochet pour l'extraction des shrapnells, un appareil à oxygéner les tissus menacés de gangrène, etc. Sur le front, son service médical assuré, il cherchait le moyen de faire sortir l'ennemi de ses terriers : c'est à ce moment qu'il est tombé d'une balle en plein front.

Il avait fait dans l'histoire une incursion des plus réussies ; il avait consacré sa thèse de doctorat à une vaste étude, admirablement documentée, sur le *Monde médical parisien sous le Grand Roi*, complétée par la publication du portefeuille de Vallant, que d'autres depuis ont découvert après lui. L'Académie de médecine accorda à ce grand travail d'érudition le prix Saintour ; et, récompense unique sans doute dans les annales du doctorat médical, l'Académie française avait décerné à Le Maguet le grand prix Monthyon.

D'une intelligence primesautière et sans cesse en éveil, épris d'idéal, passionné d'art, Le Maguet appartenait à une famille de patriotes, qui ne marchanda jamais les sacrifices à notre mère commune ; son père fut décoré en 1870, et peu après représenta à la Chambre son département natal, le Morbihan. Son frère, capitaine d'artillerie coloniale, s'est tué en aéroplane, à Saint-Cyr, voici trois ans.

Et maintenant, c'est le tour de notre brave confrère de donner son sang pour la France. Nous n'oublierons jamais dans quelle dramatique circonstance ce cœur généreux a succombé. Nous ajouterons son nom à celui de tant d'autres déjà, qui illustrent le Livre d'Or de la Médecine française. Nous versons sur leurs tombes les pleurs amers des premiers jours de deuil, mais à la Toussaint prochaine, nous y porterons des gerbes de lauriers.

Dr Lucien Nass.

Les deux médailles.

On s'est souvent demandé comment il serait possible de constater l'identité d'un cadavre de militaire inhumé précipitamment après la bataille et retrouvé plus tard, plus ou moins décomposé, par suite malaisément reconnaissable.

Plusieurs procédés ont été proposés ; celui qui nous semble le plus pratique est dû à M. G. Montorgueil. Le très distingué rédacteur de *l'Eclair* serait d'avis que chaque combattant fût muni de deux médailles, dont l'une resterait sur le corps en cas de mort et permettrait de le reconnaître. Cette médaille serait en tout semblable à celle que chaque soldat est tenu de porter sur lui et qui ne doit pas le quitter.

Le projet est à retenir.

Sauvé par un chien sanitaire.

Les anecdotes sur les chiens sanitaires, ces braves animaux qui ont rendu et rendent tous les jours tant de services, ne manquent pas. En voici une, racontée par un soldat du Mans.

« Atteint d'un éclat d'obus au bras, d'une balle dans la mâchoire et d'un coup de sabre qui m'avait décollé le cuir chevelu, j'étais à demi enfoui sous les cadavres de plusieurs camarades, quand je sentis comme une caresse sur mon front : c'était un bon chien sanitaire, qui me léchait la figure. Je parvins à me soulever un peu, malgré mes vives souffrances. Je savais que des chiens sont dressés à rapporter au campement des képis des blessés, mais le mien était perdu. Le brave chien hésitait. « Va, lui dis-je, va, mon toutou, va chercher les camarades ! » Il me comprit, fila ventre à terre, et de retour au campement se démena si bien, aboyant, tirant celui-ci, celui-là, par leur capote, qu'il attira l'attention de deux brancardiers. Ceux-ci le suivirent ; il les mena jusqu'à moi : j'étais sauvé ! Et maintenant je vais aussi bien que possible. »

Bravo, confrère !

Le docteur Gautruche, d'Angoulême, ex-interne des hôpitaux de Paris, est un brillant officier qui, étant capitaine, a fait ses études médicales, passé par l'internat de Paris, et lors de la mobilisation, a rejoint le 285e d'infanterie. A la tête de sa compagnie, il a fait la première campagne d'Alsace et ensuite est allé dans le Nord, où il a été blessé, cité à l'ordre de l'armée et décoré.

Leur esprit.

Une plaisanterie d'un goût douteux a été longtemps familière à un professeur d'outre-Rhin. On raconte que, dans ses cours, ce « Herr Professor », en indiquant de combien de degrés se déviait l'aiguille d'un galvanomètre, avait coutume de dire : « L'aiguille se dévie de cinq degrés. Ah ! Messieurs, ce n'est encore pas cinq milliards ! »

On les entend s'esclaffer, ces épais butors.

Reportage de guerre

Les Anglais à Rouen.

L'arrivée des Anglais en France, et tout particulièrement au Havre et à Rouen, a commencé dans les premiers jours de septembre 1914. Nous les accueillîmes avec enthousiasme, car nous sentions déjà que la partie qui s'engageait allait être grosse.

Notre port, dont le trafic commercial va sans cesse augmentant depuis 25 ans, était tout désigné pour l'installation des troupes britanniques.

De Londres à Rouen, et de Rouen à Paris, la route est directe, et les transports maritimes sur des bateaux à vapeur d'un tonnage de 2 et 300 tonnes s'y effectuent jour et nuit avec la plus grande facilité.

Les quais, l'outillage du port : grues, hangars, personnel ouvrier, permettent aux habitants d'outre-Manche, voyageurs ou soldats, d'atterrir en quelques heures et sans inconvénients sur les rives du fleuve, pour de là être dirigés sur une destination... quelconque.

Il serait injuste de ne pas reconnaître que, sur bien des points, les Anglais sont nos maîtres, notamment en matière d'hygiène ; aussi leur ferons-nous beaucoup d'emprunts.

Ce qui frappe tout d'abord à leur aspect, c'est l'ordre, l'entrain, la mine éveillée, qu'ils présentent.

D'autre part, officiers et simples soldats portent le même costume gris, kaki.

Très peu de signes extérieurs : ni décorations, ni galons dorés, ni boutons luisants ; en un mot, rien qui attire l'attention des tireurs allemands et qui fut si souvent, au début des hostilités, une cause de mort pour nos officiers.

En route vers le camp. Ils chantent peu, sifflent volontiers.

Très mélangés, par suite de leur mode de recrutement, les uns sont très sobres, les autres beaucoup moins.

En général, ils sont très propres dans leur habillement et dans leur toilette. On sait qu'ils poussent presque à l'excès l'habitude des bains et des ablutions.

Leur premier soin en arrivant au camp, ou dans leurs logements particuliers, fut de s'assurer pour les hommes, voire même pour leurs chevaux, de la pureté de l'eau d'alimentation.

Nous avons vu que les premiers trains de blessés qui arrivèrent à Rouen, offraient quelques desiderata, auxquels, du reste, il fut vite remédié : c'est ainsi, par exemple, que, pour éviter tout mouvement saccadé, dans leur transbordement, aux hommes sérieusement blessés, l'administration fit *raccorder* la grande ligne des tramways, par un tronçon, avec la ligne ferrée de la gare d'arrivée, de telle sorte que les cars pussent venir cueillir le blessé

dans son wagon, et de là le transporter sans secousse, sans heurt, soit au camp, soit à l'hôpital ou dans les ambulances.

A mesure que leurs troupes arrivaient en masses, ils faisaient rapidement leur nid dans la banlieue de Rouen, au Trianon, à Boisguillaume, partout où ils trouvaient un terrain propice, et bientôt nous les vîmes bâtir une véritable cité, composée de tentes solides, parquetées, recouvertes des bâches résistantes, et constituant ainsi des chambrées des plus confortables.

A ce propos, le contraste entre les deux nations, anglaise et française, est frappant. Je répète encore que je ne blâme pas ; je constate, je compare, et je cherche les progrès à réaliser.

Or, les troupes anglaises sont dans leur camp, logées sous la tente, par divisions décennales, et couchent sur un parquet de sapin, sec, propre, facile à laver, protégées du froid et de l'humidité, alors que dans nos troupes françaises, — je ne parle ni du front ni des tranchées que je ne connais pas ; ce que j'ai vu, ce sont nos territoriaux, nos recrues, qui gardent les lignes de chemin de fer (ligne du Nord, de Rouen à Amiens), ou bien encore ligne de l'Etat (Etrépagny et Gisors), — bien souvent les hommes rentrent mouillés, trempés, crottés, et n'ont, pour se coucher, qu'un centimètre de paille mouillée, salie et contaminée, pour se coucher sur le pavé durci de la gare (salle d'attente, etc.). Et, dans cette paille humide, prolifèrent puces et poux.

Et l'on s'étonne que nos hommes contractent la fièvre typhoïde, le typhus exanthématique (récents travaux de Nicolle, de Tunis), et le rhumatisme, les pleurésies, la méningite cérébro-spinale, etc. Je n'insiste pas.

Conclusion : *Côté anglais.* — Chambrettes aérées, parquetées, lits de camp confortables.

Côté français. — Humidité et... maladies. Et pourtant, dans nos communes non envahies, c'est à qui, des fermiers et petits propriétaires, fournirait bien volontiers des planches et même des matelas.

Là encore, il y a mieux à faire.

D[r] DESHAYES.

Les Indiens.

Une des curiosités de l'armée anglaise est l'incorporation dans leurs rangs des troupes indiennes.

Un grand nombre d'entre eux sont débarqués à Marseille, et la presse a donné sur eux de nombreux détails. Ceux que nous avons à Rouen semblent regretter le climat de Bombay et de Calcutta. Néanmoins, ils supportent courageusement les rigueurs d'un hiver pénible pour tous, et paraissent résignés, en attendant l'arrivée du printemps.

Dès les premiers jours, ils sont accourus au secours de la métropole, apportant avec eux, dans leurs bagages, leurs petits chevaux de montagne, leurs charrettes vraiment primitives, et jusqu'à des ton-

neaux remplis de l'eau du Gange ! En revanche, d'autres avaient leurs montures fort bien équipées, véritables pur-sang, ainsi que le fourrage du pays, des pelles, des pioches, et tout un arsenal destiné à creuser des tranchées.

Divisés en sectes différentes, chaque secte ayant ses barbiers, ils se divisent en *Brahmanes*, en *Silks*, en *Radjponts*, etc., faisant chacun bande à part, dans les détails de la vie intérieure.

Leur nourriture exclusive est la viande de chèvre : c'est ainsi que la ville a dû mettre à leur disposition un vaste parc, où leurs troupeaux puissent brouter et paître à leur aise, en attendant l'heure du sacrifice, laquelle ne tarde guère. Lesdites chèvres sont abattues par des sacrificateurs désignés et autorisés.

A la tête des soldats indiens, se trouvent des officiers, d'une distinction rare. Le dévouement des Indiens à la métropole est vraiment digne d'admiration. Que dire de ce riche radjah, âgé, qui, ne pouvant suivre son armée, envoya au roi Georges la respectable somme de *cent vingt-cinq millions*, à titre de don pour le trésor de guerre !

Indiens, Marocains, Algériens, Sénégalais, enfin Musulmans de toutes catégories, offrent tous cette singularité : ils sont coiffés pour la plupart d'un turban, dont ils s'entourent la tête et qu'ils portent constamment. Lorsqu'ils viennent à être blessés et conduits à l'ambulance, c'est à grand'peine, et après de longs pourparlers, que l'infirmière arrive à les débarrasser — momentanément — de leur coiffure, et à les convaincre de la nécessité qu'il y a de nettoyer le cuir chevelu et surtout leurs plaies, s'il en existe ; promesse doit leur être faite de ne point couper leurs cheveux, et par suite leurs nattes, ou queues, soigneusement enroulées et recouvertes du turban. Ils craignent tout particulièrement que l'infirmière ou le major ne leur coupe leur chevelure, car tout mahométan doit se présenter devant Mahomet, portant sa tête ornée de sa chevelure : ainsi le veut Allah !

Ces pauvres enfants se battent trop bravement pour qu'il ne leur soit pas toléré ces légers détails d'une superstition primitive.

Dr D.

L'humour dans la tranchée.

Un de nos confrères, qui se trouve « au front », nous adresse ce très divertissant document, dont il nous garantit l'absolue authenticité, malgré son apparence fantaisiste. Nos lecteurs en savoureront, nous en sommes certain, le sel bien gaulois.

Ordre du jour

Le lieutenant-colonel commandant le groupe des chasseurs alpins a constaté avec la plus grande satisfaction que nombre de chasseurs perfectionnaient leur instruction individuelle de nuit, le long de la route de P. à F., en compagnie de camarades de combat de l'autre sexe. Il ne peut qu'approuver cette pratique, à condition, toutefois, d'éviter la position debout, trop fatigante, adoptée par quelques chasseurs héroïques, et d'employer la position couchée, qui est aujourd'hui de rigueur.

Le premier devoir de tout chasseur étant de ménager ses forces, en vue de la reprise prochaine de l'offensive, le lieutenant colonel recommande de pratiquer des soins hygiéniques en toutes circonstances, surtout pendant les exercices de nuit, en raison de l'incertitude du milieu dans lequel on opère.

Messieurs les commandants de compagnie sont priés de délivrer aux chasseurs un morceau de savon *ad usum veneris*, qu'ils auront sans cesse dans leur poche, et de recommander cette pratique à la classe bien élevée, qui consiste à se rincer la bouche après les repas et à se laver *membrum virile* après chaque engagement. En outre, Messieurs les médecins-majors devront pourvoir les médecins auxiliaires d'une seringue et d'une solution de permanganate de potasse ; tout chasseur atteint d'un coup de pied de Vénus et qui ne justifierait pas d'une injection, prise et certifiée par le médecin auxiliaire, sera puni de 15 jours de prison.

P..., le 22 septembre 1914.

Le lieutenant-colonel commandant le groupe de chasseurs alpins,

Signé : X.

Il fallait un calculateur...

Un soldat est désigné pour porter de la viande à l'infirmerie. Il la remet assez maladroitement à l'infirmier, qui, lui aussi, pose la question :

— Qu'est-ce que tu fais donc dans le civil ?

— Je suis interne des hôpitaux ; et toi ?

— Moi, dit l'infirmier, je suis boucher.

Il fut un temps, conclut Gustave Téry, qui rapporte l'anecdote, où ces choses-là nous semblaient très comiques. Mais je crois bien me souvenir que c'était en temps de paix.

L'histoire se recommence.

En relisant, ces temps derniers, le *Voyage en Autriche*, du pharmacien Cadet de Gassicourt, nous y relevions ces lignes, qui montrent que les bonnes (?) traditions ne se perdent pas aisément :

· En quittant cette honnête famille, je traversai le jardin d'un couvent de religieuses, que l'on venait de dévaster. Je vis des hommes, revêtus de la livrée de l Empereur, occupés à rouler des plats et des assiettes d'argent, qu'ils avaient pris dans le saint asile, et qu'ils serraient dans leurs portemanteaux Qu'un soldat pille, les dangers auxquels il s'expose peuvent pallier sa faute ; mais que les valets du souverain, qui ne courent aucun risque, prennent leur part du butin, c'est faire de leur maître un chef de brigands.

Ne croirait-on pas ces lignes écrites d'hier ?

Echos de la « Chronique »

Il promettait ! — A l'occasion du soixante-dixième anniversaire de la reine Alexandra, les journaux anglais rappellent que son mariage fut la première cérémonie officielle à laquelle le kaiser Guillaume assista. Il avait alors cinq ans, et pendant la cérémonie, ses oncles, les ducs de Connaught et d'Edimbourg, étaient assis à ses côtés pour le faire rester tranquille. Tout à coup, il commença à taper des pieds sur le parquet et une pichenette d'avertissement le rappela à l'ordre. Alors, selon l'évêque Wilberforce, qui était témoin de l'incident, le futur empereur se mit à genoux sous la table et mordit ses deux oncles aux mollets, d'une façon si brutale qu'ils furent obligés de se lever.

Un grand philanthrope américain. — Au moment où les Etats-Unis sont peut-être prêts à sortir de la neutralité, grâce à la maladresse et à l'insolence de nos ennemis, il est bon de rappeler l'acte de générosité d'un Américain à l'égard de notre pays, à l'époque où Paris était affamé par ceux-là mêmes qui osent plaider aujourd'hui la cause de l'humanité !

La France doit un souvenir particulier à un richissime habitant de New-York, M. Stewart, qui avait débuté dans la vie par vendre des foulards sous les portes cochères !

Lors de nos désastres, dès qu'il apprit que Paris était débloqué, pour ravitailler la malheureuse cité, M. Stewart nous envoya et nous fit don de vingt mille sacs de farine. Il serait digne du gouvernement et de l'édilité parisienne de consacrer l'hommage de la gratitude nationale, en donnant à une de nos voies, si étrangement baptisées parfois, le nom du noble Américain qui nous est venu si généreusement en aide dans les temps difficiles. C'est le moindre salaire que nous puissions accorder à la mémoire de M. Stewart, mort en 1876.

A. C.

Dénoncé par le chloroforme. — C'est un fait bien connu, rapporte le *New-York Herald*, que des espions allemands avaient réussi à se glisser dans les rangs de la marine anglaise, avant que la guerre éclatât. L'anecdote suivante, racontée par un grand docteur londonien, montrera jusqu'à quel point ils étaient parvenus à cacher leur identité.

Un confrère de ce médecin fut appelé à donner des soins à un marin. Il jugea qu'une opération était nécessaire et le malade fut chloroformé. Or, dès qu'il fut endormi, le marin se mit à divaguer en « allemand », au grand étonnement de tous ceux qui l'entouraient, car habituellement il parlait anglais sans le moindre accent.

Interrogé après l'opération, il avoua avoir servi dans l'armée allemande. Le fait qu'il avait été élevé en Angleterre expliquait pourquoi il pouvait s'exprimer avec une égale aisance dans les deux langues.

Dès qu'il fut rétabli, l'étrange marin fut arrêté comme étranger appartenant à une nation ennemie et comme espion présumé.

La guerre et le marché des médicaments en Angleterre. — L'état actuel de la guerre, fait observer le *Journal de pharmacie et de chimie*, continue à peser lourdement sur le marché des drogues et des produits chimiques en Angleterre. Les stocks de beaucoup de produits chimiques d'origine allemande, ainsi que ceux des racines, feuilles et autres drogues, principalement alimentés par l'Allemagne, s'épuisent, et déjà on paye à des prix élevés les quantités qui en sont encore disponibles. Les consommateurs devront, ou bien fabriquer ces drogues et produits chimiques, ou bien se les procurer dans d'autres pays.

Il est certain que les fabricants anglais de produits chimiques étudient la question de préparer au moins quelques-uns des produits dont la fabrication était pratiquement monopolisée par l'Allemagne ; mais, pour quelques-uns de ces produits, l'Angleterre est tributaire de l'Allemagne, en ce qui concerne les matières premières nécessaires. Par exemple, pour la préparation du bromure de potassium, la qualité de potasse convenable ne semble provenir que de l'Allemagne. Il est vrai que les Etats-Unis peuvent fournir des bromures (quoique, ici également, la question de la potasse puisse entrer en jeu), mais les bromures d'Amérique n'ont jamais été en grande faveur auprès des acheteurs anglais, n'étant pas suffisamment exempts de chlorures ; il est, d'ailleurs, peu probable que les fabricants américains acceptent de vendre bon marché un article pour lequel, la concurrence allemande étant supprimée, ils seront libres de demander le prix qu'il leur plaira de fixer. Le permanganate de potasse est un autre produit qu'on ne pourra pas préparer en Angleterre, tout au moins (provisoirement) à un prix analogue à celui du permanganate d'origine allemande. La santonine, qu'on ne peut extraire que d'une plante croissant dans les marais salants des steppes du Turkestan, peut manquer complètement les mois prochains. La quinine n'a pas augmenté de prix dans la même proportion que les autres produits de même origine : ce fait est dû à ce que l'exportation de cet article a été prohibée par le gouvernement britannique, et aussi à la présence de stocks de quinine atteignant plusieurs millions d'onces. Il est cependant possible que la défense d'exporter la quinine soit levée prochainement, lorsque la valeur de ce produit aura subi une plus-value considérable.

Leur " Kultur "

Tropmann et les Boches.

Notre collaborateur, M. Paul MULLER, a publié, dans le *Petit Journal* du 20 janvier, un article : « Cernay, le Champ de Mensonge, Tropmann », dont nous extrayons les lignes suivantes :

« A la fin du second Empire, Cernay acquit une notoriété qui « affligea ses habitants. L'un des plus grands criminels du XIXe siècle, « l'assassin Tropmann, y était né. Jean-Baptiste Tropmann étran- « gla la femme Kinck et ses six enfants à Pantin ; il empoisonna « Kinck dans une forêt voisine de Cernay et l'enterra sur place.

« Ouvrier mécanicien, n'ayant reçu qu'une instruction élémen- « taire, il étudia seul la chimie. Il fabriqua lui-même l'acide « prussique, avec lequel il empoisonna le malheureux Kinck. « Les Boches doivent admirer un pareil chimiste.

« Ce n'est pas pour le plaisir d'émettre un paradoxe que je parle « ainsi de Tropmann et des Boches. Je crois sincèrement que « Tropmann, qui a pratiqué la concurrence vitale,en supprimant la « famille Kinck pour s'emparer de son avoir, était un petit saint à « côté des hommes d'État, qui décident le massacre de millions « d'hommes, pour écarter la concurrence économique des autres « peuples et établir la domination de l'Allemagne, et des généraux « qui incendient les villes ouvertes et font tuer par leurs soldats des « vieillards, des femmes et des enfants, pour réaliser le plan de « leurs souverains et ministres. »

Tardieu avait été chargé de l'expertise, en compagnie de Roussin, son collaborateur habituel pour la toxicologie. Il déclara, dans son rapport, que cet empoisonnement d'un homme, suivi de l'assassinat de sa femme et de ses six enfants, était un crime sans précédents.

Tropmann avait acheté chez un droguiste du prussiate jaune et de l'acide sulfurique. Il avoua avoir préparé son poison en distillant trois parties de prussiate jaune, deux d'acide sulfurique et deux d'eau dans deux cornues, dont la première, remplie du mélange, s'engageait par son bec dans le bec plus large de la seconde qui, refroidie par un linge mouillé, servit de récipient ; il avait chauffé au moyen d'une lampe à alcool. Il avait ainsi obtenu de l'acide prussique concentré, dont quelques centimètres cubes produisirent la mort immédiate chez Kinck.

Assurément, comme le dit notre ami Muller, les Boches doivent admirer un pareil chimiste. Pourquoi ne gratifieraient-ils pas la mémoire de Tropmann d'un parchemin posthume, ne le nommeraient-ils pas *doctor honoris causa* ? C'est un projet que nous soumettons aux deux chimistes dont on trouve le nom sur la liste des 93 intellectuels : le chevalier (*Ritter*, en attendant qu'il devienne *Freiherr*, comme feu Liebig) von BAEYER et le conseiller aulique intime OSTWALD.

Tropmann peut être considéré par les Boches comme un surhomme. Si on germanise ce nom, dont la seconde syllabe cst allemande, on traduit la première *trop* par *uber*, et on arrive à *ubermann*, le surhomme. Tropmann était un surhomme avant la lettre.

Il a été guillotiné le 19 janvier 1870, dans un temps où Nietzsche n'avait pas encore lancé les élucubrations que la badauderie a commencé à admirer il y a quinze ou vingt ans. Si on admet les théorics du Herr Professor Nietsche, mort paralytique général, que nous regardons, quant à nous, comme les produits d'un cerveau malade, gloire dans la science allemande au surhomme Tropmann !

Dr Rosaime.

La chimie accusatrice.

A toutes les preuves diplomatiques et politiques qui ont déjà été données de la préméditation allemande, vient s'ajouter aujourd'hui une preuve chimique, dont le *Journal de Rouen* nous donne connaissance.

On se rappelle qu'à leur entrée en Belgique, le 4 août, les généraux allemands ont fait afficher une proclamation, invitant les populations à ne pas résister aux troupes allemandes.

Un chimiste belgc a pu se procurer le textc d'une de ces proclamations, qui avait été affichée à Bruxelles, et en a analysé l'cncre ; or, il ressort de cette analyse que la proclamation avait été imprimée six mois avant le début de la guerre.

Donc, dès le mois de février de l'année dernièrc, l'Allemagne était résolue à faire la guerre et résolue également à violer la neutralité de la Belgique. Cela n'empêchera pas le kaiser de continuer à affirmer, en invoquant le nom de Dieu, qu'il ne voulait pas la guerre, et qu'elle lui a été imposée.

1870-1914.

En 1870, commc en 1914-1915, les Allemands se comportèrent en détrousseurs de grands chemins ; à preuve cet entrefilet d'un journal de l'époque, *le Peuple français* :

On me signale à Soulz une violation de la convention de Genève sur les médecins de l'armée du maréchal de Mac-Mahon. On garde ici plusieurs de ces médecins depuis huit jours, et, ce que je n'aurais pas cru si je n'avais vérifié la chose par moi-même, c'est qu'on leur a volé leurs chevaux, leurs bagages, leur argent et jusqu'à leurs trousses. Et non contents de ces indignités, les officiers prussiens nc leur procurent, tout en les retenant ici, ni nourriture, ni logement.

Plusieurs d'entre eux ont été obligés de coucher dans des granges et n'ont eu pour toute nourriture, pendant plusieurs jours, que des pommes de terre trouvées dans les champs.

L'Esprit de Partout

L'Esprit des blessés.

Un sous-officier, qui s'était beaucoup distingué dans la bataille, où un boulet lui avait enlevé la main droite, fut amené à Frédéric II. Le roi de Prusse le combla d'éloges et lui demanda quelle récompense il désirait recevoir pour la perte de sa main droite. « Sire, répondit le blessé, permettez-moi seulement de vous servir avec ma gauche. » Frédéric fut si frappé de cette réplique, qu'il l'avança sur-le-champ (1).

*
* *

Dans la journée de Wagram, le 6 juillet 1809, les majors Daumesnil et Corbineau, des chasseurs de la garde impériale, eurent chacun une jambe emportée. A titre de dédommagement, Daumesnil reçut le commandement de la place de Vincennes où, en 1814, lors de l'entrée des alliés à Paris, il devait se couvrir de gloire, grâce à la réponse énergique et si connue qu'il fit à l'ennemi victorieux.

Quant au général Corbineau, il attendit le retour de Napoléon à Paris, après la campagne de Wagram, pour réclamer sa récompense. Un matin de 1810, il se présenta au lever de l'empereur et lui demanda la recette de Rouen, vacante depuis peu. Cette recette, l'une des plus rémunératrices de France, exige, en conséquence, un cautionnement d'une importance considérable :

— « Et qui fournira le cautionnement ? » demanda Napoléon à l'audacieux solliciteur.

— Ma jambe, sire ! » répliqua fièrement Corbineau.

La recette lui fut accordée.

L'à-propos d'un carabin hollandais.

Le professeur Treub (d'Amsterdam) conserve dans sa clinique, à l'usage de l'enseignement, une série de moulages en plâtre, destinés à montrer l'influence de la présentation sur la tête du nouveau-né et aussi à montrer quelques malformations de la tête fœtale.

Or, en reprenant son service au mois d'octobre dernier, il a trouvé cinq de ces moulages (*made in Germany*, d'ailleurs), alignés sur une planchette, comme ils le sont sur la photographie ci-jointe. Et les socles en avaient été embellis, par un loustic, d'inscriptions que la photographie ne permet pas de lire, mais que l'éminent professeur a bien voulu transcrire pour la *Chronique* : I. *Le Prussien en 1813*. II. *Le Prussien en 1870*. III. *Le Prussien en 1914*. IV. *Le Prussien en 1915*. V. *Le Prussien en 1920*.

Puisse le jeune et spirituel étudiant être bon prophète !

(1) Lord Dover, *Vie de Frédéric II*, p. 142.

L'Humour Hollandais

Légende.

I. — Le Prussien en 1813.

II. — Le Prussien en 1870.

III. — Le Prussien en 1914.

IV. — Le Prussien en 1915.

V. — Le Prussien en 1920.



I II III IV V

Galerie de Bustes.

Ce que pensent les neutres

Nous recevons de notre collaborateur, M. le Dr MATHÉ, à qui ils ont été adressés, communication de deux documents, auxquels nous sommes heureux de donner la large publicité de notre revue

L'un émane de M. le Dr MORALES, doyen de la Faculté de la Paz, ancien élève de l'Institut Pasteur. M. Morales, en toutes circonstances, s'est attaché à favoriser l'expansion de la science française en Bolivie, et à ce titre mérite toute notre gratitude.

La seconde lettre est signée d'un autre ami de la France, le Dr Fr. M. FERNANDEZ, député cubain, venu maintes fois en Europe dans les Congrès, comme représentant officiel de son pays et dont le père est président de l'Académie des sciences.

Voici en quels termes s'exprime M. MORALES :

Dr Nestor Morales, la Paz, Bolivie.

CHER CONFRÈRE ET AMI,

Au moment où la France traverse une des périodes les plus graves de son histoire, je crois de mon devoir et de bonne confraternité, en mon nom et au nom du corps médical de notre province, de vous adresser pour les transmettre au corps médical français, si digne d'admiration, les vœux que nous faisons pour le triomphe de la vaillante nation française.

Dans cette lutte titanique qui décidera du sort de la civilisation, la France n'est et ne peut être seule ; les vœux de tous ceux qui ont le respect de la dignité humaine et de la liberté l'accompagnent. Nous avons foi dans l'avenir et dans la victoire des héroïques armées alliées, qui détruira pour toujours l'impérialisme teuton, faisant briller plus que jamais ces trois nobles idées qui guidèrent les héros de la Révolution française : Liberté, Egalité, Fraternité.

Recevez les vœux que nous faisons pour le triomphe de la France et de la civilisation.

N. MORALES,

Doyen de la Faculté, ancien élève de l'Institut Pasteur, membre de l'Union médicale franco-ibéro américaine (*U. M. F. I. A*).

Nous faisons suivre cette vibrante profession de foi de celle, non moins éloquente, de M. le Dr FERNANDEZ :

CHER AMI,

Depuis longtemps je désirais vous écrire, pour vous faire part de la peine que me cause la guerre si injustement déclarée à votre pays et vous dire l'admiration qu'éveille en mon cœur la manière virile et chevaleresque dont la nation française a répondu à l'attaque vile et injustifiée dont elle a été l'objet, de la part d'un homme qui,

bien qu'ayant constamment le nom de l'Etre suprême sur les lèvres, me paraît être bien éloigné de lui.

Dans tout le monde civilisé et partout où la civilisation a pris pied, vous avez toutes les sympathies. Seuls, les esprits rétrogrades peuvent applaudir celui qui, avec tant d'emphase et de pompe, se fait appeler le Dieu de la Guerre, alors qu'il n'est que le Dieu du Mal, de la Trahison et de l'Ignominie.

La guerre doit poursuivre un but plus noble que celui de ruiner une petite nation presque sans défense, comme la nation belge, et plus digne que celui de voler et d'assassiner des vieillards, des prêtres et des enfants ; elle doit poursuivre un autre idéal que la destruction de la liberté.

La guerre doit défendre le faible contre l'oppresseur, elle doit châtier celui qui, dans ses délires de grandeur insensée, prétend être l'aigle victorieux, alors qu'il n'est même pas un corbeau paralytique et dégénéré.

Telle la Pologne dans sa lutte contre les Tartares, la France doit être et sera, cher ami, la barrière qui arrêtera et réduira à néant l'infâme militarisme teuton : la justice et le bon droit sont de votre côté, la victoire doit donc être avec vous, qu'accompagne aussi la grande force qu'est l'opinion publique.

Dr Fr. M. Fernandez,
député.

A ces deux sincères amis de notre patrie, de tout cœur nous disons : *Merci.*

L'accueil fait par la Suisse à nos blessés.

Notre correspondant, M. le Dr L. Reutter, de Genève, nous adresse à ce sujet l'intéressante lettre qui suit :

Genève, le 20 mars 1915.

Mon cher Rédacteur,

Vite quelques notes hâtives, empreintes, comme mon devoir de Suisse me l'impose, d'une parfaite neutralité, pour vous communiquer mes impressions personnelles concernant le passage des grands blessés à travers la Suisse. Deux trains se croisant à Fribourg, un venant de Lyon, l'autre de Constance, ont transporté tous ces derniers jours des centaines de blessés, de héros français et allemands, qui ont sacrifié, qui un bras, qui un œil, qui une jambe au service de la Patrie.

Ces deux convois étaient organisés de main de maître et chaque compartiment renfermait deux blessés, les plus gravement atteints étant étendus sur des lits suspendus. Des sœurs dévouées, des infirmiers consciencieux, des médecins de l'armée fédérale veillaient avec sympathie à ce que rien ne manquât à ces déshérités de la vie, auxquels leurs patries doivent tant. Le premier de ces convois entrant à la gare de Genève à 9 heures du soir était rempli d'Allemands à la mine florissante, je causai avec quelques-uns d'entre eux. Tous me dirent avoir été très bien soignés en France, sauf

les premiers jours où ils durent coucher parfois malgré leurs blessures sur très peu de paille. Leur posant la question : « Avez-vous appris le français ? », ils me répondirent : « Oui, ces quelques mots : Guillaume, cochon, coupez » et ils montraient leur cou. Un seul se plaignit d'avoir été volé de sa montre et d'une bague, mais pressé de questions il m'avoua avoir été pendant deux jours laissé pour mort sur le champ de bataille. Aussi ne pouvait-il pas assurer qu'un Français lui ait dérobé ces objets, ce dont je suis parfaitement convaincu, car vos fils, mon cher rédacteur, ne peuvent s'amuser à devenir des cambrioleurs. Un petit lunch très bien servi : sandwichs, suıuƃuɐɥ ... (1) au fromage, bière, ce dont ils étaient enthousiasmés, fruits, etc., leur fut offert, ainsi que des fleurs aux couleurs fédérales. Leur train s'ébranla à 11 h. 1/4, aux cris répétés de : « Vive la Suisse ! vive Genève ! » cris qui furent aussi poussés avec enthousiasme par vos braves poilus qui arrivèrent ici à 4 h. 1/2, pour en repartir vers les 5 heures du matin. On lisait sur leurs visages la joie, le bonheur et la fierté de retrouver bientôt leur chère Patrie, leurs familles pour lesquelles ils avaient fait joyeusement en partant le sacrifice de leurs vies. Mon cœur battait davantage à l'unisson des leurs, car je ne puis oublier que la Belgique, le Luxembourg, ont été violés en dépit de tous les traités et de toutes les signatures, puis j'ai vécu trop longtemps en France pour ne pas avoir appris à aimer cette noble terre d'idéal de bonté et de valeur. Ils ne me disaient pas, eux, que cette guerre était la conséquence des machinations financières et bourgeoises et qu'ils n'étaient pas sûrs de la victoire finale, mais au contraire qu'elle leur avait été imposée et que de bon cœur ils avaient marché. Leur demandant s'ils avaient été bien soignés, ils me répondirent tous : oui, mais avec rudesse, pas de paroles réconfortantes ; puis, cela je ne puis le dire car je suis neutre : mais souvent on nous donnait plus de coups de crosse que de bonnes paroles.

En ce qui concerne la nourriture, ils me parlèrent avec dégoût du pain KK, ce que je puis aisément comprendre, vu que j'en ai goûté et que ce n'est pas appétissant. Les Allemands mangeant même en temps ordinaire peu de pain ne s'en trouvent pas privés, mais eux qui n'aiment pas le lard aux choux, ça leur manquait. Ils sont partis après avoir reçu, eux aussi, une petite collation et avoir épinglé à leur boutonnière les fleurs offertes par les dames de la Croix-Rouge suisse. J'ai été frappé du plus grand nombre d'estropiés trouvés parmi les blessés français, et un des vôtres m'en donna l'explication en ces termes ; c'était un brave petit artilleur, qui avait reçu une balle dans la cuisse : « Vous comprenez, Monsieur, les Allemands craignaient la gangrène. » Un turco remercia en termes émus Mlle Favre, et lui demanda pourquoi elle portait comme présidente un galon sur son tablier blanc.

Le passage des internés civils me fit encore plus de peine, car les pauvres gens assez bien vêtus, grâce aux soins qu'on leur prodigua à Schaffouse, à Zurich et à Berne, ainsi qu'à Genève, avaient tous l'air de ne pas savoir où ils allaient ni ce qu'on leur voulait. C'étaient des files de malheureux, de malheureuses, qui en sabots, qui en blouses, qui en chapeaux de paille, aux traits décatis, hâves, ayant encore les marques de la souffrance endurée, de la peine subie. Ils n'avaient pas comme les poilus le sentiment du devoir accompli et s'en allaient tristement, accompagnés par nos braves soldats suisses.

Quelques-uns de ces derniers portaient soit un paquet, d'autres soute-

(1) Mot illisible sur le manuscrit.

naient un vieillard infirme et les uns tenaient avec tendresse des nouveau-nés, des bébés, des petits enfants. Ils traversaient la rue de Lausanne pour prendre le train pour Annemasse, après avoir été réconfortés par les soins de nos commissaires. La population genevoise toujours compatissante leur donnait qui des gâteaux, d'autres des manteaux, les Suissesses enlevaient leurs fourrures pour les préserver du froid. On sentait que l'âme du peuple entier était émue à la vue de tant de douleurs et d'infortunes.

Permettez-moi de vous relater encore quelques passages d'une très intéressante conférence que je viens d'entendre, mais dont je tairai le nom du professeur, puisque la censure l'exige, qui avait pour sujet « la Serbie ».

Après nous avoir montré, par des photographies reproduites sur l'écran, les tombes des femmes, des enfants, des vieillards serbes exécutés par une armée de sauvages, après avoir fait défiler devant nos yeux les terrifiants spectacles des villes ouvertes dévastées, brûlées à l'aide de grenades à main, le conférencier nous montra des balles explosives et des balles expansives, utilisées par l'armée autrichienne, les blessures qu'elles provoquaient, tout en nous faisant remarquer que ces excès se commettaient en dépit des conventions de la Haye de 1907, et que ces balles explosives portaient la marque des arsenaux impériaux autrichiens, avec la date 1912. On retrouva même des ordres, et les prisonniers en confirmèrent l'importance, prescrivant d'utiliser ces balles à 1.000 mètres de distance, car les ordinaires ne terrassaient pas assez vite l'ennemi à cette distance-là. Mon cœur de neutre se révolte à tant de souffrances, d'ignominie, et tout mon être vibre en pensant à ces malheureuses populations ainsi vouées à la calamité par des hordes de sauvages.

Dr L. Reutter,
Privat-Docent (Genève).

A rapprocher de la lettre ci-dessus, cet entrefilet extrait de l'*Echo de Paris*, du 25 mars :

Les journaux allemands publient des comptes rendus des manifestations anti-allemandes qui se sont produites en Suisse, à l'occasion du passage des trains ramenant les prisonniers anglais et français échangés. Ils soulignent tout particulièrement celles de Lausanne et de Fribourg. La *Gazette de Cologne* écrit à ce propos :

« A l'avenir, aucun Allemand qui se respecte n'ira s'exposer aux insultes d'une racaille (*sic*), qui apprécia toujours l'argent allemand, mais qui éprouve pour le peuple allemand de la répugnance. »

Rien ne nous prouve mieux la sympathie de la Suisse pour nous que le dépit exhalé par nos ennemis. Nous ne pouvions souhaiter meilleur commentaire du document que nous avons été particulièrement heureux de publier, et dont nous remercions sincèrement celui qui nous l'a fourni.

Rectifications.

Votre numéro du 15 février commet une erreur, en publiant la lettre du professeur Dr von Claparède, comme écrite par un « médecin suisse ».

M. de Claparède est, en effet, docteur en droit et professeur à la Faculté de droit de notre Université. En outre, en le qualifiant

« un des plus célèbres professeurs de l'Université de Genève », on exagère quelque peu.

L'auteur de la lettre en question est membre d'une ancienne famille française émigrée, genevoise depuis le commencement du XVIIIe siècle. Son père est un de nos diplomates, très aimé et distingué, actuellement ministre de la Confédération suisse à Berlin. La mère est une Allemande. Lui-même est né et a été élevé en Allemagne ; il fait un cours de droit germanique et parle le français avec un accent allemand très sensible.

Récemment il a obtenu du gouvernement genevois un congé illimité, à la suite d'une appréciation désobligeante, formulée dans une de ses leçons à ses élèves, relative à la neutralité belge, et qui avait provoqué du trouble au sein de la Faculté.

Il serait, sans doute, intéressant pour vos lecteurs de savoir que l'opinion de ce professeur lui est personnelle et n'est partagée que par un nombre tout à fait infime de ses concitoyens. J'ajoute, afin d'éviter tout malentendu, que notre confrère, le Docteur en médecine Edouard Claparède, professeur de psychologi eexpérimentale à l'Université de Genève, ne partage aucunement l'opinion de son parent.

Dr E. Revilliod, *ancien interne des hôpitaux de Paris.*

Nous avons reçu, d'autre part, la lettre suivante, que notre rigoureuse impartialité nous fait un devoir d'insérer :

Dans le no 2 de votre *Chronique médicale*, vous publiez une note de M. le Dr Reutter, privat-docent à l'Université de Genève, note qu'il avait fait paraître en septembre déjà dans un journal local à Genève. M. le Dr Reutter répand ainsi la *traduction* d'une lettre de M. H. de Claparède, professeur de droit à Genève, publiée en allemand par un journal de Hambourg.

Je dois blâmer énergiquement M. Reutter de sa manière d'agir. Aussitôt après la publication faite à Genève, M. H. de Claparède a déclaré que la lettre, signée H. de Claparède, et nullement von Claparède, est une lettre dont le destinataire est une personne privée ; cette lettre n'était donc point destinée à la publicité et elle a été publiée sans son assentiment. M. Reutter devait donc retirer sa note, ou vous faire connaître immédiatement les déclarations faites par M. Hugo de Claparède, qu'il ne faut d'ailleurs pas confondre avec M. Edouard Claparède, Dr. med., professeur de psychologie expérimentale à la Faculté des sciences de Genève.

Il va sans dire que M. H. de Claparède n'a exprimé que des sentiments strictement personnels, qui ne peuvent aucunement être considérés comme ceux du corps médical genevois ou d'une partie quelconque de la population genevoise.

Ls. Rehfru, Professeur à la Faculté de droit,
Recteur de la Faculté de Genève.

Correspondance médico-littéraire

Réponses.

L'infirmité de Guillaume II (XXI, 490). — J'ai lu, avec le plus grand intérêt, dans le numéro du 15 décembre de la *Chronique médicale*, l'article sur le bras gauche de l'empereur Guillaume.

Quelle est la cause du raccourcissement évident de ce bras ? Vous ne le savez pas, ni moi non plus ; il est donc permis d'ajouter une autre hypothèse à celles énumérées dans l'article mentionné. Permettez-moi de développer cette hypothèse — qui n'est pas la mienne, vous le verrez — à mon aise. Je me fais vieux et la vieillesse est prolixe.

J'ai vu une fois l'empereur Guillaume : c'était en 1899, lors des grandes manœuvres d'automne, dites « les manœuvres de l'empereur ». Je me trouvais, en ce moment, à Baden-Baden, et nous étions partis de grand matin en landau — l'auto était encore dans son enfance — pour arriver, quelques heures plus tard, au champ de manœuvres. Rien à voir ! Désenchanté d'avoir fait cette expédition assez longue pour rien, je m'adressai à un officier allemand. J'étais tombé sur un homme aimable et poli (soyons justes, il s'en trouve même parmi les militaires allemands), qui me donna le conseil d'aller aussi vite que possible à Karlsruhe, où je pourrais voir l'entrée glorieuse de toutes les grosses légumes (le terme anglais, *big guns*, gros fusils, serait plus de circonstance) de l'armée allemande.

C'est là que j'ai vu l'empereur. Je n'aime pas à faire un diagnostic de loin ; je laisse cela à notre confrère Clemenceau...

Revenons à Lui. Nous étions à Karlsruhe, si je ne me trompe ? Oui. L'après-midi de mon excursion à Karlsruhe, je prenais un bock, dans un des grands cafés de Baden-Baden. Le dessous de verre qu'on me donna portait une inscription qui me frappa. La voici, dans l'allemand sciemment mauvais que j'ai lu sur le petit rond :

Wast ist des Deutschen grösste Zier ?
Das ist des Deutschen Dorscht.
Ob Aepfelwein, ob Wein, ob Bier
Das ist dem Deutschen Worscht.

En voici la traduction fidèle :

Quel est le plus bel ornement de l'Allemand ?
C'est la soif de l'Allemand.
Que ce soit le cidre, le vin, la bière,
Pour l'Allemand, c'est kif-kif.

Je buvais ma bière, en philosophant sur la singulière tournure d'esprit (?) qui rendait une telle suscription possible, quand je me sentis toucher l'épaule. C'était la fille, très jeune (alors) et très gentille (elle doit l'être encore) d'un de mes amis de Paris, qui me dit que sa mère se trouvait à une table voisine. Quand je racontai

à Mme P. que j'avais vu, le matin, l'empereur allemand, elle exprima son regret de ne pas l'avoir vu aussi... « Ne regrettez rien, Madame, lui ai-je répondu, cela ne vaut guère la peine. »

« Alors, il n'est pas décoratif ? » me demanda Mme P. « Pas décoratif pour un sou », lui répondis-je.

Et c'était la vérité ; nonobstant son bel uniforme de la garde impériale, l'empereur ne m'avait pas fait grande impression. Pourtant, et c'est là où je voulais en venir, en le voyant à cheval, se tenant droit comme un I, j'ai bien compris que ce n'est certainement pas un homme qui a souffert d'une paralysie infantile. Aussi cette hypothèse, une de celles données dans un de vos précédents numéros, me paraît-elle tout à fait inacceptable.

Voici la mienne, ou plutôt celle que je tiens d'un autre de mes professeurs, Berlinois d'origine, qui était jeune médecin dans la capitale de la Prusse, lors de la naissance de l'empereur actuel.

Comme vous l'a rappelé mon excellent ami Bar, il y eut, au lit de misère de la reine de Prusse, un accoucheur anglais, envoyé par la reine Victoria, et un accoucheur allemand. L'enfant se présenta par le siège, et à l'accoucheur allemand échut l'honneur de faire l'extraction. Le futur empereur regimba-t-il contre l'attouchement brutal de mains plébéiennes, ou bien l'accoucheur fut-il trop nerveux ? Qui le dira ? Toujours est-il que l'accouchement fut laborieux, et que l'enfant vint au monde avec une fracture de l'épiphyse supérieure de l'humérus gauche. Qu'une telle fracture puisse avoir une mauvaise influence sur la croissance de l'os, vous le savez aussi bien que moi.

Il me paraît vraiment que cette hypothèse est encore la meilleure, pour expliquer ce que l'on sait du bras raccourci de l'empereur Guillaume.

Je termine en ajoutant que Rosenstein (c'était le professeur dont je tiens l'histoire) m'a raconté aussi, comme vous l'a dit mon ami Bar, le résultat malencontreux de cet accouchement pour la destinée du fils de l'accoucheur royal allemand.

A vous, et surtout à la cause française.

Professeur TREUB (*Amsterdam*).

Scatologie allemande (XXII, 24). — Sous le titre : *Les Stercoraires*, un de nos confrères d'Algérie nous envoie cette boutade, pleine de verve et de sel... rabelaisien. L'article (1), dont nous donnons un extrait, est précédé de cette épigraphe de circonstance :

> « La Triple Entente dispose de 20 millions de chevaux contre 8 millions existant en Allemagne. — Par contre, cette dernière puissance, à elle seule, possède 38 millions de cochons, le double de ce que renferment les pays alliés. »
>
> *Les Statisticiens.*

Il faut bien rendre cette justice aux Boches à couenne rose qu'ils sont

(1) Paru intégralement dans les *Annales africaines*, du 22 janvier 1915.

réellement à la hauteur de leur réputation : ils ont la quantité et la qualité.

Le gouvernement français s'est réservé à juste titre — dans le but d'authentiquer les faits en s'entourant des plus hautes et plus honorables garanties — la publication des atrocités allemandes. Ces atrocités ont été stigmatisées par la Presse du monde entier ; on en chercherait en vain l'équivalent aux temps néroniens ou chez les Peaux-Rouges.

A côté de ces atrocités, on retrouve partout où les Boches ont passé la trace du cochon. Non pas le cochon qui sommeille dans le cœur de tout homme, non pas le « cher ange » de Monselet, en tout point délicieux, mais le cochon dans ce qu'il a de dégoûtant, dans ses œuvres basses.

Partout où passent les Boches, on les sent.

Où marchait le cheval d'Attila, l'herbe ne devait plus pousser. C'est, dit-on, la raison pour laquelle les Champs Catalauniens, où l'ancêtre Attila subit sa défaite de la Marne, sont devenus la « Champagne pouilleuse », une des régions les plus stériles et les plus déshéritées de la nature. Et les Huns paraissent avoir fait preuve d'habitudes de propreté : la « Kultur » allemande moderne va changer tout cela.....

On a pu lire dans le récit officiel des hauts faits des armées allemandes, qu'un général prussien avait laissé l'appartement où il avait séjourné dans un état absolument dégoûtant : il y EN avait partout : dans la chambre, sur les couvertures, les rideaux, etc. Mais le fait n'est pas exceptionnel ; c'est la règle, et il aurait été plus simple de signaler les exceptions.

Les régions envahies sont littéralement em...poisonnées par les Boches.

Les troupiers, dans tous les pays du monde, s'écartent pour s'accroupir. Il y a des endroits pour cela. Le Boche, lui, se fait gloire d'étaler partout ses produits. Les villages occupés par les Boches puent à plusieurs centaines de mètres à la ronde ; on trouve des sentinelles autour des maisons, dans les chambres à coucher, les corridors, etc.

Ces gens-là prennent un malin plaisir à se soulager sur les objets les plus divers : on retrouve leurs déjections dans les potiches qui servent de garnitures aux cheminées, sur les machines à coudre, sur les photographies de famille, sur les couronnes de mariées, pieusement conservées dans les ménages, etc... Aimez-vous la m...uscade ? ils en ont mis partout.

Et leurs façons de faire ne valent pas mieux que ce qu'ils font. Il n'est pas rare de les voir se livrer en pleine rue, et en public, à leurs exploits fécaloïdes, venant de préférence se poster et s'accroupir devant des groupes de femmes et de petites filles. Pour entrée en matière, ils n'ont pas hésité en certains endroits à déculotter des petits garçons, histoire de leur inculquer les rigides principes de la morale berlinoise.

Quand, après leur départ, on pénètre dans les locaux qu'ils ont souillés de leur présence, invariablement le cri du cœur est toujours et partout : « Ah ! les sales gens ! »

Ce sont des stercoraires, c'est tout dire.

A l'inverse d'Attila, les Boches ne stériliseront pas le sol qu'ils auront foulé ; s'ils ont englouti comme des goinfres une bonne partie des raisins de Champagne, ils ont laissé dans les vignes les promesses d'une bonne récolte pour 1915.

Les Boches semblent suer le KK par tous les pores : pendant des heures encore après le passage de leurs troupes, on perçoit leur odeur le long des routes. Ce n'est pas une exagération, croyez-le bien. Au cours de leur retraite de la Marne, alors que, sur huit rangs, les soldats de Kluck et du Kronprinz s'empressaient de remonter vers le Nord, on sentait encore sur les

grandes routes, le lendemain de leur passage, une sorte de relent de Prussien, mélange indéfinissable et fécaloïde de moisi, de rance, de fermenté.

Ces gens qui ont tout détruit, tout saccagé, tout pillé, tout profané, cherchent toujours à se surpasser eux-mêmes dans le record de la malpropreté. Ils reprochent à nos soldats d'être impolis à leur égard, dans leurs invectives de tranchée à tranchée ; ils leurs reprochent d'abuser de l'argument suprême de Cambronne. Certes, nos soldats ne mâchent pas les mots ; mais les Boches, eux, ont déshonoré la chose.

PAUL CHINARD (*aliàs* Docteur E. LEGRAIN, *de Bougie*).

S'asseoir sur son « prussien ». (XXI, 496). — A Paris, rapportent MM. P. d'Estrée et E. Neukom (1), on chanta, en 1792, ces deux couplets, qu'on appelait *Petites gaietés patriotiques* :

Que le Grand Roi des Hulans,
Sur la foi des émigrans,
Ait cru prendre, pour ses peines,
La France en quatre semaines,
Sans obstacle en son chemin,
C'est bien, fort bien,
Cela ne nous blesse en rien ;
Que gagne-t-il au lieu de gloire ?
Rien que la foire.

Que le capitan Brunswick,
L'illuminé Frédéric,
Avec leurs troupes expertes,
Forcent les portes ouvertes,
Pour partir le lendemain ;
C'est bien, très bien,
Cela ne nous blesse en rien ;
Ils s'en furent, dira l'histoire,
Avec la foire.

L. R.

(1) *Les Hohenzollern* ; Paris, Perrin, 1892.

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

LA Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

LA CHRONIQUE MÉDICALE

La Graphologie dans l'Histoire

Guillaume II, jugé par son écriture.

Afin de parfaire le portrait psychologique de Guillaume II, dont nous étudions les tares dégénératives dans notre ouvrage, (1) nous avons demandé à un de nos graphologues les plus autorisés, M. E. de Rougemont, de vouloir bien examiner l'écriture du personnage ; c'est le résultat de ses curieuses observations que nous donnons ci-après.

Ce n'est pas aux lecteurs de nos travaux que nous avons à démontrer l'aide que sont susceptibles de retirer la psychologie et l'histoire des constatations graphologiques, depuis que des savants, tels que MM. Binet, Héricourt, Ch. Richet, etc., ont orienté l'art, dû au génie de Michon et perfectionné par M. Crépieux-Jamin, dans une voie résolument scientifique.

I. — Analyse de son graphisme.

« Nous sommes si présomptueux que nous voudrions être connus de toute la terre, et même des gens qui viendront quand nous ne serons plus ; et nous sommes si vains, que l'estime de cinq ou six personnes qui nous environnent nous amuse et nous contente. »

(Pascal, *Pensées*, I, v.)

Caractéristiques dominantes.

Signes graphologiques.	*Significations psychologiques.*
Très grande.	Orgueil, imagination.
Surélevée.	Orgueil, présomption.
Très mouvementée.	Orgueil, imagination, exaltation, bavardage.
Pâteuse.	Sensualisme.
Verticale.	Energie, froideur.
Compliquée.	Mauvaise foi, imprécision.

Caractéristiques secondaires.

Modérément anguleuse.	Energie.
Bizarre.	Bizarrerie, énervement.
Sénestrogyre.	Egoïsme, exclusivisme.
Inégalités choquantes.	Mobilité, sensibilité exaltée, déséquilibre.
Ornée.	Recherche, prétention, vanité.
Majuscules agrandies.	Sensibilité vaniteuse.
O et *a* ouverts.	Franchise, bavardage.
Traits ascendants.	Idéalisme.

(1) *Folie d'Empereur*. Albin Michel, éditeur, Paris, 22, rue Huyghens. Prix : 3 fr. 50.

Résultantes.

Signes graphologiques.	*Significations psychologiques.*
Sensibilité, imagination vive.	Passion.
— égoïsme.	Jalousie.
— orgueil.	Susceptibilité.
— vanité.	—
— ambition.	Désir d'approbation.
Imagination, vanité, bavardage.	Mensonge.
Mensonge, égoïsme, imagination.	Escroquerie, tendances déloyales.
Imagination, idéalisme.	Mysticisme.
— vivacité.	Enthousiasme.
— prudence.	Méfiance.
— ambition.	Esprit entreprenant.
— vive, orgueil.	Folie des grandeurs.
— complaisance en soi.	Fatuité.
Susceptibilité, vivacité, imagination.	Vengeance.
Activité, vivacité.	Ardeur.
— — nervosisme.	Agitation.
Gaîté, ardeur.	Entrain.
Esprit commun, gaîté.	Plaisanteries grossières.

II. — Portrait graphologique.

L'analyse de cette écriture, dont la signature, réunissant tous les éléments, les présente sous une forme synthétique et avec une intensité si particulières, nous révèle deux dominantes principales : l'écriture est *très grande* et elle est *surélevée*. Ces deux dominantes graphiques se complètent l'une l'autre et se renforcent : elles signifient toutes deux *orgueil, sentiment de sa valeur personnelle, vanité.* Ainsi unies et manifestées avec intensité, elles indiquent une exaltation du moi peu commune. Rien ne vient contredire cette première impression ; bien au contraire : l'extraordinaire mouvement du paraphe, aussi bien que sa complexité, nous révèlent une imagination rare, emphatique. Ce nouveau trait vient encore contribuer à augmenter l'intensité des autres. Nous avions déjà un orgueil peu ordinaire, mais, exalté par une imagination aussi féconde, il devient anormal et c'est la *mégalomanie.* Cet orgueil implique nécessairement un grand égoïsme : l'écriture sénestrogyre (1), vient, d'ailleurs, nous confirmer cette déduction psychologique. Nous pouvons tout de suite, de la réunion de ces éléments du caractère, tirer quelques autres : un homme aussi infatué de lui-

(1) Voir, à propos de cette espèce d'écriture : *Bulletin de la Société de psychologie physiologique*, 1887, Dr J. Héricourt : Caractère différentiel des écritures.

même ne saurait apprécier les autres à leur juste valeur ; il se fera d'eux une opinion d'autant plus favorable qu'ils sauront mieux flatter sa vanité. Les courtisans les plus plats seront donc ses conseillers les plus écoutés. Ils ne le seront, d'ailleurs, pas toujours avec la même attention : le *kaiser* est capricieux, comme tous les êtres qui se laissent dominer par une imagination trop féconde et sont libres de suivre leurs désirs. Il est même fantasque, et ses décisions brusques et extrêmes dépendront beaucoup de son humeur : tel, approuvé dans ses projets aujourd'hui, se verra censuré demain.

Autographe de GUILLAUME II.

(Collection de la *Société de Graphologie*).

C'est le fait des esprits superficiels de prendre ainsi des décisions hardies sans en peser les conséquences : on se donne l'air d'un clairvoyant infaillible et on tranche des questions graves, sans compétence.

Guillaume II tient beaucoup à plaire, et dans ses bons moments, il s'efforce d'être enjoué, montre de l'enthousiasme, une bonhomie tour à tour brusque et complimenteuse. Son imagination exagérée peut donner au bavardage impérial l'apparence de l'originalité, mais on ne saurait s'y tromper longtemps et la recherche apparaîtra très vite à l'observateur de sang-froid. Guillaume II doit être trivial dans l'intimité et son goût artistique est vulgaire, comme en témoignent l'*écriture pâteuse* et le *paraphe compliqué*. Il a de la gaîté et une certaine grâce affectée, trop lourde pour nous autres,

Français, mais qui peut plaire outre-Rhin. D'ailleurs, ce qui nous choque tant dans cette écriture, c'est l'exagération, le manque complet de mesure, de pondération, de jugement sain ; tout est outré, et du genre de ce « kolossal » qui séduit si vite les Allemands.

L'écriture *redressée*, *sénestrogyre* et *compliquée*, éveille nos soupçons sur la valeur de l'expansion, révélée par l'ouverture de certaines lettres. Il y a de l'habileté dans cette franchise, et l'on peut aller jusqu'à dire qu'elle est calculée et sournoise. Méfiant, manquant de perspicacité et sujet à des emportements imprévus, il sera injuste dans ses sanctions extrêmes. Il faut bien éviter d'éveiller sa susceptibilité, car il est très vindicatif.

Certains angles aigus, alliés à d'autres signes, nous indiquent chez Guillaume II un cœur insensible aux maux d'autrui ; ce manque de cœur, uni à l'orgueil insensé, nous explique le monstrueux attentat de lèse-humanité que cet homme a commis en déchaînant la guerre. Mais on ne peut trouver en lui les stigmates d'un cruel. Ainsi, ce n'est pas même un monstre, et si la fortune ne l'avait malencontreusement placé à la tête d'un peuple trop docile, il eût été simplement un bouffon ridicule. Hypnotisé par le désir d'éblouir le Monde, il n'a songé qu'à se grandir, et toute l'unité de sa direction politique vient de là Il faut y voir moins la volonté clairvoyante d'un souverain habile, que l'obstination d'un maniaque, assoiffé de gloire.

En somme, c'est un personnage remuant mais dangereux et peu sympathique ; il ne saurait inspirer qu'une pitié inquiète aux hommes de jugement sain et clairvoyant.

Mais quand on songe au pouvoir abandonné en de telles mains, on ne peut se défendre d'un sentiment d'épouvante, car l'Allemagne est réellement dirigée par un fou.

Cette folie des grandeurs, qui s'est manifestée d'une façon si brutale, ne surprendra aucun graphologue, et, bien avant que les faits lui donnent une si sanglante confirmation, le diagnostic en était déjà fait, par tous ceux qui ont pu examiner à loisir ce curieux graphisme. Si l'on est effrayé de voir à la tête d'un peuple un homme aussi dépourvu des qualités nécessaires, et doté de si dangereux défauts, ce n'est pas que le fait soit nouveau. En feuilletant des albums d'autographes, on est souvent fort surpris, en examinant l'écriture de certains personnages, sur lesquels l'Histoire a projeté une lumière trompeuse et trop vive. Chez beaucoup, l'orgueil se manifeste ; mais chez Louis XI, Louis XIV ou Napoléon, il s'explique par des qualités intellectuelles et une force de caractère qui en imposent. C'est le cas même pour Bismarck, dont la puissance et la clairvoyance sont merveilleuses, autant que sa férocité est implacable. Mais, chez le mégalomane dangereux qui nous occupe, nous ne pouvons trouver de magistrales qualités.

EDOUARD DE ROUGEMONT.

Informations de la « Chronique »

« Folie d'Empereur, » à l'Académie de Médecine.

En déposant sur le bureau de l'Académie de médecine, dans sa séance du 25 mai, notre plus récent ouvrage, notre affectionné maître, le professeur L. Landouzy, *que nous ne saurions trop remercier pour cette nouvelle marque d'estime, s'ajoutant à toutes celles dont il a été, à notre égard, si prodigue, s'est exprimé dans les termes suivants :*

J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie, hommage du Docteur Cabanès, son dernier livre, *Folie d'Empereur.*

Poursuivant la série de ses Études de psychologie morbide, appliquée à l'histoire des dynasties régnantes, l'auteur, dans un volume illustré de plus de soixante portraits et dessins, nous donne, en médecin, la biographie des Hohenzollern.

Les premières pages du livre sont consacrées aux ducs de Brandebourg et au comte de Souabe, chef d'une famille dont l'humble commencement ne permettait guère de présager l'étonnante destinée.

Sur un pic escarpé, dominant la vaste plaine qu'enserrent le Neckar (affluent du Rhin) et le haut Danube, ledit comte de Souabe construisait un château, véritable nid d'aigle, d'où, de siècle en siècle, devaient s'envoler « tant d'aiglons au bec vorace, aux serres rapaces ». C'est ce château, souvent détruit, souvent rebâti, que Frédéric-Guillaume IV. grand-oncle de l'empereur Guillaume II, reconstruisait, en sa parure du moyen âge, il y a cinquante ans.

Nul lecteur ne s'étonnera (parmi les portraits que, de la fin du xvii[e] siècle à nos jours, il fait passer sous nos yeux) de voir le D[r] Cabanès mettre ses soins à relater, au physique et au moral, minutieuse et détaillée, *l'observation* des monarques qui, du Grand Electeur à Guillaume II, se succèdent sur le trône de Prusse.

La scène des grands portraits, pour ainsi parler, s'ouvre sur le Grand Electeur Frédéric de Brandebourg, premier roi de Prusse ; prince malingre, contrefait, préoccupé surtout d'égaler Louis XIV.

Il pressure ses sujets pour alimenter ses seules passions, le luxe et la pompe théâtrale : c'est ainsi que, pour son couronnement, il aurait dépensé la somme colossale de 6.000.000 de thalers ? De constitution maladive, marié trois fois, n'ayant eu que deux enfants, il sembla toujours « peu fougueux au jeu d'amour » ; il eut une maîtresse attitrée, mais c'était plutôt pour que les choses allassent à Berlin comme à Versailles.

Au père prodigue succède un fils avare, Frédéric-Guillaume I[er]. Eugène Pelletan (dans *les Rois Philosophes*), en deux coups de crayon, l'a portraituré ressemblant : « fou lugubre et piétiste outré, chevrotant après souper un psaume de David. » Econome jusqu'à la sordidité, irascible et brutal jusqu'à la violence, il bastonne soldats

et officiers pour le moindre accroc à la discipline. Il réglemente, jusqu'à la minutie, son entourage aussi bien que son fils : n'accorde-t-il pas au prince héritier juste un quart d'heure pour faire sa toilette et sa prière !

Ne pensant qu'à son armée, ne vivant que pour elle, il méritera le surnom de *Roi-Sergent*, que lui a donné l'Histoire. Pour ses grenadiers géants, il n'y a pas de dépenses qu'il ne fasse, payant 700 écus pour un sujet de 5 pieds 6 pouces, et 1.000 écus pour un homme de 6 pieds. C'est à l'amour et aux soins que Frédéric-Guillaume I[er] avait de ses troupes, que la Prusse doit le premier développement de son organisation militaire ; n'est-ce pas du *Roi-Sergent* que date le caporalisme automatique qui, aujourd'hui encore, gouverne l'armée allemande ?

Brutal, grossier et ivrogne, il ne garde aucune contrainte, même vis-à-vis de la reine et de ses enfants, particulièrement vis-à-vis de son fils, à qui il ne ménage ni les algarades ni les plus grossières injures, et que, par deux fois, il manqua d'assommer. Il ne lui pardonnait ni son goût pour la toilette et les habillements recherchés, ni sa prédilection pour la littérature française et la musique. Il aimait à répéter (parlant de celui qui prendra la Silésie à l'Autriche, annexera la Pologne, et qui s'appellera le Grand Frédéric) : « ce n'est qu'un petit-maître et un bel-esprit, qui me gâtera toute ma besogne ».

Durant ses dernières années, ses incohérences, ses manies, ses fureurs, certains accès d'assoupissement et d'excitation convulsive le font, par les contemporains, considérer comme épileptique. Il mourut hydropique : ce fait, joint à beaucoup d'autres, permet de penser que le Roi-Sergent était uricémique, atteint d'affection rénale, et, comme tel, fut en proie à toutes sortes d'accidents d'urémie ?

Son fils, Frédéric II, lui succède à 28 ans, et réalisera le meilleur de la prédiction de Frédéric-Guillaume aimant à répéter : « mon fils sera un vaurien ou quelque chose de très bien ». S'il ne fut pas quelque chose de très bien, il fut quelqu'un de grand. Le parallèle de Macaulay a justement montré, en dépit des différences et des nuances, par quels traits Frédéric-Guillaume ressemblait étroitement à Frédéric II : « ils ont eu en commun l'amour de l'ordre, l'amour du travail, les goûts militaires, la parcimonie, l'esprit impérieux, l'humeur irritable jusqu'à la férocité, la tendance à peiner et à humilier les gens. » De ceci mille anecdotes, rapportées par M. Cabanès, donnent la preuve. S'il était moins violent, moins prodigue de coups de canne que le Roi-Sergent, Frédéric II jouait du pied et du poing, envoyant des coups de botte à ses ministres, cassant sa flûte sur la tête de ses gens, ne ménageant ni rien ni personne. On sait combien, durant la première guerre de Silésie, il se montra impitoyable.

L'instinct de malignité de Frédéric II l'emportait, dans l'ordinaire de la vie, sur son instinct de méchanceté. Avec un véritable plaisir, il persifle et humilie son entourage. Il déverse sa verve caustique

aussi bien sur Voltaire, sur certains ambassadeurs, que sur l'Académie de Berlin.

De bonne heure, le roi-philosophe manifestera de l'aversion pour la femme et montrera par contre de l'inclination pour les adolescents de son sexe.

Plus gourmand que gourmet et que buveur, il doit à ses excès de table les accidents hépatiques et néphrétiques, pour lesquels il fit bien inutilement des saisons à Carlsbad, à Pyrmont, à Aix-la-Chapelle.

Dès 36 ans, le Grand Frédéric a sa première attaque d'apoplexie : lui aussi souffrira d'uricémie et succombera *par le rein*, après avoir, par son génie militaire, par la continuité d'une politique peu scrupuleuse, et par un remarquable esprit d'organisation, su faire du petit royaume de Prusse un grand Etat.

Frédéric-Guillaume II, son neveu, appelé, par le Dr Cabanès, le *Visionnaire*, féru d'*illuminisme*, lui succède, après avoir épousé sa cousine germaine. Il évoque les esprits et s'adonne à toute une série d'expériences fantasmagoriques, où apparaissent les spectres de Marc-Aurèle, de Leibniz et du Grand Electeur ! Lui aussi se débat contre toute une série de malaises et de troubles de la nutrition, qu'il soigne aux eaux de Pyrmont. Comme son oncle, il meurt (en 1797) hydropique, ayant conquis peu de gloire, mais ajouté au Royaume un nombre assez considérable de milles carrés.

Son successeur, Frédéric-Guillaume III, époux de la charmante princesse Louise, qui voua une haine mortelle à Napoléon, mérite bien l'épithète d'*aboulique*, que le Dr Cabanès lui décerne. Il meurt de la grippe en juin 1840, lors de la grande épidémie qui s'abat sur le centre de l'Europe. Il n'avait ni pu, ni su empêcher Napoléon de faire de la Prusse du grand Frédéric une puissance de troisième ordre. Il laissait deux fils : l'aîné, Frédéric-Guillaume IV ; le second, Guillaume Ier, futur grand-père du kaiser.

De Frédéric-Guillaume IV, Ernest Lavisse écrit : « ce souverain « du plus moderne des états était un archéologue ; le troisième suc- « cesseur du plus pratique des rois était un romantique » ; les aliénistes sont autorisés à dire : « il était dément ». Sa vésanie porte à la régence son frère Guillaume Ier, que la politique traîtresse de Bismarck et le génie de de Moltke devaient, en 1871, faire proclamer à Versailles empereur d'Allemagne, alors qu'aucune de ses qualités ne semblait devoir lui mériter pareille destinée.

Guillaume Ier fut une âme simple, de piété étroite, un brave soldat, vaniteux, ayant, comme ses aïeux, la manie des uniformes.

Il n'a que trop mérité d'être, par le Dr Cabanès, stigmatisé de certaine épithète malodorante, rappelant les incroyables grossièretés auxquelles ce roi de Prusse se laissait aller, au palais archiépiscopal de Reims, dans les appartements royaux du Sacre, dont les bombes incendiaires ont, en septembre dernier, fait un monceau de ruines.

La mort de l'Empereur, à 91 ans, laisse le trône à son fils déjà ma-

lade Frédéric III qui, durant la campagne de 1870, par des rapines indignes d'un prince impérial, s'était montré sous un jour peu favorable, doit à la maladie terrible (qui l'emportait après trois mois de règne) d'avoir inspiré plus de pitié que de respect.

La dernière année de sa vie fut un martyre, fait moins encore, peut-être, des souffrances qu'occasionnait sa laryngite syphilo-cancéreuse, que des tortures morales entretenues par les longs démêlés diagnostiques auxquels à Berlin, à San-Remo, à Potsdam, se livrèrent Mackensie, von Bergmann, Gerhardt, Waldeyer et consorts.

Guillaume II devenait, en 1888, à 29 ans, Empereur d'Allemagne.

Par ses volontés et ses actes, qui sont contradiction et versatilité ; par sa stupéfiante désinvolture ; par la tournure de son esprit ; par son tempérament impulsif ; par sa débordante vanité et son absolue confiance en soi ; par ses prétentions à être à la fois peintre et compositeur, littérateur et chef d'orchestre, sermonnaire mystique, Guillaume II déconcerte tous ceux qui l'approchent. Il se croit, il se dit, de par Dieu, destiné à accomplir de grandes choses ; à faire de l'Allemagne la dominatrice du monde, pour le bien de l'humanité. Il a la tarentule des déplacements et la manie des changements de tenues militaires, comme le Roi-Sergent, comme le Grand-Frédéric. Tout cela, aussi bien que l'infirmité et les états morbides dont il souffre depuis sa naissance et son adolescence, fait que Guillaume II semble résumer et condenser les tares de dégénérescence et les désharmonies de la famille des Hohenzollern, tout comme tels princes de la maison d'Autriche ou d'Espagne se sont trouvé accumuler sur leur tête les tares des Habsbourg.

Tout est à lire dans le dernier chapitre de *Folie d'Empereur*. Il abonde en preuves que Guillaume II « réunit tous les attributs de ses ascendants ». « Par sa ténacité, conclut le Dr Cabanès, sa confiance, sa foi mystique en soi, Guillaume II s'est créé une force supérieure à sa puissance réelle. »

Suivant l'exemple du grand aïeul (Frédéric II), qui *commençait par prendre*, disant : « je trouverai ensuite des savants pour démontrer mon bon droit », Guillaume, pas plus que son Chancelicr, ne s'arrête au choix des moyens de réaliser l'hégémonie mondiale. C'est que, subissant les dures lois de l'atavisme, l'Empereur est, comme d'autres souverains absolus, en même temps la dupe de son élévation, et la propre victime de son milieu.

Est-ce qu'il n'en irait pas des « désharmonies » physiques et des déchéances morales dont souffrent particulièrement les familles princières, comme il en est — *mutatis mutandis* — des accentuations ou des atténuations de virulence que, par passages successifs, sait réaliser la Médecine expérimentale ? Non seulement les tares peuvent, d'héritages en héritages, s'additionner ; mais encore le sens moral, vicié dans le milieu des Cours, est exposé à dégénérer par le seul exercice du pouvoir.

La cause de la dégénérescence n'est-elle pas dans l'affaiblissement de la volonté *du moi* chez les princes, pour qui tout est licite, que personne ne contredit, ni reprend ? C'est là — disions-nous (1), à propos de l'analyse du livre de notre confrère Galippe, sur la pathologie des Habsbourg, — appuyée sur de remarquables travaux de pathologie historique, l'opinion de Jacoby.

L'homme, chez qui le pouvoir affaiblit la volonté du *moi*, est moins apte à résister à ses désirs, à ses appétits, à ses instincts, comme aux suggestions d'alentour. Chez lui, est renforcée l'action réflexe, et rendue plus directe la transformation de la perception en mouvement et en acte ; de même que, chez lui, est plus ou moins annulée l'activité des centres modérateurs.

Par quelque côté qu'on envisage les causes de la dégénérescence, physique ou intellectuelle, léguée aux fils de rois, on ne peut s'empêcher de reconnaître qu'il serait étonnant que les Souverains seuls ne connussent pas les plis que font au cerveau, comme au corps, les héritages professionnels accumulés. Qu'il y ait une mentalité princière, comme il y a le fait du Prince, comme il y a « jeux de prince », la chose va de soi ; l'Histoire se charge de justifier les interprétations de Jacoby.

Combien Guillaume II, qui croit sa condition supérieure à celle de l'humanité, ne pourrait-il pas, de son jugement si faussé, rendre, pour une part, responsables la Philosophie et la Science allemandes ? Par leur enseignement perverti et délétère, n'ont-elles pas créé le *milieu* le plus favorable à développer la folie des grandeurs chez tout un peuple dont l'ambition devient sans bornes, *activée* qu'elle est par la prospérité matérielle de l'Allemagne, et la force de sa machinerie militaire ?

Professeur L. Landouzy, de l'Institut.

(1) L. Landouzy, Aperçus de Médecine sociale : *Revue de médecine*, 1905, pages 963 et suiv.



Au « tableau ! »

Leur " Kultur "

Un nouvel engin de guerre : les bombes asphyxiantes.

La « Kultur » allemande vient de se manifester à nouveau avec éclat : voici que nos ennemis ont imaginé de nous combattre à l'aide de gaz asphyxiants ! Chlore, vraisemblablement. Heureusement, nous avons pris aussitôt nos précautions, et les accidents observés au début ne se reproduiront pas, grâce aux moyens de protection que, nos alliés et nous, avons mis en œuvre.

Les Anglais ont fabriqué des sortes de casques de pêcheurs, en laine, avec un intervalle en talc (?) pour protéger les yeux et un tampon de coton, pour la bouche et le nez ; ce coton est saturé d'une solution de bicarbonate et d'hyposulfite sodiques.

Le Dr James Cantlie préconise un masque, avec une fenêtre pour les yeux, faite de matière ininflammable. Ce masque est en coton, de couleur kaki ou brune, et une bande élastique sert à le maintenir serré sous le menton, tandis qu'une bande similaire, en haut, est fixée sur le bord de la casquette, par des boutonnières s'appliquant aux boutons de la courroie de la casquette. Le coton est imprégné d'une solution concentrée des sels précités.

D'autres ont suggéré d'employer le chloroforme en inhalations. Un médecin anglais dit, à ce propos, qu'il n'est pas remède meilleur contre le coryza ou une attaque d'influenza à son début, avec catarrhe nasal et léger catarrhe bronchique. Il l'a, dit-il, expérimenté sur lui-même et s'en est fort bien trouvé (1).

Gaz asphyxiants et anesthésie.

Voilà un titre qui, de prime abord, étonnera bon nombre de lecteurs. Quelles relations, se demandera-t-on, peut-il exister entre ce bienfait qu'est l'anesthésie et ces gaz avec lesquels nos sauvages ennemis essaient d'empoisonner nos soldats et ceux de nos alliés ?

Disons d'abord qu'il est à peu près certain que ces gaz asphyxiants sont constitués, pour la plus grande partie, par du chlore. Or, c'est précisément l'action terrible qu'exerce le chlore sur l'appareil respiratoire qui provoqua la découverte de l'anesthésie. Le fait est, certes, bien connu des initiés, mais comme il peut être inconnu de certains et avoir été oublié par d'autres, il m'a paru intéressant de le rappeler.

Voici les faits : en 1841, un chimiste américain, Jackson, préparait du chlore dans son laboratoire de Boston quand, par suite d'un accident survenu à son appareil, il lui arriva de respirer une quan-

(1) Cf. *British medical journal*, 15 mai 1915.

tité notable de ce gaz toxique. A cette époque, l'alcool était considéré comme un antidote du chlore. Jackson saisit donc un flacon qu'il croyait renfermer de l'alcool et respira les vapeurs qui s'en dégageaient ; mais, peu après, il tomba sans connaissance. Quand il revint à lui, il s'aperçut que, dans sa hâte, il s'était trompé de flacon et qu'au lieu de respirer de l'alcool, il avait respiré de l'éther.

Jackson, vivement intéressé par l'expérience qu'il venait de faire malgré lui, en fit part à quelques médecins et aussi à un dentiste de ses amis, nommé Morton ; ce dernier essaya l'emploi de l'éther dans l'extraction des dents et fut peut-être le premier à pratiquer cette opération « *sans douleur* ». Des chirurgiens de Boston, dont Waren, utilisèrent ensuite l'éther pour des opérations de grande chirurgie.

Ceci se passait vers 1846 ; or, l'emploi du chloroforme par Maxwell Simpson, d'Edimbourg, eut lieu dès 1847. Il est donc permis de supposer que l'accident survenu à Jackson a pu avoir une certaine influence sur les idées qui ont amené Simpson à entreprendre ses mémorables expériences.

Le hasard a souvent joué un rôle dans l'évolution scientifique, mais il faut avouer qu'ici ce hasard fut particulièrement heureux, puisqu'il fit surgir une découverte si importante, que l'on peut dire que, sans elle, une bonne moitié des interventions chirurgicales seraient impossibles.

E. Léger,
Pharmacien de l'hôpital Saint-Louis.

PETITS RENSEIGNEMENTS

L'œuvre de la « Société Franklin ».

La *Société Franklin, pour la propagation des bibliothèques populaires et militaires*, fondée en 1862, a décidé de s'occuper, pendant cette guerre (comme elle l'a fait en 1870), exclusivement des blessés. Dès le début de septembre, elle a commencé ses envois et a déjà distribué à des centaines d'hôpitaux plus de 39.000 volumes et périodiques illustrés.

On peut aider la Société, soit en se faisant inscrire comme membre adhérent, en versant une cotisation annuelle de 10 francs, soit en lui adressant une somme quelconque ou des dons de livres ou de brochures. Adresser mandats et dons au nom de M. le Président de la *Société Franklin*, 1, rue Christine, Paris.

Correspondance médico-littéraire

Réponses.

« *Dans l'espèce* », *l'avortement est-il légitime* ? (XXII, 30, 85, 123). — Permettez à un vieux lecteur de la *Chronique* de joindre son mot à votre intéressant référendum, relatif à la situation des malheureuses femmes, françaises ou belges, victimes des violences des sauvages sujets du kaiser.

Il n'y a pas, à mon avis, d'hésitation possible : l'enfant, même issu du crime, ne doit pas en être rendu responsable : il doit vivre. L'existence de ce petit être sans défense est sacrée, et la société lui doit protection, aussi bien qu'à sa mère. Sous aucun prétexte, quelque légitime que puisse paraître le motif, une mère ne peut et ne doit jamais contrevenir aux lois divines et humaines. Aucune considération ne peut l'autoriser à interrompre le cours de sa grossesse, si pénibles soient les circonstances qui l'ont déterminée. Et d'ailleurs, quel médecin serait assez oublieux de sa dignité professionnelle, quelle sage-femme serait assez indigne, pour mettre son savoir au service de ces criminelles interventions ? Non, aucune considération ne peut et ne doit justifier l'embryotomie, qui est l'assassinat voulu d'un petit être sans défense.

Passons au second côté de la question : Que va-t-on faire de ces innocentes victimes des violences allemandes ? Avec mon maître, M. le professeur Pinard, je suis persuadé que toutes les maternités de France et de Belgique ouvriront largement leurs portes, pour recevoir ces malheureuses si dignes de pitié et de protection. Toutes les cliniques auront à cœur de mettre leurs lits à la disposition de ces pauvres mères et d'apporter un peu de soulagement à leurs souffrances.

Reste la dernière question : Que fera-t-on des enfants ?

Il y a deux cas à considérer : 1° ou bien les mères garderont leur enfant, et alors j'estime que l'Etat aura à cœur de venir en aide à ces femmes, mères admirables et dignes de toute la sollicitude des pouvoirs publics ; 2° ou bien, soit faute de ressources, soit pour quelque autre motif, la mère ne voudra pas élever son enfant. C'est alors que devra intervenir l'Assistance publique. Comme l'a fort bien proposé Maurice Barrès, « dans les pays envahis, les femmes victimes de violences pourraient demander au maire d'inscrire l'enfant issu du crime comme de père et mère inconnus. Cette intervention du maire serait une garantie ». C'est là, j'estime, la meilleure solution : elle permet de concilier à la fois les intérêts de la mère et ceux de l'enfant.

D[r] MAIGNÉ (*Saint-Servan*).

— Je regrette beaucoup de n'avoir pas connu, au moment où je vous fis ma communication sur le « droit à l'avortement des

femmes violées par les Allemands », les articles publiés dans la *Chronique*, et beaucoup d'autres journaux, médicaux ou non. Par un sentiment excusable, sinon justifié, dans notre temps de censure sévère et de conformisme obligatoire, je n'osais afficher, sans précédents, une idée vraiment hardie sur un tel sujet. La courageuse initiative de tant de moralistes éminents a levé mes scrupules. J'ai traité l'autre jour la question avec la froide timidité d'un arrêtiste, au point de vue légal. Aujourd'hui, ce sera au point de vue moral.

Je dois d'abord dire que j'ai été étourdi par la force des arguments et l'accent de conviction de tous ceux qui ont écrit sur le sujet. Pour donner des solutions vraiment sérieuses, je crois qu'il est bon de traiter successivement plusieurs questions connexes :

1° La question *historique* : si intéressante soit-elle, elle ne doit pas influer sur une solution rationnelle. Nos ancêtres ont eu des idées morales différentes des nôtres, souvent même contraires aux nôtres ; il faut donc laisser les autorités de côté. Une conduite humaine était jadis, à part les quelques règles de la chevalerie, chose tout à fait incompréhensible. M. J. de Bonnefon, dans son intéressant exposé, donne quelques opinions de canonistes, favorables à sa théorie de la prohibition absolue de l'avortement. Etant catholique moi-même, je prends à cœur de faire ressortir la perfectibilité des solutions de la casuistique catholique, qui, comme toutes les législations, sait bien évoluer, lorsque ses règles, qui convenaient en certains cas, sont devenues mauvaises par suite du changement de situation. Chaque prêtre a le droit, on le sait, de conseiller, étant données telles ou telles conditions, la conduite qu'il juge la meilleure. C'est un arbitraire nécessaire et bienfaisant. Donc le prêtre flamand, dont parle le *Matin*, peut dire le contraire de ce que disait Bellarmin il y a plusieurs centaines d'années, sans être taxé d'hérésie.

2° La question *morale* : c'est la principale, la question religieuse s'y rattache, les solutions de la morale rationnelle et celles de l'Eglise concordant généralement. Quelles que soient la vigueur et l'éloquence de MM. de Bonnefon et Plateau, de Mme Jane Misme, je me range ouvertement dans l'autre camp. Il est certain que je ne fais pas de l'avortement un devoir aux femmes violées, comme les inquiétants pronostics du Dr Villechauvaix semblent y obliger : l'instinct maternel et l'horreur de l'homicide peuvent montrer parfois le devoir du côté de la résignation à une semblable maternité. Je ne parle que de reconnaître le droit, et d'en recommander l'exercice, à cause des chagrins et des calamités que la naissance du demi-barbare entraînerait pour lui et pour les autres.

Comme le dit M. Pluyette, « le juge qui condamnerait ces infortunées serait plus cruel qu'un bourreau » ; il faudrait n'avoir pas d'entrailles pour ne pas les absoudre, aussi ne devrait-on s'y résigner que pour des raisons très fortes. Or, celles qu'on allègue sont-elles convaincantes ?

Pourquoi l'Eglise, et avec elle la majorité des gens moraux, condamne-t-elle (il faut bien appeler un chat un chat, n'est-ce pas, pour se comprendre), les procédés anticonceptionnels et l'infanticide ? Ce n'est pas par un amour immodéré de la surproduction, puisque le célibat absolu, n'en déplaise à ses adversaires, est l'état idéal, d'après la vraie doctrine chrétienne. Le point de vue des chefs d'Etat, qui est le plus grand accroissement possible de la population est, avec raison, inconnu de la plupart des individus. — Ce n'est pas par crainte d'un homicide, le germe, si développé soit-il, n'ayant pas encore les qualités qui donnent à la personne humaine le « droit à la vie ». Ces facultés ne se développeront qu'après la naissance. L'âme, dit la philosophie chrétienne, est unie au corps dès le moment de la conception ; mais, pendant toute la vie utérine, et encore quelques instants après la naissance, elle n'a pas plus de droits que les âmes des êtres pourvus des mêmes facultés qu'elle.

M. le professeur Pinard a raison de dire que « le point de vue de la médecine est avant tout la sauvegarde des existences ». De la médecine, oui. Mais le médecin n'est pas qu'une machine à soigner, à opérer, à accoucher, c'est avant tout un homme, un être moral.

On condamne la fornication et l'avortement, parce qu'il répugne à la conscience qu'on recueille le plaisir sans la peine, que la nature y attache comme une conséquence inévitable ; parce qu'une sorte d'équité exige la réalisation de la maxime : « Pas de rose sans épine », quand la piqûre de l'épine est l'effet d'une loi naturelle de l'importance de celles qui président à la génération ; parce qu'il n'est pas admissible qu'on prenne la médaille sans son revers.

Mais, ôtez la rose, vous pouvez faire abstraction de l'épine ; renoncez à posséder l'objet que vous ne voulez pas payer, on ne vous présentera pas la facture ; si la conception de l'enfant ne vous donne pas de plaisir, rien ne vous oblige à endurer les souffrances de la gestation et de l'accouchement et les ennuis de l'éducation. Le simple bon sens le montre surabondamment. Or, il est évident que les victimes de la lubricité germanique ont éprouvé de la souffrance, plus qu'elles n'ont pris de plaisir. Donc elles ont le droit à l'avortement, ou plutôt à l'infanticide, bien moins dangereux pour la santé de la patiente.

Nos lois l'ont bien compris, en suspendant pour un certain temps, dans les pays où les Teutons sont allés promener leur galanterie barbare, le droit de poursuivre ces infractions (celles des femmes dont il s'agit), pas celles des « Boches », bien entendu. Le syllogisme est rigoureux.

Cela dit, j'ai bien envie d'aller jusqu'au bout de ma pensée. Je choquerai peut-être la pruderie de quelques-uns, mais tant pis. Voici ce que je me dis : si la femme a le droit de repousser la maternité lorsque la conception ne lui cause pas de plaisir, est-ce que les filles séduites, qui, dans leur ingénuité, n'ont rien connu des joies de l'amour, est-ce que les femmes mariées, qui souffrent souvent des caprices libidineux de leurs époux, n'ont pas le même

droit ? Faut-il que le violateur soit coiffé d'un casque à pointe, et assouvisse son désir au bruit du canon et à la lueur de l'incendie, pour que sa victime ait le droit d'arrêter l'œuvre de la vie ?

On voit l'importance extrême que revêt la question, et peut-être le danger qu'il y aurait à mettre cette arme théorique aux mains de femmes peu scrupuleuses, ou seulement illusionnées par la fascination de l'intérêt, quoique honnêtes. Les lois doivent maintenir toujours la nécessité de prouver les faits exceptionnels qui ont constitué le viol, en en faisant une excuse légale ; mais, moralement, devant le tribunal de la conscience et de Dieu, elles ont le droit, celles qui n'ont pas consenti, de se refuser à subir les suites d'un acte qu'elles n'ont pas voulu. Je mesure bien les conséquences de mon idée, mais j'ai le courage de l'apôtre plus que la sagesse du législateur ; j'endosse délibérément la responsabilité de la parole que je lance, et que je ne rattrapperai jamais. Dût le monde périr, les principes de justice doivent être maintenus, et le droit du plus humble d'entre nous sauvegardé quand même. Il faut, certes, louer les mesures législatives telles que celle permettant l'inscription des enfants demi-allemands, incognito, sur les registres de l'Assistance publique ; elles peuvent effacer quelques tristes souvenirs. Mais croit-on qu'il soit toujours bon d'augmenter le nombre des Français, sans tenir compte de la qualité ? Les enfants nés de familles honnêtes se font, prétend-on, de plus en plus rares. Est-ce une raison pour tendre les bras à des personnages d'une moralité douteuse, rejetons d'une race barbare, et, qui plus est, des plus brutaux d'entre ces barbares ? Laissons plutôt tomber dans le néant ces tristes épaves d'un temps de cataclysmes.

F. Clavier (*Valence*).

— M. Jean Fugairon écrit, dans la *Chronique*, que les « enfants du viol » doivent être remis à l'Assistance publique : c'est une solution, qui satisfait à la fois l'honneur des familles et la repopulation, bien que la Patrie ne puisse vraiment guère profiter de ces sujets inattendus, dont les atavismes ne peuvent faire concevoir de belles espérances. M. Fugairon ajoute que la même faculté sera réservée aux femmes allemandes, avec lesquelles les alliés, lors de l'invasion à venir du pays de la kultur, pratiqueront un « rapide flirt ». Certes, on ne peut refuser aux autochtones de la rive droite du Rhin un droit qu'on donne à celles de la rive gauche ; les raisons d'ordre moral qui militent dans un cas sont aussi probantes dans l'autre. Mais j'espère bien que les dames de là-bas n'auront pas à se poser la question. D'abord tout flirt, si rapide soit-il, avec les femelles de barbares, que nous trouvons à bon droit si repoussants, ne tente guère, j'imagine, les Français ni aucun des alliés. Je sais bien que, même pendant la guerre, l'amour a eu des caprices que le patriotisme ne connaissait pas, et que, quand les plaies vives seront fermées, les relations de toute sorte reprendront plus que jamais entre

les divers pays. Mais, pour l'instant, ces exceptions sont aussi rares que les exemples d'Allemands restés sérieux au milieu de la folie de leurs compatriotes. Dans le feu de la lutte, les plus tentantes de nos ennemies ne sont-elles pas avant tout des objets de répulsion et de pitié, puisqu'elles sont un peu complices de la barbarie des hommes de là-bas ?

Mais surtout le Droit, l'Idéal pour lequel nous luttons et nous mourons, ne veut pas que ses défenseurs imitent les procédés des Barbares. Nous tombons par milliers pour défendre, disons-nous, contre le militarisme des Vandales.

> ...... La poussière des morts,
> Nos moissons, nos troupeaux, nos cités, nos trésors,
> Le berceau de nos fils et l'honneur de nos femmes [1].

Nous serions, nous aussi, des Barbares, si, emportés par la colère de voir nos troupeaux et nos moissons détruits, nos cités incendiées, nos trésors enlevés, le berceau de nos fils ensanglanté et l'honneur de nos femmes violé, nous vengions le droit en commettant les mêmes crimes chez les Barbares, sans doute pour leur inculquer les beautés de la civilisation que nous leur apportons, et apprendre à ces serviteurs du vieux Dieu la parabole du Pharisien et du publicain.

Si nous nous laissions entraîner à des exactions quelconques sur une population qui n'est, en réalité, pas coupable des actes de sauvagerie commis par l'armée du Kaiser, sur des ordres donnés dans un but d'intimidation, si nous frappions l'innocent pour le coupable, nous nous rapprocherions beaucoup de ces ennemis que nous abhorrons, et imiter, c'est déjà un peu se mettre sous le joug... Et c'est pour l'éviter, ce joug odieux, que nous combattons aujourd'hui. Prenons garde de naufrager, alors que nous approchons du port.

Peut-être, hélas ! à l'heure de la tentation, la volonté de bien des Français sombrera-t-elle ; peut-être se départiront-ils de leur admirable ligne de conduite actuelle ; peut-être devra-t-on enregistrer des faits attristants. C'est pourquoi on doit, même au point de vue de l'honneur national, faire remarquer d'avance que, pas plus pour nous que pour personne, la force et le droit ne sont identiques.

André Leblanc (*Romans*, Drôme).

— Certes, c'est avec un frisson d'horreur que l'on enregistre la fréquence des viols commis par des Barbares, qui seront désormais cloués au pilori de l'histoire ; c'est avec une pitié sans bornes, une commisération douloureuse, que nous plaignons de toutes nos forces les infortunées qui portent en elles le fruit détesté du crime allemand. Nous nous mettons à la place des maris et des pères de

1. Marie de Valandré.

ces malheureuses victimes d'une soldatesque en furie et avinée, chez lesquels, à l'affreuse nouvelle de ces odieuses souillures, doivent, en quelques heures, paraître des cheveux blancs. Nos cœurs battent à l'unisson des leurs, et nous pleurons avec eux.

Mais, à côté de la souillure du corps, il en est une autre que l'on ne doit pas ajouter à la première : c'est la souillure morale, pour celle et pour celui qui consentiraient à commettre un crime, peut-être un double crime, — car l'existence de la mère peut dépendre de l'opération dangereuse que l'on préconise, — et celui qui oserait l'accomplir endosserait la plus lourde, la plus écrasante des responsabilités.

Il semble admis jusqu'alors, chez les peuples civilisés, que la vie de tout être, quelle que soit son origine, doive être sacrée, que nous n'avons pas le droit de détruire une vie que nous n'avons pas donnée, et que nous devions nous rallier au témoignage du maître Pinard, qui a si magistralement exposé à l'Académie de médecine les meilleures solutions morales à adopter pour ces martyres du Teuton abject.

Aucune de ces violentées ne consentira à garder *post partum* un enfant conçu dans un moment de la plus odieuse, de la plus abominable des violences ; l'anonymat absolu lui est un sûr garant, une sécurité incontestable dans nos maisons de santé et nos maternités. Nous ne sommes plus aux temps

> ...où le ciel et la terre
> Allaient et revenaient en un peuple de dieux ;
> Où Vénus Astarté, fille de l'onde amère,
> Secouait, vierge encore, les larmes de sa mère,
> Et fécondait le monde en tordant ses cheveux !

Nous ne sommes plus aux temps où l'on précipitait d'une montagne, à Lacédémone, les enfants nés difformes ou rachitiques, et le problème posé semble des plus complexes à résoudre. Nous répétons souvent que la médecine générale n'est pas mathématique, la neuropathologie encore moins (c'est ce qui fait, d'ailleurs, leur supériorité...) Or, l'enfant engendré « par la brute saturée d'alcool pendant des jours », ne l'a peut-être pas été pour cela par un individu alcoolique avéré, invétéré, fieffé... Nos ennemis ne sont-ils pas d'incomparables soldats, n'ayant de supérieurs que les nôtres ? Il ne semble point, hélas ! que nous ayons affaire à des armées d'alcooliques. D'autre part, le produit de la conception ne peut-il pas prendre, du côté maternel, une constitution robuste et saine, exempte de stigmates physiques ou psychiques ? En d'autres termes, il semble bien difficile de prouver, dès le principe, que ce soit forcément un futur hérédo. Ne trouve-t-on pas, dans nos hôpitaux, chez les enfants abandonnés, élevés par l'Assistance publique, de nombreux tarés ? Je crois que bien osé serait celui qui pourrait affirmer d'une façon formelle, que l'on a à re-

douter la dégénérescence de ce produit du crime. Des hommes qui sont devenus célèbres étaient issus de souche vile. Ouvrons l'histoire : elle nous dira, entre autres, que le poète Villon, l'auteur des neiges d'antan, naquit dans les bouges d'une population qui n'a pas encore de nom, et a puisé, dans sa vie de bohème, des accents d'une énergie étrange...

Il semble, d'autre part, incontestable que l'enquête à faire, au sujet de ces malheureuses victimes, ne sera pas toujours commode ; en plus de celles qui auront été souillées *vi coactæ*, il y en aura peut-être qui pourront arguer de rapports sexuels sous la menace des bandits, et qui, en réalité, en auront eu avec d'autres ; on pourra aussi en trouver (*sunt raræ nantes*), qui auront consenti librement à se donner. Rappelons-nous 1814 et 1815, où des femmes, et non des moindres, offraient leurs faveurs, dans notre Paris envahi, aux officiers et aux soldats de S. M. le Czar Alexandre, à ceux de Blücher et de Wellington. En ces temps troublés et douloureux que nous traversons, au milieu du débordement des fureurs de la vieille Europe, les faiblesses humaines, les défaillances, déjà si nombreuses en temps de paix, n'auront-elles pas encore augmenté ?

Qui sait sous quel fardeau la pauvre âme succombe !

Quel contrôle, d'ailleurs, établir ? Par un brave commissaire de police ? On assistera alors à ce spectacle inouï de ce vigilant exécuteur de la loi, établissant des sélections parmi ces gravides, et distribuant des fiches avec cette inscription : « Mme X..., bonne pour l'avortement ! »

Tel confrère prétend, d'autre part, que les manœuvres de l'avortement sont « facilement inoffensives »... Tel n'est point notre avis ; des femmes, pour lesquelles le devoir médical, la conscience professionnelle et nos lois indiquaient d'interrompre la grossesse, ont succombé malgré l'habileté incontestée de l'opérateur et toutes les précautions d'antisepsie et d'asepsie... N'oublions jamais le *Quid ignotum !*

Est-ce que la souillure corporelle n'est pas, d'ailleurs, la même, que la grossesse soit entravée ou non, et ne vaut-il pas mieux et s'abstenir d'un crime, et ne pas compromettre la vie de la mère, ce qui en ajouterait un second au premier ? L'infortunée n'est-elle pas déjà assez martyre, et n'est-il pas préférable de l'aider par tous nos moyens, la réconforter, relever son moral, en lui montrant qu'une vie nouvelle s'ouvrira devant elle ; qu'elle pourra clandestinement, dans nos maisons de santé occultes ou dans nos maternités, se débarrasser du produit de la conception, et qu'elle continuera malgré tout à avoir droit au dévouement et au respect de tous.

Le crime seul fait la honte...

Un autre confrère, sincère aussi dans ses convictions, indique « qu'après le sauvetage opéré, il se livrerait délibérément à la Cour

« d'assises, avec autant de confiance qu'il se soumettrait au jugement « de Dieu. » C'est bien présomptueux !

Je ne saurais trop l'en dissuader, car après une incarcération de plusieurs mois, après une longue expectative, il aurait comme escorte deux gendarmes, il aurait menottes aux mains, comme le dernier des malfaiteurs, et rien ne prouve, attendu qu'il est médecin, qu'il serait acquitté...

Enfin, à côté de ce problème indubitablement angoissant, il s'en pose un autre, qui n'est pas non plus sans avoir une haute portée sociale. Je crois que si l'on voulait nous réduire au lamentable rôle d'avorteur, c'en serait fait de notre profession médicale. *Finis medicinæ !* Le médecin n'a-t-il pas toujours été et n'est-il pas encore l'ami de la famille, le conseiller écouté, l'ami fidèle, le confesseur, celui que l'on espère, que l'on attend avec impatience, que l'on demande toujours tout de suite, celui qu'on ne traite pas comme tout le monde, qui soulage toujours, qui calme et qui console, qui guérit souvent ? C'est lui qui connaît les secrets de famille, c'est lui qui jouit encore d'un certain prestige, que l'on ne doit pas pouvoir parvenir à saper. Eh bien ! vous voudriez qu'en le regardant passer, les gens qui mettent en lui toute leur confiance puissent dire, en le montrant du doigt : « Voilà un avorteur ! » A d'autres cette besogne.

On a plus que jamais besoin de nous. Notre rôle, au cours de la campagne actuelle, est considérable ; les médecins morts au champ d'honneur ne se comptent plus ; les pouvoirs publics nous demandent constamment de nouveaux services, font sans cesse appel à notre charité, à notre cœur, à notre compétence, pour leurs indigents, pour leurs mutualistes, pour les malades des hôpitaux, pour des mesures d'hygiène intéressant la collectivité.

Il va de soi que l'on ne doit pas, impunément, en dehors des autres raisons invoquées, vouer au mépris public des gens utiles, faire tomber dans l'ornière une profession honorable, toute faite de respect de l'humanité et de devoir social.

Le médecin, étant donné son immense rôle social, a besoin de son prestige et de sa dignité ; il doit suivre son chemin droit, et si l'on y sème des ronces ou des épines, c'est un autre que lui qui doit faire la récolte.

J'envisage une dernière question : celle qui touche à la religion. Respectueux de toutes les convictions, il est bon, en ces circonstances, de faire observer que ni la religion catholique, ni la protestante, ni la juive, n'admettent le crime *in utero*, pour quelque motif que ce soit. Ne serait-ce pas s'exposer à un heurt fâcheux des croyances, à l'heure grave où tout le monde doit marcher la main dans la main pour achever de repousser l'envahisseur ? Et serait-ce bien faire disparaître le sceau de l'ignominie, en accomplissant un second crime, sinon un troisième ?

Nous saluons bien bas ces infortunées victimes du plus grand des fléaux ; dans nos poitrines battent des cœurs généreux, habitués

aux souffrances du corps et de l'esprit ; nous avons des unes et des autres une expérience déjà longue... Souhaitons que toutes les solutions morales possibles soient mises en œuvre pour adoucir leur malheureux sort ; la tache corporelle n'est rien ; elle doit disparaître, tandis que la tache morale demeurerait indélébile, on la laverait en vain !

Si « le moi est haïssable », je tiens cependant à déclarer hautement que je me refuserai toujours à pratiquer un métier odieux, et je suis persuadé que, dans nos rangs, nous n'aurons pas la dure nécessité de refuser la main à un confrère qui aura agi dans un moment d'aberration mentale, de déviation morbide du tempérament médical, en étant contraint de lui dire : « L'homme que « j'ai connu de ce nom est mort depuis longtemps ! »

Dr Ravarit (*Poitiers*).

— Pour moi, il n'y a aucun doute, il ne peut être question d'avortement. Celui-ci doit être exceptionnel et ne dépendre que d'une cause physique et non sociale ou internationale. Le gouvernement a résolu la question dans le bon sens et au mieux des intérêts de tous. A titre documentaire, voici l'avis qu'a fait paraître le préfet de Meurthe-et-Moselle à ce sujet :

Parmi les crimes sans nombre commis par la « Bête Allemande », les plus odieux sont ceux dont femmes et jeunes filles ont été victimes. Le gouvernement a arrêté tout un ensemble de mesures, destinées à protéger ces pitoyables victimes, devenues enceintes des œuvres de l'ennemi détesté. Il est inutile de donner ici le détail de ces dispositions. Qu'il me suffise de dire que tout a été prévu pour que les couches de la mère et l'abandon de l'enfant à l'Assistance publique loin de notre département, soient entourés de la plus absolue discrétion ; les frais de cette assistance spéciale sont à la charge de l'Etat.

Aux médecins, aux sages-femmes, aux maires, qui connaîtront quelques cas de ce genre, aux intéressées elles-mêmes, je donnerai, ou de vive voix ou par écrit, tous renseignements utiles. Toute communication écrite sur ce sujet devra m'être adressée sous enveloppe portant la mention « personnelle ». Je considérerai ces correspondances comme ayant un caractère non point administratif mais strictement privé, et par conséquent rigoureusement confidentielles. Ces malheureuses femmes peuvent être assurées de trouver ici l'appui discret et l'affectueuse pitié auxquels elles ont droit.

L. Mirman,
Préfet de Meurthe-et-Moselle.

P. c. c. : Dr Grenier de Cardenal (*Argelès*).

— Dans votre numéro du 15 mars de la *Chronique médicale*, vous avez traité la question toute d'actualité : l'avortement est-il légitime ? Il m'a paru intéressant de vous communiquer l'opinion de MM. les Boches sur ce sujet.

Dans la *Med. Klin.* 1914, après différents articles sur les blessures de guerre, se trouve un article de Olshausen, intitulé *l'Avor-*

tement légitime. Olshausen étudie cette question quand il s'agit de grossesse involontaire, comme le fait se produit souvent en cas de guerre. Il considère que l'avortement est alors un acte d'humanité et qu'il convient d'accorder les circonstances atténuantes avec la plus grande bienveillance aux femmes qui, enceintes de force dans ces conditions, interrompent le cours de leur grossesse.

Acte d'humanité est joli sous une plume allemande !

Je crois qu'au point de vue humanitaire, c'est surtout recommandable lorsque le produit à venir est un produit boche.

L. Mathé.

— Ayant lu avec un très vif intérêt la série d'articles que vous publiez sur la question extrêmement importante de la suppression des enfants conçus par suite du viol de la mère pendant la guerre, il me semble que la solution vraie serait celle-ci :

1° Une femme ou une jeune fille violée doit déposer sans tarder une plainte au procureur de la République, en indiquant autant que possible des témoins et les auteurs de l'attentat. Cela peut se faire dans bon nombre de cas. Cela permettrait de sauvegarder l'honneur de la mère.

2° Laisser venir au monde ces enfants, qui seraient élevés aux frais de l'Etat. Les garçons formeraient plus tard une milice analogue à celle des Janissaires turcs, qui se composait d'enfants chrétiens enlevés tout jeunes à leurs parents et convertis de force à l'islamisme. Ces « Janissaires de la République » ou de la France ne pourraient qu'avoir les plus vifs sentiments de haine pour leurs pères boches. Quant aux filles, on pourrait les élever dans une maison spéciale et les doter aux frais de l'Etat.

3° Mais il ne faut pas que ces frais soient à la charge du gouvernement français. Dans le traité de paix que nous imposerons à l'Allemagne, celle-ci sera obligée de payer une certaine somme pour l'entretien des enfants nés d'un viol commis par ses soldats. Ces soldats eux-mêmes seront, autant que possible, recherchés et punis selon les lois pour ces crimes.

Cette solution me paraît la plus juste et la plus logique. Je ne lui vois qu'un défaut, sa simplicité même, vu que nous avons l'esprit si compliqué que les choses simples sont celles que nous comprenons et réalisons le moins.

Dr Bonnaymé (*Lyon*).

— On demande comment les défenseurs de la loi jugeraient les victimes de la bestialité allemande, si elles se faisaient avorter. La réponse serait probablement différente selon les juges appelés à se prononcer. Je veux bien croire que ceux-ci seraient d'une indulgence sans bornes, et que le ministère public mettrait une certaine discrétion dans les poursuites ; mais sait-on jamais ?... Et puis aurait on les mêmes égards pour les médecins complices ?

Dans une lettre que publie la *Revue moderne de médecine et de chirurgie* (janvier 1915, p. 5), le Dr Pierre Dupuy, se plaçant à un point de vue plus général, estime que « la question vaut la peine « d'être soulevée, traitée, examinée... En outre, il y a la question « pratique ». — Je pense comme lui.

En pratique. — Le médecin ne peut jamais, même « dans l'espèce », donner son concours à un avortement. En effet :

1° A moins d'avoir été témoin oculaire du viol de sa cliente par un Allemand, il n'a aucune preuve irréfragable de ce viol. Je ne soulèverai pas de contestations, j'espère, en affirmant que nombre de femmes qui devront leur grossesse à des amants français ou étrangers, librement acceptés, profiteront des circonstances actuelles pour se prétendre violées, d'autant plus que la zone de l'intérieur est pleine de réfugiées, inconnues du médecin auquel elles s'adresseront. Comment donc celui-ci reconnaîtra-t-il la vérité ?

2° A supposer que le médecin possède la preuve du viol, comment saura-t-il si la grossesse n'est pas due à des rapports sexuels antérieurs, légitimes ou non ?

3° Enfin, dans l'hypothèse où il serait démontré que la grossesse est bien le fait du viol, le médecin n'en tomberait pas moins, avec sa cliente, sous le coup de l'article 317 du Code pénal, qui ne prévoit aucune exception.

Pas même l'avortement et le fœticide thérapeutiques. Ces interventions qui n'ont jamais été, à ma connaissance, l'objet de poursuites judiciaires, sont *légitimées* par des considérations pathologiques ; elles ne sont pas *légales*. Il suffirait d'une évolution dans les doctrines médicales, ou d'une orientation différente de l'esprit public, pour que les tribunaux prononcent des condamnations qu'on ne réclame pas actuellement. Déjà le fœticide n'est-il pas virtuellement aboli, grâce aux progrès de la chirurgie antiseptique, qui permet de lui substituer l'opération césarienne avec le minimum de risques pour la mère ? Le législateur qui a excusé ou absous d'avance, dans des circonstances déterminées, certains crimes ou délits (art. 321 à 329 du Code pénal), n'a pas nommé l'avortement ; et si l'on peut arguer qu'il ignorait les nécessités de la pratique obstétricale, il n'ignorait pas, du moins, que de tout temps il y a eu des grossesses consécutives à des viols commis par une soldatesque ennemie, des détrousseurs de grands chemins et des bandes d'apaches.

Donc, en pratique, le médecin doit se conformer à la lettre de la loi.

En conscience. — Mais la loi est-elle un guide infaillible pour une conscience droite ? Elle n'est pas tendre pour le malheureux paysan qui prend un lièvre au collet, et elle libère le débiteur malhonnête qui invoque la prescription, en l'appuyant au besoin d'un faux serment. Je ne critique pas, je constate.

Le Dr Dupuy, précédemment cité, écrit : « On m'a dit (mais je « n'ai pu vérifier l'authenticité du propos), on m'a dit qu'un

« prêtre catholique avait proclamé, soit du haut de la chaire, soit « en conversation publique, donnant à sa parole l'autorité du « prestige sacerdotal, que la mise à mort d'enfants d'une con- « ception aussi criminelle que celle-ci, était un droit, peut-être un « devoir. Cette interprétation est-elle orthodoxe ? »

Le *Matin* a rapporté le même fait. Peut-être est-il apocryphe, peut-être les paroles prononcées ont-elles été mal comprises, peut-être les hideux spectacles auxquels ce prêtre aurait assisté l'ont-ils mis hors de lui et lui ont-ils fait perdre toute mesure : il est excusable. Mais il est certain que la doctrine catholique est tout autre. Jamais l'Eglise n'a *autorisé* l'avortement ni le fœticide, pas même quand le salut de la mère en dépend. La *Semaine médicale* du 28 janvier 1885 (p. 1, *Nouvelles*), a signalé une décision dans ce sens, et depuis il y en a eu d'autres. Cette règle a l'avantage de ne laisser place à aucune incertitude, mais elle ne saurait engager que des consciences catholiques.

Il y a quelques années, la *Chronique médicale* proposa un referendum sur l'avortement, en se plaçant surtout au point de vue de la conservation, d'une modification, ou de l'abolition de l'article 317. Les réponses qui furent publiées dans les numéros des 15 février et 15 avril 1909 soutiennent les opinions les plus diverses, depuis l'interdiction de l'avortement thérapeutique, manifestement nspirée par la morale catholique, jusqu'à la légitimité de tout avortement, indice d'une amoralité complète. Les arguments invoqués pour ou contre, dans tous les cas envisagés, sont tirés des conséquences médicales, sociales, sentimentales, etc., qui résultent de l'opinion contraire. A ce raisonnement par l'absurde, excellent en mathématiques, moins bon en morale, il faut substituer la vieille maxime : « Fais ce que dois, advienne que pourra » ; car, comme l'a dit très justement un des correspondants, la question de l'avortement ne ressortit pas à la médecine, mais à la morale. En partant des conséquences pour remonter aux principes, on risque de s'égarer, et on arrive aux conclusions les plus opposées avec une égale bonne foi, un égal souci de parler en son âme et conscience. Or la vérité est une et ne saurait s'adapter à la diversité des consciences ; c'est la conscience, au contraire, qui doit se modeler sur la vérité. L'avortement, dans un cas donné, est légitime ou il ne l'est pas, il n'y a pas de milieu : sa légitimité ne dépend pas de la conscience du médecin, mais d'un principe qui doit l'éclairer et la diriger, et qu'il faut rechercher sans passion ni préjugé.

On enseignait autrefois dans les cours de philosophie (la mode en est sans doute passée), l'existence d'une *loi éternelle,* nécessaire à la *conservation de l'ordre dans la nature* (lequel consiste dans *l'adaptation de chaque chose à sa fin particulière, en vue d'une fin commune*), basée par conséquent sur l'essence même des choses, et à laquelle tous les êtres de l'univers sont assujettis. On entendait par là l'ensemble des lois qui régissent leur activité : lois mécaniques, physiques et chimiques pour tous les corps, auxquelles il

faut ajouter les lois physiologiques pour les corps organisés, et les lois psychologiques pour les êtres doués d'intelligence et de sensibilité ; lois fatales, inéluctables, immuables, auxquelles nul ne peut se soustraire.

On enseignait encore que, si l'homme est soumis à ces lois dans l'exercice de son activité, il est cependant *libre* dans le choix du but à lui assigner, et qu'une *loi morale naturelle* l'oblige, sans le contraindre, à diriger ce choix conformément au bien. « Loi des Dieux », fait dire Sophocle à Antigone, « non écrite, mais im- « muable, car elle n'est ni d'aujourd'hui, ni d'hier, elle existe de « toute éternité, et personne ne sait quand elle a pris naissance ». — « Loi », dit Cicéron, « qui n'est pas l'œuvre des hommes, mais « quelque chose d'éternel qui doit régir le monde entier... loi qui « émane de l'essence des choses, pousse au bien et détourne du « mal... loi première et dernière, contemporaine de l'intelligence « divine, esprit du Dieu dont la raison souveraine oblige, inter- « dit... et sanctionne le bien et le mal... loi qui est la droite raison « du Jupiter suprême. » (*De Legibus, Lib. II, 4, passim.*)

Je laisse aux métaphysiciens le soin de définir le bien et le mal, mais de cette simple constatation que les forces aveugles agissent toujours conformément à l'ordre de la nature, il résulte logiquement que l'être libre n'a pas le *droit* de déroger à cet ordre lorsqu'il en a le *pouvoir*. La *conformité à l'ordre de la nature*, tel est donc le principe fondamental de toute morale, celui qui doit inspirer le médecin dans la question qui nous occupe.

Poursuivre le plaisir, fuir la douleur, n'est pas le *but* assigné par la nature à l'activité des êtres sensibles. Plaisir et douleur ne sont que des *moyens* de la stimuler, de l'incliner vers sa fin naturelle, et de la détourner de ce qui troublerait son exercice. Ils constituent une sorte de *psychotaxie* positive et négative (qu'on me pardonne ce néologisme), à laquelle l'animal cède en aveugle, sans se préoccuper d'un but final qu'il ignore et qu'il atteindra inconsciemment, tandis que l'homme qui ne l'ignore pas a le pouvoir de s'en écarter librement. Ainsi la volupté n'est pas le but de la conjonction des sexes, elle est le moyen qui la provoque en attisant le désir, et chaque organe, remplissant sa fonction particulière, concourt à la fécondation, c'est-à-dire à la conservation de l'espèce, but final de l'activité sexuelle.

Les animaux ne recherchent que la volupté. Une fois leur instinct satisfait, la plupart ne connaissent plus leur partenaire, et la femelle seule connaît ses petits ; mais ils obéissent sans le savoir au vœu de la nature, en s'accouplant au moment du rut qui est le plus

favorable à la fécondation. Chez eux, la prophylaxie anticonceptionnelle et l'avortement provoqué sont choses inconnues ; d'où on doit conclure que, dans l'espèce humaine, ceux qui ont recours à ces pratiques violent la loi en détournant l'acte procréateur de sa fin naturelle. Que penserait-on, au simple point de vue de la dignité, du convive qui, à la fin d'un dîner succulent, irait au dehors évacuer son estomac afin de recommencer par le potage ? Les animaux ne le font pas. Quelle différence y a-t-il entre ce convive et la femme qui évacue ses organes génitaux au sortir de l'alcôve ou dans les semaines qui suivent ?

Cependant toute loi peut fléchir devant des considérations d'un ordre supérieur. S'il en est une en faveur de l'avortement, c'est certainement lorsqu'il est le seul moyen de conserver la vie de la mère menacée par la grossesse. En présence de ce dilemme : « Sacrifier l'enfant, c'est sauver la mère ; respecter l'enfant, c'est les condamner tous deux », qui donc hésiterait ? Il n'est même pas sûr que l'enseignement de l'Église à cet égard soit aussi intransigeant qu'il le paraît. Je ferai observer toutefois que les indications de l'avortement thérapeutique deviennent de plus en plus rares, et on peut espérer les voir disparaître complètement comme celles de l'embryotomie sur le vivant, qui a été remplacée par l'opération césarienne. Mais ce n'est pas le moment de traiter ce point particulier, et je reviens à « l'espèce ».

Sauf le cas de mariage légitime et librement consenti, où la femme n'a pas le droit de se refuser à son mari, tout rapport sexuel imposé par contrainte physique ou morale, et auquel la volonté de la femme est restée constamment étrangère, est un viol. Qu'il s'agisse de la brute allemande qui inspire le plus de dégoût, de haine, et d'horreur, ou de l'homme aimé qu'on repousse par devoir, pudeur, ou tout autre motif, peu importe, c'est toujours un viol, et la victime a incontestablement le droit d'empêcher la fécondation par tous les moyens possibles. Ce n'est pas, en effet, un congrès sexuel selon la loi de nature, qui demande l'accord au moins tacite de deux volontés, c'est pour ainsi dire un acte de masturbation unilatéral pratiqué dans le vagin de la victime, comme il aurait pu l'être sur toute autre partie de son corps.

Mais si la fécondation a lieu, survient un troisième facteur qui change les données du problème. L'embryon a une individualité propre ; c'est un être humain en voie d'évolution, qui a droit à la vie de par la loi de nature. Qu'on ne dise pas : ce n'est encore qu'une cellule aux premières heures de la division, ou un œuf informe, dépendance de l'organisme maternel. A quel moment acquerra-t-il son individualité ? Pourquoi demain plutôt qu'aujourd'hui ? Au terme de la grossesse plutôt que dans les mois qui précèdent ? S'il est interdit par le droit des gens de tuer l'ennemi prisonnier qui a loyalement combattu pour son pays, en vertu de quel droit sera-t-il permis de tuer ce nouvel être, qui n'est pas responsable du crime de son père, et qui, s'il est de la race abhorrée

du Germain, a aussi le sang généreux de la Française ? La vie de la mère ne court aucun danger, son honneur est intact, le supplice qu'elle a enduré lui assure une pitié respectueuse. Alors, quelle considération d'ordre supérieur légitimera l'avortement ?

Oh ! je comprends toutes les révoltes, non seulement de la malheureuse condamnée à porter pendant neuf mois le fruit d'une violence infâme, mais encore de sa famille, et surtout de son mari si elle est mariée. Je prévois, à l'heure de la délivrance, la lutte entre l'instinct maternel qui s'éveille et l'aversion de tous pour l'étranger deux fois odieux introduit par force au foyer familial. Je devine que rien, pas même l'abandon de l'enfant à l'assistance publique (car on ne lui doit que le respect de sa vie), n'effacera entre l'épouse et l'époux le souvenir de la souillure subie. J'entrevois des blessures inguérissables. Mais la désertion du toit conjugal ou paternel par la femme ou la fille ne cause-t-elle pas souvent des déchirements plus grands encore ? Combien, cependant, parmi les partisans de l'avortement en cas de viol, se feraient complices d'un avortement chez la fille séduite ou la femme adultère ?

Ces souffrances morales sont peut-être ce qu'il y a de plus atroce, mais si dignes de pitié soient-elles, elles sont contingentes et variables avec le temps, les lieux, les circonstances et les personnes. La loi, au contraire, est immuable, comme la raison du Jupiter suprême, dont la nôtre n'est qu'un reflet. C'est donc la raison, non le cœur, qui doit servir de guide à la conscience,

Aucun des lecteurs de la *Chronique*, j'ose l'espérer, ne contestera l'existence et l'autorité de cette loi éternelle, qui n'est pas même un chiffon de papier, puisqu'elle n'est écrite nulle part, et au nom de laquelle cependant les nations civilisées se dressent aujourd'hui contre les nations barbares. Le déterministe le plus convaincu, l'adversaire le plus résolu de la responsabilité morale, pourvu qu'il ait lu les enquêtes belges et françaises, ne considérera pas comme ayant obéi fatalement aux lois de leurs réflexes, de leur atavisme, et de leur kultur germanique, les sinistres auteurs des actes de barbarie, pour lesquels la conscience publique réclame le châtiment réservé aux bandits. On châtie l'être libre et responsable, on ne châtie pas la bête fauve : on l'abat. Le pacifiste le plus irréductible ne tendra pas, par-dessus les champs de bataille où tant de nos confrères ont déjà succombé, une main amicale à ceux qui ont pris pour cible la Croix de Genève. Et le moraliste le plus indépendant se souviendra que *le médecin doit conserver la vie toujours, jamais la supprimer*.

Au début de son argumentation, Cicéron demande au sceptique Pomponius de « lui accorder que les Dieux immortels régissent toute la nature ». On voudra bien m'accorder, à la fin de la mienne, que le Jupiter *suprême* qui « oblige, interdit, *et sanctionne* », n'est pas le vieux Dieu de la Germanie, mais le Dieu éternel des Français... et des alliés.

Dr Asinus.

— Sous ce titre : *l'Enfant de l'ennemi*, COLETTE WILLY fait connaître son opinion sur le problème qui nous occupe, dans les termes qui suivent :

Il va bientôt paraître au jour. Encore enfermé, palpitant à peine, il est déjà présent. Des journaux ont appelé, sur lui, tantôt la mansuétude et tantôt l'exécration. Les uns l'ont nommé « l'innocent », et nous ont fait de lui une peinture bien gênante, entre une mère pardonnée et un soldat français miséricordieux... Mais on l'a traité aussi d'ivraie empoisonnée, de crime vivant, et on l'a voué à l'obscur assassinat...

Les deux camps en sont là. Nous aurons bientôt les conférences sur l'Enfant de l'ennemi... Cela est d'une tristesse affreuse. Pourquoi tant de paroles, tant d'encre répandues sur lui, et sur sa mère humiliée ?

— Mais il faut bien conseiller, guider ces malheureuses qui...

Non. Elles n'en ont pas besoin. Elles n'en sont plus aux premières heures, aux premiers jours de sombre folie, où elles criaient leur honte et suppliaient : « Que faire ? que faire ? » Croyez-vous qu'une amère méditation qui dure trente-six semaines ne porte pas ses fruits ? Donnez, à celles qui manquent de tout, un abri, la nourriture, quoi encore ?... Du travail... une layette... et puis fiez-vous à elles. La plus révoltée, la plus vindicative n'est plus, maintenant, capable d'un crime, en dépit de ceux qui l'en absoudraient d'avance.

— Mais que fera-t-elle ?

Laissez-la. Peut-être n'en sait-elle rien encore. Elle le saura en temps voulu. Elle souffre, mais l'optimisme dévolu à la femelle, alourdie d'un précieux poids humain, combat sa souffrance, plaide pour l'enfant qui tressaille et dote la mère d'un instinct de plus : celui de ne pas penser trop, de ne pas dessiner l'avenir en traits noirs et nets. La plus vindicative, celle même qui s'éveille, la nuit, en maudissant le prisonnier impérieux de ses flancs, n'a pas besoin qu'on l'éclaire. Il se peut qu'elle attende, furieuse et épouvantée, l'intrus, le monstre qu'il faudra, sinon écraser au premier cri, du moins proscrire. Mais ayons confiance dans la minute où elle connaîtra, épuisée, adoucie, sans défense contre son instinct le meilleur, que le « monstre » est seulement un nouveau-né, rien qu'un nouveau-né avide de vivre, un nouveau-né avec ses yeux vagues, son duvet d'argent, ses mains gaufrées et soyeuses comme la fleur du pavot qui vient de déchirer son calice...

Laissez faire les femmes. Ne dites rien... Silence... (1)

Colette WILLY.

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer à un numéro ultérieur la fin de l'enquête ouverte à la suite de la question posée, dans nos colonnes, par M. le Dr ISSAURAT (de *Paris*).

(1) Cf. le *Matin*, 24 mars 1915.

Prix de guerre (XXII, 75). — L'Annuaire de l'internat parisien indique comme exerçant à Epernay le Dr Albert Verron (et non Véron), de la promotion de 1869.

Les éditions de 1907 et 1912 donnent l'orthographe Verron aux trois chapitres : *Promotions, Liste générale, Résidence.*

L'édition de 1886 donne la même orthographe aux deux premiers chapitres, et (par erreur sans doute), imprime Véron au troisième.

Si, comme il est probable, Albert Verron est bien le héros de l'anecdote, il serait juste de lui restituer la véritable orthographe de son nom, pour éviter toute confusion. J'ai connu, en effet, un Dr Véron, aujourd'hui perdu de vue, auquel plusieurs personnes ont cru devoir attribuer la riposte au duc de Mecklembourg, et qui n'a jamais appartenu à l'internat parisien.

Un ancien interne des hôpitaux de Paris.

L'Esprit d'autrefois (XXII, 74). — L'anecdote que je lis, page 74 de la *Chronique* du 15 mars dernier, sous le titre « L'Esprit d'autrefois », n'a pas été très bien relatée. La voici, telle que je la trouve dans « l'infaillible » Larousse :

Le fils du grand Condé ayant promis 1.000 écus au poète qui composerait le meilleur quatrain destiné à être gravé sur le socle d'une statue qu'il faisait élever à la mémoire de son père, à Chantilly, un Gascon envoya celui-ci :

Pour célébrer tant de vertus,
Tant de hauts faits et tant de gloire,
Mille écus, sandis ! mille écus !
Ce n'est pas un sou par victoire.

Veuillez, Monsieur et très honoré confrère, ne voir dans la petite rectification que je me suis permise, qu'un bien faible témoignage de tout l'intérêt que je porte à votre si excellente, érudite, spirituelle et... amusante publication. Ce m'est toujours une fête de la savourer.

Dr H. Monnier (*Montreux*, Suisse.)

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

LA

Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

LA CHRONIQUE MÉDICALE

Le Présent dans le Passé

Un grand chirurgien français et Berlin, il y a cent ans.

Personne n'ignore ce que fut Larrey, cette admirable figure du savoir, du dévouement et de l'abnégation ; en ce moment, nous vivons des heures semblables à celles qu'il a vécues ; combien est différente, heureusement, notre statistique actuelle, si nous comparons le pourcentage de nos blessés guéris à celui de Larrey, au temps des guerres du 1er Empire !

Aujourd hui, nos ennemis ont imaginé de se servir des gaz asphyxiants, demain peut-être, ils en arriveront à pire encore !...

Quand Larrey était chirurgien en chef des armées de Napoléon, on ne voyait, dans les hôpitaux militaires, que sang et pus, mais les blessures étaient franches et loyales : le sabre et la baïonnette y avaient joué un rôle prépondérant. Tandis qu'à présent !...

Certes, s'il était encore là, le baron Larrey, l'ancêtre vénéré, se serait mis, avec son grand cœur, à la hauteur des circonstances, mais combien il aurait souffert, lui qui aimait tant les blessés !

C'est une erreur de croire que le chirurgien est ou doit être endurci. Ecoutons ce que Larrey écrivait à sa femme, au moment de la capitulation d'Ulm :

> Les pauvres blessés ont été bien malheureux, car à peine l'armée active a passé le grand fleuve, que les ponts se rompent et les eaux débordent de manière à détruire toutes communications. Les voitures restent sur l'autre rivage et sont obligées de s'enfuir pour éviter la submersion, en sorte que nous avons manqué de tout : point de vivres, point d'effet ni de linge à pansement. Cependant je les ai pansés de mon mieux, je les ai consolés, et à force de zèle et d'industrie, conduits enfin aux ambulances éloignées. Je ne dirai pas tout ce que j'ai souffert : sous le rapport du physique, je m'en suis peu inquiété, mais mon moral a été vivement affecté...

Et au moment du séjour de la Grande Armée en Saxe :

> Plus de dix mille blessés sont passés dans nos ambulances. J'avais très peu de chirurgiens avec moi, et presque tous les secours matériels nous manquaient ; juge de ma peine et de mon embarras. Cependant je ne voulais pas laisser connaître ces détails à l'Empereur ; il m'a fallu pour cela payer

de ma personne et employer toute mon industrie. J'ai mis cinq jours et cinq nuits à opérer et à faire faire les pansements d'urgence ; j'ai eu bien du mal, chère amie, mais je puis dire avoir sauvé la vie à un grand nombre d'individus *de toutes les nations*.

Larrey est le modèle de l'homme sensible. Il a pour ses amis une affection profonde, et comme ceux-ci la lui rendent bien ! Qu'on lise la lettre où il narre à sa femme la mort de Lannes :

Il me saisit au cou, m'embrassa et m'exprima les larmes aux yeux le désir qu'il éprouvait depuis longtemps de me voir, et il me dit : « Je sens « que je dois vivre, tu peux seul me sauver, ainsi ne me quitte plus, mon « cher Larrey. »

Larrey était encore un père de famille exquis. Les lettres qu'il adressait aux siens ont été en partie publiées. En dehors de précieux documents historiques sur les campagnes de Napoléon, on y trouve l'expression, cent fois répétée, de sentiments véritablement touchants. L'homme aimant et sensible se doublait quelquefois aussi d'un observateur piquant ; qu'on en juge par ce passage d'une de ses lettres, écrites à sa fille Isaure ; c'était pendant le séjour de Larrey à Berlin en 1812 :

Depuis notre arrivée à Berlin jusqu'à ce jour, nous n'avons cessé d'avoir de la neige et un froid rigoureux, aussi n'étais-je sorti que pour mes devoirs et visiter les hôpitaux. Aujourd'hui pour la première fois, nous avons un beau soleil, duquel j'ai profité pour voir les curiosités de Berlin et ses promenades. Elles étaient remplies des personnes des deux sexes. Les dames cherchent à imiter et à suivre les modes de Paris, à la vérité c'est toujours une année après ; ainsi les chapeaux à plumes sont en grande vogue, mais comme les plumes seraient trop chères, on les imite avec du coton cardé teint de différentes couleurs ; les chapeaux sont faits avec de la paille d'avoine et les rubans sont comme vos faveurs ; les robes sont à queue traînante, que les dames promènent sur les allées de sable comme dans les appartements à parquets cirés, inconnus à Berlin ; les manches de ces robes imitent de grands sacs à farine, attachés à leurs épaules, que les vents enflent comme les voiles d'un vaisseau, et, sans la largeur et la longueur de leurs pieds, qui leur fournit un point d'appui solide, elles seraient enlevées comme autant de pelisses, pauvres femmes ! La promenade se continue jusqu'au soir au moment du souper ; ces belles s'empressent de quitter leurs robes et les chapeaux à plumes, pour manger un peu de choucroute et de pommes de terre, arrosées avec quelques verres de bière (1).

A cent ans de distance, quand nos modernes Larreys feront à leur tour leur entrée à Berlin, ils retrouveront les mêmes Berlinoises, attifées de burlesque et prétentieuse façon, mais se gorgeant beaucoup moins — et pour cause ! — de choucroute et de pommes de terre.

HENRY-ANDRÉ.

(1) Lettre du 19 avril 1812 (*Intermédiaire*, 20 avril 1912).

Informations de la « Chronique »

Plus d'absinthe !

A une des dernières réunions de la *Société de pharmacie*, M. Chevalier a proposé une solution, à la fois économique et pratique, du problème qui préoccupe nos législateurs.

On sait que la Chambre a voté la suppression de l'absinthe, mais elle a proposé, simultanément, d'indemniser les fabricants de la pernicieuse liqueur.

Pourquoi imposer aux contribuables une dépense aussi onéreuse, a dit en substance l'avisé chimiste. Le stock d'absinthe fabriquée, qui se trouve en charge chez les distillateurs, marchands en gros, etc., pourrait être repris par l'Etat et distillé, pour en retirer l'alcool, qui serait vendu à l'industrie ou mis à la disposition de la guerre, qui en consomme, en ce moment, d'énormes quantités, pour la fabrication des explosifs. La transformation de l'absinthe en alcool à 90°, vu la différence du prix à l'époque où a été fabriquée l'absinthe et de celui que vaut l'alcool actuellement, loin de constituer une perte pour l'Etat, permettrait de rembourser les distillateurs et autres, et ferait définitivement disparaître l'absinthe de la circulation.

Nous ne voyons pas bien l'objection qui pourrait être faite à une aussi sage proposition. Nous y gagnerions tous, sauf les intéressés.

Mais ceux-ci sont-ils tant que cela intéressants ? Et puisque nous avons une occasion, qui, espérons-le, ne se représentera pas de longtemps, de parler de l'absinthe, profitons-en, pour reproduire le joli sonnet qui lui a été consacré.

L'ABSINTHE.

Versez avec lenteur l'absinthe dans le verre,
Deux doigts, pas davantage ; ensuite choisissez
Une carafe d'eau bien fraîche ; puis versez,
Versez tout doucement, d'une main bien légère.
Que petit à petit votre main accélère
La verte infusion ; puis augmentez, pressez
Le volume de l'eau, la main haute ; et cessez
Quand vous aurez jugé la liqueur assez claire.
Laissez-la reposer une minute encore ;
Couvez-la du regard comme on couve un trésor ;
Aspirez son parfum qui donne le bien-être ;
Enfin, pour couronner tant de soins inouïs,
Bien délicatement prenez le verre, — et puis
Lancez, sans hésiter, le tout par la fenêtre.

Valentin.

(1) Nous l'extrayons des sonnets inattendus (*Drames et cancans du Livre*, par Fer-ault, p. 204 ; Paris, 1900.)

Vous avez lu la signature de ces vers : Valentin est-il un nom réel ? est-ce un pseudonyme ? Oui, c'est un pseudonyme. Le nom de l'auteur est Henri Bourette. Qui s'en souvient aujourd'hui ?

Ce que rêvent les inventeurs.

Il est d'observation courante que, en temps de guerre, c'est à qui, parmi les inventeurs, fera preuve de plus d'ingéniosité. Aux époques troublées, « le chimérique abonde », comme le constatait déjà Goncourt en 1870.

Il est amusant de jeter un regard en arrière et de voir ce que, il y a 44 ans, proposaient des gens assurément bien intentionnés, mais qui ne péchaient pas par un excès de bon sens.

Tels voulaient défendre Paris au moyen de chiens, auxquels on donnerait la rage et qu'on lâcherait ensuite sur les Prussiens.

D'autres proposaient, pour répondre aux atrocités commises par nos ennemis, d'utiliser des produits tels que l'acide sulfurique, le phosphore et des gaz asphyxiants, dont on s'empressa de repousser l'usage, et que les Allemands devaient reprendre sans aucun scrupule.

Le général Thoumas, alors attaché au gouverneur militaire de Paris, reçut un jour la proposition suivante. Un M. X... s'engageait à détruire complètement, *et sans tirer un coup de fusil*, l'armée qui assiégeait Paris. Voici comment il exposait son système :

Pour cela, disait-il, je réquisitionne toutes les barriques de vin qui se trouvent dans les magasins ou dans les entrepôts, et j'emploie les pharmaciens à empoisonner le liquide, à l'aide de drogues susceptibles de donner sûrement la mort. Je fais ensuite charger ces barriques sur des voitures, en ayant soin de placer une barrique non empoisonnée au sommet de chaque chargement, puis je dirige ces voitures sur toutes les routes que l'ennemi doit suivre ; naturellement, elles sont saisies par les Prussiens, qui boivent avec avidité le bon vin contenu dans la première barrique et, alléchés par cette épreuve, se précipitent sur le reste du chargement. Au bout de quelques minutes, ils meurent sous les étreintes du poison ; il en est de même pour les autres barriques, et l'armée allemande est tellement réduite en nombre, qu'il suffit de quelques bataillons pour achever de la détruire.

Après avoir écouté patiemment tout ce pathos, j'eus, dit le général Thoumas, toutes les peines du monde à me débarrasser du sieur X... en lui promettant une réponse prochaine, qui ne parvint jamais, et pour cause, à son adresse.

Il est juste d'ajouter qu'au milieu de beaucoup de projets absurdes, il en était de raisonnables et qui, s'ils n'ont pas alors paru réalisables, sont entrés néanmoins plus tard dans le domaine pratique.

C'est ainsi qu'on avait proposé, dès 1870, d'utiliser les ballons, pour reconnaître les mouvements de l'ennemi, rectifier le tir des canons, et même pour lancer des bombes, tâches dont s'acquittent à l'heure actuelle nos avions, on sait avec quel succès. Le journal

qui rapporte ce dernier fait (1), ajoute les observations suivantes, qui complètent celles que nous venons de présenter nous-même.

Une application de l'électricité, à laquelle on est surpris de voir penser il y a un demi-siècle, est celle de l'électrification des fils de fer barbelés, qui a été réalisée pendant l'envahissement de la Belgique en 1914 et les défenses des abords des forts.

Le pétrole a aussi été préconisé en 1870, pour rendre la Seine infranchissable, surtout de nuit. En cas d'assaut, le pétrole devait être projeté dans les fossés, pour constituer un ultime rempart de feu. On suggérait aussi de s'en servir contre l'assaillant lui-même. Cette proposition, repoussée par nos pères comme entachée de barbarie, a été reprise et appliquée, on sait avec quel raffinement, par les défenseurs de la kultur.

Des locomotives blindées, ancêtres des trains blindés, pourraient aussi circuler sur les routes, pensaient les inventeurs de 1870, et les dessins qu'ils présentent rappellent à s'y méprendre nos automitrailleuses.....

Nil sub sole novum, n'est-ce pas le cas de le répéter une fois de plus ?

Pénétration pacifique.

Nous avons revu, dans les années qui ont précédé la guerre de 1914, exactement ce que nos pères ont observé avant celle de 1870.

Dans une causerie du Dr Simplice (*aliàs* le Dr Amédée Latour), causerie portant la date du 29 février 1868, notre confrère citait un mot de Gubler, bien souvent réédité depuis.

L'honorable académicien faisait la présentation d'un ouvrage d'un jeune et distingué confrère de Gand, le Dr Rommelaere, l'un des gendres du Dr Pidoux. Après avoir congrûment félicité l'auteur de ce savant travail sur la pathogénie des accidents urémiques, Gubler terminait par ce trait :

« L'auteur est Belge, mais on le croirait Français, car il ne parle que des Allemands. »

Contre cette *germanomanie* avait déjà protesté un autre académicien, le Dr Briquet, qui, devant la même Académie de médecine, et non également sans esprit, avait vertement relevé l'intrusion, l'invasion de plus en plus croissante d'expressions germaniques dans la langue médicale, et montrait que tous ces néologismes n'apportaient, en fin de compte, aucune idée nouvelle, et trouvaient, au surplus, leurs équivalents dans la langue de nos pathologistes.

La leçon ne devait guère nous profiter.

(1) *Le Matin*, 1er juin 1915.

Echos de Partout

Blessures par les flèches d'aéros. — Dans un des derniers numéros de la *Münchener medizinische Wochenschrift*, le Dr Volkmann étudie le caractère des blessures causées par les flèches que lancent les aviateurs français. Un soldat, frappé à la tête, a été tué sur le coup ; un autre a été atteint à l'épaule : la flèche a traversé la poitrine et s'est arrêtée sur l'os coxal ; la victime a succombé deux jours après. De nombreux soldats ont été cloués au sol par les pieds.

Le Dr Volkmann et un de ses confrères, le Dr Grünberg, affirment que les flèches d'aéroplanes sont une arme extrêmement dangereuse, dont les blessures sont presque toujours mortelles.

(*Presse médicale.*)

L'industrie chimique allemande et les rois de Prusse. — La maison royale de Prusse s'est fréquemment associée à des entreprises chimiques.

Le Margrave Jean était surnommé l'Alchimiste ; le Grand Electeur était un protecteur de la chimie et il procura un laboraroire, à Potsdam, au célèbre Kunkel, l'un des premiers chimistes qui parvint à préparer le phosphore, et qui fit faire de grands progrès à l'industrie du verre.

Frédéric le Grand établit la manufacture royale de porcelaine de Berlin, qui occupe encore quelques-uns des locaux primitifs ; sous le même règne, Marggraf effectua ses recherches classiques sur la présence du sucre dans le règne végétal : ces travaux conduisirent plus tard à la fondation de l'industrie du sucre de canne, qui fut encouragée par Frédéric-Guillaume III, fondateur de l'Université de Berlin en 1809. A la suite de ces premiers pas, de grandes industries se développèrent, en particulier celle des allumettes, qui prit naissance à la suite de la découverte du phosphore.

(*Journal de Pharmacie et de Chimie.*)

La guerre aux pharmacies. — Sous ce titre un peu surprenant, le *Pharmazevtizeski Journal*, du 7/28 février 1915, relate que les Allemands détruisent d'une façon systématique, en Pologne, toutes les pharmacies de la région envahie. Non contents de vider les bocaux et la caisse, ils s'emparent du matériel transportable, brisent le reste, et souvent même ils font sauter les locaux de ces officines ainsi dépouillées.

Dans 6 districts, on compte jusqu'à 23 officines détruites. Or, si on réfléchit qu'en Russie il existe une pharmacie pour 11.000 habitants, on sera stupéfait de constater que pas une seule officine n'échappe à la fureur tudesque. Aux juristes de dire si c'est encore là une nouvelle façon de violation de la convention de la Haye, étant donné qu'une *Officina sanitatis* devrait se ranger sous la protection de la Croix de Genève.

(*Journal de Pharmacie et de Chimie.*)

Échos de la « Chronique »

Comment ils traitent leurs propres soldats.

Les journaux allemands eux-mêmes sont pleins de récits de mauvais traitements, infligés par des officiers et sous-officiers de l'armée de l'empereur Guillaume à leurs subalternes. Voici, entre autres



LE BAISE-PIEDS TEUTON.

faits inouïs, ce qu'on lit à ce sujet dans la *Gazette de Francfort*, citée par la *Gazette anecdotique* de 1893 (p. 100-101) :

« La ville de Durlach, dans le grand-duché de Bade, est péniblement impressionnée, depuis quelques jours, par la découverte des mauvais traitements que deux officiers infligent, depuis 1885, aux

recrues qu'ils sont chargés d'instruire, et par l'issue fatale que vient d'avoir un des cas signalés.

C'est un cas véritablement extraordinaire : un des sous-officiers en question, quand il veut infliger une punition à un homme, le force à manger la soupe tellement brûlante, que le malheureux se tord dans des souffrances intolérables. Un homme puni de la sorte vient de mourir à la suite des brûlures que la soupe lui a faites à l'estomac.

L'autre sous-officier force l'homme qu'il veut punir à ouvrir la bouche et lui envoie des crachats dans la bouche.

Les deux gradés viennent de passer devant un conseil de guerre ; celui qui a causé la mort d'un homme a été condamné à huit ans de détention ; l'autre, à quatre ans de la même peine. »

On se demande comment de pareils faits peuvent encore avoir lieu de nos jours. L'armée teutonne en est toujours, par certains côtés de ses habitudes, de ses traditions et de ses mœurs, au temps de la barbarie !

Et cela n'a pas changé depuis 1893.

La radiation des Allemands.

Le Président de l'Académie de médecine a reçu la lettre suivante, qui fut lue dans la séance du 18 mai :

Monsieur le Président,

Les membres de l'Académie soussignés, ne pouvant admettre que les noms d'Allemands solidaires des atrocités dont nous sommes témoins figurent plus longtemps sur les livres de l'Académie, demandent leur radiation, quel que soit leur titre, associé ou correspondant.

Cette proposition signée de MM. Bucquoy, Capitan, Henneguy, Kaufmann, Kermorgant, Le Dentu, Pozzi, Paul Reynier, Albert Robin et Schwartz, a été renvoyée à l'examen d'une commission, élue par les bureaux. Cette commission, par l'organe de son rapporteur le professeur R. Blanchard, a demandé que les associés et correspondants, de nationalité austro-allemande, qui ont signé le fameux manifeste, soient rayés.

Sacrifice patriotique.

« N'usez plus de poudre de riz à base d'amidon, conseillent les dermatologues allemands à leurs clientes ; remplacez-la par du simple talc, surtout dans la composition des pommades. Vous réaliserez de la sorte une économie de 2 500.000 kilogrammes de blé par an ». Et les journaux d'outre-Rhin, renchérissant, demandent à toutes les femmes de la Germanie de renoncer définitivement à se poudrer le visage, pour éviter le gaspillage d'une quantité considérable de précieuses céréales.

Encore ce sacrifice patriotique, ô blondes Gretchens, et ce ne sera pas le dernier.

Mutilations variées.

Le gouvernement russe a publié un mémoire des plus documentés sur les atrocités austro-allemandes, commises depuis le début de la guerre : mutilation et mise à mort des blessés, attaques déloyales des troupes russes par la population civile, emploi de balles explosives, profanation et pillage des églises, etc.

Le plus souvent les blessés ont été froidement et méthodiquement achevés après le combat, parfois par des infirmiers. Le caractère odieux de ces forfaits fut aggravé dans plusieurs cas par d'affreuses mutilations infligées aux blessés. Ainsi le 16 août (v. s.), près de Friedland, on a trouvé les corps de deux officiers des cuirassiers de Sa Majesté l'impératrice, ayant les yeux crevés à coups de baïonnette.

Vers la mi-août, près de Marggrabowa, on a découvert le corps d'un cosaque auquel on avait enfoncé un picu dans la gorge. Le 16 octobre, ont été trouvés les corps d'un officier (Archipow) et de deux soldats près du village Markevken, ayant les yeux crevés, le nez coupé et les mains cassées.

Vers la mi-août, dans un village près de Suwalki, a été découvert le corps d'un cosaque criblé de blessures, ayant les oreilles et le nez coupés et une partie de la peau du dos enlevée.

Des prisonniers russes ont été fusillés ou pendus sans crime et sans jugement. Les viols, les outrages sans nom, infligés aux femmes et aux jeunes filles, ne se comptent plus.

L'emploi des balles explosibles, par les armées autrichiennes, a été maintes fois établi par les déclarations des autorités militaires russes, par les rapports médicaux et par des photographies des blessures, des cartouches et des balles.

Les églises, aussi bien orthodoxes que catholiques romaines, dépouillées de leurs vases sacrés, souillées d'excréments de toutes sortes, servirent, à la fois, aux Austro-Allemands d'écuries et de lieux de débauche. Des ambulances, des hôpitaux, des navires, arborant l'insigne de la Croix-Rouge, ont été bombardés au mépris de la Convention de Genève.

Ce document se termine par l'analyse d'une série de témoignages, rapportés d'Allemagne par des médecins militaires russes, prisonniers de guerre. Injuriés, maltraités, affamés, des milliers de blessés sont morts par manque de soins.

C'est la Kultur !

Vieux-Neuf Médical

Un ostéo-sarcome d'il y a deux mille ans.

On pourrait croire que les tumeurs malignes sont une conquête récente de la civilisation. Il n'en est rien, car on vient de découvrir, en Egypte, un os iliaque d'époque *romaine*, qui était atteint d'un volumineux ostéo-sarcome. La pièce a été trouvée dans des catacombes et récemment décrite par MM. le D[r] M.-A. RUFFER et D. GRATHAM WILLMORE ; elle a pu être très bien conservée, grâce à une consolidation efficace à la paraffine.

Inutile de dire qu'il s'agit là d'une pièce anatomo-pathologique des plus rares.

Marcel BAUDOUIN.

Une recette de pain KK en 1767.

(*Manière de préparer le pain économique de* M. SALLIN.)

Prenez une certaine quantité de pommes de terre ; lavez-les ; faites-les cuire, pilez-les, et les passez à la passoire, ainsi qu'il est indiqué dans la préparation du riz économique.

Délayez dans cette pulpe du levain ordinaire, à la quantité dont on se sert communément ; mêlez ensuite égale quantité de farine de froment ; et en ajoutant suffisante quantité d'eau pour former une pâte de la consistance de celle de froment ; pétrissez à la manière ordinaire, formez les pains, laissez lever la pâte, puis mettez au four.

OBSERVATIONS.

On aura attention que toutes les préparations nécessaires à former la pâte se succèdent sans interruption, parce que la pulpe de la pomme de terre s'altère facilement quand elle n'est pas mixtionnée.

1° Comme il y a un douzième de déchet, tant par la cuisson des pommes de terre que par leur peau, que l'on rejette, il faudra, par exemple, sur douze livres de farine de froment, treize livres de pommes de terre crues et bien lavées.

2° Cette pulpe ou bouillie doit être faite avec attention, de manière qu'il n'y ait point de grumeaux.

3° Il faut moins d'eau dans cette préparation que dans celle qui est destinée pour le riz économique.

4° Il y a des personnes qui ne délayent le levain qu'après le mélange de la farine avec les pommes de terre ; je pense qu'il est mieux de délayer le levain, ainsi qu'il est indiqué, parce que la pulpe étant plus aqueuse, le levain s'y délayera mieux et se mélangera plus exactement avec toute la masse.

5° Il est préférable de former des pains médiocres, parce que la cuisson en sera plus facile.

6° On aura l'attention de chauffer le four moins que pour la cuisson du pain de froment, parce que ce pain brûlerait, ou deviendrait noir extérieurement ; ce qui est occasionné par une transsudation considérable qui se fait sur la surface de ces pains ; laquelle, étant frappée d'une grande chaleur, la noircit. L'intérieur cependant n'en serait pas moins blanc.

Ce pain peut être fait avec deux tiers de pommes de terre sur un tiers de farine de froment ; mais, moitié par moitié, il est infiniment meilleur.

Deux tiers de farine de froment sur un tiers de pommes de terre, forment un pain tel qu'il est difficile de s'apperçevoir *(sic)* que ce soit un pain mixtionné.

La farine d'orge de seigle et la pulpe de pommes de terre par égale partie font du pain plus sain, meilleur au goût que le pain fait de seigle et d'orge (1).

L'origine du mot « mufle ».

A quelle époque fut employé pour la première fois le mot *mufle* ? On assure qu'il tire son origine de l'invasion de 1815, et voici comment.

En ce temps-là, comme lieutenant de Blücher, il y avait, dans l'armée prussienne, un officier supérieur du nom de MUFFLING. Ce général s'en allait toujours disant qu'il était nécessaire à la paix du monde de *détruire la grande Babylone*.

Un jour, après avoir fait braquer sur la butte Montmartre cinq batteries de canons, chargés à boulets rouges, tous dirigés sur Paris, il avait dit au roi de Prusse, présent à la manœuvre :

— Sire, faut-il faire tirer ?

Et le roi, stylé par l'empereur de Russie, avait répondu par un non énergique ; mais le fait s'était vite répandu et, de toutes parts, on n'entendait plus que ce cri :

— Ah ! l'affreux Mufle ! Ah ! le vilain Mufle (2) !

Se non e vero, e bene trovato.

(1) Communiqué par le Dr AUBERT (de *Paris*).

(2) *Gazette anecdotique*, 1896, p. 20-21.

LETTRES DU FRONT

Le sang-froid d'un médecin auxiliaire.
La mort héroïque d'Albert Wallon.

Briey-le-Long, 21 décembre 1914.

MA CHÈRE SOEUR,

Je suis toujours tranquille ici... toujours ? relativement ; car si je ne m'approche pas du danger, c'est le danger qui s'approche de moi sous forme de balles perdues innombrables et de pluie d'obus !

Mon mur est criblé de trous et il est placé face aux tranchées allemandes. D'ailleurs, quand les obus rappliquent, c'est le bon moment ; comme tout le monde descend à la cave, je reste tranquillement dans ma chambre et je me fais un bon chocolat. Je suis sûr de ne pas être dérangé.

La veine me tient pour le moment. Il en est de même pour Jean. Que cela dure !

La vie des tranchées est pénible. Elle est un peu dangereuse lorsqu'on sort pour faire des reconnaissances. Pourtant quand la canonnade et la fusillade font rage, nulle place n'est plus sûre que la tranchée.

C'est l'avis des officiers et des soldats, qui, dans ces moments-là, préfèrent être dans les tranchées plutôt que dans les villages.

Briey est très dangereux. Continuellement, dans les rues, on entend des balles vous siffler aux oreilles et venir s'aplatir sur les murs.

L'autre jour, à la porte même de ma maison, un officier a été atteint par une balle, tandis que nous conversions tranquillement sans penser au danger, cependant permanent.

En dehors de ces petites malchances, vie calme, tranquille et inactive... véritable vie de château !...

Vie de château ! je reprends la plume... ma maison est en miettes !... Comme je t'écrivais, j'ai entendu une fusillade frénétique, bientôt suivie de la voix du canon. Les obus éclataient avec fracas dans le jardin.

Je fais un tour dans les pièces... personne ! Je descends à la cave, tout le monde y était. On y reste quelque temps... ça se calme. On remonte. Je me couche.

Deux heures du matin : je suis de nouveau réveillé par une fusillade intense. Je reste couché.

Un sifflement... un éclatement épouvantable... c'est dans la maison ! Je persiste à rester couché... Quelques minutes après, un second sifflement... un second éclatement... un bruit de vitre et de démolition... c'est encore dans la maison !

Je finis par me lever. Je mange un peu pour prendre un acompte et je descends à la cave, où tout le monde est réuni depuis longtemps, décidé à y coucher.

On téléphone... des brancardiers montent chercher des blessés.

Est-ce une attaque allemande ou française ? On ne sait pas. Nos cantines sont prêtes. Les voitures sont attelées.

... De nouveau tout est calme. Je remonte coucher dans ma chambre, à l'aile droite, l'aile gauche étant en miettes !

J'ai passé une nuit tranquille et j'ai dormi comme un loir.

Ce matin j'ai trouvé à l'infirmerie quatre blessés, légèrement atteints du reste.

L'explication de cette fusillade ? On ne sait pas. Deux hommes ont tiré. Les Allemands ont répondu. Puis, d'une façon foudroyante, l'action s'est propagée sur tout le front. Tout le monde étant dans les tranchées et dans les caves, il n'y a pas eu de pertes de notre côté.

Ce matin je quitte Briey-le-Long pour Billy où je dois retrouver un régiment de Marocains.

A. Wallon.

5 janvier.

Mon cher père,

J'ai bien reçu ton paquet !

Hier soir je suis allé en rampant jusqu'à cent mètres des Allemands. Il y avait dans un champ de betteraves, en terrain plat, un mort qui était là depuis 8 jours. Personne ne se décidant à aller le chercher, je suis parti seul à la nuit en rampant. Les obus passaient au-dessus de moi. Les réflecteurs électriques balayaient la plaine et me forçaient à me terrer momentanément. Arrivé au cadavre, il me fut impossible de l'emporter. Je revins seul avec mon sac. Il m'avait fallu une heure pour faire cent mètres aller et retour en avant de la première tranchée...

Le capitaine voulait son homme. Je lui propose de revenir avec moi. Il accepte et je pars à nouveau. Nous pûmes ainsi prendre le mort et le ramener dans les tranchées, où nous attendaient mes brancardiers, ces derniers plus morts que vifs.

Mes brancardiers, bien forcés de m'obéir, portèrent ensuite le mort à travers champs, mais ils ne trouvaient pas la chose drôle. En effet, les balles sifflaient autour de nous.

Aujourd'hui les Allemands ont une crise et nous arrosent dur !...

A. Wallon.

Le Dr Salignat, qui adresse ces deux lettres à *la Chronique médicale*, ajoute que son cousin Albert Wallon est tombé au champ d'honneur, le 14 mars dernier, près de Mesnil-les-Hurlus, au moment où il secourait des blessés dans la tranchée.

Bien que méprisant le danger, ce n'est pas en s'exposant par crânerie, mais bien en accomplissant strictement son devoir de médecin, qu'il a été tué par un éclat d'obus de gros calibre. Sa vaillance et sa bonne humeur étaient de puissants réconforts pour les hommes du bataillon de tirailleurs marocains, auquel il venait d'être attaché.

Albert Wallon était le petit-fils du sénateur Henri Wallon, auquel nous devons la Constitution actuelle. Il était le fils du professeur Etienne Wallon, chevalier de la Légion d'honneur.

Externe des hôpitaux et candidat à l'internat, il remplissait, au début de la guerre, les fonctions d'interne dans le service du Dr Lereboullet à l'Hôtel-Dieu. Bien que réformé et bien que très attaché à ses fonctions d'interne et à son maître, il n'hésita pas à s'engager, dès qu'il le put, pour la durée de la guerre.

Les lettres de notre jeune confrère montrent la vaillance des médecins français, souvent aussi exposés et parfois plus exposés que les combattants, et toujours prêts à faire sans hésitation le sacrifice de leur vie à la Patrie.

Hier et Aujourd'hui

Le blessé.

Voici ce qu'à la date du *vendredi 11 novembre 1870*, Goncourt écrivait, dans son mémorable journal (p. 125-126) :

« Le blessé est en faveur.

« Je vois, passant le long du boulevard de Montmorency, une dame promener, dans sa voiture découverte, un blessé en capote grise, en bonnet de police. Elle est tout yeux pour lui, elle remonte à chaque instant la fourrure sur ses jambes ; des mains de mère et d'épouse se promènent, le temps entier de la promenade, sur sa personne.

« Le blessé est devenu un objet de mode. Il est pour d'autres un objet d'utilité, un paratonnerre. Il défend votre immeuble de l'invasion des populations suburbaines ; il vous sauve, dans l'avenir, de l'incendie, du pillage, de la réquisition prussienne.

« Quelqu'un me racontait qu'une personne de sa connaissance avait monté une ambulance — huit lits, deux sœurs, et charpie, et bandes, et tout l'*et cætera* pour les pansements — rien n'y manquait. Malgré cela, aucun blessé ne pointait à l'horizon. L'homme de l'ambulance restait plein d'inquiétude pour son immeuble. Que fit-il ? il alla à une ambulance favorisée de blessés, et versa 3.000 francs, oui 3.000 francs, pour qu'on lui en cédât un. »

Aujourd'hui, ils coûtent moins cher, hélas !

L'esprit des blessés.

Un blessé, que l'on déshabillait pour le mettre au bain, voyait tomber à ses pieds la pauvre culotte en lambeaux, qu'il n'avait pu, sans doute, ôter depuis longtemps. Il en contemplait avec intérêt la doublure toute rougie et, relevant les yeux vers les assistants, il disait :

— Comme on est fier de voir son sang !...



LES PARISIENNES SOIGNANT LES BLESSÉS, EN 1815.

Leur " Kultur "

Mœurs allemandes.

On lit dans le livre ayant pour titre : *le Vrai J.-K. Huysmans*, de Gustave Coquiot :

Quelle ville que Hambourg ! Quant aux filles qui y pullulent, et y purulent, ce qu'elles sont, — outre leur savoir-faire spécial — joyeusement patriotes, avec leur manie de saluer toutes, avant l'effusion des sens, l'image de leur empereur, qu'elles gardent au-dessus de leur lit !

— Oh ! répliquai-je, il y a à Paris des maisons qui affichent, au salon, les mémorables batailles de Napoléon !

— Oui, mais à Hambourg, me répondit-il, les filles ne vivent pas sur le passé ; le présent seul les passionne, et c'est mieux : elles montrent ainsi un esprit nouveau, qui doit prendre davantage les goujats d'aujourd'hui. Tenez, je vous montrerai chez moi une saisissante photographie du maréchal de Moltke ! C'est une de ces cataux qui me l'a donnée ; et vous lirez ce qu'elle a écrit au bas de cette face de monstre, aux oreilles en escalope, qui tient de la vieille sorcière, de la hyène.

— Qu'a-t-elle écrit ?

— « A ma chère petite fleur ! »

— C'est gentil.

— N'est-ce pas ?

— Mais, dis-je, les voyageurs racontent assez volontiers que les femmes allemandes n'attribuent aucune importance au rapprochement des sexes, ce qui ainsi ferait croire que « la petite fleur » se développe et vit là-bas, tout naturellement, au-dessus des lits.

Après avoir lu ce qui précède, on est heureux de constater qu'en France, l'un et l'autre sexe prennent au sérieux les manifestations réciproques de leurs tendresses. A ce seul point de vue, notre culture vaut bien celle dont les Allemands se targuent à tout bout de champ. Leur insupportable outrecuidance s'est assurément exaspérée par la résistance rencontrée chez les femmes des pays envahis, et certainement elle a dû servir de prétexte à leurs violences.

Dans bien des cas, croyons-nous, combien ils eussent préféré leurs compatriotes si accommodantes, ces infatigables Gretchens, que les peu galants voyageurs dont il est parlé ci-dessus, par expérience sans doute, traitent de « limonières », volumineuses personnes dont l'indépendance , en matière de mœurs, fut également attestée par les fils de familles françaises, imprudemment envoyés, avant les hostilités, de l'autre côté du Rhin dans le but de parfaire leur instruction ! « Notre insuffisante connaissance de la langue allemande, avouait l'un de ces jouvenceaux, — probablement encore au début de ses études — était cause que les maîtresses de maison chez lesquelles nous logions paraissaient comprendre tout de travers ce qu'on leur disait et, selon un vieux dicton, quand on les priait de s'asseoir, elles se couchaient. »

Jean Fugairon.

Correspondance médico-littéraire

Réponses

L'odeur des Allemands (XV ; XVI ; XVII, 622). — Dans un article publié par le *Petit Parisien*(1), sous le titre : *l'Odeur humaine*, nous faisions observer que « les sécrétions diverses de la peau, autant que la perspiration cutanée, répandent, autour de chaque individu comme de chaque espèce animale, une odeur particulière... Il est bien établi que les peuples du nord ne sentent pas comme les peuples du midi... » Etc.

Ce problème avait été abordé, dans les colonnes même de la *Chronique*, quatre ans auparavant ; il donna lieu à de très intéressantes communications, dont les lecteurs de cette revue ont pu prendre connaissance.

On a parlé, notamment, de l'odeur exhalée par les Belges, par les Anglais, et aussi par les Japonais et les Chinois. Voici qu'à son tour, le Dr Bérillon nous entretient de ce qu'il n'hésite pas à baptiser la « bromidrose fétide » des Allemands : c'est à la *Société de médecine de Paris* que ses observations ont été présentées. Laissons parler notre humoristique confrère.

Un grand nombre de médecins français, lorsqu'ils ont eu à soigner des blessés allemands, ont reconnu spontanément qu'une odeur spéciale, très caractéristique, émanait de ces blessés. Tous sont d'accord pour affirmer que cette odeur, par sa fétidité, affecte péniblement l'odorat. En effet, dans un hôpital ou une ambulance, elle est appréciable même lorsqu'il ne s'y trouve qu'un seul blessé allemand. On la perçoit déjà à une certaine distance du lit, et elle vous poursuit lorsqu'on s'en éloigne, parce qu'elle reste fixée sur les vêtements et sur les objets qui ont été en contact avec le malade...

Il n'est pas douteux qu'il se dégage des Allemands une odeur spécifique, *sui generis*, et que cette odeur est particulièrement fétide, nauséabonde, imprégnante et persistante. On ne la constate pas seulement chez les sujets blessés ou malades. Elle est également l'apanage de ceux qui sont bien portants. Plusieurs officiers français m'ont déclaré qu'ayant eu à accompagner des détachements de prisonniers allemands, ils étaient obligés de détourner la tête, tant l'odeur nauséabonde qui se dégageait de ces hommes les incommodait.

Des officiers d'administration, ayant dans leurs attributions de recueillir et de classer les objets trouvés sur les prisonniers, m'ont dit que les billets de banque trouvés sur les Allemands étaient imprégnés à un tel point de cette odeur désagréable, qu'ils étaient dans la nécessité de les désinfecter. Il en était de même pour les divers papiers et tous les autres objets.

La bromidrose (de βρῶμος, puanteur, et ἱδρώς, sueur) est une des affections les plus répandues en Allemagne. La preuve de sa fréquence résulte

(1) 23 avril 1912.

de l'importance qui lui est attribuée dans les Traités spéciaux consacrés aux maladies cutanées. La description la plus complète de la bromidrose généralisée a été faite par Hébra ; c'est lui qui, après en avoir constaté l'extrême fréquence chez les sujets allemands, lui a donné son nom. Il l'attribuait à une exagération de la *materia perspiratoria*, due, selon lui, plutôt à l'exagération des produits sécrétés. Lassar, dans son traité classique, en a fait l'objet d'un de ses chapitres les plus importants. Tous les formulaires allemands contiennent également de nombreuses recettes, destinées à atténuer les inconvénients de la sueur fétide et, en particulier, de la bromidrose plantaire. Par un contraste saisissant, les formulaires français n'abordent même pas la question : dans le formulaire magistral de Bouchardat, il n'est pas fait mention d'une seule formule contre la sueur fétide des pieds. Le formulaire de Gilbert et Yvon n'en renferme qu'une seule.

Les exhalaisons fétides qui émanent de tout groupement d'Allemands, qu'il soit composé d'éléments civils ou militaires, ont été l'objet de nombreuses constatations. Ainsi, en Alsace, c'est une habitude de dire que, lorsqu'un régiment allemand passe, l'odeur nauséabonde qu'il a dégagée ne met pas moins d'une demi-heure à se dissiper. Plusieurs aviateurs m'ont affirmé que, lorsqu'ils arrivent au-dessus d'agglomérations allemandes, ils en sont avertis par une odeur dont leurs narines sont affectées, même lorsqu'ils survolent à une très grande hauteur. Récemment, des infirmières m'ont rapporté qu'une de leurs collègues, désignée pour assister à une séance de vaccination de prisonniers allemands, avait rapporté dans ses vêtements l'odeur spécifique de ces hommes et qu'elle l'avait conservée pendant plusieurs heures

Le chirurgien Bazy me disait il y a quelques jours, à l'hôpital Beaujon, que, après la guerre de 1870, les casernes dans lesquelles avaient résidé les troupes du corps d occupation allemandes, conservèrent une odeur spéciale, très désagréable. Elle demeura nettement accusée pendant plus de deux ans après le départ des troupes, aucun des procédés de désinfection mis en usage ne parvenant à la neutraliser.

La bromidrose localisée à la région plantaire, ou généralisée à toute l'étendue de la surface cutanée, est une affection endémique dans les quatre provinces du Brandebourg, du Mecklembourg, de la Poméranie et de la Prusse orientale. Son intensité varie naturellement avec les variétés atmosphériques, thermiques, alimentaires et hygiéniques ; mais elle y existe à l'état permanent et se retrouve dans toutes les classes de la société. C'est une affection originairement prussienne ; par la diffusion de l'élément prussien et par son mélange avec les autres éléments allemands, elle s'est étendue à toute l'Allemagne.

La famille régnante des Hohenzollern lui a, de tout temps, payé un large tribut. Malgré les précautions de tout ordre auxquelles il a journellement recours, en dépit des formalités, des prescriptions de caractère souvent injustifiable et incompréhensible, dont ses déplacements sont entourés, le chef actuel de cette dynastie n'est pas parvenu à la dissimuler ; elle figure au nombre des tares multiples de dégénérescence dont il est frappé. Il n'est pas arrivé à la soustraire à la perception olfactive, particulièrement indiscrète, de ses familiers. Ces constatations ont, dans le milieu impérial, donné lieu à un certain nombre d'allusions du goût le plus douteux.

Par l'existence de cette bromidrose familiale, et par les soins constants qu'elle nécessite, on peut seulement arriver à expliquer une des manies les plus singulières de l'auguste monarque. On sait qu'à l'occasion de chacun de ses séjours dans les villes où il n'y a pas de résidence impériale, les hôtes du kaiser sont tenus

de pourvoir, à grands frais, sur les indications de l'architecte de la cour, à la construction d'un cabinet de toilette extrêmement luxueux. Ce buen retiro *confortable, exclusivement réservé à la personne du kaiser, ne doit avoir qu'une durée très éphémère. Il est condamné à disparaître après la visite impériale ; aussi on comprend qu'un certain nombre de particuliers et de municipalités aient, malgré l'honneur qui leur était fait, reculé devant une dépense jugée trop élevée pour son caractère provisoire.*

Dans une circonstance analogue, la ville de Cologne n'hésita pas à construire un cabinet de toilette, dont la construction revint à vingt mille marks, et qui ne fut utilisé qu'une seule fois. Plus avisée, la municipalité socialiste de Nuremberg s'en tira à meilleur compte. Sur la proposition d'un édile ingénieux, l'édifice, sous les apparences d'un luxe exagéré, ne revint qu'à deux cents marks, ayant été édifié à grand renfort de stuck et de carton doré.

Les inconvénients de la bromidrose dont sont affectés les soldats allemands ne sont, d'ailleurs, pas méconnus par le grand état-major. Des mesures spéciales ont été prescrites pour y remédier. Chaque année, des désinfections générales sont faites au moment des inspections, afin que l'odorat des généraux ne soit pas soumis à une trop rude épreuve. Ces nettoyages sont surtout appliqués avec rigueur au moment de l'incorporation des recrues.

C'est qu'il est fréquemment arrivé que de jeunes soldats allemands aient été suffoqués par l'odeur fétide qui se dégageait des pieds de leurs camarades. Des personnes bien renseignées m'ont assuré que c'était à ce dégoût qu'il fallait attribuer un certain nombre des désertions, si fréquentes. Beaucoup de jeunes Alsaciens-Lorrains déclarent que, dans les casernes allemandes, leur odorat est continuellement soumis au plus douloureux des supplices.

Ceux qui ont eu l'occasion de servir en France ont assuré qu'aucune impression olfactive aussi désagréable ne les avait frappés de ce côté-ci du Rhin. Cela s'explique par le fait que la bromidrose plantaire figure en France au nombre des cas d'exemption, et que ceux qui en sont atteints sont l'objet d'éliminations, très strictement appliquées.

Un préfet, qui a suivi les conseils de révision dans les départements de France les plus différents, me disait que, malgré la rigueur de ces éliminations, on ne rencontrait pas plus d'un cas d'exemption sur quatre ou cinq mille conscrits. Il se souvient, d'ailleurs, que la physionomie de ces exemptés se rapportait au type qu'on désigne actuellement sous le nom de type « boche ». Un Alsacien, auprès duquel je me renseignais, pour savoir si des exemptions du service militaire étaient faites en Allemagne pour le même motif, me répondit avec humour : « Si on se mettait en Allemagne à exempter les soldats pour cause de puanteur des pieds, il serait absolument impossible de recruter la garde impériale. »

. . . .

Les antagonismes, si fréquents entre les hommes de race différente, ont souvent leur cause principale dans des antipathies sensorielles et, en particulier, dans des impressions d'ordre olfactif. Les habitants de l'Egypte ancienne se rendaient un compte exact de l'importance jouée par l'odeur humaine dans les relations sociales. Le baron Textor de Ravisi, au Congrès des Orientalistes de 1880, démontrait, en effet, que les anciens Egyptiens ne reconnaissaient comme des frères que ceux qui réunissaient un certain nombre de conditions, et en particulier exhalaient la même odeur qu'eux-mêmes.

Que les Allemands exhalent une odeur corporelle différente de celle des Français, cela ne fait aucun doute ; que cette odeur revête un caractère de

fétidité très marqué, cela est démontré par la préoccupation de leurs dermatologistes et par celle du grand état-major allemand d'en atténuer les effets. Apprécier le rôle joué par la guerre dans l'accentuation de cette odeur est une tâche assez difficile, même pour un psychologue de carrière..

L'influence du système nerveux sur l'activité des sécrétions urinaires, alvines, glandulaires et cutanées, a été mise en lumière par divers auteurs... Des personnes, qui ont eu des Allemandes à leur service, ont constaté que, malgré des soins de propreté très minutieux, la moindre contrariété avait pour effet de provoquer chez ces personnes des émanations cutanées d'une odeur insupportable.

La mentalité des Allemands de tout temps a été caractérisée par un orgueil hypertrophié, une impulsivité et une irritabilité maladives. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que la bromidrose spéciale à la race s'accentue chaque fois que leur vanité et leur susceptibilité auront été soumises à l'épreuve d'une humiliation ou même d'un simple froissement : ainsi s'explique la rougeur dont s'empourpre le visage de leurs officiers, sous l'influence de la moindre résistance à leurs ordres ou de la moindre contrariété. L'Allemand, qui n'a pas développé le contrôle de ses impulsions instinctives, n'a pas cultivé davantage la maîtrise de ses réactions vaso-motrices. Par là, il se rapprocherait de ces espèces animales chez lesquelles la peur ou la colère ont pour effet de provoquer l'activité exagérée de glandes à sécrétions malodorantes.

Cependant, même dans la période de paix, l'odeur des Allemands présenterait les mêmes caractères de fétidité, et j'en ai recueilli d'innombrables preuves. Les faits suivants tendraient même à prouver que l'alimentation ne joue aucun rôle dans cette fétidité. Une famille alsacienne, plusieurs années avant la guerre de 1914, ayant loué un appartement à un officier supérieur, ne put, après son départ, prendre possession des pièces avant de les avoir complètement remises à neuf. Cependant, cet officier s'était depuis longtemps soumis à un régime culinaire des plus atténués.

Un hôtelier du quartier latin a dû faire désinfecter des chambres occupées par des étudiants allemands, dont le régime n'était pas différent de celui de ses autres pensionnaires, dont l'odeur ne comportait aucune particularité spéciale.

De nombreux faits de bromidrose fétide chez les Allemands ont été constatés dans des circonstances analogues. Dans les hôtels de la Riviera, les chambres qui ont été occupées par des Allemands conservent indéfiniment cette odeur spéciale, très pénible pour les odorats sensibles. Elle explique pourquoi les hôtels où descendent les Allemands sont en grande partie délaissés par les voyageurs des autres nationalités. Les imprégnations de cette odeur se retrouvent dans les placards, les armoires, les meubles, dans lesquels des vêtements ont été renfermés, mais elle a surtout son lieu d'élection dans les tables de nuit.

Cette particularité, comme me le faisait remarquer M. le professeur Albert Robin, s'explique parfaitement par ce que nous savons de la composition générale de l'urine allemande. Les traités spéciaux sur la question indiquent que la proportion d'azote toxique s'élève en Allemagne à 20 %, alors qu'elle n'est que de 15 % dans les autres pays. Alors qu'en France, le coefficient d'utilisation azotée s'élève à 85 %, s'éliminant sous forme d'urée, chez les Allemands le coefficient s'abaisse et n'est en moyenne que de 80 %. Le coefficient urotoxique est donc chez les Allemands au moins d'un quart plus élevé que chez les Français. Cela veut dire que si

45 centimètres cubes d'urine française sont nécessaires pour tuer un kilogramme de cobaye, le même résultat sera obtenu avec environ 30 centimètres cubes d'urine allemande.

Si l'odeur des excrétions sudorales imprègne déjà si fortement les armoires où ont été suspendus des vêtements portés par des Allemands, il ne faut pas s'étonner que les tables de nuit où leur urine a séjourné soient si fortement imprégnées d'une odeur véritablement nauséabonde.

L'odeur des Allemands n'est donc pas spéciale aux gens de guerre. Elle existe également dans le civil. Il n'en pourra être autrement tant que les soldats, comme on l'a dit plaisamment, seront recrutés dans le civil.

Les femmes allemandes ne sont pas, d'ailleurs, mieux partagées sous ce rapport. Depuis longtemps, la transpiration fétide des pieds m'avait été signalée comme le principal inconvénient résultant de l'emploi des bonnes allemandes, si empressées à offrir leurs services dans notre pays. Plusieurs directrices de bureaux de placement m'ont dit que les antichambres dans lesquelles séjournent les domestiques en quête de travail étaient rapidement remplies d'une odeur intenable, dès que plusieurs bonnes allemandes s'y trouvaient réunies.

Il s'agit donc d'une odeur de race, identique à elle-même, qu'on retrouve chez la grande majorité des individus allemands. Cette odeur, par l'effet des soins de propreté, de pratiques d'hygiène spéciale, de l'usage de désinfectants, est moins appréciable dans les classes riches ou aisées ; elle n'en est pas moins sensible pour un odorat délicat.

Elle n'est pas particulièrement liée à la couleur des poils. Elle émane des individus bruns, aussi bien que des blonds roux. Une différence sensible existe cependant entre les émanations des uns et des autres. Tandis que, chez les bruns, un examen attentif rappelle l'odeur du boudin dans lequel on aurait incorporé de l'encens ou du musc, chez les blonds, on perçoit l'odeur de la graisse rance, avec les senteurs aigres qui se révèlent à l'approche des fabriques de chandelles.

L'impression ressentie est exprimée d'une manière différente par les observateurs. Les uns disent que l'odeur de l'Allemand est analogue à celle qui se dégage des clapiers de lapins. D'autres la comparent à un relent de ménagerie mal tenue, pendant l'été. Il en est aussi qui se rattachent à l'odeur aigrelette des fermentations lactiques, de la bière répandue sur le sol, de barils ayant renfermé des salaisons, du petit salé. J'ai entendu exprimer l'opinion que l'odeur exhalée par les Allemands est analogue à celle qu'on perçoit chez un grand nombre de vieillards arrivés à la période de la décrépitude. Faudrait-il en conclure que la race allemande est arrivée à la vieillesse ?

Il s'agit, en réalité, d'une odeur composite, de laquelle un odorat exercé pourrait seul dégager les éléments disparates.

Au premier rang de ces éléments constitutifs de l'odeur allemande, je puis indiquer : 1° l'*odeur hircinique*, qui émane des aisselles et a reçu son nom de l'analogie qu'elle présente avec l'odeur du bouc : elle tendrait à prédominer chez les Bavarois et les Allemands du sud ; 2° l'*odeur butyrique*, dont le siège d'élection se trouve dans les interstices des doigts des pieds et qui est en rapport avec le tempérament, le développement graisseux et le tempérament lymphatique d'un grand nombre d'individus de race allemande : elle est assurément plus accentuée chez les Allemands du nord et chez les Prussiens ; 3° l'*odeur spermatique*, qui s'explique par l'aptitude bien connue des Allemands à jouer le rôle d'animal reproducteur. L'odeur spermatique dont est imprégnée la chair des animaux reproducteurs est une des causes

pour lesquelles il est souvent difficile de la livrer à la consommation ; or, la sécrétion des glandes séminales est douée d'une activité particulièrement intensive chez les Allemands ; 4° l'*odeur de scatol*, en rapport avec la production excrémentitielle, vraiment prodigieuse, des Allemands. Les quantités de matières fécales laissées dans tous les endroits où des Allemands ont établi leurs cantonnements dépasse tout ce qu'on peut imaginer. Dans des conditions identiques de nombre et de séjour, la proportion des résidus d'évacuations fécales des Allemands s'élève à plus du double de celle des Français. D'importantes constatations ont été faites à ce sujet dans de nombreux pays. Je mentionnerai seulement ce cas particulier. Dans les usines des papeteries de Chenevières, en Meurthe et-Moselle, cinq cents cavaliers allemands ont résidé pendant trois semaines. Ils ont encombré de leurs déjections toutes les salles de l'usine. Une équipe d'ouvriers a mis une semaine pour retirer de l'usine *trente mille kilos* de matières fécales. Les dépenses de cet enlèvement se sont élevées à un prix très élevé. L'amas de ces déjections a été photographié, il s'élève à une hauteur à peine croyable ; 5° les *odeurs ammoniacales*. Dans notre Société, nous avons entendu une importante communication de notre collègue le Dr A. Courtade, sur la toxicité des émanations ammoniacales exhalées par l'organisme humain. Les odeurs ammoniacales jouent assurément un rôle considérable dans la constitution de l'odeur des Allemands. Il en est de même de certains *éthers*, résultant de l'assimilation incomplète des ingesta alimentaires.

Il convient d'ajouter aux odeurs précédentes celle qui provient de la *séborrhée du cuir chevelu*, si fréquente chez les Allemands, séborrhée dont l'activité ne peut qu'être entretenue par l'usage du casque à pointe, cette coiffure aussi anti-hygiénique qu'inesthétique, dont le principal inconvénient résulte de son imperméabilité.

De mes recherches sur la question de l'odeur de la race allemande, je suis arrivé à la conclusion, qu'il s'agit non d'une odeur due à des conditions spéciales d'hygiène ou d'alimentation, mais d'une odeur spécifique de race. Cette odeur aurait son origine dans l'influence particulière du sol, ce serait en quelque sorte une odeur de terroir.

Cette opinion devient encore plus plausible si l'on considère que les animaux qui, en Allemagne, vivent à l'état sauvage, présentent une constitution organique très différente des animaux vivant en France dans les mêmes conditions. Il y a une très grande différence entre la chair et le fumet des lièvres allemands et ceux des lièvres français. Il en est de même des chevreuils et des cerfs. Cela est tellement connu des gourmets, que le gibier allemand est systématiquement exclu des maisons de premier ordre.

Les modifications imprimées par le sol sur les races animales s'étendent également à l'espèce humaine. Déjà on avait été frappé du fait que certaines races sont plus sensibles à certaines maladies infectieuses. Velpeau expliquait la faiblesse de résistance de certaines races aux conséquences des opérations chirurgicales en disant : « La chair du noir n'est pas celle du blanc.. Leur chair est autre. » Nous répéterons : « La chair de l'Allemand n'est pas celle du Français ; elle est autre. » A beaucoup d'indices nous serions tenté de considérer qu'au point de vue physique et mental, il y aurait même plus de différence entre un Français et un Allemand, qu'il n'y en a entre un blanc et un nègre.

L'odeur qui s'exhale de l'Allemand présente des caractères particuliers. Si de ses émanations cutanées se dégage une telle impression de fétidité, de décomposition organique, cela tient à une transformation héréditaire de son chimisme organique.

La densité, c'est-à-dire le rapport de la masse à son volume, n'est assurément pas la même chez le Français que chez l'Allemand. Le poids spécifique des individus de race française est certainement notablement supérieur au poids spécifique des individus de race allemande. L'expérience d'Archimède, appliquée aux uns et aux autres, en donnerait immédiatement la démonstration absolue.

La prédominance du tempérament lymphatique chez les Allemands, la mollesse générale de leurs tissus, leur tendance à la prolifération adipeuse peut apporter d'utiles explications des particularités malodorantes de leur race.

Les réactions de la matière vivante, à tous leurs degrés de complexité et dans toutes leurs manifestations, ne sont, comme l'enseignait Claude Bernard, que celles de combinaisons chimiques élémentaires, constituant la substance même de ces organismes. Les conditions d'existence résultant de la constitution du sol, des habitudes alimentaires dérivées de ses produits, les influences du climat, le rythme moteur spécial à la constitution organique des ancêtres, les habitudes mentales entretenues et cultivées par les coutumes et les traditions, ont, par l'hérédité, constitué en Allemagne une race douée de réactions chimiques particulières.

La principale particularité organique de l'Allemand actuel c'est qu'impuissant à amener, par sa fonction rénale surmenée, l'élimination des éléments uriques, il y ajoute la région plantaire. Cette conception peut s'exprimer en disant que *l'Allemagne urine par les pieds*. C'est, en effet, en partie à l'usage des bottes, si répandu dans la nation allemande, qu'il faut reporter l'origine de la prolifération et de l'hypersécrétion des glandes sudoriques de la région plantaire. Cette hypersécrétion, cultivée pendant de longs siècles, a fini par se transformer, par l'hérédité, sous l'influence de la prédisposition lymphatique, en caractère fixe, c'est-à-dire en un caractère de race.

Au point de vue du retentissement de l'alimentation sur l'organisme de ses compatriotes, Nietzsche ne disait-il pas : « Si l'on considère la cuisine allemande dans son ensemble, que de choses elle a sur la conscience : les légumes rendus gras et farineux, l'entremets dégénéré au point qu'il devient un véritable presse-papier ! Si l'on y ajoute encore le besoin, véritablement animal, de boire après le repas, en usage chez les vieux Allemands, et non pas seulement chez les Allemands *vieux*, on comprendra ainsi l'origine de l'esprit allemand, de cet esprit qui vient des intestins affligés. *L'esprit allemand est une indigestion, il n'arrive à en finir avec rien.* »

De ce que pensait Nietzsche de l'influence de l'alimentation sur la lourdeur d'esprit des Allemands, on peut légitimement déduire des conséquences analogues dans le domaine organique. A la longue, par le ralentissement des échanges et par l'encombrement des voies d'évacuation, par le retard apporté dans l'élimination des produits toxiques, s'explique la constitution physico-chimique d'où résulte l'odeur spécifique des Allemands. La sélection et l'hérédité ayant pour effet de réaliser non seulement la fixité, mais encore l'accentuation des caractères acquis, il est vraisemblable que les conditions organiques, desquelles procèdent ces exhalaisons, ne pourront que s'aggraver. C'est qu'à la « Kultur » mentale dont ils sont si fiers, correspond une « Kultur » animale, dont les Allemands ont paru jusqu'ici tirer moins de vanité.

Il est possible que les Allemands objectent que notre appréciation objective à l'égard de leur odeur spécifique, leur apparaît inspirée de quelque partialité subjective. A cela il me sera facile de répondre par la citation d'un des proverbes les plus usités dans les milieux populaires allemands : chacun

ici trouve que son excrément ne sent pas mauvais : « *Eigen Dreck stinckt nicht.* »

En dotant les corps et les individus nuisibles d'odeurs capables de nous avertir de leur présence, la nature avait pour but de pourvoir à notre sécurité. Ne pas tenir compte de ses avertissements serait le témoignage d'une dégénérescence de notre instinct de conservation.

Si, comme le disait Cloquet, l'odorat est à la fois l'organe de l'instinct et de la sympathie, ne soyons pas surpris que les hommes doués d'un « flair » normal n'accordent leur confiance qu'à ceux dont l'odeur ne nous inspire ni dégoût ni antipathie.

Dr Bérillon.

La communication du Dr Bérillon a été suivie d'une discussion, dont le *Bulletin de la Société de Médecine de Paris* nous a rapporté l'écho :

M. Ducor. — Les observations de M. Bérillon sont des plus intéressantes, et j'espère qu'il les complétera en nous faisant connaître les conditions qui produisent ou favorisent l'odeur spéciale dont il nous parle. En dehors des soins de propreté, il y a évidemment une question de régime et une question de races.

Et tout d'abord, je le prierai de ne pas dire : les Allemands ; car l'empire d'Allemagne est une réunion de peuples différents, ce n'est pas une nation. Le Poméranien, le Danois du Sleswig, le Polonais de Posnanie ou de Mazurie, le Bavarois, l'Alsacien, le Lorrain sont des individus de race différente. Il serait intéressant de pouvoir localiser le fumet dont on nous a parlé sur une certaine latitude et sur une des nombreuses races qui composent l'empire allemand.

Je n'insisterai pas sur le régime alimentaire et hygiénique dont l'influence est évidente et qu'il y aurait lieu d'étudier en détail.

D'autre part, l'effet produit par l'odeur est relatif ; ce qui est une bonne odeur pour l'un, ne l'est pas toujours pour l'autre.

Il y a des peuples — les jaunes — qui trouvent que le blanc exhale une odeur de cadavre. Certaines races ont des odeurs qui nous impressionnent désagréablement. Cette même odeur est, au contraire, un excitant pour les sexes opposés, dans les races dont nous parlons.

Dans le journal publié par M. Bérillon, que je suis avec beaucoup d'intérêt, j'ai lu une étude dans laquelle il était question de l'*odeur des Anglais,* qui était passée en proverbe, chez d'autres peuples. Quant à expliquer, par le fumet propre aux Teutons, le fait que nous les aurions eus, de parti pris, dans le nez, comme on dit, cela ne me paraît pas exact. Car, je crois que la défiance à l'égard de nos ennemis était, chez beaucoup d'entre nous, raisonnée et basée sur de trop nombreuses observations. Malheureusement, cette odeur spéciale n'a pas empêché de très nombreux Français d'avoir et de témoigner de la sympathie pour tous les produits de l'Allemagne. Espérons que ceux qui ont eu un moindre flair reconnaissent leur erreur et qu'ils ne la renouvelleront pas.

M Boursier. — Il me semble que l'odeur répandue par un homme dépend surtout de deux choses : de l'alimentatien d'abord, et ensuite du fonctionnement des glandes sudoripares.

M. Smester. — Cette question est très intéressante et demanderait beaucoup d'étude, parce qu'il faudrait tenir compte de la race, du tempé-

rament, du milieu, de la nourriture et des soins. On a accusé la race noire, par exemple, d'avoir une très mauvaise odeur, et comme disait M. Ducor, les Japonais prétendent que les Européens sentent mauvais. J'ai vécu dans le milieu de la race noire ; en effet, il y a de très mauvaises odeurs, mais il faut distinguer, comme on a distingué tout à l'heure, les Européens à Paris.

Dans la race noire, il y a, comme partout, des gens soigneux et d'autres qui ne le sont pas. Je puis affirmer que, dans toutes les colonies où il y a des noirs, ceux qui se soignent n'ont qu'une très légère odeur ou n'en ont pas du tout. J'ai passé plusieurs nuits dans la même chambre avec des noirs, je dirai même presque dans le même lit, et je déclare qu'ils n'avaient aucune odeur, excepté celle de la peau d'un tout petit enfant ; ce qui n'est pas désagréable.

Dans les pays intertropicaux, on dit que l'odeur du noir n'est pas plus mauvaise que celle du blanc. Il y a un terme particulier pour préciser l'odeur du blanc, qu'on ne peut exprimer en français, mais il y a un dessert qui porte ce nom.

Prenons le Parisien ; pour ma part, je déclare qu'il ne se passe pas de jour où, entrant dans un omnibus, un tramway ou dans le métro, je ne porte mon mouchoir à mon nez en ayant grande envie de m'écrier : « Le bain quotidien obligatoire ! »

M. Ducor dit que les Japonais trouvent que les Européens sentent mauvais. Cela est exact. On dit encore l'odeur des brunes, des blondes, des rousses, cela est vrai ; remarquez qu'une rousse qui se soigne bien, n'a pas plus d'odeur qu'une brune qui ne se soigne pas. Il y a là une question comportant des facteurs extrêmement nombreux. Il y a des quantités de questions qu'il faudrait déterminer ; c'est donc une étude excessivement complexe et vaste que M. Bérillon pourrait faire en groupant tous ces éléments divers.

M. Butte. — La discussion me paraît dévier un peu. M. Bérillon a dit que, dans des conditions identiques, l'Allemand a une odeur particulière. Il n'a pas dit que c'était parce qu'il était plus sale que les autres, il a dit : l'Allemand a une odeur particulière, spéciale.

M. Bérillon. — *Sui generis.*

M. Butte. — Je n'en suis pas étonné. En 1870, à Metz, au moment de la capitulation, j'ai vu passer dans les rues de la ville des régiments entiers de Français, qui quittaient les tentes et qui avaient été privés de tous les soins. Ils n'avaient pas d'odeur désagréable à mon olfaction. Au moment de l'entrée des Prussiens, j'ai vu des gens qui avaient pu se soigner et qui avaient été dans des conditions hygiéniques excellentes. Déjà en 1870, ils se soignaient très bien, mieux que maintenant, parce qu'ils n'ont plus les moyens qu'ils avaient en 1870 ; or, aussitôt qu'un régiment passait, tout le monde se bouchait le nez et fermait les fenêtres

Il est évident qu'en 1870, la masse allemande dégageait une odeur spéciale qui n'était pas celle du cuir, mais de la sueur. C'est ce que M. Bérillon a bien voulu dire et spécifier ; pour expliquer cette odeur, plutôt désagréable, il invoque la toxicité de l'urine et des diverses excrétions.

M. Bérillon. — Le professeur Albert Robin l'explique par la proportion plus grande, chez les Allemands, d'azote toxique, correspondant à une élimination d'urée moins grande.

M. Butte. — Les toxines s'élimineraient donc moins chez l'Allemand.

M. Bérillon. — Ne s'éliminant pas par l'urine, elles s'élimineraient par d'autres voies, en particulier par la peau. La transpiration plantaire, par

son augmentation, constituerait une seconde excrétion urinaire. L'Allemand, en un mot, urinerait à la fois sur ses hottes et dans ses bottes.

M. Butte. — Il est évident que ce sont les toxines qui s'éliminent par les glandes sudoripares, et cela peut contribuer à leur donner une odeur spéciale. Quoi qu'il en soit, il est certain que la question mérite d'être étudiée ; et, pour mon compte, je remercie M. Bérillon de nous l'avoir présentée.

M. Bérillon. — Je voudrais ajouter que c'est bien d'une odeur de race dont il s'agit ; en effet, des observateurs avaient remarqué que les animaux allemands exhalent une odeur plus forte, plus désagréable que les nôtres : c'est ainsi qu'un lièvre allemand n'a pas la délicatesse ni la saveur des lièvres français, il coûte d'ailleurs beaucoup moins cher ; il en est de même des perdrix, des cerfs, de la plupart des animaux qui répandent une odeur beaucoup plus forte.

L'odeur des Anglais n'est pas une odeur venant du corps, elle est artificielle ; c'est une odeur citrique, tenant à ce que les Anglais se servent presque généralement de savons aromatisés, à l'essence de citron, tel que le *Pear's soap*. Il y a également dans presque tous leurs bagages une odeur due au cuir qui entre dans leur composition ; comme on retrouvera ailleurs l'odeur de cuir de Russie. Le cuir anglais est parfumé au citron, cette odeur se dégage partout où il y a des bagages d'Anglais ; ce n'est donc pas une odeur personnelle.

Il n'en est pas de même de l'Allemand. Le fait que j'ai noté est cité par les médecins militaires. Ils disent que, dans une ambulance comprenant 50 blessés, s'il y en a seulement un qui soit allemand, tenu dans les mêmes conditions de propreté que les autres, nourri de la même façon, on sent une odeur spéciale.

Etant allé dernièrement à Rouen pour poursuivre cette étude, j'avais appris qu'il y avait un camp de prisonniers. J'ai été admis à y pénétrer pour m'assurer si cette odeur existait. Le lieutenant qui gardait ce camp, m'a dit qu'il ne pouvait que confirmer le fait. « J'ai été, a-t-il dit, lieutenant dans des régiments d'infanterie française, il ne m'est jamais venu à l'idée de donner des bains de pied aux hommes, parce qu'ils ne sentaient pas mauvais. Actuellement, j'ai 130 prisonniers, et dès le lendemain matin, pour atténuer l'odeur qui se dégageait des Allemands, j'ai fait une organisation complète de bains de pied. C'est vous dire que j'ai éprouvé la même impression que vous. »

C'est surtout du côté des pieds que se sent le maximum de la mauvaise odeur. J'en trouve une autre preuve dans la multiplication des travaux qui ont paru sur ce sujet en Allemagne.

J'ai cherché des brochures semblables en France, je n'en ai pas trouvé, alors qu'en Allemagne, il existe une littérature considérable. Il y a même, à ce propos, toute une exploitation commerciale.

En France, si vous demandez un produit spécial contre la sueur des pieds, le pharmacien sera très embarrassé. Il sera obligé de faire des recherches, en Allemagne il vous servira tout de suite, car il y a de nombreux produits de ce genre affectés à cet usage. Il y a, en effet, corrélation entre l offre et la demande. Je terminerai en disant que, toutes choses égales d'ailleurs, les classes aisées sont toujours exemptes de l'odeur si prenante qui existe dans les classes inférieures.

Depuis longtemps, je m'occupe des questions relatives à la psychologie de l'olfaction ; j'ai publié quelques articles dans la *Revue de l'Hypnotisme*, où ils ont été appréciés par quelques esprits curieux comme l'est celui de

M. Ducor. J'y ai noté, notamment, l'impression qu'un Chinois ou un Japonais éprouve quand il arrive à Marseille. C'est très frappant, tout le monde sent le vin; il se dégage des rues, du port, des individus une odeur de vin. J'ai vérifié l'existence de la même odeur dans un certain nombre de quartiers de Paris, partout où il y a des marchands de vin; il en est de même dans certaines villes de France; il y a des maisons où l'on sent des émanations venant de la cave; les gens ne disent pas que ce soit une odeur désagréable ou fétide. Au point de vue de l'odeur, il y a une différence appréciable entre les hommes et les femmes. Dans les prisons, où l'hygiène présente certainement des lacunes, quand on traverse le dortoir des femmes, on ne sent rien.

Il n'en est pas de même dans le dortoir des hommes. Toutes proportions gardées, il y a la même différence entre l'odeur de l'homme et celle de la femme qu'entre celle du bouc et celle de la chèvre. La proportion des exhalaisons cutanées entre l'homme et la femme est la même.

Il semblerait que l'odorat des Allemands n'est pas doué de la même sensibilité que le nôtre. J'en trouve la preuve dans le fait suivant : dans un château des environs de Montmirail, qui a été occupé par des officiers supérieurs allemands pendant deux jours, ils furent repoussés par une contre-attaque. Or, les Français constatèrent que les Allemands avaient rempli le château de matières fécales : il y en avait partout, dans les couloirs, dans toutes les pièces, dans les lits. Les Allemands revinrent à la suite d'une contre-attaque nouvelle et les employés de la maison ont vu avec stupéfaction des officiers généraux s'installer au milieu de ces matières et de cette odeur fécales, sans les nettoyer et sans paraître incommodés. Des officiers français ne supporteraient certainement pas la moindre matière fécale autour d'eux.

Nous avons, ici même, rapporté maints exemples de cette *scatomanie* et nous en tenons d'autres en réserve.

L'infirmité de Guillaume II (XXII, 157). — Il n'y a aucune hypothèse sur cette infirmité : l'enfant se présenta par le siège, et l'accoucheur, je crois me souvenir que c'était l'Anglais, la mère n'ayant pas voulu se laisser toucher par un médecin allemand, en abaissant le bras gauche, fractura la clavicule. La fracture ne fut pas reconnue, il en résulta une pression des fragments sur le plexus brachial, avec paralysie et atrophie presque complète du bras.

Il y a un an environ, vous posiez également la question de la cause de la cécité du roi de Hanovre. Comme pour le cas précédent, l'enfant se présenta par le siège, et l'accoucheur, en faisant l'extraction de la tête, au lieu de saisir le maxillaire inférieur ou la bouche, voulut placer ses doigts sur le maxillaire supérieur, des deux côtés du nez, et dans les fosses canines (procédé attribué, faussement je crois, à SMELLIE); mais il remonta trop haut jusqu'aux orbites et écrasa tout bonnement les deux globes oculaires. C est, du moins, ce que nous enseignait, au début de l'année 1880, mon vieux maît, le Professeur Peter MULLER, de Berne.

Dr Edmond LARDY (*Genève*).

ERRATA

Une petite erreur, imputable à l'impression ou à nous-même, s'est glissée dans la note que je vous ai transmise et que vous avez bien voulu reproduire in *Chronique médicale*, 1915, page 140.

C'est 2 et 3.000 tonnes, et non 2 ou 300 tonnes, qu'il faut lire, et encore !

D'ailleurs, pour l'édification de vos lecteurs, peut-être serait-il bon d'ajouter les quelques lignes suivantes.

Le trafic maritime du port de Rouen était — il y a 25 ans — de cinq millions de tonnes. Il a doublé depuis 10 ans. Il nous place *au deuxième rang* des ports de France.

Napoléon Ier disait déjà que Paris, Rouen et le Havre, étaient une seule ville, dont la Seine était la rue principale.

Le tonnage des vapeurs ordinaires, qui nous apportent les bois du Nord, les vins du Midi et d'Algérie, le coton, les pétroles et toutes les denrées des deux Amériques, le charbon de l'Angleterre, etc., augmente chaque année, à mesure que notre outillage se perfectionne.

Le tonnage habituel des vapeurs est de 3 à 4 mille tonnes ; mais il n'est pas rare que de gros vapeurs de 5 à 6.000 tonnes, pour les pétroles par exemple, viennent débarquer à Rouen, laissant, dans les caisses de la Douane, jusqu'à 30 et 40 mille francs d'impôt, pour un seul bateau.

Dr D... (*Rouen*).

*
* *

Chronique médicale, du 15 mai 1915, page 152, le « mot illisible sur le manuscrit », doit être : *Ramequin* (all. *Rham*), s. m., espèce de pâtisserie faite avec du fromage.

(Littré et Beaujan.)

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

La Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

22e ANNÉE N° 8 15 Août 1915.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

Le Présent vu dans le Passé

Le poil, symbole de la force. — Les ancêtres de nos poilus.

Par M. Daniel Caldine, Homme de lettres.

Un vieux chroniqueur raconte qu'à son retour, un peu piteux, de la seconde Croisade, le roi Louis VII eut un jour l'idée saugrenue de se présenter devant la reine complètement rasé. Il n'en fallut pas davantage pour déchaîner sur la France une effroyable tempête où, deux siècles plus tard, elle faillit sombrer... A quoi tiennent les destinées des peuples !

La reine Eléonore d'Aquitaine était une femme au tempérament excessif, et aussi passablement fière. Un roi tondu ! Quelle dérision ! Violemment indignée, elle déclara incontinent qu'elle se refusait à vivre avec un homme qui n'avait pas de barbe au menton et qu'elle ne voulait pas d'un moine pour mari (*se monacho, non regi nupsisse*). Elle demanda le divorce, au concile de Beaugency. Louis se soumit au jugement des évêques, et perdit du même coup la dot immense que lui avait apportée en mariage la fille unique du dernier des ducs d'Aquitaine, c'est-à-dire le Poitou, la Saintonge, la Guyenne et la Gascogne, soit tout le sud-ouest de la France.

Le pis est que l'irascible Eléonore les passa à Henri Plantagenest, comte d'Anjou et de Normandie, qu'elle épousa quelque temps après — sans doute parce qu'il était amplement barbu. Or, ce dernier devenant par la suite roi d'Angleterre, voilà nos belles provinces devenues anglaises : d'où mécontentement des Français, fureurs, disputes, batailles, revendications d'héritages et de trône, invocation de la Loi salique, guerre de Cent ans, désastres de Poitiers, de Crécy, d'Azincourt, conspirations, meurtres, révolutions ; Du Guesclin, Jeanne d'Arc, héroïsmes et tueries de millions d'hommes, cataclysmes sans nom et sans nombre, à l'origine desquels se trouve... quoi ? Une barbe coupée !

Ardente et luxurieuse, la fille de Guillaume X était-elle donc à ce point férue de cette croyance, qui domina l'antiquité, selon laquelle c'était dans le poil que résidait la force virile ? Ou, comme l'insinuent quelques historiens contemporains, que dérouta ce cas de divorce royal, Louis VII n'avait-il pas quelque autre motif plus grave de répudier sa femme ? Le curieux est de relever l'anecdote et de se demander sur quel fondement elle repose.

Cette question même, le Dr Bonnette la formulait ici, il y a quel-

ques années (1). Elle avait inquiété déjà d'autres chercheurs. Sous des formes diverses, *la Chronique médicale* avait étudié des sujets voisins, notamment lors de ses intéressantes enquêtes sur l'hypertrichose et sur l'atrichose (2), sans parler des séries sur sainte Wilgeforte, et des réponses à la question : les cheveux poussent-ils après la mort ? On pourrait remarquer, en passant, que les réponses à cette dernière question sembleraient infirmer la proposition du Dr Bonnette, puisqu'il est généralement admis que ceux qui sont le plus dénués de forces physiques sont ceux qui les ont perdues en totalité — en perdant la vie. Admettons donc que cela soit l'exception qui confirme la règle, et n'hésitons pas à répondre que, *dès l'antiquité la plus reculée, on a admis, en thèse générale, que le développement de la villosité est un signe de puissance musculaire ou un indice d'appétits génésiques.*

Vraie ou fausse, cette théorie n'en eut pas moins une fortune extraordinaire, qui dura pendant des siècles, et s'implanta dans les esprits avec une force telle, qu'elle peut être discutée ou étudiée. Or cette recherche est particulièrement curieuse à faire aujourd'hui, où le terme de « poilu » est à l'ordre du jour.

Poilu ! Ce mot est couramment admis maintenant pour désigner les héros de la Grande Guerre. Il ne qualifie pas seulement le combattant plein de bravoure et d'ardeur. Il a un sens large, bien spécial ; il ne peut être homonymé par aucun autre. La traditionnelle *furia francese* de nos soldats et leur légendaire bonne humeur se doublent, dans notre armée, de deux qualités, que jusqu'ici on ne nous reconnaissait guère : la ténacité irréductible et la patience silencieuse. Le soldat qui possède ces quatre vertus guerrières — et il est admirable de voir que tous les possèdent — n'est plus simplement un brave, c'est un poilu.

Le mot n'est pas une invention argotique ou locale. Il est *re-né* sur le front, ici, là, partout en même temps, sur cette formidable ligne de neuf cents kilomètres de tranchées, courant à travers plaines et monts, villages et forêts, de la Suisse à la mer du Nord. Il a gagné le pays. Il s'est répandu dans le monde entier.

Et bien que, par mesure de discipline et de propreté, le haut commandement ait récemment donné l'ordre de faire raser les mentons, le terme reste, et restera. Il s'est acclimaté partout, comme si l'on avait éprouvé la nécessité d'un mot nouveau pour désigner un ensemble nouveau de vertus, de vertus communes à tous nos frères de danger et d'héroïsme, et de toutes les armes, de toutes les classes, de tous les grades. L'Univers sait aujourd'hui que le soldat français est un poilu.

*
* *

Le mot « poilu » n'est pas un néologisme arbitraire, mais le rappel

(1) *Chronique médicale*, 15 septembre 1912.
(2) *Chronique médicale*, années 1905, 1906 et 1907.

et l'affirmation d'une croyance très ancienne, longtemps oubliée, et que les événements ont réactualisée.

Les monuments retrouvés des architectures primitives la consacrent, les plus anciens livres connus y font constamment allusion. Les chants des aèdes, des bardes, la rappellent sans cesse, les monnaies antiques, les médailles attestent sa survivance à travers les âges. Il faut donc qu'elle soit basée sur une série d'observations constantes, si elle ne l'est pas sur une loi physiologique à déterminer. Et si la correspondance entre la force et le poil n'est que le fait d'un singulier concours de coïncidences répétées, encore peut-il être curieux de rechercher celles qui ont pu permettre à la légende de prendre corps.

Le plus ancien des livres occidentaux connus, la *Sepher Bereschit*, de Moyse, établit cette correspondance dans l'histoire d'Abimelech et dans celle du chasseur infatigable Esaü, « qui avait le corps recouvert d'une toison abondante ».

Le plus ancien des livres orientaux connus, les *Vedas*, de Vyasa, y font une allusion plusieurs fois répétée, dans leur quatrième partie, l'*Atharvan*, recueil de formules de consécration, d'imprécation et d'expiation. Dans son poème du *Mahabharatta* et dans ses 18 *Pouranâs*, le Solitaire hindou raconte aussi, s'il m'en souvient, les aventures de héros qui étaient les uns très forts, les autres très amoureux, et qui étaient dotés de longues chevelures et de barbes respectables.

Les livres de la Bible juive, postérieurs à celui de la Genèse, reviennent à chaque instant sur cette correspondance. Les plus forts de ses héros sont les plus velus : c'est Gédéon, dont le souffle puissant épouvanta l'armée des Madianites ; c'est Saul, à Gabaa, stupéfiant par sa vigueur les soldats et les prêtres qui le proclamaient premier roi d'Israël ; c'est Goliath, le géant indomptable ; et, pour bien opposer à sa force la faiblesse de son vainqueur, la Bible représente David sous les traits d'un jeune homme « imberbe ».

A côté des athlètes hirsutes, voyons les « paillards » bibliques. Ils ne sont ni moins chevelus, ni moins barbus que les premiers. C'est Sizara, l'amant et la victime de Jahel ; c'est Booz, le vieillard qui recherchait les petites filles. C'est Manassès, et aussi Absalon, dont l'opulente chevelure s'embarrassa dans les arbres et, le retenant isolé, fut cause qu'il fut traîtreusement assassiné ; c'est David, devenu vieux, qui envoyait ses capitaines à la guerre, afin de pouvoir s'approprier sans risques leurs femmes ; c'est Nicanor, puis Holopherne, qui, après une nuit d'ivresse avec Judith, fut décapité par la belle Juive ; ce sont encore les deux vieillards à la barbe chenue, qui héroïsèrent la chasteté de Suzanne.

Combien d'autres cas bibliques analogues ne pourrait-on pas citer, dont le plus célèbre est celui de Samson, le Juge de qui le nom est resté synonyme de puissance musculaire. Cet athlète invaincu, dont les prouesses ne se comptaient plus, n'était aussi

vigoureux, dit la Bible, que parce qu'il possédait une chevelure longue et drue. Ayant un jour commis la faute de s'endormir auprès de sa maîtresse qui veillait, celle-ci profitant de son sommeil lui coupa les cheveux, et il se réveilla esclave. On lui creva les yeux et sa force prodigieuse s'était alors à ce point évanouie qu'il pouvait à peine tourner la roue de la meule. Mais peu à peu, ses cheveux repoussant, sa vigueur lui revint avec eux, et, se sentant enfin retrouver sa force d'antan, il ébranla les colonnes du temple où étaient tous ses ennemis, et fut écrasé avec eux sous ses ruines.

Ici, la précision de la concordance entre le système pileux et la force musculaire est expliquée et commentée dans les traductions que nous possédons du Livre... Et pourtant, le Dr Nass ne prétendait-il pas, naguère, invoquant l'autorité de quelques exégètes, que, dans son respect pudique, la légende sacrée n'avait parlé que de cheveux, alors qu'en réalité ce serait un autre annexe, de nature mésodermique et non épidermique, que Dalila aurait fait sectionner à son imprudent amant ? Et il ajoutait, non sans humour, que cet annexe une fois enlevé ne repousse point comme les cheveux, que l'abélardisation est une opération définitive, et qu'en somme le retour de la virilité disparue serait inexplicable avec cette version. Concluons donc, avec la Bible, que Samson ne fut pas uniquifié, mais tondu.

Du livre juif, passons aux Mythologies grecque et latine. Nous y trouvons encore la même légende de la force virile due à la longueur du cheveu et de la barbe. Zeus (Jupiter) est le plus puissant des dieux, il est aussi le plus coureur — et son visage s'adorne de poils abondants. Jupiter-Ammon est même doté de cornes, et l'on sait que ces proéminences dures, qui se forment sur la tête de certains animaux, sont de même nature que leur crin. Les cornes de l'Ammon sont une image synthétique de la puissance que l'on attribuait au Jupiter crépu. Heraclès (Hercule), le plus vigoureux des demi-dieux, est velu, et son histoire est, en maint endroit, identique à celle de son collègue biblique Samson ; Omphale sait bien cette particularité et se gausse à le lui dire. Dyonisos (Bacchus), j'entends celui qui, au prix de mille dangers, conquit les Indes, avait une chevelure longue et ondulée. Quant à Vulcain, le dieu des forgerons, c'était un être affreux et hirsute ; la légende le représente comme ayant du poil jusque sous les yeux.

Plus encore que la Bible, la Mythologie insiste sur la correspondance entre le poil et la force virile. Les dieux, les demi-dieux, les êtres les plus vigoureux ou les plus voluptueux sont des velus. Les Cyclopes ont le visage embroussaillé ; le Minotaure a la robe du taureau ; les Centaures ont celle des chevaux ; les Sylvains ont la fourrure du bouc ; le Soleil lui-même n'éclaire que grâce à ses cheveux, qui sont des rayons de lumière.

Tous sont des *puissants*, dans quelque acception que l'on entende ce terme. Ne parlons pas de Priape, dont la statue symbolique jaillit rituellement d'un buisson épineux et touffu. Mais l'Amour lui-

même, dans la douce légende de Psyché — telle qu'elle est contée par Apulée dans son *Ane d'or* — l'Amour a la chevelure abondante et coquettement frisée. Quant à Janus, pour bien marquer sa puissance, on lui donne une double barbe.

Enfin, pour dissiper toute équivoque sur ce sujet, la légende païenne insiste, avec force détails, sur l'histoire de Jason. Dès son jeune âge, le prince a été dépouillé de l'héritage paternel par Pélias l'hirsute, et Pélias est plus vigoureux que lui. Aussi, pour vaincre l'usurpateur, entreprend-il l'expédition des Argonautes — et le but de cette randonnée est la conquête de la Toison d'Or. Il réussit, entre en Thessalie, ne connaît plus que des succès, grâce à sa Toison d'Or, et reprend le trône d'Iolchos. La cause de ce revirement de fortune, c'est la possession du talisman qui rend invincible, le talisman velu.

Les découvertes récentes de M. Gayet dans la haute Egypte attestent également la même croyance. Dans l'antique Egypte, nous voyons, par les hauts reliefs ou les figures creuses, qu'on retrouve sur les monuments admirables qui subsistent de sa civilisation avancée, que les Pharaons les plus grands, les plus remarquables, Néchao, Apriès, Amasis, sont pourvus d'épaisses perruques et de barbes plus épaisses encore.

Chez les Assyriens, la constatation est plus précise encore. Il suffit, pour s'en convaincre, d'aller flâner deux heures au musée du Louvre. Chez les Ninivites, il en va de même. Dans la Perse antique, à Persépolis, on voit, sculpté dans les ruines d'un palais situé près de Tchilminar et remis au jour en 1834 (le *Magasin pittoresque* de la même année en donne la reproduction), un géant d'une taille colossale, luttant contre un affreux animal de cauchemar. Ce colosse est vêtu d'une longue robe, d'où sortent des bras musclés et velus ; il porte une grande barbe pointue et étagée, et, de dessous un diadème, déborde une chevelure épaisse.

De l'histoire phénicienne nous ne connaissons guère que les légendes : celle de Dardanus, le puissant successeur de Scamandre sur le trône de Troie ; celle de Laomédon ; celle du roi de Tyr, Hiram, l'allié de Salomon, à qui il vendit les bois de construction du Temple ; celle d'Ithobal, le père de la fougueuse Jézabel, tous représentés dans les chants sacrés comme des hommes de haute taille, prompts à la lutte, ardents en amour, et — détail caractéristique — toujours chevelus et barbus. Il n'est qu'un Phénicien qui fasse exception à la règle, l'amant de Galathée, Pygmalion, que peintres et sculpteurs n'ont cessé de représenter imberbe.

Les documents nous donnent même des détails pittoresques sur la façon dont on soignait ces « accessoires ». Ainsi, les chefs hébreux portaient la barbe longue ou l'oignaient de substances aromatiques, tandis que les Egyptiens la nattaient et que les Perses la tressaient de fils d'or — tradition qui fut, du reste, rénovée plus tard, au VIIIe siècle de notre ère, où les raffinés frisaient leur barbe, la parfumaient, l'entremêlaient de tresses d'or et l'égayaient de perles.

Mais revenons à l'antiquité, où seuls les chefs et les héros jouissaient du privilège de la barbe. Le peuple, la plupart du temps, et les esclaves toujours, en étaient dépourvus. Les monuments de l'ancienne Egypte en font foi ; dans les frises, artisans et esclaves sont imberbes. La barbe était aussi le privilège des vaillants : chez les Spartiates, sa perte était infligée à ceux qui avaient fui dans les combats.

Après que l'Histoire a parlé, écoutons la Poésie.

Les héros d'Homère, ceux auxquels l'aède antique donne des caractères de violence, de passion ou de puissance, sont presque tous dotés par lui de barbes respectables ou de longues chevelures. L'*Iliade* et l'*Odyssée* fourmillent d'épithètes renouvelées. L'*Enéide* de Virgile est en maint endroit plus précise encore. L'antique *Edda*, de Snorri, et les chants scandinaves, ne donnent la gloire des vainqueurs ou l'amour des femmes qu'aux chefs dont les longs cheveux blonds reposent sur les épaules. Dans les chants des bardes bretons, les Druides ont le chef fourni et la barbe chenue ; les Druidesses ont des cheveux qui s'envolent au vent ; quant à l'Archidruide, il est manifestement atteint d'hypertrichose. N'est-ce pas là, dans les pays du Nord, un souvenir persistant de cette tradition tenace chez nos peuples méditerranéens, qui posaient comme un principe incontestable que la vigueur physique et la passion génésique étaient particulières aux hommes velus ?

Pourquoi, alors, les Druides du Nord et les Sages de la Grèce, les grands Prêtres de l'Egypte, les Philosophes antiques, les Lévites d'Adonaï, les Hiérophantes d'Osiris et d'Isis sont-ils toujours représentés de même ? Car c'est un fait : les grands initiés d'Egypte, les « Sacerdotes » des Temples secrets du Thot Hermès Trismégiste, les Mages, les Bonzes, les Lamas, comme aussi les sectateurs de Baal et de Mithra sont tenus de défendre leur barbe et leur chevelure contre l'impureté de l'acier ou du bronze.

L'explication est simple et rationnelle. Ces hommes dont la vie n'est orientée ni vers l'athlétisme ni vers la volupté, sont — dans un ordre d'idées différent — des puissants, cependant. Ce sont même les plus puissants des mortels ; et ne faut-il pas, aux yeux du peuple, représenter leur puissance par les attributs pileux qui la symbolisent chez les héros ? N'est-ce pas eux, en effet, à la fois prêtres, médecins et savants, qui, — à l'aide de leurs secrets admirables et dont bien peu nous sont parvenus — étonnent et domptent les foules, font agir les masses humaines, ordonnent aux rois, orientent les destinées des empires, et évoluent les humanités antiques vers leurs avenirs de gloire, de foi, de santé et de progrès ? Ainsi, à travers toute l'antiquité, la tradition se perpétue, s'étend, se développe, se poursuit : la villosité est la figuration symbolique de la force virile.

*
* *

Distinguons, cependant.

La chevelure et la barbe portées longues ne sont pas l'hypertrichose.

Si les velus normaux étaient considérés comme des forts, ceux, au contraire, dont le système pileux était exagérément développé étaient honnis. L'hypertrichose est considérée aujourd'hui comme une maladie, voire une infirmité. Jadis, elle était un sujet de réprobation ; elle rendait méprisable celui qui en était atteint. D'après une théorie très ancienne, les humains anormalement velus devaient le mystère de cet état maladif à leur origine même ; on les certifiait issus de rapprochements criminels entre les hommes et les bêtes. On faisait peser sur eux le poids de la faute supposée de leur ascendance ; ils vivaient la vie des maudits.

Au moyen âge, la théorie antique se modifia dans un sens péjoratif : on affirma que ces malades étaient le fruit de l'union détestable d'une femme ou d'un homme avec un démon. Les diables, mâles ou femelles, que l'on accusait de susciter ainsi des enfants aux chrétiens étaient appelés *incubes* ou *succubes*. Tel fut un des aspects particuliers de la théorie médiévale de la démonialité. Dans tous les cas, l'individu atteint d'hypertrichose était mis au ban de la société. De nos jours, on a fait justice de ces imaginations stupides. Les gens exagérément velus sont considérés comme des malades spéciaux... toujours — comme des phénomènes... souvent. Certains sont, en effet, des cas pathologiques déconcertants. Aussi le professeur Le Double (de Tours) et le Dr François Houssay (de Pontlevoy) ont-ils pu leur consacrer un ouvrage des plus curieux, auquel nous renvoyons ceux que passionne ce problème. (*A suivre.*)

Ce que pensent les Neutres

Nous recevons de Genève, le 7 juin 1915, la lettre ci-dessous :

Monsieur le Dr Cabanès, directeur-rédacteur de la Chronique médicale, *Paris.*

« Monsieur le Directeur,

Vous avez bien voulu publier la lettre que je vous ai adressée, le 15 mars, pour rectifier une communication que vous avait faite M. le Dr L. Reutter, privat-docent à l'Université.

Une phrase de cette lettre, dans laquelle je déclare blâmer la manière d'agir de M. le Dr Reutter, lui inspire la crainte d'être considéré en France comme ayant été frappé d'une mesure disciplinaire.

Permettez-moi de vous signaler qu'il n'y avait lieu à aucune mesure de ce genre et que je me suis borné à une simple appréciation de l'attitude de M. le Dr Reutter.

Recevez, etc. Dr Ls. Rehfous. »

Informations de la « Chronique »

Leurs grands hommes.

Il est particulièrement suggestif, l'opuscule qui nous fut communiqué par un de nos collaborateurs, « bifin » de marque, qui excelle à ramener dans sa hotte les plus précieux documents.

La brochurette, à couverture jaune, a été imprimée à Gand en 1914-1915 et porte indéniablement l'empreinte boche.

Et d'abord, son titre : L'HOMME ; *Exposition authentique, anatomique et pathologique*, et en sous-titre : *Société pour le relèvement de la santé publique et combattre les contaminations des maladies contagieuses*.

Vous devinez qu'il s'agit d'un de ces musées forains, destinés à éclairer les masses sur la constitution de notre corps et les manifestations de « la plus hideuse de nos plaies sociales, » ainsi que s'exprime M. Prudhomme ; mais passons, pour cette fois, sur toute la partie physiologique et pathologique, qui nous retiendra un autre jour, et arrêtons-nous aux chapitres des « Personnages célèbres ».

Ils sont au nombre de 16, pas un de plus, et savez-vous qui est jugé digne de l'étiquette ? Les voici, dans leur ordre :

I. GUILLAUME II. — II. S. M. WILHEMINA (*sic*). — III. ERLICH, Paul. — IV. GARFIELD (?). — V. Le professeur-docteur BILROTH. — VI. BUCHIERI (??). La notice explicative est, pour ce personnage ignoré, de rigueur ; transcrivons-la donc :

BUCHIERI, chasseur et marchand d'esclaves, fit un tort considérable à l'œuvre de civilisation française en Afrique. Il sut surexciter les Arabes et les pousser à la rébellion. Longtemps cherché dans les colonies françaises, il fut enfin capturé dans l'Afrique équatoriale par un détachement allemand, commandé par le commandant Wismann, qui le fit exécuter sur-le-champ.

Poursuivons notre énumération.

VII. Emile ZOLA. Que vient faire l'auteur de *Pot-Bouille* dans ce singulier Panthéon et quel titre a-t-il à y figurer ? Laissons à nouveau parler le catalographe :

Emile ZOLA, né le 2 avril 1840, célèbre romancier de l'Ecole réaliste, dont les écrits sont des chefs-d'œuvre. On se rappelle le rôle qu'il joua dans la célèbre affaire Dreyfus. Condamné pour diffamation envers le président Félix Faure et les membres du premier conseil de guerre qui avaient condamné le capitaine Dreyfus, il s'était soustrait à la peine qui le frappait en se retirant à l'étranger. Il ne rentra en France qu'après la revision définitivement faite.

Suivons le conseil du sage : glissons, n'appuyons pas.

Les deux personnages qui terminent la série sont, comme les précédents, des plus... inattendus. Contentons-nous de les nommer : VIII. RODOLPHE (Rodolphe, archiduc d'Autriche, le héros du drame de Mayerling). — IX. Rodolphe VIRCHOW !

Un Rodolphe ne va jamais sans l'autre.

Guillaume le Contaminateur.

Dans l'express Bruxelles-Strasbourg.

La femme d'un de nos confrères monte dans un compartiment occupé par trois diaconesses suisses.

Elles viennent de Bruxelles, « où on n'aime pas à voir des neutres. » Elles étaient affectées à l'hôpital des maladies secrètes. « Combien d'entre eux en sont atteints ? » Ils avouent 150.000 avariés pour Bruxelles, depuis l'occupation de la Belgique ; 300.000 dans tout le pays ; tous les officiers, à commencer par le prince Ruprecht de Bavière. Mais ils ont contaminé des civils, surtout les enfants ! « Guillaume le contaminateur ! » dit la plus jeune des voyageuses.

La porte grince, un officier blond et rose prend place, tout se tait, le train roule.

Le train traverse le Luxembourg. On entend deux officiers dire que la deuxième princesse de Luxembourg est fiancée au fils aîné de Mme Toselli, le prince héritier de Saxe. Deux dames sont là ; elles conversent en français. Elles racontent que Guillaume II devient grand-père dans le petit grand-duché. Son fils, le « clownprinz » a convolé, pendant le siège de Longwy, avec une dame Kahn, dans le château d'Esch-sur-Alzette. Mme Kahn attend son petit prince à Cologne, pour déménager dans un somptueux hôtel à Berlin, après l'arrivée du dernier rejeton de Guillaume. Les dames commencent à chuchoter : « Vous savez que l'aide de camp de Guillaume, le prince de Ratibor, a souillé de ses ordures toute l'argenterie, la vaisselle et les merveilleux meubles du château de M. le maire de Luxembourg », dit l'une. « Et vous, ma chérie, savez-vous que ces chiens d'officiers boches ont giflé l'autre jour la dame de l'avocat B... et lui ont lancé des coups de pied, alors qu'elle était à terre ? » — Oui, et sur la plainte du mari au gouverneur von Tessmar, celui-ci a répondu : « C'est un honneur pour une dame, quand un officier allemand lui dit un mot aimable. » Ah ! les cochons ! (*sic*) Les deux gracieuses dames s'animent ; le contrôle des passeports continue...

Échos de la « Chronique »

Royale infirmière.

La reine Elisabeth de Belgique, qui se prodigue avec tant de dévouement au chevet des blessés, est, l'a-t-on rappelé, la fille de ce duc Théodore-Charles de Bavière, docteur honoraire de l'Université de Louvain, membre honoraire de l'Académie royale de médecine de Belgique, plus vain de ses titres scientifiques que de la gloire militaire de son pays d'origine.

Rappelons, à ce sujet, que ce duc Charles-Théodore est l'oculiste dont il a été plusieurs fois question ici même, et qu'il a eu pour aide, à sa clinique ophtalmologique de Munich, celle qui est devenue plus tard la compagne du roi Albert.

Comme l'écrit (1) notre collaborateur Max-Billard, combien des glorieux mutilés, auxquels la royale infirmière donne ses soins, ignorent que leur reine est « une professionnelle, que le vieux chirurgien oculiste Théodore a su dresser — il faut le reconnaître même chez son ennemi — dans l'ordre des volontaires de la charité, et des héroïnes du dévouement. »

Le centenaire de Waterloo et les Anglais.

Le centenaire de Waterloo ne pouvait passer inaperçu ; les Anglais eux-mêmes n'ont pas manqué de le souligner, mais avec une discrétion, une délicatesse que nous nous plaisons à reconnaître.

Elle est, d'ailleurs, d'un Anglais, d'un médecin illustre du Royaume-Uni, de sir Charles Bell, cette page, que nul n'a songé à exhumer et que nous sommes heureux de rééditer (2). Sir Charles Bell a rendu ce magnifique hommage aux vaincus de l'épique journée :

Je viens d'assister, écrivait-il, à l'installation des blessés français dans leur hôpital (à Bruxelles). Ah ! si vous les aviez vus couchés tout nus, ou à peu près nus, dans un rang de cent lits dressés par terre, quoique blessés, épuisés, battus, vous diriez encore avec moi que ces hommes étaient bien capables de marcher sans obstacles de l'ouest de l'Europe à l'est de l'Asie ! Robustes et endurcis vétérans, braves indomptés, si vous aviez rencontré leurs regards fixés sur vous, si vous aviez vu ces yeux sombres et ces teints bronzés, contrastant avec la blancheur des draps, ils auraient excité votre admiration. Ces hommes n'ont été transportés ici qu'après être restés plusieurs jours étendus sur la terre du champ de bataille, les uns mourants, les autres subissant d'horribles tortures, plusieurs ne pouvant retenir le cri de leur angoisse, et déjà leur gaieté caractéristique reprend le dessus...

... Vous verrez dans mes notes quelles sont leurs blessures, mais je ne puis m'empêcher de vous dire l'impression que produisent sur mon esprit

(1) Dans l'*Ambulance*, 6 juin 1915.

(2) Elle est extraite de la biographie de sir Charles Bell, par Amédée Pichot.

ces formidables types de la race française : c'est un éloge qu'ils m'arrachent malgré moi..

Lorsque je fis ma première visite dans la salle des prisonniers blessés, mes sensations furent très extraordinaires. Nous avions partout entendu parler de la bravoure avec laquelle ces hommes s'étaient battus... Rien ne pouvait surpasser leur dévouement. Dans une longue salle, qui en contenait cinquante, il n'y avait pas la moindre expression de souffrances : aucun d'eux ne parlait à son voisin Je fus frappé, en passant la revue de tous les lits, de la roideur de toutes ces figures, de ces yeux farouches, de ces airs sombres et courroucés...

En vérité, de pareils hommes ne méritaient pas leur défaite.

Un centenaire inaperçu.

Nul, que nous sachions, n'a rappelé qu'il y eut cent ans le 5 mars dernier, succombait, en Souabe, un médicastre allemand, qui s'était flatté de guérir toutes les maladies à l'aide du magnétisme animal.

Venu en France en 1778, MESMER y avait obtenu un incontestable succès de curiosité ; considéré par ses adversaires comme un imposteur, il eut de nombreux partisans, qui le tenaient, au contraire, pour un bienfaiteur de l'humanité.

En arrivant à Paris, Mesmer avait besoin d'un compère appartenant à la Faculté : il le trouva dans Charles DESLON, médecin de la Faculté de Paris et du comte d'Artois.

Les deux charlatans signèrent entre eux un traité, en vertu duquel Mesmer « se décidait » à faire de Deslon son élève, mais à certaines conditions : 1° De ne pouvoir former aucun élève, ni transmettre à qui que ce soit les connaissances qu'il aurait acquises auprès du maître ; 2° de s'interdire de publier toute espèce d'écrits sur la matière ; 3° de ne faire avec aucun regnicole ou étranger, rois, princes, ni convention, ni accord, etc., etc., sous peine de 150.000 francs à titre de dommages et intérêts au bénéfice dudit Mesmer, lequel s'entendait, comme on voit, aux affaires.

Congrès ajourné.

En raison de la guerre européenne, le président et les vice-présidents du 4e Congrès de la *Far Eastern Association of Tropical medicine* ont décidé que ledit Congrès, qui devait avoir lieu à Batavia, (Weltevreden) en juin 1916, serait ajourné *sine die*.

Ironie teutonne.

Le kaiser, mégalomane, conçut un plan d'invraisemblable ampleur : impulsif sans originalité, il visait à la plus grande Allemagne, voulait devenir le plus grand des grands, ce que définit à merveille ce dialogue, que, paraît-il, imagina certain Allemand :

— Vous savez, le bon Dieu est devenu fou.

— Comment cela ?

— Oui, il a la folie des grandeurs. Il prétend être Guillaume II et se croit empereur d'Allemagne.

Leur “ Kultur ”

Leur brutalité.

Ayant habité, pendant plus de vingt-cinq ans, Metz et Strasbourg, et ayant, d'ailleurs, fait son service militaire en Allemagne, un ancien commissaire de la sûreté prussien (1) a été à même d'observer un nombre considérable d'actes de brutalité, dont les soldats Germains sont toujours victimes.

Les mauvais traitements courants, ou plutôt journaliers, sont (nous citons, d'après notre référence) : 1° *A l'exercice* : coups de poing, de crosse et de sabre sur la tête, le nez, les testicules, les fesses, le dos et l'estomac ; coups sur les tibias et les chevilles ;

2° *Dans les exercices d'escalade* : coups sur les mains et la tête ;

3° A la *gymnastique aux agrès* : des pinçures et des coups d'aiguille dans les mollets et sur les autres parties du corps.

Les traitements barbares qui suivent dénotent un raffinement véritablement diabolique :

1° Obligation, pour les hommes, de nettoyer le plancher avec une brosse à dents ; 2° obligation de marcher sur leurs armoires ; 3° maniement d'armes, exécuté avec le chargement complet du sac à proximité d'un poêle rouge (généralement, au bout de quelques minutes, les victimes s'évanouissent) ; 4° obligation de rester assis des heures entières sur le pied d'un tabouret : ce supplice produit le même effet que celui indiqué ci-dessus ; 5° en hiver, aspersion du corps nu avec un seau d'eau glacée.

L'inhumanité et la cruauté et le manque de confiance des officiers se traduisent par les horreurs suivantes, qu'ils imposent à leurs malheureuses victimes en les obligeant : 1° à manger leurs propres excréments ; 2° à lécher les crachoirs ; 3° à se laisser cracher dans la bouche par leurs supérieurs.....

Tels maîtres, tels valets !

Leurs atrocités.

Un aumônier militaire d'une division de cavalerie, fait prisonnier par les Allemands, et qui s'est évadé, est arrivé à Boulogne-sur-Mer, où il a raconté ses aventures. Voici un passage de sa déclaration :

Un groupe de soldats allemands rencontre, dans une des rues de Louvain, une femme qui portait un nourrisson dans les bras. A peine la bande avait-elle croisé la femme, qu'un des soldats se détache du groupe, s'empare brusquement du petit être, l'égorge devant les yeux de sa mère, tranche les

(1) Cf. *les Coulisses*, par A. Stephany, pp. 308 et suiv.

deux seins de cette dernière atterrée, et s'éloigne aux éclats de rire de ses camarades, en buvant le lait du biberon du bébé égorgé.

Quelles sombres brutes !

Cosaques enterrés vivants !

Le courage stoïque des Russes devant la mort est vraiment surprenant et dénote bien la nature du caractère slave dans toute sa sauvage beauté. Le *Journal des Voyages* en donne pour preuve le fait suivant, rapporté par les journaux russes.

C'était au cours de l'un des combats les plus meurtriers qui eurent lieu en Pologne. Quelques Cosaques, s'étant aventurés dans un village éloigné, que l'état-major croyait occupé par l'ennemi, se trouvèrent soudain cernés par des Allemands en force et, malgré une défense acharnée, furent faits prisonniers. Sur vingt qu'ils étaient, huit seulement demeuraient encore vivants. Les autres avaient succombé, ou, blessés, avaient été achevés avec la plus odieuse cruauté.

Les prisonniers, désarmés et solidement liés par les poignets, les mains derrière le dos, furent alors amenés en présence d'un officier supérieur qui, après les avoir abreuvés d'injures, leur apprit le sort qui leur était réservé.

Etendant la main, il leur montra une tranchée, que des soldats allemands étaient en train de creuser à coups de pioches et de pelles... *Ce trou béant devait être la tombe où ils allaient être enterrés vivants* !

Les huit Cosaques ne bronchèrent pas... Nul cri de pitié ne leur vint aux lèvres... Ils étaient tombés au pouvoir de l'ennemi et savaient qu'ils n'avaient pas à en attendre de merci...

La tranchée, profondément creusée, les Cosaques y furent poussés à coups de crosse. Debout, la tête seule se trouvait à hauteur de la surface du sol. Sur un ordre de l'officier qui assistait à cette horrible scène, les soldats allemands jetèrent la terre à pelletées dans la fosse... Et les huit martyrs, lentement, entonnèrent l'hymne russe, *Bojé Tsara Kranié*, attendant froidement la mort, si longue à venir, en faisant le sacrifice de leur vie pour la patrie.

Les dernières pelletées tombèrent et le chant prit fin... Les Allemands s'étaient rendus coupables d'une nouvelle atrocité.

Soldats brûlés vifs.

Suivant un télégramme de Kieff, un officier de cosaques du Don, blessé, en traitement à Kieff, rapporte qu'il a trouvé en Prusse orientale, dans une tranchée, les cadavres de douze soldats russes, que les Allemands avaient enveloppés de paille et brûlés vifs.

D'autres cadavres de soldats russes avaient le nez coupé, les yeux crevés.

C'est ainsi que les Boches s'amusent !

Echos de Partout

La confection des masques. — Toutes les dames des ouvroirs cousent maintenant des bandes de mousseline, qui maintiendront, devant la bouche de nos soldats, le coton imbibé d'hyposulfite de soude destiné à les protéger contre les gaz asphyxiants.

Du front sont arrivées, pour ces petites mains aristocratiques, des indications qui ont compliqué quelque peu le rudimentaire outillage. Actuellement, les chefs demandent qu'on ajoute au masque inhalateur des lunettes en mica, car l'action des gaz est rapidement néfaste pour les yeux des combattants.

Par centaines de mille, on envoie ces masques aux tranchées. Défense formelle est faite aux soldats de sortir de leurs couloirs de terre sans être munis de leur *cataplasme* : c'est ainsi qu'ils appellent ce morceau de tulle, que, jadis, nos Parisiennes chiffonnaient d'un doigt léger pour leur toilette, et que, maintenant, elles façonnent gravement pour l'armée. (*Le Cri de Paris.*)

Singulière bourse! — C'est à M. Gérard Bauer, rédacteur à l'*Echo de Paris*, que nous sommes redevable de cet intéressant épisode.

On amenait, il n'y a pas très longtemps, dans une ambulance du front, un blessé, le sous-lieutenant G..., du ...e d'infanterie. Il fut examiné par le docteur Delore, l'un des chirurgiens les plus distingués de la Faculté de Lyon. Cet examen permit de constater, au-dessous du rebord costal droit, une large plaie, avec issue de l'épiploon. Le blessé fut endormi et le docteur Delore trouva, après avoir réduit en bas l'épiploon avec le côlon, une plaie du foie avec ouverture de la vésicule biliaire. Il mit un drain et on pansa le blessé.

Quelques jours plus tard, la température restant élevée, le docteur Delore eut la remarquable idée de faire un toucher rectal, qui lui fit constater la présence d'un corps étranger dans le cul-de-sac péritonéal (cul-de-sac de Douglas). Le blessé fut à nouveau endormi. Le docteur Delore pratiqua une laparotomie et trouva... *six pièces de vingt francs*, empilées les unes sur les autres et situées au milieu d'un hématome déjà odorant. A l'heure actuelle, le sous-lieutenant est sauvé.

Cette trouvaille, d'apparence extraordinaire, s'explique assez aisément. Un éclat d'obus avait frappé le soldat sur la ceinture où se trouvait son or. Le choc très violent avait déterminé la plaie et porté les six louis jusqu'à l'endroit où on les a trouvés.

Correspondance médico-littéraire

Réponses

« *Dans l'espèce* », *l'avortement est-il légitime*? (XXII, 30, 85, 123, 174). — Puis-je me permettre d'ajouter quelques mots à ma lettre parue dans la *Chronique* du 15 avril 1915? Cela, pour quelques confrères qui semblent l'avoir mal comprise.

En règle générale, je condamne formellement l'avortement. (Relire mon avis publié dans la *Chronique* du 15 avril 1909.) « En l'espèce », je le déclare légitime. La fameuse loi éternelle dit : « Tu ne tueras point » ; or, à la guerre, plus on tue d'ennemis, plus on a de mérites. Ces deux questions — avortement et homicide — sont ici de « même espèce ».

La plupart des opinions, exprimées dans la *Chronique* du 15 juin, passent à côté du sujet.

Il ne s'agit pas de considérations philosophiques, morales, religieuses, légales, sur l'avortement en général. Il s'agit de faits comme celui-ci : Dans un château, près de Liége, vivaient heureux un père, une mère, deux belles jeunes filles, un fils. Les soudards du kaiser viennent s'y installer, trouvent les jeunes filles à leur goût, en abusent sous les yeux des parents et du frère et, pour faire taire les récriminations de ceux-ci, les passent au fil de l'épée. Mais ils gardent les jeunes filles.

Ces infortunées deviennent enceintes. Eh bien ! je le répète, je leur accorde parfaitement le droit, si elles le peuvent, d'arracher le bourgeon boche.

Ce droit, je l'accorde, sans réserve, à toutes les femmes qui ont été des victimes semblables.

J'ai peut-être des écailles d'huîtres sur les yeux, mais je ne vois pas en quoi une pareille manœuvre blesse la justice éternelle. C'est bien plutôt le contraire qui me paraît injuste.

Il est bien entendu qu'il ne s'agit pas des « autres espèces » du viol. En cette matière, je suis assez sceptique. Je partage pleinement l'avis du cardinal Bellarmin : « Au surplus, sauf dans l'horreur des guerres, il faut prendre des informations sérieuses, avant de croire à la violence dont se plaint une femme. »

Encore moins est-il question de reconnaître à la femme, qui n'a pas éprouvé de plaisir dans l'acte de la conception, le droit de se délivrer du produit. Pour ce cas, il faudrait inventer quelque chose dans le genre d'un thermomètre enregistreur *a maxima* ou *a minima*, qui serait chargé de contrôler. Où irions-nous mettre le nez et les yeux !...

Il ne s'agit pas, non plus, de ces femmes qui s'abandonnent volontiers à l'encerclement des Boches, ou même le sollicitent.

Je m'entretenais, ces temps derniers, avec un curé d'une paroisse

de la Somme, encore au pouvoir de l'ennemi. Ce curé blâmait, par la sévérité de son regard, les femmes de sa paroisse, qu'il rencontrait se promenant gaiement aux bras des Teutons, ou troublait, parfois, par son passage intempestif — crime plus grave ! — les épanchements des Boches derrière les haies. Les Allemands exaspérés l'ont renvoyé en France par la Belgique, l'Allemagne et la Suisse. Il a eu vraiment de la chance de n'être pas fusillé !

Je refuse catégoriquement à ces femmes-là le droit de se débarrasser de l'excroissance boche, si elle vient à soulever l'écorce. Ici, ce n'est plus du viol, c'est de l'amour libre.

Il est question « d'une espèce » de viol, d' « une espèce », je le répète : qu'on s'y tienne. Foin des considérations générales, qui ne sont que verbiage inutile ou sentimentalisme idiot.

Pour l'édification de quelques confrères, je déclare que je suis catholique croyant et pratiquant. Mais je ne prétends pas exposer la doctrine de l'Eglise sur ce sujet. Je ne la lui ai pas demandée.

Je parle en médecin. J'ai, autant que quiconque, le souci de l'honneur professionnel. Je me demande si ceux qui, « en l'espèce », blâment l'avortement, ont une femme et des filles.

D[r] Villechauvaix (*Paris*).

— Je suis bien certain que ceux de vos correspondants qui, comme moi, ont répondu affirmativement à la question de la légitimité de l'avortement « en l'espèce », ont toujours supposé le cas où la femme ne consentait pas à se prêter aux désirs d'un brutal agresseur, cas où elle ne peut sans injustice supporter la conséquence d'une faute qui n'est pas la sienne, mais seulement ce cas-là. Nous autres, qui absolvons, sans hésiter, l'avortement dans des cas pareils, ne le légitimons pas en lui-même dans les cas normaux, où le rapport sexuel s'accomplit avec plein consentement des deux côtés. Nous n'aurions pas permis de se décharger de l'enfant du péché aux Parisiennes qui, en 1814, « offraient leurs faveurs aux officiers et aux soldats de Sa Majesté le czar Alexandre, de Blücher et Wellington » ; nous ne le permettrions pas non plus aux femmes aujourd'hui assez dépravées pour préférer à la continence un commerce charnel avec le barbare, ni même à celles qui écrivent à leurs maris de « tenir sur le front aussi longtemps qu'il faudra », parce qu'elles ont trouvé de quoi se consoler avec des embusqués ; ni, en temps normal, à celles qui ne savent pas résister à un amour violent.

Pour montrer le danger qu'il y a à parler d'avortements légitimes, quelques-uns, notamment le D[r] Ravarit, nous objectent qu'on ne saurait comment distinguer les malheureuses et les coupables, et qu'il vaut mieux ne pas ouvrir la porte à de mauvaises actions auxquelles leurs auteurs se croiraient autorisés du jour où on aurait donné à quelques honnêtes femmes le droit d'agir de même. Cette préoccupation fait preuve d'une prudence fort avisée ; mais ne croit-on donc pas la conscience de chaque sujet capable de

distinguer quand la volonté est ou n'est pas en faute ? Une femme sait bien si elle a été violentée ou surprise, ou si elle a cédé volontairement. Donc elle sait bien, en son for intérieur, si elle a ou n'a pas le droit d'éviter la maternité.

— Oui, mais le médecin appelé par l'intéressée à son aide, le juge obligé de juger l'avortement, n'ont pas assisté à la violence prétendue ; ils savent encore moins à quel degré la victime présumée fut consentante ; ils ne pourront jamais le savoir que de sa bouche, si elle est véridique, mais l'est-elle ? Et, à la croire sur parole, ne risque-t-on pas d'être le jouet d'une personne peu scrupuleuse, qui exploitera la bienveillance qu'on lui témoigne ?

— Je crois que cette considération d'utilité sociale n'a rien à voir avec la décision que peut prendre la victime involontaire ; mais les médecins ont raison de penser qu'ils se réduiraient à un rôle louche en coopérant aux avortements : ce n'est pas leur métier ; s'ils croient que leurs clientes aient le droit d'étouffer le germe qu'elles n'ont pas voulu, ils ne doivent pas le leur défendre, mais c'est ailleurs qu'elles-mêmes doivent chercher assistance pour cette besogne : on sait qu'en temps ordinaire, il ne manque pas de matrones pour aider les filles-mères.

Quant à la question judiciaire, il serait fort désirable qu'une loi intervînt, pour que la destruction du germe ne puisse être punie, qu'autant que l'inculpée ne pourrait établir la violence qui lui a été faite. Ce serait la sanction la plus juste, par le droit positif, de la solution de la morale. Ce serait une application excellente du principe juridique d'après lequel on peut échapper aux effets des actes auxquels on n'a pas consenti d'une façon valable. En exigeant la preuve de la violence, la loi frapperait quand même celles qui voudraient se soustraire aux conséquences de leurs fautes ; elle frapperait même encore trop d'innocentes. Une pareille réforme ne serait donc pas immorale, puisqu'elle ne favoriserait pas la débauche, mais seulement le malheur.

F. Clavier (*Valence*).

— A la *Société de médecine de Paris*, le D[r] Depasse a soumis à ses confrères le cas de conscience en présence duquel il s'est trouvé récemment.

Depuis le début de la guerre actuelle, a-t-il dit, les armées allemandes, en envahissant, au mépris des traités et de la parole donnée, la Belgique et le nord de la France, se sont livrées à des actes de sauvagerie et de bestialité incroyables. Je ne parle pas des actes de guerre, des bombardements de villes investies, des destructions d'églises et des chefs-d'œuvre de sculpture, des assassinats de femmes, de jeunes filles, de vieillards. Les journaux ont décrit ces faits, ces forfaits, étalé dans leurs colonnes les hontes de nos ennemis, je veux vous parler d'actes bien plus répugnants : des viols sans nombre et de leurs conséquences. Les journaux ont écrit des articles très éloquents, mais faisaient de la théorie. Leurs rédacteurs écrivaient, assis bien commodément dans leur fauteuil, sur les questions de droit,

d'avenir, de lois à faire; mais, pour nous médecins, dans notre cabinet, la question se présente avec une précision et une acuité pressante, urgente, extrêmement troublante, anxieuse.

J'ai reçu dans mon cabinet plusieurs malheureuses femmes de mon pays qui avaient été violées et étaient enceintes et menaçaient de se tuer, plutôt que de porter plus longtemps dans leur sein l'œuvre d'un bandit. Et ne croyez pas que ce soient des menaces en l'air, des artifices de langage préparés pour m'émouvoir et m'attendrir sur leur sort. J'ai connaissance de deux cas de jeunes filles qui se sont tuées devant le refus du médecin. Notre confrère Cabanès en a cité un cas aussi, et j'ai en ce moment six cas analogues. Je viens donc vous exposer ma situation et vous demander ce qu'un médecin peut et doit faire. Doit-il repousser ces malheureuses et les laisser se tuer, peut-il au contraire les écouter et faire ce qu'elles demandent ?

La question est grave, très grave à tous les points de vue.

Au point de vue religieux, au point de vue civil, et au point de vue de la conscience du médecin.

Au point de vue religieux, nous savons qu'aucune religion n'admet l'avortement, qu'il y a toujours eu des guerres et des femmes violées, mais nos mœurs ont évolué, notre sensibilité de civilisés nous fait compatir avec plus de violence et de sympathie au malheur de ces pauvres victimes; de plus, la haine de l'envahisseur n'a jamais été si aiguë que celle qui existe actuellement entre deux belligérants, car c'est une question de vie ou de mort pour une des nations. J'ai voulu savoir si le clergé catholique restait toujours intransigeant et j'ai consulté les plus hautes autorités ecclésiastiques. L'intransigeance du prêtre n'a pas changé ! L'avortement est un crime, personne n'a le droit d'attenter à une vie humaine. J'ai invoqué les cas des nombreuses religieuses mises à mal, je n'ai rien obtenu.

Au point de vue civil, j'ai consulté des avocats éminents, des juges, des présidents de chambre, et j'ai obtenu des réponses contradictoires.

On commençait toujours par me dire que la question ne se posait pas ; que, sans doute, une grossesse imposée dans ces conditions de guerre était un grand malheur, mais qu'il n'y avait rien à faire contre cette fatalité ; cependant, deux magistrats auprès desquels j'insistais, en leur demandant ce qu'ils feraient si leurs femmes ou leur fille étaient enceintes des œuvres d'un soldat victorieux et ivre, m'ont répondu : l'un, qu'il ne voulait pas envisager une éventualité heureusement impossible pour lui ; l'autre qu'il n'hésiterait pas un instant à appeler un médecin.

Je sais bien qu'on a proposé à la Chambre des députés de faire des lois de circonstances, que les malheureuses femmes iraient accoucher dans les hôpitaux, dans des cliniques secrètes, qu'elles auraient le droit de nier la maternité, que le désaveu serait légal. M. Barrès s'est occupé de la question et bien d'autres journaux.

J'ouvre ici une parenthèse, pour protester contre une théorie admise et développée par un romancier, Victor Margueritte, dans un numéro du *Journal* du 18 février, affirmant le droit à l'avortement avant que l'enfant soit *réellement vivant*, entendant sans doute par ces mots : avant que l'enfant n'ait remué au ventre de sa mère et prouvé sa vitalité. Où irions-nous avec de semblables théories !

Au point de vue de la loi, nos mœurs ne sont pas celles de certains pays où on trouve cet axiome : je suis libre de mon corps, j'ai donc le droit d'en user à ma guise ; si j'ai le droit de faire un enfant, j'ai le droit de le défaire. Nous avons en France une conception plus haute, plus digne de l'être humain, une morale plus élevée.

Je n'ai pas à discuter ce que deviendra l'enfant à naître, ce que l'hérédité en fera, cette hérédité qui pèse si lourdement sur les générations, qui pèsera vraisemblablement d'une façon sensible sur le fruit du crime et de l'ivrognerie.

La question, je le répète, est bien plus brutale et angoissante. Je reçois dans mon cabinet une dame du meilleur monde, d'une éducation parfaite, d'une conduite irréprochable, ses deux filles sont comme leur mère.

Elles ont été, toutes trois, violées le même jour, au même moment, dans leur salon, sur des canapés, par une bande de barbares. ils étaient 17 ou 18, et tous ont satisfait leurs passions érotiques. Mes clientes sont enceintes de quatre mois et me supplient de les faire avorter.

Elles pleurent, sanglotent, se jettent à mes genoux, et disent qu'elles se tueront, si je ne viens pas à leur secours. J'ai, en ce moment, six cas analogues. Ces dames, je les connais, je connais leur famille de longue date, que dois-je faire ? que dois-je répondre ? Pour justifier un avortement, on me dira peut-être de les considérer comme des malheureuses atteintes de manie, que ce sont des folles qu'un avortement guérira. On a déjà fait valoir cette argumentation.

On dira qu'elles ont une tumeur abdominale, que l'enfant né dans ces conditions est une tumeur *étrangère* et qu'on peut l'enlever.

Moi, il me semble que c'est jouer sur les mots, que parler ainsi ; c'est ergoter.

Je me trouve devant un problème qui, depuis plusieurs semaines, est un cauchemar pour moi, et je demande très sincèrement votre avis, l'avis de la *Société de Médecine* qui, par le nombre, la situation scientifique et morale, grande et indéniable, de ses membres, trouvera peut-être des arguments pour calmer mon angoisse.

A la question posée par M. Depasse devant la *Société de médecine de Paris*, M. Dauchez a répondu par la lettre ci-dessous :

J'ai suivi avec grand intérêt la discussion relative à la question de l'avortement des victimes de la brutalité germanique.

Il me semble, de l'ensemble de la discussion, pouvoir conclure, que la presque totalité des médecins français se refuseraient à recourir à l'avortement et que ceux qui transgresseraient la loi morale s'en cacheraient soigneusement.

En effet, d'une part les victimes de la soldatesque ont mille moyens d'accoucher clandestinement, sans tuer leur enfant dans l'œuf, enfant d'ailleurs aussi innocent qu'elles, sans attenter à la dignité professionnelle du médecin, qui n'a pas droit de vie et de mort, et qui, il y a 30 ans. eût menacé sa malheureuse cliente de la faire punir pour cette tentative de corruption.

N'est-il pas banal et superflu de rappeler ici qu'il existe des refuges, des asiles fermés, des maternités, des sages-femmes en province et à l'étranger. et que rien ne sera plus facile, avec les moyens que le gouvernement et les âmes charitables élaborent en ce moment, que le placement dans les colonies, au Canada et ailleurs, de ces êtres misérables mais innocents, *qui ont droit à la vie*, sans l'avoir désirée... qu'une mère peut maudire, mais qu'aucune d'elles ne voudrait tuer ?

Le « non occides » est formel. Il est et sera toujours vrai.

Qu'on supprime la loi restrictive, peu importe, la conscience du médecin

se révoltera quand même et refusera toujours de faire avorter une femme violée, une femme adultère, une femme chargée de famille, ou tuberculeuse, ou cancéreuse

Qu'on supprime les pénalités et le principe, aussitôt l'avortement, jadis exceptionnellement toléré, deviendra continuel.

Personne n'admettra que ces enfants nés du crime aient droit à une place dans la famille légitime. Mais personne ne peut non plus attenter à la vie d'un innocent, pas plus qu'à celle d'un criminel, avant ou après sa condamnation, en dehors de la justice.

Dès lors, trouvera-t-on un médecin qui osera conseiller l'avortement, même chez la femme violée ?

Notre rôle est de protéger la vie des misérables, quels qu'ils soient, de fournir à la femme victime des indications précises et précieuses pour se décharger, elle et la société, sans commettre un crime au détriment d'un être aussi malheureux, sinon plus malheureux qu'elle.

L'Office central des œuvres, 175, boulevard Saint-Germain, possède, je crois, des documents sur les asiles de placement en général.

— *A la Société d'anthropologie de Paris*, le 18 février dernier, M. le Dr Variot, médecin-chef de l'hospice des Enfants-Assistés, a fait connaître son sentiment, très net à son ordinaire, sur l'angoissante question du jour :

Il eût été peut-être préférable de jeter un voile sur certaines horreurs de la guerre, et, en particulier, sur les malheureuses femmes victimes de la bestialité germanique qui ont été violentées dans des circonstances affreuses. La fécondation et la conception ont été les conséquences physiologiques fréquentes de ces attentats ; la propagation de notre race est donc menacée dans les départements envahis, car les lois de l'hérédité ne perdent jamais leurs droits.

C'est à ce titre que j'ai pensé qu'il était utile d'évoquer, devant la Société d'anthropologie, cette question qui soulève des problèmes complexes.

Le viol et la fécondation qui peut s'ensuivre ont, comme conséquence immédiate, le développement d'un embryon et d'un fœtus ayant, pour une bonne part, les caractères du générateur mâle ; mais il y a plus. La jeune fille et, la femme qui auront été imprégnées, malgré elles, par les germes mâles et ultérieurement, par les produits de la conception, risquent de procréer plus tard des êtres qui rappelleront le premier générateur : c'est ce qui a été désigné sous le nom d'*hérédité par* INFLUENCE ou *télégonie*. On admet que, si une femme devient veuve, et se remarie, il peut arriver que les enfants du second mariage reproduisent des traits et des ressemblances du premier mari mort avant la conception.

Les faits bien démontrés de ce genre chez l'homme sont, d'ailleurs, rares ; mais ils ne sont guère révoqués en doute par les zootechniciens. Par exemple, une jument de pur sang, qui aura été saillie par un étalon vulgaire, n'est plus apte à engendrer, même avec un étalon de pur sang, de vrais produits de pur sang. De même, pour les races de chiens, les chasseurs redoutent beaucoup le métissage des chiennes par des roquets, à cause des conséquences secondaires possibles.

Ces considérations tendent à montrer qu'une grossesse déjà extrêmement fâcheuse, lorsqu'une femme a été violée, détermine une sorte d'imprégnation *totius substantiæ* qui retentira peut-être sur les grossesses futures, et que l'impré-

gnation sera probablement d'autant plus forte, que le produit de la conception aura eu une évolution plus longue et plus complète dans le sein de la mère, c'est-à-dire que l'enfant restera dans l'utérus jusqu'à son terme normal.

Ce sont là des conditions d'ordre biologique qui, venant s'adjoindre à des considérations très graves d'ordre moral, ne nous permettent pas d'accepter que la solution des problèmes, ainsi posés, soit aussi simpliste qu'on a pu l'admettre. Sous prétexte que la vie humaine est infiniment précieuse (c'est là un truisme), on a prétendu que toute vie humaine, *quelle que soit son origine*, doit être respectée.

On pourrait souscrire à cette proposition, s'il s'agissait seulement d'enfants qui sont nés viables. Mais, lorsque l'embryon et le fœtus font encore partie intégrante des organes maternels, comme on l'a dit, il est loisible de penser autrement.

Autant je blâme ce précepte, que « le droit à l'avortement est absolu », dans les conditions habituelles de la vie sociale, autant il me paraît excusable, je dirai même défendable, lorsqu'une femme a été possédée par une brute pour laquelle elle ne peut avoir que haine et mépris.

Il est bien aisé de conseiller à une malheureuse femme de respecter la vie de l'être qu'elle porte dans ses flancs, de mener sa grossesse à bien, de dire qu'on lui donnera des secours pour élever son enfant, au besoin les secours de l'Assistance publique — qu'elle viendra librement accoucher dans une maternité à Paris, en gardant l'anonymat, qu'elle pourra abandonner son enfant secrètement à l'Hospice dépositaire des Enfants trouvés suivant les prescriptions de la loi de 1904. Mais a-t-on bien réfléchi à toutes les hontes imméritées et à toutes les souffrances, qu'on imposera ainsi aux femmes violentées ?

N'est-il pas lamentable qu'une femme honnête et vertueuse soit obligée d'exhiber, dans les derniers mois de sa grossesse, les manifestations des brutalités génitales qu'elle a subies ?

Et les souffrances de l'enfantement, et les démarches si douloureuses pour l'abandon à BUREAU OUVERT, a-t-on le droit de les imposer à une femme qui, après tout, est innocente du malheur qui l'a frappée ?

Que les femmes qui se résignent à leur triste sort ou qui, dominées par l'instinct de la maternité, consentent avec abnégation à procréer un enfant illégitime dans de telles conditions, puissent le faire, rien de plus naturel. Mais il y a de nombreuses femmes qui ont une idée différente de leur dignité et de leur honneur, et qui considèrent justement comme une odieuse souillure la fécondation qui leur a été imposée, qui ne veulent pas supporter comme un esclavage une maternité qu'elles subissent par force.

Ces dernières sont aussi respectables que les premières et il faut leur laisser la liberté de mettre un terme à une grossesse qui les désole et qui pollue leur famille.

Sans aller jusqu'à demander, dans ce but, des dispositions légales, comme l'a fait un sénateur du Var, M. MARTIN, beaucoup penseront comme moi, que le glaive de la loi, déjà bien émoussé pour punir les avortements, pourrait rester au fourreau, lorsqu'il s'agirait des malheureuses femmes françaises, victimes des violences de la guerre.

L'avortement était considéré d'abord comme un crime dans notre législation ; c'est maintenant un vulgaire délit correctionnalisé, depuis le rapport de M. Atthalin à la commission de la dépopulation. Que la justice ferme donc les yeux, pendant les mois qui vont suivre, dans les départements envahis, sur les cas tels que ceux que nous visons.

On a parlé d'ouvrir très largement le grand hospice des Enfants assistés

de Paris, dont je dirige le service médical, pour recevoir tous ces petits intrus qui seraient abandonnés par les pauvres mères, venues pour accoucher secrètement dans nos maternités.

Nous n'avons déjà qu'un nombre très insuffisant de nourrices au sein pour élever les enfants de notre race confiés à la charité publique. Or, la loi de 1904 imposant le secret absolu de l'abandon, nous allons donc être obligés de mettre indistinctement au sein des femmes qui consentent à élever nos pupilles dans les agences départementales, les enfants français et les allemands. Pendant que leurs maris se battent dans les tranchées, nos nourrices de la campagne seront ainsi tenues d'allaiter et de soigner les produits indésirables de la brutalité génitale de nos pires ennemis. N'est-il pas à craindre que nos nourrices au sein, déjà trop rares, ne refusent de venir, comme par le passé, *à l'hospice dépositaire*, y chercher un nourrisson, si elles peuvent croire que c'est un petit Prussien qu'elles devront emporter ?

Après une discussion à laquelle prirent part MM. Manouvrier, de Mortillet, Marcel Baudouin, *etc., l'assemblée émettait le vœu, que les femmes violentées qui voudraient se délivrer de leur grossesse pussent le faire, en ayant recours, comme c'est nécessaire, au médecin, et que les hommes de l'art fussent autorisés à intervenir en pareil cas, comme pour les accouchememts prématurés, lorsque la vie de la mère est en péril.*

— *A la Société de médecine légale* (1), M. Tissier, accoucheur des hôpitaux, a envisagé l'avortement à provoquer chez les femmes violées et devenues enceintes du fait des envahisseurs.

Par analogie, on voudrait que nous fissions comme il est permis, dit-on, de faire en Amérique, où toute femme blanche, violée et engrossée par un nègre, peut impunément se faire avorter.

D'autre part, avec une violence excessive, on a voulu assimiler les rejetons du crime à des demi-monstres, que la salubrité publique exige qu'on supprime immédiatement comme produits tératologiques de bestialité, et qu'on retranche comme on arrache l'ivraie.

Pour M. Tissier, ce sont là des exagérations de langage, auxquelles il est inutile de recourir quand on a suffisamment de bonnes raisons. Après avoir rejeté ces arguments, il s'exprima ainsi :

J'évoquerai pourtant une des conséquences les plus douloureuses et mal connues des grossesses, quand elles concernent des jeunes filles : c'est l'*imprégnation physiologique*. Une première conception imprime, en effet, sur l'organisme féminin, une marque indélébile, dont les effets se font sentir tant que subsiste la fonction génératrice Sommes-nous en mesure d'espérer que l'avortement affranchira de ce stigmate ? Quoique nos connaissances sur ce sujet, eu égard à l'espèce humaine, soient restreintes, il y faut peu compter, croyons-nous, à moins, et encore, que l'opération ne soit très précoce, ce qui n'a pas eu lieu et ne peut guère avoir lieu.

(1) Nous empruntons le compte rendu de cette société au journal *le Caducée*, que dirige avec tant de maîtrise notre collègue Granjux.

Comme conclusion, M. Tissier estime que, restant sur le terrain médical, on ne peut entrevoir d'indication d'ordre technique qui justifie l'infanticide qu'est l'avortement. Jusqu'à nouvel ordre, on doit réprouver l'interruption d'une grossesse, quand elle n'est pas impérieusement commandée par la sauvegarde de l'existence maternelle.

M. Bonnaire estime que la télégonie ou imprégnation à distance constitue un argument de grande importance. Dans la série animale, dans l'espèce canine en particulier, lorsqu'une femelle a été couverte par un mâle de mauvaise race, non seulement le produit de cette première conception naît taré ; mais, par la suite, les produits émanant de mâles sélectionnés seront condamnés à une dégénérescence indélébile. De telles données de la physiologie et de la pathologie comparée ne peuvent être négligées, lorsqu'il s'agit d'apprécier les funestes effets de l'imprégnation à distance chez la femme violée par la brute allemande. Ce n'est pas seulement dans le présent, mais aussi dans la reproduction future qu'elle est souillée. Il n'est pas déraisonnable d'admettre que cette tare s'instaure d'autant plus profondément, que le produit contaminant évolue plus avant dans son développement. Cette considération devrait amener le médecin à intervenir hâtivement et résolument, si la légitimité de l'interruption de la grossesse venait à être admise en pareil cas.

M. Demelin a déclaré être tout à fait opposé à la provocation de l'avortement.

M. Thibierge a émis le même avis, en se plaçant au point de vue moral. Il craint que cette première étape dans l'avortement licite ne soit bientôt suivi d'une seconde.

— Enfin, le Dr Paul Hamonic, dans son excellente *Revue clinique d'Andrologie et de Gynécologie*, sous le titre : *le Fœtus du viol ; que faut-il en faire?* fait connaître en ces termes son sentiment :

La question se pose impérieusement, aujourd'hui que se manifestent de plus en plus les symptômes des dégoûtantes maternités, implantées de force par les *saligauds* en puissance de « *Kultur* », qui ont, pour un moment, envahi notre territoire et celui de la Belgique.

Afin de légitimer des *attentats aux mœurs* dignes du bagne, un certain nombre de leurs philosophes, cuistres universitaires doublés de sinistres pince-sans-rire, osent, au mépris des *pommes cuites* des pays civilisés, soutenir que les Teutons ont honoré les Celto-latins, en violant leurs femmes et leurs filles, sous prétexte de créer, en tant que *surhommes*, des êtres de choix.

Une telle conception n'a rien qui doive étonner, chez un peuple dont le Kaiser, lors d'une bataille, figurant, à une distance respectable de la zone dangereuse, un héros olympique, se campa dramatiquement devant son état-major, qui n'en fut pas étonné, pour invoquer *son Vieux Bon Dieu* et lui promettre de lui accorder la particule d'anoblissement, le *von* des hobereaux, s'il voulait bien favoriser son armée. Mais *son Vieux Bon Dieu*, mé-

diocrement flatté de l'avantage, dut clamer l'interjection historique de Waterloo, la déroute allemande ayant été complète ce jour-là.

Il est certain qu'une mégalomanie, poussée au point de considérer comme dominant l'humanité le ramassis d'apaches que sont les successeurs dégénérés des antiques barbares, nc relève que de la maison d'aliénés et ne vaut pas qu'on s'y arrête. Aussi suis-je abasourdi des discussions auxquelles donne lieu, *chez nous*, la question, pourtant *médicalement* si simple, des *enfants du viol*, qu'une sensiblerie pleurnicheuse cherche à faire dévier de la *voie thérapeutique*, la seule capable de réparer, dans les mesures humainement possibles, les souillures produites.

Si j'étais chargé d'élaborer la loi, je n'hésiterais pas à lui faire proclamer que les grossesses résultant d'ignobles violences commises par l'ennemi doivent être rangées dans le cadre des *affections parasitaires*, contre lesquelles on a le droit et le devoir de se défendre, les fœtus ainsi produits n'étant que des larves immondes infectant de pauvres victimes, qui font, vis-à-vis de leur organisme, de leur famille, de la société et de la race, œuvre salubre en s'en débarrassant au plus vite.

J'ai, cependant, pour la créature humaine, si embryonnaire soit-elle, le plus grand respect, parce que je ne suis pas méchant et que j'ai été, à une époque où les antiques traditions de haute moralité primaient tout, élevé par des maîtres qui, au savoir, joignaient la plus nette conscience professionnelle, et nous apprenaient à défendre les indésirés au moyen d'une foule d'innocents subterfuges, qui, pour ma part, m'ont permis de sauver, depuis une trentaine d'années que j'exerce, une notable quantité d'existences.

Mais, dans l'actuel cas particulier, les manifestations, par trop bestiales, de nos ennemis créent des conditions spéciales, qui échappent à toutes les lois de la civilisation, et font éclore des nécessités de défense auxquelles, en temps normal, on n'oserait pas songer.

La nature, qui a bien fait les choses et dont nous devons suivre les indications, chaque fois que nous sommes chargés de corriger les anormales évolutions des processus, a proclamé que la fonction procréatrice doit être précédée de l'*Amour* ; et par ce mot, il faut entendre la simple convenance physique et sexuelle, jusqu'aux plus idéales sympathies psychologiques, morales, religieuses ou autres — actions variables à coup sûr, mais toujours basées sur le *libre arbitre* et la *volonté de l'intéressée*.

Les lois de la société et de la civilisation, en inventant le mariage, dans lequel les intérêts et les conventions mondaines prédominent trop souvent et l'emportent sur l'attirance passionnelle, ont beaucoup faussé le sentiment naturel et fait de tort à la race. Voilà pourquoi, dans les époques passées, les bâtards tiraient vanité de leur naissance illégitime, se proclamant les enfants de l'amour.

De fait, le plus souvent, leurs belles et fines anatomies, leur fier courage, leur loyale franchise, la noblesse de leur caractère et autres qualités natives leur donnaient raison et démontraient que le père et la mère les avaient créés dans un geste passionnel, exempt de toute contrainte conventionnelle.

Il va sans dire que, quand le mariage et l'amour vont de pair, c'est l'idéal pour notre enfant, qui naît et évolue dans une voie franchement normale. Dans tous les cas, l'essentielle condition de la maternité, c'est la *volonté* de la femme, qui se *livre parce qu'elle veut*.

Chez l'bétaire, qui se vend et devient enceinte malgré elle, nous devons défendre le fœtus de toutes nos forces. Il n'y a pas eu violence et la femme

savait ce qu'elle faisait quand elle accomplissait l'acte fécondateur, même réduit, en raison des précautions calculées, à un simple agrément. Elle n'a pas le droit de disposer d'une existence qu'elle *a acceptée*, sinon *voulue en principe*. Mais dans le *viol*, quel argument invoquer pour la conservation du germe ?

Le viol est le crime le plus abject, parce que le plus lâche.

Profiter de sa force en présence d'une malheureuse à merci, c'est vraiment abominable, surtout quand l'*incube* est l'ennemi exécré qui foule le sol national et ravit le patrimoine ancestral, après avoir détruit ceux qui le défendaient. Imposé dans de telles conditions, le fœtus n'est pas autre chose qu'un parasite pathologique, à l'exemple du tænia ou de l'échinocoque, sauf que ces derniers sont beaucoup plus anodins, et la grossesse devient une maladie, contre laquelle a le droit de se défendre la malheureuse contaminée, qui s'est débattue jusqu'aux extrêmes limites de sa faiblesse.

L'argument capital des moralistes à conceptions étroites, jugeant en *général* et refusant une place aux cas particuliers, c'est que l'enfant du viol n'est pas responsable de sa venue au monde. C'est pourquoi, leur répondrai-je, il faut l'empêcher de naître.

Et l'entozoaire ou autre organisme indésiré, que la thérapeutique nous apprend à détruire, est-il davantage responsable de sa pénétration dans nos tissus ? C'est, cependant, un être à coup sûr moins nocif que le parasite teuton et, en tous cas, n'entraînant pas les effroyables conséquences de ce dernier.

Et puis, souffre-t-il vraiment le fœtus qu'on sacrifie ? Et qu'est ce simulacre de douleur, en présence des tortures de la mère, du père et des autres membres de la famille normale et même de l'enfant né, condamné, au lieu de paisiblement flotter dans un flacon d'alcool, à supporter, toute l'existence, la tare de son abjecte origine, qu'il finira par connaître un jour et qui, suivant qu'il possédera une bonne ou mauvaise nature, ne pourra être qu'un malheureux accablé ou un farouche haineux, et, dans les deux cas, un atavique déformé moral ?

Et pourquoi s'apitoyer sur un vague et si peu intéressant fœtus, alors qu'en temps ordinaire, au cours d'une dystocie, on n'hésite pas à sacrifier délibérément son congénère, issu cependant d'une honnête et loyale fécondation, à l'aide du craniotome ou du céphalotribe, quand la vie de la mère est en danger ?

Singulière humanité, consistant à sauver le produit et à faire mourir le père, même lorsque, manifestement inoffensif derrière un abri et impuissant en face de nos canons, nous le faisons exploser au moyen d'un fourneau de mine !

Nécessité créée par le danger futur de la contre-attaque, dira-t-on.

Parfaitement. Mais l'enfant ? Que fera-t-il quand il sera en âge et en situation, lui aussi, de nous contre-attaquer ? Est-il possible de prévoir l'évolution et les soubresauts de sa nature, qui ne peut être que mauvaise en raison des circonstances de son origine : lubricité féroce du père et terreur de la mère, mélangée à la haine et à la malédiction.

A l'argument de la défense personnelle de la créature s'ajoute celui de la race.

On sait qu'une femelle pure, couverte par un mâle abâtardi, abandonne, par ce fait et à tout jamais, la possibilité de transmettre à sa progéniture les caractères spéciaux qui constituent sa supériorité et sa beauté organiques. Ultérieurement, même lorsqu'elle est fécondée à nouveau par un type parfait, elle n'est plus capable de produire que des *métis*. Elle a subi une *em-*

preinte définitive, et pour toujours elle a perdu la faculté de donner naissance à des individus possédant l'ensemble des qualités qui constituent ce que nous nommons la *race*. Aussi les éleveurs, qui connaissent bien cette déchéance, mettent tous leurs efforts à éviter les croisements désastreux, la tare imprimée par le mâle accidentel et dégénéré étant irrémédiable.

La théorie de l'*empreinte* (malgré les dénégations de certains), ayant été si souvent constatée qu'elle est devenue une vérité courante, pourquoi exposer nos femmes françaises des pays envahis à perdre la possibilité de transmettre les attributs de race qu'elles possèdent à un si haut degré : loyauté, sensibilité, courage, pitié, esprit chevaleresque... en un mot, toutes les vertus que nous aimons et que l'Allemand méprise et considère comme des stigmates de dégénérescence ? Sans compter la finesse anatomique, l'élégance organique et la distinction des actes physiologiques.

Existe-t-il, entre nous et les descendants des antiques barbares, la moindre analogie dans la façon de penser, de sentir, d'aimer, de vibrer et de vivre ? Nos crânes, contenant et contenu, sont tellement dissemblables que, dès l'antiquité la plus lointaine, les Celtes et les Latins eurent la haine invétérée du Germain

D'autre part, l'intérêt de la *Nation* plaide en faveur de la thèse que je défends.

Malgré l'éducation qu'il recevra (et elle ne pourra être que rudimentaire dans l'asile de pitié qui lui sera dévolu), l'enfant du viol s'affirmera comme un Allemand déguisé, c'est-à-dire un être d'injustice, de haine et de brutalité, étant, en raison de la passivité et de la terreur de la mère au moment de la conception, marqué au coin de la bestialité du père.

Fatalement, il subira les stigmates moraux du misérable qui lui aura occasionnellement donné naissance, et que ne pourra contrebalancer l'influence pondératrice de la malheureuse violentée.

J'ai la prétention d'émettre en ce moment plus qu'une simple théorie imaginative, car personne ne saurait nier l'*action tropho-névrotique* résultant, pour l'enfant, de l'état psychique des parents, au moment de l'acte générateur.

Et dans cette incestueuse et lamentable situation, que devient la famille normale et vraiment française ? Quelle attitude aura la femme vis-à-vis du mari, s'il est au courant; et, si elle est seule à posséder l'écœurant secret, quelles pensées traverseront son cerveau, quand elle subira les caresses des siens et même lorsqu'elle réfléchira au passé ?

Vraiment, pourra-t-elle jamais accepter l'idée d'une telle maternité, imposée au moment où son époux risquait sa vie sur le champ de bataille ? Quelle honte perpétuelle que cette obligation de la simulation !

Et supposons qu'en vertu d'une faiblesse contre nature, elle éprouve pour l'enfant né d'elle une sensation vaguement maternelle. Alors, ce sera le remords qu'allumera, dans son esprit, l'abandon légal, peut-être même la tentation de revoir l'indésiré, ce dernier cas pouvant entraîner toute la série de conséquences familiales qu'on devine.

Et le triste rejeton du viol ? Quel sera son sort ? Celui d'une créature anonyme, recueillie par charité et que, contrairement au bon sens et à la justice, sera obligée de nourrir la société contre laquelle le père aura porté les armes, misérable loque humaine, méprisée par tous ceux qui connaîtront son origine, et qui, malgré les précautions administratives, portera toujours la tare infamante

Autre considération : Qui est le père ? Une brute avinée, grisée par la guerre et en proie aux instincts de sauvagerie, si accusés dans la race teu-

tonne. Que peut transmettre un tel procréateur, si ce n'est les tares de l'alcoolisme et des névroses malsaines, qui mènent aux diverses affections mentales, sans compter les maladies infectieuses, si fréquentes dans la soldatesque allemande : la *blennorragie* et la *syphilis*.

Et les moralistes qui veulent la conservation quand même de l'enfant, sont les premiers à prêcher (avec raison du reste) l'enquête médicale précédant le mariage, afin d'édifier une famille normale et de créer de beaux types ! Quel contre-sens !

Si l'*incube* est syphilisé, il peut transmettre directement son affection à la mère. Même, s'il n'est pas en puissance d'accidents contagieux, il est capable, sans contaminer la femme, de créer un hérédo-syphilitique, qui, au moment de l'accouchement, ou même plus tard, à l'occasion de la lactation, finira par infecter la malheureuse, comme le ferait un sujet extérieur quelconque.

Dès lors, quel sera le sort des membres de la famille normale, du père et des autres enfants, s'ils ont eu la bonté d'âme d'accepter le fait accompli ?

La niaise satisfaction d'avoir conservé l'existence d'un ennemi de race et de nation leur vaudra une contamination générale.

Tous ces arguments plaident, il me semble, en faveur de la destruction systématique des germes du viol, qu'à aucun point de vue on ne saurait considérer comme des grossesses respectables et physiologiques.

J'estime donc que la femme, dans ces tristes conditions de légitime défense, devrait être laissée libre d'agir selon sa *conscience* ; et si la loi n'ose pas édicter, comme un droit et même un devoir, l'avortement, qu'elle exerce au moins un rôle tutélaire, en fermant systématiquement les yeux et en abandonnant les victimes de la brutalité teutonne au *contrôle exclusif du sens moral intime*.

En tout cas, qu'est la destruction du fœtus, à côté des atroces mutilations que les « *boches* » détestés ont fait si souvent subir aux enfants des nôtres, sous prétexte de réduire à l'impuissance de futurs ennemis ?

Dr Paul Hamonic.

On voudra bien reconnaître que nous avons laissé le champ libre à toutes les opinions, qui ont pu s'exprimer, sans entrave d'aucune sorte, dans cette revue, toujours si libéralement ouverte à tous. Nous nous abstiendrons de formuler des conclusions qui pourraient rouvrir un débat, que nous considérons désormais comme définitivement clos, *tous les arguments pour ou contre ayant été produits; et nous remercions vivement notre collaborateur occasionnel, M. le Dr* Issaurat, *d'avoir posé les données de ce grave problème dans la* Chronique médicale, *avant que d'autres publications, qui n'ont fait que le reprendre après nous, l'aient soulevé à leur tour.* Suum cuique, *ce n'est que justice.*

L. R.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

GRELLETY (Dr), *Pensées réconfortantes*. Mâcon, Protat frères, 1904 ; *Originaux. Manies et Lubies*. Mâcon, Protat frères, 1911 ; *Les Déséquilibrés*. Mâcon, Protat frères, 1907 ; *Névrosés et Décadents*. Mâcon, Protat frères, 1913.

REY-PAILHADE (Dr J. de), *Sur l'emploi du soufre en chirurgie et en médecine et sur le champ de bataille*. Toulouse, M. Bonnet, 1914.

BARBÉZIEUX (Dr G.), *Lèpre et lépreux au Tonkin. Prophylaxie, Assistance*. Hanoï-Haïphong, Imprimerie d'Extrême-Orient, 1914 ; *Contribution à l'étude de l'Histoire de la Lèpre*. Leyde (Hollande), E.-J. Brill.

La Cuisine des malades. Paris, Le Foyer, 34, rue Vaneau, et Plon, 1914.

CABANÈS (Dr) et DEZARROIS (André), *Comment est mort Raphaël*. Paris, Société française d'imprimerie et de librairie, 1914.

FUGAIRON (Jean), *Des Réparations locatives. Jurisprudence et pratique*. P. Roger et Cie, Paris, 1912.

DUFAY (Pierre), *Le Collège de Vendôme (1828-1838). Lettre d'un frère à sa sœur*. E. Champion, Paris, 1915.

CULLERRE (Dr A.), *Les Enfants nerveux. Education et prophylaxie*. Paris, Payot et Cie, 1914.

CHAMBURE (A. DE), *A travers la Presse. Préface de M. Adolphe* BRISSON. Paris, Th. Fert, Albouy et Cie, 1914.

LIOTARD (Dr Ernest), *Formulaire thérapeutique*.

BELLET (Daniel), *Chiffons de papier : Ce qu'il faut savoir des origines de la guerre de 1914*. Plon, 1915.

LANOIR (Paul), *L'Espionnage allemand en France*. Albin Michel.

NICEFORO (Alfredo), *L'Enseignement de la police judiciaire scientifique dans les Universités italiennes*. (Extrait du « Bulletin de l'Union internationale de Droit pénal, vol. XXI.)

GUINARD (Aimé), Discours prononcés à ses obsèques.

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

LA

Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

HYGIÈNE INTESTINALE

POUDRE LAXATIVE





Agréable au goût

et de

résultats constants

Une ou deux cuillerées à café dans un demi-verre d'eau le soir, en se couchant, provoquent au réveil, sans coliques ni diarrhée, l'effet désiré.

Se méfier des contrefaçons

Exiger la véritable POUDRE LAXATIVE de VICHY

DANS TOUTES LES PHARMACIES

DÉPOT GÉNÉRAL : 6, rue de la Tacherie

22e ANNÉE — N° 9 — 15 Septembre 1915

LA CHRONIQUE MÉDICALE

Le Présent vu dans le Passé

Le poil, symbole de la force. — Les ancêtres de nos poilus (1).

Par M. Daniel CALDINE, Homme de lettres.

(Suite et Fin.)

En somme, on distingua de bonne heure les anormaux des normaux. Ceux-ci étaient les hommes à la chevelure et à la barbe courte ou longue ; ceux-là étaient les parias — nous disons aujourd'hui les malades — affligés d'hypertrichose ou d'atrichose.

Si l'on devait faire une classification des humains, basée sur leur système pileux, on pourrait l'établir ainsi :

1° Ceux qui sont atteints d'atrichose, que l'on considérait comme des débiles, des fatigués ; on pourrait y ajouter les chauves ; car, de tous temps, les médecins ont observé que la chute définitive des cheveux est une maladie de leur bulbe, que l'état général prépare avant tout, que l'hérédité transmet souvent, que la participation au même régime familial développe fréquemment ; une maladie qui, selon une théorie énoncée en 1906 par le Dr Jacquet, sévit principalement chez les cérébraux et les intellectuels.

Aux époques de luttes, de batailles, de vie intense, la calvitie, ou d'une façon plus générale l'atrichose, était assez rare pour valoir, à ceux qui en étaient atteints, un peu de la défaveur populaire. Mais poursuivons notre classification : nous arrivons immédiatement aux normaux, qui, eux aussi, peuvent être divisés en deux catégories.

2° Ceux qui portent courts les cheveux et la barbe ; ou bien l'un ou l'autre. Ne parlons pas des époques modernes ou contemporaines, où la mode est la souveraine maîtresse, qui règle la longueur du poil du visage. Jadis, il n'en était point de même. Sans vouloir entrer dans le détail du port de la coiffure chez les différents peuples, ce qui nous sortirait de notre sujet, on peut remarquer que, d'une façon générale, le port de la chevelure et de la barbe était le privilège des gens libres, tandis que les roturiers avaient le chef et le menton rasés. Hygiène, propreté, calcul, spéculation, signe de reconnaissance, peu importe : un coup d'œil sur les bas-reliefs ou les médailles anciennes l'atteste, et cela suffit. Une anecdote historique le prouve.

(1) V. le numéro d'août.

On admira, pendant des siècles, le sacrifice patriotique des dames nobles de Carthage, qui sacrifièrent leurs luxuriantes chevelures lors du siège de leur cité. Ces femmes, coquettes sans doute, préféraient donc la laideur à la mort ? Nullement : le cheveu possède une force de résistance considérable ; un cheveu de moyenne grosseur peut supporter sans se rompre un poids de 170 grammes. La totalité des cheveux que porte une tête féminine présente donc un pouvoir de résistance formidable — et que l'on peut évaluer à plus de quatre tonnes et demie, si l'on prend une moyenne minima de 30.000 cheveux, résistance qui peut être augmentée encore par la torsion. Or, le sacrifice des Carthaginoises n'était pas seulement un beau geste, c'était un geste utile. En effet, leurs cheveux servirent à l'équipement des machines de guerre des assiégés. Avec ces cheveux, on tressa de nouvelles cordes de catapultes, pour lesquelles on n'employait ordinairement que les cheveux coupés aux femmes esclaves — qui avaient le chef ras.

3° Des normaux encore, ceux qui portent longs les cheveux et la barbe, ou l'un ou l'autre : ce sont ceux-là qui nous intéressent le plus aujourd'hui. Ce sont ceux-là que vise Voltaire quand il dit :

Il y a des hommes velus, on prétend que ce sont les plus dignes de propager leur espèce, les plus vigoureux, les plus prêts à tout ; et on leur fait souvent ainsi beaucoup trop d'honneur, ainsi qu'à certaines dames qui sont un peu velues et qui possèdent ce que l'on appelle « une belle palatine ». Le fait est que les hommes comme les femmes sont tous velus de la tête aux pieds ; blondes ou brunes, bruns ou blonds, tout cela est égal. Il n'y a que la paume de la main et la plante du pied qui soient absolument sans poils. La seule différence, surtout dans nos climats froids, c'est que les poils des dames, et surtout des blondes, sont plus follets, plux doux, plus imperceptibles. Il y a aussi beaucoup d'hommes dont la peau semble très unie ; mais il en est d'autres qu'on prendrait pour des ours, s'ils avaient une petite queue (1).

---

(1) Dans le *Dictionnaire philosophique* du même Voltaire, ne lit-on pas ces lignes surprenantes, et qui viendraient à l'appui de notre thèse ? Article *Barbe* : « Tous les naturalistes nous assurent que la sécrétion qui produit la barbe est la même que celle qui perpétue le genre humain. Les eunuques, dit-on, n'ont point de barbe, parce qu'on leur a ôté les deux bouteilles dans lesquelles s'élaborait la liqueur procréatrice, qui devait à la fois former des hommes et de la barbe au menton. On ajoute que la plupart des impuissants n'ont point de barbe, pour la raison qu'ils manquent de cette liqueur... L'opinion dominante est que l'origine de la barbe est dans les testicules .. etc. » Plus loin : « Cette affinité entre le poil et la liqueur séminale ne peut guère se contester dans notre hémisphère... » Suivent quelques théories curieuses, dans lesquelles Voltaire déploie toutes les ressources de son esprit fertile en inventions ingénieuses. Ensuite, il continue : « Il y a un hémisphère entier qui semble déposer contre l'union fraternelle de la barbe et de la semence, l'Amérique... » Puis il conclut : « Il y a donc une différence spécifique entre ces bipèdes (les naturels de l'Amérique) et nous ; de même que leurs lions n'ont point de crinière et ne sont pas de même espèce que les lions d'Afrique... » Le puma américain n'a, en effet, pas de crinière ; la comparaison est curieuse en vérité, et le passage tout entier est assez précis pour mériter d'être cité. Ajoutons enfin qu'au XVIIIe siècle l'opinion de Voltaire n'est pas isolée, et que nous en pourrions mentionner d'autres, non moins catégoriques sur ce sujet.

Sacrifice patriotique.

C'était pendant la Révolution.

Strasbourg se livrait chaque jour à une nouvelle manifestation patriotique ; celle que représente la gravure ci-contre est restée mémorable dans les fastes de la cité.

On venait d'afficher cette proclamation des représentants du peuple SAINT-JUST et LEBAS : « *Les citoyennes de Strasbourg sont invitées de* (sic) *quitter les modes allemandes, puisque leurs cœurs sont français.* » Dès ce moment, on vit toutes les femmes de la ville, à quelque condition qu'elles appartinssent, s'empresser de venir apporter leurs coiffures et parures d'origine germanique. Le produit de ces dons patriotiques dépassa, dit-on, 12.000 livres.

L'estampe que nous reproduisons est, croyons-nous, très rare.



LES STRASBOURGEOISES, OFFRANT LEURS COIFFURES A LA PATRIE, EN L'AN II DE LA RÉPUBLIQUE.
(Fac-simile réduit d'une estampe de l'époque.)

4° Ceux enfin qui sont affligés d'une villosité surabondante, excessive, maladive. Et nous savons la façon peu enviable dont ils étaient naguère considérés. Notons, en passant, qu'il est deux sortes d'hypertrichose : l'une consiste en une longueur ou une épaisseur extraordinaire des cheveux ou des poils des régions qui, normalement, sont velues ; l'autre consiste dans l'apparition de poils isolés ou serrés dans des régions qui, chez la plupart des hommes, sont généralement glabres, ou revêtues seulement d'un très léger et fin duvet.

Quant aux interprétations qui sont données pour expliquer les différentes manifestations de l'hypertrichose, il n'en est à cette heure aucune qui paraisse satisfaire pleinement l'esprit scientifique. Les uns l'attribuent à l'influence de l'imagination et le prouvent, en citant différents cas, celui notamment de la cousine de Nicolas III — mais on pourrait objecter que ce cas rentre plutôt dans ceux qui ont fait l'objet de l'enquête de *la Chronique médicale*, sur l'action de l'imagination de la mère sur le fœtus. Certains auteurs invoquent les lois de l'atavisme ; d'autres, parmi lesquels Virchow, Romagna-Manola et Kölliker, lui donnent pour cause première une maladie survenue au cours de la vie fœtale. La théorie qui paraît être le plus en faveur aujourd'hui est celle qui lie l'hypertrichose à une perturbation fonctionnelle des glandes trichogènes... mais comme cette théorie n'explique ni les causes ni les modalités de ces perturbations, le problème nous paraît demeurer entier. Quant aux docteurs Le Double et Houssay, ils avouent que, si certaines des interprétations données sont ingénieuses, aucune n'est satisfaisante.

Tantôt, en effet, cette infirmité est congénitale — comme dans le cas de Mlle Clairon, l'illustre comédienne et la célèbre amoureuse du XVIIIe siècle ; tantôt elle survient brusquement après une maladie — comme chez Josepho Mason, l'ancien sacristain du Pape Pie X ; ou bien à la suite d'un cas fortuit : l'exemple le plus fameux nous paraît être celui de Nabuchodonosor, que conte tout au long la Bible ; tantôt enfin, l'hypertrichose apparaît à une période quelconque de la vie, le plus souvent chez les hommes, à celle de la puberté ; chez les femmes, à l'époque de la ménopause. A ce moment, la transformation du duvet en poil se généralise ; et, si elle ne se cantonne pas aux régions normales de l'individu, on a le cas pathologique.

Mais le phénomène démesurément velu n'est ni le puissant athlète, ni le passionné qui nous occupe. Chez lui, l'équilibre fonctionnel est brisé. Il n'y a plus cette correspondance mystérieuse qui existe généralement entre le poil et la force. Son cas — l'hypertrichose — est intéressant, précisément parce qu'il est anormal ; mais sur une anomalie, on ne peut établir une loi. On aurait pu poser ce cas en objection. Nous n'avons pu le négliger, puisqu'il importait de l'éliminer, comme une exception.

Exceptons encore d'autres cas non moins curieux, parce que communs chez certaines peuplades : celles des Azstèques, par exemple, ou celle des Ekogmutes, cités par Dall, des Kubus de Sumatra, de

certains Montbouttus découverts par Stanley, des Todas étudiés aux Indes par de Quatrefages : toutes ces tribus sont caractérisées par une extrême surabondance du système pileux sur la totalité du corps. Quelques types présentent même, au dire des physiologistes ou des ethnographes qui les ont approfondis, des caractères simiens, qui nous obligent, après les avoir cités, à les éliminer de notre nomenclature. A éliminer encore une race aujourd'hui quasi disparue, et étudiée par Edmond Perrier : l'Australien indigène, au nez épaté, aux lèvres saillantes et épaisses, aux dents obliques, au corps exagérément velu, et qui est le type de la race la plus inférieure qui soit.

Un mot encore sur une peuplade japonaise assez curieuse, celle des Aïnos, dont la villosité extraordinaire a une origine au moins bizarre, si l'on en croit leur légende nationale.

Jadis, leur prince Kamouï faisait partager son lit à ses filles, dès qu'elles atteignaient l'âge adulte. L'une d'elle, pourtant, lui déplut et il la chassa hors de ses Etats. La jeune princesse monta tristement dans une barque qui, poussée par le vent, prit le large. Elle avait un compagnon, cependant, un gros chien à l'aspect terrible, et qui, couvert de poils longs et raides, ressemblait à un ours. Or, les dieux voulurent que la princesse écoutât les aboiements galants de son compagnon, et quand, après de longs mois, la barque aborda dans une île sauvage, la princesse mit au monde un fils et une fille, velus comme des bêtes. Ce furent les ancêtres des Aïnos (1).

Après avoir vu avec quelle netteté, quelle précision l'antiquité solutionnait la question par l'affirmative, après avoir ensuite procédé à une élimination systématique des cas phénoménaux ou pathologiques, généraux et particuliers, et sur lesquels on ne peut baser une réponse, examinons ce que dit sur ce sujet la tradition occidentale.

Au temps du Christ — qui portait la chevelure et la barbe longues, et dont les Ecritures célèbrent la chasteté absolue et tout ensemble la puissance extra-humaine — vivait une grande pécheresse, Marie-Madeleine. L'Evangile nous la donne comme ayant des cheveux abondants, sans plus ; or, à cette époque, elle venait seulement de se convertir. Mais, après la mort du Christ, des écrits postérieurs donnent sur ce que devint alors sa vie des détails typiques.

Pour expier ses fautes d'antan, elle vécut en cénobite dans le désert de la Sainte-Beaume, où elle mourut à un âge fort avancé. Elle y vivait dans l'état de continence absolu, et le corps complètement nu, exposé à toutes les intempéries. Et alors, sa chevelure se mit à croître de façon démesurée, si bien qu'elle se trouva entièrement vêtue de ses cheveux. Ses contemporains criaient au miracle ; des sceptiques prétendaient établir une corrélation entre ce développement pileux anormal et le brusque changement de vie de la débauchée repentie. Qu'il y ait eu là, ou non, un phénomène toxique,

(1) *La Tradition*, janvier 1906.

analogue à celui de l'apparition des moustaches et des duvets chez la femme, à l'époque de la ménopause, nous ne nous y attarderons pas, nous contentant de mentionner le cas — que maint artiste, par la suite, s'est plu à poétiser. Il nous souvient, notamment, d'une statue de Da Settignano, à l'église de la Sainte-Trinité de Florence, statue dessinée par le Dr Witkowski, représentant une Marie-Madeleine à qui ses cheveux servent de robe et ainsi très décemment vêtue, quoique nue.

La *Légende dorée* de Jacques Voragine cite maint autre cas analogue. Nous nous contenterons de rappeler celui de sainte Agnès, drapée dans sa chevelure, au moment où le préfet romain la faisait exposer dans un lupanar, nue.

La légende profane raconte l'histoire de l'Hercule Chypriote, qui ne devait sa force qu'au hérissement de ses cheveux hispides et de son poil ébouriffé. Sa statue colossale, découverte en 1873 à Amathonte, est aujourd'hui placée dans le vestibule du musée de sculpture de Constantinople, fondé par Hamdy-Bey.

Une autre légende est celle du Juif errant, dont la barbe et la chevelure immense sont proverbiales. Ashavérus est également un type de résistance peu commun, puisque depuis 1900 ans il marche, il marche, il marche. Ici encore la légende occidentale établit une corrélation entre la villosité et la vigueur physique.

Corrélations encore, ces innombrables cariatides qui se dressent un peu partout et qui figurent des hommes aux muscles puissants, soutenant le poids de colonnes ou d'édifices, et représentés presque toujours amplement barbus et chevelus.

Corrélations toujours, ces dragons, ces monstres, ces guivres, ces animaux fantastiques, ces géants prodigieux, que l'esprit populaire ou l'imagination des artistes habille immanquablement de toisons touffues, ou plus souvent de quelques-uns des succédanés du poil, le crin, la corne, la plume, l'écaille ! Or, c'est parce qu'ils sont dotés de ces armures d'origine identique qu'ils sont invincibles.

L'histoire elle-même donne des précisions multiples sur cette concordance entre la villosité et la vigueur. Quels exemples choisir ?... Ils sont tant !

Celui de Léonard de Vinci, puissant artiste, génial inventeur et amoureux sublime ? un velu. Celui des deux Barberousse : Frédéric, l'empereur d'Allemagne, dont les six expéditions du XIIe siècle sont des miracles d'énergie ; ou bien le corsaire du XVIe siècle, qui fit trembler les pays méditerranéens du bruit de ses prodiges de force et de ses exploits de volupté ? des velus encore. Celui de Henri IV, amant frénétique et audacieux guerrier ? un velu toujours...

Par opposition à d'aussi frappants exemples, on pourrait citer ceux de grands personnages historiques, auxquels l'opinion populaire attribua leurs insuccès fameux à leur atrichose. Dix exemples nous viennent immédiatement à l'esprit ; ne nous attardons pas à les citer.

D'autres personnages, qui furent grands au début, s'amoindri-

rent en prenant de l'âge : « L'alopécie ! » explique la foule. Si Louis XIII n'était pas devenu subitement chauve, dit en substance un pamphlet de son époque, il serait devenu un grand roi.

Pour la foule, le poil est un symbole. Mais un symbole doit être noble ; aussi les artistes qui le célèbrent le poétisent-ils, en le localisant sur la partie la plus noble de leurs héros : la tête. Telle est l'explication, dans la statuaire, de l'épilation des parties du corps dites « honteuses ». Voilà pourquoi aussi les tragédiens se rasent les bras. Par antiphrase, naguère, on appelait « forces » de grands ciseaux. Dans les États de la Ligue, on fit une estampe de l'ambassadeur d'Espagne, chauve et rasé, cherchant avec ses lunettes ses ciseaux qui gisaient à terre ; la légende du dessin portait ce jeu de mots : « J'ai perdu mes forces. »

Autre catégorie de faits non moins caractéristiques. L'homme fort doit avoir les cheveux colorés, ainsi le veut la tradition ; le cheveu blanchissant marque le commencement de la faiblesse. D'accord, dira-t-on, puisque le cheveu blanc est l'insigne de la vieillesse. Mais le cheveu peut se dépigmenter avant l'âge. La terreur, par exemple, fait blanchir les cheveux. Thomas Morus blanchit en un instant, en entendant prononcer sa condamnation à mort ; le poète Guarino blanchit, en voyant ses manuscrits engloutis dans un naufrage ; Marie-Antoinette blanchit lors des dernières heures qu'elle passa à la Conciergerie. Le poil d'un individu fût-il abondant et fourni, au regard du peuple sa dépigmentation est un signe de faiblesse physique ou morale.

Ainsi donc, outre la longueur et la densité de la villosité, il faudrait considérer sa pigmentation, sa santé. Et la question, ainsi circonscrite, n'en serait que plus piquante à élucider.

Car il est manifeste que la corrélation exposée existe. Elle existe, sinon à l'état de loi physiologique expliquée, du moins à l'état de tradition populaire, d'une tradition remontant à la plus haute antiquité, se poursuivant à travers les siècles et que viennent soutenir et appuyer d'innombrables exemples.

*
* *

Il y a plus encore que des traditions, il y a des lois. Des lois naturelles ou spontanées et des lois humaines.

Chevelure et barbe sont des marques de noblesse, de puissance.

Les Francs avaient des cheveux longs, mais ramassés sur le sommet de la tête, dit le docteur Paul Noury, de Rouen ; seuls les princes avaient le droit de les porter dans toute leur longueur et flottants autour des épaules.

Les Cyngalais, les Dayaks sont astreints à des coutumes identiques. L'alopécie, d'ailleurs assez rare chez eux, est un indice de la défaveur des divinités.

Au lendemain de l'annexion de la Corée, les journaux apprenaient qu'une révolution se préparait chez les hommes du Matin

Calme ; la cause ? Les fonctionnaires de la maison impériale de Séoul avaient reçu l'ordre de couper leurs chignons.

Les citoyens de Sparte avaient seuls le droit de porter les cheveux longs. Les parias, les esclaves et les lâches devaient être tondus.

Que faisaient naguère les Indiens de la Prairie nord-américaine, pour dompter leurs ennemis vaincus et annihiler leur force ? Ils les scalpaient. Et, par opposition logique, pour acquérir eux-mêmes cette force qu'ils avaient ravie à leurs ennemis, ils se paraient de leurs chevelures. Plus un Cheyenne ou un Comanche possédait de scalps, plus il se croyait fort, et plus il était respecté et craint. Les perruques sanglantes devenaient pour lui de véritables talismans.

Lois écrites, traditions ou simples usages, le même principe se retrouve en maint endroit, traduit en des formules différentes.

« Il est à remarquer, dit un ethnographe du XVIIIe siècle, que les Orientaux n'ont jamais varié sur leur considération pour la barbe. Le mariage, chez eux, a toujours été et est encore l'époque de la vie où l'on ne se rase plus le menton. L'habit long et la barbe longue imposent du respect. Quant aux Occidentaux, ils ont toujours modifié leurs habits, et si l'on ose dire, leurs mentons... »

Le poil n'est pas seulement l'emblème de la force, il est encore le privilège de l'honneur et celui du pouvoir. Nous l'avons démontré par nombre d'exemples. nous pourrions en citer maint autre.

A certaines époques, l'honorabilité d'un individu est attestée par la façon dont il est velu. Au XVIe siècle encore, on punissait les adultères en leur rasant le poil (1).

Le pape JULES II, grand politique, glorieux capitaine et protecteur des arts et des sciences, vécut auréolé de gloire et de barbe. De son brillant entourage de guerriers heureux, de cardinaux habiles, d'artistes célèbres, la mode des « mentons fournis » passa dans la plupart des grandes maisons catholiques de l'époque. François Ier et Charles-Quint furent les premiers à imiter le pape, et Henri VIII d'Angleterre ne se montra pas schismatique au point de continuer à se raser. Là, la barbe est à l'honneur.

En pays musulman, elle y est davantage encore. Tous les explorateurs le disent, y reviennent, y insistent... Et, s'il ne s'agissait pas de l'auteur de cet article, je pourrais conter certaine aventure, fort caractéristique, qui lui arriva en Afrique, au cours d'une mission. Un autre exemple, qui tire de son personnage une plus grande curiosité d'actualité, est celui du général Joffre. Alors que notre généralissime d'aujourd'hui n'était que capitaine directeur de la chefferie d'Hanoï, il portait une magnifique barbe blonde, qui impressionnait vivement les indigènes. Ceux-ci, pleins d'égards pour un tel symbole de puissance, ne l'appelaient que le capitaine LOUM-LOUM. Or ce mot, en annamite, signifie « le poilu ».

Notre Joffre est donc le premier des poilus.

Chez les Romains, dans la première période de leur histoire,

(1) TRÉVOUX, t. IV, p. 931.

barbe et cheveux longs caractérisaient les hauts dignitaires de la royauté. Plus tard, ils se rasèrent, et pour la même raison. En effet, après leurs campagnes lointaines contre tant de peuples barbares aux visages hirsutes, le menton bleu devint, pour eux, le signe de leur force intelligente et coordonnée, alors que la tête non rasée resta celui de la force brutale et sauvage. Chez les conquérants de l'Ancien Monde, il fallait, pour affirmer sa suprématie, être poilu mais rasé.

Le poil est souvent l'insigne du pouvoir. Pour marquer l'annulation des droits de l'héritier d'un trône, on commence par le tondre. Avant de massacrer les enfants de CLODOMIR, et pour réduire à néant toute revendication familiale ultérieure, CLOTAIRE et CHILDEBERT commencent par leur raser la tête. Les deux fils de CLOVIS II, révoltés, avant de devenir les énervés de Jumièges, sont rasés. Quand CLOTAIRE II s'est emparé de BRUNEHAUT, avant de la faire attacher à la queue du cheval sauvage qui la déchiquettera, il la livre, pendant trois jours, à ses soldats, qui d'abord l'épilent. GALSWINTHE aussi est épilée, avant d'être massacrée par FRÉDÉGONDE. Enfin, on se souvient du mot de cette vieille reine, à qui l'on offre la vie de ses petits-fils en échange de leur renonciation à la couronne, et qui répond fièrement : « J'aime mieux les voir morts que tondus. »

Les lois naturelles et les traditions assurant aux forts le privilège de la barbe et du cheveu, la loi civile imagina plus tard d'en tirer parti.

Le fisc ne perd jamais ses droits, et quand il n'en possède pas encore, il se hâte d'en acquérir, dût-il froisser le bon sens. De même qu'on osa taxer d'une patente les hommes dont la vie est consacrée à soigner leurs semblables, de même, à certaines époques, le fisc voulut percevoir une taxe sur ceux qui affichaient un insigne de force. Ainsi, vers le commencement du XVIe siècle, le chancelier DUPRAT, ministre de François Ier, frappa d'un impôt ceux des membres du clergé qui portaient leur barbe.

En Angleterre, sous le règne d'Elisabeth, dès qu'une barbe avait trois semaines, elle était soumise à l'impôt. Sans doute, la reine n'aimait pas les vieilles barbes. En Russie, en 1703, Pierre Ier taxa à cent roubles les barbes des riches boyards, à un kopek celle des paysans. Pour impopulaire qu'elle fût, cette taxe sur la barbe fut confirmée en 1726 par Catherine, en 1731 par Anne, en 1743 par Elisabeth ; elle ne fut abolie qu'en 1762 par Catherine II.

Au Japon, la *Revue mondiale* nous apprend qu'au lendemain de la guerre russe, la barbe fut taxée. En septembre 1907, un sénateur de l'Etat de New-Jersey déposa un projet d'impôt sur la barbe.

Ailleurs, ce furent les peignes que le législateur fit payer, ou bien les rubans, les cercles, les tresses, les accessoires divers qui servaient à maintenir ou parer la coiffure et la barbe ; ou bien encore les onguents, les parfums, les essences aromatiques qui servaient à l'oindre. Sous Louis XIII, la poudre dite « argentine », qui donnait

du ton aux perruques, eut une telle vogue, que personne n'osait plus montrer ses cheveux tels que la nature les avait donnés ; les filles pauvres elles-mêmes, qui ne pouvaient acheter de l'argentine à cause de son prix, se saupoudraient la chevelure de poudre de bois pourri. Sous la dynastie musulmane d'Espagne, les Alméravides avaient décidé qu'il fallait percevoir chez le vaincu sur tout ce qui était un signe de noblesse ou de puissance.

Une dernière constatation enfin, qu'il est d'autant plus curieux de faire que personne ne paraît en avoir eu jusqu'ici l'idée — et qu'elle corrobore une fois de plus cette thèse d'apparence paradoxale — c'est que les époques où la mode, ou bien l'usage, voulut que cheveux ou barbe fussent longs, sont souvent celles des plus grands déploiements de force et d'énergie. Autrement dit : la capacité et le rayonnement énergétique d'un peuple sont en raison directe du port du poil...

Que cette loi nouvelle d'un dynamisme inconnu serait folle, si elle ne pouvait être soutenue, avec quelque apparence de raison, par une série de faits, mettons de coïncidences bizarres !

Passons rapidement en revue l'histoire parallèle de la France et de ses modes capillaires.

Les Gaulois, cheveux longs, moustaches tombantes : période de luttes, de batailles, et couronnée pas toujours de succès, mais toujours de gloire.

Epoque de Clovis, barbe et cheveux drus : Soissons, Tolbiac, Dijon, Vouillé. Reims, ville du premier sacre des rois, Paris devenant capitale de la France.

Siècles de Charlemagne, de Hugues Capet, cheveux à mi-longueur : batailles nombreuses, mais moins éclatantes que ne le sont les progrès des arts et des lettres.

Philippe-Auguste, mentons ras, chevelures dans leur longueur : Bouvines, une des plus belles pages de notre histoire guerrière.

XIVe siècle, Charles V, Charles VI, cheveux mi-longs, portés en coquille : guerre de Cent ans, alternative de succès et de revers ; Du Guesclin, plus tard Jeanne d'Arc.

XVe siècle, cheveux courts : de l'administration heureuse, mais des guerres inutiles.

XVIe siècle, François Ier, Henri III, cheveux courts, barbes longues et soignées : siècles de galanterie, de passion religieuse, de massacres et d'épanouissement artistique, c'est la Renaissance.

Sous Louis XIV, la mode est aux chevelures tellement longues et bouclées, que les trois quarts des hommes sont contraints de porter perruque, le roi donne l'exemple : siècle d'épanouissement national et de rayonnement français.

Sous Louis XV, la chevelure diminue, l'esprit guerrier aussi.

Pendant la Révolution, les volontaires de la 1re République, dépenaillés, la barbe inculte et les cheveux au vent, remportent des victoires éclatantes.

Les vieux grognards du premier Empire conservent l'usage de la

coiffure pendante ; ils portent même devant chaque oreille une natte, dont ils alourdissent le poids avec une balle, et ils triomphent sur les champs de bataille de l'Europe...

Et dans la Grande Guerre de 1914-1915, nos soldats sont hirsutes et farouches ; ce ne sont pasdes guerriers classiques, aux grands gestes vains, aux attitudes théâtrales ; ce sont des combattants à la fois énergiques et tenaces, gais et silencieux ; ce sont des héros, des poilus.

En résumé, tout un curieux ensemble de traditions, de lois, d'usages, de règlements, de modes, remontant à la plus haute antiquité, et se perpétuant à travers les pays et les siècles, atteste qu'il y a toujours eu une corrélation évidente entre la force virile — et corollairement la puissance et la noblesse — et le port de la chevelure et de la barbe longs. Curieuses combinaisons de coïncidencсs, soit ! Les faits n'en sont pas moins là, pour donner un fondement aux croyances enracinées dans le populaire.

Mais aujourd'hui, dira-t-on : la mode universelle, dans les pays civilisés, est aux cheveux courts : lcs hommes ont abandonné bandeaux, boucles, toupets, queues, ondulations, houppes, frisures, épis, chignons, voire imposants postiches. La vie moderne ne se prête plus au port ostensible de ces encombrants édifices. On pourrait, à cc propos, épiloguer aussi sur la tonsure symbolique des prêtres de l'Eglise catholique. Quant à la barbe, chacun la porte à sa guise, épaisse ou rase, touffue ou claire, soignée ou inculte, hérissée, légère, flottante, ondoyante, en fer à cheval, en éventail, en toupet, en feuille d'artichaut, en pointe, en carré, en triangle, en losange. On la porte tout entière, ou bien on la porte fragmentaire : moustaches, favoris, impériale, mouche, royale, houppe, côtelettes, crocs, bouc, barbiche, collier, ou pattes de lapin... et l'on n'en pourrait tirer aucune conclusion, car les cheveux et la barbe ne constituent pas la totalité du système pileux d'un individu.

Et c'est peut-être ce que l'on voit généralement le moins, qui scrait le plus curieux à étudier, si l'on voulait aujourd'hui, aidé de tout cet ensemble d'observations d'autrefois, tirer une loi physiologique, à la fois scientifique ct précise, sur cette mystérieuse correspondance entre le poil et la force.

Çà et là

Tacite écrivait des Germains :

« C'est à leurs yeux paresse et lâcheté qu'acquérir par la sueur ce qu'ils pourraient se procurer par le sang. » Ch. Régismanset.

Guerre et Folk-lore

De l'influence des guerres sur le renouveau des traditions antiques.

(*Culte des arbres.*)

Par M. le Dr Marcel Baudouin.

Dès le début de la guerre actuelle, en 1914, et, en particulier, après l'invasion allemande du pays de Champagne, c'est-à-dire fin septembre et octobre, je fus frappé de constater, en Vendée, un renouveau, tout particulier, d'antiques traditions, dont on ne parlait plus dans le peuple depuis de longues années.

C'est ainsi que de nombreux soldats de l'armée territoriale, gardiens des côtes, me parlèrent alors des légendes des *souterrains*, et des *trésors* qu'ils contiennent, dès qu'il fut question de la guerre de *tranchées* ! Une simple association d'idées avait suffi à faire jaillir, du tréfonds du cerveau de nos paysans, toute une série de pensées, qui y dormaient déjà profondément. Dès lors, les vieilles femmes s'emparèrent de ces souvenirs heureusement réveillés et brodèrent, à qui mieux mieux, sur les vagues données reconquises sur un subconscient encore assez riche, des récits à dormir debout..., dans les tranchées.

Or, en 1915, à l'occasion de cette guerre, le Gouvernement autrichien vient de procéder de même pour utiliser, à son profit, une vieille tradition, dont sans doute il n'aurait pas songé à se servir, s'il ne se trouvait dans des circonstances très spéciales.

C'est le *Temps* du 30 avril 1915 qui nous donne ce détail, fort intéressant au point de vue de l'influence des *fausses* Civilisations et *désastreuses Cultures* sur le maintien des coutumes antiques, que la Raison pure ne peut approuver, mais que les Religions utilisent encore trop souvent, comme le savent tous les Folkloristes. Donc, le Gouvernement d'Autriche, ayant un besoin pressant d'argent, n'a pas hésité à faire dresser, à Vienne, place *Schwarzenberg*, un grand *Chevalier*, *en bois*, qui s'élève sur un petit podium, où l'on monte par quelques marches ; et, à 10 mètres de là, il a placé le kiosque où, pour une *couronne*, on achète un ticket, qui donne droit à planter un *clou* dans le corps de ce Chevalier...

Pour comprendre cette pratique, il faut savoir ce qui suit.

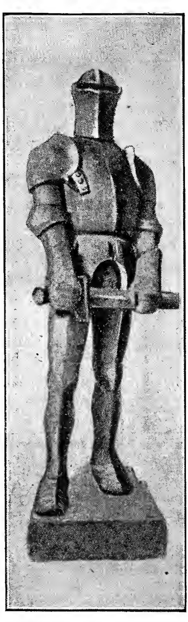
A Vienne (Autriche), près de la Stephan-Platz (place Saint-Etienne), existe un célèbre *Stock im Eisen* (*Tronc* ou *Bois au Fer*), Relique nationale, enchâssée dans une niche architecturale, « à l'ombre des tours de la cathédrale », au coin de la rue

du Graben et de la Kærnthnerskrasse, sur la place *Stock im Eisen*.

C'est un vieux *tronc* d'ARBRE SACRÉ, un tronc de *mélèze*, dans lequel les Autrichiens du Moyen Age enfonçaient un *clou* chaque fois qu'ils faisaient un vœu, pour gagner une *victoire* ou éviter une *catastrophe*. Le tronc en est complètement recouvert... C'est un véritable « arbre blindé ». Il est retenu par un cercle de fer et un cadenas, portant la date de 1575. Il provient, dit-on, de l'extrémité de la forêt voisine (Wienerwald).

Un savant viennois a pris la peine d'examiner au microscope le time ligneux de ce tronc d'arbre. Il en a déterminé la nature quelques années avant 1880. Il paraîtrait que le bois a été retourné et que ce qui correspond à la racine se trouve à la partie supérieure. Il en résulterait donc un remaniement de la relique, depuis le temps où l'arbre était sur pied

Quelques personnes soutiennent que l'arbre sacré se trouvait jadis à l'endroit même où il est aujourd'hui. En raison de sa situation, cette hypothèse est peu probable. Le tronc a dû être apporté là jadis. En tout cas, il est absolument bardé de fer, tellement il présente de clous, et il n'y a plus de place pour en placer de nouveaux.



LE CHEVALIER DE BOIS, de Vienne.

Tous les

folkloristes connaissent cette coutume (1), encore en usage en France dans diverses contrées (2), et qui, récemment, a été étudiée, dans une série de notes publiées par la *Chronique médicale*. C'est une variété du CULTE DES ARBRES, remontant à l'Age du *Fer* (3).

Or, actuellement, à Vienne, le peuple fait queue au pied de l'escalier du *Wehrmann* (Chevalier de bois) *im Eisen* (au fer)... « Chacun, à son tour, tend son billet à l'employé, reçoit un *clou* avec un marteau, et fait de son mieux pour trouver le bon endroit. Un grand écriteau explique qu'il est *interdit* de toucher à l'épée (du *Wehrmann*), qu'on a peinte en or, pour lui conserver sa... *virginité*. Il y a déjà 200 ou 300.000 clous de placés; et le bois brun disparaît sous l'acier. On espère obtenir 700.000 clous... »

Bien entendu, l'Allemagne a cru devoir renchérir, pour mieux aider son alliée ! Aussi a-t-elle envoyé son ambassadeur, en personne, faire visite au *Wehrmann im Eisen*, le jour de l'inauguration de ce succédané du fameux... Cheval de bois de Troie. Pour qu'on sache bien que la Culture philosophique « idéale » était passée par là, M. le Délégué du Kaiser n'a pas hésité une minute à planter, lui aussi, un clou ! Mais il a eu soin de choisir l'emplacement impérial : le *cœur* de l'« Homme » à la *tête de bois* », et de se servir d'un clou en OR (4), qui, en réalité, est, chacun le sait, le seul « vieux Dieu allemand »...

En France, il ne faut pas frapper une femme, même avec des roses ; en Allemagne, c'est à coup de FER et d'OR, qu'on mate les Divinités les plus sacrées, quand elles ne sont que des ARBRES !

Le Paysan de Fer.

On lisait, ces jours derniers, dans les journaux :

Le 20 juin 1915, a eu lieu à HOMBOURG (5), en présence de la sœur de l'empereur, la princesse de Schaumbourg-Lippe, l'inauguration de la statue dite du *Paysan de Fer*.

Cette statue, en *bois* doré, de 3 m. 50 de haut, représente un paysan, recouvert d'une armure. Elle est placée dans une loggia ouverte, chaque passant enfonce un *clou* dans la cuirasse, en faisant le vœu de ne reculer devant aucun effort et devant aucun sacrifice jusqu'à ce que la victoire réponde à son espoir. On dépose ensuite

(1) Il existe plusieurs ARBRES CLOUÉS en Belgique : *Tilleul* de *Soleil-Mont* (dénomination bien typique, en Hainaut, par exemple (J. Chalon, *Arbres fétiches*, Anvers, 1912. An. in *Mémorial Librairie franç.*, 1912, 17 octobre). En Angleterre, il y a des arbres, sur lesquels on plante des *épingles*.

(2) En France, on connaît l'histoire du *Chêne* d'Herchies (Oise). Cette idée a été *christianisée* chez nous par les CALVAIRES À CLOUS.

(3) En l'espèce, c'est le *clou* qui seul compte, et le clou *en fer*, car il s'agit là du Tabou ou totem du *Fer*. Le *fer* prend la maladie de celui qui le porte et la donne à l'*Arbre*.

(4) La vantardise de l'ambassadeur allemand est un *non-sens* traditionaliste c'est le *fer*, et non l'*or*, qu'il faut *toujours* employer en l'espèce.

(5) Sans doute Hombourg, près Francfort-sur-le-Mein, dans le Taunus.

son obole, pour la Croix-Rouge, dans une tirelire placée au pied du monument.

C'est la réplique du CHEVALIER DE BOIS, DE VIENNE. Va-t-on en faire autant dans toutes les villes d'Allemagne ? Quelle recrudescence... folkloriste ! M. B.

PETITS RENSEIGNEMENTS

Caisse d'assistance médicale de guerre.

Fondée par l'Association générale des médecins de France, pour venir en aide aux médecins et aux familles de médecins, victimes de la guerre.

Quatorze mille de nos camarades sont aux armées, tous reviendront appauvris, quelques-uns ruinés. Que seront, en effet, les clientèles, après une absence dont nous ignorons encore la durée ? quel sera le sort des infortunés confrères des régions envahies dont le pays aura été dévasté, la maison rasée, les clients à jamais dispersés ?

Sans doute viendront pour les uns les réparations nationales, mais combien lentes ! Sans doute les autres, du moins le plus grand nombre, trouveront dans les réserves personnelles ou familiales les éléments de leur relèvement financier ; mais les isolés, ou bien ceux que la tourmente a surpris dans une situation déjà précaire, à ceux-là ne devons-nous pas un concours affectueux et efficace ?

La Caisse d'assistance médicale de guerre le leur donnera, dans la mesure où l'on répondra à son appel.

La Caisse d'assistance médicale de guerre est administrée par un Comité, formé du bureau de l'Association, des délégués des sociétés adhérentes et cotisantes, et présidé par M. le professeur GAUCHER, membre de l'Académie de médecine.

Dans le Comité d'honneur en voie de constitution, figureront notre héroïque confrère, le Dr LANGLET, maire de Reims, le professeur COMBEMALE, doyen de Lille, le Dr GAIRAL, de Carignan (Ardennes), président de l'Union des syndicats médicaux, tous deux momentanément sous le joug pesant de l'ennemi, les doyens des Facultés de médecine, les directeurs des Ecoles de médecine, les présidents des grandes Sociétés scientifiques et professionnelles, les présidents des syndicats médicaux, les présidents des sociétés locales de l'Association générale, les sénateurs et députés médecins, les représentants de la Presse médicale, etc... M. le professeur LANDOUZY, doyen de la Faculté de médecine de Paris, a bien voulu donner le premier son adhésion au Comité d'honneur.

Prière d'envoyer les souscriptions à M. le Trésorier de l'Association générale, 5, rue de Surène, Paris.

Échos de la « Chronique »

Singuliers quiproquos.

L'histoire est, paraît-il, authentique ; c'est, du moins, le journal du matin qui nous la conte, qui s'en porte garant.

Récemment, un sous-préfet recevait la visite d'un de ses administrés :

— Monsieur le sous-préfet, il court de mauvais bruits sur mon fils dans le village : on l'accuse de s'être fait « pistonner » par un Américain, par M. Edison, pour ne pas faire son service comme les autres.

— Ah !...

— Oui, tout le monde a entendu que le major disait que c'était de la part de M. Edison qu'il était réformé.

— Nous allons voir sur le registre cantonal. Et le sous-préfet lut, en face du nom du conscrit, la mention : *Exempté* : *maladie d'Addison*. Il était difficile d'expliquer au père ce qu'était cette maladie. Le sous-préfet se contenta de dire :

— Vous répondrez que M. Edison a donné son nom à une maladie de la parole. C'est même pour cela qu'il a inventé le phonographe. Cette réplique, faite avec à-propos, suffit à calmer l'irritation du bonhomme. Toutefois, cette anecdote, paraît-il véridique, prouve jusqu'à quel point peuvent être déformées, par des personnes de bonne foi, mais qui les entendent mal, les sentences et appréciations d'un médecin-major.

Moralité : il convient de se défier de ceux qui prétendent toujours expliquer « par la protection, par la recommandation » l'exemption ou la réforme de tel ou tel conscrit.

Autre histoire, non moins authentique, qui nous est contée par un de nos collaborateurs, le Dr P. Noury.

Devant la commission de contrôle dite des trois médecins, siégeant dans une sous-préfecture célèbre pour l'éclairage de ses lanternes, se présente un soldat, demandant à être reconnu inapte à faire campagne. Le président, s'adressant à ses collègues, dit : « Cet homme n'est pas entièrement remis, laissons-le inapte ; cependant, l'*hypertrichose palmaire* a sa part d'influence. »

Le soldat entend le diagnostic, le retient et se promet d'en faire son profit, sans toutefois contrôler ce que cela veut dire.

Deux mois après, devant la même commission, l'homme se présente bravement et annonce qu'il a été reconnu inapte pour *hypertrichose palmaire*... Aussi son étonnement fut-il grand de s'entendre déclarer apte à faire campagne. Il n'a pas encore compris comment, avec un pareil diagnostic, il n'était pas resté inapte.

Informations de la « Chronique »

Comediante, Tragediante !

C'était au Congrès de Berlin, en 1901.

Certain jour, alors que le Congrès était réuni en sections dans les diverses salles du Reichstag, on vint dire en grand mystère aux congressistes que le programme allait subir une modification im-



L'EMPEREUR-PROTÉE.

prévue : on les invitait à se tenir prêts à onze heures, pour faire une promenade en landaus. Que se passait-il ? Nul ne le pouvait dire.

A l'heure dite, les membres du Congrès sortaient du Reichstag et prenaient place dans une centaine de landaus, stationnant devant le palais.

On se mit en marche ; on se promena en cortège tout le long de la fameuse *Sieges-Allee*, de cette allée de la Victoire où l'empereur GUILLAUME II a fait ériger des monuments en marbre blanc à la gloire de ses ancêtres, depuis le premier margrave de Brandebourg dont l'histoire rapporte le nom, jusqu'à son père, l'empereur Frédéric, qui ne régna que cent jours ; une seule place reste inoccupée, celle que Guillaume II s'est réservée à lui-même, comme si la dynastie des Hohenzollern devait finir avec lui.

Cependant la promenade se déroulait en méandres capricieux,

le long des allées du Tiergarten, et ceux qui y prenaient part se demandaient toujours quel en était le but.

Soudain, le cortège est coupé en deux, et voici qu'à vive allure il est traversé par une file de deux ou trois landaus, dans le premier desquels est l'Empereur, bien reconnaissable à son attitude théâtrale. La promenade se poursuit et, désormais, le cortège est interrompu à chaque instant par les voitures impériales, qui passent et repassent de telle sorte que chacun peut voir le kaiser...

« Les Allemands, nous contait naguère le professeur R. Blanchard, dont nous tenons ce récit, exultaient d'orgueil et de joie ; ils étalaient avec une insolente naïveté leur satisfaction de nous avoir ménagé ce coup de théâtre : l'exhibition du kaiser, de ce demi-dieu qui est en commerce régulier avec le vieux bon Dieu germanique. J'avoue que nous autres Français, esprits frondeurs et superficiels autant qu'irrespectueux, nous éprouvâmes des sentiments diamétralement opposés. Une telle exhibition, concertée avec le bureau du Congrès et avec la police, qui coupait savamment notre cortège par tronçons, nous parut simplement puérile et ridicule. J'avais vu déjà l'empereur plus d'une fois, mais je n'avais jamais si bien compris son besoin d'ostentation. Examiné sous cet angle, il m'a toujours paru, depuis cette époque, constamment semblable à lui-même, tourmenté d'un besoin maladif d'impressionner les badauds. »

Comediante, eût pu dire alors, s'il eût vécu, le pape Pie VII ; *tragediante*, pourrait-il ajouter maintenant.

La continence, facteur de guérison des plaies.

Ambroise Paré écrivait, dans son rude et naïf langage :

Partant, fais avec ton patient bon guet, tant en son boire, manger, repos, *coït* et autres choses.

Le même chirurgien conseillait la continence pendant cent jours après la blessure faite, et Hofmann (*Dissertatio de morbis ex nimia et intempestiva venere oriundis ;* Halle, 1725), après avoir parlé « des dangers des plaisirs de l'amour pour les blessés et examiné celui que courent les personnes qui ont la fièvre en s'y livrant », rappelle une observation de Fabrice de Hilden, dans laquelle « un homme, ayant eu commerce avec une femme, le dixième jour d'une pleurésie, qui avait été terminée le septième par des sueurs abondantes, fut attaqué par une forte fièvre et un tremblement considérable et mourut le treizième jour. »

L'acte génital chez un blessé, chez un convalescent, peut donc provoquer des accidents divers, et il ne semble pas que ce point de vue ait suffisamment préoccupé les cliniciens.

Sans doute, ainsi que justement le remarque le professeur Poncet (1), « peu de blessés songent au coït et... à un grand nombre

(1) *De l'influence des excitations génésiques sur la marche et les complications des plaies*, par Antonin Poncet ; Lyon, 1882.

la chose n'est pas possible, eu égard à la nature des lésions qu'ils présentent et à des impedimenta de tout genre. » Ce n'est pas, en effet, dans les premiers jours qui suivent un traumatisme sanglant, que celui qui en a été atteint songera au rapprochement sexuel, mais plutôt « dans cette période assez longue que l'on peut désigner sous le nom de *convalescence chirurgicale*, et qui s'étend depuis la transformation granuleuse de la plaie, avec suppuration franche, de bonne nature, jusqu'à son épidermisation complète. »

En somme, conclut l'éminent chirurgien dont nous regrettons toujours la perte, « toute plaie chez un blessé se livrant à des excès génésiques, devient le siège de phénomènes réflexes, qui contrarient, dans les cas les plus simples, le processus réparateur, et qui, dans d'autres circonstances, donnent naissance à des complications diverses. » Il suffira, nous en sommes certain, d'avoir signalé cette pathogénie un peu spéciale des complications des plaies, pour que l'attention des chirurgiens soit éveillée sur ce facteur, si souvent négligé.

Nous nous permettrons de rappeler, à ce propos, que, dans un de nos ouvrages, nous avons cité nous-même un exemple historique (1), qui peut rentrer dans la catégorie des faits que nous venons d'exposer ; mais, chez le maréchal Lannes, dont en l'espèce il s'agit, une circonstance particulière est à relever. Napoléon a relaté que Lannes avait passé la nuit qui précéda la bataille d'Essling, où il fut blessé mortellement, en compagnie galante ; en outre, il alla au combat sans avoir mangé : « deux circonstances, écrivions-nous naguère, qui ont bien pu influer sur les suites de sa blessure. » Enfin, l'opération fut pratiquée avec une absence complète de précautions antiseptiques ; mais c'était alors monnaie courante !...

La conclusion de tout cela, c'est que les blessés doivent être attentivement surveillés, surtout dans les formations sanitaires de l'arrière, jusqu'à leur guérison complète : certaines cicatrisations trop lentes trouveraient leur explication dans telles imprudences qu'ils ont commises et que la fougue de leur âge n'explique, si elle ne les justifie, que trop.

A. C.

(1) Cf note 6 de la p. 195 de l'ouvrage : *Napoléon jugé par un Anglais* : conversations de Napoléon avec un chirurgien de la marine anglaise ; traduit de l'anglais, publié et commenté par le Docteur Cabanès ; 2e édition ; Paris, Emile-Paul, 1908.

Vieux-Neuf Médical

La liqueur de Labarraque.

Voilà qu'il se relève d'un discrédit, d'ailleurs injustifié, ce vieux médicament de nos pères, qui rend actuellement tant de services dans le traitement des blessures. Il n'est, à vrai dire, de meilleur désinfectant des plaies et l'on ne s'explique guère pourquoi on a été si longtemps à l'oublier.

L'inventeur de la recette n'était pas le premier venu ; c'était un chimiste de renom, qui fut pharmacien de l'Empereur, puis de S. M. Louis XVIII. Il fut même chargé, après la mort de ce roi, de procéder à la désinfection du cadavre, et nous possédons sur ce point d'histoire un document, que nous avons tout lieu de croire inédit, et qui est singulièrement impressionnant. Nous le publions ci-après *in extenso.*

Louis 18 était si gâté et dégagcait une telle infection que nul n'osait approcher du cadavre ; on fit venir Labarraque, pharmacien célèbre de ce temps, membre du conseil de salubrité, etc., et inventeur du fameux chlorure désinfectant qui porte son nom. Il trempa un drap dans le susdit chlorure, et le tendant devant lui comme une sorte d'écran, il marcha jusqu'au cadavre et le couvrit tout entier. Pendant près d'une heure il l'aspergea de chlorure; puis, requis par le grand maître des cérémonies de procéder à l'embaumement, et voyant le grand maître s'éloigner, il lui fit observer que sa charge le forçait à recevoir les entrailles du roi sur un plat d'or ou d'argent (?). Le grand maître n'y consentit pas et l'autopsie fut plus que rapide.

J'ignore le nom du grand maître. Voilà, cher ami, ce que ma mémoire me rappelle et encore je n'affirme pas pour le dernier fait relatif aux entrailles de ne pas faire confusion, car voilà que j'ai souvenir d'avoir lu quelque chose d'approchant touchant la mort de Louis 15. Vous pourrez facilement vérifier le fait et voir si je fais erreur.

Quant au chlorure et à Labarraque, j'affirme : c'est ce dernier qui m'a conté l'anecdote. Faites-en ce que vous voudrez, mais sans me nommer, à moins que ce ne vous soit indispensable,

Tout à vous,

MAX.

La curieuse lettre qu'on vient de lire est de DU CAMP (MAXIME), qui se piquait, d'ailleurs, de quelques notions médicales.

Ce qu'on lançait avant eux.

L'idée de projeter dans les rangs de l'adversaire des gaz délétères n'est pas nouvelle, écrit un rédacteur du *Cri de Paris*. Le général baron Bardin, dans ses *Recherches sur l'art militaire*, dit qu'on s'envoyait, à l'aide de catapultes, des cadavres décomposés d'hommes et d'animaux, des scorpions par myriades, des tonnes de matières fécales, qui devaient « se déverser sur l'ennemi et lui couper la respiration ».

Les Allemands n'envoient pas encore des projectiles de cette sorte ; ils se contentent de les déposer à domicile.

Leur " Kultur "

Ils abandonnent leurs blessés.

De la *Deutsche medizinische Wochenschrift* :

Il y a lieu d'examiner si des individus trouvés dans un état particulièrement sale et abîmé, ou encore ceux qui sont notoirement malades, ne doivent pas, plutôt que d'être transportés dans nos camps de prisonniers ou dans nos hôpitaux, où ils présenteraient un danger au point de vue hygiénique, être tout simplement abandonnés sur le champ de bataille.

Voilà ce qu'écrit une revue médicale allemande ; voilà l'état d'esprit de gens qui ne devraient avoir d'autres préoccupations que de soulager et de guérir ceux qui souffrent.

Germania docet.

Dans *les Coulisses* (Scandales de mœurs), A. Stephany, ex-commissaire de la Sûreté prussienne, rapporte ce qui suit :

Dans une brochure intitulée : *Germania docet,* le professeur italien Pisani décrit, jusque dans leurs moindres détails, les impressions qu'il a ressenties, dans une visite qu'il a faite à l'Association des étudiants catholiques de Strasbourg. Il a été très étonné de les voir observer un « code de ribote ».

Je me demande ce que ce professeur Pisani aurait dit, s'il avait eu, comme moi, l'occasion de visiter la maison de la corporation « Palaio Alsatia » et d'y découvrir que, directement à côté de la grande salle de consommation, se trouve une pièce, dans laquelle est placée une énorme auge de pierre, et si l'économe de la maison lui avait expliqué l'usage de cet accessoire, destiné à recevoir les « Bierleichen », ainsi que le contenu de leur estomac ! Qu'aurait-il dit, si on lui avait appris que les étudiants, après avoir bu au point d'en perdre la raison, et avoir rempli leurs estomacs jusque bien au-dessus du niveau réglementaire, se traînent ou plutôt sont traînés dans le local exclusivement réservé à cet usage et, soit naturellement, soit avec l'aide de leur index, s'appliquent et recommencent à boire de plus belle ?

Je me demande si, après avoir assisté à une scène de ce genre, M. Pisani donnerait encore à sa brochure le titre de *Germania docet.*

M. Pisani a sans doute voulu railler ; mais la lourdeur germanique peut-elle saisir l'ironie latine ?

Echos de Partout

Un glorieux mutilé. — Le *Correspondant* a récemment publié l'admirable lettre dans laquelle le général Pau, alors sous-lieutenant (c'était en 1870), racontait à sa mère comment il venait d'être blessé et... amputé. On a lu partout cette lettre, mais voici le post-scriptum, qui contient une belle leçon d'héroïsme et de stoïcisme :

... « J'oublie (écrivait le sous-lieutenant Pau) que je ne vous ai pas encore dit le principal. Je suis blessé, mais, vous le voyez, pas trop dangereusement. C'était le 6 août, au combat de Wœrth. J'avais eu jusqu'alors la chance de n'être pas touché, au milieu d'une véritable pluie de fer et de plomb, lorsqu'un obus, brisant un arbre près de moi, un éclat de bois m'atteignit à la main droite et me mit deux doigts hors de combat.

Une heure après, je regrettais beaucoup moins la perte des susdits doigts, car une balle bavaroise me fracassait la même main et venait se loger entre les os de mon poignet, d'où je la retirai délicatement. Je reçus alors l'ordre de me rendre à l'ambulance, et c'est pendant que je m'y traînais, qu'obligé de passer sous le feu des batteries prussiennes, je reçus un éclat d'obus dans la cuisse droite. Maintenant, inutile de vous dire que cela va très bien ; il est vrai qu'il a fallu me faire l'amputation du poignet, mais l'opération a donné les meilleurs résultats... »

Ce qu'il ne dit pas, c'est que son courage sur le champ de bataille avait été brillant ; c'est aussi qu'à l'ambulance, attendant son tour d'être opéré, il a surpris une conversation entre les médecins : le chloroforme manque ; il faut le réserver pour les cas les plus graves. Lorsqu'on arrive à lui et qu'on veut l'endormir : « Donnez le chloroforme aux soldats, dit-il simplement. Moi, je m'en passerai. » Et il tendit son bras au chirurgien. L'opération fut rapide, mais cruelle. Pendant qu'on lui sciait le poignet, Gérald, muet, serrait un mouchoir entre ses dents, pour être bien sûr de ne pas crier.

Le pistolet et la mandoline. — Si les infirmières allemandes ont le revolver, les ambulancières françaises connaissent le pistolet. Mais le pistolet n'est pas ce qu'un vain peuple pense. Ce n'est pas une arme qui blesse, c'est un instrument qui soulage, et que des mains diligentes glissent sous les reins des blessés.

Dernièrement, dans un hôpital parisien, une jeune et timide infirmière s'empressait auprès du lit d'un soldat frissonnant de fièvre.

Tout à coup, elle entendit celui-ci s'écrier :

— Le pistolet ! Mademoiselle ! Donnez-moi le pistolet !

L'infirmière, encore novice, ignorait qu'on désignait ainsi l'objet de porcelaine. Elle demeura tout émue devant l'insistance du blessé, dont la voix se faisait plus pressante.

— Il a le délire, se disait la jeune fille. Il veut se tuer ! Mon Dieu ! que faire ?

Elle courut aussitôt vers l'infirmière-major, et, en quelques mots, le quiproquo fut dissipé.

Rougissante et rassurée, l'ambulancière apporta le pistolet au blessé, qui sembla, quelques instants après, tout à fait réconcilié avec la vie. (*Le Cri de Paris.*)

Correspondance médico-littéraire

Questions.

La bibliothèque de campagne. — Un de nos bons collaborateurs, qui fut « au front », nous fait connaître la composition de sa « bibliothèque de campagne », qui se réduit, nous écrit-il, à Horace, Montaigne, Rabelais... et au livre de Hauvette sur Boccace.

D'autres se sont-ils munis d'un pareil viatique, et sur quels auteurs, en ce cas, ont porté leurs préférences ?

L. R.

La télégraphie sans fil, en 1870. — Si nous en croyons l'auteur d'un article paru dans le *Musée des Familles*, en 1876 (p. 238), un physicien, qui s'est signalé, du reste, à maintes reprises, par des travaux et découvertes des plus ingénieux, aurait déposé, en 1870, un pli cacheté à l'Académie des sciences, relatif à la télégraphie sans fil. Cette particularité a-t-elle été signalée et quelqu'un d'autorisé pourrait-il nous dire si l'auteur en question, M. Bourbouze, doit être considéré comme un précurseur incontestable des Branly et des Marconi ?

A. D.

Un médecin précurseur. — Vous a-t-on signalé la proposition que fit autrefois, à la Chambre, le député musulman, notre confrère Grenier, proposition qui tendait à creuser des tranchées dans nos régions-frontières, en les garantissant avec des fils de fer barbelés ?

Ne croyez-vous pas qu'il y aurait intérêt à retrouver ce curieux projet ? Peut-être le Dr Grenier lui-même, si ces lignes lui tombent sous les yeux, voudra-t-il vous éclairer à ce sujet ?

R. R.

Un médecin grec à Marseille. — M. Clerc, dans le Bulletin de l'*Académie des Inscriptions* (C. R., juillet 1914, p. 461), publie une inscription grecque, trouvée à Marseille. Elle est ainsi conçue :

ΛΟΥΚΙΩ
ΑΡΡΟΥΝΤΙΩ
ΕΡΜΟΚΡΙΤΩ

L'auteur se demande si le personnage désigné par l'inscription ci-dessus n'est pas le médecin Arruntius, fort connu autrefois et cité par Pline (ch. xxix, 7-8).

C'est possible, mais non démontré. En tout cas, cela a un réel intérêt pour l'histoire médicale de Marseille.

Dr Marcel Baudouin.

Aux épigraphistes médicaux de nous apporter la solution du problème soulevé par notre érudit collaborateur et ami.

Comment est mort Spinoza ? — On sait que la mort de Spinoza donna lieu à nombre de fables, plus ou moins équivoques, souvent même injurieuses pour sa mémoire. C'est ainsi que le *Menagiana*, paru à Amsterdam en 1695, affirmait que l'illustre philosophe, « venu en France où l'avaient attiré deux personnes de qualité, qui avaient envie de le voir, » y était mort « de la peur qu'il avait eue d'être mis à la Bastille ». Son biographe Colerus, qui s'indigne contre de telles assertions, met les choses au point en ces termes :

Spinoza était d'une constitution très faible, malsain, maigre, et attaqué de phtisie depuis plus de vingt ans ; ce qui l'obligeait à vivre de régime, et à être extrêmement sobre en son boire et en son manger. Cependant, ni son hôte, ni ceux du logis ne croyaient pas que sa fin fût si proche, même peu de temps avant que la mort le surprît, n'en avaient pas la moindre pensée ; car le 24 février (1677) qui fut alors le samedi devant les jours gras, son hôte et sa femme purent entendre la prédication qu'on fait dans notre église, pour disposer un chacun à recevoir la communion qui s'administre le lendemain. L'hôte étant retourné au logis après le sermon, à quatre heures ou environ, Spinoza descendit de sa chambre en bas, et eut avec lui un entretien assez long, qui roula particulièrement sur ce que le ministre avait prêché, et après avoir fumé une pipe de tabac, il se retira à sa chambre, qui était sur le devant et s'alla coucher de bonne heure. Le dimanche au matin, avant qu'il fût temps d'aller à l'église, il descendit encore de sa chambre, et parla avec l'hôte de sa femme. Il avait fait venir d'Amsterdam un certain médecin, que je ne puis désigner que par ces deux lettres, L. M. ; celui-ci chargea les gens du logis d'acheter un vieux coq et de le faire bouillir aussitôt, afin que sur le midi Spinoza pût en prendre le bouillon : ce qu'il fit aussi, et en mangea encore de bon appétit après que l'hôte et sa femme furent revenus de l'église. L'après-midi, le médecin L. M. resta seul auprès de Spinoza, ceux du logis étant retournés ensemble à leur dévotion. Mais au sortir du sermon ils apprirent avec surprise que sur les trois heures Spinoza était expiré en la présence de ce médecin, qui, le soir même, s'en retourna à Amsterdam par le bateau de nuit sans prendre le moindre soin du défunt. Il se dispensa de ce devoir d'autant plus tôt, qu'après la mort de Spinoza il s'était saisi d'un ducat et de quelque peu d'argent que le défunt avait laissé sur la table, aussi bien que d'un couteau à manche d'argent, et s'était retiré avec ce qu'il avait butiné.

Voilà, certes, un médecin aussi discret que pratique !

Après ce récit, le consciencieux Colerus proteste contre l'accusation adressée à Spinoza d'avoir abrégé son agonie, en usant de suc de mandragore. Il semble donc que l'auteur de l'*Ethique* soit mort « normalement », à moins que son mystérieux médecin ne l'y ait quelque peu aidé.

Si le docteur Cabanès, ou ses collaborateurs et lecteurs, peuvent ajouter au présent récit quelques éclaircissements et commentaires, j'en serais très heureux.

René Brancour.

Nous avons soumis la question à notre éminent compatriote, M. le Professeur V. Delbos *(de l'Institut) très particulièrement compétent sur Spinoza, et voici la très intéressante réponse qu'il a bien voulu nous adresser.*

Réponses

Comment est mort Spinoza ? (*XXII*, 284). — La mort de Spinoza s'explique tout naturellement, par la phtisie dont il était atteint. Les divers récits qui ont représenté cette mort comme due ou comme liée à quelque circonstance plus ou moins tragique, ont été incontestablement inspirés par l'idée qu'un homme, dont la doctrine était réputée fausse et dangereuse au plus haut point, n'avait pu



SPINOZA.

quitter ce monde dans un état de calme et par le simple effet d'une maladie depuis longtemps agissante.

L'anecdote du *Menagiana* est absolument fantaisiste, et voici en quels termes Bayle la relève dans son *Dictionnaire historique et critique*, à l'article *Spinoza* : « Ce qu'on dit de lui dans la suite du *Menagiana* est si faux que je m'étonne que les amis de M. Menage ne s'en soient pas aperçus. M. de Vigneul-Marville leur eût fait supprimer cela, s'il eût eu part à l'édition de l'ouvrage, car il a fait savoir au public qu'on a sujet de douter de la vérité de ce fait. Les motifs qu'il allègue de son doute sont très raisonnables. Il ne se serait pas trop avancé, s'il eût pris la négative avec un ton décisif. »

Spinoza n'est jamais allé à Paris, quoiqu'on eût essayé de l'y attirer, ainsi que le rapporte Colerus ; il ne s'est jamais éloigné de la Hollande, pas plus que son grand contemporain Rembrandt, dont on a pourtant raconté, tout aussi faussement, qu'il s'était réfugié en Sicile après la débâcle de sa fortune et qu'il y était mort.

Tous les autres récits de ce genre, concernant les derniers jours ou la mort de Spinoza, soit qu'ils le dépeignent dans l'épouvante du remords, soit qu'ils lui attribuent un suicide, soit même que dans un sentiment d'admiration mal placé ils lui prêtent la joie suprême d'épargner en mourant à ses nombreux ennemis le crime d'un assassinat (voir là-dessus son autre biographe Lucas), sont également controuvés. La tranquillité avec laquelle est mort naturellement Spinoza nous est attestée d'un mot par son adversaire Chr. Kortholt, qui cependant, dans son *De tribus impostoribus magnis* (Hamburgi, 1700), n'a rien ménagé pour exposer toutes les circonstances de la vie de Spinoza sous leur aspect le plus défavorable : *præsente solo Doctore Medicinæ Amsteledædamensi impuram animam et extremum halitum placide efflavit.*

Quant au médecin qui l'assista et qui, au dire de Colerus, se serait enfui au plus vite après sa mort, en emportant un ducat et quelque peu d'argent qui étaient la propriété du défunt, nous savons quel il est, et si Colerus ne le désigne que par ses initiales, c'est sans doute en raison de l'accusation qu'il porte contre lui. Ce médecin est Louis Meyer, l'ami très particulier de Spinoza, celui qui avait édité ses *Principia philosophiæ cartesianæ*, et qui contribua certainement aussi à la publication de ses *Œuvres posthumes*.

Nous trouvons l'incrimination dont il a été l'objet nettement écartée, en même temps que la circonstance qui a pu y donner lieu très vraisemblablement expliquée, dans une notice biographique sur Spinoza, due à un médecin hollandais du XVIIIe siècle, Monnikhoff, et qui sert de préface à l'un des manuscrits que l'on a retrouvés du *Court Traité* de Spinoza. « Je ne connais pas assez, dit Monnikhoff, le caractère de Meyer, pour pouvoir prendre absolument sa défense ; mais peut-on supposer que cet homme d'une haute culture ait eu si peu le sentiment de l'honneur pour s'abaisser jusqu'à un larcin de ce genre ? Je suis plutôt convaincu, ajoute-t-il, que Spinoza, en sentant venir sa fin, a fait de lui-même ce présent à son ami, pour le remercier de ses soins, et plus encore sans doute pour lui donner un souvenir qu'une rémunération. » C'est une conjecture qui paraît, en effet, très raisonnable. Il semble bien, d'ailleurs, que les amis de Spinoza se sont appropriés après sa mort diverses choses qui lui avaient appartenu, non pour leur valeur matérielle, mais comme reliques d'un homme qu'ils admiraient profondément et avec qui ses parents avaient rompu depuis de longues années. Dans l'inventaire que nous avons des objets qui constituaient la succession de Spinoza, il manque, en effet, certaines choses, notamment plusieurs livres, que Spinoza possédait certainement ; il manque en particulier l'ouvrage de ce même L. Meyer,

Philosophia sacræ scripturæ interpres, que Spinoza cite souvent dans les notes qu'il a ajoutées à son *Traité théologico-politique*.

Victor Delbos,
de l'Institut.

Guillaume II à Venise (*XXII*, 157, 223). — Me trouvant, il y a une dizaine d'années, dans cette ville si intéressante que, pourtant, mon ami regretté, le Dr Motet, traitait, en me rencontrant, un matin, sur la place Saint-Marc, d'infâme grenouillère, j'ai eu l'occasion d'y voir le kaiser. Je n'insiste pas sur le bruit énorme qui se fit à l'arrivée de son superbe yacht, *le Hohenzollern* : cris enthousiastes, musiques, embarcations pavoisées, rien ne manqua pour flatter son orgueil. Une délégation monta à bord, mais Guillaume II ne se montra pas. Il fut, cependant, attendu fort longtemps par une foule désireuse de le contempler. Lorsque la gondole qui avait conduit les délégués fut revenue à quai, la flottille, qui s'était mobilisée pour entourer le bateau impérial, reprenait le chemin qu'elle avait parcouru et tout rentrait dans l'ordre. Vingt minutes plus tard, une chaloupe à vapeur quittait *le Hohenzollern* par bâbord, emportant le kaiser chez une belle marquise, qu'il honorait, paraît-il, de ses faveurs.

Quelques jours plus tard, étant arrêté non loin du pont du Rialto et regardant évoluer le cortège d'un enterrement comme nous n'en voyons pas à Paris, je remarquai qu'une foule assez grande semblait attendre quelque chose. Je m'informai et j'appris que le kaiser allait passer, se rendant à la gare. Comme, en voyage, je deviens très badaud, j'attendis et je vis venir une chaloupe, à laquelle les marins avaient donné une très vive allure, en raison de leur nombre et de la vigueur avec laquelle ils ramaient.

Voici le moment où je ne suis pas d'accord avec M. le professeur Treub, d'Amsterdam : drapé dans un ample manteau gris, coiffé d'une casquette plate, assis à l'arrière, sur un siège élevé, très droit, le kaiser saluait, avec élégance, de sa main chargée de bagues, le peuple italien, qui l'acclamait frénétiquement. *Quantum mutatus !...* Me souvenant de 1870, j'avais gardé mon chapeau sur la tête, dans laquelle avait passé, comme un éclair, tout le ressentiment que la vue de Guillaume II avait fait naître en moi ; mais je déclare franchement que, ce jour-là, je le trouvai très décoratif et que j'eus l'impression d'être en face de *quelqu'un*. Je ne pouvais alors me douter qu'il deviendrait le bandit qui, d'un geste de dément, a déchaîné le fléau le plus épouvantable que l'humanité pouvait concevoir.

Henri Benjamin,
de l'Académie de Médecine.

Scatologie allemande (XXII, 24, 94, 158). — Dans une note précédente (*Chronique médicale* du 15 mars 1915), nous avons signalé, parmi les ancêtres des Allemands, des dilettantes et des professeurs de scatologie.

Voici quelques faits d'application pratique, tant à la guerre qu'à l'hygiène :

I. — Les Vandales, qui dévastèrent l'Afrique romaine au v[e] siècle de l'ère chrétienne, étaient en grande partie originaires des territoires de la Prusse actuelle. Ils opéraient de la même manière que les armées allemandes d'aujourd'hui ; ils terrorisaient les populations envahies par l'incendie, la destruction systématique, le pillage, le viol, la torture, la déportation ; ils sévissaient de préférence sur les membres du clergé. D'après M. Louis Bertrand, un des supplices infligés aux vaincus consistait *à remplir la bouche des victimes avec des matières fécales*, à les bâillonner et à leur enfoncer un pieu sous le menton (1).

II. — En 1422, soixante-quatre villes de Souabe assiégèrent le château de Zollern, berceau de la dynastie impériale actuelle ; cette forteresse était un vrai repaire de brigands, qui n'épargnaient aucune classe de la société. Ne pouvant s'en rendre maîtres par la force, les assiégeants la prirent par la famine *et injectèrent les puits par des matières fécales* (2). La chronique strasbourgeoise, qui signale le fait, ne parle pas des suites de cette infection de l'eau.

Cette mésaventure n'a pas été oubliée par le descendant des châtelains de Hohenzollern. Nous avons des raisons de croire que cette méthode de guerre (empoisonnement fécal de l'eau) a été récemment employée en France par l'armée allemande.

III. — Un philanthrope français du xviii[e] siècle, Antoine de Chamousset, se signala par quelques idées bizarres. Il proposa notamment de faire suivre les troupes par des troupeaux de cochons. Ces animaux devaient servir de nourriture aux soldats ; mais, avant d'être abattus, ils devaient être employés, comme vidangeurs, à nettoyer *les feuillées* ou latrines des camps.

De Chamousset n'inventait rien : il ne faisait qu'appliquer à l'armée une habitude qui existait en Westphalie à cette époque et qui existe encore peut-être aujourd'hui. Dans ce pays, *on engraissait les porcs, en les enfermant dans les latrines* (3).

D[r] Maljean.

(1) L. Bertrand, *Revue hebdomadaire*, 13 mars 1915, p. 202.
(2) Cité par le D[r] Rondelet, *Médecine internationale*, février 1915.
(3) Bordeu, *Œuvres complètes*, 1818, p. 996.

Le Co-Propriétaire Gérant : D[r] Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

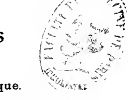
LA

Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

22e ANNÉE No 10 15 Octobre 1915

LA CHRONIQUE MÉDICALE



Pages retrouvées

La prétendue science germanique.

En feuilletant la collection d'un de nos périodiques médicaux, en son temps des plus estimés, nous avons heureusement découvert cette page vibrante, écrite en 1870, par notre verveux et spirituel confrère Amédée Latour, et qui reprend, à la lumière des événements actuels, un puissant attrait d'actualité.

Avons-nous été, nous surtout, médecins, assez stupidement naïfs envers les Allemands ! Les avons-nous assez adulés et encensés ! Quelle litière n'avons-nous pas faite sous leurs pieds de notre science médicale française ! Quel abandon impie de nos dogmes traditionnels ! Quel enivrement insensé de cette prétendue science germanique ! Bien avant Forbach et Reischoffen, qui ont ouvert nos portes à leurs armées, nous leur avions ouvert les portes de nos Ecoles, ou plutôt nous avions dirigé le courant des élèves vers les Universités allemandes. Si bien que nos Facultés, autrefois fréquentées par les jeunes gens du monde entier, depuis quelques années se voyaient dédaignées et abandonnées pour les Ecoles germaniques. Et c'est nous, Français, qui avons fait tout le mal ; c'est nous qui avons popularisé leurs ouvrages, en les traduisant de leur langue obscure en notre lucide langue, en changeant leur forme métaphysiquement embrouillée en notre logique méthode. Ce sont nos professeurs qui ont jeté quelque clarté dans l'enseignement nébuleux des Universités germaniques, de sorte que cette science tudesque qui, livrée à son propre essor, n'eût pas franchi les rives du Rhin, grâce à notre esprit affolé de propagande, s'est répandue dans le monde savant tout entier. Aussi, sur cette terre hospitalière de France et qui devait être si cruellement punie de sa générosité, les Allemands affluaient, des meilleures positions médicales ils s'étaient emparés ; la spécialité médicale et chirurgicale était par eux fructueusement exploitée, et de bien peu s'en fallut, il y a quelques années, qu'après une de ces réceptions courtisanesques de Compiègne, un de ces intrus Allemands, poussé par de hautes influences, n'allât occuper une des chaires de notre Faculté. Et c'eût été bien fait pour cette Faculté qui, oublieuse de l'enseignement traditionnel de Dupuytren et de Laënnec, n'avait d'admiration, d'encouragements et de récompenses que pour cette science allemande, commençant et finissant à la cellule, définissant l'homme intellectuel et moral une simple collec-

tion de molécules cérébrales, plaçant la maladie dans une prolifération d'atomes, transformant la physiologie en un pur phénomène de physique, la vie en une simple réaction chimique, et la mort en une opération bien plus compliquée d'évaporation, de dissociation, d'endosmose et d'exosmose...

. . . .

Laissons à nos ennemis la croyance en leur supériorité physique, qui n'est que la supériorité de la force brutale ; mais quant à leur supériorité morale, contestons-la énergiquement. La guerre actuelle prouve terriblement pour nous que la Germanie n'a fait aucun progrès dans les sentiments élevés de l'humanité. C'est une guerre de soudards et de reîtres qu'elle fait à la France; elle applique dans toute son implacable logique l'odieuse maxime de son premier ministre : « La force prime le droit. » Et quand son maître Guillaume, enivré des victoires que l'ineptie de nos gouvernants lui a rendues trop faciles, ose invoquer le nom de Dieu, crions-lui : blasphème, blasphème ! Ce Dieu dont vous parlez, il n'a pas dépendu de vos savants et de vos philosophes que son nom ait disparu du langage des hommes. Vos Universités, dont vous êtes si fiers, ne sont que des laboratoires d'athéisme et de matérialisme. Leur gloire, elles la placent dans cela surtout d'avoir consacré le règne de la matière pure. Toutes les ressources de la science, elles les ont employées à détruire toute foi, toute espérance. Il n'y a que des forces physiques dans ce monde ; donc gloire à la force ! le droit n'est qu'un sentiment ridicule ; seule la force est un fait.

Et voilà comme, mes chers amis, un despote mystique, un monomane religieux a pu hypocritement, et sous le doigt de Dieu, conduire à la ruine, à la dévastation de la France une horde d'athées et de matérialistes.

L'esprit se trouble, la foi chancelle devant ce triomphe de l'iniquité sur la justice et si, par une catastrophe finale, le droit ne l'emporte pas sur la force, que de voix s'élèveront pour s'écrier amèrement : Dieu de mes convictions et de mes espérances, ne serais-tu qu'un vain nom?

Déjà avant la guerre, le 8 février 1870, dans un saisissant parallèle entre la France et l'Allemagne médicales, le même écrivain revendiquait hautement en faveur de son pays la supériorité qui lui était contestée par certains savants d'outre-Rhin. Dans un discours prononcé au Congrès médical et scientifique d'Inspruch, M. le professeur Virchow s'était, en effet, exprimé ainsi :

« Oui, Messieurs, nous pouvons le dire sans crainte d'être démentis, « l'Allemagne est aujourd'hui à la tête du mouvement médical européen. « Toutes les nations de l'Europe reconnaissent notre supériorité, et, ici, je « parle sans orgueil, je constate simplement un fait reconnu de tout le « monde. »

Amédée Latour lui répliquait en ces termes :

Il n'est pas étonnant qu'en Allemagne on tienne ce langage, car on le tenait naguère en France, où tout ce qui venait d'au delà du Rhin excitait un vif engouement. Les esprits, semble-t-il, commencent à se calmer ; plus on a voulu voir de près les recherches faites en Allemagne, plus on a vu que la direction de ces études faisait dévier la médecine de ses voies propres et l'entraînait à n'être plus qu'une science de pure spéculation, une branche de l'histoire naturelle générale, une partie de cette science dont Aristote avait posé les bases, que tous les grands naturalistes ont enrichie depuis, et qui a reçu dans ces derniers temps le nom de biologie.

Nous ne cessons ici de réclamer en faveur de l'autonomie de la médecine proprement dite ; or, à ce point de vue, nous ne pouvons accepter que l'Allemagne, comme le dit M. Virchow, soit à la tête du mouvement médical européen. Depuis que l'Allemagne a quitté les grandes voies tracées par les Stoll, les de Haën, les deux Frank, elle a perdu le droit de se croire à la tête du mouvement « médical ».

Le mouvement n'est pas toujours le progrès ; il n'est souvent que de l'agitation. L'Allemagne a agité la médecine, cela n'est que trop vrai ; mais à quel progrès réel l'a-t-elle conduite, voilà ce qui est en question. Nous ne pouvons nous faire à cette pensée que la France médicale des Dupuytren, des Boyer, des Broussais, des Andral, des Louis, des Rostan, des Bouillaud, des Velpeau, des Lallemand, des Piorry, des Bretonneau, des Trousseau, des Chomel, des Gintrac, des Delpech, des Lisfranc, et de toute cette glorieuse cohorte de cliniciens qui ont illustré le XIXe siècle, nous ne pouvons croire, disons-nous, que notre France médicale ait dégénéré, et qu'elle ne marche pas encore à la tête du véritable mouvement « médical ».

Le tout est de s'entendre sur la signification du mot « mouvement ».

Veut-on dire biologie ? C'est en France que la biologie a été constituée. Si un Allemand, Burdach, croyons-nous, lui a donné son nom, c'est en France qu'a été fondée sous son vocable, par l'illustre Rayer, la première Société savante, et qu'ont été publiés ses premiers mémoires, qui sont répandus dans tout le monde savant.

Veut-on dire anatomie ? anatomie normale, pathologique, histologique, microscopique ? Quels noms plus grands l'Allemagne peut-elle opposer à ceux de Bichat, de Boyer, de Béclard, de Bourgery, de Cruveilhier, d'Andral, de Sappey, de Vulpian, de Robin, de Luys et de tant d'autres ?

Veut-on dire physiologie ? Par quelles plus grandes illustrations l'Allemagne peut-elle effacer nos illustrations françaises, Magendie, Cl. Bernard, Longet, J. Béclard, etc. ?

Mais, enfin, il faut en venir au but final et suprême de la médecine, qui est la clinique. L'Allemagne est-elle à la tête du mouvement sur ce point ? Nous avons déjà ici cité l'opinion d'un médecin français, M. le docteur Lorain, qui n'est pas suspect de partialité,

car, à la suite d'un voyage d'exploration près des Universités allemandes, il exaltait le mérite des Allemands d'étudier mieux que nous l'anatomie pathologique, l'histologie, la physique et la chimie médicale. Il est bon de répéter ce que disait notre distingué confrère ; ce parallèle est toujours opportun et doit faire réfléchir :

« Les Français n'ont pas la même manière de comprendre la médecine que les Allemands. En France, on vise à la clarté dans le diagnostic et à la simplicité dans les moyens thérapeutiques. On agit un peu plus en artistes qu'en savants. On voit l'ensemble du malade, on juge de ses aptitudes physiques, on devine ce qui ne peut être prouvé, et il y a autant de bon sens que de science dans notre pratique médicale. La thérapeutique tend à se réduire, chez nous, à sa plus simple expression, qui est l'hygiène. Quelques spécifiques bien connus et incontestés, quelques remèdes s'adressant à des fonctions bien déterminées qui doivent être excitées ou calmées, suffisent à notre caractère, où le scepticisme s'allie à la prudence.

« La médecine allemande est plus savante que la nôtre, et elle a des visées plus hautes, mais elle s'embarrasse dans les difficultés d'un diagnostic compliqué, où les détails nuisent à l'ensemble, et sa thérapeutique est le triomphe de la polypharmacie, ce qui n'est pas un mérite. »

Conclusion : on peut, si c'est le goût du jour, aller étudier la médecine en Allemagne, mais les malades feront bien de venir se faire traiter en France.

Amédée Latour.

Leurs prétendues découvertes.

Bien souvent, on fait honneur à nos ennemis de découvertes qu'ils n'ont eu que la peine de marquer de l'estampille germanique, après nous les avoir dérobées. C'est ce qu'avec sa compétence et son autorité incontestées établit le Pr R. Blanchard, dans ce passage du Discours qu'il prononçait naguère devant la *Société zoologique de France* (1), en cédant à son successeur le fauteuil présidentiel :

Les Allemands ont étonné le monde scientifique par l'abondance et la variété de leurs publications. Avec un art incontestable ou plutôt avec une audace incomparable, qui trop longtemps en a imposé aux savants des autres nations, ils ont proclamé que toute initiative scientifique venait d'eux, que toute idée nouvelle appartenait aux leurs, que toute découverte était l'œuvre de leurs savants, ou tout au moins se trouvait en germe dans leurs travaux. De là est née la croyance universellement répandue en la suprématie de leur science, et peut-être cette croyance n'a-t-elle été nulle part acceptée plus complètement qu'en France.

Les zoologistes de l'ancienne école que j'ai connus, les Henri et

(1) Séance du 12 janvier 1915.

Alphonse Milne-Edwards, les Georges Pouchet, les Charles Robin, les Henri de Lacaze-Duthiers, démontraient assez clairement l'extrême exagération de pareilles affirmations, mais à côté d'eux se faisaient entendre des voix plus jeunes, qui répandaient chez nous, avec une ardeur de néophytes, la parole d'outre-Rhin. Ainsi est née en France l'adhésion aux doctrines germaniques.

Peu de zoologistes français ont eu avec ceux d'Allemagne des relations aussi suivies que moi-même ; nul ne les a visités autant que moi. Sans vouloir méconnaître la grandeur de leur œuvre, je suis convaincu depuis longtemps que, comme s'ils obéissaient à un mot d'ordre, ils ont travaillé sans relâche à la conquête des esprits, en exaltant au delà de l'équité les productions de leurs compatriotes et en laissant systématiquement dans l'ombre les travaux des étrangers. Les Français ont eu à souffrir de cette injustice dans la plus large mesure ; confiants dans les écrits de nos rivaux, parce que nous pensons, nous autres, gens naïfs, qu'une absolue bonne foi doit être la qualité primordiale des savants, nous avons accepté comme mots d'évangile leurs affirmations les plus audacieuses, et nous avons sacrifié, en leur honneur, des savants français qui attendent leur réhabilitation. Il y aurait long à dire à ce propos : le temps presse et je dois me borner à quelques indications.

La théorie cellulaire et la théorie de la pathologie cellulaire sont incontestablement au nombre des doctrines scientifiques qui ont contribué le plus activement au progrès des sciences biologiques. On s'accorde à attribuer le mérite de la première à Schwann, qui professait à Liége et qui l'aurait formulée pour la première fois en 1838 ; celui de la seconde à R. Virchow, qui l'exposa en 1847. Eh bien ! il faut qu'on sache, il faut qu'on dise que ces deux doctrines fondamentales sont l'œuvre d'un savant français, de Fr.-V. Raspail, qui exposa la première en 1827 et la seconde en 1843. J'ai donné ailleurs la démonstration complète de cette vérité (1).

En ce qui concerne la pathologie cellulaire, Raspail se montre vraiment un précurseur génial : il ne se borne pas à proclamer, comme l'a fait Virchow après lui, que dans toute lésion organique, c'est la cellule, c'est-à-dire l'élément anatomique, qui devient malade ; il va beaucoup plus loin, il a l'intuition très remarquable des toxines résultant du fonctionnement pathologique des tissus. Si l'œuvre de ce grand savant français a passé si longtemps inaperçue, cela tient à ce que, non médecin, il osait s'élever contre la Faculté et les doctrines sur lesquelles reposait alors le système médical. Les luttes ardentes dont il fut l'instigateur ne sont plus maintenant qu'un souvenir ; on peut donc juger son œuvre en toute sérénité et c'est un devoir, pour nous, Français, de reconnaître en lui l'un des plus grands génies médicaux du XIXe siècle.

(1) R. Blanchard, Notices biographiques, XVI. — François-Vincent Raspail *Arch. Parasitologie*, VIII, p. 5-87, 1904. — Cf. p. 18, *Raspail fondateur de la Théorie cellulaire* ; p. 20, *Raspail fondateur de la Pathologie cellulaire.*

Félix Dujardin est aussi l'une des victimes imméritées de la science allemande. Il eut le mérite très grand de ruiner, par ses observations sagaces, la ridicule doctrine d'Ehrenberg, qui voyait dans les Foraminifères des Céphalopodes microscopiques, par l'unique raison qu'eux aussi étaient pourvus d'une coquille, et attribuait aux Infusoires une extrême complication organique, leur décrivant un appareil digestif, un appareil circulatoire, un système nerveux, un appareil reproducteur. Avec une admirable précision, Dujardin réduit à néant ces conceptions extravagantes (1) ; il montre que tous ces animaux sont constitués simplement par une matière vivante, qui forme à proprement parler leur chair et à laquelle, pour cette raison, il donne l'heureux nom de *sarcode* (2).

C'était en 1835. A cette époque, il faut bien en convenir, les études micrographiques commençaient à peine à s'implanter en France ; elles n'étaient cultivées encore, à part Dujardin, que par quelques rares indépendants, tels que Raspail et Mandl, bientôt suivis par Gruby. Dans les cours officiels, il n'était question que de classifications ou de grosse anatomie, en sorte que la substance n'était jamais envisagée. De là le peu de succès du mot *sarcode* et son remplacement par le mot *protoplasma*, créé en 1846 par un botaniste allemand, Hugo Mohl (1805-1872). Une pareille usurpation est profondément regrettable et il serait désirable qu'on en revînt au mot *sarcode*. De celui-ci, que Charles Robin employait couramment, il ne reste plus maintenant que le terme de *prolongement sarcodique*, dont on se sert parfois encore pour désigner les expansions des Amibes ou des *leucocytes*.

Ce dernier mot, si expressif, est dû à Charles Robin ; on tend malheureusement à lui substituer celui de cellule lymphatique, traduction indésirable de l'allemand *Lymphzelle*. Le *myéloplaxe* de Charles Robin a disparu depuis longtemps devant la *cellule géante*, traduction de l'allemand *Riesenzelle*. On ne peut que regretter d'aussi injustes disparitions. Il y a mieux, et l'on voit couramment dans nos livres le terme de *Mastzelle*, que j'ai proposé de traduire par *labrocyte* (3).

Et n'est-il pas profondément regrettable de voir une foule de savants français employer dans leurs écrits le terme de *glucose*, alors que pendant si longtemps on a correctement parlé de *glycose* ? Claude Bernard et les chimistes ou physiologistes d'il y a trente ans protesteraient de toutes leurs forces contre un pareil barbarisme,

(1) F. Dujardin, Observations nouvelles sur les Céphalopodes microscopiques. *Ann. Sc. nat.* (2), III, p. 108 et 312, 1835 ; cf. p. 343. — Par une regrettable faute d'impression, ce mémoire capital est signé Desjardins. — L. Joubin, Notices biographiques. — X. Félix Dujardin, *Arch. de Parasitologie*, IV, p. 5-57, 1901 ; cf. p. 35-38.

(2) Σὰρξ, σαρκὸς, chair.

(3) R. Blanchard, Thrombocyte et labrocyte (*Arch. Parasitol.*, VI, p. 508, 1902).

qui nous vient directement de Prusse. En effet, les Allemands du nord prononcent l'upsilon ou l'y qui en tient lieu comme un *u* français : ils disent la *Fusik* ; il est étonnant que les imitateurs si nombreux qu'ils ont en France ne nous aient pas encore gratifiés de ce mot barbare et ne nous parlent encore ni de *glucine*, ni de *glucérine*, ni de *glucogène*.

L'Allemagne s'acharne à extirper de sa langue tous les mots étrangers ; cela n'en rendra pas l'étude plus facile ni l'harmonie plus grande. Nous devons, nous aussi, déclarer la guerre aux expressions germaniques, que nous avons eu la faiblesse d'introduire dans notre merveilleux langage ; cela ne peut qu'en augmenter le charme et la précision. Nous allons sortir enfin de cette subordination que nous avons subie pendant quarante-quatre ans, qui nous faisait douter de nos incomparables qualités et donnait d'autant plus de morgue et d'insolence à nos ennemis.

Débarrassé des apports germaniques, délivré enfin de l'emprise brutale et injuste de la science allemande, le clair génie français va rayonner de nouveau à travers le monde.

Pr R. BLANCHARD,
de l'Académie de médecine.

Çà et là

A un avocat, héros d'un de ses romans, MÉRY faisait dire, en 1862 :

« Nous avons la première artillerie du monde. Une guerre, aujourd'hui, serait terminée promptement. Ce serait une affaire d'artillerie et de tir : *à 400 toises* (!), nos ennemis seraient abattus jusqu'au dernier, comme des silhouettes de polygone. Voilà ce qui rend une guerre impossible : toute l'Europe connaît nos artilleurs ! »

L'Américain EMERSON avance gravement :

« L'art de la guerre, avec la poudre à canon, et la tactique, a rendu, comme chacun sait, les batailles moins fréquentes et moins meurtrières. »

Par contre, FONTENELLE, vraiment trop frivole, déclare :

« Je hais la guerre, car elle gâte la conversation. »

Pour copie conforme :
CH. RÉGISMANSET.

Notes philologiques

L'étymologie du mot « Boche »,

Par M. le Dr P. Gallois.

Les questions d'étymologie m'ont toujours beaucoup intéressé et la *Chronique médicale* a bien voulu publier de moi une note sur l'étymologie du mot *coqueluche*. On se rappelle peut-être que je le fais venir du mot allemand *Keuchhusten*, qui désigne cette maladie, qui veut dire *toux suffocante* et qui se prononce à peu près *Koïkoucht*. C'est une note analogue sur l'origine du mot *boche* que je lui adresse.

On a invoqué diverses étymologies pour ce mot. On l'a fait venir de *caboche*, de *Teutobochus* ou *Teutoboche*, le vaincu de Marius, d'*Alboche*, déformation du mot *allemand* suivant les procédés de la langue des *louchébems*. Ma première impression avait été favorable à cette dernière interprétation. Mais j'ai appris que la locution *boche* était déjà ancienne et était connue au début du XIXe siècle, à une époque où le *louchébem* n'existait pas, que je sache. Il fallait donc chercher autre chose.

J'appris, d'autre part, que cette locution paraissait provenir des provinces du Nord de la France. Or, j'ai vu récemment qu'en flamand les Allemands s'appellent des *Dotches*, mot analogue au mot *dutch* par lequel les Anglais désignent les Hollandais. Ce fut pour moi le trait de lumière. *Boche* vient de *Deutsch*, le nom que les Allemands se donnent eux-mêmes.

Comment expliquer cette transformation du *D* de *Deutsch* en *B* de *Boche* ? Il y a d'abord une explication d'ordre psychologique. Un mot d'argot ne peut faire fortune que s'il a quelque chose de mystérieux et d'incompréhensible. Si l'on voit ce qu'il veut dire, il n'est plus drôle. Le mot *Doche* rappelant *Deutsch* n'avait aucun caractère méprisant. *Boche*, par contre, dissimulant son origine, paraissait une trouvaille amusante et se fixait dans la mémoire. C'est le même fait qui s'est produit pour le mot *bécane*. *Bécane* vient de *mécan*... abréviation de *mécanique*. Il a suffi qu'un jour un adénoïdien ait prononcé *bécane* au lieu de *mécane* pour que l'auditeur ne comprenant pas l'origine du mot l'ait trouvé drôle et l'ait répété sous la forme où il l'avait entendu. Le fait que ce vocable n'avait pas de sens apparent a causé son succès.

Mais si la transformation de l'*m* en *b* s'explique facilement en linguistique et a une base physiologique, l'*m* se prononçant *b* quand on a le nez bouché, la transformation de la dentale *d* en une labiale *b* est plus rare. Elle n'est pas cependant sans exemple. C'est ainsi que *penny*, le nom anglais du décime, vient de *denier*. On sait en effet que le penny se traduit par l'abréviation *d* placée à côté d'un chiffre dans les publications anglaises. Ce *d* est une survivance du mot denier.

D'ailleurs, d'une façon générale, les mots de formation populaire subissent souvent des déformations considérables, précisément parce que, dans les milieux peu cultivés, la notion de l'étymologie véritable disparaît rapidement. C'est pour cela que les mots dérivés de l'allemand deviennent presque méconnaissables en français. En effet, les gens instruits connaissent en France beaucoup plus le latin ou le grec que les langues vivantes. Ils interviennent donc peu dans la naturalisation des mots allemands et ne contribuent pas à leur maintenir une forme linguistique rappelant l'étymologie véritable. C'est ainsi que *huguenot, choucroute, patelin* ne rappellent que d'assez loin les mots allemands *eingenossen, sauerkraut, vaterland.* Aussi peut-on poser comme règle en étymologie, qu'il faut chercher une étymologie allemande aux mots français de formation populaire et dont l'origine est ignorée : le mot *Boche* se conformerait ainsi à cette règle.

En tout cas, je ne suis pas intransigeant et j'admets qu'un mot puisse avoir plusieurs étymologies, de même qu'un effet peut résulter de plusieurs causes. Une étymologie fausse contribue souvent autant que la vraie à fixer un mot dans la mémoire. Un flamand ayant appelé un Allemand *dotche*, un Français y a vu *caboche*, un autre s'est ressouvenu de *Teutoboche*, un troisième a pensé à *Alboche*, un dernier sans y voir rien de précis a ressenti une impression péjorative, soit dans la consonne *b* du début, soit dans la désinence *oche*. Toutes ces interprétations fausses ont contribué à répandre le mot ; elles ont été des affluents qui ont grossi la source primitive.

C'est le même fait qui s'est passé pour *choucroute* et pour *coqueluche*. Pour *choucroute*, un Français, entendant *sauerkraut* et ne comprenant pas bien, a cru y voir *chou*, parce qu'il y a du chou dans ce mets. Cette étymologie fausse a certainement une part dans la formation du mot et dans sa généralisation ultérieure. De même pour *coqueluche*, l'idée fausse de *chant du coq* a fait sans doute la fortune du mot.

Cette notion de polyétymologie est, en somme, comparable à celle de polyétiologie que j'ai proposée pour diverses maladies. Elle dérive de cette conception plus générale, qu'un effet quelconque ne dépend pas toujours d'une cause unique, mais résulte souvent d'un concours de circonstances. On pourrait, par suite, dire sans trop de paradoxe qu'un mot a pour étymologie toutes les étymologies, même fausses, qu'on a cru lui entrevoir. Mais, parmi ces étymologies, il faut démêler celle qui est la source, tandis que les autres ne sont que les affluents. Or, quand, pour les mots *coqueluche* et *boche*, on remonte jusqu'à des mots qui ont exactement le même sens, il est difficile de ne pas voir dans ces derniers l'étymologie véritable.

En somme, donc, on ne voit pas pourquoi les Allemands se vexent de ce que nous les appelions *Boches*, puisque ce mot n'est autre que le mot *Deutsch*, par lequel ils se désignent eux-mêmes.

Leur " Kultur "

Les atrocités germaniques en Russie.

Le cri d'horreur qui a retenti dans l'univers entier ne semble même pas avoir été entendu par les soldats de Guillaume II. Ils continuent à s'abandonner à leur bestialité, avec l'inconscience d'être incapables de comprendre autre chose que la morale du châtiment.

Est ce un conte, ceci ? Le train sanitaire de la grande-duchesse Xenia vient de ramener à Pétrograd, presque mourante, une jeune sœur de charité, âgée de dix-sept ans, nommée Emilie Pétrovskaia. Surprise dans un village, que l'armée russe, momentanément, devait évacuer, la malheureuse subit les violences de vingt-huit brutes allemandes, qui l'abandonnèrent inanimée dans une maison où nos alliés la retrouvèrent quelques heures plus tard.

Et ce qui s'est passé à Rossien est-il plus beau ? Un lieutenant et quatorze soldats allemands entrent chez le fermier Iakova Ionaistisa et exigent de lui une forte somme d'argent. Il répond qu'il ne possède rien ; alors on attache le pauvre homme à un arbre, on le roue de coups, jusqu'à ce qu'il ait perdu connaissance. Ensuite la bande de forcenés pénètre de nouveau dans la métairie, la fouille de fond en comble et finit par découvrir, cachée dans la cave, une pauvre enfant de seize ans, Elena, la propre fille du fermier. Alors se passe une scène ignoble, qui défie toute description : l'innocente est traînée devant son père, qui ne rouvre les yeux que pour assister à un rapt monstrueux, dont l'officier donne tout d'abord l'exemple à ses subordonnés. Ensuite, ayant assouvi leur lubricité, les sauvages blancs mettent le feu à la ferme, puis ils se retirent. La jeune fille, menacée par les flammes, est sauvée à temps par des voisins, mais elle est folle, elle pousse des cris inarticulés, elle est folle, oui, folle à lier...

Dans la propriété lettone de Piednike, des officiers allemands surgissent ; ils exigent qu'on leur remette les clefs de toutes les armoires, de tous les coffres. Les maîtres du logis hésitent à obéir, on les tue, leurs plus jeunes enfants sont lardés de coups de baïonnette. Leurs deux filles, poursuivies, essaient de se cacher dans un marais ; elles se noient, elles meurent comme ces chastes Milésiennes qui se suicidèrent, il y a plus de deux mille ans, pour ne pas subir les outrages des barbares galathes...

Aussi bien, les Allemands semblent considérer que l'attentat à la pudeur fait normalement partie des opérations de guerre ; c'est dans leur esprit un droit, dont ils entendent qu'on ne les frustre pas.

Dans le village de Bramberg, des dragons allemands, apprenant qu'une propriétaire vient de s'enfuir avec ses filles, entrent en fureur et incendient de nombreuses maisons pour se venger du dommage qui leur a été fait.

Dans un village de Pologne, un curé catholique, entendant les cris des filles qu'on force, essaye de s'opposer à ces abominations. Il est roué de coups et enfermé dans une cave. Dans une ferme de Courlande, un officier veut prendre des privautés avec la demoiselle de la maison. La jouvencelle aux beaux bras s'indigne, saisit un tisonnier et en applique au reître un coup si roide qu'elle lui crève un œil. Alors se passe une scène ignoble : une bande de soudards accourt, se livre à des turpitudes qu'on ne saurait décrire et finalement tuent la malheureuse à coups de baïonnette.

Près de Chavli, une châtelaine, Mme Iousefa Bottovich, voit arriver chez elle une troupe de forcenés, qui lui demandent de l'argent. Elle n'en a pas ; pour lui apprendre à en avoir, on lui tire un coup de revolver ; une balle lui fracasse la main. Un chirurgien allemand survient, la soigne, procède à l'amputation du poignet. Mais les Russes arrivent, les Allemands reculent en hâte. Mme Bottovitch est abandonnée par eux, recueillie par nos alliés et envoyée dans un de leurs hôpitaux de l'arrière. Cette affaire lui coûte une main. Mais qu'est-ce qu'une main de plus ou de moins par le temps qui court ?...

A Jeimoni, pendant un combat, les Allemands trouvent dans la gare un certain nombre de blessés russes, que des infirmiers pansaient. Ils les piquent de leur baïonnette, les assomment à coups de crosse, versent sur eux de la benzine et de l'esprit-de-vin, puis enflamment leurs vêtements. Les cris, les supplications des victimes, les laissent insensibles ; ils tuent aux portes de la gare ceux qui essaient de s'enfuir. Deux jeunes sous-officiers, Bronislav Sclitzki et Onufre Kirnevitch, réussissent néanmoins à s'échapper ; ils se traînent tout sanglants jusque dans les lignes russes où ils racontent cette sinistre histoire...

A Tielchi, dans le rayon de Vilna, le premier acte des sauvages, quand ils entrent dans le village, est de pendre le prêtre et de piller les boutiques. Dans chaque maison ils enlèvent les montres et les pendules et extorquent des sommes d'argent. Ils ouvrent le dépôt de monopole de l'alcool, clos par ukase impérial depuis le commencement de la guerre ; ils mettent en vente le vodka aux prix habituels et font connaître que si les habitants du village achètent toute l'eau-de-vie qui se trouve à Tielchi, leur municipalité ne sera point frappée d'une indemnité de guerre. C'est l'alcoolisme obligatoire, la saoulographie patriotique imposée aux malheureux moujiks par les disciples des Herren Professoren !

A Libau, les sauvages ayant pris tout l'alcool qui se trouvait dans la distillerie Glazer, en ont d'abord bu une bonne partie. Ensuite

ils ont vendu à la population tout le reste. Dans une propriété appartenant au comte Pahlen, et située à cinq verstes de la station d'Altaoutz, un détachement de l'armée des ivrognes étant arrivé se précipita aussitôt dans les caves Il s'y livrait à la plus extraordinaire ribote, quand il fut surpris par les Russes et détruit.

. . . .

Qui dira quels mauvais instincts ataviques la convoitise et l'ivrognerie peuvent éveiller dans l'âme d'un Teuton (1) ?

Ludovic Naudeau.

Leur intestin.

M. Pierre Mille, dans une de ses dernières chroniques du *Temps*, rapportait que, d'après l'éminent chirurgien de Strasbourg, le docteur Bœckel, l'intestin de la race germanique atteignait un développement très supérieur à la moyenne. M. Cunisset-Carnot confirme le fait par cette anecdote :

C'était pendant l'hiver 1870-1871. Manteuffel, sous la terreur que lui inspirait Garibaldi, avait envahi notre Côte-d'Or et poussé une pointe jusque dans ses jolies montagnes. Un beau jour, un fort détachement, artillerie, cavalerie, infanterie, arriva dans mon cher Aussois et s'installa dans ce charmant petit bourg de Pouilly.

Mais, voici que le soir du troisième jour il manquait un fantassin ! Alerte, « râhoum ! » etc , sentinelles partout, menaces horribles aux habitants s'ils sortaient, s'ils bougeaient seulement le petit doigt ou la paupière, etc. Vous connaissez le scénario ! Puis perquisitions méthodiques partout. Le maire — qui était mon père, vieux médecin du pays — attaché par une courroie, assistait à l'opération, avec la promesse d être fusillé, ainsi qu'une dizaine de notables, si la perquisition ne faisait pas retrouver le disparu.

Au bout d'une heure, on découvrit celui-ci précisément chez notre fermier ; il était étendu raide mort derrière un tas de bois, dans une sorte de réserve en sous-sol, où la fermière avait cherché à cacher quelques provisions. Alors ce ne fut pas long. Les « hauts civilisés » collèrent au mur mon père, le fermier, sa femme, je ne sais qui encore, et ils allaient les fusiller, lorsque le médecin-major du détachement, qui savait un peu de français et avait fait connaissance avec son confrère, survint, s'informa et obtint de l'officier que l'exécution n'eût pas lieu avant que l'on eût examiné la victime et fait son autopsie, pour savoir comment elle avait été « assassinée ».

Aussitôt mon père fut détaché ; il aida à installer le cadavre sur la grande table de la ferme, puis à faire l'opération. Elle fut vite terminée : l'homme ne présentait aucune blessure, mais son ventre distendu faisait bourrelet au-dessus de ses côtes. Empoisonnement, alors ? Les Allemands n'en doutaient pas. Incision à la cavité abdominale. Elle explosa Elle avait été distendue et gonflée jusqu'à la mort par une seule matière que l'on ramassa et que l'on pesa. C'était du lard cru ; il y en avait onze livres ! Et mon père, en me racontant la scène, ajoutait gravement : « Si ce cochon-là n'avait pas avalé tout ça sans le mâcher, il l'aurait peut-être digéré ! »

(1) *Journal*, 22 juillet 1915.

Constipation respectueuse.

Le lieutenant de la garde, comte Hohental von Bergen, a été traversé par une balle française, qui a effleuré l'épine dorsale. Ramassé sur le champ de bataille, il est soigné à l'hôpital de la marine de Saint-Mandrier, près Toulon.

Dans la même chambre que lui, est un autre lieutenant, qui n'est ni de la garde, ni comte, mais tout de même professeur d'une quelconque université. Ce dernier ne s'adresse jamais au premier qu'en lui donnant du *Votre Excellence* !

Les deux officiers sont consignés dans leur chambre. Mais le lieutenant professeur a supplié le médecin qui les soigne de lui permettre d'en sortir, pour quelques ébats intimes, auxquels, a-t-il affirmé, il n'oserait jamais se livrer en présence de Son Excellence.

Ce cas curieux de constipation respectueuse, ou mieux de respect constipant, a été résolu au gré de ses désirs.

L'esprit des blessés

Un cultivateur de l'Hérault, un homme qui a près de la cinquantaine, a eu le bras emporté par un éclat ; il a achevé lui-même l'amputation avec son couteau. Il refait avec précision, à ses chefs, qui viennent le voir, le récit du combat. Depuis août, il était au front ; ce paysan est devenu un guerrier ; toutes les choses de la guerre lui sont familières : il s'y passionne jusqu'à la mort.

*
* *

Un autre avait la tête tout enveloppée de linges, maladroitement épinglés. Comme on s'étonnait de l'arrangement inusité des bandes de pansement :

— Faut pas vous frapper, s'écria-t-il ; c'est un zouave qui m'a pansé. Il a fait comme il a su !...

*
* *

Ce qui frappe chez tous, même les plus gravement blessés, c'est une merveilleuse bonne humeur, un esprit personnel, vivant et original.

Un petit sapeur du génie, de vingt ans, élève de l'Ecole des mines d'Alais, a reçu, par l'explosion d'un obus, 150 blessures ; sa jambe a été presque déchiquetée ; on le sauvera cependant. Il raconte, avec un sourire tranquille, comment il fut enseveli par l'explosion : « Je n'avais qu'une idée, dit-il, je cherchais ma jambe. »

*
* *

C'était à l'ambulance d'arrière-postes de M... On venait de couper les deux jambes à un capitaine. Le mieux, en face de ce sacrifice, n'était-ce pas de se taire, bouleversé de chagrin et de respect ? Hélas ! les dames veulent à tout prix du « poétique ».

— Mon capitaine, dit après l'atroce opération Mme de L..., comme cela doit consoler de tout d'être un héros !

— Peut-être, madame, répondit-il, mais pendant un an on est un héros, puis après on est un cul-de-jatte.

Echos de Partout

La syphilis dans l'armée allemande. — Le *Progrès médical*, d'après le *Bulletin abolitioniste* de Genève, nous apprend que la peur de la syphilis que pourraient contracter ses soldats a fait se créer, en Allemagne, une espèce de ligue, afin d'interdire aux soldats des rapports sexuels.

M. le professeur Blaschko réclame la fermeture de toutes les maisons de débauche à proximité des troupes, l'appel adressé aux soldats pour qu'ils observent la continence étant resté sans effet. Il faut ajouter que, dès le début de la guerre, la police de Berlin a procédé à la fermeture de tous ces établissements connus sous le nom d'*Animierkneipen*, où les femmes employées au service s'attablent avec les clients et les poussent à consommer le plus qu'elles peuvent en les y aidant. Quelque deux mille jeunes servantes ont ainsi été jetées tout à coup sur le pavé. Elles pétitionnèrent pour qu'on leur permît de reprendre leur service, mais sans résultat. Une partie d'entre elles auraient émigré, ce dont notamment les villes de petites garnisons auraient pâti. Le régime de la réglementation a été beaucoup renforcé, avec de tristes conséquences. Les jeunes filles et jeunes femmes arrêtées pour la première fois, nous apprend Mlle Pappritz, dans l'*Abolitionist*, sont maintenant immédiatement placées sous le contrôle de la police des mœurs ; les avertissements préalables autrefois usités sont supprimés. Le résultat est déplorable, car en conséquence de la présence de tant de soldats blessés et convalescents, la prostitution juvénile s'est énormément accrue, fait que Mlle Pappritz explique psychologiquement comme suit : après les terribles devoirs et dangers de mort auxquels ont été soumis les hommes sur le front, où ils devront bientôt retourner, ils cherchent à jouir le plus possible de ce court répit, en savourant à longs traits la coupe du plaisir. Naturellement, les jeunes filles voient en eux les défenseurs de la patrie, nimbés d'une auréole d'héroïsme. Ce fait crée une excitation, une exaltation moralement et physiquement dangereuse au plus haut degré. Or, à Berlin, ainsi que le constate Mlle Pappritz, tout abandonnement charnel est maintenant assimilé à la prostitution, et la jeune fille qui s'est ainsi laissée entraîner est inscrite, et par conséquent stigmatisée comme prostituée publique.

Le professeur Neisser, de Breslau, un réglementariste cependant, considère que les maladies vénériennes sont beaucoup plus répandues aujourd'hui dans les armées allemandes que ce n'était le cas en 1870. Il suggère qu'une campagne éducative vigoureuse soit organisée et que les risques qu'ils courent par une simple connexion avec une prostituée soient pleinement expliqués aux soldats. Le professeur Neisser estime que toute prostituée, dans une ville occupée par les Allemands, est malade ou le devient vite. Il consi-

dère comme impraticable toute tentative directe d'interdire aux soldats des rapports sexuels, car cette mesure conduirait à la dissimulation de l'infection et par conséquent à empêcher son traitement dès le début. Il espère davantage d'un appel au sens d'honneur et de patriotisme du soldat. Les hommes mariés devraient être avertis des conséquences, pour leurs femmes et leurs enfants, s'ils rentraient chez eux malades, et il faudrait combattre cette opinion fallacieuse que l'abstinence est contraire à la santé. Il propose que toute prostituée soit traitée au salvarsan, sans égard si elle présente ou non des traces de syphilis. Il reconnaît — et c'est là l'aveu de l'impuissance totale de la réglementation à rendre la prostitution inoffensive — qu'en matière de gonorrhée, cette maladie si répandue parmi les prostituées et dont les conséquences peuvent être si graves, toute surveillance des femmes est inutile, même si les visites étaient pratiquées chaque jour.

L'opium et la guerre (1). — La nouvelle phase de la guerre qui est engagée maintenant entre la Turquie d'une part, la Grande-Bretagne et ses alliés d'autre part, peut avoir une grande influence sur le marché de l'opium et de ses dérivés. L'extension des opérations militaires augmentera certainement le nombre des blessés, et par suite il en résultera un accroissement dans l'emploi des opiacés. Tout d'abord, les transactions avec la Turquie sont interrompues ; il est possible également que l'Allemagne cherche à accaparer l'opium de Smyrne, de façon à empêcher l'arrivée de ce médicament en Angleterre et dans les pays alliés. Il est évident, d'autre part, que le stock d'opium turc est limité, ce qui doit faire admettre la possibilité d'une élévation dans le prix de la drogue.

Les fabricants de morphine ont cherché à extraire cet alcaloïde de l'opium de Perse, dont des quantités assez importantes sont encore disponibles, mais il est établi que cet opium est dans certains cas pauvre en principes actifs.

De l'ensemble de ces considérations, il faut déduire qu'une augmentation des prix de l'opium, de la morphine et de la codéine est plus vraisemblable qu'une baisse de prix.

(*Journal de Pharmacie et de Chimie*).

Mars et Vénus. — Dans une ville qui compte de nombreux dépôts militaires, recrues, blessés, évacués de tout genre, anglais, belges, etc., le service de santé constate avec tristesse une recrudescence sensible de ces maux que la guerre traîne après elle, mais qui sont plutôt dus à Vénus qu'à Mars.

Le chef du service lance une circulaire aux majors, les invitant à adresser à leurs hommes diverses recommandations, et il termine sur cette phrase, qui est vraiment inquiétante :

« La qualité de femme mariée n'est pas une garantie contre la contamination. » (*Cri de Paris.*)

(1) Opium and the war (*The Pharm. Journal*, 1914, p. 614).

Correspondance médico-littéraire

Questions.

L'accident de Brantôme. — Brantome, qui vécut en 1540-1614, fit une chute de cheval qui le laissa quatre ans au lit, et c'est ce qui lui donna l'occasion d'écrire ses *Vies*.

Qu'a-t-il bien pu avoir ?

Je serais assez porté à faire le diagnostic de « fracture du bassin, avec rupture de l'urètre ».

Qu'en pensent les collaborateurs de votre revue ?

Dr Cathelin,
Médecin-major, médecin-chef de l'hôpital 54 d'Orléans,
Chef du Centre de chirurgie urinaire de guerre.

Les grilles de fer de Port-Royal. — Dans un livre paru en 1815, *le Franc-parleur*, à l'article « L'Hospice des enfants trouvés, » page 358, il est écrit (2e édition, Pillet, rue Christine, éditeur) :

Le premier étage est occupé par la *crèche* et les infirmeries. Cette salle offre un spectacle également intéressant pour le cœur et pour les yeux. Cent cinquante berceaux en fer, disposés sur deux lignes parallèles et garnis en toile d'une éclatante blancheur, en sont le principal ornement. *Une circonstance, dont je ne dois pas oublier de faire mention, c'est que le fer employé à la fabrication de ces berceaux est celui des grilles de l'ancienne maison de* Port-Royal, *dont on avait fait une prison en 1793, sous le nom cruellement dérisoire de* Port-Libre.

Ces lits existent-ils encore ? L'ami Variot pourra peut-être nous renseigner.

Dr Dufour, *Fécamp*.

Une tentative d'empoisonnement de Napoléon, en 1815. — On a conté quelque part — n'est-ce pas notre confrère Toraude, dans la *Pharmacie française*, si j'ai bonne mémoire ? — que, en juin 1815 — il y a cent ans ! — l'Empereur aurait fait préparer, en secret, au pharmacien Ch. Louis Cadet de Gassicourt, un poison, qu'il dissimula dans une breloque. Le 21 juin, Napoléon aurait absorbé la fatale pilule ; mais, grâce à l'administration rapide d'un contre-poison, il aurait échappé à la mort. N'y a-t-il pas là confusion avec un événement survenu en 1814 et auquel se trouva mêlé le chirurgien Yvan ; ou doit-on y voir une nouvelle tentative d'empoisonnement ? En ce cas, de nouveaux détails, étayés sur des documents sérieux, ne seraient pas superflus. R. L.

L'aiguillette mentale. — L'auteur du *Testament d'un médecin*, Dumont, de Monteux, dit tenir « de M. Récluz, pharmacien et naturaliste distingué », que, dans l'expédition d'Espagne, en 1823, il se rencontra un sergent de l'armée française, qui ne put jamais se

déterminer à tirer sur l'ennemi : au moment où il allait le faire, une puissance mystérieuse l'en empêchait !...

« Au Mont-Saint-Michel, ajoute notre informateur, j'ai donné des soins à un condamné de l'infanterie de marine, qui s'était trouvé dans ce cas en présence des Arabes ; je l'interrogeai, et il me répondit qu'il lui était impossible de se rendre compte de cette circonstance, que ses camarades considéraient *comme un ensorcellement* ; que, lorsqu'il voulait exécuter l'ordre de faire feu, quelque chose d'indéfinissable l'empêchait de tirer sur des gens qui ne lui avaient point fait de mal : « d'un côté, disait-il, *j'y consentais* ; de l'autre, *je ne le pouvais pas.* »

Dans la guerre actuelle, a-t-on relevé des cas analogues ?

D. R.

L'ouate ou la ouate ? — Les grammairiens de l'Institut se sont-ils mis d'accord sur la manière dont il faut écrire l'article devant le mot *ouate* ?

Faut-il écrire *la* ouate ou *l'*ouate ? L'Académie française dit que l'un et l'autre se dit ou se disent. M. Littré, dans son Dictionnaire, ne soulève pas et, par conséquent, ne tranche pas la difficulté : « On dit souvent de la ouate pour de l'ouate. Une robe doublée de ouate, pour d'ouate. Ce n'est pas une faute, *ou* étant quelquefois à l'état de consonne. »

Contrairement au *Dictionnaire de l'Académie*, qui veut qu'on prononce *ouète*, M. Littré prescrit de prononcer ouate. Notre érudit lexicographe a recueilli dans les auteurs quelques citations où le mot « ouate » est employé ; ainsi Mme de Maintenon écrivait à Mme Dangeau : « On vous souffrira avec tous vos défauts : robe d'ouate, écharpe, bonnet, etc. »

Boileau a dit dans le *Lutrin* :

Où sur l'ouate molle éclate le tabis.

Michelet, dans l'*Oiseau* : « Le chat-huant vole d'une aile silencieuse, comme étoupée de ouate. »

Et Chateaubriand, dans le *Génie du christianisme* : « Les nuées formaient dans les cieux des bancs d'une ouate éblouissante. »

Quant aux poètes, ils pourront se demander si ouate a deux ou trois syllabes.

Théophile Gautier, quant à lui, dans *Emaux et Camées*, n'a compté résolument que deux syllabes :

L'hermine vierge de souillure,
Qui, pour abriter les frissons,
Ouate de sa blanche fourrure, etc.

A une époque où l'ouate — décidément je trouve plus euphonique de dire l'ouate que la ouate — est d'un usage constant pour les pansements, cette question, purement grammaticale, ne semblera peut-être pas déplacée.

L. S.

Réponses

Scatologie allemande (XXII, 24, 94, 158, 287).— Sous le titre de: *La polychésie de la race allemande*, le docteur Bérillon vient d'aborder la question soulevée dans nos colonnes, et la traiter *ex cathedra* ; nous extrayons de sa curieuse communication à la *Société de médecine de Paris* ce qui rentre essentiellement dans notre sujet et qui n'a pas encore été rapporté dans la *Chronique*.

La polychésie (de πολύς, beaucoup, et χέζειν, déféquer) est la manifestation d'une suractivité anormale de la fonction intestinale.

La polychésie, par sa fréquence et sa constance, peut être considérée comme une des particularités les plus marquées de la race allemande. En effet, dans toutes leurs invasions antérieures, les hordes germaniques s'étaient signalées à l'attention par le débordement d'évacuations intestinales dont elles jalonnaient leur marche...

La préoccupation se rapportant à l'acte ultime de la digestion domine à tel point les esprits allemands qu'on la retrouve dans toutes les classes de la société.

Le grand inspirateur de la morale allemande, Luther, n'a jamais manqué aucune occasion de marquer l'importance qu'il accorde à tout ce qui se rattache à l'acte, ainsi qu'aux produits de la défécation... Dans sa correspondance, il lui arrive fréquemment de revenir sur ce thème de prédilection (1). En 1522, lors de son séjour au château de la Wartbourg, il écrit à son ami Mélanchthon : « Le Seigneur m'a frappé d'une grande douleur au derrière ; mes selles sont tellement dures que je dois faire des efforts très douloureux, au point que la sueur m'en coule; hier je suis allé à la selle après quatre jours; aussi n'ai-je pas dormi de la nuit. »

En 1528 (à l'âge de 45 ans), dans une lettre à Julius Jonas, nous retrouvons la même idée exprimée encore avec plus de force :

« L'acte de la défécation m'était devenu un plaisir, qu'augmentait l'écoulement du sang, *si bien que l'agrément de cette sensation m'invitait plusieurs fois par jour à me présenter à la garde-robe.* Si je pressais avec le doigt, cela me démangeait de la façon la plus agréable, et le sang coulait. »

Si l'on en croit Luther, que d'actions de grâces ne doit-on pas rendre aux déjections stercorales, capables de guérir tous les maux !

« Je suis surpris, dit-il, que Dieu ait mis dans la fiente des remèdes si importants et si utiles, car l'on sait par expérience que la fiente de truie arrête le sang, et celle du cheval sert pour la pleurésie. La fiente de l'homme guérit les blessures et les pustules noires ; la fiente d'âne, mêlée à d'autres, s'emploie dans les cas de dysenterie ; la fiente de vache, mêlée avec des roses, est un fort bon remède dans l'épilepsie qui attaque les enfants. »

Mais il trouve également dans les excréments les armes qu'il dirige de préférence contre ses ennemis. Lorsqu'il se croit venu à bout de quelques-uns de ses adversaires, il s'écrie : « Je crois qu'ils sont dans la m.... jusqu'au cou, lourdauds qui ne savent pas distinguer le sucre de la m.... »

Déjà le fameux Cornelius Agrippa, médecin allemand qui vivait au seizième siècle, dans son livre *De vanitate scientiarum*, accusait ses confrères non seulement de goûter l'urine de leurs malades, mais de pousser le fanatisme professionnel jusqu'à la dégustation de leurs excréments...

(1) *Les Propos de table de Martin Luther*, trad. G. Brunet, 1844, *passim.*

Certains se sont étonnés que les Allemands aient pu supporter l'odeur de leurs excréments sans en paraître incommodés. On ne peut s'expliquer cette tolérance que par trois conditions. La première, c'est que l'odeur de leurs excrétions fécales se rattache si étroitement avec leur propre odeur organique qu'ils n'en perçoivent plus l'intensité ; la seconde, c'est que le sens de l'olfaction, parallèlement à celui du goût, aurait dans la race allemande subi les effets d'une véritable atténuation régressive ; la troisième se rattacherait à la disposition bien connue de mentalité qui les porte à s'enorgueillir de tout ce qui se rattache à leur personnalité. Il n'y aurait rien de surprenant à ce que leur esprit, imbu d'admiration pour le Kolossal, tire vanité de l'hyperchésie, de même qu'ils se glorifient de leur gloutonnerie, de leur voracité et de leur polyphagie. Ils en seraient arrivés à considérer que tout ce qui émane du corps d'un Allemand est doué de propriétés supérieures et qu'il est dégagé des incommodités dont les autres hommes tirent d'ordinaire un sujet d'humiliation. . . . .

. . . .

Dans un grand nombre de localités serbes, on a été surpris de l'énormité des déjections intestinales laissées par les troupes allemandes. En certains endroits, les couloirs des maisons, les cours, les ruelles, les maisons elles-mêmes, en étaient remplis jusqu'à un mètre de hauteur. Il a fallu une main-d'œuvre considérable et des dépenses très élevées pour en assurer l'évacuation. Les mêmes constatations ont été faites en Serbie, partout où des localités furent occupées par des Autrichiens de race allemande.

A Valyevo, je tiens le fait du Dr Petrowitch, délégué à l'Office international d'hygiène, les Serbes, quelques instants après la déroute des Autrichiens à Valyevo, éprouvèrent un véritable sentiment de stupéfaction. Les rues étaient encombrées de monceaux de matières fécales, s'élevant à une hauteur à peine croyable. Ces amas d'excréments humains dégageaient une odeur intolérable et constituèrent même, par leurs émanations pestilentielles, un obstacle à la marche des troupes.

La première impression fut que les ennemis avaient intentionnellement encombré les rues de leurs déjections, dans le but d'offenser leurs adversaires. Il fallut cependant reconnaître que leur accumulation avait été progressive. Or la ville avait été occupée principalement par des officiers supérieurs et par les services de l'état-major autrichien. Les Serbes ne purent jamais s'expliquer comment tous ces officiers avaient pu circuler pendant plusieurs semaines en piétinant ces immondices, ni surtout comment ils avaient pu supporter la puanteur qui s'en dégageait.

La rentrée à Belgrade leur réservait d'autres surprises. Là, pas une maison, pas un édifice, qui ne fussent remplis entièrement de matières fécales. Dans l'appartement privé de M. Pachitch, président du Conseil, les meubles, les tentures, la vaisselle, en étaient littéralement souillés. Le salon du rez-de-chaussée avait été transformé en abattoir. Le sang des bœufs et des porcs sacrifiés avait rejailli sur les murs. De tout l'immeuble s'exhalait une odeur épouvantable. Il en était de même dans toutes les maisons des

notables. On ne parvint à en réaliser la désinfection qu'au prix des plus grosses difficultés.

Les Serbes qui m'ont fait part de ees faits m'ont assuré que, dans les deux guerres des Balkans, aucun cas analogue ne fut constaté de leur part ni chez les Bulgares, ni chez les Albanais, ni chez les Grecs, ni chez les Turcs. Les soldats appartenant à ces nationalités poussaient tous, au plus haut degré, la pudeur des actes ultimes de la digestion. Pour les satisfaire, ils se tenaient toujours à une distance assez éloignée des endroits habités.

Les témoignages des médecins militaires serbes présentent d'autant plus d'intérêt qu'ils étaient mieux placés pour observer la réalité de l'hyperchésie spéciale à la race allemande. Ils ont pu s'assurer, en effet, que le débordement des matières fécales résultant du séjour des troupes était particulier aux soldats autrichiens de race allemande, mais n'existait pas quand les corps de troupe étaient composés de soldats d'autres races.

. . . .

En 1870, les faits de scatomanie à l'actif des troupes allemandes ont été nombreux. Une des impressions de ma jeunesse est le souvenir de cet ordre, laissé par des soldats prussiens lors de leur passage à Charny (Yonne). Chez une dame Laurent, marchande de vaisselle sur la place du Marché, on avait eonstaté avec stupéfaction que toutes les pièces de vaisselle, contenues dans le magasin, avaient servi de récipients aux incongruités de ces soldats. Dans un village voisin, au château de Prunoy, il n'y avait pas une pièce qui n'eût été abominablement souillée. Mon esprit d'enfant avait été absolument déconeerté par cette manière imprévue de déshonorer la noble carrière des armes.

A Courbevoie, près de Paris, immédiatement après la guerre, un instituteur, reprenant possession de ses classes, avait trouvé tous les pupitres de ses élèves transformés en lieux d'aisance.

Mais ces faits, ainsi que ceux qui furent eonstatés dans de nombreuses localités, ne constituent qu'une expression minime de la scatologie allemande, si on les compare à ce qui s'est passé dans le cours de la guerre actuelle.....

A Vic-sur-Aisne (Aisne), une modiste avait dans son magasin un grand nombre de chapeaux, de formes en paille et en feutre, de fleurs, de plumes, de rubans. Il n'est pas un de ces objets qui n'ait été souillé. Parmi eux, un certain nombre étaient garnis de tiges de fer et ne semblaient pas devoir se prêter à l'usage auquel ils furent soumis. Il en fut de même de voilettes, dont les mailles écartées ne pouvaient qu'insuffisamment protéger les doigts des soldats scatomanes.....

A Ypres, dans la bijouterie de Mme Heursel, après avoir saccagé les vitrines, les Allemands s'ingénièrent à remplir de matières fécales les tiroirs, et à peinturlurer les glaces, les boiseries et les portes.

Au château de Francport, dans la forêt de Laigue, un général allemand résida pendant un court espace de temps. Au moment de quitter la place, un de ses officiers d'ordonnance s'aperçut que son supérieur n'avait souillé aucun meuble. Il s'empressa de revenir sur ses pas pour réparer cette omission. Avisant dans un salon une commode de Boule d'un prix élevé, il y jeta son dévolu et se servit d'un des tiroirs eomme d'un water-closet.

Au château d'Offemont, qui fut la propriété de la marquise de Brinvilliers, et dans celui de Montdement, les officiers allemands s'appliquèrent à remplir de leurs excréments les bottes dont se servent les piqueurs dans les chasses à courre. Ils les alignèrent dans une des pièces prineipales, témoignant ainsi de l'intention formelle d'offenser leurs hôtes. Ils connaissaient

l'expression populaire par laquelle, pour indiquer que l'injure a passé toute mesure, on dit de l'offenseur *qu'il a fait dans vos bottes.*

C'est pour le même motif que, dans maints autres endroits, ils ont rempli les malles, les valises, les paniers de voyage, se conformant à l'idée du vulgaire, lorsqu'il s'agit de stigmatiser l'offense résultant d'un acte aussi indigne qu'impardonnable. Dans ce cas, on se plaint de l'ennemi en disant qu'il *a fait jusqu'à l'anse du panier, jusqu'au cadenas de la malle.*

. . . .

Lors de leur séjour à Albert (Somme), quelle ne fut pas la joie des soldats allemands en découvrant, dans une maison bourgeoise, une ample provision de confitures qui n'avait pas été composée à leur intention.

A son retour, la ménagère prévoyante eut un témoignage de leur satisfaction intestinale, en retrouvant ses pots rangés soigneusement dans le même ordre, mais copieusement remplis de résidus stercoraux.

A Saint-Dié, en reprenant possession de sa demeure, la famille d'un magistrat fut surprise de trouver les placards et les armoires rangés dans l'ordre où ils les avaient laissés. Elle ne tarda pas à constater que les nappes, les serviettes, toutes les pièces de lingerie, avaient été artistement repliés après l'usage le plus profane. Les robes suspendues à leur place avaient toutes été souillées à l'intérieur de la façon la plus abominable.

Le château de Bellevue, près de Château-Thierry, a été le témoin des scènes de scatologie les plus ignominieuses. Là encore, le linge des dames, leurs chapeaux, ainsi que les cartons à chapeaux, avant d'être remis à leur place, ont été convertis en réceptacles de matières fécales par les Allemands.

Au château d'Esternay (près de Montmirail), qui appartient à M. de Laroche-Lambert, des officiers prussiens, ayant trouvé dans des placards et armoires des robes de soirée, se livrèrent à une orgie scandaleuse. Quelques-uns d'entre eux s'étant habillés en femmes, ils dansèrent et s'enivrèrent. Une attaque française les surprit dans ce costume. Ils furent tués, et enterrés pêle-mêle dans le parc, avec ces costumes de femmes. Pendant plusieurs semaines, on vit encore émerger de terre des lambeaux de robes à l'endroit où ils étaient inhumés. Dans l'intervalle des danses, ils allaient déposer leurs matières fécales sur les tapis, sur les meubles, et dans la vaisselle, s'essuyant avec les robes, les tentures et les objets de literie.

Dans plusieurs maisons de Rozet-Saint-Albin (Aisne), des constatations analogues ont été faites. La maison de campagne de M. Poursin, industriel, a été littéralement inondée de déjections. Les placards, les tapis, toute la vaisselle et les objets de lingerie en ont été souillés. Dans le même pays, toutes les pièces du château de M. le comte Berthier de Savigny ont été infectées de la même manière. On a trouvé des souillures stercorales jusque sur les plafonds.

Au château de Champigny, près de Reims, on enfonçait jusqu'au genou dans les monceaux d'ordures fécales. Toutes les pièces en avaient été remplies. Les serviettes et les nappes, après avoir été souillées, avaient été soigneusement repliées et replacées dans les armoires.

A Charly-sur-Marne, dans plusieurs maisons qui paraissaient avoir été indemnes, les propriétaires ont retrouvé des excréments dans tous les verres et dans toute la vaisselle.

Dans beaucoup d'endroits, les livres furent spécialement l'objet d'attentions scatomaniaques des infatigables propagateurs de la Kultur. Il est vrai qu'après les avoir salis, ils avaient pris la peine de les ranger soigneusement sur les rayons de la bibliothèque.

Je pourrais à l'infini multiplier ces exemples. Dans tous on retrouverait

le même caractère d'aberration mentale, d'indignité, d'inconscience et d'insanité.

. . . .

Il n'est pas jusqu'au grand-duché de Luxembourg, où, sans avoir eu l'excuse d'une résistance de la part d'armées ennemies, la polychésie des Allemands ne se soit donné libre carrière.

A Luxembourg, les Allemands avaient pris possession de la poste centrale. Après leur départ, on constata que tous les tiroirs de la poste restante avaient été comblés d'excréments. Chaque employé s'était adjugé un tiroir pour en faire le réceptacle de ses résidus fécaux.

Il en est résulté un nouveau néologisme, dans lequel on pourrait discerner les éléments de quelque ironie. Depuis ce moment, les enfants des écoles, lorsqu'ils veulent s'absenter, demandent à leurs maîtres et à leurs maîtresses la permission « d'aller au tiroir ».

La femme d'un de nos confrères du Luxembourg, après le passage des troupes allemandes, se félicitait qu'elles n'eussent apporté aucun dérangement dans sa demeure. Quelques jours après, ayant quelques amis à déjeuner, elle eut une désagréable surprise. En dépliant les serviettes, on s'aperçut que les officiers allemands avaient déposé le produit de la digestion dans les serviettes en guise de *cartes de visite*. Après les avoir repliées, ils les avaient replacées dans les armoires, où la maîtresse de la maison les trouva soigneusement rangées.

Au château de Gravel, magnifique propriété de M. Munchen, bourgmestre de la ville de Luxembourg, le prince de Radziwill, diplomate catholique accrédité au Vatican, passa quelques jours avec son état-major. Après son départ, on trouva le grand salon d'honneur, décoré de meubles recouverts de moire blanche, entièrement souillé. La moire disparaissait sous une couche de sépia. Dans la salle à manger, les soupières, les sauciers d'argent étaient garnis de matières fécales. Les verres en cristal étant remplis d'urine, on se serait cru dans le laboratoire d'analyses d'un pharmacien.

L'impératrice d'Allemagne ayant témoigné le désir de séjourner dans cette demeure princière, elle y fut conduite avec tous les honneurs dus à son rang. A la vue du désordre scatologique qui régnait en ces lieux, elle témoigna d'une vive indignation, croyant à un affront prémédité. Elle s'informa. « Mais qui donc a résidé ici ? » On lui répondit : « C'est le prince de Radziwill, avec son état-major. » Le soir, le majordome de la cour se rendit chez M. Munchen et lui offrit une somme de huit cents marks, pour réparer les dommages et procéder au nettoyage. Le bourgmestre refusa en disant : « Je désire conserver le plus longtemps possible le témoignage indéniable du passage de l'armée allemande. »

. . . .

Un autre document sur la scatomanie des Allemands tire sa valeur de ce qu'il est le constat d'un flagrant délit d'aberration scatomaniaque. Il est extrait du *Carnet d'un officier de dragons*.

En traversant un village, appelé d'une fenêtre par un camarade, il descend de cheval et monte au premier étage. Voici le spectacle, peu ordinaire, qu'il a jugé utile de décrire :

« La chambre est saccagée, comme le reste de la maison. Le linge, sorti des armoires, piétiné ; les meubles démolis. Le lit est défait et sale. Un lieutenant allemand a passé là la nuit précédente, et s'est couché dans les draps sans retirer ses bottes. *Une odeur écœurante règne dans la pièce*. Mais pourquoi S... m'a-t-il fait monter ?



MÉDICATION ALCALINE PRATIQUE
COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT
4 à 5 comprimés par verre d'eau
12 à 15 comprimés par litre.

— Regarde, dit-il.

Je n'avais pas vu ! Un lieutenant bavarois est assis, mort, entouré d'ordures, d'excréments humains, dans le tiroir ouvert d'une commode ancienne. Ses culottes sont abaissées sur ses bottes. Sa tête et ses épaules penchées tombent sur sa poitrine vers les jambes. Il est dans une posture ignoble, grotesque, malgré la mort.

— Nous sommes entrés brusquement dans ce village, me fit S..., sans crier gare. De cette maison, on nous tire un coup de feu. C'était un soldat qui nous visait de cette fenêtre. Je l'abats. Je me retourne ; et je vois ce cochon de gaillard en train de faire ses insanités dans le tiroir de ce beau meuble, sur les dentelles de famille ! Il était si ahuri de me voir, qu'il ne s'est même pas levé, restant dans sa position risible et relevant sa chemise à deux mains. Je lui ai tiré un coup de revolver. Il s'est abattu sur son fumier... »

Cette débauche de scatomanie vient corroborer une accusation, dont les voyageurs allemands avaient, depuis quelques années, été fréquemment l'objet. On leur reprochait, dans les hôtels de la Riviera et des stations thermales, dans les sanatoria, dans les maisons de santé, de faire servir les serviettes de toilette à des usages profanes, opposés à ceux auxquels elles étaient destinées. Les blanchisseurs ne cessaient d'en témoigner la plus vive contrariété.

Les Anglais, en gens avisés et renseignés, s'abstenaient systématiquement de descendre dans les hôtels fréquentés par les Allemands. Il leur répugnait de se débarbouiller avec des serviettes qu'ils supposaient avoir été mises en contact avec « d'autres visages ». L'exemple prudent des Anglais devra toujours être imité dans l'avenir. De même que l'on avertit les passants de surveiller leurs poches par les indications : « Prenez garde aux pick-pockets », le mot d'ordre des clients des hôtels cosmopolites doit être désormais : *Défiez-vous des scatologues allemands.*

. . . .

Une constatation qui n'est pas moins susceptible de provoquer l'étonnement, *c'est que la scatomanie des Allemands ne subit aucune retenue du fait qu'elle pourrait incommoder leurs propres compatriotes* : ainsi, dans un chef-lieu de canton de l'Aisne, un colonel allemand se trouva logé chez le notaire ; en prenant possession de la chambre occupée, la veille encore, par un de ses collègues de même grade, il constate des reliquats orduriers et ne peut faire autrement que s'écrier : « Das Schwein ! » Cela ne l'empêche pas de s'installer, et, le lendemain, après son départ, on constate qu'il a encore aggravé la situation.

Le passage des troupes se continuant, la même scène se reproduit à plusieurs reprises et la chambre du colonel, malgré tous les efforts pour la nettoyer, ressemble de plus en plus à une latrine.

Dans un château des environs de Montmirail, dont je connais personnellement les propriétaires, les officiers se livrèrent à une orgie, accompagnée des manifestations de la scatologie la plus répugnante.

Ayant été refoulés, on trouva toutes les pièces qu'ils avaient occupées remplies de leurs ordures. La vaisselle demeurée sur la table de la salle à manger en était surabondamment garnie. Le lendemain, par une contre-attaque, ils reprenaient possession du château. A la grande stupéfaction du personnel, on les vit s'installer au milieu de leurs propres déjections de l'avant-veille, sans en témoigner aucune manifestation de dégoût. Une fois de plus ils confirmaient la vérité du proverbe allemand : *Eigener Dreck stinck nicht* (1)...

(1) Chacun trouve ici que son excrément ne sent pas mauvais.

Les mêmes aberrations se rencontrent chez les officiers aussi bien que chez les soldats. A la vérité, les chefs allemands paraissent apporter dans leurs actes scatologiques le raffinement compatible avec le goût qui doit distinguer l'aristocratie du rang et du sang. Pour la satisfaction de leurs incongruités, leur préférence s'adresse aux vêtements de dames ornés de rubans ou de dentelles, aux corsets ouvragés, aux soieries, aux fourrures, à la lingerie. Ils semblent éprouver une sorte de prédilection pour les chemises et les pantalons de femmes.....

La polychésie de la race allemande et la scatomanie qui en dérive n'en constituent pas moins des états justiciables de l'analyse psychologique et médicale. En attendant qu'une étude plus approfondie permette de remonter jusqu'aux causes essentielles de ces anomalies d'ordre psycho-pathologique, je me bornerai aux conclusions suivantes :

1° La polychésie de la race allemande, par sa constance, par sa répétition et par sa fixité, constitue un caractère de race.

2° Au point de vue hygiénique, elle résulte de l'inobservance habituelle des règles de la tempérance et de l'hygiène alimentaire. Elle est en rapport avec le degré de gloutonnerie et de polyphagie, tout polyphage étant nécessairement doublé d'un polychésique.

3° Au point de vue clinique, elle est caractérisée par une activité hypertrophique de la fonction digestive, ayant des répercussions inévitables sur toutes les autres fonctions.

4° Au point de vue mental, les impulsions irrésistibles, la scatomanie, dont la polychésie est le point de départ, doivent être considérées comme des manifestations symptomatiques de la dégénérescence mentale héréditaire.

5° Au point de vue criminologique, la scatomanie des Allemands offre la plus grande ressemblance avec les impulsions ordurières, dont certains malfaiteurs aggravent l'accomplissement de leurs crimes et de leurs délits. Elle constitue, en quelque sorte, la signature des criminels dépourvus de toute pudeur, de tout sens moral et en voie de régression mentale.

6° Au point de vue psychologique, la polychésie irrésistible et la scatomanie des Allemands témoignent d'une insuffisance marquée du pouvoir de contrôle mental, d'une éducation défectueuse des centres modérateurs du système nerveux et de la volonté d'arrêt. Elles sont également l'expression d'un état d'orgueil exalté par un ensemble de suggestions systématiques. On peut les expliquer comme une sorte de revanche instinctive de la soumission et de la domestication, poussées au delà des limites supportables.

Dans tous les cas, elle est *la démonstration formelle d'un état d'infériorité à la fois physiologique et psychologique.*

Docteur Bérillon.

— A Berlin, dit une note du *Traité pratique de médecine légale* (1) de J.-L. Casper, autrefois professeur de médecine légale à l'Université de cette ville, « les malfaiteurs ont la curieuse superstition de croire, qu'en déposant leurs fèces dans la chambre où ils ont commis le crime, ils ont des chances pour que ce dernier ne leur soit pas fatal (2) ».

R.

---

(1) Paris, 1862 (traduction de Gustave Germer-Baillière).
(2) Cf. *Union médicale*, feuilleton du 26 juin 1862.

L'odeur des Allemands (XXII, 211). — Voici ce que nous extrayons d'un journal régional et qui confirme les assertions du confrère Bérillon, sur *l'odeur sui generis* des abjects Teutons :

... La salacité allemande confond au moins autant qu'elle indigne. Le Boche touche évidemment à la bête. Il tient à celle-ci, d'une façon extérieure, par *l'odeur caractéristique et forte, tout à fait insupportable*, qu'il dégage. A son image, il ne possède pour ainsi dire point de sentiments ou de sens, mais seulement l'instinct impérieux et divers. L'âge ni l'extérieur... le plus réfrigérant ne mettent la femme à l'abri de ses entreprises.

A L..., il est une vieille dame, qui possède bien sonnés ses quatre-vingts ans. Elle est affligée d'une double gibbosité, antérieure et postérieure, et difforme autant qu'il se peut. Elle eut à subir, coup sur coup, deux étreintes. Et sur quelle couche ? Sur le fumier d'une étable à vaches ! Une litière si corrompue, que le purin qu'elle dégagea emplit à demi le pot à lait que la victime avait gardé dans sa main contractée, pendant son double et outrageant supplice !...

L. R.

— Le travail de mon ami Bérillon, sur la « Bromidrose fétide », et la discussion qui l'a accompagné à la Société de médecine de Paris, dont la *Chronique médicale* m'a apporté l'écho, m'a beaucoup intéressé, et étant donné la sensibilité de mes cellules olfactives, a réveillé en moi des réflexes rétrospectifs et désagréables.

La sale odeur des Boches est un fait indéniable, et que j'ai été appelé souvent à constater. D'ailleurs, j'ai, en 1870, perçu pour la première fois cette fétidité, car j'étais dans un pays envahi et où l'armée allemande était en densité exagérée. Les pièces où ils avaient habité gardèrent longtemps leur odeur. Je l'attribuais autant, dans mon idée, à des causes extérieures (chaussures, harnachement, cuir, effets, etc.), qu'aux individus eux-mêmes.

Mon opinion s'est absolument modifiée, depuis un an, par expérience.

Cette fétidité est, à mon sens, propre aux individus.

J'en ai de nombreuses preuves, dont les plus simples sont les suivantes, et qui furent constatées par tout le personnel médical et militaire qui m'accompagnait.

J'ai reçu un certain nombre d'Allemands, évacués rapidement d'hôpitaux avancés, et qui m'arrivèrent sur brancards, *absolument nus*.

Il y en eut un, entre autres, un Prussien de la Garde, qui n'avait aucune plaie suppurante, mais une fracture du rachis, dont l'odeur fut tellement épouvantable, rappelant celle du suif fondu, que plusieurs infirmiers ne purent le soigner. Il était d'une extrême maigreur, et un médecin auxiliaire qui le soignait spécialement, prétendit qu'il en conservait l'odeur sur lui toute la soirée. A sa mort, l'odeur *sui generis* disparut et fut remplacée par celle de la décomposition cadavérique, qui n'était pas du tout la même.

J'ai observé encore cette odeur de « Bromidrose fétide » sur d'autres cas analogues et recueillis dans les mêmes conditions. Je me

souviens, également, d'un Poméranien, qui mourut de tétanos, et que je reçus sur un brancard et sans vêtement, qui dégageait cette odeur fétide, à faire reculer, même au grand air.

Trois Allemands, sur brancards, avaient été enfermés par moi, pendant une évacuation, dans une salle d'attente de gare. Ils y restèrent une heure. Tout le personnel de la gare constata que, le lendemain, la salle était encore imprégnée de cette puanteur.

25 juillet 1915 ; Ambulance***.
Médecin-major Georges Petit.

— Un envoyé spécial du journal *le Matin* décrit ainsi ce qu'il a observé au camp de concentration de la M... dans la banlieue de L... :

Deux cents prisonniers, sous la direction de quatre *feldwebel*, travaillent à préparer les fondations d'un stade, qui sera sans doute le plus beau stade de France.

Irréprochables terrassiers, ils creusent des tranchées modèles, qui ne se prêteront. celles-là, qu'à de fraternels assauts et à de pacifiques tournois.

Dans ce ramas de physionomies ingrates, deux types prédominent : le type « valet de bourreau », tignasse rêche, plantée bas sur le front, nuque épaisse et spongieuse ; et le type « asticot » : dos étriqué, poil blondasse, profil chafouin de belette ou de chat de fournil, qui étrangle sa proie pour le seul plaisir de tuer.

Trois heures : le rauque mugissement d'une corne à bouquin ; c'est le signal du repos. Chacun s'allonge où il se trouve. De ces corps affalés monte une étrange odeur. Est-ce là cette « bromhydrose » particulière à la race dont parlent les savants ? Cela fleure à la fois — je dis fleurer par convenance — le tan pourri, la punaise des bois, la peau de bique mouillée et le cirage...

L. R.

— Des permissionnaires ouvrent leur musette pour déjeuner. Ils sont six qui ne se connaissaient point avant de se rencontrer sur les banquettes du P. O. Il y a là un brancardier, deux fantassins, un chasseur, un soldat du génie et un artilleur.

Le brancardier affirme à ses compagnons :

— Les cadavres des Boches sentent plus mauvais que ceux des Français.

— Tout le monde le dit aussi dans notre secteur, remarque le chasseur, c'est parce qu'ils ne mangent que de la cochonnerie (1)...

L'incinération après la bataille (XXII, 56). — Vous publiez, dans la *Chronique* du 15 février, page 56 : « L'incinération sur le champ de bataille. » On lit, dans cet article : « Au dire d'un domestique, gardien de la ferme de la Grange, *des blessés, jetés dans le feu encore vivants*, poussaient des cris déchirants au milieu de ce brasier humain. »

(1) Cf. le *Matin*, 14 juillet 1915.

Ce fait m'avait été conté en septembre, alors que j'étais, sous les ordres du Dr VALLET, sous-chef de l'ambulance du Lycée d'Orléans. J'en parlai à un chirurgien bavarois : — « Voilà de quoi, lui dis-je, on accuse vos officiers, et même vos confrères. »

Ce chirurgien, homme assez placide, d'ailleurs, ne protesta nullement contre cette grave accusation. Il ajouta même que les finances de l'Allemagne ne suffiraient pas à payer des pensions à tous ses éclopés, si on les sauvait tous.

Plusieurs fois j'ai raconté ce fait ; mais devant les sourires sceptiques de mes auditeurs, j'ai cessé d'en parler.

L'année dernière, allant au mois de décembre voir mon fils, engagé volontaire, et versé dans le service des infirmiers à l'Hôtel-Dieu d'Amiens, je le trouvai attaché à la salle des Allemands. Dans la conversation avec l'un de ses camarades, le Dr FRUITIER, celui-ci me parla de la visite d'un officier prussien à l'ambulance. Cet officier lui demanda pourquoi il donnait des soins à des blessés aussi graves.

— Pour les guérir, répondit le Dr Fruitier.

— Mais vous allez nous mettre à charge tous ces éclopés !

Je crois même qu'il a laissé entendre qu'on devrait les achever, ne semblant pas avoir conscience du cynisme d'un tel propos.

Et cet officier n'était pas un homme du peuple, sorti des rangs : M. Liedman KURT, lieutenant au 111e régiment prussien, est « Privat-Docent » à la Faculté de Droit de Berlin.

Voilà la mentalité de ces intellectuels ; on peut juger de celle de leurs soldats.

Dr SMESTER (*Paris*).

Leur esprit (?) (XXII, 139). — Dans un mémoire d'un M. BISCHOFF, et intitulé : *Observations de carie chez les singes anthropomorphes*, l'auteur écrit :

Un crâne d'un chimpanzé femelle, que j'ai reçu de Lubeck, appartenant à un *vieil animal adulte*, montre des traces encore plus fortes de la même maladie carieuse.

Est-ce qu'on peut être vieux, de l'autre côté du Rhin, sans être adulte ?

Voici comment l'auteur termine son mémoire :

En considérant ces cas, proportionnellement si fréquents, de carie des os et des dents du genre chimpanzé, il me semble presque qu'on pourrait conclure à une plus grande décrépitude dans ce dernier que dans les deux autres genres. Ce qui me frappe aussi singulièrement, c'est que, quoique nous connaissions ce genre de singes depuis plus de deux cents ans en Europe, les sujets d'un âge avancé sont une rareté. Ce n'est que cent trente ans après la première description d'un jeune chimpanzé, par Tyzon, que M. Owen parvint à posséder un squelette d'une *vieille femelle adulte*

Décidément, on peut être vieux sans être adulte de l'autre côté du Rhin.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

STODDART (Anna M.), *La vie de Paracelse*. Paris, 1914, A. Maloine (4 fr.).

LAURENT (Dr Octave), *La guerre en Bulgarie et en Turquie*. Paris, 1914, A. Maloine (6 fr.).

PICHEVIN (Dr R.), *Le Docteur Kœberlé et son œuvre*. Strasbourg, 1914, « Revue Alsacienne », 2, rue Brulée.

DUBREUIL-CHAMBARDEL (Dr Louis), *Les médecins dans l'Ouest de la France aux XIe et XIIe siècles*. Préface du professeur J. Renaut. Paris, 1914, 16, rue Bonaparte.

WOOD (Neville), *Les stations thermales et climatiques de la Grande-Bretagne*. Paris, 1914, A. Maloine.

RABAUD (Etienne), *La Tératogénèse*. Paris, 1915, O. Doin et fils.

ANTONIN PONCET (1849-1913), *Discours prononcés à ses obsèques et articles publiés*. Imprimerie Lahure, 9, rue de Fleurus, Paris.

HOMMAGE AU DOCTEUR G. BARDET, 29 mars 1914. 71, rue de Rennes. Paris, Levé.

WILLY, *Les amis de Siska*. A. Michel, Paris, 1914 (3 fr. 50).

VERMEIL DE CONCHARD (Colonel), *Trois études sur Cabanis* (1914). Librairie Boussus, 9, rue Guénégaud.

NASS (Dr L.) et WITKOWSKI (Dr G.-J.), *Le nu au théâtre depuis l'antiquité*. Paris (1914), Librairie Le François (6 fr.).

SARTON (Georges), *Bibliographie synthétique des Revues et des collections de Livres*, extrait du tome II de la revue *Isis*, juin 1914. *Isis*, à Wondelgem-lez-Gand (Belgique) (2 fr.).

SCHWAEBLÉ (René), *Les Excentricités médicales*, avec une préface du Dr Stéphane Leduc et un portrait de Paracelse. Paris, 1914, Jules Rousset (3 fr. 50).

SEILLIÈRE (Ernest), *Le Romantisme des réalistes*. Paris, 1914, Librairie Plon.

MARTINO (Pierre), *Stendhal*. Société Française d'Imprimerie et de Librairie, 15, rue de Cluny, Paris.

JUILLERAT (Paul) et FILLASSIER (A.), *Dix années de mortalité parisienne chez les enfants de 8 à 14 ans*. Paris, 1914, Masson.

LOCARD (Edmond), *La preuve judiciaire par les empreintes digitales*. Lyon, 1914, Rey, 4, rue Gentil.

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

LA

Chronique Médicale



REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

LA CHRONIQUE MÉDICALE

Folklore et Préhistoire

La Préhistoire des Fétiches à clous des Allemands modernes.

On a lu, dans un numéro précédent de la *Chronique médicale* (1), l'histoire du fameux Chevalier de Bois de Vienne (Autriche), et appris, par la même occasion, que les Allemands avaient jugé bon d'imiter leur allié dans nombre de villes.

Récemment, à Berlin, on n'a pas hésité à élever une statue en bois, représentant le maréchal von Hindenburg [Hindenburg signifie *Château des Biches* (*Hinde*) ; ou, à la rigueur, Château des Chiens (*Hunde*], qui, à l'heure présente (23 septembre 1915), a déjà reçu 15.000 clous dans le ventre. Veut-on me permettre de donner aujourd'hui un bref aperçu sur la Préhistoire de cette coutume, qui nous ramène jusqu'à la religion de l'époque de la pierre polie (1.500 à 2.000 avant J.-C.) ?

. . . .

Cette coutume se rattache au Culte des Arbres et à l'époque où ceux-ci étaient des *représentations* des *Dieux*, comme les *pierres brutes* l'avaient été à l'époque néolithique (rochers à sculptures, menhirs, etc.).

Les *statues en pierre* taillée des dieux ont, d'ailleurs, remplacé plus tard les pierres brutes *debout* (blocs-statues, statues-menhirs, etc.) (époque du bronze), ainsi que les *statues en bois sculpté*, les *troncs d'arbres*, mais probablement à l'âge du *fer* seulement.

Du temps où les dieux étaient en *pierre*, on ne pouvait pas, bien entendu, leur enfoncer... de la *pierre* dans le ventre ! Il résulte donc de là que les dieux ne sont devenus des Arbres qu'à l'époque des *Métaux* ; et, comme on ne connaît aucune tradition se rapportant seulement à l'enfoncement exclusif des clous de *bronze*, on est forcé d'admettre que tout cela ne peut dater que de l'époque où le Fer était considéré comme un *métal précieux*, comme un *tabou*, c'est-à-dire du début même de l'âge du Fer. C'est donc là une invention qui dépend uniquement de celle de la *métallurgie du Fer*.

D'ailleurs, on la retrouve partout, dès que le *fer* apparaît, aussi bien en Afrique qu'en Europe ! Et, en Afrique, la coutume de l'enfoncement des clous dure encore, comme le prouve l'exemple

(1) Marcel Baudouin, Guerre et Folklore : *De l'influence des guerres sur le renouveau des traditions antiques* (*Chronique médicale*, Paris, 1915, n° 9, 270-273, 1 fig.)

suivant, qui montre que les Viennois, comme les Allemands, n'ont fait qu'imiter les Nègres, en remplaçant le vieil arbre sacré du *Stock im Eisen* par une vulgaire statue, comparable à celle d'un fétiche du Haut-Congo (*Fig.* 1). Drôle de « Kultur », qui ne consiste qu'à copier des hommes qui ne sont que des néolithiques dégénérés ! Par suite, ces coutumes, en Europe, sont *antérieures* à la conquête de la Gaule par César.

Pour l'époque romaine, Frazer (*Golden Ring*, Anneau d'or), a fourni les données suivantes.

Chez les Romains, on connaissait le *fichement* du *clou* de *fer*. Il revêtait alors un caractère élevé, car c'était un magistrat spécial, voire le Dictateur lui-même, qui pouvait seul y procéder. Et cela se passait dans la *cella* du Temple de Jupiter.

Dans bien des cas, c'était de la *République* même qu'il s'agissait, ou de *calamités publiques*, comme la *peste*. Pour obtenir que de graves dissensions intérieures disparussent, que la peste cessât de faire sentir ses effets désastreux, on enfonçait des clous dans la statue du Dieu qu'on voulait se rendre favorable. A cette époque, le *culte* était donc déjà organisé ; et les Allemands modernes, comme les Autrichiens, n'ont fait, sur ce point encore, qu'imiter les vieux Romains.

. . . .

La Tradition. — *Les Clous.* — J'ai montré, dans mon premier article, que l'*enfoncement des clous* dans les arbres persistait encore en France, tout comme en Belgique et ailleurs.

Les épingles. — Mais il ne faut pas oublier que cette coutume devait jadis être bien plus générale, car une autre tradition populaire, celle de l'*enfoncement des épingles dans les statues de bois*, n'est qu'une modification de celle qui vient d'illustrer d'une si drôle de façon les Austro-Allemands.

On connaît plusieurs exemples du *fichement* des *épingles* (et non plus des clous) dans des *statues* qui, aujourd'hui, représentent des saints du Christianisme, mais qui jadis étaient des saints païens, ou même des *Dieux gaulois* : Saint Guénolé, Saint Céneri, etc.

Qualité de la Divinité. — Cette coutume, qui se rapporte le plus souvent au mariage *dans l'année*, c'est-à dire au Dieu générateur, et par suite à Jupiter et au dieu Soleil, montre bien que l'enfoncement des clous se rapporte à un dérivé du culte solaire néolithique et que l'*Arbre-Dieu* est forcément postérieur à l'époque de la pierre polie.

Elle ne persiste guère aujourd'hui qu'en Bretagne ; mais une autre tradition, plus générale, est répandue encore dans toute la France : c'est le jet des épingles dans les sources sacrées, dites *fécondantes*. Cette coutume, qui va du début du néolithique à l'heure présente, montre bien que l'arbre n'a fait que remplacer l'eau, ou plutôt le rocher sacré et sculpté, *voisin* de la *fontaine* fécondante ; car, dans celui-ci, on ne pouvait rien *enfoncer* !

Qualités de l'offrande. — Pour qu'elles soient *efficaces*, il faut que les épingles soient de bonne qualité.

a) Il les faut *neuves*, parce qu'il ne faut pas attaquer, pardon... *offrir* à la divinité de la camelote ou des objets de rebut !

b) Il les faut bien *droites* (ce qui prouve qu'elles n'ont pas encore



FIG. 1. — UN HINDENBURG DU HAUT-CONGO.

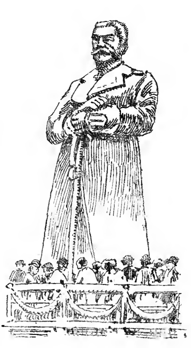


FIG. 2. — LA STATUE KOLOSSALE DE HINDENBURG, LE FÉTICHE BOCHE, A BERLIN

servi) ; sans cela (et toujours pour la même raison), le dieu serait mécontent et n'enverrait à la jeune fille qu'un fiancé bancal, ou bossu, ou tordu (*Similia similibus..*)

Qualités de l'Offreur. — Pour obtenir ce qu'on demande, il faut, en outre, *y aller carrément*, c'est-à-dire enfoncer les épingles avec vigueur. Cela veut dire qu'il faut bien vouloir ce que l'on veut. C'est le triomphe de la *volonté* sur l'indifférence et l'apathie, idée chère aux dieux. Sinon, c'est qu'on n'a pas grande envie de se marier ; et, dès lors, le dieu n'a pas à s'intéresser à de tels désirs, manifestés avec si peu d'énergie. C'est pour cela que, si les épingles ne tiennent pas dans la statue, il n'y a pas lieu de compter sur l'intervention divine, c'est-à-dire un fiancé dans l'année.

Façon d'opérer. — En général, il faut enfoncer les clous ou les épingles dans l'*arbre* lui-même, ou dans la *statue* ; mais à l'impossible nul n'est tenu ! — Aussi se contente-t-on souvent désormais (ce qui prouve que nous sommes plus malins, sinon plus religieux) de les placer dans un *endroit voisin* de la Divinité. L'efficacité est la même. C'est pourquoi, à l'heure présente, on enfonce le métal aussi bien dans le *mur*, sur lequel s'appuie la statue du dieu, que dans elle-même. Et l'efficacité de l'offrande est, bien entendu, la même.

Mais le *voisinage immédiat* est indispensable, car l'idée de PUISSANCE RAYONNANTE est incluse dans l'idée mère du culte ; ce qui rappelle encore le DIEU SOLEIL DES NÉOLITHIQUES.

On a la preuve de ces hypothèses dans ce qui se passe aujourd'hui dans les églises chrétiennes, où l'on fixe aux parois des monuments les nombreux *ex voto* offerts, quelles que soient leur matière et leur forme A l'heure actuelle, une simple plaque de marbre, avec ce mot : « Reconnaissance », suffit même parfois.

THÉORIES. — I. *Envoûtement et vengeance.* — Ces faits sont-ils du ressort de l'*envoûtement*, comme on l'a dit (1) ?

L'envoûtement a pour principe, pour idée directrice, on le sait, de NUIRE A SON ENNEMI, en détruisant, en abîmant ou en attaquant son image, sa statue de *pierre* ou de *bois*.

Quand l'image est censée *souffrir* (coups par instrument contondant, *piqûres*, etc.), le modèle souffre ; quand elle est censée MOURIR, c'est-à-dire quand elle est brisée, cela veut dire que le dieu est considéré comme mort.

L'effet est l'égal de la cause, et réciproquement.

Cela étant, on en a conclu, bien à tort suivant nous, que le *Chevalier de Vienne* et que les statues d'Hindenburg en Allemagne (fig. 2) donnaient actuellement lieu à des scènes d'envoûtement, ressortissant de la magie. Il n'y a là rien de pareil, en réalité. Il s'agit d'un tout autre ordre de faits : persistance de traditions bien plus anciennes et plus importantes, car elles correspondent à la grande religion préhistorique, le *Culte solaire*.

II. *Offrande et religion.* — En effet, à mon avis, il s'agit simplement d'une offrande faite à la divinité, pour la bien disposer en sa faveur et pour obtenir d'elle ce que l'on souhaite.

1° L'*offrande* consistait jadis dans l'apport d'un objet — alors *très précieux* — aux pieds de la divinité. A ce moment, un *morceau de fer* était un objet très rare et de grande valeur, puisqu'on était alors à l'époque du *bronze*. C'était le Fer *tabou*.

2° Mais on désirait tout d'abord que cette offrande pénétrât bien jusqu'au dieu lui-même et ne s'arrêtât pas en chemin ; qu'elle ne pût être dérobée, ni en cours de route ni après le sacrifice fait.

---

(1) *Le Temps*, 24 septembre 1915.

Et c'est pour cela qu'on choisit un objet en fer, capable d'être *enfoncé* dans l'image du dieu, c'est-à-dire un *clou*, puis une *épingle*. La preuve, c'est l'application de ce principe fait ultérieurement aux sources sacrées (épingles métalliques).

3° L'objet offert, pénétrant à fond, censément, dans le corps du dieu et y restant solidement fixé, la divinité ne pouvait *plus oublier* la demande faite et devait y songer jusqu'à satisfaction donnée.

C'est la banale histoire du clou, qu'on lit à la quatrième page de nos feuillesquotidiennes : « Enfoncez-vous bien cela dans la tête !.. »

Le kaiser et les septièmes fils.

On mande de Berlin ce qui suit :

On sait que le kaiser est le parrain de tous les septièmes fils des familles allemandes ; mais il faut que les *sept* garçons *se suivent*. Le ministre de l'intérieur fait connaître la volonté de l'empereur d'être le parrain des septièmes fils, quel que soit leur ordre de naissance, à la seule condition qu'ils soient tous *en vie*. (HAVAS.)

Il faut rapprocher cette coutume d'une autre, connue en France, d'après laquelle le septième fils qui naît, si tous les enfants qui se suivent sont du sexe masculin, est forcément un *médecin*, c'est-à-dire, un être doué du *pouvoir de guérir les maladies*.

En Bretagne (1), ce médecin *de droit* guérit les plus jeunes bébés. Même dès sa naissance, on lui amène des petits enfants, des blessés, des malades ! En réalité, cela veut dire que ce nouveau-né devait être un être choisi par les *dieux*, un être *élu* par excellence, à l'époque ou la médecine n'était que d'ordre cultuel (2).

Rien d'étonnant, dès lors, à ce que le kaiser, — qui est un traditionaliste païen convaincu — ait tenu à *adopter les septièmes garçons* ; mais, comme les temps sont durs, il a voulu rendre, ces temps-ci, son intervention plus fréquente

On manque d'ÉLUS... *vivants*, en Allemagne.

Quelles « bourdes » cette guerre n'aura-t-elle pas fait commettre, au nom de la *Kultur* !

MARCEL BAUDOUIN.

(1) Région de Saint-Mayeux, Corlay, etc. (Côtes-du-Nord).

(2) Pour la Vendée, les *Enfants médecins* ont été signalés par L. BROCHET, *Vouvent*, p. 527.

Informations de la « Chronique »

Les passe-temps de Ferdinand le Traqueur.

Lorsqu'en 1887, le prince Ferdinand, cinquième enfant de la princesse Clémentine d'Orléans, monta sur le trône de Bulgarie, nul ne fut plus surpris que lui-même de se voir tout à coup investi de la dignité royale.

Lieutenant dans l'armée autrichienne, rarement on le vit à son poste ; il passait pour un prince philosophe, de l'esprit le moins aventureux, et qui paraissait peu préparé pour l'action.

On sait combien il trompa les prévisions de son entourage : en moins de dix ans, il réussit à s'imposer à un peuple qui ne le connaissait pas, et à lui donner une armée solide, qui fit ses preuves sur divers champs de bataille.

Longtemps le roi des Bulgares a mené une vie de la plus grande simplicité. Botaniste fervent, il se plaisait à créer des variétés de roses, ou à perfectionner les espèces de fruits de son verger. Mais, sous ces apparences bucoliques, Ferdinand dissimulait son âme de reître. Des journées tragiques qu'il avait vécues au temps du dictateur Stambouloff (1), il avait gardé une vision telle qu'il croyait voir des assassins partout. L'on conte que, dans sa bibliothèque et jusque dans son lit, un véritable arsenal était accumulé : revolvers, carabines, couteaux de chasse, voisinaient pêle-mêle, et ce souverain traqueur conservait, en outre toujours sur lui, un browning chargé et... un coup-de-poing américain !

Le dernier exploit de ce tsar de camelote, *made in Germany*, est bien dans la manière de ce Bonnot des Balkans.

— Notre article était écrit, quand nous fut signalée une très curieuse étude, due à la plume magistrale de M. Henri Welschinger (de l'Institut), et parue dans le *Petit Journal* du 9 octobre 1915 ; elle complétera très heureusement une esquisse hâtivement brossée.

... D'apparence énergique et robuste, il (*Ferdinand*) n'en était pas moins un être impressionnable et fragile, autoritaire et impatient, ennemi de toute critique, sujet aux doutes faciles et aux émotions multiples. « Une âme de boulevardier dans un corps de prince », disait de lui un de ses courtisans.

Avec de grands défauts, il possédait toutefois certaines qualités. Il aimait le beau sous toutes ses formes, dans la nature comme dans l'art. Il se plai-

(1) On sait que Ferdinand eut pour premier Président du Conseil le fameux Stambouloff qui, particularité ignorée, avait commencé par étudier la médecine, à Bucarest. Ajoutons que Stoilov, qui contribua, plus que tout autre, à la chute de Stambouloff et le remplaça comme Président du Conseil, le 1er juin 1894, avait suivi les Cours de l'Université d'Heildelberg, où il prit le grade de docteur.

sait à des occupations agréables, comme la culture des orchidées, la réunion de tableaux de maîtres et de statuettes rares, de meubles et de bijoux anciens. Il se donnait la jouissance particulière de faire ruisseler entre ses doigts des pierres précieuses, dont il avait des sébiles pleines sur sa table de travail. Dilettante, en art comme en politique, il achetait de superbes albums, de belles gravures et de merveilleux dessins ; enfin, il aimait à entendre et à faire de bonne musique.

Les voyages, la chasse, l'équitation, l'automobilisme, la pêche, les sports de tout genre, lui étaient choses familières. Il aimait la montagne et la mer, mais surtout la mer, au bord de laquelle, en son domaine d'Euxinograd, il avait fait construire un siège rustique sur des rochers, où il restait des heures entières à contempler les caprices des vagues et les feux variés de l'horizon, l'esprit plongé en des rêves mystérieux...

— Le *Times*, le grand journal de la Cité, rapporte, d'autre part, le propos tenu, en 1913, devant un diplomate anglais, par le général bulgare Savoff :

— « Que peut-on attendre d'un homme qui vit dans une perpétuelle terreur ? Peur d'être assassiné, peur d'être malade, peur d'un accident. Vous ne pouvez vous imaginer le mal que nous avons eu à maintenir dans nos troupes l'enthousiasme envers un roi qui n'osait pas regarder un blessé, tremblait au ronflement du canon et se cachait dans un wagon qui le portait partout sauf sur le front. »

— L'*Opinion* cite, enfin, ce mot de Ferdinand :

— « Lorsque je montai sur le trône, je résolus, pour le cas où des assassinats se produiraient, à me trouver du côté des assassins. »

Sur ce point, Ferdinand a tenu parole.

L'anniversaire de Navarin. — Le chirurgien de marine Eugène Sue.

On n'a pas rappelé, dans la presse quotidienne, à propos de l'anniversaire de la bataille de Navarin (20 octobre 1827), le rôle qu'y joua un romancier illustre, alors chirurgien de marine, l'auteur des *Mystères de Paris* en personne, Eugène Sue.

Eugène Sue, nous l'avons conté ici (1), prit part à la campagne contre les Turcs, en qualité de chirurgien auxiliaire de seconde classe, à bord d'un vaisseau qui, coïncidence curieuse, s'appelait le *Breslau* ! Ce vaisseau prit part au combat de Navarin ; et, à ce qu'assure le biographe de notre personnage, celui-ci fit les amputations nécessaires, « avec toute la maladresse d'un novice, jointe à l'aplomb d'un vieux chirurgien ».

Mais la vocation du jeune homme, que ses parents (2) avaient

(1) Cf. *Chron. méd.*, 1er avril 1903.

(2) Son père était Jean-Joseph Sue, « médecin en chef de la garde des consuls ». Antoine Sue, son cousin, ancien chirurgien de la garde impériale sous le Premier Empire, médecin en chef de l'Hôtel-Dieu de Marseille, professeur et directeur honoraire de l'École de médecine de cette ville, lui avait appris les éléments de son art, alors qu'encore écolier, Eugène Sue ne songeait pas à se faire un nom dans les lettres.

destiné, malgré lui, à la carrière médicale, n'était pas là, et il s'empressa, dès qu'il en eut la possibilité, à troquer le bistouri pour la plume.

Les débuts d'Eugène Sue furent plutôt médiocres ; il circula dans Paris ce quatrain, sur l'écrivain qui venait de se révéler :

Les humains, par le Dr Sue,
En détail furent occis ;
Mais en masse son fils les tue
Par ses écrits.

Comme Eugène Sue était d'une mise très recherchée, veillant avec soin à sa toilette, et qu'il se donnait des airs de dandy, « avec ses cheveux frisés, son air gourmé, son silence important et les armoiries qu'il avait fait peindre sur sa voiture », les jeunes gens de son époque ne l'appelaient plus, en manière de raillerie, que *Monsieur Sulfate*, par allusion à son ancienne profession, à quoi ils ajoutaient *de Quinine*, « afin, dit M. Jacques Boulenger, qui nous fournit cet amusant détail, de ne pas froisser ses instincts nobiliaires. »

Le saint protecteur de Salonique. — Les cures miraculeuses de saint Démétrius.

Comme Venise a saint Marc, Salonique, la grande cité de la péninsule balkanique, sur laquelle sont tournés tous les regards à cette heure, Salonique a également son saint protecteur.

Pourquoi Démétrius fut-il canonisé ? Parce qu'il fut, durant sa vie terrestre, un guerrier invincible, qui défendit et sauva la ville dont il avait la garde.

Dans un petit livre datant du septième siècle et dont le savant historien de l'art byzantin, M. Charles Diehl, nous offre la substance (1), saint Démétrius apparaît « toujours prêt à faire le miracle nécessaire et à relever les courages abattus ».

Mais le saint vénéré par les Grecs n'est pas seulement un saint dont les prouesses guerrières ont établi le renom, il jouit aussi de vertus thérapeutiques, qui souvent furent mises à profit. Son église, selon l'expression de son hagiographe, « était la source des guérisons. Il rendait la vue aux aveugles, le mouvement aux paralytiques, l'appétit aux dyspeptiques. Il délivrait les possédés, remettait sur pied les malades réputés incurables ».

Comment s'accomplissaient les guérisons ?

Les fidèles passaient la nuit dans l'église, et le saint leur apparaissait. Ceux qu'il regardait d'un regard bienveillant étaient assurés du salut : Démétrius leur imposait les mains, faisait le signe de la croix sur leur tête et ils étaient guéris. Ceux qu'il regardait d'un regard triste étaient destinés

(1) Cf. les *Annales politiques et littéraires*, 24 oct. 1915 : *Salonique et Belgrade.*

à de longues souffrances encore ; ceux dont il détournait les yeux étaient condamnés sans recours.

Parfois, le saint ne se contentait pas de ce traitement magnétique, il formulait des prescriptions, pratiquait des opérations ! Et, dit le chroniqueur, « les gens s'en retournaient chez eux, complètement guéris ».

Plus tard, c'est au tombeau du saint qu'on vint implorer les guérisons de maux reconnus incurables par les moyens ordinaires.

Du sarcophage de marbre coulait perpétuellement une huile odoriférante et sacrée ; c'était, à la fois, un remède contre les maladies, un talisman contre les esprits du mal, une cuirasse sans défaut dans les batailles.

Aussi les pèlerins affluaient-ils, s'empressant à recueillir l'huile miraculeuse, « plus efficace, au dire d'un contemporain, que les meilleurs remèdes des médecins ».

Aujourd'hui encore, on peut voir, dans la moderne Salonique, la magnifique basilique, édifiée en l'honneur de saint Démétrius par la piété reconnaissante des siècles passés.

Une maternité sous la mitraille.

Il est des villes martyres ; on les a maintes fois citées depuis le début des hostilités, on ne les citera jamais assez. Arras, Soissons, Reims, ont été particulièrement éprouvées. Cette dernière ville surtout semble être la cible préférée de nos ennemis : on ne compte plus les bombardements que lui ont fait subir les barbares destructeurs de nos beautés architecturales.

Nous avons dit quelle fut l'héroïque conduite du maire de Reims, le Dr Langlet ; il serait injuste de passer sous silence l'admirable dévouement qu'ont montré de plus humbles, mais non moins courageux citoyens. Le récit saisissant qu'a présenté le Dr Henrot (de Reims) à l'Académie de médecine (séance du 5 octobre) a vivement impressionné son auditoire, et vous allez juger si cette émotion était légitime.

On avait installé une maternité au premier étage de l'hôpital civil, « dans une salle séparée du reste de l'hôpital et pouvant être largement aérée du côté du levant et du côté du couchant... » Respecté pendant un temps, l'asile des malades ne tarda pas à recevoir des bombes.

... Les toitures des salles donnant sur le préau furent effrondrées d'un côté ; de l'autre côté, une seule bombe anéantissait le montant d'une colonne massive, soutenant les voûtes du préau ; une brèche d'une dizaine de mètres faisait tomber toute la façade ; *on voyait les lits des salles de malades suspendus comme par enchantement, car le plancher s'était affaissé.*

Dans ces conditions, les malades des salles du premier étage durent coucher dans les couloirs, sur des matelas. La maternité, située à quelques mètres de cet effondrement, ne fut pas directement atteinte, mais c'était une précaution vulgaire de faire descendre les attendantes et les gisantes dans les caves,

aussitôt que quelques obus précurseurs annonçaient un bombardement qui, généralement à cette époque, durait une demi-heure dans la matinée et une demi-heure dans l'après-midi. Les malades devaient donc être portées de la maternité à la cave, et de celle-ci à la maternité.

Ce service fut parfaitement assuré par une maîtresse sage-femme admirable, Mlle BENOIT, et ses élèves, jeunes filles de dix-huit ans à vingt-deux ans.

Je n'ai pas à louer le talent et l'habileté de la maîtresse, qui a fait ses preuves depuis une quinzaine d'années, mais il faut louer le courage de ces dames qui, malgré les bombardements quotidiens, n'ont pas failli un seul jour à leur devoir et ont affronté les fatigues supplémentaires nécessitées à toutes les heures du jour et de la nuit : une nuit, 2.000 obus ont été lancés sur la ville, de 9 heures du soir à 5 heures du matin. Mon ami, M. le professeur Landouzy, en tournée d'inspection, a bien voulu honorer notre cave hospitalière de sa visite, nous l'en avons chaudement remercié.

Les femmes qui arrivaient à la maternité étaient des Rémoises nécessiteuses et, le plus souvent, des émigrées des Ardennes. Toutes n'arrivèrent pas à l'hôpital ; un certain nombre (je ne puis dire le chiffre exact) moururent en chemin, dans les wagons, la gare, la rue, quelquefois en franchissant le seuil de la salle.

Dans la cave, à côté des tonneaux, les accouchées étaient couchées tantôt sur un lit de sangle, tantôt, quand il y en avait beaucoup, à même sur le sol : les matelas se touchaient sans être séparés ; je devais mettre un pied sur le matelas pour leur tâter le pouls ou leur palper l'abdomen. Quant aux soins, et c'est là qu'il faut admirer nos braves sages-femmes, ils ont été donnés avec le même soin qu'à la maternité ; ces jeunes élèves se mettaient à genoux pour donner les injections et faire les lavages ; elles y apportaient la plus grande propreté ; c'est ce qui fait que ces femmes, fatiguées par des voyages longs et pénibles, par des privations de toute sorte, et par des souffrances morales excessives, ont pu, non sans péril, traverser cette crise extraordinaire ; l'état sanitaire est resté excellent.

Pendant les mois d'août, de septembre, d'octobre et de novembre, nous n'avons pas eu un seul cas de maladie infectieuse : nous avons perdu deux femmes, l'une d'éclampsie, l'autre d'insertion vicieuse du placenta. La plupart des femmes étaient plus ou moins épuisées, anémiques, mais elles étaient courageuses, et quand elles étaient dans la cave, elles avaient facilement le sourire sur les lèvres, elles se savaient en sécurité.

Une fois, on vit arriver dans le service un superbe enfant ; quand je réclamai la mère, on me dit qu'un éclat d'obus lui avait ouvert le ventre et la paroi utérine, qu'on n'avait eu qu'à le prendre. Voici, mes chers collègues, un procédé d'opération césarienne que vous ne connaissez probablement pas...

Après le récit, plein d'émotion et de simplicité, du professeur Henrot, M. LANDOUZY lui rendit hommage en termes vibrants, qui remuèrent profondément la docte assemblée. Tout en témoignant de la dramatique situation dans laquelle se sont trouvées les accouchées, comme tout le personnel de la maternité de Reims, l'éminent maître rappela qu'au commencement de novembre 1914, une mission militaire, au sortir du bombardement de Soissons, l'ayant amené à Reims, il assista (les obus continuant à pleuvoir sur la ville) au spectacle inouï que venait de dépeindre le Dr Henrot, qui n'avait, par suite, rien exagéré.

La Médecine des Praticiens

L'artério-sclérose et la Dioséine.

Nos lecteurs trouveront dans ce numéro un encartage faisant mention d'un nouveau médicament, la *Dioséine Prunier*.

Nous nous permettons d'attirer sur cette *Dioséine Prunier* l'attention de tous ceux qui s'intéressent à nos efforts constants, pour accroître de produits utiles l'arsenal thérapeutique français. Et, pour leur permettre de se prononcer en connaissance de cause, nous leur donnons ci-dessous les renseignements indispensables, nous réservant, s'ils le désirent, de leur faire parvenir gratuitement brochure détaillée et échantillons nécessaires.

Le traitement de l'artério-sclérose doit être, on le sait, antitoxique et rénal. S'il faut éviter d'introduire dans l'organisme des aliments capables d'engendrer des poisons, ce à quoi l'on arrive par le régime lacto-végétarien, il faut, de plus, débarrasser l'économie des toxines qui l'encombrent, et l'on y parvient au moyen de médicaments.

La Dioséine Prunier, *composée de substances qui ont fait leurs preuves dans des états morbides nettement définis, comme la nutrition ralentie, les troubles de la circulation artérielle et veineuse, est un des médicaments les plus à recommander contre toutes les manifestations de l'artério-sclérose, ce terme étant pris dans son sens le plus large.*

La dyspnée toxi-alimentaire, l'insomnie due à des troubles circulatoires, la diminution de la force organique, les spasmes, l'hypertension artérielle, la tachycardie, les vertiges, le délire, les accidents cardiaques et rénaux, les phénomènes d'intoxication sanguine, bénéficient largement de son emploi.

La Dioséine, *en effet, est, de par sa constitution, le remède qui peut répondre le mieux aux nombreuses indications thérapeutiques de l'artério-sclérose, cette maladie-protée si commune aujourd'hui.*

Cette Dioséine *est : 1° antitoxique par son fluor ; 2° cardio-motrice par ses composés nitrités ; 3° tonique par ses glycéro-phosphates ; 4° diurétique par l'ensemble de ses divers éléments.*

Elle ne renferme pas d'iodure, et c'est là un point que nos expériences nous permettent de ne pas laisser sous silence, beaucoup de malades ne supportant pas l'iode, ou n'en éprouvant aucun bénéfice.

Les éléments fluorés, au contraire, qui rentrent dans la composition de la Dioséine, *n'ont aucun des inconvénients de l'iode, tout en en possédant les avantages. Comme l'iode, le fluor fluidifie le sang, le rend moins épais, moins visqueux, facilite sa progression dans les canaux artériels et veineux. Cet accroissement de la circulation a, dans ce cas, une influence très heureuse : il empêche l'irritation, l'inflammation même de la tunique interne des vaisseaux ; il en prévient l'encrassement et éloigne la période des lésions.*

Comme l'iode encore, le fluor contrarie le processus sclérogène. Il a,

en effet, la vertu de paralyser la prolifération du tissu conjonctif, d'entraver l'hypertrophie et l'hyperplasie des fibres musculaires et des éléments conjonctifs des organes. Il combat donc la sclérose des artères, des veines et des viscères. Il jouit, enfin, d'une propriété remarquable qui lui appartient en propre : il intervient dans la constitution intime des parois vasculaires ; il leur apporte plus de solidité, plus de résistance, écartant ainsi les dangers de rupture. Il rend les tuniques internes des artères et des veines moins vulnérables aux toxines et retarde ainsi l'évolution scléreuse.

La Dioséine, *enfin, contient, en plus des dérivés fluorés, des formiates, des glycéro-phosphates et de ses principes toniques, de très faibles doses de caféine qui, ainsi administrée, diminue l'hypertension, tandis qu'à dose ordinaire elle aurait un effet contraire.*

La Dioséine *est donc un médicament qui s'impose de lui-même, son expérimentation pouvant être faite sans aucun danger et avec grande chance de succès.*

Présentée sous forme de comprimés, du poids de 0,25 centigrammes chacun, on l'administre en général à la dose de deux à quatre comprimés, que l'on prend en deux fois, matin et soir, en les accompagnant d'une gorgée de liquide.

PETITS RENSEIGNEMENTS

Caisse d'assistance médicale de guerre

Règlement

Article premier. — L'Association générale des Médecins de France crée, en dehors de ses statuts et de la loi du 1er avril 1898 sur les Sociétés de secours mutuels, une Caisse d'Assistance médicale de guerre.

Article II. — Elle est destinée à venir en aide aux médecins ou aux familles des médecins directement victimes de la guerre (médecins des pays envahis ou médecins mobilisés), qu'ils fassent partie ou non de l'Association générale.

Article III. — Cette Caisse est administrée par le Bureau et le Conseil de l'Association générale, auxquels s'adjoindra un Comité de contrôle et de répartition, composé des délégués des Sociétés adhérentes et cotisantes (un délégué par Société), et de toute personnalité dont le concours paraîtra utile.

Article IV. — Les confrères qui auront recours à cette Caisse devront adresser au Président une demande, en précisant les dommages qu'ils ont subis.

Article V. — Les sommes seront distribuées après enquête et proportionnées, dans la mesure des ressources de l'Œuvre, au degré des infortunes qui lui seront signalées.

Leur " Kultur "

Notre confrère et ami Foveau de Courmelles vient de relater, dans le *Moniteur médical*, d'après la *France de demain*, du vaillant abbé Wetterlé, et d'après la *Revue des Deux Mondes*, sous la signature autorisée de Téodor de Wyzewa, de nouveaux faits à l'actif de la Kultur germanique. Ils s'ajouteront au dossier que nous avons constitué depuis le début de cette terrible guerre.

... Depuis les premiers bruits de guerre, dans toutes les villes d'eaux et dans tous les nombreux sanatoria d'Allemagne, où les malades russes abondaient, les directeurs des établissements balnéaires et des hôtels, les médecins, les autorités locales, les personnes notables, retenaient par tous les moyens leurs hôtes inquiets. Ils leur affirmaient officiellement que toute crainte était vaine et injuste.

Tout à coup, sur une dépêche de Berlin, le 1er août, tous les malades russes furent maltraités, détroussés, chassés avec la plus abominable violence.

Dans les *sanatoria*, par exemple dans celui du Dr Lippelt, à Friedrichsrod (Thuringe), le directeur lui-même s'appropria les montres et les bagues de ses malades. Partout, les médecins allemands se faisaient donner les bijoux de leurs clients, sous prétexte que l'argent russe perdait de sa valeur.

Les bourgeois, chez qui tant de ces malades russes avaient coutume de se loger, rompaient avec leurs antiques traditions de servilité mercantile, dévalisaient les hommes, les femmes et les enfants, puis les jetaient à la rue, en leur lançant des ordures et des pierres.

A Neu-Strelitz, les gendarmes prussiens enlevaient leurs vêtements aux femmes et les laissaient pendant plus d'une heure complètement nues, avec leurs compagnons d'infortune. Parmi ces malheureuses, se trouvaient une mère avec ses deux filles. Toutes les femmes et toutes les jeunes filles étaient fouillées « à fond », n'importe où, devant n'importe qui. A Sassnitz, deux hommes, pour un mot de protestation contre de semblables ignominies, étaient fusillés par des officiers. Le père d'une jeune fille, qu'on examinait ainsi, ayant fait un geste d'indignation, fut exécuté devant tout le monde, sur l'ordre du colonel.

Certains faits de brutalité sont si répugnants, qu'on peut à peine les indiquer au public français. La fille d'un banquier de Pétrograd, M. P..., fut saisie par deux officiers allemands dans le lavabo d'un train et violentée sous les yeux de son père, que des soldats maintenaient. Depuis ce moment, Mlle P.. est folle et son père a les cheveux tout blancs.

Dans une station voisine de Dantzig, le 3 août, un officier « fit sortir du train une jeune fille de quinze ans et en fit présent aux soldats qui se trouvaient sur le quai ». A Ostrow, toute une colonne russe, à demi assommée à coups de crosse, vit cinq de ses femmes, « arrachées et souillées ». A Francfort, une jeune femme qui venait d'accoucher fut obligée de fuir à pied. Elle arriva à Berne le lendemain, avec son enfant mort dans les bras.

A Breslau, une jeune femme qui venait de subir une opération fut traînée en prison. Là, ses bourreaux lui enlevèrent les bandages qui recouvraient sa plaie béante Ils la portèrent ensuite dans un wagon à bestiaux, qui devait la conduire à la frontière ; mais, comme elle s'était évanouie, ils la précipitèrent au bas d'un talus. Des douaniers russes la recueillirent le

lendemain. Sa plaie s'était envenimée. Elle mourut huit jours après, dans d'atroces souffrances.

Dans un convoi qui traversait la Prusse, les voyageurs subirent tant d'outrages, que six femmes furent atteintes de folie. Un petit garçon de douze ans, dont le corps n'était qu'une plaie, est soigné dans un hôpital de Pétrograd. Nuit et jour, il ne cesse de répéter *en allemand* : « Ne me battez pas ! »

Une mère n'avait plus une goutte de lait pour son enfant. Elle vit, sur le quai de la gare de Rostock, des officiers allemands, attablés devant de grands verres de bière. Elle les supplia de donner le fond d'un de ces verres à son enfant qui pleurait de soif. Ils éclatèrent de rire. Désespérée, elle remonta en wagon. Tout à coup, un des officiers l'y rejoignit et tendit à l'enfant un verre qu'il venait de faire remplir. L'enfant se mit à boire avidement, mais tout de suite rejeta ce qu'il avait bu. Les officiers avaient mis dans la bière une poignée de sel.

Il est des infamies qui se passent de commentaire.

Forfait inouï !

Sous le titre : *Monstres boches*, on lit ce qui suit, dans le *Petit Dauphinois*, du 30 août 1915 :

Un médecin français, récemment venu d'Allemagne où il avait été interné dans un camp, contrairement à la convention de la Haye, a donné ce détail vraiment typique : Beaucoup de Russes prisonniers avaient le typhus. Les Boches firent coucher un Russe entre deux Français. Et, au bout de vingt jours, tous les Français avaient le typhus ! Il y eut des hécatombes.

Voilà qui dépasse en atrocité tout ce que nous avons enregistré jusqu'à ce jour ; nous espérons bien que « le médecin français » qui a fait connaître ce fait, ce forfait sans exemple chez aucune autre nation, voudra bien, si ces lignes lui tombent sous les yeux, les garantir de son témoignage ; nous lui promettons, d'avance, toute notre discrétion.

Ce qu'ils ont fait en Russie.

Le gouvernement russe vient de publier un rapport, à la suite d'une enquête faite sur les lieux de la guerre, qui dévoile les mêmes atrocités teutonnes en Pologne et en Russie. La *Clinique*, de Montréal, en détache ce passage édifiant :

Les églises, aussi bien orthodoxes que catholiques romaines, dépouillées de leurs vases sacrés, souillés d'excréments de toutes sortes, servirent à la fois, aux Austro-Allemands, d'écuries et de lieux de débauche. Des ambulances. des hôpitaux, des navires, arborant l'insigne de la Croix-Rouge, ont été bombardés au mépris de la Convention de Genève.

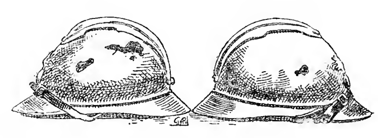
Ce document se termine par l'analyse d'une série de témoignages, rapportés d'Allemagne par des médecins militaires russes, prisonniers de guerre. Injuriés, maltraités, affamés, des milliers de blessés sont morts par manque de soins. Que voulez-vous ?... C'est la Kultur !

Échos de la « Chronique »

Le nouveau casque pare-balles.

A la dernière *Réunion médico-chirurgicale* de la 8e armée, le Dr Noël Fiessinger a présenté un casque d'infanterie (nouveau modèle), perforé par un éclat d'obus (1).

Les assistants ont pu constater *de visu* que l'éclat, dévié par la



Ces deux figures montrent que les porteurs du nouveau casque risquent de n'avoir que des blessures superficielles, intéressant seulement le cuir chevelu.

résistance du métal, n'a provoqué, au lieu d'une plaie pénétrante, qu'une éraflure légère de la région temporale.

Il en va tout autrement avec les balles, ou avec les éclats à direction perpendiculaire à la surface du casque : dans ces cas, ce sont de véritables plaies pénétrantes du crâne qui ont été observées.

A ce point de vue, la « bourguignotte » rendra de signalés services à nos braves.

Le protège-cœur pour nos soldats.

A l'heure où le nouveau casque fait son apparition, le Dr Bonnette s'est demandé (2) si on ne devait pas se préoccuper de protéger le cœur, aussi bien que la tête ; car, dit notre confrère, « cet organe unique (*le cœur*), sans revêtement sérieux et sans suppléance, constitue un effroyable danger, au milieu de cette pluie de projectiles tirés par l'artillerie moderne ».

A l'appui de son desideratum, Bonnette cite l'opinion du Dr Filderman, qui exprime le vœu que nos soldats soient tous munis d'un protège-cœur, dont il donne la description précise :

(1) Pour la description du nouveau casque, v. dans la *Presse médicale*, du 11 octobre 1915, l'article de notre ami P. Bonnette.

(2) Cf. *Presse médicale*, 27 septembre 1915.

Une plaque d'acier vulgaire de 5 millimètres résiste à une balle de revolver à 7 mètres ; elle n'en est même pas déformée. *Une plaque de quatre millimètres suffirait donc pour protéger le cœur contre la plupart des projectiles modernes.*

Une plaque de 15 cm. × 15, pesant environ 200 grammes, légèrement cintrée, pour se mouler sur le thorax et fixée *au bon endroit*, entre le drap et la doublure de la vareuse, constituerait donc, dans l'immense majorité des cas, une protection efficace contre la mort par plaie du cœur... Le prix de revient serait inférieur à 1 franc.

Le professeur Laurent, de Bruxelles, exprime le même désir : cette plaque protectrice précordiale serait, selon ce chirurgien avisé, d'autant plus utile, que nombre de combattants ont été sauvés d'une mort certaine, « pour avoir porté en poche, *devant le cœur*, une pièce métallique quelconque un peu épaisse ».

Voilà, pour un philanthrope, une heureuse occasion d'exercer sa générosité d'une manière intelligente et pratique.

La dictature en Turquie. — Les médecins du Comité Jeune-Turc.

Dans le comité dictatorial qui régit actuellement les destinées de la malheureuse Turquie, se trouvent deux médecins, dont le général Chérif-Pacha, un sincère ami de la France, a croqué, en quelques traits gravés à l'eau-forte, la peu sympathique silhouette.

Nous vous présentons d'abord, sous les auspices de notre guide, le Dr Nazim, créateur du mouvement nationaliste en Turquie.

Intelligence très bornée, caractère vindicatif. C'est lui qui organisa l'émigration en Turquie des musulmans de Bosnie-Herzégovine. Il est un partisan résolu de l'extermination des chrétiens en général et des Grecs en particulier, ne faisant grâce qu'à ceux qui se convertissent à l'islamisme. C'est un des chefs les plus sournois, les plus écoutés du comité. Il est venu, à plusieurs reprises, à Paris, où il avait vécu onze ans pour essayer de gagner la presse française au comité.

Le Dr Bahaeddine Chakir, entré au comité comme représentant du prince héritier Youssouf Yzeddine, dont il fut, un temps, le médecin privé : caractère très vindicatif, esprit très borné, n'a usé de son influence qu'à faire des affaires. Pendant le siège d'Andrinople, il a empiété sur les attributions du commandant de la place, Chukri pacha, de caractère très faible, et a empêché la prolongation de la défense.

Sans doute, ce sont là les protagonistes, mais combien de comparses dont on ne nous parle pas !

La police des débits de boissons.

La commission de législation civile a décidé de proposer, pour l'article 10 du projet relatif à la répression de l'ivresse et de l'alcoolisme, la rédaction suivante :

L'Histoire est un éternel recommencement !

ARRÈTÉ

DU MAIRE DE LA VILLE DE STRASBOURG,

DU XXX. GERMINAL AN IX. DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Concernant la Police des maisons publiques.

Vû la lettre du Général commandant d'armes en cette place en date du 28. Germinal, par laquelle il invite le Maire de rappeller de nouveau aux aubergiſtes cabaretiers et autres teneurs de maisons publiques, les réglemens de police, qui leur défendoient de tout tems, de recevoir ou de donner à boire ou à manger à des militaires après la retraite battue, et aux autres citoyens, après la cloche de dix heures ſonnée.

Le Maire arrête : qu'en conformité deſdits réglemens, il eſt fait défenſe aux aubergiſtes, cabaretiers et autres teneurs de maiſons publiques, de retenir ou recevoir après la retraite battue, les militaires obligés d'après les règles de la diſcipline militaire, de ſe retirer dans leurs quartiers ou logemens reſpectifs; il leur eſt également défendu de donn à boire ou à manger aux autres citoyen militaires ou non, après la cloche de di heures sonnée, si ce n'eſt qu'ils loger chez-eux et hors de la ſalle ou chambr où le public eſt admis.

Les contrevenans ſeront punis de peines prononcées par lesdits régle mens, qui ne pourra être moindre d trois journées de travail.

Le préſent arrêté ſera imprimé, pu blié et affiché dans les endroits accoutu més, ainſi que dans la ſalle principal de chaque maiſon publique.

Le Maire de la ville de Strasbour
signé : HERMANN.

Par le Maire, le Secrétaire-général d la Mairie ; *signé* : C. BARBIER

A Strasbourg, chez Ph. J. Dannbach, imprimeur de la Mairie.

LA POLICE DES CABARETS, EN L'AN IX DE LA RÉPUBLIQUE.

Tous cafetiers, cabaretiers, tenanciers de cafés-concerts et autres débitants de boissons à consommer sur place qui, en employant habituellement des femmes, pour se livrer à la prostitution dans leurs établissements ou dans les locaux y attenant, auront facilité la débauche, seront condamnés à un emprisonnement de 6 jours ou 6 mois et à une amende de 50 à 600 francs. En cas de récidive, la fermeture de l'établissement sera ordonnée par le jugement.

Alcool et débauche.

Un bulletin antipornographique, qui se publie à Bordeaux, et que nous révèle l'*Echo de Paris*, donne l'information suivante :

A l'arrière, la consommation alcoolique est devenue simplement effrayante. Dans les villes de garnison, petites et grandes, les cafés et débitants font des recettes formidables, prises sur les ressources des mobilisés. Tel café, à M..., qui faisait 3.000 francs d'affaires par an avant la guerre, déclare avoir encaissé plus de 30.000 francs depuis la mobilisation. La débauche et l'immoralité marchent de pair avec l'alcool, et, sous ce rapport, le tableau paraît bien sombre. On doit féliciter hautement les officiers généraux du front et les commandants d'armes de l'arrière, qui ont pris des mesures énergiques contre l'alcoolisme et la débauche. Malheureusement, ni les pouvoirs civils, ni la population n'encouragent les autorités militaires dans ce domaine. On se croit tous les droits, puisque l'on est en guerre. Les affaires sont les affaires !

L'alcool et la débauche favorisent particulièrement aussi les maladies vénériennes. Et celles-ci sévissent de façon très inquiétante dans les villes de garnison ; et nos villes le sont toutes maintenant. Pourquoi ne pas interdire l'entrée de tous les bouges : maisons de tolérance, officielles et officieuses, cafés et brasseries à femmes, cabarets à serveuses, à tous les militaires ? »

L'affiche dont nous reproduisons le fac-simile réduit prouve que le mal ne date pas d'aujourd'hui.

La « Germania », association de criminels.

Chose curieuse : la plus ancienne association criminelle, et la seule connue dans la campagne espagnole, porte le nom de *Germania* !

On a prétendu que la Camorra italienne avait pris naissance en Espagne ; mais Raphaël Salillas, de Madrid, affirme que c'est une légende sans base sérieuse, dont la source se trouve dans les *Mystères de l'Inquisition*, de Féréal. *Germania* est synonyme de *Hermandad* : une association de frères. Salillas ne donne pas d'autres renseignements, mais son indication n'en est pas moins intéressante à recueillir pour faciliter des recherches ultérieures.

Echos de Partout

Appareils respiratoires pour l'armée. — Le *War Office* a réquisitionné des appareils respiratoires, qui ont été expédiés sur le front ; le *Times* annonce que deux sortes d'appareils nouveaux ont été

APPAREILS PROTECTEURS CONTRE LES GAZ ASPHYXIANTS, EMPLOYÉS AU FRONT.



Cette blouse à capuchon a été surtout employée par les Allemands.



Soldat anglais, muni d'une bande de toile imbibée d'un liquide préservatif, pour se prémunir des gaz asphyxiants, dont l'initiative revient aux soldats de la Kultur. Depuis lors, on a fait usage de masques d'un modèle différent, permettant de garantir les yeux, en même temps que le bas du visage, et d'éviter l'action nocive des gaz lacrymogènes.

approuvés et qu'on les fabrique actuellement avec la plus grande diligence.

L'un d'eux est constitué par un cône en toile métallique, couvert de stockingette ; une cartouche d'alcali est fixée à la partie antérieure et, lorsqu'on mouille l'appareil, la solution alcaline humecte le tissu : on peut ainsi neutraliser les fumées de chlore.

Le second appareil peut servir à combattre les fumées de brome qui sont nuisibles aux yeux ; il est constitué par un masque de tissu lâche, muni d'une fenêtre de mica, et comporte un dispositif pour filtrer, à travers un alcali, l'air destiné à la respiration. Il est

nécessaire d'employer une substance alcaline, pour neutraliser les gaz utilisés par les Allemands. Southall Bross et Barclay proposent d'utiliser des appareils préalablement saturés d'une solution de salicylate de soude, puis desséchés ; ce produit, d'après eux, absorberait et rendrait inoffensives les fumées de chlore et de brome. Ceci rappelle le fait, que les ouvriers chargés de surveiller dans les usines la distillation de l'acide azotique portent, lorsqu'ils rechargent les cornues, des appareils respiratoires saturés de baume Friar (teinture de benjoin composée). A. M.

(*Presse médicale*, 30 août 1915.)

Royal certificat de complaisance. — C'était à un moment critique de l'avant-dernière crise balkanique. Le roi Ferdinand de Bulgarie, peu rassuré, villégiaturait loin de son trône, à Carlsbad. Mais ses ministres le réclamaient avec insistance.

Le roi, peu pressé de rentrer, alla trouver son médecin.

— Faites-moi, lui dit-il, un certificat constatant que je ne puis bouger. Mais pesez-en les termes. Il faut que mes ministres me croient très malade, mais il ne faut pas qu'ils me croient à l'article de la mort. Sans cela, ils succomberaient peut-être à certaines tentations.

Le certificat devait être écrit en français. Le médecin autrichien ne savait pas bien notre langue. Il le fit rédiger par un de ses clients, vieux Parisien bien connu, qui raconte l'anecdote.

Que dites-vous de ce roi qui, pour tromper ses ministres, se fait délivrer des certificats de complaisance ? Et c'est avec cet honnête sire que nous avons, pendant des mois, fait de la diplomatie de bureau !

(*Le Matin*, 10 octobre 1915.)

Tanneries de peaux humaines. — Un officier anglais, qui a séjourné plusieurs années dans la région du Cameroun, nous affirme que les Allemands avaient établi là une industrie macabre : il ne s'agit de rien moins que du tannage de la peau humaine.

Le concours de naturels aidant, ils écorchent les cadavres des enfants et des adultes, morts de mort violente ; la peau est alors préparée et tannée. On obtient un produit extrêmement souple, presque velouté, qui est, sous une fausse dénomination, envoyé en Allemagne pour être travaillé.

Il n'est pas rare, nous affirmait notre interlocuteur, de rencontrer des officiers allemands possesseurs de porte-cartes et même de portefeuilles en peau humaine, luxueusement montés, rehaussés de chiffres et d'attributs nobiliaires, en or ou en argent.

Le commerce de ces objets se fait couramment à Berlin ; mais nous devons à la vérité d'ajouter qu'il se pratique sous le manteau.

(*Courrier de l'armée belge* et *Journal*.)

Le secours de guerre à la Famille médicale. — L'*Œuvre parisienne de Secours immédiat et d'Assistance à la Famille médicale*, qui réunit les groupements professionnels parisiens, dans le seul but de parer *au plus pressé*, dans les cas de véritable détresse confraternelle, nous avise qu'elle a décidé, dans son Assemblée générale du 13 février, de créer une caisse annexe pour la durée de la guerre, sous le nom de *Secours de guerre à la Famille médicale*. La gestion en a été confiée au Dr Bongrand (1), trésorier du S. M. S., qui sollicite par cet appel les dons personnels de tous nos confrères et bienfaiteurs, ainsi que les souscriptions des groupements professionnels.

Nous avons annoncé, d'autre part (2), que l'*Association générale des médecins de France* a créé une œuvre similaire, sous le nom de *Caisse d'assistance médicale de guerre*. Il serait souhaitable que ces œuvres, poursuivant un même but, fusionnassent entre elles, et qu'une liste unique de souscriptions fût publiée, afin de ne pas froisser de légitimes susceptibilités, et de réaliser cette *union sacrée* qui n'est pas moins utile dans notre microcosme que dans le pays tout entier, à cette heure où se doit éviter toute discorde intestine, en présence du péril extérieur.

Vœu au Parlement. — Le Conseil de l'Union des syndicats médicaux de France, réuni le 16 septembre 1915, après examen du projet de réforme de la législation de l'alcool, déposé sur le bureau de la Chambre, le 26 août dernier par M. Ribot, ministre des finances, estime qu'au point de vue hygiénique, son action, tout efficace qu'elle soit, sera cependant insuffisante : la consommation, préjugée par le rapport à un million d'hectolitres, serait encore beaucoup trop élevée, pour la sauvegarde de la santé publique.

Mais, connaissant les difficultés de tout ordre que soulève la refonte de la législation alcoolique, il estime que le projet, dans son ensemble, donne une ample satisfaction aux désirs tant de fois exprimés par les médecins, et en particulier par le dernier Congrès des Praticiens de France de mai 1914, touchant la suppression du privilège des bouilleurs de cru.

Aussi, au nom des 10.000 médecins syndiqués de France, il décide, à l'unanimité, d'adresser à M. Ribot le respectueux hommage de ses félicitations pour son projet de loi, dont la hardiesse réjouira tous ceux qui, comme les médecins, voient de près la grande misère de l'alcool.

(1) Adresser les souscriptions, 6, rue Villaret-Joyeuse, Paris.
(2) *Chron. méd.*, 15 sept. 1915, p. 273, et 15 nov., p. 334.

Correspondance médico-littéraire

Réponses

Une recette de pain KK en 1767 (XXII, 204). — Dans le *Bulletin de la Société d'histoire de la Pharmacie* (décembre 1914-septembre 1915), M. E.-H. Guitard, après avoir rappelé la communication de notre confrère et bon ami, le Dr Aubert, parue dans la *Chronique*, ajoute que MM. Rambaud (1) et Isnard ont rapporté les essais, qui furent tentés en Poitou de 1775 à 1782, et à Marseille sous le Directoire, pour y acclimater le pain ou le fromage de pommes de terre. L'instigateur ardent de cette campagne économique ne fut autre que Parmentier. En effet, dans son opuscule, intitulé : *Manière de faire le pain de pommes de terre sans mélange de farine*, Parmentier a tracé lui-même en détail l'historique de ses expériences et de ses luttes, poursuivies avec l'aide de son confrère, Cadet le jeune. C'est en 1773 que Parmentier obtint les premiers résultats et qu'il en fit part à l'Académie de Besançon. Voltaire, Necker, Amelot, Franklin, Louis XVI et toute la cour, goûtèrent le nouveau pain, soit à leur propre table, soit dans des banquets solennels. La *Gazette de France* et les proclamations des intendants le préconisèrent, mais il n'eut guère qu'un succès de curiosité, j'oserais dire de snobisme. Parmentier profita des disettes qui sévirent sous la Révolution, pour le recommander à nouveau à nos ancêtres ; à son instigation, plusieurs municipalités, dont celle de Marseille, achetèrent des stocks de pommes de terre, et le Comité de salut public fit afficher un peu partout des avis comme celui-ci :

Economie. — Il a été fait, dans plusieurs communes, l'expérience d'une panification de deux tiers de farine de froment et un tiers de pommes de terre, ou bien d'un tiers de farine de froment, un tiers de farine de seigle et un tiers de pommes de terre : ces expériences ont parfaitement réussi ; il en est résulté un pain très blanc, fort nourrissant et qui se tient longtemps frais.

Le procédé est simple et facile : on fait cuire dans l'eau commune la pomme de terre, jusqu'à ce qu'elle cède facilement sous le doigt ; on la pèle, on l'écrase, et on en forme une pâte.

Cette opération terminée, on pétrit séparément la farine de froment ou de seigle ; on mêle les deux pâtes, on pétrit de nouveau, et lorsque le mélange est bien opéré, on forme le pain à l'ordinaire ; en y ajoutant un peu de sel, le pain prend un goût plus agréable. Par cette manipulation, on diminuera la consommation des grains... On a fait du pain composé de moitié de farine d'orge et moitié de pommes de terre... La culture de la pomme de terre ne saurait être trop encouragée... (*L'Anti-Terroriste*, journal de Toulouse, 6 ventôse an III.)

(1) *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, premier trimestre 1915 ; cf. la *Nature*, 4 septembre 1915.

Tous ces efforts furent inutiles : les Français restèrent fidèles à leur froment ; ce qui n'empêcha pas que beaucoup disputèrent à Parmentier l'honneur de sa découverte.

Notre grand homme se défendit presque avec rage. Sans doute, on avait bien, avant lui, incorporé de la pomme de terre au pain, mais cela n'avait rien de commun avec son pain de pommes de terre. « Suivant un pareil raisonnement, la citrouille, le potiron, les tronçons de choux... peuvent donc se convertir en pain. » Et surtout, *il ne voulait pas voir confondre son aliment avec la « galette noire et détestable », qu'il avait jadis goûtée en Allemagne. « Prisonnier de guerre en Westphalie*, dit-il, *j'ai vu et mangé de ce soi-disant pain ; mon palais s'en rappelle encore le souvenir. Le pain noir, mat et amer, du sarrasin, placé à côté, aurait pu passer pour du pain mollet.* »

E.-H. G.

Cuirasses providentielles (XIX ; XX, 539). — Cette historiette, contée par le *Matin*, dans son numéro du 10 mai 1915, constitue, ce me semble, une amusante contribution à votre enquête sur les « cuirasses providentielles ». Je vous la livre telle que je l'ai copiée dans le journal cité :

Un beau jour, jour dix fois béni, le poilu Chalrat reçut dix francs.

Ces dix francs lui parvinrent, sous forme d'un bon petit mandat, venu en droite ligne de Neuvic (Corrèze), son pays natal.

— Veine ! dix balles qui tombent, s'écria le poilu ravi.

Dix balles, ainsi reçues, en font oublier bien d'autres.

Le soir venu, deux larges pièces de cent sous voisinaient, fraternelles, dans la poche de Chalrat.

L'une des pièces était belge, l'autre française.

Suivant leur penchant naturel, elles se retrouvèrent, étroitement unies, serrées l'une contre l'autre, dans un coin du vêtement.

C'étaient deux thunes heureuses, qui, ayant beaucoup roulé, n'étaient point fâchées de prendre ensemble un moment de repos.

Leur tranquillité ne fut point de longue durée. Une balle — boche celle-là, — vint troubler leur tête à tête. La barbe fleurie de Léopold, qui ornait la pièce belge, en fut quasi rasée et, le projectile poursuivant sa route, écornait l'exergue de la pièce française et s'arrêtait aplatie.

— Zut ! je suis touché, s'écria le poilu Chalrat.

Et il porta vivement la main à sa poche.

Quand il la retira, elle ne portait pas la moindre trace de sang.

Par contre, les deux pièces avaient beaucoup souffert, la belge surtout.

Chalrat regarda les deux pièces qui l'avaient si bien protégé avec une reconnaissance attendrie.

L'une portait : « L'union fait la force », l'autre : « Liberté, égalité, fraternité », et, à côté d'elles, gisait, plate, imbécile, vaincue, symbolique, la petite balle de plomb allemande.

— Elle a beau être en plomb, je la leur repasserai bien, grinça le poilu.

Mais déjà les « copains » l'entouraient :

— Quel veinard tu fais, tu n'avais que dix francs et te voilà maintenant à la tête de onze balles, dit l'un.

Un autre conclut :

— Ayez toujours deux thunes dans vos poches, on ne sait pas ce qui peut arriver.

X. Z.

Etymologies (XXII, 56). — Le Dr Monin fait, d'après Burnouf, dériver le nom d'Allemand du sanscrit « hara-man ». Cette étymologie est piquante, en ce qu'elle se trouve justifiée par la mentalité de ceux auxquels elle s'applique. Veut-il me permettre de lui en donner une autre, qui se justifie également par une autre des particularités de la mentalité teutonne ?

En même temps que pillards, les Allemands sont mystiques ; ils sont atteints d'une sorte de religiosité morbide, qui n'a rien à voir avec la Foi ; le « Gott mit uns » de leurs ceinturons de guerre est le Vieux-Dieu que ne se lasse d'invoquer le Kaiser, non point celui de Jehanne d'Arc, mais la vieille idole des forêts de l'ancienne Germanie. Le « Unser Gott » dont ils se réclament n'est pas non plus le « Tout-Puissant » des Anglais. Or, si nos Alliés se servent volontiers de cette dernière locution, nos ennemis l'ont adoptée aussi, et dès autrefois, en liant à un mot germain un mot latin : Le Tout-Puissant des Anglais s'appelle en Allemagne l' « All Magnus ».

Le mot de Gott lui-même témoignerait de l'orgueil insensé de cette race, où chaque individu se croit mieux qu'une parcelle de dieu, puisque chacun s'identifie avec son Dieu. Le « Gott », c'est le « Goth ». Chaque Goth est un Gott, un dieu !

Brandebourg aurait une double origine : pour les uns, il dériverait d'un vieux terme de chasse, « brand, ou brande », qui veut dire rameau d'arbre. Selon Trévoux (éd. 1732), « cette ville a été bastie par Brennus, chef Gaulois, de qui elle a pris le nom. *Brandeburgum* est même chose que *Brennoburgum* ou *Brennebourg*, ou ville de Brennus. » Pour d'autres, le nom viendrait de celui de son bienfaiteur, Brandon, prince français, fils de Marcomir.

Prusse, Borussia, est une corruption de Po-Russia. « Po » est un vieux mot esclavon, signifiant devant, ou en deça. En partant, en effet, de l'Europe occidentale pour se rendre en Russie, il faut passer par la Prusse. De même Poméranie, région située en deça de la mer Baltique, vient de Po et de Mer. Wachter, dans son *Glossarium Germanicum*, donne (page 1212) des renseignements curieux sur les plus antiques habitants de ces marches, les Vandales, dont les Prussiens actuels sont les descendants... et les continuateurs.

Les Bavarois tirent leur nom du latin *Bavari*, abrégé de *Bajuvarii*. Or *Bajuvarii* signifie « viri è Boiis oriundi ». Les Boïens étaient un peuple d'Aquitaine, dont une partie passa le Rhin sous la conduite de Ségowefe. Selon Wachter, *Boïi* est synonyme de *Coloni*, gens qui colonisent un pays (racine celtique « bau », demeure ; racine gothique « bava », lieu où l'on s'établit). Dans Bavarois, la seconde syllabe dérive d'un mot teutonique, « ar » ou

« war », qui est le « vir » latin, le « bar » franc, et le « wair » gothique.

La désinence « bourg », que l'on trouve si souvent à la fin des noms de villes allemandes, n'a pas pour origine les « burgi » romains : Cluverius soutient qu'il est issu du vocable alaman « burgg » (livre I de son Ancienne Germanie, caput XIII). Sans doute est-ce à cause de cette origine que le Tsar a changé en Pétrograd le nom de sa capitale.

Quant à Bade, cette appellation de plusieurs villes et d'un duché vient de « bad », bain, station thermale.

Et les Saxons ?... S'appuyant sur les opinions de Ptolémée et de Pline, Sharon-Turner, dans son savant ouvrage, « Anglo-Saxons », dit :

Les Scythes étaient une tribu germaine ou teutonne, c'est-à-dire gothique. Des différentes nations scythes connues, les *Sakaï* ou *Saxæ* sont le peuple dont on peut admettre que les Saxons sont descendus. Ils défirent Cyrus et atteignirent la Cappadoce.

... Il est évident, d'après Pline, que quelques-unes des divisions de ce peuple furent réellement appelées « Sakasurra »... Pline dit que les Sakaïs qui s'établirent en Arménie furent appelés *Saccassani*, ce qui n'est autre que *Sakà-Sunà*, épelé par des gens peu habitués aux mots composés.

... Il est également important de remarquer que Ptolémée mentionne un peuple scythe, sorti des Sakaïs, et appelé « Saxones ».

Les *Saxons* ou *Sak'aïs* anciens seraient donc issus d'une ancienne peuplade scythe. Or, si l'on en croit la très ancienne légende irlandaise de Tea-Tephi, celle du Tombeau de Jérémie, celle aussi de la Pierre de Destinée (cette pierre sur laquelle Jacob aurait posé sa tête, lors de son rêve fameux, et qui se trouve à Westminster, sous le fauteuil où l'on couronne les Rois d'Angleterre), si l'on s'en rapporte aussi aux travaux de Toussenel, qui appelait les Saxons des « Juifs roux », aux études du Révérend R. Douglas, vicaire de Bredgar et à celles de notre compatriote Raoul Bergot, sur les origines sémitiques du peuple qui nous intéresse, on fait cette nouvelle constatation :

Le nom de *Sakaï* est le même que celui d'*Isaak'ai*. En effet, la linguistique démontre que les gens de races différentes interposent volontiers ou suppriment certaines lettres : les Arabes disent *Marsillia* pour Marseille, *Consantina* pour Constantine ; nous disons *Stamboul* pour Istamboul ; les Occidentaux ont donc pu prononcer *Sakaï* le mot Isaak'ai des Orientaux ; et aussi, Saxons pour Issaksons. Le mot « sohn » voulant dire « fils », nous obtenons : *Saxons, Isaak'sohns, fils d'Isaac.*

Il y aurait beaucoup de curiosités encore à relever sur certaines étymologies allemandes, notamment sur les mots dans lesquels se trouve la racine « dan » ; mais ces considérations historiques et linguistiques pourraient nous faire oublier que nous écrivons dans la *Chronique médicale*. DANIEL CALDINE.

Leurs fétiches (XXII, 42). — La *Chronique* a déjà parlé de certains fétiches, d'un usage traditionnel dans les armées germaniques. Voici deux autres coutumes, observées récemment en Belgique et que personne, je crois, n'a jusqu'ici mentionnées. Pour antinomiques qu'elles soient, ces deux coutumes procèdent de la même double idée : la terreur du Français et le désir de le vaincre impunément. Et ces procédés contradictoires sont : la communion et l'envoûtement.

Sous la conduite d'un officier, les éléments catholiques des corps bavarois sont conduits à confesse. Le temps attribué à chaque homme pour sa confession est de deux minutes ; l'officier est là, derrière, qui surveille et minute, montre en main. Puis les hommes sont conduits à la communion, par groupes d'une centaine, s'agenouillent et se relèvent au commandement. Alors ils se croient invincibles.

Mais comme deux sûretés valent mieux qu'une, après avoir eu recours au rit chrétien, ils se retournent vers le rit païen.

Les Bavarois, issus des Boïens antiques, vieille peuplade aquitaine de Novempopulanie, où l'envoûtement était en usage, si l'on s'en rapporte aux documents découverts ces dernières années, les Bavarois, se souvenant de leurs origines, se procurent un petit morceau de drap de capote français, découpé sur l'uniforme d'un prisonnier ou d'un mort, en habillent une figurine grossièrement modelée en terre, prennent dans la main gauche leur poupée ainsi affublée, la baptisent, puis l'injurient, et brusquement, avec une haine féroce, l'anéantissent à coups de baïonnette. Alors ils peuvent s'élancer au combat, sûrs de tuer, et de revenir indemnes.

... Mais sept mois de guerre prouvent que c'est justement le contraire qui souvent se produit.

D. Caldine.

Le Poil, symbole de la force (XXII, 227, 259). — L'anecdote est jolie, et joliment contée par M. Emile Magne, dans son charmant ouvrage sur *Ninon de Lanclos* (et non Lenclos, comme on l'écrit communément).

Ninon voit, à la lueur des chandelles, se dévoiler un éphèbe aux muscles durcis par les rudes exercices des académies et par les chevauchées. Elle en attend d'énergiques et redoublées ivresses. Mais voici que, frôlant sa chair satinée, le corps velu du conquérant excite plutôt son imagination que ses sens. Invinciblement, tandis qu'il s'évertue à donner des preuves de sa robustesse, elle murmure un adage latin, remonté du fond de sa mémoire, et qui départage de cette sorte les qualités des gens velus : *pilosus, aut fortis aut libidinosus*.

Au petit matin, elle est assurée que M. le duc ne possède pas cette dernière qualité.

— Ah ! Monseigneur, s'écrie-t-elle, comme il faut que vous soyez fort !

L. R.

Chronique Bibliographique

Un livre utile (1).

Notre armée marche coude à coude avec l'armée anglaise. Dans la confusion qui suit chaque combat, combien de fois un blessé se trouve dirigé vers des médecins ou chirurgiens alliés qui ne parlent pas sa langue ; il est, cependant, d'urgence extrême que le major français, tout comme son collègue anglais, puisse établir un diagnostic rapide et certain sur l'endroit et la nature du mal. C'est alors qu'interviendra avec le plus merveilleux à-propos l'ouvrage des Drs N. Fiessinger et Henri Vignes, le *Manuel français-anglais de conversation médicale et chirurgicale*.

On jugera de l'utilité de ce livre par deux questions prises au hasard parmi les quatre cents qu'il offre à la sagacité du praticien.

Est-ce que je vous fais mal en appuyant ?	*Do I hurt you when pressing there ?* (Dou aï heurt you houène pressigne thére ?)
Etes-vous gêné pour respirer ?	*Do you feel oppressed ?* (Dou you file opp-resse'd ?)

On remarquera que la prononciation est soigneusement indiquée et figurée. Et, point essentiel, le patient n'a jamais à répondre que par un signe, une simple affirmation ou dénégation.

Jusqu'au format du livre, tout a été calculé pratiquement : le *Manuel* est fait pour trouver sa place dans la poche.

Cet ouvrage, si pratique, devait être conçu et établi par des docteurs qui sont au front et se trouvent ainsi à même, mieux que qui que ce soit, de mettre au point un semblable travail. Journellement, en effet, ils vivent aux prises avec la difficulté qu'ils veulent éviter à leurs collègues et à nos chers malades ou blessés de la guerre.

Au point de vue historique, il est intéressant d'établir un parallèle entre ce précieux *Manuel* et les guides soi-disant médicaux de l'Allemand Blaschke, édités en 1900, certainement en vue de la guerre future. Autant l'ouvrage des Drs Fiessinger et Vignes est strictement médical, autant celui de l'auteur allemand fourmille de questions qu'on ne s'attend pas à y découvrir et visant réquisitions et perquisitions militaires.

Qu'on en juge par ces échantillons : *Y a-t-il des soldats cachés par ici ? — On va vous fusiller. — Je réquisitionne votre vin.....*

(1) *Manuel français-anglais de conversation médicale et chirurgicale*, par N. Fiessinger et Henri Vignes, aides-majors. Paris, Boyveau et Chevillet, 22, rue de la Banque ; 1 franc.

Une fois de plus, éclate la différence entre notre culture et leur « Kultur ». Les médecins français ne songent qu'au soulagement des blessés : l'Allemand demeure inévitablement hanté par ce qui constitue le souci de sa race : la délation et la rapine...

Le livre des Drs Fiessinger et H. Vignes vient à son heure. Il remplit une lacune dans le domaine de la médecine militaire ; aussi, notre Académie de médecine lui a-t-elle fait un accueil des plus sympathiques.

Henry-André.

Comment devient-on alcoolique ?

par le Dr P. Carles, professeur agrégé de la Faculté de médecine et de pharmacie de Bordeaux, correspondant de l'Académie de médecine, lauréat de l'Institut. 4e édition de propagande.

Dans cette brochure, l'auteur démontre que l'alcoolisme est la résultante de l'action de cinq facteurs principaux. La description qu'il donne de chacun de ces facteurs montre comment on peut se soustraire à leur action nuisible. On y trouve des aperçus physiologiques nouveaux (1).

Çà et là

Voltaire à Frédéric, roi de Prusse, envoyait ces vers :

J'aime peu les héros, ils font trop de fracas ;
Je hais ces conquérants, fiers ennemis d'eux-mêmes,
Qui, dans les horreurs des combats,
Ont placé tous les biens suprêmes,
Cherchant partout la mort et la faisant souffrir
A cent mille hommes leurs semblables.
Plus leur gloire a d'éclat, plus ils sont haïssables !

P. c. c. : Ch. Régismanset.

(1) Éditeurs : Bordeaux, Féret et fils ; Paris, Mulo et Cie, rue Hautefeuille. Franco : 0 fr. 30.

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

HIER ET AUJOURD'HUI

Les scandales des certificats de réforme sous le Premier Empire.

(*Documents inédits.*)

Par M. le Dr Max-Billard.

Contrairement à ce que l'on croit, à ce qui se passe aujourd'hui, en tout cas, les levées de conscrits rencontraient parfois, sous le premier Empire, une résistance extrême. On oublie qu'en 1810, il y avait en France 80.000 réfractaires.

Les malheureux conscrits usaient de tous les moyens pour se soustraire à l'enrôlement : ils se mutilaient, s'amputaient l'index, s'arrachaient les dents, se couvraient d'ulcères, à preuve cette pièce tirée des Archives nationales :

Le six (avril 1808), *la brigade de la Palisse a arrêté le nommé Isaac* Genvret, *ex militaire, muni d'un congé en bonne forme, mais prévenu d'avoir tenté d'extorquer de l'argent à des conscrits, en les dispensant de servir, au moyen d'une liqueur dont la bouteille a été trouvée sur lui, et qui répandue sur les bras y produisait des ampoules et rendait impotent.*

Cette bouteille, qu'on présume n'être que de l'eau forte, *a été adressée au magistrat devant lequel Genvret est traduit* (1).

Nous avons montré ailleurs ce qui se passait en 1814 (2).

La France, malgré les appels faits à son patriotisme par l'Empereur et par le Sénat, ne se levait pas. Elle était épuisée de légions. Elle voulait la paix et la liberté. Elle craignait, en se levant, de se lever pour l'Empereur et non pour la patrie.

Dans l'Ouest surtout, la conscription répugnait à ces paysans de l'ancienne France, qui ne pouvaient se résigner à perdre de vue leur clocher, pour qui l'ennemi immédiat c'était les gendarmes, les *Bleus* qu'on voyait dans les villages faisant râfle des hommes valides, ces paysans, ces rudes gars, qui n'avaient pas hésité, en

(1) *Lettre du général de brigade Bugret au Ministre de la Police générale,* 16 avril 1808 (*Arch. nat.*, F7 3584, n° 6176).

(2) Dr Max-Billard, *Les Réfractaires sous le Consulat et l'Empire* (Medicina, juillet 1910). Dans certains chefs-lieux de canton, le *quart* seulement des appelés se présenta aux mairies. (*Correspondances des préfets relatives à la conscription de 1813-1814 ; Arch. nat.*, F7 3408² et 3416²).

1793, à se lever comme un seul homme pour faire la guerre civile : celle-ci était fondée, au moins, sur des outrages individuels, sur des aversions avouées ou reconnues ; c'étaient des duels avec des seconds, où les adversaires, *blancs* et *rouges*, savaient pourquoi ils avaient le fusil ou la fourche à la main ; tandis que ces braves Bretons n'éprouvaient aucune animosité contre les Prussiens et les Autrichiens d'alors, qu'ils ne connaissaient point, et qui, eux, ne cherchaient noise qu'à Bonaparte.

Le public s'est légitimement ému de ce qu'on a appelé le scandale des certificats de réforme. Cette émotion n'est point encore apaisée. Il y a unanimité pour s'indigner contre les piètres citoyens, indignes du nom de Français, qui songent à se dérober aux obligations sacrées du devoir patriotique ; et aussi, contre les malfaiteurs qui, moyennant finances, essaient de favoriser cette lâcheté.

Ces malfaiteurs ne datent pas d'hier. Il y a cent ans, il y avait des médecins, comme le chirurgien Labrunne, à Elbreuil, qui pratiquaient systématiquement, « par l'ablation de l'index », la mutilation des conscrits. D'autres, comme « Rosier et Cacalmontie, docteurs en médecine et en chirurgie », usaient aussi de leur influence, pour soustraire les conscrits à l'effrayant enrôlement et favoriser leur lâcheté (1).

Le préfet de l'Aveyron « dit qu'on lui indique comme coupables de concussion : 1° *le médecin qui était commissionné pour le recrutement* ; 2° le lieutenant du 62e, qui était aussi préposé pour y coopérer ; qu'on prétend qu'ils avaient des agents pour se faire amener, avant la séance pour l'opération, dans chaque canton, les hommes qui étaient atteints de quelque infirmité, ou qui prétendaient l'être ; et que, dans ces séances secrètes et illégales, ils négociaient leurs opinions et *les faisaient payer chèrement* » (2).

Il n'était pas jusqu'aux étudiants en médecine, qui ne missent aussi à profit leurs connaissances, pour chercher à soustraire les conscrits à leur devoir militaire ; témoin cette note de police, concernant la conscription de 1807, la plus brillante année du régime impérial :

Conscription.

Juin 1807.

12 juin.

Teysseire, *Elève en médecine, prévenu de soustraire les jeunes gens à la conscription, en leur introduisant dans les yeux de la poudre corrosive, produisant une ophtalmie factice.*

Saisie des poudres corrosives, de matière d'or et d'argent, bijoux, lettres de change et billets de banque provenant de ce commerce frauduleux.

Ordre à M. le préfet pour mettre les scellés sur tous les meubles et effets appartenant audit Teysseire.

---

(1) *Arch. nat., Bulletin du 21 prairial an XIII.*

(2) *Note sur le Département de l'Aveyron,* 21 germinal an XIII. *Arch. nat*, F7 8522, Dossier 14.280, P 2.

17 juin.

FEMME VILAIN. — *Arrestation de la dame Vilain prévenue de complicité avec Teysseire, pour provoquer des* OPHTALMIES *chez les conscrits.*

26 juin.

FEMME GUICHOT. — *Arrestation de la femme Guichot, épouse du capitaine vétéran de ce nom, impliquée dans l'affaire Teysseire (1).*

Mais voici un document qui ne manque pas, non plus, de pittoresque, et qui va nous fournir encore un singulier exemple des procédés empruntés à l'art médical, pour soustraire les jeunes gens à la conscription :

Inspection générale,
de la gendarmerie impériale.

Paris, le 16 mars 1813.

Monsieur le Duc,

Depuis quelque temps on avait signalé, au capitaine de la Gendarmerie de la Seine, un individu qui vendait aux Conscrits une pommade inventée par lui, au moyen de laquelle **il leur donnait la teigne** *et parvenait ainsi à les faire réformer. Des gendarmes ont été mis à sa recherche et l'ont découvert.*

Il a été saisi en flagrant délit, et encore nanti de deux boîtes de sa pommade (2). *Ce prévenu, nommé* PERNY, *se disant* **artiste vétérinaire**, *a été conduit devant M. le préfet du département.*

Agréez, Monsieur le Duc, la nouvelle assurance de ma haute considération.

Le dernier Inspecteur général.
LE MARÉCHAL DUC DE CONEGLIANO (3).

A. S. E. le duc de Rovigo, Ministre de la police générale (4).

On voit par ces quelques exemples — nous pourrions en citer cent du même genre — que la conscription n'était pas entrée dans nos mœurs, comme elle l'est aujourd'hui, et la rigueur avec laquelle elle était alors appliquée, le triste sort des pauvres petits soldats soudainement arrachés au foyer et jetés, quinze jours après l'incorporation, dans la fournaise des batailles, qui, avant l'âge viril, allaient périr plus souvent par la misère que par le feu,

---

(1) *Rapports de Chabenety* (*Arch. nat.*, F7 3190).

(2) Il n'existe pas, cela va sans dire, de pommade susceptible d'engendrer la teigne. La pommade en question était, selon toute vraisemblance, une pâte épilatoire, une sorte de *tusma* :

Chaux vive	*40 grammes*
Orpiment	5 —
Blanc d'œuf	ãã Q. S.
Lessive des savonniers	

(3) MONCEY (Jeannot de), duc de Conégliano, créé inspecteur général de la Gendarmerie, en 1801.

(4) *Arch. nat.*, F7 6590, n° 3.641.

n'étaient pas faits pour disposer la population à s'y soumettre (1).

Fondé sur la victoire, l'Empire était condamné à toujours vaincre, et la France était lasse de conquêtes, lasse de cette partie toujours gagnée et jouée toujours, de cette existence remise en question chaque matin par l'impossibilité du repos.

Dans certaines contrées, c'étaient les femmes et les enfants qui labouraient (2). « Il ne reste plus, dans l'arrondissement, que les vieillards, les estropiés, les infirmes », écrivait le sous-préfet de Vervins à Malouet, le 11 janvier 1814 (3). Ainsi minée et décimée, la population française tout entière n'avait plus qu'une seule pensée, ne vivait plus que dans une seule espérance, ne formait qu'un seul vœu : la paix et le repos.

Il suffit, d'ailleurs, de parcourir les dossiers de police, les correspondances et les mémoires du temps, pour se rendre compte qu'il n'y avait plus vraiment, en 1815, que Bonaparte qui fût partisan de l'Empire. Napoléon avait rendu son joug si pesant, que même le sentiment hostile contre l'étranger s'en affaiblit, et qu'une invasion, déplorable aujourd'hui en souvenir, prit, au moment de son accomplissement, quelque chose d'une délivrance.

---

(1) Voici encore un document inédit, une lettre de Dubois, qui montre que les levées de conscrits donnaient un déchet considérable, de par la jeunesse, la nostalgie et la faiblesse de constitution des recrues :

12 juin 1807.

J'ai appris que M. Revolat, *médecin, avait adressé à la Société de Médecine du département de la Seine un tableau nosographique de la Conscription militaire du département des Alpes-Maritimes, contenant la description des causes pathologiques internes et externes qui avaient déterminé la réforme des conscrits hors d'état de service dans ce département. J'ai été également informé que plusieurs médecins et chirurgiens en chef des armées, présents à la séance de la Société de Médecine, avaient ajouté à ce tableau des observations verbales du plus grand intérêt ; qu'ils avaient remarqué que les deux dernières conscriptions avaient généralement présenté des sujets plus faibles que les précédentes ; que la nostalgie avait été plus sensible ; que plusieurs jeunes gens étaient arrivés avec une disposition à la pulmonie, disposition trop peu prononcée pour les dispenser de partir, mais qui a fait à l'armée de si rapides progrès que la plupart ont péri dans les trois ou quatre mois. J'ai pensé que si ce travail peut présenter des résultats intéressants et de nature à fixer l'attention du Gouvernement, les circonstances ne sont pas favorables pour lui donner de la publicité. J'ai fait part de mes réflexions à mon collègue M. le Conseiller d'Etat, directeur général des revues et de la conscription militaire. Sa réponse, en date du 10 de ce mois, m'instruit qu'il partage mon opinion, et il désire comme moi prendre connaissance de l'ouvrage. J'ai, en conséquence, invité M.* Sédillot, *secrétaire de la Société de Médecine, à me le communiquer et à en suspendre la publication et même l'annonce, jusqu'à ce que je lui aie fait connaître les intentions du Gouvernement.*

Je prie Son Excellence le sénateur ministre d'approuver cette mesure.

Le Conseiller d'Etat.
Dubois.

(*Arch. nat.*, F7 3126.)

(2) Sous-préfet de Beaune à Montalivet, 17 janvier 1814. (*Arch. nat.*, F7 4290.)

(3) *Arch. de Laon.* — « Dans l'Aisne, écrit le baron Pasquier, le 6 janvier, on n'a laissé aucun homme dans les familles pour leur soutien ». — « Dans l'Eure-et-Loir, écrit-il le 11, il n'y a plus que les infirmes et les éclopés ». *Arch. nat.*, AFIV, 1534.

LES GRANDES MISÈRES DE LA GUERRE



L'HÔPITAL.

(D'après une gravure de CALLOT.)

Les auto-mutilateurs, aujourd'hui et jadis.

Tour à tour, les professeurs HARTMANN et POZZI ont présenté à la *Société de Chirurgie* deux cas, qui ont entre eux une singulière analogie. La première observation, due au Dr REYNÈS, de Marseille, a trait à un phlegmon du genou, produit par une injection de pétrole ; la seconde, de M. AGASSE-LAFONT, se rapporte à un abcès de même origine, dont le pied fut le siège.

A cette occasion, notre maître POZZI a exposé la symptomatologie de ces lésions provoquées, afin de permettre de dépister à l'avenir les simulateurs qui auraient recours à de pareilles manœuvres.

Et d'abord, les symptômes cliniques, qui font naître le soupçon :

L'insuffisance ou la bizarrerie des commémoratifs ; l'absence d'ecchymose, alors qu'un traumatisme peut être invoqué par le malade ; l'aspect du pus, grumeleux et présentant des fragments de tissus sphacélés ; la présence de bulles gazeuses, sans odeur, lorsque, volontairement ou non, le malade s'est injecté de l'air, en même temps que le liquide irritant.

Viennent ensuite les symptômes bactériologiques, qui montrent l'origine caustique et non microbienne de la suppuration.

L'examen direct et les cultures révèlent qu'il s'agit de pus stérile, caractère paradoxal pour une inflammation à marche suraiguë. Ce signe, d'ailleurs, peut manquer, s'il y a eu contamination au moment de la piqûre, ou surtout infection secondaire après l'incision.

Enfin, les symptômes chimiques imposent le diagnostic.

S'il faut un odorat particulièrement exercé, pour reconnaître l'odeur caractéristique plusieurs heures après la récolte, on peut concevoir qu'un examen immédiat ait des chances de donner à tout observateur des renseignements précieux. D'ailleurs, l'analyse chimique lèvera tous les doutes.

Une réserve cependant doit être faite Il faut penser, pour ne laisser aucune hypothèse dans l'ombre, que, même avec un examen chimique positif, une erreur d'interprétation est cependant possible. Il est indispensable, en effet, de se demander si le malade n'a pas fait, dans un but thérapeutique, l'emploi d'un liniment ou d'une friction avec le liquide incriminé ; car, dans certains cas, l'application externe d'essence de térébenthine a pu provoquer de véritables phlegmons. Une suppuration de ce genre, d'origine accidentelle et non volontaire, pourrait présenter des caractères bactériologiques et peut-être chimiques, assez semblables à ceux que nous avons décrits, pour être la base vraisemblable d'une accusation, qui serait cependant mal fondée.

L'injection de paraffine, de térébenthine, une épingle sale ont été parfois substituées au pétrole ; mais que ceux qui se rendent cou-

pables de ces auto-mutilations sachent bien que rien n'est plus aisé que de mettre à nu le corps du délit.

L'auto-mutilation vraie, c'est-à-dire l'acte coupable du soldat se blessant volontairement avec son arme, n'est pas moins facilement reconnue, ainsi que l'ont établi, dans de très documentés et intéressants travaux, les Dr Chavigny, professeur agrégé du Val-de-Grâce (1), et Cornet (2), médecin-major de 2e classe. Nous renvoyons ceux que la question intéresse aux savantes études de ces deux distingués confrères.

A la vérité, ces faits sont heureusement rares ; on les a observés dans toutes les armées (3) et à toutes les époques. Nous n'en donnerons pour preuve que la pièce suivante, datant de l'ère impériale, et qui fut naguère exhumée par M. J. Morvan (4). C'est un préfet de l'Empire qui écrit ces lignes, tristement révélatrices :

> J'ai vu des jeunes gens qui se sont fait arracher toutes les dents pour ne point servir ; d'autres sont parvenus à les carier presque toutes, en employant des acides ou en mangeant de l'encens. Quelques-uns se sont fait des plaies aux bras et aux jambes par l'application de vésicatoires, et pour rendre ces plaies pour ainsi dire incurables, ils les ont pansées avec de l'eau imprégnée d'arsenic. Beaucoup se sont fait donner des hernies soufflées ; quelques-uns ont appliqué, sur les parties de la génération, des caustiques tellement violents, qu'on doute qu'ils puissent échapper à la mort. Je n'exagère point en vous assurant que plus de deux cents jeunes gens composent l'horrible tableau dont je viens de vous présenter les traits principaux.

De moins en moins, à l'heure actuelle, nous avons à déplorer de telles défaillances. Et puis, la science a fait assez de progrès pour les rendre à peu près impossibles.

---

(1) A propos des mutilations volontaires (*Paris médical*, 13 mars et 9 octobre 1915 ; *Annales d'hygiène publique et de médecine légale*, juillet 1915).

(2) *Journal des Praticiens*, oct. 1915.

(3) Cf. L. *Astvatzatonrow* (*Journal de médecine militaire de la Russie*, t. CCXXXIX, janvier 1914 ; anal. par Kéraval, dans le *Caducée*, même année).

(4) *Le Soldat Impérial* (1800-1814), t. I, 99 ; Paris, Plon, 1904.

Échos de la « Chronique »

Les inaptes.

On s'est plaint, à maintes reprises, que l'on conserve dans les dépôts des non-valeurs, qui ne font que grever le budget, sans profit aucun au point de vue militaire. Sans doute, nos conseils de réforme se montrent-ils soucieux de n'admettre que des hommes parfaitement valides ; l'on comprend bien, d'autre part, que ceux qui ont la lourde responsabilité d'assurer le recrutement, appréhendant d'être accusés de favoritisme, aient à cœur de se conformer aux sévères instructions qu'ils ont reçues.

Napoléon, en présence des infirmes qu'on lui présentait, s'en prenait, lui, aux généraux commandant les conseils de recrutement. Il prescrivait qu'une circulaire leur fît sentir « le préjudice qu'éprouve l'Etat des conscrits malingres et inhabiles au service militaire qu'ils envoient. Un grand nombre est invalide et ruine le trésor public sans avantage ». Puis il mandait à Lacuée, directeur de la conscription :

Il n'y a pas de régiment que je n'aie vu qui n'ait reçu une centaine de conscrits boiteux, malingres et tout à fait inhabiles au service. Depuis leur arrivée au corps, ils sont au dépôt à nos frais, en pure perte, usent leurs habits et coûtent beaucoup d'argent. On se plaint des conseils de recrutement. On dit que le préfet influence le général, et que le capitaine de recrutement (envoyé par le corps) n'a aucune autorité. Il faudrait rendre responsable l'officier commandant le département qui envoie des hommes malingres. Toutes les fois qu'il y en aurait, le capitaine de recrutement serait tenu de le lui faire connaître par écrit et, s'il persistait à les faire partir, on lui ferait supporter les frais du voyage.

Voilà qui était bien ; mais le remède était-il suffisant pour faire disparaître le mal ?

L'accident du Roi Georges.

L'accident dont le roi Georges a été victime a eu des conséquences plus sérieuses que les journaux français ne l'ont fait entrevoir. Le roi a reçu une partie du poids du cheval sur la moitié droite du tronc et sur la cuisse droite. Quoiqu'il y ait eu un *shock* considérable, on n'a pas trouvé de lésions viscérales sérieuses. Les contusions furent très étendues, ainsi que la raideur musculaire, et le roi a été obligé de demeurer couché. Malgré les bruits qui ont couru, il n'a été pratiqué aucune espèce d'intervention. Parmi les *nurses* qui sont au chevet du roi, se trouve celle qui a aidé à le soigner pendant sa fièvre typhoïde.



Le Roi des cricketers.

Les journaux anglais annoncent la mort de W.-G. Grace, le plus grand joueur de cricket qui ait jamais existé (1). Il est décédé le 23 octobre dernier.

Né en 1848, le temps de son éducation passé à la maison paternelle, il étudiait la médecine à la *Bristol School of medecine*, puis à Saint-Barthélemy et Westminster. Il retarda le plus possible son entrée dans la carrière médicale, et ce retard fut dû, en particulier, à la lutte contre les joueurs de cricket, venus d'Australie en 1878.

Reçu en 1879, il s'installait la même année et exerçait jusqu'en 1899, époque à laquelle il abandonna l'exercice de la profession.

C'était un homme superbe, doué d'une vigueur et d'une adresse extraordinaires, quoique, cependant, il ne fût pas très gracieux dans le noble sport du cricket.

Il paraît que, dans sa jeunesse, Grace avait eu des lésions tuberculeuses ; sans avoir suivi un entraînement spécial, il avait atteint une habileté remarquable.

A noter qu'il n'avait jamais fumé.

Grace laisse deux fils : l'un, capitaine de vaisseau, et l'autre, capitaine du génie.

Une réponse méritée.

A propos de la dernière proclamation du roi des Belges, la *Vossische Zeitung* écrivait :

Si le roi ne récuse pas ses paroles, il ne restera d'autre alternative à l'Allemagne, lors des négociations de paix, que de refuser de reconnaître ce monarque comme représentant la Belgique.

Indigné de l'article de la feuille allemande, le docteur Clément-Philippe, de Bruxelles, a répondu par l'apostrophe suivante, publiée dans le bulletin d'octobre de la *Ligue anti-allemande* :

Monsieur,

En bon Allemand, c'est-à-dire en plat valet d'un empereur voué à l'exécration des mondes, vous nous faites la suprême injure de douter de la parole d'un Roi que la probité, la gloire et les siècles élèveront sur le pavois, alors que les cendres de votre maître auront été jetées à l'égout qui les vomira.

Vous osez, dans votre impudence de valet, douter de la parole d'un Roi qui est la loyauté ; on voit bien que vous appartenez à un peuple qui s'est mis à genoux devant Bismarck, le faussaire national, et devant Guillaume, le parjure fait homme. Apprenez, et vos âmes viles d'Allemands ne peuvent comprendre ce concept, que l'on n'aligne pas deux valeurs dissemblables : l'une, rayonnante de probité, de bravoure, défendant le droit sans crainte et sans orgueil, déjà dans l'Epopée ; l'autre, sinistre, d'un effrayant cabotinage, mettant en relief l'historien parjure qui sue le stupre et la honte et accorde sa lyre pour chanter, tel Néron, sur les ruines fumantes de la civilisation.

Et cela, Monsieur, votre âme d'Allemand ne le comprendra pas.

Dr Clément-Philippe.

(1) Il a été déjà question du « roi des cricketers » dans la *Chronique médicale*, n° du 1er décembre 1895, p. 722.

Pages oubliées

Voici que le hasard nous faisait mettre, ces jours-ci, la main sur une publication (1) *datée de 1855* ; et, fait incroyable, tout ce qui était alors présenté comme des chimères est devenu l'horrible réalité !

Torpilles sous-marines, locomotives blindées, bombes asphyxiantes, ne sont-ce pas les armes couramment employées dans la guere actuelle ? Et quand on parle des vues prophétiques d'un Wells, on oublie et on ignore que, outre Jules Verne, qu'on cite à peine, l'humoriste anglais a eu, chez nous, des précurseurs. La page qui suit l'atteste au surplus.

Nouveaux moyens de destruction.

La guerre a mis en feu le cerveau de tous nos Archimèdes. L'Académie des sciences est assiégée, canonnée, mitraillée de nouveaux projets et moyens de destruction, tous plus cruels et à la fois plus humains les uns que les autres. Car le refrain de chaque inventeur est celui-ci : « Voici mon petit procédé pour tuer mille hommes d'un seul coup, pour anéantir les flottes et incendier les villes ; mais mon but est de sauver justement les villes, les flottes et les armées. Je rends la guerre si facile, qu'elle devient, par cela même, impossible. Prenez mon ours, ou plutôt mon arme, et Turcs et Russes, le czar et le sultan, Menshikoff et Napier s'embrasseront à l'instant, ne pouvant plus se battre sans amener la fin du monde. »

Nous avions déjà, — comme moyens de pacification générale, et outre les variétés de la bombe, du canon, de l'obus et de la fusée ; — nous avions, dis-je :

Les brûlots sous-marins, destinés à faire sauter les vaisseaux, en allant mettre le feu à leurs carènes jusque sous le flot qui les berce ;

Les batteries-locomotives, qui s'avanceraient toutes seules contre un régiment, éclateraient au beau milieu et dans tous les sens, de façon à ne pas laisser un homme debout et en vie ;

Les boulets asphyxiants, qui, lancés dans un navire, dans un fort, dans un quartier, dans un camp ennemi, les rempliraient d'une telle fumée par leur explosion, qu'ils suffoqueraient tout être respirant à cent mètres à la ronde ;

Les boulets-Billette, qui, en arrivant au but, se divisent en mitraille incendiaire, dont chaque parcelle démolit une carcasse de navire ou un mur de citadelle ;

Le nouveau feu grégeois, que M. de Saint-Victor essayait, le mois dernier, sur le bassin du Palais-Royal ; feu que l'eau allume et développe, au lieu de l'éteindre et de l'étouffer, de sorte que, lancé

(1) *Musée des Familles*, juillet 1855, p. 318.

contre une escadre en pleine mer, il ferait de l'Océan même qui la porte un volcan, où elle s'engloutirait dans les flammes.

Il faut joindre à ces rêves philanthropiques ceux que nous trouvons dans les derniers comptes rendus de l'Académie des sciences :

1° *Arme de guerre à action multiple, simultanément vulnérante, fulgurante, incendiaire et protectrice ;* proposée par M. le docteur Charreyre. — Cette arme consiste essentiellement en une espèce de lance, qui opère presque à elle seule toute cette terrible besogne. Muni d'un bouclier impénétrable à la balle, qui protège les extrémités supérieures et la face jusqu'à la hauteur des yeux, l'homme porteur de cette armure merveilleuse peut, dit l'auteur, avancer vers l'ennemi et faire feu à distance rapprochée, à 8, 10 ou 12 mètres, par exemple, — si l'ennemi veut bien le laisser faire. La lance alors s'allume et foudroie aussi promptement que les coups de fusil ; elle couvre de feu une surface horizontale de 10 à 12 mètres. L'incendie se fixe avec ténacité sur tous les corps qu'il rencontre, et produit avec rapidité un volume de flammes si puissant, que les hommes placés aux deuxième et troisième rang doivent être atteints aussi dangereusement que ceux placés au premier. Outre ce premier effet, la lance donne un jet de feu continu, qui, en même temps qu'il dévore, fait entendre un sifflement d'une intensité déchirante, bien propre à effrayer les chevaux. Si, au même instant que le premier effet se produit, l'homme s'élance sur l'ennemi et l'attaque avec le feu continu, il n'y a pas, dit l'auteur, de puissance humaine capable de résister à un choc aussi redoutable.

C'est, comme on le voit, dans la pensée de l'inventeur, la tuerie en grand, avec accompagnement d'effets acoustiques et pyrotechniques ; c'est le massacre élevé au grandiose, l'art de porter la mort à sa plus haute puissance, et le moyen infaillible aujourd'hui, selon M. Charreyre, de substituer aux éternelles guerres les douceurs de la paix universelle. L'étendue des désastres sera telle, dit-il, qu'il ne se trouvera plus personne sur la terre qui ose s'y exposer.

2° *Arme de guerre à trois canons divergents, balayant de ses projectiles un espace immense.* — Sans jeter aussi bruyamment feu et flamme que la précédente, cette arme-ci n'en est peut-être que plus redoutable. Elle consiste en trois tubes divergents, partant d'un tube unique, récipient de la charge de poudre, et qui peuvent être de calibres très divers : depuis celui du pistolet ou du fusil, jusqu'à celui du canon des dimensions les plus considérables.

Ce qui constituerait la puissance dévastatrice hors ligne de cette arme, due à M. Ador, c'est l'étendue de la projection meurtrière, qui paraît devoir dépasser sensiblement, en un sens du moins, celle de la mitraille. L'arme vomit à la fois, de ses trois bouches, des projectiles métalliques cylindriques, attachés les uns aux autres par des liens de fer ou des chaînes incendiaires, de 10, 20, 50, 100 mètres de longueur, sous la volée tranchante desquels seraient instantané-

ment moissonnés des bataillons entiers, comme l'herbe d'une prairie sous l'action d'une faux immense.

Voici maintenant le pendant du brûlot sous-marin : c'est le brûlot aérostatique, le ballon-artilleur de M. Verneuil.

M. Verneuil, — et la chose semble sérieuse, — s'est engagé à s'élever en ballon d'un point donné, à foudroyer ce qu'on voudra de son artillerie aérienne, à diriger sa nacelle au-dessus des Champs-Élysées, et à venir l'arrêter aux Tuileries, à la hauteur du balcon de l'Horloge, où il présentera à l'Empereur le plan de sa machine. L'autorisation est accordée, dit-on, et tout Paris assisterait bientôt à l'expérience. Voilà qui rappellerait la victoire de Fleurus — excellent augure — et le corps des aérostatiers du premier Empire.

Sous ce rapport, les prophéties de l'auteur de l'article ont été largement dépassées. Mais qui eût pu prévoir les merveilles de l'aviation militaire, à une époque où n'avait pu encore être réalisée la direction des ballons ?

*
* *

Notre érudit collaborateur, le docteur Max-Billard, a découvert, dans des mémoires du dix-huitième siècle, un passage qui a trait aux premières tentatives de navigation aérienne.

Le marquis d'Argenson, qui fut lieutenant général de police en 1720 et puis de 1722 à 1724, écrivait dans ses *Mémoires*, à propos de cette dernière ;

Ceci est encore une idée qu'on va traiter de folie : je suis persuadé qu'une des premières découvertes à faire, et réservée peut-être à notre siècle, c'est de trouver l'*art de voler en l'air*. De cette manière, les hommes voyageront vite et commodément, et même on transportera les marchandises sur de grands vaisseaux volants.

Il y aura des armées aériennes. Nos fortifications actuelles deviendront inutiles... Les artilleurs apprendront à tirer au vol. Il faudra, dans le royaume, une nouvelle charge de *Secrétaire d'Etat* pour les forces aériennes.

Voilà, conclut notre collaborateur, « non seulement une remarquable prédiction de l'aérostat, écrite bien avant la découverte des ballons, mais une curieuse prévision, de ce penseur original, de la place de *Secrétaire d'Etat* de l'aviation (1). »

*
* *

Les bombes *asphyxiantes* elles-mêmes ne seraient pas, d'après M. Eugène Grécourt (2), d'un usage récent ; car, dans un *Traité des flèches empoisonnées*, Pauw dit avoir trouvé, dans un ancien ouvrage de pyrotechnie italienne, la composition d'une *poudre puante*, dont

(1) *Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*, 20-30 octobre 1915, col. 186.
(2) *Id.*, *ibid.*, loc. cit., col. 228.

on remplissait des grenades, lesquelles, en éclatant, frappaient d'asphyxie tous ceux qui se trouvaient auprès.

Enfin, les liquides enflammés, dont nos « loyaux » ennemis font maintenant un copieux usage, rappellent le feu grégeois, que les barbares d'autrefois lançaient avec des tubes. M. Grécourt signale, à ce propos, qu'à la date du 19 novembre 1772, on trouve rapporté, dans les *Mémoires secrets de la République des lettres* :

Un nommé Dupré, à force de combinaisons chimiques, avait retrouvé l'invention du feu grégeois, c'est-à-dire de ce feu qui se développe dans l'eau et n'en acquiert que plus d'activité. Le gouvernement, auquel il avait offert son secret, avait eu la sagesse de ne vouloir pas employer ce funeste moyen de multiplier la destruction de l'humanité, et lui avait, en même temps, fait une pension, pour qu'il ne le vendît à aucune puissance. L'inventeur moderne vient de mourir, et l'on craint qu'on n'ait trouvé dans ses papiers des renseignements sur son art détestable ; on a pris toutes les précautions possibles pour prévenir les suites d'une telle promulgation.

Louis XV donnait donc, il y a 150 ans, une leçon d'humanité au futur Guillaume II ; et l'on peut constater qu'à ce point de vue, la « Kultur » allemande, loin d'être en avance de 50 ans, comme elle le proclame, est encore au-dessous de la culture et de la civilisation des Turcs du xve siècle, qui avaient utilisé, dès 1477, les projectiles incendiaires, au siège de Scutari, par Mahomet II.

Bien français !

Cette lettre, toute pleine de bonne humeur et d'héroïsme, fut écrite par un de nos lignards à sa mère, lors de la campagne d'Italie ; elle est à la fois charmante et admirable.

« Castiglione, 25 juin 1855.

« Chère mère,

« Je suis encore vivant, très vivant et bon vivant. Seulement je ne suis plus complet comme un omnibus les jours de pluie.

« Le chirurgien du régiment vient de me couper la jambe. Je m'étais habitué à l'avoir, et la séparation a été cruelle. Mon sergent-major me dit, pour me consoler, que j'aurai maintenant une jambe faite au tour...

« Allons, bonne mère, ne pleure pas ; songe que j'aurais pu être tué, comme une foule de mes braves camarades. C'est ceux-là ou plutôt la famille de ces pauvres amis qu'il faut plaindre.

« Réjouis-toi donc, au contraire, bonne mère ; tout est profit pour toi ; je vais bientôt aller te rejoindre pour ne plus te quitter, ma jambe de bois me forçant à rester près de toi. Je ferai tout ce qu'il te plaira, ta chère partie de piquet.

« Tiens, voilà une larme qui tombe sur ce papier ; ce n'est point une larme de regret, mais de bonheur, car je vais bientôt t'embrasser.

« Ton fils. »

Les Disparus

Le Pape de la médecine.

Avec Bouchard, le *professeur* Bouchard, — car professeur il l'était des pieds à la tête, — ce n'est pas un maître, mais le Pontife de la médecine française qui disparaît ; car, qui l'ignore aujourd'hui, pendant de longues années, de lui dépendirent toutes les prébendes, toutes les places, toutes les chaires convoitées par des agrégés en mal de professorat.

Nul ne jouissait d'un plus grand crédit « en haut lieu » ; nul ne fut de tempérament plus autoritaire ni plus vindicatif; il le montra dans bien des circonstances, qu'il serait oiseux de rappeler à ceux qui en ont éprouvé les effets.

Que restera-t-il des doctrines dont il revendiquait la paternité, notamment de cette *auto-intoxication*, qui ne fut, en réalité, que l'humorisme rajeuni ?

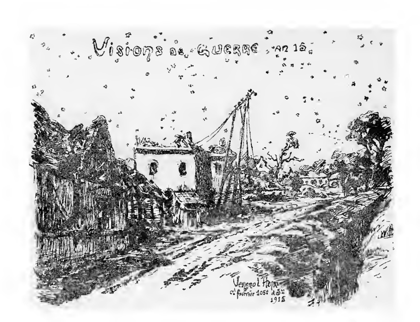
L'heure n'est guère propice à un jugement qui serait, d'ailleurs, prématuré. Ajournant notre appréciation, nous nous contenterons, pour le moment, de passer la plume à un de nos polémistes les plus verveux qui, dans un livre récent, a croqué d'un crayon impitoyable la silhouette de l'homme qui vient de disparaître.

Voici comment s'exprime Léon Daudet, dans un de ses derniers ouvrages (1) :

Grand, barbu, silencieux, solennel, le professeur Bouchard, derrière ses lunettes d'or à l'allemande, poursuivait ses chimères médico-métaphysiques. Il venait de publier un bizarre roman, *les Maladies par ralentissement de la nutrition*, sorti tout entier de sa riche imagination, ainsi d'ailleurs que ses autres travaux. Ce Lyonnais entêté, ayant avalé ses brumes, en avait fait un corps de doctrines aujourd'hui complètement abandonnées. Il n'y a pas, dans toute son œuvre, une page qui corresponde à une réalité quelconque, à la plus petite observation juste. Il est profondément comique de songer que tant de désastres thérapeutiques, de défaites classées, de bévues célèbres, ne l'ont nullement empêché de conquérir la plus haute situation scientifique qui se soit vue depuis Charcot. Assis sur son néant, il trône, il a — comble d'ironie ! — des élèves qui ont appris et médité, qui propagent, qui imposent les extravagantes fables de leur patron. Ces choses-là ne se voient qu'à la Faculté de Paris. Chacun sait qu'il n'y a pas, qu'il n'y a jamais eu de maladies par ralentissement ni par accélération de la nutrition, mais chacun admet leur existence provisoire, au moins jusqu'à la disparition de Bouchard. Après, on verra. Le plus beau, c'est que des régimes compliqués et cruels ont été institués pour parer à cette pathologie lunatique. Des messieurs et des dames du meilleur monde ont été sacrifiés, comme de simples cobayes, à l'impossible vérification des rêveries de l'illustre songe-creux. C'est ce qui donne une fière idée de la candeur humaine !

Sévère, mais pas tout à fait injuste.

(1) *Devant la douleur*, par Léon Daudet, 2e série, 1880-1905, p. 25-7.



Le Pinard sur le front.

Au Dr Benhamou, amical souvenir.

Nous revenions avec le sympathique Dr B.... u des tranchées de premières lignes...

Après avoir convenablement pataugé dans la boue gluante des boyaux, traversé de nombreux tunnels, — interminables couloirs d'un Métro inachevé — visité les postes d'écoute où veillaient nos observateurs, et les « cagnas » blindées où reposaient nos braves poilus, joueurs de cartes et limeurs de bagues, nous reprenions l'étroit sentier conduisant à nos abris.

Le soir tombait, un de ces soirs brumeux de la campagne d'Artois où le ciel est gris, où la terre est grise, où tout le paysage se confond dans une inexprimable tristesse... La « pétarade » des « crapouillauds », le ronflement des éclats d'obus, le claquement sec des balles, ajoutaient une note infernale à l'angoisse de l'heure et soulignaient la terrible réalité.

Mais au poste de secours une surprise agréable nous attendait. Autour d'une table étaient réunis les brancardiers, faisant grand tapage dans la salle enfumée, tandis qu'au coin de la cheminée, tout près des rondins enflammés, quelques-uns, rêveurs, tisonnaient leurs souvenirs.

Brusquement, comme sur un mot d'ordre, s'alignent les chaises, se dressent les quarts, toute cette ferblanterie qui a présidé déjà à tant d'agapes gouailleuses en face des Boches. Et voici le Pinard !

Oh ! la bonne et fumante marmite du vin chaud, qu'on apporte

à la hâte et dont les émanations nous invitent à une franche gaieté ! Oh ! la belle liqueur dont la mousse violette attire tous les regards !... Chacun se range, chacun tend le gobelet d'aluminium au cuistot, qui verse solennellement, avec la traditionnelle « louche », ce délicieux Pinard ! Les lazzis vont leur train, s'entre-choquent, la blague s'allume avec les bougies. « A quoi bon s'en faire, dit un vrai grognard ; les Boches ne seront pas de la fête, puisque nous avons fermé la porte ! »

... Et le concert s'improvise. A l'esprit gavroche d'une chanson de Montmartre ;

A la place Maub' l'avez-vous vue-e !

succèdent des airs de *Thaïs*, *Werther*, *Grisélidis*, *La Tosca*, *Rip*, *Lakmé*, que sais-je encore ? Les collaborations se font plus étroites, on découvre d'autres artistes, la valse ensorcelante de Messaline glisse comme une plainte furtive, accompagnée d'un violon en sourdine. Mais est-ce une gageure ? l'instrument serait-il dissimulé dans un coin ? Non, ne cherchez pas davantage, en soufflant sur une carte reçue de la dulcinée, le caporal J...l. tire de son gosier des accents parfaitement imités du meilleur stradivarius ! Il joue avec sa glotte comme avec un merveilleux archet. Plus tard il accompagnera les *Stances de Flégier* et la *Berceuse de Jocelyn*. Puis, il égrénera comme sur une mandoline les *Chevaliers de la lune*. Son acrobatie ne s'arrête point là. Il nous présente maintenant toute une série d'animaux. Il imite des roquets, des chiens de garde, des rats, des perdrix, les tourterelles en quête d'amour, et la basse-cour avec ses poules, ses dindons, ses canards, sans oublier le grognement de cochons affamés, moins désagréable certainement que les cris entendus des tranchées d'en face.

Pour nous inciter à reprendre du Pinard, il « décapsule » une bouteille, et ses glouglous donnent l'illusion d'un liquide qu'on verse.

Pour parfaire l'union sacrée, l'excellent abbé D...t, caporal infirmier, ne craignit pas d'apporter à la fête sa verve accoutumée. Il nous conta, avec beaucoup de brio, l'aventure du doigt de pied de saint Guignolet, brave saint dont l'orteil guérisseur, après avoir soulagé une fistule anale, fut appliqué sur une dent malade. Il nous dit ensuite la surprise d'un commandant, qui, exigeant de son ordonnance un moine pour chauffer son lit, trouva le soir même un capucin de chair et d'os blotti sous les couvertures.

Soirée exquise de bons mots, de douce musique, de récits pittoresques, de franche camaraderie. Rien n'avait manqué ; comme régisseur, le canon martelait d'appels et de contre-appels les numéros du programme.

. . . .

Hélas ! l'heure était venue de se séparer. Devant nous, dans la nuit noire, illuminée de temps en temps par quelques fusées, le

paysage ravagé de ce petit village ! Des maisons démantelées et trouées, des poteaux arrachés, un cimetière en ruines, des sacs de terre empilés, des gabions inclinés sur la tranchée qui commence. Près de la route — comme des sentinelles attentives — la longue théorie des peupliers du Mail...

Et dans le ciel, comme épinglées, mille petites étoiles. Plus brillante, plus étincelante, telle un beau diamant, l'Etoile du Soir.

Etoile du Berger, Etoile du Pays de France, nous vîmes en toi, par cette froide nuit de novembre, comme un réconfort, un symbole d'Espérance et de Foi. « Espère et chante », semblais-tu nous dire ; « le Boche vaincu saignera sous l'emprise du coq gaulois. Cette vision de guerre sera bientôt une vision de Triomphe et de Gloire...»

Victor Moing,

Médecin en campagne, 105e d'infanterie.

Sur le front D..., 3 novembre 1915.

(Illustration de Vergnol, Henri, caporal fourrier, 105e d'infanterie.)

L'esprit des blessés

Le docteur Félizet, qui, en 1870, était major dans l'armée de Metz, a rapporté, entre autres traits d'héroïsme dont il avait été le témoin, celui qui suit :

Les ambulances, dit-il, étaient pleines de blessés ; il y avait de terribles opérations à faire, et en grand nombre, et l'on n'avait plus de chloroforme.

On envoya un parlementaire en demander aux Allemands. Ils firent attendre leur réponse quatre jours, et cette réponse fut qu'ils ne pouvaient, aux termes de leurs règlements de guerre, laisser pénétrer du chloroforme dans une place assiégée, le chloroforme étant un dérivé de l'alcool (*sic*).

Il restait à Félizet un petit flacon du précieux liquide. Il pensa que le plus simple et le plus juste était de ne faire aucun choix parmi les blessés à opérer, mais d'endormir les premiers qui lui seraient adressés par le hasard.

Ce fut d'abord un petit soldat qui avait une main fracassée. Il fallait lui couper l'avant-bras.

— Ah ! monsieur le major, dit l'homme, vous me ferez respirer quelque chose pour m'endormir, n'est-ce pas ?

— Mais, dit le docteur, nous n'en avons plus guère, et il y a des camarades encore plus mal arrangés que vous, et à qui il faudra faire des opérations plus compliquées. Si vous étiez bien courageux... — Oh ! non, je suis trop faible, j'ai perdu trop de sang, je ne peux pas... Monsieur le major, je vous en prie... — Eh bien, mon garçon, puisque vous le voulez, on vous endormira. »

Mais pendant que le docteur fait ses préparatifs, le petit soldat réfléchit, et tout à coup : « Nom de D... ! c'est tout de même trop mufle d'être lâche comme ça !... Ne m'endormez pas, Monsieur le major, ce serait honteux ! »

Voici maintenant un mot d'officier.

C'est un capitaine horriblement blessé : l'opération doit être longue : « Capitaine, dit Félizet, nous allons vous endormir. » Alors, l'autre : « Monsieur le major, il faut garder ça pour ceux qui ne sont pas gradés. »

Echos de Partout

Nema. — Dobra. — Tous ceux qui ont vu la Serbie au printemps ou pendant l'été de cette année garderont un souvenir ému de sa campagne, avec ses routes éventrées et ses champs en jachère. L'aspect des vieillards, des femmes et des enfants est lamentable. Ces pauvres êtres sont les seuls travailleurs des fermes. De hideux petits drapeaux noirs pendent à presque toutes les fenêtres, pour avertir que quelqu'un y est mort de la fièvre typhoïde.

Et cependant, ils rient encore, ces paysans, ils sont de bonne humeur. Les deux mots le plus souvent entendus sont « *nema* », qui signifie « *il n'y en a pas* », et « *dobra* », qui signifie « *soit !* ».

« Nema » (c'est le résultat des quatre dernières années) peut se dire de toute chose : « Il n'y en a pas ! » Puis, très vite, on ajoute : « dobra » (tout est bien).

Si vous demandez à un soldat blessé qui attend son tour pour entrer à l'hôpital, comment il va, il répondra avec un sourire : « Dobra ». Dites-lui que les Allemands arrivent en grand nombre pour effacer la Serbie de la carte du monde, il rit, ses yeux pétillent, et répond : « Dobra. »

Admirable fatalisme oriental, admirable confiance dans les destinées invincibles de sa patrie !

Une appendicite extraordinaire. — Il y a quelques jours, on décorait, à l'hôpital du Collège (au Blanc), le soldat Rochet, Louis, du 68e.

Ce soldat n'avait pu se rendre à la cérémonie de remise des décorations, ayant été évacué du front à la suite d'une crise d'appendicite.

Il fut opéré par les docteurs Picot et Benoît. Ces praticiens ont trouvé, dans l'intestin du poilu, un éclat d'obus gros comme un œuf de pigeon.

Il a affirmé que, pendant une récente offensive, sa compagnie avait été ravitaillée au milieu du bombardement. Comme nos hommes avaient faim, ils déjeunèrent malgré les marmites boches. L'éclat en question avait dû s'égarer dans les marmites à soupe.

(*Matin*, 16 octobre 1915).

Le Présent dans le Passé (1)

SOCIÉTÉ DE  **PRÉVOYANCE**

En faveur des citoyens sous les Armes

APPEL

A la population de Paris

SECOURS

A NOS SOLDATS VICTIMES DU FROID

Le froid sévit avec une violence extrême. L'hiver commence à peine, et, déjà, des centaines de nos braves soldats ont succombé sous le coup des rigueurs de la saison. L'amélioration de l'habillement de nos troupes doit donc occuper nos pensées et être l'objet de notre plus vive sollicitude. Tout ce que le Gouvernement, malgré sa vigilance et son zèle, n'a pu réaliser, il faut que les Citoyens de toutes les classes et de toutes les conditions l'accomplissent sans hésitation et sans retard : il y va de la santé de nos défenseurs; il y va du salut de la Patrie!

Une souscription nationale nous a donné une artillerie puissante; une nouvelle souscription fournira à notre vaillante armée des moyens efficaces pour vaincre un nouvel ennemi terrible, la rigueur de la saison, et pour procurer à nos soldats des gilets de flanelle, des gants, des cache-nez, des chaussettes de laine, etc.

A cet effet, le *Comité de la Société de Prévoyance* a ouvert une souscription au SIÉGE de ladite SOCIÉTÉ, RUE DE RIVOLI, 192 (vis-à-vis les Tuileries)

On y reçoit, dès à présent, des dons en espèces, quelle que soit leur importance, et des dons en nature, tels que *tissus de laine, lainages de toutes sortes, pièces, coupons et échantillons de toute grandeur, chaussettes de laine, gants chauds, semelles, gilets de tricot et de flanelle, plastrons, chemises, ceintures et caleçons de flanelle, peaux de moutons, couvertures, etc.*.

Le peuple de Paris qui, au milieu des épreuves terribles qu'il traverse depuis trois mois, a donné tant de preuves de charité et de dévouement, répondra certainement à ce nouvel appel.

Paris, le 30 décembre 1870.

LE COMITÉ DE LA SOCIÉTÉ DE PRÉVOYANCE.

Paris. — Imprimerie de L. Martinet, rue Mignon, 2.

(1) Cette affiche, datée du 30 décembre 1870, on pourrait la croire apposée d'hier sur les murs de la capitale.

Correspondance médico-littéraire

Réponses

En l'espèce, l'avortement est-il légitime ? (XXII, 30, 85, 123, 174, 243). — A la *Société de médecine de Paris* (séance du 24 septembre 1915), sur une question posée par le Dr Bérillon, relative au sort de l'enfant du viol, après l'accouchement, M. Depasse a répondu que ces enfants ont été placés à la campagne ; d'autres ont été recueillis par des Œuvres, etc. Le Canada a offert d'en prendre autant qu'on voudra lui en envoyer, quand ils n'auront plus besoin du sein maternel. Au sujet de ces enfants indésirables, le Dr Bérillon a émis quelques réflexions, que nous nous contentons d'enregistrer, sans en discuter le bien fondé. Avec un pince-sans-rire comme Bérillon, il convient de se tenir sur ses gardes.

Que vont devenir ces enfants ? se demande notre humoristique confrère, et il répond :

Il faut admettre qu'ils présentent des prédispositions héréditaires et qu'il convient de les élever avec des méthodes pédagogiques spéciales pour les utiliser le mieux possible.

Quand il s'agit de l'utilisation des animaux, on a toujours tenu le plus grand compte des tendances instinctives et des aptitudes innées. Il n'en est pas de même pour l'homme. Il arrive fréquemment que l'on emploie les hommes à des travaux ou à des missions pour lesquels ils n'ont aucune espèce d'aptitude. La naissance, sur notre sol, d'enfants issus d'Allemands, à la suite de viols, permettrait de réaliser une expérience pédagogique du plus haut intérêt.

A notre époque, l'espionnage est devenu une nécessité de la guerre. Or, chez les Français, on éprouve les plus grandes difficultés, par défaut des aptitudes nécessaires, à recruter les auxiliaires susceptibles de remplir le métier d'espion. C'est un métier pour lequel, au contraire, tous les individus de race allemande font preuve des plus étonnantes dispositions.

Ces enfants, issus des viols perpétrés par les soldats allemands, ne pourrait-on pas les grouper dans des établissements spéciaux, où on les élèverait dans le but de les utiliser, plus tard, comme espions ? La tendance héréditaire par laquelle les Allemands sont portés à l'espionnage trouverait là une application imprévue.

Il est des missions pour lesquelles l'astuce, l'absence de scrupules, la dissimulation, l'indiscrétion, le servilisme, la délation, le cynisme sont indispensables. Telles sont les dispositions mentales qui se rapportent à la pratique bien comprise de l'espionnage. Serait-il vraiment si paradoxal d'utiliser à notre profit les aptitudes innées et héréditaires d'une race ennemie ? En réunissant dans un seul groupe les enfants qui, par le fait de l'ignominie et de la brutalité allemandes, vont rester à la charge de l'Etat, on pourrait faire d'autres constatations, non moins utiles, sur le fond psychologique de la race germanique.

On pourrait en tirer des déductions profitables pour la médecine, pour

la psychologie des races, et même pour la diplomatie, trop portée toujours à se laisser illusionner par les apparences et par les constatations superficielles.

Après tout, ce n'est peut-être pas tant que cela déraisonnable.

L. R.

— Sans revenir sur une discussion que nous avons déclarée close, nous nous contenterons d'enregistrer une contribution inattendue au débat soulevé ici par notre confrère Issaurat.

Dans sa séance du 19 octobre dernier, l'Académie de médecine entendait une communication du professeur H. Henrot (*de Reims*), sur « le viol de guerre et la protection de l'enfance ». Nous en détachons ce qui en constitue l'essentiel.

Aux femmes, « qui ont subi une souillure physique, mais non une souillure morale », doit aller tout notre respect et notre protection. Quant aux jeunes filles, « elles rentrent *légalement* dans la catégorie des filles-mères, et leurs enfants dans celle des enfants naturels ». Mais il ne faut pas laisser à l'enfant cette flétrissure.

Pour la femme mariée, l'enfant porte le nom du mari ; celui-ci n'a pas à pardonner à sa femme un acte commis malgré sa volonté ; son devoir est de l'entourer de la plus compatissante pitié et de la plus vive affection. Ces conseils humanitaires n'ont pas toujours été suivis : de malheureux maris, jaloux, ont tué leurs femmes ; d'autres, désespérés, se sont suicidés...

Le jeune enfant, s'il a reçu de son père, même passager, la constitution physique, ne présente comme cerveau qu'une pâte molle, que la mère pourra développer selon ses désirs ; là, tout est à faire, les premiers balbutiements sont inspirés par celle qui, par une impression de chaque jour, saura développer son intelligence et son cœur.

L'enfant, dans aucun cas, ne saurait être rendu responsable de la faute de ses parents ; sans aucune hésitation, nous pensons qu'il a droit à la vie, et que celle-ci doit être respectée et protégée.

Notre France a subi dans ces derniers temps un affaiblissement marqué, par une diminution effrayante de la natalité ; nous n'en rechercherons pas les causes sociales, mais nous pensons que notre justice française ne doit pas accorder la moindre facilité, ou une excuse que certains voudraient rendre légitime, à la provocation de l'avortement...

Nous passons sur d'autres considérations émises par notre très distingué confrère (1), et qui appelleraient peut-être de sérieuses critiques. Encore une fois, nous versons une pièce au débat, pour compléter notre dossier, mais nous prions instamment nos lecteurs de ne pas le rouvrir.

C.

---

(1) Ceux qui voudront en prendre connaissance consulteront le *Bulletin de l'Académie de médecine*, qui, seul, donne le texte *officiel* des communications de ses membres et de ses correspondants et associés.

Chronique Bibliographique

Docteur Ch Fiessinger, membre correspondant de l'Académie de Médecine. — *Les maladies des caractères* ; étude de physiologie morale. Librairie académique, Perrin, Paris, 1915.

C'est l'éternel, et toujours controversé, problème des rapports du physique et du moral que le Dr Fiessinger aborde, dans cet ouvrage, après Cabanis, Ribot, Paulhan, etc., mais avec cette autorité particulière du philosophe, doublé d'un praticien. Pour l'auteur, et c'est l'originalité de sa thèse, deux facteurs interviennent dans la formation d'un caractère : « le *cerveau*, pétri par l'hérédité, modifié par l'éducation et le milieu... et le *grand sympathique* », c'est-à-dire « les réactions nerveuses et glandulaires, à leur tour préparées par le type nutritif des ascendants et, dans leurs relations avec le cerveau, ordonnant les divers modes de sensibilité. »

Les réactions nerveuses peuvent être rangées sous quatre groupes : les *réactions gastriques*, se traduisant le plus souvent par « de l'excitation associée à la paresse » ; les *réactions intestinales*, dont l'entéro-colite muco-membraneuse peut être considérée comme le type le plus habituel ; les *réactions cardiaques et vaso-motrices*, dont les faux cardiaques peuvent nous donner une idée : dyspnéiques nerveux, éreutophobes, etc. ; enfin, les *réactions glandulaires*, encore imparfaitement étudiées, car à peine commence-t-on à connaître les réactions de la thyroïde, des capsules surrénales, des glandes sexuelles, mais la voie est ouverte et l'avenir nous ménage d'heureuses surprises

Quelles sont les réactions réciproques des caractères et des malades ? Ici nous reprenons le texte de l'auteur, qui, dans sa concision, ne souffre pas de substitution :

> La maladie, énonce Fiessinger. agit sur le caractère à la façon d'un choc, dont la violence commande les effets. Les affections aiguës terrassent rapidement l'intelligence, la volonté, et le tour d'humeur de chacun est vite enseveli sous l'effondrement des forces morales et physiques.
>
> Dans les maladies chroniques, la défense mentale a le temps de s'organiser. L'instinct de conservation prend le dessus et avec lui les tendances égoïstes de l'être.

Si la maladie retentit sur le caractère, le caractère est susceptible, à son tour, « de modifier, de ralentir ou d'exciter l'allure du mal. »

A quoi tient l'activité des caractères ? Là encore, nous citons, faute de mieux nous faire entendre.

> Les actifs sont des sexuels, à sécrétions internes véhémentes ; chez les sensitifs, le tapage génital et sécrétoire fortement réduit est adouci par les coups de flûte que soupire la sensibilité d'organes plus délicats (estomac, tube digestif en général).

Sur le caractère des races, non moins personnelles sont les conceptions du Dr Fiessinger :

Pourquoi l'Allemand se montre-t-il dur, sauvage, cruel ; pourquoi le Français nourrit-il une flamme généreuse au cœur et pourquoi oublie-t-il si vite ? Différence d'éducation et de mœurs, dira-t-on ? Sans doute. Influence du climat ? C'est à discuter. En fait, un élément de formation prime tous les autres : le régime alimentaire.

D'où la différence fondamentale entre le Français, buveur de vin, « gai, léger, bon enfant » ; et l'épais Germain, buveur de bière, d'une jovialité lourde, boursouflé au moral comme au physique.

L'étincelle étant mise aux poudres, l'homme se venge de son infériorité intellectuelle par les engins de destruction mis au service de ses jalousies et de ses rancunes.

C'est, hélas ! ce qui se vérifie présentement !

Il faut lire les chapitres sur *la brutalité allemande*, *la psychoanalyse allemande* et les théories de Freud, trop complaisamment acceptées chez nous ; les soumettre à la desséchante analyse serait risquer d'en dénaturer l'esprit, d'en affaiblir la portée. Force nous est, pareillement, de nous contenter d'indiquer le titre seul des autres sujets traités : les *types morbides*, comprenant les hystériques, neurasthéniques, psychasthéniques, hypocondriaques et mélancoliques ; les *types organiques*, constitués par les instinctifs, les chastes, sanguins, maigres, gloutons, sobres, obèses, laids, sexuels, agités, agacés ; les *types intellectuels et affectifs* (égoïstes, sots, médisants, indécis, apathiques, etc.) ; les *types professionnels* (ouvriers, paysans, *médecins*, politiciens, soldats, artistes, prêtres, etc.).

A noter, en passant, cette opinion de Paul Bourget, incidemment rapportée. D'après l'auteur du *Sens de la mort*, dont nous aurons à reparler bientôt, Guillaume II serait un échantillon accompli du psychasténique: « Il a voulu voir, et comme aucune de ses volontés n'était fondée *sur une perception nette et sûre*, il s'est trouvé sans cesse arrêté par le fait... »

Combien d'autres notions nous apporte ce livre, si riche en suggestions, en aperçus divers ! Voulez-vous connaître, par exemple, la psychophysiologie d'un Voltaire, d'un Calvin, d'un Hugo, d'un Renan, d'un Sainte-Beuve ? Lisez Fiessinger ; le trait principal y est, le canevas est tracé ; il ne reste qu'à broder autour.

A la manière de Socrate, Fiessinger est un grand accoucheur.

A. C.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

DAUDET (Ernest), *Journal du comte Apponyi*, Paris, 1914 ; librairie Plon, t. III.

BONNIER (Dr Pierre), *Défense organique et centres nerveux*. Paris, 1914, E. Flammarion (3 fr. 50).

BOURGET (Paul), *Le Démon de Midi*. Paris, 1914, Librairie Plon, 2 volumes (7 fr.).

TUFFIER (Th.) et DESFOSSES (P.), *Petite Chirurgie pratique*. Paris, 1914, Masson et Cie.

ALCORTA (Ricardo Horno), *Tratamiento de las hemorragias por los sueros*. Zaragoza, 1910.

MENIER (Dr Marius), *Beitrag zur Geschichte der Tracheotomie*. Würzburg, 1914, Verlag Von Curt Kabitzsch.

GRAVIER (Johannès), *La Marchande de Beauté*. Paris, Ollendorff (3 fr. 50).

LUCIEN-GRAUX, *Les caractères médicaux dans l'écriture chinoise*. Paris, 1914, Maloine (4 fr.).

FINOT (Dr André), *L'hôpital vu par les Goncourt*. Clermont (Oise), Imprimerie Daix, 1914.

DEGRAIS (P.) et BELLOT (Anselme), *Cancer de l'utérus et Radium*. Paris, 16, rue de Condé.

LEBLOND (Dr), *L'Eglise et la Paroisse Saint-Etienne de Beauvais au XVe siècle*. Paris, 1914, Imprimerie Nationale.

DEMBLON (Célestin), *Dédicace et préface de l'auteur d'« Hamlet » et son monde*. Bruxelles, 1914, Kremer, 2, rue Mercelis (10 cent.).

GOULARD (Dr Roger), *A propos de l'affaire des poisons*. Paris, Société d'Histoire de la Médecine, 16, rue Bonaparte.

SÉGARD (Dr Maurice), *Les troubles digestifs chez les Adénoïdiens ; Les Asthmatiques aux eaux minérales*. Imprimerie Daix, Clermont (Oise).

SÉGARD (Dr Maurice), *Les maladies des voies respiratoires chez l'enfant ; leur traitement aux stations thermales*. Imprimerie Daix, Clermont (Oise).

LENNEP (Dr R. Von), *L'âge et l'origine de la syphilis*. Anvers, Konnefeldt et de Volder.

N. FIESSINGER et H. VIGNES, médecins aides-majors de 2e classe de réserve, *Manuel français de conversation médicale et chirurgicale, avec prononciation figurée*. Paris, Boyveau et Chevillet, 22, rue de la Banque, 1915.

TABLE DES MATIÈRES (1915)

TABLE DES GRAVURES

Le Co-Propriétaire Gérant ; Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.